This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

57. f. 18

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ŒUVRES
D'ARISTOTE

LA RHÉTORIQUE

TOME II

Digitized by Google

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE Mme Ve BELIN.

Digitized by Google

RHÉTORIQUE
D'ARISTOTE

TRADUITE EN FRANÇAIS

ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES PERPÉTUELLES

AVEC

LA RHÉTORIQUE A ALEXANDRE

(APOCRYPHE)

ET

UN APPENDICE SUR L'ENTHYMÈME

PAR

J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE DE LADRANGE

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 41.

1870

Digitized by Google

TAYLOR INSTITUTION
OXFORD
LIBRARY

Digitized by Google

LA RHÉTORIQUE

LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE I.

De la diction ou du style, et de l'action oratoire; nouveauté de cette dernière étude; Glaucon de Téos; déclamation théâtrale; importance de ces sujets pour la rhétorique; limites où elle doit se renfermer; traité de Thrasymaque; l'art du rhapsode; l'art du comédien; style poétique de Gorgias; abus que la rhétorique doit éviter.

§ 1. Il y a trois choses dont on doit s'occuper avec soin quand on doit faire un discours : l'une, c'est de savoir d'où l'on tirera les arguments propres à convaincre l'auditoire ; l'autre, de quelle diction on les revêtira ; et la troisième, dans quel ordre on classera les diverses parties de son discours. § 2. Pour les preuves qui persua-

Ch. I, § 1. *Il y a trois choses.* J'ai dû couper la phrase, qui dans l'original est beaucoup plus longue. — *Avec soin.* J'ai ajouté ces mots, pour rendre toute la force de l'expression grecque. — *Les arguments propres à convaincre.* Le texte est moins explicite. Les arguments, ou les preuves, ont été traités dans les deux premiers livres. — *De quelle diction on les revêtira.* Le texte est plus concis. La diction peut se confondre aussi avec le style; voir Cicéron, *L'Orateur*, ch. XIV, § 43, p. 52, édit. in-18 de Victor Leclerc.

§ 2. *On a déjà dit.* Voir plus haut, l. I, ch. II, § 3, où en effet ces trois moyens de per-

Digitized by Google

dent, on a déjà dit quelles en sont les sources; on a fixé le nombre de ces sources à trois, et l'on a expliqué ce qu'elles étaient, et comment il n'y en a pas davantage. C'est qu'en effet la conviction des juges ne peut venir que de leurs dispositions personnelles, ou du caractère qu'ils supposent à ceux qui parlent devant eux, ou enfin de la démonstration, qui les décide. Nous avons également traité des enthymèmes, en indiquant d'où on doit les tirer, soit des diverses espèces d'enthymèmes spéciaux, soit des lieux communs. § 3. Le complément de toutes ces explications, c'est de parler de la diction. En effet, on ne doit pas se contenter de savoir ce qu'on veut dire; il y a de plus nécessité de le présenter sous une forme convenable; et ce soin est de la plus grande importance pour que le discours fasse l'impression désirée. Nous avons donc naturellement à chercher tout d'abord ce qu'il peut y avoir de convaincant dans les choses elles-mêmes; en second lieu, vient le style, qui doit les accompagner et les ordonner; et en dernier

suasion ont été développés. — *Traité des enthymèmes.* Voir plus haut, l. II, ch. XXII et suivants. — *D'enthymèmes spéciaux.* J'ai ajouté l'épithète.

§ 3. *Le complément de toutes les explications.* Le texte n'est pas aussi développé. — *De la diction.* Ou si l'on veut aussi : « Du style. » — *Fasse l'impression désirée.* Le texte dit précisément : « Pour que le discours paraisse de telle qualité. » — *Nous avons donc... tout d'abord.* C'est l'objet des deux premiers livres. — *Les accompagner et les ordonner.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *De l'action oratoire.* Le texte emploie un terme qui rappelle l'art du comédien; on pourrait traduire : « L'action oratoire et dramatique. » Ceci ne semble pas d'accord, soit avec ce qui vient d'être dit, soit à la fin du IIe livre, sur l'ordre de la composition. Ici

Digitized by Google

lieu, nous parlerons de l'action oratoire, sujet très-essentiel, bien que personne ne l'ait encore abordé. § 4. Ce n'est même qu'assez tard que l'action a paru dans la tragédie et dans l'art de la rhapsodie, parce que, dans l'origine, c'étaient les poëtes eux-mêmes qui jouaient les tragédies et déclamaient les rôles.

§ 5. Il est évident que l'action se retrouve dans la rhétorique, à peu près autant que dans les œuvres de la poésie ; déjà quelques auteurs ont traité ce point, entre autres Glaucon de Téos. L'action s'occupe de la voix, et elle apprend à la régler sur chaque passion qu'il s'agit de rendre, tantôt forte, tantôt faible, tantôt moyenne, selon les tons qu'elle peut prendre, ou aiguë, ou

l'ordre est remplacé par l'action, qui n'est pas du tout la même chose. — *Sujet très-essentiel.* C'est vrai ; mais il est singulier qu'on l'ait omis tout à l'heure.

§ 4. *L'action.* On pourrait presque dire ici : « l'acteur, » au lieu de l'action ; car il est clair par ce qui suit qu'il s'agit ici de l'art du comédien. — *L'art de la rhapsodie.* Le texte dit simplement : « La rhapsodie, » se servant d'un substantif, tandis qu'il a pris un adjectif pour l'art tragique, qui ne signifie pas autre chose ici que l'art du comédien appliqué à la tragédie. — *C'étaient les poëtes eux-mêmes.* Plutarque, *Vie de Solon*, p. 113, lig. 43, édit. Firmin Didot, dit que « Solon vit Thespis jouant lui-même ses pièces comme le faisaient les anciens poëtes ; » voir aussi la *Poétique*, ch. IV, § 11, p. 21, de ma traduction, sur les débuts de la tragédie. — *Qui jouaient... les rôles.* J'ai dû un peu développer le texte, pour rendre toute la force de l'expression grecque.

§ 5. *Que l'action.* Au lieu de ce mot précis, le texte n'a qu'un pronom démonstratif indéterminé. — *Glaucon de Téos.* Voir la *Poétique*, ch. XXV, § 21, p. 147 de ma traduction ; Diogène Laërce, *Vie d'Empédocle*, l. VIII, § 52, p. 216, édit. Firmin Didot, parle d'un Glaucus, qui doit peut-être se confondre avec Glaucon de Téos. — *De la voix.* Tous ces détails prouvent que l'art de la parole avait été poussé chez les anciens beaucoup plus loin qu'il

Digitized by Google

grave, ou intermédiaire, et selon certains rhythmes, que l'on peut adopter dans chaque sujet, et où l'on distingue trois nuances : la majesté, l'harmonie, et la mesure. C'est en observant des règles analogues qu'on remporte les prix dans les concours de musique ; et de même que sur le théâtre nos acteurs du jour ont bien plus de puissance que les poëtes, il en est de même aussi dans les luttes politiques, à cause de la corruption des États. On n'a point encore perfectionné l'art sur ce sujet ; et l'on n'a pensé qu'assez tard à la diction, parce qu'on la regardait, et non sans quelque raison, comme une partie secondaire de l'art.

§ 6. Cependant comme la rhétorique elle-même tout

ne l'est chez nous, quoique, parmi les nations libres, la parole puisse avoir autant d'importance que chez les peuples les plus illustres de l'antiquité. Voir Platon, *les Lois*, l. II, p. 101 et suiv., traduction de M. V. Cousin. — *C'est en observant des règles.* Le texte est moins précis. — *Dans les concours de musique.* Même remarque. On peut entendre aussi qu'il s'agit de concours dramatiques en général. — *Sur le théâtre.* L'expression du texte est beaucoup moins précise. — *Nos acteurs du jour.* Ceci faisait sans doute allusion à quelque acteur célèbre du temps d'Aristote. — *Luttes politiques.* L'auteur se sert ici du même mot que j'ai rendu un peu plus haut par « concours de musique. » — *De la corruption des États.* M. Spengel pense avec toute raison qu'il vaudrait mieux dire : « des citoyens, » au lieu « des États, » comme on parle plus bas, § 7, de la corruption des auditeurs. Il suffirait d'effacer une diphthongue. M. Spengel n'a pas osé faire ce changement, qui n'est pas indispensable, et j'ai imité sa réserve. Plutarque, *Vie des orateurs*, Démosthène, pag. 1033, lig. 30, édit. Firmin Didot, cite un beau mot de Démosthène, sur la différence des comédiens et des orateurs. — *Perfectionné l'art.* Peut-être vaudrait-il mieux traduire : « Constitué l'art. » — *La diction.* Ou « l'action. » Voir sur l'action, Cicéron, *De l'orateur*, l. III, ch. LVI, p. 154, édit. in-18 de Victor Leclerc. — *Partie secondaire.* Le texte dit : « grossière. »

§ 6. *A l'apparence et à l'o-*

Digitized by Google

entière, ne s'adresse guère qu'à l'apparence et à l'opinion, on doit s'occuper de la diction avec quelque soin, non pas comme bonne en elle-même, mais comme nécessaire. Sans doute, la perfection serait de se borner, quand on parle, à ne causer à ses auditeurs ni peine ni plaisir, et à ne demander ses armes et la victoire qu'aux choses mêmes, de telle sorte que tout ce qui serait en dehors de la démonstration devînt absolument inutile. § 7. Mais, par malheur, tous ces accessoires ont une énorme influence ; et c'est, je le répète, parce que les auditeurs sont corrompus. Il n'y a pas d'enseignement où la diction et le style ne tiennent nécessairement quelque petite place ; car du moment que l'on montre quoi que ce soit, il n'est pas sans importance de s'exprimer de telle manière ou de telle autre. § 8. Il n'est pas d'art cependant où ces détails soient aussi importants que dans la rhétorique, où tout est disposé pour l'apparence et en vue de l'auditoire ; et l'on ne s'imaginerait jamais

pinion. Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *La perfection*. Le texte dit : « Le juste. » — *Ses armes et la victoire*. Le texte dit précisément : « A ne combattre qu'avec les choses elles-mêmes. »

§ 7. *Par malheur*. L'expression du texte est peut-être un peu moins forte. — *Tous ces accessoires*. Il n'y a qu'un mot indéterminé dans l'original. — *Je le répète*. Voir plus haut, § 5. — *Les auditeurs*. Le texte dit au singulier : « L'auditeur. » — *La diction et le style*. Il n'y a qu'un mot dans le texte. — *Il n'est pas sans importance*. Tous ces préceptes sont excellents.

§ 8. *Ces détails soient aussi importants*. Le texte n'est pas aussi explicite. — *Que dans la rhétorique*. J'ai ajouté ces mots. — *Pour l'apparence*. Le texte se sert même d'une expression encore plus forte. — *Et l'on ne s'imaginerait*. La tournure de l'original n'est pas aussi vive.

Digitized by Google

d'enseigner la géométrie avec ces procédés. Quand l'action sera bien étudiée, elle se confondra presque avec l'art du comédien ; et il y a déjà quelques auteurs qui ont essayé d'en dire quelque chose, comme Thrasymaque dans son Traité sur les moyens d'exciter la pitié. § 9. Le talent du comédien est plutôt un don naturel et vient beaucoup moins de l'art; mais le style avec l'action peut faire le sujet d'un art véritable. Aussi, les triomphes de l'éloquence sont-ils pour ceux qui possèdent cette faculté puissante, de même qu'ils appartiennent aux déclamateurs habiles sur le théâtre. C'est là aussi ce qui fait que les discours écrits valent plus par le style que par la pensée.

§ 10. Il était tout simple que ce fussent les poëtes qui

— *Avec ces procédés.* Le texte dit simplement : « Ainsi. » — *Quand l'action.* Il n'y a dans le grec qu'un pronom démonstratif. On peut comprendre aussi le texte d'une façon un peu différente : « Quand l'action vient à être employée, elle produit à peu près le même effet que l'art du comédien ; » l'autre sens me paraît plus conforme à ce qui suit. Le rapport des deux arts est d'ailleurs exact; et de là vient que certains avocats sont tout près d'être des acteurs. — *Thrasymaque*, de Chalcédoine, orateur et sophiste. Voir le *Phèdre* de Platon, pag. 102, traduction de M. V. Cousin. Cicéron parle de cet ouvrage de Thrasymaque, qu'il appelle « *Miserationes* ; » voir *De l'orateur*, liv. III, ch. XXXII, p. 92, édit. de Victor Leclerc ; voir aussi *Quintilien*, l. III, ch. III, p. 203, édit. Pottier, de 1812. — *Sur les moyens d'exciter la pitié.* J'ai paraphrasé le titre grec.

§ 9. *Plutôt.* J'ai ajouté ce mot pour que cette partie de la phrase s'accordât davantage avec ce qui suit. — *Le style avec l'action.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte; voir plus haut, § 7. — *D'un art véritable.* J'ai ajouté l'épithète. — *Déclamateurs habiles.* Le texte dit d'un seul mot : « les orateurs » de l'art dramatique. — *Par le style.* Puisqu'il s'agit de discours écrits, c'est bien le style qu'il faut dire; mais le mot du texte est celui dont l'auteur s'est servi pour exprimer la diction.

§ 10. *Il était tout simple.* Observation très-délicate et très-

Digitized by Google

en ce genre prissent le pas et commençassent le progrès. Les mots dont ils se servent ne sont que des imitations; et la voix est aussi de tous nos organes celui qui offre le plus de ressources pour imiter tout ce que nous voulons. C'est là ce qui donna naissance à ces arts qu'on appelle l'art du rhapsode, l'art du comédien, et d'autres encore. Comme on vit que les poëtes, tout en traitant des sujets assez légers, arrivaient néanmoins à la gloire, en produisant les effets que nous savons, ce fut le style poétique qu'on rechercha d'abord, comme le fit Gorgias. § 11. Aujourd'hui même, on voit bon nombre d'ignorants se figurer que c'est là de beaucoup la plus belle manière de parler. Mais il n'en est rien; le style de l'orateur doit être tout autre que celui du poëte. On peut bien s'en convaincre par ce qui se

exacte. — *Ne sont que des imitations*. Voir le *Cratyle* de Platon, p. 21 et suiv., trad. de M. V. Cousin. — *Celui qui offre le plus de ressources*. Le texte est moins précis. — *Tout ce que nous voulons*. Même remarque. — *L'art du rhapsode*. Le texte emploie ici encore le même mot que plus haut, § 4. — *Tout en traitant des sujets assez légers*. Le texte n'est pas aussi précis. — *En produisant les effets que nous savons*. Même observation. — *Comme le fit Gorgias*. Voir sur le style poétique et *Gorgias*, Isocrate, *Evagoras*, § 10, p. 122, l. 19, édit. Firmin Didot; le *Gorgias* de Platon, trad. de M. V. Cousin, p. 193 et suiv.; Strabon, *Géographie*, l. I, ch. II, § 6, p. 14, édit. Firmin Didot, et Denys d'Halicarnasse, *Lettre à Pompée*, p. 74, édit. de M. Gros. Lysias fit tout le contraire, et parla en politique le langage ordinaire des gens bien élevés, sans la moindre recherche poétique. Voir Cicéron, *Brutus*, ch. IX, p. 214, édit. de V. Leclerc.

§ 11. *Aujourd'hui même*. Cette critique fort juste s'appliquerait aux ignorants de notre temps, tout aussi bien qu'à ceux du temps d'Aristote. — *Doit être tout autre*. Excellent précepte qui est de mise dans tous les temps. Dans la phrase grecque, c'est le Discours et la Poésie qui sont mis en opposition, et non l'orateur et le poëte.

Digitized by Google

passe sous nos yeux. Les auteurs qui composent des tragédies ont eux-mêmes renoncé à parler ce langage recherché. Ils avaient déjà passé du tétramètre à l'ïambe, qu'ils trouvaient de tous les mètres le plus rapproché du discours ordinaire ; de même aussi, ils ont laissé de côté tous les mots qui sortent trop de la conversation habituelle, et ils repoussent tous ces ornements prétendus qu'employaient les premiers poëtes, et que conservent encore ceux qui font des hexamètres. Il est donc bien ridicule d'imiter des gens qui eux-mêmes ne font plus usage de ces moyens.

§ 12. De ceci, il résulte que nous n'avons pas à détailler minutieusement tout ce qu'on pourrait dire du style, mais à traiter uniquement du style dont nous parlons ici ; et quant à l'autre, nous l'avons étudié dans notre *Poétique*.

— *A parler ce langage recherché.* Le texte est moins précis ; il dit seulement : « à parler de cette manière. » — *A l'ïambe.* Sur cette qualité de l'ïambe, voir la *Poétique*, ch. IV, § 13, et ch. XXIV, § 8, p. 23 et 133 de ma traduction ; voir aussi Horace, *Art poétique*, v. 251. — *Discours ordinaire.* J'ai ajouté l'épithète. — *Prétendus.* Même remarque. — *Ceux qui font des hexamètres.* Sans doute, l'auteur veut désigner par là les poëtes épiques, qui avaient conservé le mètre d'Homère.

§ 12. *Du style.* Ou « de la diction, » d'après les observations que j'ai dû faire plus haut, § 3 et § 9. — *Dans notre Poétique.* Voir dans la *Poétique*, quelques détails sur ce sujet, ch. XX et XXII.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Du style; ses mérites, clarté, convenance, propriété; citation de la *Poétique;* comparaison de la poésie et de la prose; nécessité du naturel pour la prose; Théodore, le comédien; emploi des noms et des verbes; citation de la *Poétique*; emploi de la métaphore, des homonymes et des synonymes; citation d'Iphicrate; euphémismes; critique d'Euripide, et de Denys, l'homme d'airain; beauté relative des mots; citation de Lycimnius et de Bryson; mots composés; froideur des épithètes; critique d'Alcidamas; conditions des bonnes métaphores; citation de Simonide; des diminutifs.

§ 1. Après toutes les théories que nous venons d'exposer, nous dirons ici que le premier mérite du style, c'est la clarté. La meilleure preuve, c'est que, si le discours ne se fait pas comprendre, il ne remplit pas son objet. Le style, en outre, ne doit être ni trop bas, ni trop ambitieux; il doit convenir au sujet qu'on traite. Ainsi, l'on ne peut pas dire que le style poétique soit bas; mais il ne convient pas à l'éloquence. § 2. C'est la pro-

Ch. II, § 1. *C'est la clarté.* Précepte excellent, que dicte le bon sens même, précepte fort rebattu aujourd'hui, mais qui était neuf au temps d'Aristote. Les mêmes idées sont exprimées dans la *Poétique*, ch. XXII, § 1, p. 117 de ma traduction. Au lieu du mot de Style, j'aurais pu employer encore celui de Diction; mais j'ai préféré le premier comme plus général. Diction ne s'applique qu'au discours, tandis que Style peut se dire à la fois et de ce qu'on écrit et de ce qu'on dit en parlant. — *Ni trop bas, ni trop ambitieux.* Voir plus loin le chapitre IX, consacré spécialement au style. — *Il doit convenir au sujet.* Précepte non moins excellent que le précédent. — *Il ne convient pas à l'éloquence.* En effet, si un avocat ou un homme d'État parle un langage fleuri, il est ridicule, quoique ce style pût être d'ailleurs très-convenable en poésie.

§ 2. *La propriété des expres-*

Digitized by Google

priété des expressions, soit noms, soit verbes, qui constitue la clarté. Ce qui fait que le style n'est point bas, mais qu'au contraire il est orné, c'est l'emploi de toutes les expressions dont nous avons parlé dans la *Poétique*. Détourner un peu l'acception vulgaire, c'est donner au style plus de dignité; car on éprouve aussi pour le style ce qu'on éprouve assez ordinairement à l'égard des étrangers ou de ses concitoyens. Aussi, faut-il donner à son style un air étranger, parce que les gens admirent ce qui vient de loin; et l'admiration est toujours mêlée de plaisir. § 3. Dans la poésie, il y a bien des causes qui produisent cet effet, et qui lui conviennent on ne peut mieux. Ce dont elle parle et les personnages qu'elle fait agir prennent des proportions plus hautes. Mais dans le langage de la prose, les choses se réduisent de beaucoup. Le ton y est moins relevé; et si, par exemple, on y mettait de trop belles

sions. C'est la même théorie que dans la *Poétique*, ch. XXII et suiv. — *Soit noms, soit verbes*. Ceci est peu utile et pourrait bien être une interpolation. — *Dans la Poétique*. Voir la *Poétique*, ch. XX, § 11, p. 108 de ma traduction; voir aussi Quintilien, l. VIII, ch. III, p. 283, édition Pottier, 1812, et Isocrate, *Evagoras*, § 9, p. 122, édit. Firmin Didot. — *Détourner un peu l'acception vulgaire*. L'original n'a qu'un seul mot. — *Donner à son style un air étranger*. Le texte dit précisément : « rendre étranger le langage ordinaire. » — *Ce qui vient de loin*. C'est le « Major è longinquo » de Tacite. — *L'admiration est toujours mêlée de plaisir*. Réflexion très-délicate.

§ 3. *Ce dont elle parle...* On pourrait traduire aussi : « elle s'éloigne beaucoup des choses et des personnes dont on parle dans le langage ordinaire. » Les deux idées, d'ailleurs, ne sont pas très-différentes. Voir Isocrate, *Evagoras*, §§ 8 à 11, p. 122, édit. Firmin Didot; et Platon, *République*, l. X, p. 242 et suiv., traduction de M. V. Cousin. — *De la prose*. Par opposition à la poésie; mais on pourrait comprendre égale-

Digitized by Google

paroles dans la bouche d'un esclave, ou dans celle d'un homme trop jeune, et sur un sujet trop futile, l'inconvenance y serait d'autant plus sensible. § 4. Mais ce n'est pas à dire que même, en prose, le style convenable ne puisse avoir toute la concision et toute l'ampleur nécessaires. Il faut d'ailleurs avoir soin de cacher l'art qu'on emploie, et de sembler parler sans la moindre affectation et tout naturellement. C'est avec cette simplicité qu'on persuade, tandis que l'affectation produit l'effet contraire. On se défie de l'orateur qui vous dresse des piéges, autant qu'on se défie des vins frelatés. § 5. C'est comme la voix de Théodore, quand on l'entendait à côté de celle des autres comédiens; on aurait dit que c'était la voix de quelqu'un parlant du ton ordinaire, tandis que la voix de ses camarades semblait tout étrange. On peut dissimuler heureusement son artifice, en choisissant bien ses expressions, parmi celles de la conversation habituelle. C'est ce que fait Euripide, qui a donné cet exemple le premier.

ment le langage ordinaire. — *D'un esclave.... d'un homme trop jeune.* Voir la même pensée dans le *Gorgias* de Platon, p. 297 et 350 de la traduction de M. V. Cousin.

§ 4. *Même en prose.* Le texte est moins précis. — *L'art qu'on emploie.* Le mot dont se sert ici le texte se rapporte à celui de Poésie, et l'on pourrait comprendre aussi qu'il s'agit d'introduire dans la prose quelques expressions poétiques; alors, il faudrait traduire : « il faut cacher les emprunts qu'on fait à la poésie. » — *C'est avec cette simplicité.* J'ai un peu développé le texte. — *De l'orateur.* L'original est moins précis.

§ 5. *Théodore.* Voir la *Politique*, l. IV, ch. xv, § 10, p. 260 de ma traduction, 2e édition. — *Tout étrange.* Ou toute différente. — *Euripide.* Cette louange adressée à Euripide n'est guère d'accord avec les critiques dont l'ac-

Digitized by Google

§ 6. Les noms et les verbes sont, comme on sait, les éléments du discours, et les noms présentent toutes les espèces que nous avons indiquées dans la *Poétique*. Il ne faut parmi elles employer que rarement, et avec grande réserve, les mots locaux, les mots à double sens, ou les mots forgés. Nous dirons plus tard dans quelles limites on peut se permettre d'en user; la raison que nous avons donnée pour en restreindre l'usage, c'est qu'on s'éloigne trop ainsi du langage convenable. § 7. Le mot propre, le mot usité et la métaphore sont les seuls à employer dans le style de la prose. On peut voir que ce sont là en effet les seuls mots d'un usage courant; car, dans la conversation, tout le monde se sert de métaphores, de mots propres et de mots ordinaires. § 8. Par conséquent, si l'on est habile, le style pourra bien recevoir un mot un peu étrange; mais on saura le dissimuler, et on ne restera pas moins clair; ce qui est, avons-nous dit, le premier mérite du

cable Aristophane; mais au fond, Euripide avait beaucoup abaissé le ton de la tragédie, sans peut-être observer la juste mesure.

§ 6. *Dans la Poétique.* Voir la *Poétique*, ch. XXI, § 1 et suiv., p. 111 de ma traduction. — *Les mots locaux.* On pourrait presque dire : « de patois. » — *Plus tard.* Voir plus loin, ch. III, § 2, et ch. VII, § 9. — *Dans quelles limites.* Ou « dans quelles circonstances. »

§ 7. *Le mot propre, le mot usité.* Les deux termes dont se sert l'original sont peut-être un peu moins différents. — *Et la métaphore.* On peut être étonné, au premier coup d'œil, que la métaphore figure ici; mais l'auteur en donne immédiatement la raison : c'est qu'on fait beaucoup de métaphores en parlant. Voir Cicéron, l'*Orateur*, ch. XXIV, édit. in-18 de V. Leclerc, p. 78. — *D'un usage courant.* J'ai ajouté le dernier mot. — *Ordinaire.* Ou « usités, » comme plus haut.

§ 8. *Pourra bien recevoir.* Le texte est plus vague. — *Un mot*

Digitized by Google

style oratoire. Dans l'emploi qu'on peut faire des mots, les homonymies sont surtout à l'usage du sophiste, qui en tire ses mauvaises habiletés, et les synonymies, à l'usage du poëte. Des mots propres et synonymes entre eux, ce sont, pour citer des exemples, les mots de S'avancer et de Marcher; l'un et l'autre sont tout à la fois propres, et réciproquement synonymes.

§ 9. Du reste, nous avons expliqué dans la *Poétique*, que nous venons de citer, la valeur de chacun de ces termes; et nous y avons énuméré les diverses espèces de la métaphore, en montrant que les métaphores sont ce qu'il y a de plus puissant, soit dans la poésie, soit dans la prose. En prose, il faut donner d'autant plus de soin à tous ces moyens qu'elle a moins de ressources que la poésie. La métaphore réunit au plus haut degré la clarté, l'agrément et la surprise que cause la nouveauté. Il ne faut d'ailleurs l'emprunter qu'au sujet lui-

un peu étrange. Ou « étranger. » — *Avons-nous dit.* Voir plus haut, § 1. — *Oratoire.* Ou « de rhétorique. » — *Dans l'emploi des mots.* Le texte dit simplement : « dans les mots.» — *Les homonymies.* Ou « équivoques ; » voir les *Catégories,* ch. I, § 1, p. 53 de ma traduction. — *Du sophiste.* Voir les *Réfutations des Sophistes*, ch. IV, § 3, p. 339 de ma traduction. Le sophiste peut alors jouer sur les mots et faire de mauvais calembours. — *Et réciproquement synonymes.* Ils ont bien le même sens ; mais cela ne veut pas dire qu'on puisse indifféremment les employer l'un pour l'autre.

§ 9. *Dans la Poétique.* Voir la *Poétique*, ch. XXI, § 4, p. 112 de ma traduction. — *Que nous venons de citer.* Voir plus haut, § 6 et § 2. — *De la métaphore... les métaphores.* Il y a ici dans le texte quelques irrégularités grammaticales, qui peuvent faire supposer que ce passage a été altéré. — *Dans la prose.* L'original dit : « dans le discours. » — *La nouveauté.* Ou « l'étrangeté. » — *Qu'au sujet lui-même.* J'ai préféré ce sens, qui s'accorde mieux avec tout le contexte ; mais un passage

Digitized by Google

même. § 10. On doit aussi choisir des épithètes et des métaphores qui s'accordent; et c'est en observant bien les proportions et les rapports qu'on réussit; autrement, le défaut de convenance est d'autant plus choquant que les contraires sont mis davantage en parallèle. On doit apporter en ceci beaucoup d'attention, et dire, par exemple, que, « si la pourpre sied bien au jeune homme, » il y a telle autre couleur qui convient également au » vieillard; car le même habillement ne va pas à l'un » et à l'autre. »

§ 11. Si l'on veut faire valoir quelque chose, il faudra emprunter la métaphore à tout ce qu'il y a de mieux dans le même genre; si au contraire on veut blâmer, il faudra la chercher dans tout ce qu'il y a de pire. Voici un exemple. Comme, dans un même genre, ce sont des

tout pareil de la *Poétique*, ch. XXII, § 14, p. 123 de ma traduction, pourrait donner à celui-ci un autre sens : « On ne peut recevoir la métaphore d'un autre, on ne l'emprunte que de soi-même. » J'ai repoussé cette idée comme n'étant pas très-juste; car on peut très-bien emprunter la métaphore à un autre.

§ 10. *Qui s'accordent.* Avec le sujet ou entre elles. — *Les proportions et les rapports.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *Le défaut de convenance.* Le texte n'est pas aussi précis. — *En parallèle.* Je me suis rapproché autant que je l'ai pu de l'expression grecque, mais on pourrait traduire aussi : « selon que les contraires sont plus voisins l'un de l'autre. » — *Dire par exemple que.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Il y a telle autre couleur.* Ou bien avec une interrogation : « quelle est la couleur qui, etc. » — *Telle autre couleur.* L'expression du texte est indéterminée. — *Le même habillement.* Ou « un habillement de la même couleur. »

§ 11. *Faire valoir.* Opposé à Blâmer, qui est un peu plus bas. — *Voici un exemple.* Ou bien : « je dis, par exemple, que, etc. » — *Dans un même genre.* Dans celui de la Demande, comme il est dit plus bas. — *Ce sont des contraires.* Ceci n'est peut-être pas très-exact, et ce ne sont pas

Digitized by Google

contraires que de dire que mendier c'est prier, et que prier c'est mendier, en employant ces métaphores, on fera précisément ce que je viens d'indiquer, puisqu'au fond l'un et l'autre ne sont que de simples demandes. § 12. C'est encore ainsi qu'Iphicrate appelait Callias Quêteur de Cybèle et non Porte-flambeau. Callias lui répondit qu'on voyait bien qu'il n'était pas initié; car il l'aurait tout au contraire appelé Porte-flambeau et non Quêteur. Les deux fonctions ont bien rapport à la déesse; mais l'une est honorable, tandis que l'autre ne l'est pas. En parlant de la cour de Denys, on disait : Les flatteurs de Denys. Mais eux-mêmes se donnaient le nom d'artistes. Les deux expressions sont métaphoriques; mais l'une s'applique à un acte de bassesse, que

là précisément des contraires. — *Que de simples demandes.* J'ai ajouté l'épithète.

§ 12. *Qu'Iphicrate appelait Callias.* Voir, sur Callias, Xénophon, *Helléniques*, l. VI, ch. III, § 2, p. 447, édit. Firmin Didot.— *Quêteur de Cybèle.* Ou la mère des dieux; voir Cicéron, *Des Lois*, l. II, ch. IX, p. 402, édition in-18 de V. Leclerc. Cybèle avait des prêtres qui allaient faire la quête en son nom; c'étaient souvent aussi des vieilles femmes, qui n'étaient que des mendiantes. Ces quêtes étaient les dernières des fonctions religieuses. — *Porte-flambeau.* C'est ce titre que Xénophon donne à Callias. Il paraît que ce titre était au-dessus de celui de quêteur; c'était donc une insulte qu'Iphicrate prétendait adresser à son adversaire. — *Les flatteurs de Denys.* En un seul mot dans le texte grec; et ce mot était ensuite passé en proverbe. Les artistes de Denys sont rappelés dans les *Problèmes*, XXX, ch. X, p. 956, *b*, 11, édit. de Berlin. C'étaient des comédiens, des histrions de bas étage, des saltimbanques, au milieu desquels se plaisait le tyran. — *Se donnaient le nom d'artistes.* Par euphémisme; ce ne sont pas là des contraires dans le même genre. Mais on peut traduire aussi non « les flatteurs de Denys, » mais « les flatteurs de Bacchus,» le mot étant presque le même dans la langue grecque. Un passage d'Athénée, *Banquet des Sophistes*, liv. X, p. 435, et

Digitized by Google

l'autre ne suppose pas. § 13. C'est encore ainsi que les voleurs de nos jours se donnent le nom de Pourvoyeurs. Par la même sorte d'alternative, on dira d'un crime que c'est une faute, ou d'une faute que c'est un crime; on dira d'un vol que c'est un emprunt, ou un brigandage.

Il y a défaut évident de convenance quand Euripide fait dire à Télèphe :

« Abordant en Mysie, il régnait sur les rames. »

« Régner sur les rames » est une expression sans convenance, parce que Régner est trop relevé pour l'objet auquel on l'applique; et l'artifice n'est pas assez caché. § 13. Parfois, la faute est dans les syllabes mêmes du

liv. XII, p. 538, semble autoriser ce second sens; mais le premier peut se fonder plus justement sur la critique que, selon Diogène Laërce, l. X, § 8, p. 256, l. 30, édit. Firmin Didot, Épicure adressait à Platon et à sa famille. Du reste entre le nom de Denys et celui de Bacchus, il y a la différence d'une voyelle, dont Épicure semble n'avoir pas assez tenu compte.

§ 13. *Les voleurs de nos jours.* Il n'y aurait pas besoin de beaucoup chercher pour trouver des euphémismes analogues à l'usage des voleurs de notre temps. Les Chevaliers d'industrie ne sont pas autre chose que des escrocs, un peu moins grossiers. — *Pourvoyeurs.* Ou plutôt peut-être « des acquéreurs. » — *Par la même sorte d'alternative.* J'ai ajouté ceci, qui est implicitement compris dans l'expression grecque. — *Que c'est une faute.* Pour atténuer. — *Que c'est un crime.* Pour exagérer. — *Euripide fait dire à Télèphe.* Voir les *Fragments d'Euripide*, frag. X, p. 789, édit. Firmin Didot. — *Il régnait sur les rames.* Euripide se sert encore de cette expression dans le *Cyclope*, v. 86, p. 599, édit. Firmin Didot; dans *Hélène*, v. 1040, p. 475. Eschyle emploie aussi une expression analogue, dans les *Perses*, v. 378, p. 57. La critique d'Aristote n'est peut-être donc pas très-fondée; mais il est bien difficile de juger de notre temps une question de goût et de style aussi délicate. — *L'artifice n'est pas assez caché.* L'expression grecque est assez obscure.

§ 14. *Les syllabes.* L'original dit: « les marques, » les signes; j'ai voulu préciser davantage. —

Digitized by Google

mot qu'on emploie, parce qu'elles ont une consonnance désagréable. Par exemple, Denys, surnommé l'homme d'Airain, dit dans ses Elégies que « la poésie est le Cri de Calliope. » Il est bien vrai que la poésie est un son, tout comme l'est un cri ; mais la métaphore est mauvaise, parce que les mots sont peu harmonieux et mal choisis. § 15. Un autre soin, c'est de ne pas tirer de trop loin la métaphore par laquelle on donne un nom précis à une chose qui jusque-là n'en avait pas ; dans ce cas, la métaphore doit être empruntée aux choses du même genre et d'espèce semblable, afin qu'on voie bien clairement la ressemblance et le rapport de l'expression que l'on invente. C'est comme la fameuse énigme, où l'on voit un homme :

« Coller avec le feu l'airain sur un autre homme. »

Denys. Plutarque, dans l'*Amatorius*, p. 930, lig. 17, édit. Firmin Didot, parle de ce Denys, et il dit que de son temps on avait encore les ouvrages de cet écrivain, à la fois poëte et orateur ; voir aussi Athénée, *Banquet des Sophistes*, liv. X, p. 452. — *L'homme d'airain*. Parce qu'il avait conseillé aux Athéniens de ne frapper que de la monnaie en ce métal ; voir Athénée, l. XV, p. 669. — *Ses Élégies*. C'était probablement le titre de l'ouvrage de Denys. — *Le cri de Calliope*. Le mot de l'original en grec est encore moins distingué que le mot de Cri dans notre langue ; ce serait plutôt : Criaillement. — *La poésie est un son*... Le texte dit précisément : « l'une et l'autre sont des voix. » — *Peu harmonieux et mal choisis*. Il n'y a qu'un seul mot dans le texte, qui répète en outre le mot de Voix, dont il vient de se servir.

§ 15. *On donne un nom précis à une chose qui.... n'en avait pas*. L'original a beaucoup plus de concision. J'ai dû le développer. — *La ressemblance et le rapport*. Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *Qu'on invente*. Il y a précisément dans le texte : « qu'on dit. » — *Coller avec le feu*. C'est l'opération des ventouses qu'on veut désigner par cette énigme, qui n'est au fond qu'une

Digitized by Google

L'opération n'a pas de nom spécial ; mais de part et d'autre, c'est l'application de quelque chose ; et l'on a pu dire, Coller, pour représenter la simple application d'une ventouse. § 16. D'une manière générale, d'énigmes bien faites, on peut tirer d'excellentes métaphores ; la métaphore est toujours supposée dans l'énigme, et une bonne énigme n'est évidemment qu'une métaphore bien faite.

§ 17. Il faut aussi que les mots même dont on revêt la métaphore aient leur beauté ; et la beauté d'un mot peut consister, comme le remarque Lycimnius, ou dans le son qu'il a, ou dans le sens qu'il exprime. On en peut dire autant de la laideur des mots ; et c'est là une troi-

définition peu exacte et mauvaise. Il paraît que l'énigme entière se composait de deux vers qu'Athénée nous a conservés, l. X, p. 452. Dans la *Poétique*, ch. XXII, § 4, p. 119 de ma traduction, Aristote a cité aussi le vers qu'il donne dans ce passage, et il paraît que ce vers isolé suffisait pour qu'on entendît à demi-mot. — *L'opération n'a pas de nom spécial.* La ventouse avait un nom dès ce moment dans la langue grecque ; mais c'était l'opération même de l'appliquer qui n'en avait pas. — *Coller.* Dans le texte, c'est un substantif, qui répond au mot de Collage ; mais j'ai dû répéter le mot de Coller, dont je me suis servi plus haut.

§ 16. *On peut tirer d'excellentes métaphores.* J'ai dû développer un peu le texte dans tout ce passage. — *Supposée.* Ou peut-être « sous-entendue, devinée. » — *Une bonne énigme.* J'ai dû paraphraser l'original, qui est encore trop concis.

§ 17. *Il faut aussi... la métaphore.* J'ai dû continuer à paraphraser le texte. — *Lycimnius.* Sophiste et rhéteur, disciple de Gorgias de Léontium ; il avait écrit sur l'art oratoire ; voir Denys d'Halicarnasse, *Vie de Lysias*, page 458, édit. de Reisk. — *La laideur des mots.* Nous distinguons très-bien aussi dans notre langue des mots vilains et sales, à la fois par leur forme et par leur sens. Voir Cicéron, *De l'Orateur*, l. III, ch. XLI, p. 118, édit. in-18 de V. Leclerc, et *Lettre à Pætus*, *Lettres familières*, l. IX, lettre XXII, p. 70. — *Une troisième raison.* Je n'ai pas voulu essayer

Digitized by Google

sième raison pour repousser la théorie sophistique qui nie que les mots soient vilains ; car il n'est pas vrai, comme le prétend Bryson, qu'on peut indifféremment, et sans enlaidir son langage, prendre telle expression pour telle autre, attendu qu'on exprime toujours la même chose. § 18. C'est là une grave erreur ; car tel mot est plus juste que tel autre ; il ressemble davantage à ce qu'il doit rendre, et il met bien plus expressément l'objet sous nos yeux. On peut ajouter que ce n'est pas sous le même point de vue que les mots différents expriment telle ou telle chose ; et, par suite, il faut bien convenir qu'à tel égard l'un est plus beau ou moins beau que l'autre. Les deux mots expriment bien, si l'on veut, le beau ou le laid ; mais ce n'est pas le laid ni le beau absolus ; et il y a toujours de part et d'autre

de préciser davantage les choses ; mais on peut, à son gré, trouver dans ce qui précède deux raisons, et même plus si l'on veut, pour repousser la théorie sophistique. — *Bryson.* C'était un mathématicien, dont Aristote parle dans les *Derniers Analytiques,* l. I, ch. IX, § 1, p. 52 de ma traduction, et *Réfutations des Sophistes,* ch. II, §§ 3 et 5, p. 369. Voir aussi Cicéron, *Lettres familières,* l. IX, lettre XXII ; et Quintilien, *Institutions oratoires,* l. VIII, ch. III, p. 276 et suiv., édition Pottier, 1812. Il paraît, d'après le scholiaste grec, que Bryson complétait sa théorie en disant qu'on ne peut pas plus parler en beaux termes qu'en vilains termes, puisqu'on dit, après tout, la même chose. De cette façon, le sophisme était complet.

§ 18. *C'est là une grave erreur.* On ne peut pas mieux dire. — *L'objet sous nos yeux.* Il y a en effet des mots qui peignent. — *Sous le même point de vue que les mots différents.* J'ai paraphrasé un peu le texte, pour faire mieux saillir la pensée. — *Absolus.* Le texte dit précisément : « ni en tant que beau, ni en tant que laid. » La tournure que j'ai prise a l'avantage d'être plus concise et plus nette, si je ne me trompe ; et elle correspond encore plus clairement avec ce qui suit.

Digitized by Google

du plus et du moins. § 19. Il ne faut donc exprimer les métaphores que sous de belles formes, soit que la beauté tienne au son des mots, soit qu'elle tienne à leur signification, soit que l'image s'adresse à la vue ou à tel autre sens. Il y aura toujours grande différence à dire: « L'aurore aux doigts de rose, » ou « L'aurore aux doigts empourprés,» ou, ce qui serait encore pis, « L'aurore aux doigts rouges.»

§ 20. Dans le choix des épithètes, on peut, comme pour les métaphores, les emprunter au bon côté de la chose ou au mauvais côté. On peut dire en parlant de quelqu'un qu'il a été le meurtrier de sa mère; mais on peut aussi, en prenant la chose sous un meilleur jour, dire qu'il a été le vengeur de son père. C'est là le cas de Simonide. Un vainqueur à la course des mules lui offre une faible somme d'argent; il refuse de faire des vers,

§ 19. *Que sous de belles formes.* Je ne sais pas ce que l'esthétique moderne pourrait ajouter à ces admirables préceptes. — *Soit que l'image s'adresse à la vue.* J'ai un peu développé la concision du texte. — *L'aurore aux doigts de rose.* Image homérique, dont l'antiquité longtemps avant nous appréciait toute la grâce; voir Cicéron, *De l'Orateur*, l. III, ch. XL, p. 114, édit. in-18 de Victor Leclerc. — *Aux doigts rouges.* J'ai tâché de rendre en français la nuance grecque.

§ 20. *Le choix des épithètes.* Il y a dans le texte une répétition que je n'ai pas cru devoir reproduire dans ma traduction. — *Du bon côté de la chose.* J'ai développé ici le texte, où il n'y a qu'une particule qui répond implicitement à cette idée; mais il dit précisément : « aussi au mauvais côté, ou au vilain côté. » Ma traduction me semble s'accorder mieux avec ce qui suit. — *On peut dire.* Ceci peut faire allusion à Euripide, *Oreste*, p. 1606, édit. Firmin Didot. Il se sert des expressions qu'emploie ici Aristote. Il est bien vrai, en effet, qu'on peut dire d'Oreste, qu'il est l'assassin de sa mère; mais on peut dire, d'un autre côté, qu'il est le vengeur de son père. — *Le cas de Simonide.*

Digitized by Google

parce qu'il ne peut en faire, dit-il, pour des animaux, qui ne sont que « des demi-baudets; » mais le personnage lui ayant fait une offre convenable, Simonide s'écrie :

« O filles de coursiers plus légers que les vents. »

Ce n'en étaient pas moins toujours les filles des ânes.

§ 21. On peut encore pour une même chose employer les diminutifs; et le diminutif consiste à atténuer soit le mal, soit le bien. C'est ainsi que dans les Babyloniens, Aristophane se plaît à créer ironiquement des diminutifs : « Orillon pour or; Mantelinet pour manteau; Injuriette pour injure; Maladinette pour maladie. » Mais en ceci, il faut bien prendre garde, et conserver la mesure, dans un sens ou dans l'autre.

Héraclide de Pont, *Républiques*, § 25, rapporte aussi ce fait, *Historicorum Fragmenta*, t. II, p. 219, édit. Firmin Didot. — *Des demi-baudets*. J'ai paraphrasé le mot grec, pour faire mieux sentir l'opposition. — *Le personnage*. D'après Héraclide de Pont, il se nommait Anaxilas.

§ 21. *Pour une même chose*. Ce passage ne dit pas s'il s'agit ici des métaphores ou des épithètes; il est possible que ceci s'applique aux deux; je n'ai pas voulu préciser plus que ne le fait l'original. — *Soit le mal, soit le bien*. Ceci peut se rapporter plus particulièrement au début du paragraphe précédent. — *Les Babyloniens*. Pièce perdue d'Aristophane, Fragment XXII, p. 456, édit. Firmin Didot. — *A créer ironiquement*. Le texte n'est pas aussi explicite. — *Orillon pour or*. J'ai été obligé de forger des mots en français, pour qu'ils correspondissent à ceux d'Aristophane. Il ne paraît pas d'ailleurs que ces mots fussent tous inventés par le grand comique; et Isocrate en rapporte quelques-uns, qu'il attribue à la manie des sophistes de son temps; *Contre les Sophistes*, § 4, p. 190, édit. Firmin Didot. Il semble bien aussi que quelques autres de ces mots étaient en usage pour des orateurs tels que Démosthène. M. Spengel en a réuni plusieurs exemples. Mais il est vrai qu'entre

Digitized by Google

CHAPITRE III.

De la froideur du style; elle peut venir de quatre causes : les mots mal composés, les mots singuliers, les épithètes mal choisies; les métaphores inapplicables; citations de divers auteurs ridicules : Lycophron, Gorgias, Alcidamas, etc.; mot sur une hirondelle.

§ 1. La froideur du style peut venir de quatre causes. La première, ce sont les mots composés. Ainsi, Lycophron parle du ciel « multifacial, » de la terre « grandi-montagneuse; » d'un rivage « strictopasse.» C'est de même que Gorgias appelait le flatteur : « un mendico-artiste,» ou qu'il parlait des « vrai-sermentés, des faux-

Aristophane et Démosthène il y a un demi-siècle tout au moins, et que les locutions inventées par l'auteur comique avaient déjà pu passer dans l'usage.

Ch. III, § 1. *La froideur du style.* Ou « de la diction. » La métaphore de Froideur appartient à l'original, et elle était dès lors dans la langue grecque, comme elle est aussi dans la nôtre. Elle était également latine, et on en trouve de fréquents exemples dans Cicéron, voir l'*Orateur*, ch. XXVI, p. 82, édit. in-18 de Victor Leclerc, *De l'Orateur*, l. II, ch. LXIII, pag. 384. — *Les mots composés.* L'original dit précisément : « Les mots doubles. » — *Lycophron.* Sophiste, dont il est question dans les *Réfutations des Sophistes*, ch. XV, § 16, p. 38 de ma traduction, et *Politique*, IV, ch. V, § 11, p. 153 de ma traduction, 2e édition. Il ne faut pas le confondre avec Lycophron de Chalcis, qui vivait un peu plus tard sous Ptolémée Philadelphe, et qui se rendit si célèbre par l'obscurité de son style; il reste de lui une *Cassandre.* — *Multifacial...., grandi-montagneuse...., strictopasse.* J'ai forgé tous ces mots ainsi que les suivants, afin de rendre autant que possible la physionomie des mots grecs que cite l'original. — *Gorgias.* Voir le petit *Traité sur Gorgias*, ch. V et VI, p. 256 et suiv. de ma traduction. — *Appelait le flatteur.* On peut traduire aussi : « disait le flatteur mendico-artiste, »

Digitized by Google

sermentés. » Alcidamas disait également d'un homme qui avait l'âme pleine de fureur, que son visage devenait « flammi-couleur. » C'est lui encore qui espérait bien que leur ardeur deviendrait « porte-succès, » et qui disait d'une éloquence persuasive qu'elle était « porte-succès » aussi, comme il disait de la plaine des mers qu'elle était : « bleuâtri-colorée. » On prend tous ces mots pour très-poétiques, parce qu'ils sont composés de deux autres mots.

§ 2. Voilà une première cause de froideur dans le style. Une seconde, c'est l'emploi de mots étranges. C'est ainsi que Lycophron appelle Xerxès un homme « colossal ; » pour lui, Sciron est « un homme-fléau. » C'est encore de même qu'Alcidamas nous parle du « déduit » de la poésie, et du « péché de la nature, » et d'un homme

ou le mendiant des muses. — *Alcidamas....., d'un homme....* J'ai réuni en une seule phrase ce qui, dans le texte, en fait peut-être deux. — *Flammi-couleur...*, *porte-succès...*, *bleuatri-colorée.* Même observation que plus haut. — *Pour très-poétique.* C'est la critique qu'on pourrait adresser également à notre Ronsard. Sur Alcidamas, voir plus haut, l. I, ch. XIII, § 2, et l. II, ch. XXIII, § 1.

§ 2. *De mots étranges.* Voir plus haut, ch. I, § 2. — *Un homme colossal.* Je ne crois pas que le mot grec soit plus étrange que celui de notre langue, et je ne trouve pas qu'ici la nuance soit assez marquée. — *Sciron.* Brigand fameux. — *Homme-fléau.* Le texte dit précisément : « Homme-sinnis. » Sinnis, dit-on, était le compagnon de Sciron, et aussi féroce que lui. Cependant la leçon n'est pas ici très-sûre ; et comme Aristote parle de mots étranges, on a pensé, non sans raison, que Sinnis ou Sinis était un ancien mot signifiant Peste ou Désastre. — *Du déduit de la poésie.* J'ai essayé de prendre en français un mot qui fût à peu près aussi étrange et aussi passé d'usage que le mot d'Athurma en grec. Ce mot est employé plusieurs fois par Homère, *Iliade*, chant XV, vers 363 ; *Odyssée*, chant XV, vers 410. — *Du péché de la nature.* L'expression n'est pas aussi étrange en fran-

Digitized by Google

« aiguisé par la fougue intempérante de sa pensée. »

§ 3. Une troisième cause de froideur, ce sont les épithètes ou trop longues, ou déplacées, ou trop nombreuses. Dans la poésie, on peut bien dire « le lait blanc ; » mais dans la prose, les épithètes de ce genre ne sont pas aussi convenables ; et si l'on en abuse, elles fatiguent, et elles montrent clairement qu'elles ne sont que de la poésie. Sans doute cet artifice est bien de mise, et il varie la manière habituelle en donnant au style quelque chose de nouveau et de piquant ; mais le tout est de ne pas méconnaître la mesure ; car c'est alors un bien plus grand défaut que de parler tout simplement. Dans ce dernier cas, on ne fait pas bien ; mais dans l'autre, on fait mal. § 4. C'est là ce qui rend si froides les épithètes d'Alcidamas. A la façon dont il en use, ce n'est pas un assaisonnement ; c'est l'unique aliment, tant ses épithètes sont accumulées, tant elles sont exagérées et

çais que sans doute elle l'était en grec. Voir plus bas, § 6. — *Emporté par la fougue.* Même observation.

§ 3. *Déplacées.* Le texte dit précisément : « inopportunes. » — *Le lait blanc.* Homère se sert plusieurs fois de cette épithète, *Iliade*, chant IV, vers 434, et chant V, vers 902 ; *Odyssée*, chant IX, vers 246. Quoi qu'en dise Aristote, l'épithète n'est pas oiseuse tout à fait, et ce qui l'accompagne la justifie. — *Que de la poésie.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Cet artifice.* Même observation. Quelques manuscrits donnent le pluriel au lieu du singulier ; d'autres donnent le féminin. « Cet artifice » signifie l'emploi des épithètes, dans la mesure où la prose l'admet. — *De nouveau et de piquant.* Le texte dit en un seul mot : « Étranger. » — *Un bien plus grand défaut.... on fait mal.* Tous préceptes excellents.

§ 4. *Assaisonnement.... aliment.* Il y a entre les deux mots grecs une ressemblance presque complète, que je n'ai pu trouver dans notre langue. L'au-

Digitized by Google

trop brillantes. Il ne dira jamais la sueur, mais « la sueur liquide; » il dira non pas, les Jeux Isthmiques, mais « la solemnité des Jeux Isthmiques; » non les lois, mais « les lois reines légitimes des États; » il ne dira pas le musée, mais avec addition, « le musée de la nature; » non le mouvement de l'âme, mais « le mouvement impétueux de l'âme qui s'élance; » il parlera « de la préoccupation de l'esprit qui fronce les sourcils; » il dira d'un orateur non qu'il a de la grâce, mais « qu'il est le dispensateur de la grâce qui charme les cœurs, » et « l'ordonnateur des plaisirs de son auditoire.» Il ne dit pas qu'on a caché quelque chose sous des branches; mais il ajoute sous des branches « prises à la forêt; » il ne dit pas qu'on a couvert le corps, mais « la pudeur du corps; » il nomme le désir, « contre-imitateur » de l'âme. Cette dernière expression a le double tort d'être composée de deux mots, et d'être une addition inutile, qu'il faut laisser à la poésie. Enfin, Alcidamas nous parlera d'un excès de perversité « qui est sortie de toutes les bornes. »

teur fait lui-même ici une sorte de jeu de mots. — *La sueur liquide*. Comme si la sueur pouvait être autre chose. — *Reines légitimes*. J'ai adopté la leçon que donnent quelques manuscrits et quelques éditeurs; mais entre les deux mots grecs, il y a plus de ressemblance qu'entre Lois et Légitimes. Platon, *Banquet*, p. 286, trad. de M. V. Cousin, s'est servi de cette expression; mais il la met dans la bouche d'Agathon, qui est un poëte. L'expression est aussi de Pindare. — *Le musée de la nature*. Ceci reste assez obscur; mais ce ne l'était pas sans doute au temps d'Aristote. — *Le mouvement de l'âme*. J'ai ajouté : « de l'âme. » — *Contre-imitateur*. J'ai dû forger ce mot. — *Qui est sortie de toutes les bornes*. Le texte dit en un seul mot :

Digitized by Google

§ 5. Avec ces belles expressions poétiques, si déplacées dans la prose, on ne fait que rendre le style ridicule et froid ; et la redondance produit l'obscurité. Quand on vient en embarrasser un auditeur qui sait déjà ce dont on lui parle, on couvre de nuages ce qui d'abord était très-clair. On peut bien employer des mots composés, quand on parle de choses qui n'ont pas encore de nom, et que la composition du mot nouveau est régulière, comme le mot Chronotribeîn, qui veut dire perdre son temps. Mais si l'on y revient trop souvent, le style n'est plus que celui de la poésie. § 6. Aussi, cette faculté de doubler ainsi les mots est surtout précieuse pour les auteurs de dithyrambes, qui sont en général très-boursoufflés. Les mots étrangers et singuliers conviennent aux poëtes épiques, parce qu'ils se plaisent à l'éclat et à la recherche, qui surprend. La

« Qui est hors de son siége. »

§ 5. *Ces belles expressions.* J'ai ajouté l'adjectif. — *On ne fait que rendre.* Le texte n'est pas si précis. — *Ridicule et froid.* On ne pourrait pas mieux dire aujourd'hui, et notre goût le plus pur n'est pas plus difficile. — *On couvre de nuages.* Ou « L'on obscurcit. » — *Des mots composés.* Le texte dit simplement : « doubles. » Le mot qui est cité un peu plus bas prouve bien qu'il s'agit de mots composés de deux autres mots. — *Qui veut dire perdre son temps.* J'ai dû paraphraser le mot grec, pour bien rendre le sens de la composition.

§ 6. *Cette faculté de doubler.* La langue grecque a usé sans excès de cette faculté que la nôtre n'a pas ; le sanskrit l'a poussée à l'extrême ; et l'allemand même de nos jours ne sait pas l'employer avec assez de réserve. — *Très-boursoufflés.* Le mot grec est peut-être encore plus dur, et il signifie spécialement : « qui ressemblent au bruit, qui aiment le bruit. » — *Étranges et singuliers.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *A l'éclat et à la recherche qui*

Digitized by Google

métaphore va mieux aux ïambes, dont on se sert aujourd'hui sur le théâtre, ainsi que nous l'avons dit.

§ 7. Enfin, la quatrième cause qui peut donner de la froideur au style, ce sont les métaphores. Il y en a en effet qu'il ne faut pas employer, parce qu'elles sont ridicules, et c'est là ce qui en justifie l'usage dans la comédie; d'autres, parce qu'elles sont trop pompeuses et tragiques; d'autres, parce qu'elles sont obscures et tirées de trop loin. Par exemple, Gorgias nous parle « d'affaires, pâles et sanglantes.» Ou bien il dit: « Tu as semé la honte; tu as moissonné le malheur.» Tout cela est par trop poétique. Alcidamas appelle la philosophie: « Ce boulevard des lois; » et l'Odyssée: « ce beau miroir de la vie humaine,» sans apporter « le moindre déduit » à cette poésie. § 8. Toutes ces expres-

surprend. Les mots grecs sont un peu vagues. — *Aux ïambes.* Ou « aux faiseurs d'Iambes. » — *Ainsi que nous l'avons dit.* Voir plus haut, ch. I, § 2; et dans la *Poétique*, ch. XXIV, § 8, p. 23 et 133 de ma traduction.

§ 7. *Les métaphores.* Peut-être le texte aurait-il dû ajouter : « mal choisies; » car les métaphores convenables peuvent donner au style de la chaleur et de l'éclat. — *Parce qu'elles sont ridicules.* Ou plutôt peut-être : « parce qu'elles provoquent le rire. » — *Trop pompeuses et tragiques.* Et par conséquent, tout l'opposé des métaphores dont on vient de parler. — *De trop loin.* Le texte dit simplement : « De loin. » — *Gorgias.* Platon, dans le dialogue qui porte ce titre, n'a pas attribué, ce semble, ce ridicule au sophiste Gorgias. — *Pâles et sanglantes.* Il y a des manuscrits qui, par le changement d'une seule lettre, disent : « privées de sang, » au lieu de « sanglantes. » L'image est toujours la même, et ne vaut pas mieux. — « *Tu as semé la honte.* » La phrase paraît en français moins prétentieuse et moins ridicule que sans doute elle ne l'est en grec. Voir plus haut, ch. I, § 10. — *Alcidamas.* Voir plus haut, § 1. — « *Le moindre déduit.* » Voir plus haut, § 2. — *A cette poésie.* Sous-entendez : « prétendue. »

§ 8. *Que nous avons dites.*

Digitized by Google

sions ne persuadent pas les auditeurs par les raisons que nous avons dites. C'est aussi un mot qui conviendrait parfaitement à la tragédie que celui de Gorgias à une hirondelle, dont l'ordure était tombée sur lui : « Honte à toi, Philomèle, » s'écria-t-il. Il n'y a pas de honte pour un oiseau, même en poésie. Il n'y en aurait eu que pour la jeune fille que Philomèle était jadis. Ce reproche s'adressait bien à son état passé, mais non à son état actuel.

CHAPITRE IV.

De la comparaison; ses rapports et ses différences avec la métaphore; citations de comparaisons diverses, d'Homère, d'Androtion, de Théodamas, de Platon, de Périclès, de Démosthène, etc.; changement réciproque des métaphores et des comparaisons les unes dans les autres.

§ 1. La comparaison est aussi une métaphore, et la différence qui les sépare est très-légère. Ainsi, quand le poëte dit d'Achille : « Il s'élança comme un lion, » c'est

Dans les considérations précédentes, soit de ce chapitre même, soit de ceux qu'il suit. — *Conviendrait parfaitement à la tragédie.* Ceci est peut-être un peu fort, quoique l'exclamation de Gorgias pût en effet se placer dans une tragédie quelconque; voir Plutarque, *Questions de Banquet*, pag. 872, lig. 28, édit. Firmin Didot. — *Que Philomèle était jadis.* J'ai ajouté ces mots qui complètent la pensée; mais l'auteur eût mieux fait de laisser tout cela de côté. — *Son état passé... son état actuel.* Le texte n'est pas aussi explicite.

Ch. IV, § 1. *La comparaison.* Ou « l'image. » — *Le poëte.* Homère. M. Spengel croit, d'après ce pas-

Digitized by Google

une comparaison ; quand il dit : « Le lion s'avança, » c'est une métaphore. Comme Achille et le lion ont tous deux du courage, le poëte fait une métaphore en qualifiant Achille de lion. § 2. La comparaison peut être employée aussi en prose, mais avec beaucoup de réserve, parce qu'elle appartient à la poésie. Il ne faut en user que comme on use des métaphores, qui ont les avantages que nous avons dits. Voici par exemple des comparaisons. Androtion en parlant d'Idriée disait « qu'il ressemblait aux chiens qu'on vient de détacher » de leur chaîne. » Ils se jettent pour mordre sur tout le monde ; et « Idriée, disait-il, une fois lâché, n'était pas » moins redoutable. » Théodamas comparait « Archida- » mus à Euxène, qui ne saurait pas la géométrie ; » et par réciprocité, il disait « qu'Euxène était un Archidamus » géomètre. » § 3. C'est aussi une comparaison que Pla-

sage, qui ne se retrouve pas identiquement dans notre Homère, qu'Aristote pouvait avoir une édition différente des nôtres ; mais M. Spengel même cite un vers de l'*Iliade*, chant xx, vers 164, qui suffirait à lui seul pour justifier la citation d'Aristote ; car il n'a pas l'air ici de vouloir reproduire textuellement le texte homérique ; il ne fait qu'en indiquer le sens général, qui est fort exact. Quintilien, l. VIII, ch. vi, p. 322, édit. Pottier, 1812, a rappelé la distinction qui est faite ici. — *Fait une métaphore.* Le texte est peut-être plus positif, parce qu'il indique plus clairement l'étymologie même du mot de métaphore, qui signifie Transporter, Transmettre.

§ 2. *En prose.* Le texte dit précisément : « Dans le discours. » — *Avec beaucoup de réserve.* Le texte dit précisément : « peu, » ou « rarement. » — *Qui ont les avantages que nous avons dits.* Voir plus haut, ch. ii, § 9. — *Androtion.* Disciple d'Isocrate, d'ailleurs assez peu célèbre. — *Idriée.* On ne sait pas bien quel est ce personnage, que quelques commentateurs ont pris pour le frère de Mausole, roi de Carie. — *Théodamas...*, *Archidamus...*, *Euxène.* On ne connaît pas autrement ces personnages.

§ 3. *Dans sa République.* L. V,

Digitized by Google

ton fait dans sa République, quand parlant « des lâches » qui dépouillent les morts, il dit qu'ils ressemblent » aux chiens qui mordent la pierre, sans oser s'attaquer » à ceux qui l'ont jetée.» C'est encore une comparaison qu'il fait en disant que « le peuple est semblable à un » pilote vigoureux, mais un peu sourd ; » et que « les vers » des poëtes sont comme les jeunes gens sans beauté ; car » les uns en perdant la fleur de l'âge, et les autres privés » de leur mesure, ne sont plus ce qu'on les croyait. » § 4. Périclès faisait une comparaison quand il disait des Samiens « qu'ils ressemblaient à des enfants qui » prennent leur tartine tout pleurant ; » ou qu'il disait des Béotiens qu'ils ressemblaient « à des chênes verts, qui se « déchirent et se brisent entre eux, » parce que les Béotiens étaient toujours en armes les uns contre les autres. Démosthène aussi comparait le peuple aux passagers qui ont des nausées sur mer. Démocrate faisait

p. 396, trad. de M. V. Cousin. — *C'est encore une comparaison.* Elle est aussi dans la *République*, l. VI, p. 10. — *Et que les vers des poëtes. République*, l. X, p. 248 et suiv. — *La fleur de l'âge.* Qu'on peut appeler aussi dans les jeunes gens : La beauté du diable.

§ 4. *Périclès.* Aucun autre auteur n'a mentionné ce mot de Périclès. Voir Thucydide, l. I, ch. cxv, p. 42, édit. Firmin Didot. On sait d'ailleurs le long siége que Samos soutint contre Athènes, qui croyait châtier une ingratitude en même temps qu'une défection. — *Qui se déchirent et se brisent entre eux.* Il n'y a qu'un seul mot dans l'original. Le bois des chênes verts étant fort dur, on s'en sert comme de coins pour briser et fendre les autres arbres. — *Démosthène.* Quelques commentateurs ont cru qu'il s'agissait de Démosthène, compagnon de Nicias dans l'expédition de Sicile ; mais M. Spengel pense, avec raison ce semble, qu'il s'agit ici de l'orateur. En effet Eschine, contre Ctésiphon, reproche à son adversaire ses comparaisons et les métaphores qu'il emploie ; pag. 110 *et passim*, édit. Firmin Didot.

Digitized by Google

une comparaison en disant « que les orateurs ressem-
» blent assez aux nourrices qui sucent le morceau, et ne
» font que frotter, avec ce qui reste, les lèvres de leurs
» nourrissons. » C'est aussi le mot d'Antisthène sur Céphisodote, qui maigrissait, et qu'il comparait « à l'en-
» cens, qui nous charme de son parfum en se détrui-
» sant lui-même. »

§ 5. Toutes ces expressions peuvent être employées comme des comparaisons, et tout à la fois comme des métaphores. Par conséquent, toutes ces métaphores qui réussissent si généralement peuvent devenir tout aussi bien des comparaisons; et les comparaisons sont également des métaphores, auxquelles il ne manque qu'un mot. Seulement, il faut toujours emprunter la métaphore à la réciprocité, et de manière à appliquer la comparaison et la métaphore l'une à l'autre et à un même genre. Par exemple, si l'on dit que « la coupe est le

— *Démocrate*. Voir sur ce personnage, Plutarque, *Préceptes politiques*, p. 981, lig. 23, édit. Firmin Didot. D'ailleurs, cette comparaison n'était pas absolument nouvelle, et Aristophane s'en sert dans les *Chevaliers*, vers 716, édit. Firmin Didot. Sextus Empiricus la répète pour critiquer les orateurs, *Contre les Rhéteurs*, l. II, § 42, p. 144, édit. de 1842. — *Antisthène*. Philosophe cynique, qui mourut vers 360, c'est-à-dire près de quarante ans avant Aristote. — *Céphisodote*. On connaît plusieurs personnages de ce nom, antérieurs au siècle d'Alexandre. — *Il comparait à l'encens*. Ce mot est très-joli.

§ 5. *Tout à la fois*. J'ai ajouté ces mots ; voir plus haut, § 1. — *Il ne manque qu'un mot*. Le texte n'est pas très-clair; je pense que ceci veut dire que la métaphore n'a pas le mot Comme, qui indique nettement la comparaison. « Auxquelles » se rapporte à Métaphores, et non à Comparaisons. — *De manière à appliquer*. J'ai développé l'original pour le rendre plus clair, et le sens que je donne me semble plus d'accord avec tout le contexte. —

Digitized by Google

bouclier de Bacchus, » il faudra qu'on puisse dire réciproquement que « le bouclier est la coupe de Mars.»

§ 6. Voilà des éléments qui peuvent entrer dans la composition du style.

CHAPITRE V.

De la correction du style; conditions au nombre de cinq : les conjonctions, les mots propres, les mots équivoques, les genres des noms, et enfin les nombres; quelques règles de la ponctuation; critique d'Empédocle, d'Héraclite ; les solécismes, etc.

§ 1. Le premier principe du style est de parler correctement, en grec si c'est votre langue. Pour cela, il y a cinq conditions. D'abord, il faut bien faire attention aux conjonctions, qui doivent être placées selon leur ordre naturel, les unes les premières, les autres ne venant qu'à la suite, comme quelques auteurs le recom-

La coupe est le bouclier de Bacchus. On croit que cette comparaison avait été imaginée par Théognis, poëte dithyrambique; voir la *Poétique*, ch. XXI, § 8, p. 114 de ma traduction.

§ 6. *Voilà des éléments.* Ce petit résumé paraît ici peu utile; et il est possible que ce ne soit qu'une interpolation.

Ch. V, § 1. *Si c'est votre langue.* J'ai dû ajouter ceci pour rendre l'idée générale, et le précepte applicable à toutes les langues, au lieu de la seule langue grecque. Diogène Laërce prête des doctrines toutes pareilles à Zénon de Cittium, l. VII, § 59, p. 172, lig. 15, édit. Firmin Didot. — *Bien faire attention aux conjonctions.* Cette règle peut nous sembler assez singulière dans un traité de rhétorique et dans une théorie de style; mais il ne faut jamais perdre de vue que tout cela était très-neuf du temps d'Aristote, et que du nôtre, c'est bien rebattu et bien vulgaire.

Digitized by Google

mandent. § 2. Ainsi, en grec « Ho men,» et «Égô men» appellent l'une «Ho dé», et l'autre « Égo dé.» Il faut, pour que la mémoire puisse s'en souvenir, que la correspondance établie entre elles ne soit pas rejetée à une trop grande distance, et qu'on ne place jamais une autre conjonction avant la conjonction indispensable ; car ce n'est que bien rarement acceptable et régulier. Ainsi, il ne faut pas dire : « Mais moi, après qu'il m'eut parlé, » car Cléon était venu me prier et me presser, je m'en » allai, les emmenant avec moi.» Dans cette phrase, il y a trop de conjonctions accumulées avant celle qui doit venir et qu'on attend ; il y a trop de choses avant ce complément nécessaire : « Je m'en allai : » et c'est là ce qui fait l'obscurité de la phrase.

§ 3. Après cette première règle de bien ménager les tournures conjonctives, vient cette seconde, de toujours employer le mot propre sans user de périphrases.

§ 4. La troisième consiste à éviter les mots équi-

§ 2. *En grec.* J'ai dû ajouter ceci. — *Rejetée à une trop grande distance.* Cela est vrai dans toutes les langues; et pour la nôtre, par exemple, il arrive quelquefois que la conjonction Donc est un peu trop éloignée, dans la partie de la phrase où elle est placée. — *Mais moi, après qu'il m'eut parlé.* J'ai tâché de rendre l'embarras de la phrase grecque, qui est, comme la mienne, surchargée d'incidents. Il est assez probable que cette phrase n'est pas d'Aristote, et qu'elle est une citation; mais on ne sait à qui elle appartient.

§ 3. *Le mot propre.* C'est une règle excellente, applicable à toutes les langues et à tous les styles. — *Sans user de périphrases.* Le mot grec signifie précisément : « qui sont autour. » Voir Cicéron, *De Divinatione*, l. II, ch. 64, p. 296, édit. in-18 de Victor Leclerc; et *Quintilien*, l. VIII, ch. VI, p. 326 et suiv., édit. Pottier, 1812.

§ 4. *Équivoques et ambigus.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. Peut-être pourrait-on

Digitized by Google

voques et ambigus, qu'on ne doit employer que si l'on ne peut pas préférer les mots contraires. Alors, on a recours à ces mots douteux, comme quand on n'a rien à dire, et qu'on veut néanmoins se donner l'air d'avoir à dire quelque chose. On essaie en ce cas de tourner les choses poétiquement, à la manière d'Empédocle. § 5. Cette longue circonlocution éblouit les auditeurs ; et ils sont dans la perplexité qu'on a souvent en face des devins. Le vulgaire, en entendant leurs déclarations ambiguës, y donne son assentiment aveugle :

« Crésus passant l'Halys doit perdre un vaste empire. »

Comme il y a moins de chances de se tromper en parlant d'une manière générale, les devins ne parlent jamais des choses que très-généralement. C'est comme au jeu de pair ou non, où l'on serait bien plus sûr de réussir en disant toujours ou pair ou non, plutôt qu'en fixant un nombre précis, de même qu'on réussit mieux en

traduire : « Amphibologiques. » — *Que si l'on ne peut pas préférer*. Il aurait fallu dire pourquoi, et préciser les choses un peu davantage. — *Alors*. J'ai ajouté ce mot, pour marquer qu'on se sert, à son corps défendant, de ces mots ambigus. — *A la manière d'Empédocle*. Les fragments qui nous restent d'Empédocle justifient, en effet, assez bien cette critique.

§ 5. *Cette longue circonlocution*. Le texte dit plutôt : « circonvolution, détour. » — *Éblouit*. Le mot grec rappelle l'éclat de la pourpre, qui fait mal aux yeux. — *Dans la perplexité*. Le texte n'est pas aussi précis. — *Crésus passant l'Halys*. Voir Hérodote, liv. I, ch. LIII et CI, pag. 16 et 31, édit. Firmin Didot. — *Doi perdre*. Est-ce son empire, ou celui d'un autre qu'il ruinera? C'est là l'équivoque de l'oracle, que Crésus comprit à son avantage, et qui l'aveugla. — *Générale..., généralement*. Il n'y a point ce rapprochement entre les mots du texte. — *Au jeu de pair*

Digitized by Google

disant seulement que la chose aura lieu, sans préciser le moment. Aussi, les oracles se gardent-ils bien de déterminer l'époque. Tout cela se ressemble beaucoup; et il faut éviter les équivoques, si l'on ne veut pas faire comme les devins.

§ 6. En quatrième lieu, il faut distinguer bien correctement les genres grammaticaux des mots, masculins, féminins, et neutres, comme le faisait Protagoras. Il faut toujours les appliquer régulièrement, et dire par exemple : « Cette femme est venue me trouver ; et » après s'être entretenue avec moi, elle s'est en allée.»

§ 7. Cinquièmement enfin, il faut bien observer les nombres, selon qu'il s'agit de plusieurs personnes, de quelques-unes, ou d'un seul; ainsi l'on dira : « Ces gens sont venus, et ils m'ont frappé.»

ou non. Le texte n'est pas aussi précis; j'ai dû développer tout ce passage pour le rendre plus clair. — *De déterminer l'époque.* Voir Cicéron, *De Divinatione*, l. II, ch. LIV, p. 274, édit. de Victor Leclerc. — *Faire comme les devins.* Le texte n'est pas aussi formel.

§ 6. *Les genres grammaticaux des mots.* J'ai dû développer le texte, qui est très-concis. — *Comme le faisait Protagoras.* Voir les *Réfutations des Sophistes,* ch. XIV, § 2, p. 379 de ma traduction, et la *Poétique*, ch. XIX, § 6, p. 104. — *Et neutres.* Le terme dont se sert le grec n'est pas si précis; et du temps d'Aristote, ces définitions grammaticales n'étaient peut-être pas encore très-bien fixées. — *Cette femme est venue me trouver.* Pour faire mieux sentir la correction de cette phrase, il aurait peut-être fallu mettre en regard la phrase irrégulière qu'elle doit corriger.

§ 7. *Bien observer les nombres.* Tout cela doit nous sembler bien simple; mais, ainsi que je l'ai dit, tout cela, du temps d'Aristote, pouvait paraître bien neuf. — *Ces gens sont venus.* Peut-être ceci est-il une citation; mais on ne sait à qui elle est empruntée; peut-être aussi est-ce un exemple, inventé simplement par l'auteur.

Digitized by Google

§ 8. En général, tout ce qu'on écrit doit être facile à lire et à prononcer, ce qui revient au même. Mais une accumulation de phrases conjonctives produit l'effet tout contraire, de même que le produisent aussi les phrases qu'il est malaisé de ponctuer comme celles d'Héraclite. C'est une affaire de ponctuer comme il faut ses ouvrages, parce qu'on ne voit pas toujours si tel mot se rapporte à ce qui précède ou à ce qui suit. Par exemple, au début de son livre, il dit : « Cette rai-» son qui est vraie, toujours les hommes sont hors d'état » de la comprendre. » On ne voit pas assez nettement s'il faut ponctuer avant ou après, Toujours. § 9. D'autres fois, on fait un solécisme et une faute, en ne donnant pas à deux mots que l'on joint le complément qui leur convient. Par exemple, si l'on dit : « En voyant le bruit et la couleur, » on se trompe ; car Voir n'est pas applicable également aux deux. Mais si l'on dit :

§ 8. *Facile à lire et à prononcer*. Précepte très-délicat et très-pratique, qui atteste une longue et sagace observation. — *De phrases conjonctives*. Le texte n'est pas plus clair ; j'ai craint de le rendre plus précis. — *Comme celles d'Héraclite*. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, l. V, p. 135, édit. de 1779, cite le reste de la phrase d'Héraclite dont il n'y a ici que le début. Sextus Empiricus, l. VII, p. 307, édit. de 1842, la cite également. La réputation d'Héraclite était si bien faite à cet égard qu'on l'avait surnommé le Ténébreux ; mais cette obscurité calculée, à ce qu'il semble, ne tenait pas seulement à une mauvaise ponctuation. Il y a aussi dans la phrase d'Héraclite une variante possible d'orthographe, qui changerait tout à fait le sens de l'expression, en grec. Voir Cicéron, *De Finibus*, l. II, ch. v, p. 104, édit. in-18 de V. Leclerc ; *De Divinatione*, l. II, ch. LXIV, p. 294 ; *De Naturâ Deorum*, l. I, ch. XXVI, p. 98.

§ 9. *On fait un solécisme et une faute*. Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *En voyant le bruit*. On ne voit pas le bruit, on l'entend ; et à l'inverse, on

Digitized by Google

« Percevoir le bruit et la couleur, » l'expression alors est commune et applicable à l'un et à l'autre. § 10. Parfois encore, ce qui rend la phrase obscure, c'est que l'on n'a pas dit dès le début ce qu'il fallait dire, et que l'on intercale ensuite une foule d'idées ; par exemple, quand on dit : « Je devais, après m'être entretenu avec » lui de bien des choses, et comme je le voulais, m'en » aller ensuite. » La phrase est mal construite, parce qu'il fallait dire sur-le-champ : « Je devais partir après m'être » entretenu avec lui, etc. etc. ; » puis ensuite, telles et telles » choses sont arrivées de telle et telle manière, etc. »

CHAPITRE VI.

De la pompe et de l'ampleur du style ; moyens divers de l'obtenir ; de l'éclat du style ; emploi du pluriel au lieu du singulier ; division ou réunion des idées ; citation d'Antimaque ; mots forgés par les poëtes.

§ 1. Pour donner plus de pompe et d'ampleur à ce qu'on dit, on peut prendre la définition du mot au lieu

voit la couleur ; on ne l'entend pas, comme le bruit. — *Commune et applicable.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte.

§ 10. *Parfois encore.* J'ai dû développer tout ce passage pour le rendre plus clair ; il est extrêmement concis, comme tout ce qui précède. — *Quand on dit.* J'ai essayé de faire en français une phrase aussi chargée que la phrase grecque : « Je devais... m'en aller ensuite. » Le précepte, d'ailleurs, est très-bon ; il s'applique à notre langue, tout aussi bien qu'à la langue grecque ou à toute autre. Mais ce n'est plus là précisément une étude de style, c'est plutôt une étude de la pensée. Il est vrai que les deux sujets se touchent de très-près.

Ch. VI, § 1. *Plus de pompe et*

Digitized by Google

du mot lui-même. Ainsi, au lieu de Cercle, on dira : « Une » figure plane terminée par une courbe, dont tous les » points sont à égale distance du centre. » Si l'on veut être concis, on fera tout le contraire ; et l'on prendra le mot au lieu de la définition. Par cette alternative, on évite ce qu'il peut y avoir de part ou d'autre de défectueux ou de déplacé ; si la définition ne convient pas, on prend le mot ; si c'est le mot qui déplaît, on prend la définition. § 2. On peut rendre le style brillant par des métaphores et des épithètes, en laissant de côté tout ce qui sent la poésie. On lui donne plus de relief en prenant le pluriel au lieu du singulier, à la façon des poëtes; ainsi, bien qu'il ne s'agisse que d'un seul port, on dira : « Dans les ports de la Grèce : « ou bien :

« Voici les plis brillants que forme cette feuille. »

§ 3. Parfois, au lieu de réunir les idées, on les sépare

d'ampleur. Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. Le mot d'Enflure étant pris en mauvaise part, je n'ai pas voulu l'employer. — — *Cercle*. Cette définition du cercle est encore celle dont nous nous servons ; mais dans le texte elle est beaucoup plus concise. — *Par cette alternative*... Le texte n'est pas aussi formel. — *De part et d'autre*. J'ai ajouté ceci, et cette addition me paraît justifiée par le contexte.

§ 2. *Le style brillant*. Le texte dit plutôt : « clair ; » mais ce qui suit se rapporte à l'idée de brillant plus qu'à la clarté proprement dite. — *Tout ce qui sent la poésie*. Le texte n'est pas aussi explicite. — *On lui donne plus de relief*. Même remarque. — *Dans les ports de la Grèce*. M. Spengel pense que ceci peut bien faire allusion au vers 740 de l'*Andromaque* d'Euripide, p. 222, édition Firmin Didot. On pourrait citer dans les poëtes une foule d'exemples de ce genre. — *Voici les plis brillants*. Le vers est d'Euripide, *Iphigénie en Tauride*, vers 727, édit. Firmin Didot.

§ 3. *En appliquant la même forme aux deux*. Et par exemple ici, en redoublant la préposition

Digitized by Google

en appliquant la même forme aux deux. Ainsi : « De » cette femme, de la nôtre, » au lieu de dire, simplement : « De notre femme, » avec concision. Parfois, on met des conjonctions ; et si l'on veut être concis, on supprime la conjonction, sans d'ailleurs supprimer la liaison de idées. Par exemple on dit : « Étant allé et m'étant entre- » tenu, » ou bien : « étant allé, m'étant entretenu. » § 4. Le procédé d'Antimaque peut être utile aussi ; et en énumérant tout ce qu'une chose n'est pas, on peut faire comme lui quand il parle du mont Teumesse :

« Il est un petit mont battu de tous les vents. »

Avec cette méthode, il n'y a pas de raison pour s'arrêter jamais. En disant tout ce qu'une chose n'est pas, on peut en dire du bien ou du mal, selon le besoin de sa cause. § 5. C'est de cette façon que les poëtes forgent des mots, et qu'ils disent : « Un chant *décordé*, un chant *délyré* » pour dire un chant qui n'est point accompagné

De. — *De cette femme, de la nôtre.* C'est un artifice dont on use encore très-souvent. — *Sans d'ailleurs supprimer la liaison des idées.* Le texte est moins explicite. — *Étant allé, m'étant entretenu.* Sans conjonction, comme le fameux « Veni, vidi, vici. »

§ 4. *Antimaque.* Poëte, de l'île de Claros, ou de Colophon. Ce même vers est cité par Strabon, l. IX, ch. XXIV, p. 361, édit. Firmin Didot ; Quintilien, *Institut. Orat.*, l. X, ch. I, p. 133, édit. Pottier, 1812, fait l'éloge d'Antimaque ; Cicéron en parle aussi dans le *Brutus*, ch. LI, p. 324, édit. in-18 de Victor Leclerc. — *Teumesse.* Ou Telmesse, en Béotie. — *Avec cette méthode.* Le texte n'est pas aussi formel. — *Selon le besoin de sa cause.* Même remarque.

§ 5. *Forgent.* Le texte dit simplement : « portent, emploient. » Peut-être faut-il entendre aussi que ce sont là des espèces de métaphores que les poëtes se permettent. — *Décordé... délyré.* J'ai forgé ces barbarismes en français. Il est possible qu'en grec les mots ne soient pas aussi irré-

Digitized by Google

d'instruments à cordes ni des sons de la lyre. Ce sont là des expressions privatives; et elles peuvent faire très-bon effet dans les métaphores par ressemblance et proportion. Par exemple, quand on dit encore de la trompette qu'elle est un chant Délyré ou sans lyre.

CHAPITRE VII.

De la convenance du style; ses rapports intimes avec le sujet qu'on traite; style pathétique; avantage oratoire de la convenance du style; manière de faire ressortir les divers caractères et d'atténuer les choses par la forme; indulgence qu'on peut avoir pour l'orateur; citation d'Isocrate, du Gorgias et du Phèdre.

§ 1. Le style sera tout ce qu'il doit être, s'il émeut les passions, s'il observe bien les caractères, et s'il est en un juste rapport avec la réalité dont il traite. Il est en un juste rapport avec le sujet, s'il ne parle ni des choses grandes avec trivialité, ni des choses simples

guliers. — *Pour dire un chant.* J'ai ajouté cette explication, qui m'a paru indispensable. — *Décordé.* Voir plus loin, ch. XI, § 17. — *Des expressions privatives.* Le texte dit simplement : « des privations. » — *Par ressemblance et proportion.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte; voir plus haut, ch. IV, § 5. — *Encore.* J'ai ajouté ce mot. — *Délyré ou sans lyre.* C'est le même mot que plus haut. Il est d'ailleurs employé souvent dans le style tragique; voir l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, vers 144, édit. Firmin Didot.

Ch. VII, § 1. *Tout ce qu'il doit être.* Ou d'un seul mot, comme le texte grec : « convenable; » voir la définition de ce mot grec dans Cicéron, l'*Orateur*, ch. XXI, p. 70, édition in-18 de V. Leclerc. — *S'il émeut les passions.* J'ai un peu développé l'original, pour rendre les idées plus claires. — *S'il observe bien les caractères... en un juste rapport.* Même observation. — *S'il ne parle...* Tous ces préceptes sont

Digitized by Google

avec emphase, et s'il ne prodigue pas au mot le plus ordinaire des ornements inutiles. Quand on n'y fait pas attention, on tombe alors dans le style de la comédie, comme n'y manquait pas Cléophon, qui traitait tout du même ton, et qui vous aurait parlé « d'une auguste figue. » § 2. Le style est pathétique et remue les passions, si, lorsqu'il s'agit d'un outrage, par exemple, le style est celui de la colère. S'il s'agit d'une impiété ou d'une infamie, il faut en parler avec indignation et avec réserve. Si la chose est louable, il faut prendre le ton de l'admiration; si elle est digne de pitié, il faut prendre le ton le plus humble; et de même, pour tous les autres cas. § 3. Le style, quand il est approprié à la chose, a encore cet avantage, qu'il la fait aisément croire; l'esprit de l'auditeur se laisse alors séduire à l'accent de vérité

excellents, et aujourd'hui ils sont tout aussi applicables que dans l'antiquité. — *Au mot le plus ordinaire*. C'est la traduction fidèle du texte; mais au lieu de Mot, c'est Idée qu'il faudrait dire. — *Le style de la comédie*. Le texte dit simplement : « cela devient une comédie. » — *Cléophon*. C'est le poëte tragique de ce nom, qu'il ne faut pas confondre avec l'orateur. Selon Suidas, il restait de lui dix tragédies; il était d'Athènes; voir la *Poétique*, ch. II, § 4, et ch. XXII, § 1, p. 10 et 117 de ma traduction. — *D'une auguste figue*. Le mot d'Auguste est le même qu'Homère emploie pour parler des déesses ou des femmes les plus vénérables.

§ 2. *Est pathétique et remue les passions*. Il n'y a qu'un seul mot dans le texte, que j'ai paraphrasé ici. — *Le plus humble*. Ou, si l'on veut : « le plus doux et le plus bas. » On peut voir, dans Horace et dans Boileau, des conseils tout à fait analogues, qui sont inspirés par le bon sens. La convenance est toujours un des points essentiels du style, qui doit varier avec les divers sujets.

§ 3. *A encore cet avantage*. Le texte n'est pas aussi précis. — *Aisément*. J'ai ajouté ce mot. — *L'esprit de l'auditeur*. Le texte dit simplement : « l'auditeur. » — *Se laisse alors séduire*. Le texte va un peu plus loin et prête à l'auditeur « un paralogisme. »

Digitized by Google

qu'a l'orateur, parce que dans les mêmes circonstances on sentirait ce qu'il sent, et l'on admet avec lui que les choses sont telles qu'il les présente, bien qu'en réalité elles ne soient pas ce qu'il les montre. Aussi, l'auditoire sympathise toujours avec l'orateur qui est pathétique, quoique au fond son discours puisse n'avoir rien de solide. Voilà comment bien des orateurs frappent leur auditoire d'admiration tout en ne faisant que du bruit.

§ 4. Le style peut observer très-bien les caractères et les mœurs, en s'en tenant aux signes extérieurs qui les révèlent. Il y a un style qui répond à chaque genre d'auditeurs et à chaque disposition morale. Par genre, j'entends, par exemple, l'âge selon qu'on s'adresse à un enfant, à un homme mûr, à un vieillard ; à une femme ou à un homme; à un Spartiate ou à un Thessalien. Les dispositions morales sont celles qui font que chacun dans sa vie a en général tel ou tel caractère ; car la vie que l'on mène ne tient pas toujours aux qualités que l'on a. § 5. Si l'orateur sait trouver dans son style les expressions convenables à la disposition particulière

C'est-à-dire que, sur les pas de l'orateur qui l'entraîne, l'auditeur prend le contre-pied de la vérité. — *Sympathise*. C'est le mot de l'original; et même l'expression grecque est encore un peu plus forte. — *N'avoir rien de solide*. Ou plus fidèlement : « ne dit rien. » — *D'admiration*. Ou simplement, « d'étonnement. »

§ 4. *Aux signes extérieurs qui les révèlent*. Le texte n'est pas aussi explicite. — *D'auditeurs*. J'ai ajouté ces mots. — *A un enfant...* Voir, au livre II, l'admirable peinture des trois âges, ch. XIII et suiv. — *Et les dispositions*. Ou « les qualités. » — *La vie que l'on mène*. Cette pensée n'est pas très-claire ; voir Horace, *Lettre aux Pisons*, vers 156, et suivants.

§ 5. *Particulière de l'auditeur*. J'ai ajouté ces mots. — *Les ca-*

Digitized by Google

de l'auditeur, il fera saillir les caractères et les passions; car le rustre et l'homme bien élevé ne disent pas les mêmes choses et ne les disent pas du même ton. Les auditeurs sont toujours remués par ces locutions que les faiseurs de discours emploient à satiété : « Qui ne sait? Tout le monde sait de reste.» L'auditeur alors s'empresse d'acquiescer par fausse honte, afin de ne pas paraître ignorer pour sa part ce que tout le monde sait si bien.

§ 6. Savoir se servir à propos de toutes ces ressources ou les employer hors de propos, c'est une qualité, ou un défaut, qui se retrouve également dans tous les genres. Toutes les fois qu'on a dépassé la mesure, il n'y a pas d'autre remède que le proverbe si connu : « A » chacun, de se reprendre et de se corriger soi-même ; » et alors, il semble que l'orateur dit la vérité, dès que l'on voit qu'il sait se rendre compte de ce qu'il fait.

ractères et les passions. Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *Le rustre et l'homme bien élevé.* Observations d'une exquise justesse, et dont nous pouvons tous les jours vérifier l'exactitude. — *Faiseurs de discours.* L'expression grecque me paraît avoir aussi cette nuance d'ironie. — *Qui ne sait?* Il pourrait bien y avoir ici une allusion à Isocrate, qui emploie, en effet, très-fréquemment ces tournures. — *D'acquiescer par fausse honte.* Le texte n'est pas aussi formel. L'idée, d'ailleurs, est très-juste, et la remarque très-fine. — *Si bien.* J'ai ajouté ces mots.

§ 6. *C'est une qualité ou un défaut.* Le texte n'est pas aussi formel ; mais ce développement m'a paru indispensable. — *Dans tous les genres.* Soit dans les genres oratoires, soit dans les différents genres de style. — *Le proverbe si connu.* Quintilien a commenté le mot même dont se sert ici Aristote, l. VIII, ch. III, p. 301, édit. Pottier, 1812. — *Se reprendre et se corriger soi-même.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *Il semble que l'orateur dit la vé-*

Digitized by Google

§ 7. Un autre soin dans ce cas, c'est de ne pas employer simultanément tous les moyens qui se correspondent; ce qui pourrait vous dérober la confiance de l'auditoire. Par exemple, si les choses qu'on doit dire sont dures, il ne faut pas y ajouter encore par le son de la voix, par l'air de son visage, ni par tous les moyens qu'on peut mettre ainsi d'accord. Si l'on n'a pas cette précaution, on montre sur-le-champ pour chaque chose ce qu'il en est. § 8. Que si l'on prend l'un et qu'on laisse l'autre, on commet la même faute sans s'en apercevoir ; et par exemple, si l'on dit des choses aimables avec dureté, et avec douceur des choses dures, on manque également de convaincre et de toucher ceux à qui l'on s'adresse.

§ 9. Les mots composés, les épithètes nombreuses et les expressions singulières conviennent surtout quand on veut être pathétique. A un orateur que la colère emporte, on pardonne aisément de dire, en parlant d'un malheur « qu'il est immense comme le ciel ; qu'il est

rité. Observation très-fine, comme toutes celles qui suivent.

§ 7. *De ne pas employer simultanément*. L'expression de cette pensée aurait pu être plus claire, développée si elle eût été davantage; mais j'ai dû suivre l'original, qui est un peu trop concis. La suite fait, du reste, comprendre suffisamment ce que l'auteur veut dire. — *Par exemple*. Ceci montre que l'auteur lui-même a senti le besoin d'éclaircir sa pensée. — *Qu'on peut mettre ainsi d'accord*. J'ai paraphrasé l'original.

§ 8. *L'un... l'autre*. Le texte n'est pas plus précis. — *De convaincre..... ceux à qui l'on s'adresse*. Le texte est plus vague.

§ 9. *Singulières*. Le texte dit : « étrangères, » mais dans le sens d'Étranges. — *Immense comme le ciel*. L'expression est d'Isocrate, *Antidose*, § 134, p. 218, édit. Firmin Didot. — *Qu'il est colossal*.

Digitized by Google

colossal. » § 10. On est encore plus sûr d'être excusé quand on a déjà l'oreille de son auditoire, et qu'on l'a transporté d'enthousiasme soit par des éloges, soit par des reproches, soit par des sentiments de fureur ou de sympathie. C'est ce que fait Isocrate dans les derniers mots de son Panégyrique, quand il dit : « La renom- » mée, et le souvenir, etc. ; » ou bien, quand il dit aussi : « Ceux qui ont souffert, etc. » Ce sont là les accents de l'enthousiasme; et les auditeurs les accueillent avec transport, parce qu'ils sont dans le même état d'esprit. § 11. Aussi, ces formes conviennent-elles encore très-bien à la poésie ; car la poésie est un enthousiasme et un souffle divin. Ces procédés doivent être employés, ou dans les conditions que nous venons de dire, ou quand on veut faire de l'ironie, comme Gorgias, ou comme dans le *Phèdre*.

Cette expression est sans doute aussi une critique de quelque auteur, à qui ce mot était familier.

§ 10. *On est plus sûr...* J'ai dû ajouter ceci pour que la consécution des pensées fût plus nette. — *Quand on a déjà l'oreille.* Le texte est ici moins formel. — *Ou de sympathie.* Le texte dit : « d'amitié. » — *Isocrate... De son Panégyrique.* Voir le *Panégyrique* d'Isocrate, pour le premier passage, § 186, et pour le second, § 97, p. 50 et 37, édit. Firmin Didot.

§ 11. *Un enthousiasme et un souffle divin.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte; mais il m'a fallu, pour en rendre toute la force, employer les deux mots que j'ai choisis. — *Dans les conditions que nous venons de dire.* Le texte dit simplement : « ainsi. » — *Gorgias.* Voir la *République* de Platon, l. III, p. 125 et suiv., trad. de M. V. Cousin. — *Dans le Phèdre.* Voir le *Phèdre* de Platon, trad. de M. V. Cousin, p. 38, où Socrate se moque avec grâce de l'enthousiasme dont il se sent saisi malgré lui, dans le bosquet consacré aux Nymphes.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Du rhythme et du style; différence du rhythme dans la prose et dans les vers; excès dans les deux sens; le rhythme héroïque; qualités de l'ïambe; emploi très-utile du pæan trouvé par Thrasymaque; les deux espèces de pæan.

§ 1. Quant à la forme du style, il ne faut pas qu'il soit rhythmé comme les vers ; mais il ne faut pas non plus qu'il soit dénué de tout rhythme. § 2. Trop mesuré, il éloigne la confiance des auditeurs, parce qu'il paraît trop factice, et qu'en même temps il détourne leur attention ; ils n'attendent plus alors que la période semblable à la précédente, et ils ne pensent qu'à ce retour obligé. C'est comme pour les crieurs publics ; quand ils demandent : « Quel est le patron que choisit » l'affranchi ? » Les enfants préviennent la réponse en

Ch. VIII, § 1. *Quant à la forme du style.* Ou « de la diction. » Il s'agit de la forme tout extérieure. Le précepte d'ailleurs est excellent. Mais le rhythme du style peut aussi être compris d'une manière plus générale, et signifier le balancement des phrases entières, au lieu de la quantité prosodique des mots dont on se sert ; voir Cicéron, *l'Orateur*, ch. LVII, p. 168, édit. in-18 de Victor Leclerc.

§ 2. *Trop factice.* On pourrait presque dire : « plaqué, » en remontant à l'étymologie grecque. — *Ils n'attendent plus alors.* J'ai dû paraphraser le texte pour le rendre plus clair; il est très-concis dans tout ce passage. — *Ce retour obligé.* Le texte n'est pas aussi formel. Longin a reproduit les mêmes idées, *Traité du Sublime*, ch. XXXIV, p. 397, trad. de Boileau, édit. de 1825. — *Quand les crieurs publics.* L'usage auquel Aristote fait ici allusion s'explique suffisamment par ce passage. — *Cléon.* Le fameux démagogue, qui était la personnification de toutes les flatteries adressées au peuple.

Digitized by Google

lui criant : « Cléon. » § 3. Si le style est absolument sans rhythme, la phrase ne finit pas. Il faut cependant qu'elle se termine, sans qu'il y ait expressément de mesure ; car ce qui n'est pas complet et n'a pas une juste fin, est toujours désagréable et obscur. Tout se mesure par un nombre ; et le nombre dans la forme extérieure du style, c'est le rhythme, qui fait que les vers aussi sont coupés. § 4. Il faut donc que le discours ait un rhythme, sans avoir précisément de mesure ; car autrement ce serait de la poésie. Mais le rhythme ne doit pas non plus être trop rigoureux ; et il sera tout ce qu'il doit être s'il se renferme dans certaines limites.

§ 5. On peut distinguer, entre les rhythmes, le rhythme héroïque ; il est majestueux et n'a pas l'harmonie qui

§ 3. *Si le style est absolument sans rhythme.* Le texte n'est pas tout à fait aussi explicite. — *Ne finit pas.* C'est en quelque sorte comme un chant qui n'aboutit pas à la tonique ou à la dominante, et qui laisse l'oreille sans la satisfaction complète qu'elle attend. Une phrase mal faite et mal rhythmée est dans le même cas. — *Expressément.* J'ai ajouté ce mot. — *Ce qui n'est pas complet et n'a pas une juste fin.* Il n'y a qu'un seul mot dans l'original. — *Tout se mesure.* L'expression est peut-être bien générale. — *Dans la forme.* Le texte dit De, au lieu de Dans. — *Sont coupés.* C'est l'expression même de l'original ; et cette métaphore très-naturelle se retrouve aussi dans notre langue.

§ 4. *Le discours.* L'étymologie pour ce mot est en grec la même que pour le mot de Diction ou de Style. — *Précisément.* J'ai ajouté ce mot. — *Mais le rhythme.* J'ai développé un peu tout ce passage pour le rendre plus clair. Les préceptes donnés ici sont excellents, et attestent une pratique des choses aussi étendue que délicate. Voir dans *les Problèmes*, section XIX, ch. XXXVIII, p. 920, lig. 29, édit. de Berlin, ce qui est dit du rhythme, et des causes du plaisir qu'il nous cause. Voir aussi Cicéron, *l'Orateur*, ch. LI, p. 150, édit. in-18 de Victor Leclerc ; et *De l'Orateur*, l. III, ch. XLVIII, p. 134.

§ 5. *On peut distinguer.* Tout ce passage a été reproduit et accepté par Cicéron, *De l'Orateur*,

Digitized by Google

convient au ton de la conversation. L'ïambe est précisément la forme du langage ordinaire ; et voilà comment, quand on parle, on fait tout naturellement plus d'ïambes que de tout autre mètre. Mais le style de l'orateur doit avoir de la dignité et dépasser le ton habituel. Le trochée sent trop les danses bouffonnes ; on peut le voir par les tétramètres, qui sont en effet un rhythme sautillant et précipité.

§ 6. Reste le pæan, dont on s'est servi depuis Thrasymaque, sans bien savoir ce qu'il était. Le pæan est un troisième rhythme, qui ne figure qu'après ceux dont

l. III, ch. XLVII, XLIX et LVII, p. 132 et suiv. de l'édit. in-18 de Victor Leclerc. Les analyses de Cicéron sont contradictoires dans quelques détails secondaires. — *Au ton de la conversation.* A laquelle conviennent les ïambes beaucoup mieux que les dactyles et les spondées; voir *la Poétique*, ch. IV, § 13, p. 23 de ma traduction. — *Quand on parle.* Voir *la Poétique*, même passage ; Cicéron, *l'Orateur*, ch. LVI, p. 164, édit. in-18 de Victor Leclerc ; voir aussi Horace, *Art poétique*, vers 81. — Sur les différents mètres, voir Quintilien, *Instit. Orat.*, l. IX, ch. IV, p. 582 et suiv., édit. Pottier, 1812. — *Et dépasser le ton habituel.* L'expression du texte est très-vague, et j'ai dû la paraphraser pour la rendre claire. — *Le trochée.* Composé d'une longue et d'une brève, à l'inverse de l'ïambe, qui est composé d'une brève et d'une longue. — *Les danses bouffonnes.* Le texte dit précisément : « La cordace, » qui était une danse lascive. — *Les tétramètres.* Mesure composée de huit pieds, et où l'on employait surtout les trochées. Voir Cicéron, *l'Orateur*, ch. LVII, p. 170, édit. in-18 de Victor Leclerc. Cicéron d'ailleurs ne reproduit pas très-exactement l'expression d'Aristote, qu'il cite, de même que Quintilien, l. IX, ch. IV, p. 89, édit. Pottier, 1812. — *Sautillant et précipité.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte grec.

§ 6. *Le Pæan.* Pied composé d'une longue et de trois brèves. — *Depuis Thrasymaque.* Quintilien, l. IX, ch. IV, p. 100, édit. Pottier, 1812, dit positivement que c'est Thrasymaque qui inventa le Pæan ou Pæon ; voir sur Thrasymaque, plus haut, ch. I, § 8. — *Sans bien savoir ce qu'il était.* C'est-à-dire, sans bien

Digitized by Google

nous venons de parler. Il est comme trois sont à deux, tandis que, des deux rhythmes qui précèdent, le premier est comme un est à un, et que le second est comme deux sont à un. Après ces deux rapports, vient le rapport des deux tiers ; et c'est précisément le Pæan. § 7. Il faut laisser de côté les deux autres rhythmes, pour les raisons que j'ai indiquées, et aussi parce qu'ils sont poétiques. Mais on peut adopter le Pæan ; car le Pæan se distingue de tous les rhythmes que nous venons de passer en revue, en ce qu'avec lui seul il n'est pas possible de faire des vers. Aussi peut-on l'employer mieux que tout autre sans que l'auditeur s'en doute.

se rendre compte de l'effet qu'il produisait. M. Spengel cite plusieurs exemples de Pæans, empruntés à Isocrate ; mais peut-être Isocrate les a-t-il faits sans intention. — *Comme trois sont à deux.* Les trois brèves du Pæan représentent trois, tandis que la longue qui les précède représente deux brèves ; ainsi le Pæan, décomposé dans ses éléments, a trois temps contre deux, puisque le temps est formé d'une brève. — *Le premier.* C'est-à-dire, le dactyle ou mètre héroïque, ainsi que le spondée, est formé de un contre un, puisqu'il y a d'abord une longue et ensuite deux brèves ou une longue. — *Le second.* C'est-à-dire l'ïambe ou le trochée, où la brève est avant une longue, qui vaut deux brèves, ou après la longue ; c'est donc toujours un contre deux. — *Le rapport des deux tiers.* La valeur de la longue du Pæan, ou Pæon, représente, en effet, les deux tiers des trois brèves qui la suivent. Tous ces détails un peu minutieux attestent jusqu'à quel point était déjà poussé l'art de la diction au temps d'Aristote. Voir Cicéron, *l'Orateur*, ch. LVI, p. 166, édit. in-18 de Victor Leclerc.

§ 7. *Que j'ai indiquées.* Dans le § 5. — *Parce qu'ils sont poétiques.* Le texte dit simplement : « Métriques. » — *De faire des vers.* Il est possible qu'on n'en fît pas du temps d'Aristote ; mais on en a essayé plus tard, à ce que je crois. Sans doute, Aristote a raison de dire qu'on ne se sert pas du Pæan tout seul, de son temps, et qu'on le mêle à d'autres pieds et à d'autres rhythmes. Le texte d'ailleurs n'est pas tout à

Digitized by Google

Les orateurs de nos jours ne se servent donc que d'une seule forme du Pæan, même au début de la période; mais il ne faut pas que la fin de la phrase ressemble à son commencement.

§ 8. Le Pæan a deux espèces, qui sont opposées entre elles; l'une va bien au début de la phrase, et c'est celle qu'on emploie d'ordinaire; ce Pæan a d'abord une longue, et ensuite trois brèves, comme dans ces mots grecs : « Dālŏgĕnĕs, ēitĕ lȳkĭān ; » ou bien comme dans ceux-ci : « Khrȳsĕŏcŏmā hĕcătĕ, pāi dĭŏs. » § 9. La seconde espèce de Pæan a tout au contraire, d'abord trois brèves, et ensuite une longue pour la fin : « Metă dĕ gān hȳdătă t'ōkĕănŏn ēphănĭsĕ nȳx. » Ce second Pæan peut faire une fin de phrase, tandis que la brève,

fait aussi précis que ma traduction. — *Sans que l'auditeur s'en doute.* Parce que son oreille est habituée aux mesures ordinaires du dactyle, du spondée et de l'ïambe ou du trochée ; voir Cicéron, *l'Orateur*, ch. LVII, p. 168, édit. in-18 de Victor Leclerc. — *Les orateurs de nos jours.* Il est possible que ceci fasse allusion à Isocrate spécialement. — *D'une seule forme de Pæan.* Ceci est expliqué par ce qui suit; car le Pæan peut être composé aussi bien, ou d'une longue et trois brèves, ou de trois brèves et une longue. — *Même au début de la période.* Plusieurs commentateurs supposent avec raison qu'il manque ici quelque chose, et que pour compléter la pensée il faudrait ajouter : « ou à la fin de la période. » — *La fin de la phrase.* C'est-à-dire qu'il faut se servir au début d'une des espèces du Pæan, et à la fin, de l'espèce opposée.

§ 8. *Le Pæan a deux espèces.* Voir Cicéron, *De l'Orateur*, l. III, ch. XLVII, p. 132, édit. in-18 de Victor Leclerc. Cicéron approuve tout à fait la théorie et les conseils du philosophe grec. — *Comme dans ces mots grecs.* J'ai dû ajouter ceci, et j'ai marqué la quantité. — *Dalogenes.* Ou Delogenes, selon quelques manuscrits. On doit croire que c'est le commencement d'un vers de quelque poëte inconnu.

§ 9. *La période boiteuse.* C'est l'image du texte, qui n'est peut-

Digitized by Google

qui est incomplète, rend la période boiteuse. Il faut terminer la phrase par une longue, qui finit tout, et faire bien voir que la phrase est close non pas seulement par la ponctuation du copiste, ou par le paraphe, mais bien par le rhythme.

§ 10. En résumé nous avons montré, que le style doit avoir un rhythme qui plaît, loin d'être dénué de rhythme; et nous avons indiqué quels sont les mètres qui peuvent lui donner le rhythme le plus convenable.

CHAPITRE IX.

Du style continu et du style condensé; exemples divers; citation de Sophocle; des différentes espèces de période, simple ou composée; phrases trop courtes ou trop longues; citation de Démocrite de Chios; citations de longues périodes et d'antithèses; espèces diverses de l'antithèse, au début de la phrase ou à la fin; assonnances; antithèses fausses. Citation de la *Rhétorique à Théodecte*; citation d'Épicharme.

§ 1. Le style ne peut être nécessairement que de deux

être pas très-juste, puisqu'il s'agit d'une chose qu'on entend, et non d'une chose qu'on voit. — *Ponctuation du copiste.* Je ne suis pas sûr d'avoir ici bien compris le texte, qui est un peu vague. — *Ou par le paraphe.* Même observation. Le paraphe termine tout, puisqu'on le met d'ordinaire à la fin des choses comme signature et témoignage. Voir Cicéron, *De l'Orateur*, l. III, ch. XLIV, p. 126, édit. in-18 de Victor Leclerc; et Isocrate, *De l'Antidose*, § 59, p. 208, lig. 20, édit. Firmin Didot.

§ 10. *En résumé.* Ce résumé partiel est exact. — *Du rhythme qui plaît.* Il n'a été question ici que du rhythme purement métrique; il a sans doute son importance; mais il y a le rhythme plus profond du balancement et de la coupure des idées et des périodes.

Ch. IX, § 1. *De deux façons.*

Digitized by Google

façons : ou continu et uni par les conjonctions, comme le sont les préludes des Dithyrambes, ou bien condensé et pareil aux antistrophes des vieux poëtes. § 2. Le style continu est le style ancien : « Voici l'exposition de l'histoire d'Hérodote de Thurium. » Jadis tout le monde avait ce style ; mais aujourd'hui peu d'auteurs l'ont conservé. Par continu, j'entends donc une phrase ou une idée qui n'a pas de fin par elle-même, et qui ne s'arrête qu'avec le sujet même qu'on expose. Ce style est

J'ai pris cette tournure pour que la pensée fût plus nette. — *Continu.... condensé.* On verra par les explications qui suivent ce que l'auteur entend par là. — *Que des conjonctions.* Il faut entendre ici le mot de Conjonctions dans un sens plus large que le sens purement grammatical. — *Les préludes.* Je ne suis pas sûr que ce soit là le sens bien exact du mot grec ; mais on ne sait pas au juste ce qu'étaient les « anaboles, » les Rejets, des Dithyrambes ; peut-être était-ce une répétition de la fin de la strophe précédente dans la strophe suivante. Par la fin de la phrase, on voit que les anaboles devaient être opposées aux antistrophes.

§ 2. *Hérodote de Thurium.* Hérodote était d'Halicarnasse, comme il le dit lui-même en commençant son ouvrage ; mais il avait émigré avec bien d'autres colons d'Halicarnasse à Thurium ; voir Strabon, liv. XIV, ch. II, § 16, p. 560, 32, édit. Firmin Didot. Cette erreur d'Aristote est assez singulière ; mais M. Spengel pense qu'on ne doit pas en inférer qu'Aristote eût une autre édition d'Hérodote que la nôtre ; selon lui, c'est une simple méprise de mémoire, comme, un peu plus bas, un vers d'Euripide est attribué à Sophocle, § 4. La citation du début d'Hérodote n'est pas non plus parfaitement exacte. — *Une phrase ou une idée.* Il n'y a qu'un mot dans le texte. — *Qui n'a pas de fin par elle-même.* C'est-à-dire, où la phrase qui suit est enchaînée étroitement à celle qui précède. Mais on ne voit pas que ce soit là le style d'Hérodote. Il y a sans doute dans ces idées et ces théories quelque nuance délicate qui nous échappe. D'ailleurs, il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas ici du style en général, ni d'une continuité qui s'étendrait d'un bout de l'ouvrage à l'autre, mais seulement de l'enchaînement de diverses phrases, qui concourent toutes ensemble à rendre une seule idée, tandis

Digitized by Google

désagréable, comme tout ce qui est sans fin ; car on aime voir une fin en tout ce qu'on fait. C'est là aussi d'où vient qu'aux tournants les coureurs sont tout essoufflés et ne se soutiennent plus, tandis qu'auparavant ils ne sentent pas leur fatigue, tant qu'ils peuvent apercevoir le but. Voilà l'effet que produit le style continu.

§ 3. Ce qui constitue le style condensé, ce sont les périodes ; et par période, j'entends une phrase qui a par elle-même un commencement et une fin, et qui est d'une dimension facile à embrasser. C'est une phrase qui plaît et qui instruit aisément. Elle plaît, parce qu'elle est tout l'opposé d'une phrase sans fin ; et alors l'auditeur croit toujours saisir quelque chose, parce qu'il y a toujours pour lui quelque chose qui finit. Mais ne rien pressentir, ne voir finir rien, c'est un vrai désagrément. La phrase vous instruit et se fait aisément comprendre, parce qu'on la peut retenir sans peine.

que d'autres phrases offrent par elles-mêmes un sens entier et complet. Il faudrait donc peut-être dire : « le style continu, ou périodique, et le style haché. » Voir, sur le mot de Style, ce que j'ai dit plus haut, ch. I, § 3. — *Comme tout ce qui est sans fin.* Remarque très-délicate. — *Les coureurs sont tout essoufflés.* Même observation.

§ 3. *Ce sont les périodes.* Aujourd'hui, nous dirions presque le contraire. La période a toujours pour nous quelque chose d'un peu prolixe et de trop développé, tandis que par période Aristote semble comprendre ici une phrase courte et concise, se suffisant à elle-même. — *Facile à embrasser.* Pour rendre toute la force du mot grec, il faudrait ajouter : « d'un coup d'œil ; » mais il s'agit ici de l'oreille plus encore que de l'œil ; voir *la Poétique*, ch. VII, § 5, p. 42 de ma traduction. — *Et qui instruit.* Ou « qui est facile à comprendre. » — *Vous instruit et se fait aisément comprendre.* Il n'y

Digitized by Google

§ 4. Cela tient à ce que le style à périodes a un nombre ; et le nombre est ce qu'il y a de plus facile à se rappeler. C'est ce qui fait qu'on retient les vers bien plus aisément que la prose ; ils ont un nombre qui les mesure. Il faut avoir soin de faire finir la période avec la pensée, et de ne pas la couper court, comme dans les ïambes de Sophocle :

« Calydon, ce pays des terres de Pélops.... »

En divisant ainsi les choses, on peut faire croire à l'auditeur tout le contraire de ce qu'on veut dire ; et par exemple, le vers qu'on vient de citer donne à penser que Calydon fait partie du Péloponnèse.

§ 5. La période peut avoir plusieurs membres, ou être simple. La période à plusieurs membres est celle qui est

a qu'un seul mot dans le grec.

§ 4. *Le style à périodes.* C'est-à-dire, à phrases courtes et concises, se suffisant chacune à elles-mêmes. — *Un nombre.* Ou un rhythme ; mais le rhythme s'adresse plus particulièrement aux vers. — *C'est ce qui fait....* Observation vraie, qui était neuve au temps d'Aristote. — *Que la prose.* Le texte n'est pas aussi précis ; mais le mot dont il se sert marque mieux l'opposition de la prose à la poésie. — *Iambes de Sophocle.* Le scholiaste grec a remarqué que ce vers est d'Euripide et non de Sophocle. Aristote a peut-être fait une erreur ; mais on peut croire aussi, avec M. Spengel et d'autres commentateurs, que le nom de Sophocle aura été substitué par quelque copiste. Ce vers, le premier seulement de la période complète, est du *Méléagre* d'Euripide ; voir les *Fragments*, I (518), p. 745, édit. Firmin Didot. Lucien cite également ces vers dans le *Banquet* ou les *Lapithes*, ch. 25, p. 727, édit. Firmin Didot. — *En divisant ainsi les choses.* Voir les *Réfutations des Sophistes*, ch. IV, § 6, p. 342 de ma traduction. — *Tout le contraire de ce qu'on veut dire.* Le texte n'est pas aussi explicite.

§ 5. *La période peut avoir... la période a.* Le texte grec ne se sert pas, comme ma traduction,

Digitized by Google

achevée et qui même peut être divisée, et qui reste facile à prononcer tout d'une haleine, dans sa totalité, et non par sa division seule, comme celle que je viens de rappeler. Un membre d'une période, c'est une de ses parties. J'entends par période simple celle qui n'a qu'un membre. Les membres non plus que les périodes ne doivent être ni écourtés, ni trop longs. § 6. Une phrase trop courte fait à tout moment broncher l'auditeur. Quand il se porte encore avec élan à ce qui doit suivre, et qu'il attend le complément dont il a déjà la mesure et la limite en lui-même, il faut bien, quand tout à coup on le rejette en arrière en cessant de parler, qu'il soit heurté et qu'il bronche, comme il le ferait contre un obstacle imprévu. § 7. Que si la phrase est trop longue, elle fait que l'auditoire vous laisse en

d'un seul et même mot; mais j'ai cru qu'en conservant une expression identique, la pensée serait plus claire. — *Peut être divisée.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Tout d'une haleine.* J'ai dû ajouter ceci pour rendre toute la force de l'expression grecque. — *Comme celle que je viens de rappeler.* Le texte n'est pas aussi formel. — *Une de ses parties.* Le sens serait encore rendu plus exactement en disant : « une de ses deux parties. » Mais la période peut avoir plus de deux membres. Voir Quintilien, *Institutiones oratoriæ*, l. IX, ch. IV, p. 111 et suiv., édit. Pottier, 1812. — *Celle qui n'a qu'un membre.* Ceci semble en contradiction avec ce qui précède, et il n'est pas facile de concilier ces deux passages. — *Écourtés.* Le texte dit positivement : « en queue de rats. »

§ 6. *A tout moment.* Ou, « bien souvent. » — *Broncher.* C'est la force de l'expression grecque. — *Avec élan.* Même remarque. — *Le complément.* L'original dit « la mesure. » — *Déjà.* J'ai ajouté ce mot. — *La mesure et la limite.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *Qu'il soit heurté et qu'il bronche.* Dans tout ce passage, j'ai un peu développé l'original, qui est trop concis.

§ 7. *Que si la phrase est trop longue.* Tous ces préceptes sont excellents et de la plus grande utilité pratique; ils supposent de

Digitized by Google

route, comme dans une promenade, les marcheurs qui dépassent le terme fixé laissent derrière eux leurs compagnons attardés. Tout de même, des périodes trop prolongées arrivent à être un vrai discours, et elles ressemblent à ces préludes interminables des Dithyrambes.

§ 8. C'est le reproche que Démocrite de Chios adressait en plaisantant à Ménalippide, qui avait fait des préludes au lieu d'Antistrophes :

« On se fait mal à soi quand on fait mal aux autres;
» Un long prélude en vers est le plus grand des maux. »

Cette critique peut tout aussi bien s'appliquer à ceux qui font les membres de la période plus longs qu'il ne faut. Il est vrai, d'un autre côté, que, si les membres sont trop courts, il n'y a plus de période, et l'auditeur est entraîné tête baissée.

§ 9. La période qui a plusieurs membres est ou di-

bien longues et bien délicates études. — *Vous laisse en route.* J'ai encore légèrement paraphrasé tout ce passage. — *Les marcheurs qui dépassent le terme fixé.* Le texte dit précisément : « *qui infléchissent* en dehors de la route. » — *Attardés.* J'ai ajouté ce mot. — *Arrivent à être un vrai discours.* Le texte n'est pas aussi formel. — *Ces préludes.* Voir plus haut, § 1. — *Interminables.* J'ai ajouté ce mot.

§ 8. *Démocrite de Chios.* Est-ce un autre personnage que Démocrite d'Abdère? C'est assez probable; voir M. Mullach, *Fragments de Démocrite*, p. 91. — *Ménalippide.* On ne sait qui est ce personnage. — *On se fait mal à soi.* Le vers est d'Hésiode, *Les Œuvres et les Jours*, vers 263, édit. Firmin Didot. — *Un long prélude en vers.* C'était sans doute une parodie que faisait Démocrite. — *Cette critique.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Il est vrai.* Même remarque. — *Tête baissée.* L'expression grecque a bien toute cette force.

§ 9. *Opposée.* C'est le sens exact du mot grec; mais peut-être eût-il été mieux de dire : « antithétique, » conformément à ce qui

Digitized by Google

visée ou opposée. Elle est divisée comme dans cette phrase : « Je me suis bien des fois étonné que ceux qui » ont provoqué ces réunions solennelles et qui ont » établi les jeux gymniques... » Elle est opposée, lorsque, dans chacun des deux membres, le contraire est rapproché de son contraire, ou qu'une même idée est jointe aux deux contraires à la fois. § 10. Ainsi l'on dit : « Ils ont également servi et ceux qui sont restés et ceux » qui les ont suivis; aux uns, ils ont donné plus de terres » qu'ils n'en possédaient jadis ; aux autres restés dans » la patrie, ils en ont laissé autant qu'il leur en fallait. » Les contraires dans cette phrase, ce sont : « Restés et Qui » les ont suivis ; Plus de terres et Autant qu'il en fallait. »

§ 11. Dans cette autre phrase : « Soit à ceux qui ont » besoin de faire fortune, soit à ceux qui veulent jouir » de la fortune qu'ils ont, » Faire fortune, Jouir de la fortune sont opposés. § 12. Voici d'autres oppositions : « Il se voit bien souvent dans ces conditions que ce sont » les gens prudents qui échouent, et que ce sont les

suit. — *Je me suis bien des fois étonné.* C'est le début du *Panégyrique* d'Isocrate, p. 24, édit. Firmin Didot.

§ 10. *Ils ont également servi. Panégyrique* d'Isocrate, § 35, p. 29, édit. Firmin Didot. — *Les contraires dans cette phrase.* J'ai un peu développé le texte, qui est encore ici très-concis.

§ 11. *Soit à ceux qui ont besoin.* Isocrate, *Panégyrique*, § 41, p. 29, édit. Firmin Didot. — *Sont opposés.* L'original dit : « contraires. » Cette phrase d'Isocrate n'est pas ici très-exactement reproduite. Faire fortune, Jouir de la fortune, ne sont pas très-opposés l'un à l'autre ; mais les termes grecs ne le sont pas davantage.

§ 12. *Voici d'autres oppositions.* Le texte n'est pas aussi explicite. — *Il se voit souvent.* Isocrate, *Panégyrique*, § 48, p. 30, édit. Firmin Didot. La citation, d'ailleurs, n'est pas très-exacte ;

Digitized by Google

» audacieux qui réussissent. — Ils obtinrent sur-le-
» champ le digne prix de leur valeur, et bientôt ils
» conquirent la domination des mers. — Il fit navi-
» guer ses armées sur la terre ; il les fit marcher à pied
» sec sur la mer, en jetant un pont de bateaux sur l'Hel-
» lespont, et en perçant le mont Athos. — La nature
» les a faits citoyens de la même ville, et la loi les
» prive de leur droit de cité. — Les uns ont péri mi-
» sérablement ; les autres se sont couverts de honte en
» se sauvant. — En particulier, nous avons bien des
» barbares pour domestiques ; en politique, nous souf-
» frons avec indifférence que beaucoup de nos alliés
» soient esclaves. — Ou les posséder durant notre vie,
» ou les laisser après notre mort.» § 13. Enfin, c'est une opposition que faisait un orateur devant le tribunal en disant de Pitholaüs et de Lycophron : « Ces gens-là vous
» achetaient chez eux ; et les voilà qui viennent se ven-
» dre chez vous. »

ce n'est qu'un à peu près. — *Ils obtinrent sur-le-champ.* Isocrate, *Panégyrique*, § 72, p. 34, édit. Firmin Didot. — *Il fit naviguer.* Id., § 89, p. 36, ibid. — *La nature les a faits.* Id., § 105, p. 39, ibid. — *Les uns ont péri.* Id., § 149, p. 45, ibid. — *En particulier.* Id., § 181, p. 50, ibid. — *Ou les posséder.* Ibid., § 181, p. 50, ibid.

§ 13. *De Pitholaüs et de Lycophron.* On pense qu'il s'agit ici des deux frères de Thébé, femme d'Alexandre de Phères. Sur les instances de leur sœur, ils tuèrent le tyran, s'emparèrent du pouvoir et furent longtemps en lutte contre Philippe. On ne sait pas précisément à quel fait Aristote fait ici allusion ; voir Diodore de Sicile, l. XVI, ch. XIV, p. 76, édit. Firmin Didot. Il est à présumer d'après ce passage que Pitholaüs et Lycophron, après avoir fait la guerre aux Athéniens, et avoir acheté plus d'un orateur populaire, en avaient été réduits à venir implorer eux-mêmes le secours de la République, non sans quelque humiliation.

Digitized by Google

§ 14. Toutes ces expressions produisent l'effet que nous avons signalé. Cette tournure ne laisse pas que de plaire, parce que les contraires sont tout ce qu'il y a de plus facile à comprendre, et qu'ils sont d'autant mieux compris qu'on les rapproche davantage l'un de l'autre. Il faut ajouter que cette tournure ressemble à un syllogisme, attendu que la réfutation consiste à réunir les contraires.

§ 15. C'est donc là précisément ce qu'on appelle une antithèse. On la distingue en antithèse par égalité quand les membres sont égaux, et en antithèse par similitude quand chacun des deux membres se terminent d'une manière semblable. § 16. Ces analogies ne peuvent être nécessairement qu'au début ou à la fin. Au début, elles portent toujours sur des mots entiers ; mais à la fin de la phrase, elles peuvent ne porter que sur les dernières syllabes, soit en prenant les terminaisons d'un même mot, soit en répétant le mot lui-même. Voici des exemples de l'antithèse au début

§ 14. *Que nous avons signalé.* Voir plus haut, ch. VIII, § 3. — *Il faut ajouter.* Il semble que ceci pourrait bien être une interpolation. — *A réunir les contraires.* Ce serait plutôt à Opposer qu'il faudrait dire ; car on ne veut pas précisément réunir les contraires dans la réfutation ; on veut surtout les mettre en regard pour détruire l'un des deux. — *Les contraires.* Le texte dit précisément : « les opposés. »

§ 15. *Quand les membres sont égaux.* L'expression est peut-être insuffisante, et ce qui suit ne l'éclaircit pas. C'est sans doute une antithèse, ou ce sont deux phrases entières qui sont opposées l'une à l'autre. — *Par similitude.* Le contraste prouve qu'il s'agit ici de simple ressemblance de sons, de simples assonnances ; ce n'est pas là, à vrai dire, une antithèse, si ce n'est peut-être pour l'oreille.

§ 16. *Au début ou à la fin.*

Digitized by Google

de la phrase : « Un champ qui n'était pas un champ, » c'est tout ce qu'il en a eu ; » ou bien on dit :

« Vaincus par les présents, émus par les prières. »

Voici des exemples de l'antithèse à la fin de la phrase : « Si de cet enfant, un tel n'est pas le père, du moins » il l'a fait faire. — Dans de grandes défiances, dans de » petites espérances. » § 17. Voici l'antithèse à la fin de la phrase, soit avec le cas différent d'un même mot : « Jugé digne d'une statue en airain, il ne vaut pas » même une obole d'airain ; » soit avec le même mot répété : « Quand il vivait, tu en disais du mal ; et main-

Sous-entendu : « De la phrase, » comme la suite le prouve. — *Entiers.* J'ai ajouté ce mot, afin de mieux marquer l'opposition. — *De la phrase.* J'ai ajouté ces mots, que confirme le contexte. — *Un champ qui n'était pas un champ.* J'ai essayé de rendre par cette répétition le jeu de mots qui est dans l'original. M. Spengel en cite un presque pareil dans Xénophon, *Cyropédie*, l. VIII, ch. III, § 37. Le mot est le même, sauf le déplacement d'une consonne. — *Vaincus par les présents.* C'est un vers d'Homère, *Iliade*, ch. IX, v. 526, dans le discours de Phœnix à Achille. Il y a dans ce vers une consonnance, que je n'ai pas pu rendre dans notre langue aussi forte qu'elle l'est en grec, pour les deux mots que j'ai traduits par Vaincus et Émus. — *De la phrase.* J'ai ajouté ces mots. — *Si de cet enfant...* On ne sait à qui rapporter cette citation, imaginée peut-être par l'auteur lui-même. — *Père... faire.* Dans le texte, la similitude des mots est bien plus forte ; je n'ai pu la rendre tout à fait en notre langue. — *Défiances... espérances.* Même observation.

§ 17. *Avec le cas.* Dans cette antithèse, la phrase grecque oppose un adjectif à un substantif ; et il y a entre eux la différence d'une consonne de plus au premier qu'au second. Je n'ai pas pu rendre cette nuance dans notre langue ; elle eût été rendue si j'avais pu dire : « une statue cuivreuse... une obole de cuivre. » Mais j'ai dû forcément rejeter une identité de mot, que l'original réserve pour l'exemple suivant. — *Le même mot répété.* En effet, il y a répétition : « du mal... du mal. » Démétrius de Phalère, ch. XXVI, § 1, p. 267, *Rhetores*

Digitized by Google

» tenant qu'il est mort, tu en écris du mal. » Parfois, l'identité de son ne porte que sur une seule syllabe : « Ton déplaisir a donc été bien vif de voir un homme » qui était oisif. » § 18. Parfois aussi, toutes ces conditions se rencontrent ensemble, et il y a tout à la fois, dans une même période, antithèse par égalité, et par similitude de terminaison. J'ai du reste énuméré presque tous les débuts possibles des périodes dans la *Rhétorique à Théodecte*. Mais on peut faire aussi de fausses antithèses, comme celle qu'on trouve dans ce vers d'Épicharme :

« Tantôt j'étais près d'eux ; tantôt j'étais chez eux. »

græci, III, édit. 1856, de M. Spengel, cite ce même exemple et reproduit le passage d'Aristote. — *Bien vif... oisif.* La consonnance n'est pas plus marquée en grec.

§ 18. *La Rhétorique à Théodecte.* Ce passage ne suffit pas pour affirmer d'une manière absolue que la *Rhétorique de Théodecte*, ou *à Théodecte*, soit un ouvrage d'Aristote ; cependant cette conjecture paraît très-probable. Mais comme Théodecte était disciple d'Aristote, le maître ici peut bien citer l'ouvrage de son élève inspiré sans doute par lui. Valère Maxime, l. VIII, ch. XIV, § 3, a bâti sur cette citation d'Aristote une petite histoire qui paraît peu vraisemblable, comme le remarque M. Spengel. Quintilien, *Institutiones oratoriæ*, l. II, ch. XV, p. 161, édit. Pottier, 1812, hésite, et il ne sait si le livre qui existait encore de son temps est d'Aristote ou de Théodecte. Diogène Laërce, dans son *Catalogue*, l. V, p. 116, l. 35, édit. Firmin Didot, énumère une introduction à (la *Rhétorique*) l'*Art* de Théodecte. — *Ce vers d'Épicharme.* Démétrius de Phalère, ch. XXIV, p. 266, édit. de M. Spengel, *Rhetores græci*, t. III, emprunte cet exemple à Aristote ; mais il cite le vers d'Épicharme plus correctement que les manuscrits ordinaires. — *Près d'eux... chez eux.* J'ai tâché de montrer cette fausseté de l'antithèse par l'identité presque complète de l'expression. Voir les *Fragments d'Épicharme*, v. 261, p. 144, édit. Firmin Didot.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Des expressions brillantes; du plaisir que l'on a toujours à apprendre quelque chose; avantage de la métaphore et de la comparaison; inconvénients de la vulgarité; choix des enthymèmes; citations de Périclès, de Céphisodote, d'Iphicrate, de Diogène, etc., etc.

§ 1. Après les détails qui précèdent, il nous faut dire d'où viennent les expressions élégantes et qui marquent. Les trouver est le privilége d'une nature heureuse ou d'une longue pratique; mais les exposer, est une partie essentielle de la présente étude. Parlons-en donc, et énumérons-les. § 2. Mais posons tout d'abord ce principe. Apprendre sans peine est un plaisir très-naturel à tout le monde; or les mots ont une signification; et ceux qui nous apprennent le plus nous sont aussi les plus agréables. Mais les mots étranges nous

Ch. X, § 1. *Élégantes*. Le texte dit précisément: « urbaines, de la ville,» opposées sans doute, comme plus haut, au langage des rustres, de gens de campagne; voir plus haut, l. II, ch. XXI, § 11. — *Et qui marquent*. Ou « qui deviennent célèbres.» — *Le privilége*. Le texte n'est pas aussi précis. — *D'une longue pratique*. J'ai ajouté l'épithète, pour rendre toute la force du mot grec, qui est un verbe au participe passé. — *Essentielle*. J'ai ajouté ce mot; voir Cicéron, *De l'Orateur*, l. II, ch. LIV, p. 354, édit. in-18 de Victor Leclerc; et Quintilien, *Institut. orat.*, l. VI, ch. III, p. 139 et suiv., édit. Pottier, 1812.

§ 2. *Apprendre sans peine est un plaisir*. Ceci rappelle le début de la *Métaphysique*, où les plaisirs de la science sont célébrés avec tant de profondeur et de simplicité. — *Qui nous apprennent le plus*. Le texte n'est pas aussi précis. — *Les mots étranges*. Voir plus haut, ch. 3, § 6, où l'auteur se sert du même mot. Ce seraient, en quelque sorte, des

Digitized by Google

sont inconnus, tandis que nous savons les mots propres de la langue ordinaire. C'est là le grand avantage de la métaphore. Quand on nous dit, par exemple, que « la vieillesse est une paille desséchée, » on nous donne une science et une notion par le moyen du genre auquel on rattache la vieillesse ; car la vieillesse et le chaume ont également perdu leur fleur et leur éclat. § 3. Les comparaisons qu'emploient les poëtes produisent le même effet que la métaphore ; et quand elles sont bien choisies, c'est une élégance. En effet, la comparaison, comme je l'ai dit un peu plus haut, n'est qu'une métaphore avec une légère addition. Aussi plaît-elle un peu moins; elle est plus développée; elle ne dit pas directement ce qu'est la chose, et ce n'est pas là non plus ce que cherche l'esprit. § 4. Ainsi donc, les expressions et les enthymèmes élégants et de bon goût sont ceux qui nous procurent une connaissance rapide des choses ; et voilà comment les enthymèmes trop vulgaires ne réussissent pas. J'entends ici par Vulgaires ce que

idiotismes personnels, des locutions individuelles. — *Les mots propres*. Opposés aux mots singuliers. — *La vieillesse est une paille desséchée*. Ceci fait allusion sans doute au vers d'Homère, *Odyssée*, ch. XIV, v. 214, où Ulysse parlant de lui-même dit qu'à la paille on peut voir ce que fut jadis le blé. — *Une science et une notion*. Il y a aussi deux mots dans le texte grec. — *Leur fleur et leur éclat*. Il n'y a qu'un seul mot dans l'original.

§ 3. *Un peu plus haut*. Voir plus haut, ch. IV, §§ 1 et suiv. — *Une légère addition*. Qui consiste en une simple conjonction, qui indique qu'on va faire une comparaison. — *Directement*. J'ai ajouté ce mot pour rendre la force de l'expression grecque. — *L'esprit*. Le texte dit précisément : « l'âme. »

§ 4. *Elégants et de bon goût*. Il n'y a qu'un mot dans le texte. — *Vulgaires*. Mot à mot : « superficiels. » Peut-être pourrait-on dire

Digitized by Google

tout le monde sait de reste, et ce qui ne provoque aucun travail de l'esprit. § 5. On ne réussirait pas davantage avec des enthymèmes qui demeureraient inintelligibles après qu'on les aurait exprimés ; mais les plus élégants sont ceux dont le sens est compris au même moment qu'on les énonce, ou sur le sens desquels la pensée ne peut hésiter qu'un instant, si elle ne les a pas tout d'abord saisis. C'est alors une sorte de connaissance qu'on acquiert, tandis qu'avec les enthymèmes vulgaires ou obscurs, on n'apprend rien, ni sur-le-champ, ni plus tard en y réfléchissant.

§ 6. Ainsi, pour le sens même de ce qu'on veut dire, ce sont là les enthymèmes qui peuvent réussir le mieux. Quant à l'expression dans sa forme extérieure, elle réussit par le contraste qu'elle peut contenir. Ainsi, dans cette phrase : « Cette paix dont tout le monde est si » heureux, ils la prennent pour une guerre faite à » leurs intérêts personnels, » on oppose la guerre à la paix. § 7. L'enthymème peut être excellent rien que par les mots, quand ils renferment une métaphore ; et

aussi : « Triviaux. » — *Provoque aucun travail de l'esprit.* Le texte dit simplement : « qu'il ne faut pas chercher. »

§ 5. *On ne réussirait pas davantage.* Le texte n'est pas aussi explicite. — *Mais les plus élégants.* Même remarque. — *Vulgaires ou obscurs... ni plus tard.* J'ai dû répéter les idées précédentes, pour que la pensée fût plus claire ; mais le texte dit simplement : « de cette façon, ce n'est ni l'un ni l'autre. »

§ 6. *Le mieux.* J'ai ajouté ces mots pour compléter la pensée. — *Cette paix.* Ceci est une citation incomplète du *Discours d'Isocrate à Philippe*, ch. LXXIII, p. 61, édit. Firmin Didot.

§ 7. *L'enthymème peut être excellent.* J'ai dû suppléer ceci en le tirant de ce qui précède ; mais le texte est beaucoup moins expli-

Digitized by Google

que la métaphore n'est ni tirée de trop loin, car alors elle est difficile à comprendre ; ni trop vulgaire, car alors elle ne fait plus d'effet. L'expression est belle encore si elle nous met la chose sous les yeux ; car on doit toujours nous faire voir ce qui est plutôt que ce qui doit être.

§ 8. Voilà donc trois moyens qu'il convient d'employer et de rechercher : la métaphore, l'antithèse, la réalité.

§ 9. Mais parmi les quatre espèces de métaphores, celles qui sont préférables sont les métaphores par analogie. Périclès en faisait une quand il disait, en parlant « de » la jeunesse enlevée par la guerre, qu'elle avait dis- » paru de la cité, comme si l'on retranchait à l'année » son printemps. » C'est ainsi que Leptine, en parlant du sort qui menaçait Lacédémone, disait « qu'on ne devait » pas permettre que la Grèce perdît un de ses yeux. »

cite. — *Tirée de trop loin.* Le texte dit précisément : « étrangère, » sous-entendu : Au sujet. — *Vulgaire.* C'est le même mot que plus haut, § 4. — *L'expression est belle encore.* J'ai dû également suppléer ceci.

§ 8. *La réalité.* C'est le sens même du mot grec ; mais le mot français peut sembler ici un peu étrange, quoiqu'on le comprenne fort bien ; si j'avais voulu l'éviter, j'aurais dû recourir à une trop longue périphrase.

§ 9. *Quatre espèces de métaphores.* Voir la *Poétique,* ch. XXI, § 4, p. 112 de ma traduction. Denys d'Halicarnasse, dans sa première *Lettre à Ammée,* ch. VIII, p. 26, édit. de M. Gros, cite tout ce passage jusqu'à : « Dans la fournaise, » avec quelques variantes qui n'ont aucune importance. — *Par analogie.* Ou, « par ressemblance et proportion. » — *Périclès.* Ce mot triste et charmant, qui est attribué d'ordinaire à Périclès, comme Aristote le fait ici, est déjà attribué à Gélon par Hérodote, l. VII, ch. CLXII, p. 363, l. 53, édit. Firmin Didot. Il est possible que Périclès ait répété Gélon, qui vivait 40 ans avant lui. — *Leptine.* Orateur et homme d'État ; voir Xénophon, *Helléniques,* l. VI, ch. V, p. 1461, édit.

Digitized by Google

§ 10. En voyant Charès, qui voulait rendre ses comptes en toute hâte pendant la guerre d'Olynthe, Céphisodote indigné s'écriait : « qu'il se pressait de rendre ses » comptes à un moment où le peuple était dans la four- » naise.» C'est le même orateur qui, poussant les Athéniens à faire des approvisionnements pour passer en Eubœé, disait « qu'il fallait que le décret de Miltiade se mît » en campagne. » Iphicrate, révolté que les Athéniens eussent traité avec Épidaure et tout le littoral, disait « qu'ils s'étaient ainsi coupé les vivres à eux-mêmes » dans la guerre qu'ils entreprenaient.» Pitholaüs appelait la galère Paralienne la Massue d'Athènes, et Sestos

Firmin Didot. — *Perdît un de ses yeux.* Ou « devînt borgne. » C'est une expression qui a été souvent répétée. Voir Cicéron, *De naturâ Deorum*, l. III, ch. XXXVIII, p. 432, édit. in-18 de Victor Leclerc. Plutarque, *Préceptes politiques*, ch. VI, p. 980, édit. Firmin Didot, a réuni beaucoup de belles sentences de ce genre.

§ 10. *Charès.* Général et orateur. Voir Xénophon, *Helléniques*, l. VII, ch. II, § 18, p. 475, édit. Firmin Didot. — *Céphisodote.* Voir, sur ce personnage, Xénophon, *Helléniques*, VI, ch. III, § 2, p. 447. — *Était dans la fournaise.* Ce n'est pas l'image du texte qui dit : « dans la suffocation, dans l'étranglement. » Mais l'image que j'ai préférée est équivalente. — *Que le décret de Miltiade se mît en campagne.* Il est difficile de savoir ce que signifie cette allusion. Si l'on en croit le scholiaste grec, il paraîtrait que le décret de Miltiade signifierait une absence de tout décret, et une résolution soudaine de la part du peuple. Le décret de Miltiade, c'est de ne point délibérer, mais d'agir ; voir aussi Démosthène, *De falsa Legatione*, § 303, p. 229, édit. Firmin Didot. — *Iphicrate... Épidaure.* Voir Xénophon, *Helléniques*, l. IV, ch. IV et suiv., p. 398. — *Pitholaüs.* Je ne sais si c'est le personnage dont parle Démosthène, dans son *Discours contre Néære*, p. 724, édit. Firmin Didot. — *La Massue du peuple.* L'allusion à la galère Paralienne comparée à une massue n'est pas claire ; mais peut-être veut-elle dire que quand on désirait emporter quelque décision du peuple en l'assommant

Digitized by Google

le Grenier du Pirée. § 11. C'est de même encore que Périclès réclamait qu'on fît disparaître Égine, « cette » Chassie du Pirée. » Mœroclès, se comparant à une personne honorable qu'il nommait, disait « qu'il ne valait » pas moins qu'elle, attendu que cette personne se lais- » sait aller à mal faire à trente-trois pour cent, tandis que » lui se contentait de dix. » Anaxandride disait, dans son ïambe sur ses filles, qui tardaient à se marier :

« Mes filles ont passé l'échéance des noces.

§ 12. Polyeucte disait, en parlant d'un certain Speusippe, menacé d'apoplexie, « qu'il ne pouvait pas se tenir » un instant en repos, quoique la fortune lui eût mis » les entraves d'une maladie à cinq cadenas. » Céphi-

d'arguments, on finissait par invoquer la galère sacrée, dont personne n'osait attaquer l'usage auguste. — *Sestos*. Petite île située à 40 lieues d'Athènes environ, dans la mer Égée. — *Le Grenier du Pirée*. Cette métaphore a été répétée bien des fois.

§ 11. *Cette Chassie du Pirée*. C'est-à-dire qui gênait la vue du Pirée comme la châssie gêne les yeux; l'image n'est pas très-heureuse en français; mais il est possible qu'en grec l'expression fût plus acceptable. — *Mœroclès*. Démosthène parle plusieurs fois de ce Mœroclès en termes méprisants, qui s'accordent bien avec ce passage : *Discours contre Théocrine*, § 53, p. 703, édit. Firmin Didot; *Discours sur la fausse ambassade*, § 293, p. 227. Ce Mœroclès était de Salamine, et il avait figuré parmi les principaux fonctionnaires d'Athènes. — *Anaxandride.... sur ses filles*. Le texte n'est pas aussi formel; mais la suite prouve qu'Anaxandride parle bien de ses propres filles, et non des filles en général. — *L'échéance*. Le mot dont se sert le poëte avait sans doute aussi une nuance technique en grec.

§ 12. *Polyeucte*. Du bourg de Sphettie. Plutarque en parle dans la *Vie de Lycurgue, l'Orateur*, p. 1025, lig. 43, édit. Firmin Didot. — *Un certain Speusippe*. La tournure même que prend le texte grec prouve bien qu'il ne s'agit pas ici de Speusippe, le philosophe, neveu de Platon. — *Les entraves d'une maladie à cinq cadenas*. Probablement, parce

Digitized by Google

sodote appelait « les galères des moulins peints ; » et Diogène appelait « les cabarets, les Phidities ou les » sobriétés d'Athènes. » Æsion disait encore « qu'on » avait versé toute la République en Sicile. » C'est là une métaphore et une figure qui nous met la réalité sous les yeux, de même que quand on dit : « Et la Grèce » poussa un cri, » c'est bien là aussi une métaphore en quelque sorte et une figure qui nous fait voir la chose dont on parle.

§ 13. Céphisodote disait encore, en s'adressant aux Athéniens : « Prenez bien garde que vos assemblées » politiques ne deviennent autant d'engagements et

que l'apoplexie avait amené la paralysie. Le texte dit positivement : « à cinq flûtes. » Ce terme désignait une espèce particulière de chaînes, qu'on mettait aux prisonniers, et qui leur ôtait tout mouvement des mains et des pieds. Nous dirions aujourd'hui : « La camisole de force. » Aristophane se sert du même mot, *Les Chevaliers*, vers 1049, édit. Firmin Didot. — « *Des moulins peints.* » Il est assez difficile de comprendre cette métaphore ; le scholiaste croit qu'on pouvait appeler les galères des moulins, parce qu'elles allaient chercher au loin les blés dont Athènes avait besoin. — *Diogène.* L'original dit : « Le chien ; » le surnom était bien dur ; mais il est très-probable que Diogène se l'était donné lui-même. Voir M. Valentin Rose, *Aristoteles pseudepigraphus*, p. 3. Diogène mourut en 324, deux ans avant Aristote. — *Ou les sobriétés.* J'ai paraphrasé le mot grec ; voir sur les *Phidities*, *La Politique*, l. II, ch. VI, § 21, p. 102 de ma traduction, 2e édit. — *Æsion.* On ne sait quel est ce personnage. — *La Grèce poussa un cri.* Métaphore très-souvent reproduite. Voir Démosthène, *De la Fausse Ambassade*, § 119, p. 198, lig. 22, édit. Firmin Didot. — *Une figure.... une figure....* Le texte n'est pas aussi formel.

§ 13. *D'engagements et de batailles.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. La phrase grecque n'est pas très-bien construite ; mais les manuscrits ne donnent pas de variantes. On ne sait pas d'ailleurs à quels faits peut se rapporter ce passage. — *Isocrate.* Voir le *Discours à*

Digitized by Google

» de batailles. » C'est le même reproche qu'Isocrate adressait aussi à la multitude, qui se précipite aux fêtes solennelles. On lit dans l'Oraison funèbre : « Oui, » la Grèce ferait bien de se couper les cheveux sur la » tombe des guerriers morts à Salamine ; car la liberté » est ensevelie dans ce tombeau avec leur courage. » Si l'orateur avait dit simplement « que la Grèce devait » pleurer parce que leur courage était enseveli dans la » tombe, » c'eût été une métaphore et une figure, mettant l'objet sous nos yeux ; mais il a fait de plus une antithèse en opposant le courage et la liberté. § 14. Iphicrate a dit, dans une occasion : « Je fraye la route à mes » paroles au travers même des actes de Charès. » C'est là une métaphore par analogie ; et cette expression, Au travers, met la chose sous les yeux de l'auditeur. C'est encore faire voir l'objet dont on parle que de dire : « Les dangers mêmes nous exhortent à conjurer les

Philippe, § 12, p. 53, édit. Firmin Didot. C'est le sens général du passage d'Isocrate, qui est résumé ici ; ce ne sont pas ses paroles, qui sont reproduites textuellement. — *On lit dans l'Oraison funèbre.* Ceci est une citation du discours de Lysias, § 60, p. 105, édit. Firmin Didot. — *Morts à Salamine.* C'est Aristote qui ajoute ce complément de la pensée de Lysias ; seulement, il se trompe ; et Lysias ne parle pas de la bataille de Salamine, mais d'une bataille livrée sur l'Hellespont. Aussi, quelques commentateurs ont-ils proposé de regarder ces mots comme une interpolation, et de les supprimer. — *Si l'orateur... et la liberté.* Tout ceci peut paraître une glose, qui n'est peut-être pas très-bien placée en ce lieu.

§ 14. *Iphicrate.* Voir Xénophon, *Helléniques*, l. IV et suiv., p. 398 et suiv., édit. Firmin Didot. — *Dans une occasion.* J'ai ajouté ceci, pour que la pensée fût plus nette. On ne connaît pas bien les faits auxquels ce passage peut se rapporter. — *Par analogie.* Ou « proportion. » Mais on ne voit pas très-bien comment ceci s'applique aux pa-

Digitized by Google

» dangers. » Lycoléon, défendant Chabrias, s'écriait : « Quoi, vous dédaigneriez les prières de cette statue » d'airain que vous lui avez élevée et qui vient vous » supplier pour lui ! » C'est une métaphore qui est bonne quand l'objet est présent, mais qui ne l'est pas toujours, bien qu'elle mette la chose sous les yeux. Iphicrate est en péril, sa statue vient prier pour lui ; un objet sans vie s'anime et vit tout à coup, souvenir de ce que la République avait fait pour le général. § 15. C'est encore une métaphore de dire : « Les voyez-vous qui s'ap- » pliquent tant qu'ils peuvent à se rabaisser le cœur ? » S'appliquer, c'est accroître et amplifier les choses. C'est

roles d'Iphicrate. — *Les dangers même nous exhortent.* Ou bien peut-être aussi : « Appeler les dangers au secours des dangers. » Cette métaphore a été bien des fois employée. M. Spengel cite à ce propos des passages de Tacite et de Florus. — *Lycoléon.* On ne connaît pas ce personnage, qui n'a pas joué un rôle considérable. — *Chabrias.* Voir la *Vie de Chabrias*, dans Cornelius Nepos, ch. I, § 2. — *Cette statue d'airain.* La statue d'airain qui avait été élevée à Chabrias après une de ses victoires, le représentait un genou en terre, position qu'il avait fait prendre à ses soldats pour recevoir le choc de l'ennemi, et qui avait décidé de la victoire. — *Quand l'objet est présent.* La statue de Chabrias était sur l'Agora, et les auditeurs pouvaient sans doute la voir du lieu où ils étaient, ainsi que l'orateur qui cherchait à les émouvoir par cette image. — *S'anime et vit tout à coup.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. J'ai un peu développé tout ce passage, pour le rendre plus clair. — *Avait fait pour le général.* Ou simplement : « de ce que la République a fait. » Le complément que j'ai ajouté m'a paru indispensable ; mais on pourrait aussi en imaginer un autre tout aussi plausible, et dire : « Souvenir des hauts faits que la République a glorieusement accomplis. »

§ 15. *A se rabaisser le cœur.* Ceci est un extrait du *Panégyrique* d'Isocrate, §§ 150 et suiv., p. 45, édit. Firmin Didot. C'est en parlant des Perses et de leurs mœurs efféminées qu'Isocrate se sert des expressions qui sont ici en partie reproduites. — *C'est accroître et amplifier les choses.*

Digitized by Google

aussi une métaphore, quand on dit : « Dieu a allumé le » flambeau de l'intelligence dans notre âme; » car les deux mots, Allumer, Flambeau, indiquent des réalités. De même encore, quand on dit : « Nous ne terminons pas la » guerre, nous l'ajournons, » ces deux idées ne se rapportent qu'à l'avenir, l'ajournement de la guerre, et la paix qu'on souhaite. § 16. C'est une autre métaphore de dire : « Les traités sont des trophées, bien plus beaux que » tous ceux qu'on remporte à la guerre ; les trophées » des combats sont bien peu de chose, et sont le succès » d'un instant ; les traités au contraire embrassent » toute la guerre. » Du reste, on peut comparer les trophées et les traités de paix, puisque tous deux sont des signes de victoire. Enfin, c'est une métaphore de dire : « que les États subissent un rude châtiment en » encourant la réprobation universelle ; » car le châtiment est la peine que la justice inflige.

Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. On ne voit pas très-bien d'ailleurs où est ici la métaphore et l'antithèse. — *Dieu a allumé*. On ne sait à quel auteur peut appartenir cette phrase ; cette idée, du reste, se retrouve souvent dans Platon, quoique sous des formes un peu différentes. M. Spengel cite divers passages où Aristote compare l'intelligence dans l'âme à l'œil dans le corps ; mais l'idée de Flambeau n'est pas exprimée dans ces passages divers, comme elle l'est ici. — *Nous ne terminons pas*. La phrase est d'Isocrate, *Panégyrique*, § 172, p. 48, édit. Firmin Didot.

§ 16. *Les traités*. La phrase est encore d'Isocrate, *Panégyrique*, § 180, p. 49, édit. Firmin Didot. La citation n'est pas plus textuelle ici qu'elle ne l'est dans les passages précédents. — *Puisque tous deux sont des signes de victoire*. Et l'idée étant juste, la métaphore l'est également. — *Les États*. On ne sait de qui est cette phrase ; mais Isocrate exprime la même pensée, dans le *Discours sur la Paix*, § 120, p. 117, édit. Firmin Didot. Cette pensée est très-remarquable ; et

Digitized by Google

§ 17. En résumé, telles sont les expressions élégantes et de bon goût qu'on peut former avec les métaphores par analogie, et avec les figures qui mettent la chose sous les yeux des auditeurs.

CHAPITRE XI.

Des images destinées à mettre les choses sous les yeux de l'auditeur; citations d'Homère; beauté de ses images; conditions essentielles des métaphores; Archytas cité; surprise de l'auditeur; des apophthegmes et du charme qu'ils peuvent présenter; des énigmes; nouveauté des idées; Théodore, ses jeux de mots; conditions qui les rendent acceptables; des comparaisons; soins à prendre pour les rendre justes; Thrasymaque; des hyperboles; rapport de l'hyperbole à la métaphore; citations d'Homère; abus de l'hyperbole.

§ 1. Mais il nous faut insister sur ce que c'est que Mettre l'objet sous les yeux, et dire par quels moyens on obtient cet effet. Mettre une chose sous les yeux, c'est montrer une réalité. Ainsi, quand on dit de l'honnête homme « qu'il est carré par la base, » ce n'est qu'une

elle touche déjà aux principes qui doivent être plus tard le fondement de ce que nous appelons la philosophie de l'histoire.

§ 17. *Élégantes et de bon goût.* Voir plus haut, § 1. Il n'y a qu'un seul mot dans le texte grec. — *Et avec les figures.* Le texte n'est pas aussi précis.

Ch. XI, § 1. *Il nous faut insister.* Le texte n'est pas aussi formel; mais j'ai cru devoir prendre cette tournure, parce que l'auteur revient ici sur des idées qu'il a déjà exposées plus haut. — *Une réalité.* Le texte a le pluriel. — *Carré par la base.* Platon, dans le *Protagoras*, p. 74, de la traduction de M. V. Cousin, nous apprend que cette expression était de Simonide. Aristote la répète dans la *Morale à Nicomaque*,

Digitized by Google

métaphore ; car des deux parts, c'est quelque chose de complet, le carré et l'homme vertueux. Mais ce n'est pas là exprimer une réalité. § 2. Au contraire, c'est une réalité quand on dit de quelqu'un : « Il est dans toute » la fleur de l'âge. » C'en est encore une quand on dit : « Mais toi, libre de tes entraves... » ou qu'on dit :

« Et les Grecs, s'élançant de leurs jambes rapides... »

S'élançant, est tout à la fois une réalité et une métaphore, qui expriment la rapidité. § 3. C'est ainsi qu'à tout moment, Homère emploie la métaphore en animant des choses inanimées ; car c'est toujours rendre une expression brillante que de représenter la réalité ; par exemple, dans ces passages :

« Le roc impudemment bondissait dans la plaine.
» Et le trait s'envolait. . . . . .
» Brûlant de s'envoler. . . . . .
» Avides de son sang s'enfonçaient dans la terre...
» La pointe furieuse a déchiré son flanc...

l. I, ch. VIII, § 6, p. 48 de ma traduction. — *De complet.* On pourrait dire aussi : « de Parfait. » — *Une réalité.* Le texte pourrait signifier aussi : « Une évidence. »

§ 2. *Il est dans toute la fleur de l'âge.* Extrait d'Isocrate, *Discours à Philippe*, § 10, p. 53, édit. Firmin Didot. — *Mais toi, libre de tes entraves. Id.*, § 127, p. 69. — *Et les Grecs s'élançaient.* Vers d'Euripide, *Iphigénie en Aulide*, vers 80, édit. Firmin Didot. — *Tout à la fois.* J'ai ajouté ces mots.

§ 3. *Homère.* Cette remarque était neuve du temps d'Aristote ; aujourd'hui elle est devenue vulgaire, pour avoir été mille fois répétée ; mais elle n'en est pas moins juste. — *Une expression brillante.* Ou bien : « qui fait réussir une expression. » — *Le roc...* Homère, *Odyssée*, chant XI, vers 598. — *Impudemment.* Le mot peut sembler assez singulier ; peut-être ne l'était-il pas autant dans la langue grecque. Il signifie seulement ici que le roc, en roulant, franchissait indistinctement tous les obstacles.

Digitized by Google

§ 4. Dans tous ces vers, les choses paraissent avoir leur réalité, parce que le poëte les fait vivre en les animant. Bondir, S'envoler, Brûlant, et les autres mots employés par le poëte expriment autant de réalités. Le poëte rapproche les idées et les unit au moyen d'une métaphore par analogie; car ce que le rocher est à Sisyphe, celui qui se conduit impudemment l'est à celui contre qui son impudence s'exerce. Ce sont aussi de bien belles images qu'emploie le poëte pour des choses inanimées, quand il dit en parlant des flots :

« L'un sur l'autre brisant leurs crêtes frémissantes. »

Par là, le poëte donne à toutes choses le mouvement et la vie; car la réalité, c'est le mouvement.

— *Et le trait s'envolait.* Homère, *Iliade*, chant XIII, vers 587 et *passim*. — *Brûlant de s'envoler. Iliade*, chant IV, vers 126 *et passim*. — *Avides de son sang. Iliade*, chant XI, vers 574. — *La pointe furieuse. Iliade*, chant XV, vers 542.

§ 4. *Avoir leur réalité.* J'ai un peu développé tout ce passage, qui est trop concis. — *Bondir, s'envoler, brûlant.* Tous mots, qui figurent dans les vers précédents. — *Employés par le poëte.* J'ai ajouté ceci pour préciser la pensée. — *Rapproche les idées et les unit.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *A Sisyphe.* C'est en effet du rocher de Sisyphe que parle Ulysse, *Odyssée*, chant XI, vers 598, quand il raconte ce qu'il a vu dans les enfers. — *Impudemment.* Le roc est Impudent, en ce qu'il ne cesse de retomber, pour fatiguer Sisyphe, qui ne cesse de le rouler. — *L'un sur l'autre.* Homère, *Iliade*, chant XIII, vers 799. — *Par là le poëte.* Le texte n'est pas aussi précis. — *La réalité, c'est le mouvement.* Ceci est une très-heureuse conjecture de Bekker, qu'a adoptée M. Spengel, et qu'en effet la logique semble imposer. Tous les manuscrits et toutes les éditions antérieures donnent : « La réalité est imitation, » leçon qu'il serait bien difficile de défendre. M. Spengel cite, à l'appui de la leçon nouvelle, un passage d'Aristote où sont exprimées les mêmes idées, et un passage

Digitized by Google

§ 5. Du reste, il faut toujours, ainsi que je l'ai dit un peu plus haut, tirer ses métaphores de choses qui sont familières sans être par trop évidentes ; de même que c'est une preuve d'esprit philosophique et de beaucoup de finesse, que de saisir les ressemblances même entre des choses fort éloignées. Ainsi, Archytas disait qu'un arbitre et un autel sont tout pareils ; car c'est auprès de tous deux qu'on se réfugie quand on a à se plaindre de quelque injustice. C'est encore de la même manière qu'on assimile l'ancre et la crémaillère ; toutes deux font le même office, et elles ne diffèrent qu'en ce que l'une retient d'en haut, et l'autre d'en bas. Quand on dit : Niveler les Etats, c'est établir une identité entre des choses bien distantes l'une de l'autre, puisque c'est

de Plutarque, *Des Oracles de la Pythie*, ch. VIII, p. 485, lig. 37, édit. Firmin Didot.

§ 5. *Un peu plus haut.* Voir ch. X, § 7 ; voir aussi la *Poétique*, ch. XXII, § 10, p. 121 de ma traduction. — *Sans être par trop évidentes.* La négation dans cette phrase a été introduite par une très-heureuse conjecture de Vettorio. Depuis lors, tous les éditeurs ont adopté cette variante indispensable. — *D'esprit philosophique.* Le texte dit précisément : « en philosophie. » — *De beaucoup de finesse.* L'original a une image qui rappelle l'adresse d'un archer visant au but et réussissant à l'atteindre. — *Archytas.* Sans doute le personnage pythagoricien, de Tarente, mort en 360, trente-huit ans environ avant Aristote. — *Un arbitre et un autel.* Ces bons mots sont dans le genre de ceux qu'on fait encore quelquefois de nos jours. Ce sont là des sortes d'énigmes, qui sont assez piquantes en ce qu'elles sollicitent l'esprit des auditeurs. — *A se plaindre de quelque injustice.* Ou « de quelque violence. » C'étaient les suppliants qui se réfugiaient au pied des autels. — *L'ancre et la crémaillère.* L'assimilation est moins éloignée dans ce cas que dans bien d'autres. — *Retient d'en bas.* C'est-à-dire que le point d'appui est inférieur à l'objet soutenu dans l'action de l'ancre, tandis que dans la crémaillère, le point d'appui est supérieur à l'objet

Digitized by Google

assimiler l'égalité entre les ressources des citoyens et l'égalité d'une surface.

§ 6. Si la plupart des grâces du style viennent de la métaphore, elles peuvent venir aussi de la surprise de l'auditeur, qui reconnaît qu'il s'est antérieurement trompé. Il voit d'autant mieux qu'il apprend quelque chose que c'est précisément tout le contraire de ce qu'il se figurait; l'esprit semble alors se dire : « C'est bien cela » cependant ; c'est moi qui me trompais. » § 7. Le plus souvent, ce qui fait le charme des apophthegmes, c'est qu'ils donnent à entendre toute autre chose que ce qu'ils disent, comme le mot de Stésichore, déjà cité plus haut : « Ils en arriveront à ce que les cigales de leur » pays chanteront à terre. » C'est de là aussi que vient le

qu'il soutient. — *Entre les ressources des citoyens.* Le texte n'est pas aussi précis, et j'ai dû le développer un peu plus qu'il ne l'est dans l'original. — *L'égalité d'une surface.* Le mot d'Égalité ne se prend pas alors tout à fait dans le même sens que pour l'égalité civile. Ce passage semble faire allusion à une phrase d'Isocrate, *Discours à Philippe*, § 40, p. 57, édit. Firmin Didot.

§ 6. *Des grâces du style.* Le mot dont se sert ici le texte est le même dont l'auteur s'est servi plus haut, ch. x, § 1. — *De la surprise de l'auditeur.* J'ai un peu développé l'expression de la pensée d'après le contexte. — *Antérieurement.* J'ai ajouté ce mot pour rendre toute la force de l'expression grecque. L'orateur fait une surprise à ses auditeurs, en leur disant toute autre chose que ce qu'ils attendent, dans le cas où ils croient pouvoir achever la pensée dont ils ne connaissent que le début. — *L'esprit.* Le texte dit : « l'âme. »

§ 7. *Le charme des apophthegmes.* Ce charme n'est pas tout à fait oublié de notre temps, où certains mots de personnages spirituels ou profonds ont fait fortune. Mais les anciens paraissent avoir goûté les apophthegmes plus que nous. — *Déjà cité plus haut.* J'ai ajouté ces mots, qui ne sont pas dans le texte, pour rappeler que ce mot de Stésichore a déjà été cité, l. II, ch. xxi, § 10. — *Le charme.* Le texte n'est pas aussi

Digitized by Google

charme des énigmes bien tournées ; elles nous apprennent quelque chose, et ce sont des expressions métaphoriques. § 8. Une grâce du style, c'est encore, d'après la remarque de Théodore, la nouveauté de ce qu'on dit. Pour produire cet effet, il faut que l'idée soit paradoxale, et qu'elle ne soit pas, ainsi que Théodore le dit, conforme à l'opinion reçue jusque-là, comme lorsque l'on contrefait des mots par plaisanterie. C'est là également ce que produisent les jeux de mots comiques qui consistent à transposer quelques lettres. On est alors tout surpris et trompé, comme on l'est parfois dans les vers, où le sens tourne tout autrement qu'on ne s'y attendait. Ainsi :

« Il s'avançait, portant aux pieds des engelures. »

On s'attendait que le poëte allait dire « des sandales, » et

formel. — *Des énigmes.* Le mot de Stésichore était bien aussi une sorte d'énigme.

§ 8. *Théodore.* Sophiste de Byzance, dont parle aussi Platon, Phèdre, p. 100 et *passim*, trad. de M. Cousin. Cicéron parle d'un Théodore de Cyrène, *De Naturâ Deorum*, l. I, ch. I, p. 34, édit. in-18 de V. Leclerc. Il paraît qu'il se plaisait à inventer des paradoxes, tous plus extraordinaires les uns que les autres. — *Et qu'elle ne soit pas.* J'ai admis la négation, malgré la vieille traduction latine, telle que la donne M. Spengel, et qui pour certains cas vaut presque un manuscrit. Dans ce passage, Aristote, après avoir dit « paradoxale, » pour son propre compte, reproduit une expression équivalente à celle-là, qu'il emprunte à Théodore. — *Par plaisanterie.* Sous-entendu : « dans la comédie. » — *Comiques.* Ou « burlesques. » — *Tout surpris et trompé.* J'ai cru devoir mettre deux mots au lieu d'un, pour rendre toute la force de l'expression grecque. — *Dans les vers.* J'ai ajouté la fin de la phrase pour compléter la pensée, qui autrement serait écourtée. — *Il s'avançait...* On ne sait de quel poëte est ce vers ; voir Cicéron, *De l'Orateur*, l. II, ch. LXIII, p. 384, édit. in-18 de Victor Leclerc. — *Et non des engelures.*

Digitized by Google

non « des engelures.» § 9. Il faut du reste que le jeu de mots soit compris nettement, aussitôt que prononcé. La permutation des lettres dans le mot fait qu'on ne dit pas ce qu'on dit, mais qu'on dit ce que signifie le mot dans sa forme altérée. Par exemple, le mot de Théodore sur Nicon, le joueur de lyre : « Il vous tracasse,» disait-il de lui à quelqu'un. Ceci semblait vouloir dire réellement : « Il vous tracasse ; » mais c'est une feinte ; il dit tout autre chose ; le mot ne fait plaisir qu'à qui le comprend ; car si l'on ne sait pas que Nicon est Thrace (Tracasse, Thrace), le mot alors n'a plus rien de piquant. § 10. Tel est encore ce mot en grec : « Boulei auton persai ; » qui signifie à la fois : « Veux-tu le perdre ? ou : Veux-tu qu'il » soit du parti des Perses ? » Mais il faut que le mot soit applicable dans les deux sens. Il y a encore des élégances de style qui peuvent se produire par une répétition de mots, comme lorsque l'on a dit : « L'empire des mers

J'ai ajouté ceci pour compléter la pensée.

§ 9. *Nettement.* J'ai ajouté ce mot pour rendre toute la force de l'expression grecque. — *Dans sa forme altérée.* Le texte n'est pas tout à fait aussi formel. — *Nicon.* Qui n'est pas autrement fameux, mais qui l'était sans doute beaucoup au temps de Théodore. — *Il vous tracasse.* J'ai essayé de rendre le jeu de mots autant que je l'ai pu ; mais on sent que d'une langue dans l'autre, ces espèces de calembours sont intraduisibles. — *Mais c'est une feinte.* J'ai un peu développé le texte dans ce passage. — (*Tracasse*, *Thrace.*) J'ai ajouté ceci pour essayer de faire sentir le calembour grec.

§ 10. *En grec.* J'ai dû reproduire ici la phrase grecque sous sa propre forme, et paraphraser le texte, pour faire sentir autant que possible où est le jeu de mots. Perdre et Perse sont en français trop loin l'un de l'autre pour que, sous cette forme, le calembour pût être senti. — *Par une répétition de mots.* J'ai ajouté cette explication, qui m'a paru indispensable, et que je tire du contexte. — *On a dit.* On ne connaît pas l'auteur à qui cette expres-

Digitized by Google

» n'a pas été pour les Athéniens l'Empire du mal, puis-
» qu'ils en ont tiré grand profit. » Ou bien, c'est ce qu'Isocrate disait, en jouant sur le même mot : « L'Empire a été
» pour la République l'empire du mal. » § 11. Des deux manières, l'orateur dit quelque chose que n'attendait pas l'auditeur, qui reconnaît néanmoins que le mot est vrai ; car dire que l'empire est l'empire, il n'y a rien là de piquant ; aussi ne répète-t-on pas simplement le mot ; et la seconde fois on ne dit pas le mot Empire dans le sens même où on l'a dit d'abord, mais dans un sens différent.

§ 12. Ce qui fait que dans tous ces cas on réussit, c'est quand, par l'homonymie ou la métaphore, on amène le mot convenablement. Ainsi quand on dit : « Du-

sion peut être empruntée. — *L'empire du mal.* J'ai dû répéter le mot *Empire*, qui n'a qu'un seul sens en français ; mais, en grec, le mot qui signifie Empire a un second sens où il signifie aussi Commencement ; c'est en cela que consiste le jeu de mots, qui est intraduisible en notre langue. — *Isocrate.* Il paraît qu'Isocrate affectionnait beaucoup ce jeu de mots ; M. Spengel en cite jusqu'à quatre exemples : *Discours sur Philippe*, § 61, p. 60, édit. Firmin Didot ; *Panégyrique*, § 119, p. 41 ; *De la paix*, § 101, p. 115 ; *Éloge d'Hélène*, § 16, p. 134. — *Empire... empire du mal.* Même remarque que plus haut.

§ 11. *L'auditeur.* Le texte n'est pas tout à fait aussi formel. — *Qui reconnaît néanmoins.* Même remarque. — *De piquant.* Le grec dit précisément : « de sage. » — *La seconde fois.* J'ai ajouté ces mots, pour rendre la pensée plus complète et plus claire. — *On ne nie pas.* C'est l'expression même du texte, où, dans la phrase précédente, la négation est en effet plus marquée que je n'ai pu le faire dans ma traduction. — *Mais dans un sens différent.* Le mot qui signifie Empire en grec signifiant aussi Cause, Commencement ; voir § 10.

§ 12. *Par l'homonymie ou la métaphore.* Je préfère l'ablatif avec M. Spengel, à la place du nominatif, que donnent la plupart des éditions et des commentaires. La tournure est alors beaucoup

Digitized by Google

rand n'est pas endurable, » c'est l'homonymie qui provoque le mot; mais elle est bien placée, si en effet ce Durand est insupportable. Ou bien, quand on dit :

« Étranger, ne sois pas trop étranger pour nous. »

Étranger, trop Étranger, plus Étranger qu'il ne faut, c'est toujours le même mot. Mais quand on dit : « L'étranger ne doit pas nous rester toujours étran- » ger; » c'est dans une autre signification que la seconde fois on prend le mot Étranger. § 13. Dans la sentence si vantée d'Anaxandride, c'est la même idée :

« Il est beau de mourir sans mériter la mort. »

C'est en effet comme si l'on disait : « C'est une digne

plus dans le génie de la langue grecque. — *Durand n'est pas endurable.* Ceci est la traduction exacte du jeu de mots grec; j'aurais pu ajouter seulement pour notre langue le mot Monsieur. Mais en grec le jeu de mots est encore plus marqué, parce que ce n'est qu'un seul et même mot qui signifie Durand et Endurable, peut-être avec un changement d'accentuation. — *Si en effet...* Le texte n'est pas aussi positif. — *Étranger, ne sois pas.* On ne sait de quel poëte est ce vers. M. Spengel propose de répéter le mot d'Étranger, qui n'est pas répété dans le vers grec, sans doute à tort. Ma traduction a dû le reproduire deux fois; sans quoi, le jeu de mots n'eût pas été intelligible. — *L'étranger... étranger.* Ceci n'est plus un vers dans le texte grec. — *La seconde fois.* J'ai encore ajouté ces mots pour compléter la pensée. — *On prend le mot.* Le jeu de mots est acceptable et clair en français, autant que dans la langue grecque.

§ 13. *D'Anaxandride.* Poëte comique de Rhodes ou de Colophon, qui était mort environ 40 ans avant Aristote. — *Mourir... mort.* Ici, le jeu de mots n'est pas plus sensible en grec, parce que ce n'est pas le même mot qui est identiquement répété, comme il l'est ensuite, au masculin la première fois, et au neutre pour la seconde. — *C'est... comme si l'on disait.* C'est bien la même chose pour le sens; ce n'est pas la même chose pour l'expression. — *C'est une digne chose... di-*

Digitized by Google

chose de mourir, sans être digne de mourir; » ou bien : « C'est mourir dignement que de n'être pas digne de » mort. » Ou, « sans avoir fait rien qui soit digne de mort. » § 14. Dans toutes ces phrases, la tournure est à peu près la même; mais elle est d'autant plus élégante que l'opposition et la différence sont moins marquées. Ceci s'explique; car l'opposition fait mieux comprendre l'idée; et quand la différence est très-faible, on comprend plus vite. § 15. Il faut toujours bien regarder à qui le mot s'applique, et lui donner une expression irréprochable, si l'on veut qu'il semble vrai, et ne soit pas vulgaire; car les deux expressions peuvent aller l'une sans l'autre. Ainsi, il est très-correct de dire : « Il » est beau de mourir sans avoir fait la moindre faute. » Mais il n'y a dans cette phrase aucune élégance, pas plus que dans celle-ci : « Il faut à une digne femme un

gne de mourir. Dans cette phrase et les suivantes, Digne est répété de part et d'autre, tandis qu'il ne l'est pas dans la première phrase.

§ 14. *Dans toutes ces phrases.* Le texte n'est pas aussi positif. — *A peu près.* J'ai ajouté ces mots, parce que réellement les phrases ne sont pas identiques, si d'ailleurs elles se ressemblent beaucoup. — *Élégante.* Voir plus haut, ch. 10, § 1. — *Ceci s'explique.* Le texte n'est pas aussi explicite. — *Mieux comprendre l'idée.* Le texte dit précisément : « Apprend davantage. »

§ 15. *Il faut toujours.* Il semble que tout ce paragraphe est une glose, qui ne fait guère que répéter assez peu utilement ce qui précède. M. Spengel trouve tout ce passage peu intelligible. Pour moi, je le trouve plus inutile qu'obscur. D'ailleurs je conviens aussi que la phrase n'est pas très-bien construite. — *Vulgaire.* Le texte dit : « superficiel »; voir plus haut, ch. x, § 4. — *Il est très-correct de dire.* Le texte n'est pas aussi explicite. — *Pas plus que dans celle-ci.* J'ai ajouté ceci, pour que la pensée fût plus complète; mais je ne suis pas sûr d'avoir bien saisi le sens du texte, qui est assez confus, sans que les manuscrits donnent aucune variante es-

Digitized by Google

digne époux. » Ce n'est pas élégant ; mais la phrase peut prendre de l'élégance si l'on dit, en réunissant les deux mots : « C'est une digne chose de mourir quand on n'est pas digne de mourir. » § 16. Plus la phrase réunit de choses, plus elle paraît élégante ; et par exemple si ce sont des mots métaphoriques qu'on emploie, il faut qu'outre la métaphore, il y ait antithèse, égalité, et image réelle de la chose.

§ 17. Quant aux comparaisons, ce sont bien toujours à quelques égards des métaphores, dont on fait tant d'état, ainsi que je l'ai dit un peu plus haut. C'est qu'en effet, dans les comparaisons, il y a toujours deux termes, comme dans les métaphores par analogie. On dit, par exemple : « Le bouclier est la coupe de Mars. — » L'arc est une lyre sans cordes. » Dans ces comparaisons, l'expression n'est pas simple ; mais si l'on disait :

sentielle. — *Il faut à une digne... un digne époux.* Il est possible que ce soit un vers en grec ; mais je n'ai pas voulu faire un vers en français, afin de laisser la phrase moins élégante, et de justifier ainsi davantage le sens que j'adopte. — *Mais la phrase...* Le texte n'est pas aussi explicite, et j'ai dû le paraphraser pour le rendre plus clair. — *C'est une digne chose... digne de mourir.* La répétition est dans l'original, où elle est peut-être plus acceptable que dans la traduction.

§ 16. *Plus la phrase réunit de choses.* Ceci peut paraître encore la suite de la glose qui me semble remplir le paragraphe précédent. — *Image réelle de la chose.* Le texte dit simplement : « réalité. »

§ 17. *Comparaisons.* Ou « images. » — *Toujours.* M. Spengel voudrait faire rapporter directement ce mot à la fin de la phrase, et alors il faudrait dire : « ... un peu plus haut, dans tous les cas où j'en ai parlé. » — *Un peu plus haut.* Voir plus haut, ch. IV, § 1. — *Le bouclier est la coupe de Mars.* Voir plus haut, ch. VI, § 5 ; voir aussi ch. IV, § 5. — *L'arc est une lyre sans cordes.* D'après un passage de Démétrius de Phalère, § 85, p. 282, t. III des *Rhetores Græci* de M. Spengel, il pa-

Digitized by Google

« L'arc est une lyre, le bouclier est une coupe » l'expression serait simple. § 18. Ce sont des images du même genre quand on compare un joueur de flûte à un singe; ou des yeux myopes, à une lampe qui crépite en s'éteignant. Les deux termes sont alors mis en regard. Mais ces expressions font bon effet quand il y a métaphore. C'est ainsi que l'on peut assimiler le bouclier à la coupe de Mars ; et des ruines, aux haillons d'un édifice. C'est encore ainsi que Thrasymaque disait par comparaison que Nicérate était un Philoctète mordu par Pratys, parce qu'il voyait Nicérate, vaincu dans un concours de rhapsodes par Pratys, porter depuis lors ses cheveux longs et tout en désordre.

§ 19. La comparaison qui n'est pas juste est un grave défaut, qui fait le plus grand tort aux poëtes,

rait que cette expression était de Théognis. — *N'est pas simple.* Parce qu'au substantif est joint un adjectif qui le complète, ou un autre mot qui l'éclaircit; voir aussi la *Poétique*, ch. 21, § 8, p. 114 de ma traduction.

§ 18. *Un joueur de flûte à un singe.* Sans doute à cause des contorsions qu'il fait en jouant. On ne sait de qui est cette comparaison, d'ailleurs assez naturelle. — *Qui crépite en s'éteignant.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte grec. — *Des ruines, aux haillons d'un édifice.* On ne sait de qui est cette expression; mais elle est assez juste, et des ruines sont en effet des sortes de haillons en architecture. — *C'est encore ainsi.* Le texte n'est pas aussi formel. — *Thrasymaque.* Voir plus haut, ch. I, § 8, ce qui est dit sur ce sophiste poëte. — *Nicérate.* Rhapsode, qui récitait des vers, surtout dans les fêtes solennelles instituées par Solon. Il est assez probable, comme le veut Schneider, que le sujet récité par Nicérate était l'aventure du malheureux Philoctète, mordu par le serpent; voir sur cette aventure Homère, *Iliade*, ch. II, v. 721 de ma traduction. — *Par Pratys.* C'était sans doute un autre rhapsode. — *Tout en désordre.* Le texte disait plus précisément : « crasseux, sale. »

§ 19. *Une comparaison... honneur.* J'ai adopté ici la ponctua-

Digitized by Google

tandis que, si elle est bien employée, elle leur fait au contraire le plus grand honneur. Ainsi, tel poëte dit :

« Tout comme le persil ses jambes sont tordues. »

Tel autre dit encore :

« C'est comme Philammon, combattant son ballon. »

Ce sont là des comparaisons ; et les comparaisons, je l'ai déjà dit plus d'une fois, sont des métaphores. § 20. Les proverbes aussi sont parfois des métaphores transportées d'un genre à un autre genre. Par exemple, si quelqu'un introduit chez lui une personne dont il attend des services, et qui lui nuit au contraire, on peut dire de lui : « C'est le Carpathien et son lièvre ; » car de part et d'autre, c'est la même mésaventure.

tion proposée par Sylburge; et le sens que la phrase présente alors est très-acceptable; mais j'ai dû développer un peu le texte, pour le rendre plus clair. — *Tel poëte.* On ne sait de qui il s'agit, ni de qui est ce vers, assez ridicule en effet. Le texte n'est pas assez précis; mais Aristote ne pouvait manquer de critiquer de telles idées et de telles expressions. — *Philammon.* Personnage très-connu, comme vainqueur aux jeux Olympiques. — *Combattant son ballon.* C'était un exercice de gymnastique, consistant à frapper de toutes ses forces sur un ballon ou un sac de sable, suspendu par une ficelle, et qui revenait sans cesse à sa place après plus ou moins d'oscillations. On peut croire aussi que le mot qui signifie Ballon pouvait être un nom propre. — *Plus d'une fois.* Voir plus haut, ch. IV, § 1, et ch. X, § 3.

§ 20. *Les proverbes.* L'auteur aurait pu en citer plus d'un, au lieu de se borner à celui qui seul est rappelé un peu plus bas. — *D'un genre à un autre genre.* Peut-être la pensée aurait-elle dû être exprimée d'une manière plus explicite. Le texte dit précisément : « Espèce » au lieu de Genre. — *Le Carpathien et son lièvre.* Pour les Carpathes, voir Strabon, l. X, ch. V, § 14, p. 419, éd. Firmin Didot. Comme les Carpathes n'avaient pas de lièvres dans leur pays, un d'eux s'imagina d'en introduire dans la contrée; et en peu de temps, les lièvres multi-

Digitized by Google

§ 21. Voilà donc à peu près tous les moyens et toutes les manières de donner au style de l'élégance et de l'agrément. Les hyperboles, qu'on apprécie également beaucoup, ne sont que des métaphores ; et par exemple, en parlant d'un visage meurtri de coups, on peut dire : « Vous le prendriez pour un panier de mûres ; » car une meurtrissure a aussi quelque chose de rouge. Mais l'hyperbole n'est qu'une exagération. § 22. Quand on prend ces tournures : « Comme, De même que, Ainsi que, » ce sont des hyperboles, qui ne diffèrent de la métaphore que dans la forme. Quand on vous dit :

« C'est comme Philammon, combattant son ballon. »

vous pouvez croire qu'en effet Philammon livre à son ballon un combat véritable ; et quand on vous dit :

« Tout comme le persil ses jambes sont tordues. »

vous devez croire que c'est le persil qui est tordu, et non les jambes, dont on vous parle. Il y a des hyperboles

plièrent tellement qu'ils devinrent un véritable fléau pour la contrée ; voir les *Proverbes d'Érasme*, l. II, ch. I, § 81.

§ 21. *Voilà donc*. Résumé de ce qui précède. — *De l'élégance et de l'agrément*. Voir plus haut, ch. X, § 1. Il n'y a d'ailleurs qu'un seul mot dans le texte. — *Qu'on apprécie*. Ou « qui réussissent. » — *Meurtri de coups*. Ou « couvert de boutons. » Le texte n'est pas aussi précis. — *Vous le prendriez*... On ne sait de qui est cette hyperbole. — *Mais l'hyperbole*. Le texte n'est pas aussi précis.

§ 22. *Que dans la forme*. Et c'est alors une sorte de comparaison, ainsi qu'il a été dit plus haut, ch. I, § 3. — *C'est comme Philammon*... J'ai répété le vers cité plus haut, § 19, quoique l'original ne fasse pas la répétition sous forme de vers. — *Tout comme le persil*. Ici ce vers est répété ; voir aussi plus haut, § 19. — *Vous devez croire*. Le texte n'est pas aussi précis ; j'ai

Digitized by Google

qui ont quelque chose de puéril, tant elles montrent d'exagération. L'hyperbole est surtout le langage de la colère :

« Ses dons seraient nombreux comme les grains de sable...
» D'être son gendre un jour, je refuse l'honneur,
» Sa fille en sa beauté passât-elle Aphrodite,
» Fût-elle dans les arts plus que Minerve instruite! »

§ 23. Ce sont surtout les orateurs athéniens qui usent de l'hyperbole ; aussi, quand on a un certain âge, on aurait tort de s'en servir.

tâché de rendre la pensée d'une manière plus claire et plus explicite. — *Qui ont quelque chose de puéril.* C'est vrai ; mais cette critique ne peut pas s'appliquer aux vers d'Homère, qui sont cités un peu plus loin. — *L'hyperbole est surtout...* Le texte n'est pas aussi formel. Les quatre vers qui suivent sont extraits du discours d'Achille en réponse aux trois envoyés d'Agamemnon, Ulysse, Phœnix, Ajax ; ces vers sont admirables, comme le discours tout entier ; *Iliade*, ch. IX, v. 385, 388, 389, 390 de ma traduction.

§ 23. *Les orateurs athéniens.* Je n'ai pas voulu dire Attiques, parce que l'expression d'Orateurs Attiques pourrait paraître n'être pas tout à fait du temps d'Aristote. M. Spengel aurait incliné à penser que ceci a été ajouté par une main postérieure, s'il ne se trouvait plus loin, ch. XVII, § 11, une expression analogue. D'ailleurs, M. Spengel met entre parenthèses, comme arrêtant la pensée, tout ce passage, depuis : « L'hyperbole est surtout » jusqu'à : « Aussi quand on a un certain âge. » — *Aussi.* Cette conjonction semblerait indiquer qu'en effet la supposition de M. Spengel pourrait être admise. Les idées ne se suivent pas très-bien.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Des variations du style selon les sujets; conditions générales du style; différences du style écrit et de la parole; les prosateurs et les poëtes; Chérémon et Lycimnius; lecture de discours écrits dans les débats oratoires; ridicule des effets déclamatoires; l'acteur Philémon; citation d'Anaxandride; du style haché; ses inconvénients et ses avantages; goût admirable d'Homère; du style à employer dans les assemblées politiques, et devant les tribunaux; du style dans les trois genres oratoires; de la clarté et de l'obscurité du style; de la concision et de la prolixité.

§ 1. Un point qu'il ne faut jamais oublier, c'est qu'à chaque genre convient un style différent. Ainsi, l'on n'écrit pas comme on discute; on ne parle pas devant une assemblée politique du même ton que devant un tribunal. Il y a deux choses indispensables qu'on doit toujours savoir: l'une, c'est de connaître parfaitement sa langue; l'autre, c'est de n'être pas forcé de rester court, quand on veut transmettre ses idées aux autres, accident qu'on peut éprouver quand on ne sait pas écrire.

Ch. XII, § 1. *A chaque genre.* Ces préceptes sont excellents, et ils servent en pratique, tout autant qu'ils sont exacts en théorie. — *On n'écrit pas.* Le texte dit positivement : « le style écrit n'est pas le même que le style de combat. » — *Connaître parfaitement sa langue.* Le texte dit précisément : « d'helléniser, » de parler grec correctement. J'ai cru devoir prendre une expression plus générale. — *Rester court.* Ou « de se taire; » mais ici encore j'ai cru qu'une expression plus générale était nécessaire; car on peut rester court en écrivant, tout aussi bien qu'en parlant. — *Quand on ne sait pas écrire.* Il est probable qu'ici le mot d'Écrire, employé par le texte, a un sens plus étendu qu'il n'a

Digitized by Google

§ 2. Le style écrit est le plus correct; le style de la discussion est le plus dramatique. Il y a même deux espèces dans ce dernier style, dont l'une s'attache aux mœurs, et dont l'autre s'attache à émouvoir les passions. De là vient que les acteurs recherchent surtout les pièces pathétiques, et que les poëtes se plaisent à peindre des personnages de ce genre. Les poëtes sont bien lourds, quand ils ne sont bons qu'à lire, comme Chérémon, qui est correct comme un prosateur, et Lycimnius, parmi les poëtes dithyrambiques. § 3. Si l'on compare les discours entre eux, les discours écrits paraissent bien maigres et bien secs quand on les lit dans un débat; et les discours des orateurs, prononcés

ordinairement, et qu'il signifie le style en général, soit parlé, soit écrit. Voir Isocrate, *Panégyrique*, § 11, p. 25, édit. Firmin Didot.

§ 2. *Le plus dramatique*. Le texte dit : « le plus convenable aux acteurs; » nous n'avons pas en français d'adjectif correspondant, et j'ai dû me contenter du mot Dramatique. — *S'attache aux mœurs*. L'expression grecque est aussi vague que la mienne; j'ai essayé de l'expliquer plusieurs fois déjà; voir plus haut, l. I, ch. VIII, § 4, et *passim*. — *S'attache à émouvoir les passions*. Il n'y a qu'un seul adjectif en grec. — *Les acteurs recherchent*... Je crois qu'aujourd'hui cette remarque sur le goût des acteurs est aussi vraie que du temps d'Aristote. — *Des personnages de ce genre*. Que les passions d'ailleurs soient douces ou terribles. — *Quand ils ne sont bons qu'à lire*. Le texte n'est pas aussi précis; voir Démétrius de Phalère, *De l'Élocution*, § 193, p. 304, t. III, *Rhetores græci*, édit. de M. Spengel. — *Chérémon*. Voir plus haut sur Chérémon, l. II, ch. 23, § 38; et *Poétique*, ch. II, § 24 de ma traduction. Chérémon était contemporain de Socrate. — *Prosateur*. Ou peut-être aussi : « historien. » — *Lycimnius*. Voir plus haut, ch. II, § 17.

§ 3. *Si l'on compare*. Le texte n'est pas aussi précis. — *Les discours entre eux*. L'expression grecque est tout à fait indéterminée; j'aurais pu traduire les Styles au lieu des Discours; mais la pensée n'en est pas moins claire. — — *Bien maigres et bien secs*. L'original dit : « Étroits, » en un

Digitized by Google

avec grand succès, sont bien plats dès qu'on les a entre les mains et qu'on les lit. C'est qu'en effet ils ne sont de mise que dans le débat oral. § 4. Aussi, les effets dramatiques des acteurs, quand on les isole de la scène, deviennent-ils ridicules, parce qu'ils ne sont plus en place, et n'atteignent plus leur but propre. C'est de même que les expressions sans liaison régulière, et les répétitions fréquentes, sont, avec toute raison, considérées comme des fautes dans le style écrit, tandis qu'elles ne sont pas défendues dans le style de discussions, et que les orateurs en font usage ; car ce sont des moyens appropriés à l'action dramatique. Il faut cependant changer, tout en répétant la même chose ; ce qui est presque un acheminement à jouer la comédie : « Oui, voilà celui qui » vous a volés ; oui, voilà celui qui vous a trompés ; oui, » voilà, ô comble d'infamie, celui qui a voulu vous

seul mot. — *Prononcés avec grand succès.* J'ai adopté cette leçon comme étant la plus conforme au contexte ; mais tout ce passage est altéré de diverses manières dans tous les manuscrits ; voir la note de M. Spengel, qui a proposé une restitution entière. La pensée, telle que je l'interprète, me paraît vraie et tout à fait acceptable. — *Entre les mains.* C'est l'expression même de l'original. — *Et qu'on les lit.* J'ai ajouté ceci pour que la pensée fût complète et claire. — *Ils ne sont de mise.* Le texte dit : « Ils ne sont d'accord. » — *Oral.* J'ai ajouté ce mot, qui est indispensable.

§ 4. *Les effets dramatiques des acteurs.* Il n'y a qu'un seul mot dans l'original. — *De la scène.* Ou « de l'action des acteurs. » — *Ne sont plus en place... propre.* L'original est beaucoup plus concis. — *Sans liaison régulière.* Le texte dit peut-être plus précisément : « sans conjonctions ; » voir un peu plus bas, § 6. — *Elles ne sont pas défendues.* L'original n'est pas aussi précis. — *Dans le style de discussion.* Dans les assemblées délibérantes et devant les tribunaux. — *A l'action dramatique.* Le texte dit plus précisément : « à l'art des acteurs. » — *Oui, voilà celui...* Il est possible que ce soit une cita-

Digitized by Google

» trahir ! » § 5. C'est ce que faisait l'acteur Philémon, dans la pièce d'Anaxandride, *Les Vieux fous*, quand il répétait : « Rhadamanthe, Palamède ; » ou lorsque, dans le prologue des *Dévots*, il répétait : « Moi, moi. » Si l'on ne récite pas de telles choses avec le ton d'un acteur, on a l'air, comme le dit le proverbe, de quelqu'un qui porte une poutre. § 6. C'est le même ton qu'il faut prendre pour débiter des idées sans liaison régulière : « Je suis » arrivé ; je l'ai abordé ; je l'ai supplié. » Il faut alors de l'action dramatique ; et l'on ne peut pas parler avec le même sentiment et du même ton, que si la phrase était une et régulière. § 7. Les phrases sans conjonc-

tion ; mais on ne sait à quel orateur elle peut être empruntée.

§ 5. *Philémon.* Acteur fort célèbre, du temps de Platon. Il ne faut pas le confondre avec Philémon, l'auteur comique postérieur à Aristote. Athénée en parle et lui attribue les mêmes qualités, dans le *Banquet des Sophistes*, l. XIV, p. 614, où il cite des vers. — *Anaxandride.* Voir plus haut, ch. x, § 11. — *Les Vieux fous.* Le mot précis de l'original est : « la Gérontomanie, la folie des vieillards. » — *Rhadamanthe, Palamède.* Mots que l'acteur répétait sans doute avec une intonation de voix qui faisait grande impression sur l'auditoire. — *Des Dévots.* Je crois que c'est là le sens qu'on peut attribuer au mot grec. — *Moi, moi.* Il n'y a qu'une seule fois Moi dans l'original ; je l'ai répété pour faire mieux comprendre la pensée. — *Comme dit le proverbe.* J'ai ajouté ceci, qui me semble rentrer dans l'esprit du contexte ; car, s'il n'y a pas un sous-entendu, comme dans les proverbes, la phrase n'est pas suffisante, puisqu'elle signifie seulement : « on devient celui qui porte la poutre. » Ceci revient à dire qu'il faut éviter la monotonie, qui accable les auditeurs, comme la poutre accable celui qui la porte.

§ 6. *C'est le même ton qu'il faut prendre.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Sans liaison régulière.* Voir plus haut, § 4. — *Je suis arrivé.* On ne sait si c'est là encore une citation. C'est une phrase de ce genre qu'on prête à César, phrase que j'ai déjà citée : « Veni, vidi, vici. » — *Une et régulière.* Il n'y a qu'un seul mot dans l'original.

§ 7. *Sans conjonctions.* J'ai employé ici le mot technique ; et

Digitized by Google

tions ont cet avantage particulier que, dans un intervalle de temps égal, on semble dire plus de choses. La liaison réunit plusieurs choses en un tout unique; et si elle disparaît, il est évident que, par un effet contraire, le tout, qui était un, se divise en plusieurs fragments. C'est donc un moyen d'amplification : « Je suis arrivé ; je lui ai parlé; je l'ai instamment supplié. » Ces tournures de phrases semblent multiplier les choses: « Il n'a rien entendu de ce que je disais.» § 8. C'est là aussi, on peut croire, un des moyens d'Homère, quand il dit : « Nirée, venu de Symé, Nirée, fils d'Aglaë, Nirée, le plus » beau des Grecs.» Il faut bien répéter le nom de celui dont on dit tant de choses ; et si l'on répète une chose plusieurs fois, elle finit par sembler plusieurs choses au lieu d'une. Ainsi, par cet artifice, le poëte, en ne parlant de ce guerrier qu'une seule fois, le grandit beaucoup, et il en a immortalisé la mémoire, bien qu'il ne

celui de l'original est toujours le même. — *Cet avantage.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Plus de choses.* Le texte dit simplement : « beaucoup de choses. » — *La liaison.* C'est plutôt ici « la liaison » que « la conjonction. » — *Le tout qui était un.* L'original n'est pas aussi précis. — *Je suis arrivé.* C'est la même phrase que plus haut; mais ce ne sont pas tout à fait les mêmes mots dans l'original; et voilà pourquoi je ne les ai pas répétés non plus textuellement dans la traduction. — *Ces tournures de phrases.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Il n'a rien entendu.* Avec M. Spengel, je regarde ceci comme la continuation des citations précédentes.

§ 8. *Homère, Iliade,* ch. II, v. 671 et suivants. — *Nirée.* Aristote ne cite que le commencement du vers; et voilà comment je n'en cite pas non plus davantage. — *Répéter le nom.* L'original n'est pas aussi précis. — *Au lieu d'une.* J'ai ajouté ces mots. — *Par cet artifice.* Le texte dit précisément : « par ce paralogisme. » — *Immortalisé la mémoire.* La remarque est vraie ; et grâce à cet éloge d'Homère,

Digitized by Google

dût pas en faire une autre mention dans tout le reste de son poëme.

§ 9. Le style qu'on doit employer dans les assemblées politiques peut être très-bien comparé à une simple esquisse ; car plus la foule à qui l'on s'adresse est nombreuse, plus le tableau doit être éloigné. La correction est fort inutile, et elle fait mauvais effet dans les deux cas, l'esquisse et le discours. § 10. La plaidoirie devant un tribunal doit être plus correcte ; même il faut qu'elle le soit encore bien plus si elle ne s'adresse qu'à un seul juge. Là où la précision est le moins nécessaire peut-être, c'est dans les discours purement oratoires. Mais au tribunal, devant un juge unique, on voit bien mieux d'un coup d'œil ce qui tient au sujet et ce qui y est étranger. Il n'y a plus là de discussion, et le

Nirée vivra dans la mémoire des hommes.

§ 9. *Qu'on doit employer dans les assemblées politiques.* Le texte n'a qu'un seul mot ; mais il m'a fallu le développer pour que la pensée fût parfaitement claire. — *Très-bien comparé.* Le texte n'est pas aussi précis. — *A une simple esquisse.* Ou peut-être « à une ébauche. » — *Plus la foule à qui l'on s'adresse.* J'ai ajouté ces derniers mots. Ce sens ne peut faire de doute, bien que quelques commentateurs s'y soient mépris. — *Doit être éloigné.* Il est difficile de faire une observation plus juste, et de l'exprimer avec plus de délicatesse et de précision. D'ailleurs, ces conseils si pratiques doivent être vivement appréciés par tous ceux qui ont abordé la tribune politique. — *L'esquisse et le discours.* J'ai ajouté ceci pour compléter la pensée.

§ 10. *La plaidoirie devant un tribunal.* Ici encore, il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *Plus correcte.* Et plus précise. — *Purement oratoires.* Le texte dit : « de rhétorique. » — *Au tribunal devant un juge unique.* J'ai ajouté ceci, d'après ce qui précède, afin que la pensée fût tout à fait complète et claire. — *Il n'y a plus là de discussion.* Ceci n'est pas très-net ; car, même devant le juge unique, il y a encore discussion, puisque la partie adverse répond aux arguments qui sont

Digitized by Google

jugement reste parfaitement pur. § 11. Aussi est-il bien rare que les mêmes orateurs réunissent toutes les diverses qualités ; et plus il y a d'action dramatique, moins il y a de précision. C'est alors la voix qui fait tout ; et très-particulièrement, dans les occasions où il faut lui donner toute sa force.

§ 12. Le style démonstratif est celui qui est le plus fait pour être écrit ; son objet, c'est d'être lu ; puis, vient ensuite le style judiciaire. Il n'y a que faire d'ajouter une division nouvelle pour recommander que le style soit agréable et noble ; car pourquoi lui demander ces conditions plutôt que la gravité et l'aisance, ou tel

produits contre elle. Sans doute, Aristote veut dire que les juges n'ont pas à discuter entre eux, et qu'en ce sens la décision est à la fois plus simple et plus pure.

§ 11. *Les mêmes orateurs.* C'est l'expression même du texte ; mais peut-être eût-il mieux valu en prendre une plus générale, et par exemple : « Les mêmes gens. » L'observation est d'ailleurs très-exacte, et il est bien rare qu'un orateur soit écrivain ; et réciproquement. — *Plus d'action dramatique.* Le mot grec rappelle tout à fait le jeu des acteurs sur la scène ; nous n'avons pas de mot spécial dans notre langue. — *La voix qui fait tout.* Le texte est plus concis. Cette observation est aussi juste que les précédentes ; et elle atteste un sentiment profond des réalités pratiques de l'éloquence. Voir Isocrate, *Panathénaïque*, § 9, page 150, édit. Firmin Didot. — *Il faut lui donner toute sa force.* Le texte est plus concis.

§ 12. *Le style démonstratif.* Voir plus haut, livre I, ch. III, §§ 3 et suiv., ce qui est dit du genre démonstratif. — *Son objet, c'est d'être lu.* Ce n'est peut-être pas tout à fait exact, du moins dans les habitudes du monde grec. Il semble que, par exemple, les oraisons funèbres étaient faites surtout pour être entendues ; il est vrai que le *Ménéxène* est écrit, sans parler de tant d'autres ; et hors ce point délicat, dont nous sommes difficilement juges, l'avis d'Aristote doit être adopté presque aveuglément. Voir Quintilien, *De Instit. Orat.* livre III, ch. VIII, pages 253 et 267, édit. Pottier, 1812. — *Et l'aisance*, le texte dit : « libre, » ou peut-être : « digne d'un homme libre. » — *Tel autre mérite moral,* ou « tel autre mé-

Digitized by Google

autre mérite moral? § 13. Ce que nous avons dit jusqu'ici suffira pour faire voir comment le style arrive à plaire, si toutefois nous avons bien expliqué en quoi consiste le mérite du style; car pourquoi, si ce n'est pour plaire, le style devrait-il être clair, sans être bas, et en prenant le ton qui convient? Le style ne sera pas clair, s'il est diffus, pas plus que s'il est trop concis; évidemment, c'est un juste milieu qu'il faut savoir trouver. Le style sera fait pour charmer si, d'après les conditions que nous avons indiquées, il présente un habile mélange de mots usités et de mots peu ordinaires, d'un rhythme heureux, et de preuves capables de persuader sous une forme convenable.

§ 14. Voilà ce que nous avions à dire sur le style, et sur les qualités générales qu'il doit avoir dans tous les genres, et sur les qualités particulières qu'il doit avoir dans chacun d'eux. Il ne nous reste qu'à parler de l'ordre où il faut disposer toutes les parties du discours.

rite qui montre le caractère de l'auteur. » L'expression du texte pourrait se prêter à ces deux interprétations.

§ 13. *Ce que nous avons dit jusqu'ici.* Voir plus haut, à partir du chapitre I de ce troisième livre. — *Si toutefois nous avons bien expliqué.* Ceci est une réserve très-modeste. — *Être clair.* C'est la première condition qui a été imposée au style. Voir plus haut, ch. II, § 1. — *Que nous avons indiquées.* Voir plus haut, ch. III, § 2 et suivants. — *Peu ordinaires.* Le texte dit : « étrangers. » Voir plus haut, id. ibid. — *Et de preuves capables de persuader.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte.

§ 14. *Voilà.* Résumé exact, quoique un peu concis, de toute la théorie du style. — *De l'ordre.* Le texte ne dit pas davantage ; j'ai cru devoir ajouter le reste pour compléter la pensée. L'ordre de la composition sera en effet le sujet à peu près exclusif des derniers chapitres de ce livre.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

Des parties diverses du discours; il n'y en a que deux essentielles : l'exposition, et la preuve; divisions peu nécessaires qu'on a imaginées; subtilités ridicules; Théodore et Lycimnius.

§ 1. Le discours ne peut avoir que deux parties, puisque, de toute nécessité, il faut énoncer d'abord la chose dont on va parler, et ensuite démontrer cette chose. Aussi, est-il également impossible et de ne pas démontrer son sujet après l'avoir énoncé, et de le démontrer sans l'avoir annoncé préalablement. Quand on démontre, on démontre quelque chose; et l'on n'annonce une chose que pour la démontrer. § 2. L'une de ces parties est l'exposition, et l'autre est la preuve, qui doit convaincre l'auditoire. On pourrait encore faire une autre

Ch. XIII, § 1. *Ne peut avoir que deux parties.* M. Spengel proposerait d'ajouter : « nécessaires, » en empruntant ce mot, qu'on répéterait, de celui qui suit dans la phrase grecque, et qui est presque identique. Voir aussi § 4. — *Également.* J'ai ajouté ce mot, qui ressort du contexte. — *De ne pas démontrer.* Ou du moins « de ne pas essayer de démontrer, » si ce n'est de démontrer effectivement.

§ 2. *L'exposition.... la preuve.* Comme le remarque M. Spengel, il y a déjà, dans le Phèdre de Platon, une division des parties du discours; elle est différente de celle-ci, puisque dans Platon, les parties sont au nombre de cinq, sans qu'il prétende faire une énumération complète. Voir le Phèdre, pages 100 et suiv., trad. de M. V. Cousin. Voir aussi Quintilien, *De Instit. Orat.* livre III, ch. IX, page 269, édit. Pottier, 1812, et aussi, livre XII, ch. X, page 341. — *Qui doit convaincre l'auditoire.* J'ai ajouté ceci, pour rendre toute la force de l'expres-

Digitized by Google

division, et appeler la première, la question; et la seconde, la démonstration. Les divisions qu'on adopte aujourd'hui sont ridicules. On veut restreindre la narration au genre judiciaire exclusivement; mais comment la narration, telle qu'on la définit, pourrait-elle devenir, dans le genre délibératif et le genre démonstratif, ou une réfutation de ce qu'a dit l'adversaire, ou une péroraison de ce qu'on a démontré? § 3. L'exorde, la discussion du pour et du contre, et la récapitulation ne peuvent figurer dans les discours politiques que dans les cas où il y a débat contradictoire. Il y a bien souvent, en présence des assemblées publiques, accusation et défense; mais alors elles ne sont plus des assemblées délibérantes. Quant à la péroraison, elle ne trouve pas même place dans toute plaidoirie judiciaire, si les développements ont été courts, et que le sujet soit facile à retenir. On la retranche alors, afin de ne pas allonger inutilement ce qu'on dit.

sion grecque. — *Une autre division.* Voir Cicéron, *de l'Orateur*, livre II, ch. LXXVI, page 422, édit. in-18, de Victor Leclerc; Cicéron énumère de quatre à sept parties. — *Qu'on adopte aujourd'hui.* Un peu plus bas, § 5, Aristote nommera deux rhéteurs de son temps, dont il trouve les divisions ridicules à force de subtilité. — *Exclusivement.* Il y a quelques manuscrits et quelques éditeurs qui retranchent ce mot.—*Délibératif... démonstratif.* J'ai cru devoir intervertir l'ordre du texte pour que les différentes parties de la pensée se correspondissent plus exactement. — *Péroraison.* Le texte dit : « épilogue. » — *De ce qu'on a démontré.* Ou plutôt : « exposé. »

§ 3. *La discussion du pour et du contre.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *Débat contradictoire.* Même remarque. — *Récapitulation.* C'est le même mot dont se sert Platon dans le Phèdre, page 100, trad. de M. V. Cousin, et page 811, ligne 30, édition de Baitter et Orelli, 1839. — *Ce ne sont plus des assemblées*

Digitized by Google

§ 4. Il n'y a donc que deux parties nécessaires, l'exposition et la preuve ; celles-là sont vraiment essentielles. Celles que l'on compte d'ordinaire sont : l'exorde, l'exposition, la preuve et la péroraison. Quant aux arguments personnels contre l'adversaire, ils rentrent dans les preuves ; la discussion du pour et du contre n'est qu'une amplification de ce qu'on a dit soi-même, et par conséquent ce sont des preuves aussi ; car on ne se livre à cette comparaison que pour démontrer quelque chose ; et ce n'est pas ce qu'on fait dans l'exorde, ni dans la péroraison, où l'on se contente de rafraîchir la mémoire de l'auditeur. § 5. Avec toutes ces divisions, on arrivera, comme Théodore et son école, à distinguer la narration, la post-narration, la pré-narration, la réfutation, la contre-réfutation, etc. En ceci, il ne faut inventer un mot nouveau que pour une espèce ou une différence nouvelle ; autrement, c'est une nomencla-

délibérantes. Et elles deviennent alors des espèces de tribunaux. — *Pour ne pas allonger inutilement ce qu'on dit*. Le sens pourrait être aussi un peu différent : « parce que ce qu'on a dit n'a » pas assez de longueur. »

§ 4. *Vraiment essentielles*. Le texte grec dit plus précisément : « propres. » Voir aussi la même expression dans *la Poétique*, ch. XXI, § 3, page 112, de ma traduction. — *Celles que l'on compte d'ordinaire*. Le texte n'est pas aussi formel ; j'ai dû le développer un peu. — *La discussion du pour et du contre*. Voir plus haut, § 2. Voir Quintilien, *De Inst. Orat.* livre III, ch. 9, page 269, édit. Pottier, 1812. — *On se contente de rafraîchir la mémoire de l'auditeur*. Le texte ici n'a qu'un seul mot, que j'ai cru devoir paraphraser, pour être plus clair.

§ 5. *Théodore et son école*. Platon semble avoir eu la même opinion sur le mérite de Théodore. Voir *le Phèdre*, page 100, trad. de M. V. Cousin. — *Et cætera*. J'ai ajouté ces mots, qui me semblent ressortir du contexte. — *Il ne faut inventer*. Précepte excellent, qu'on oublie trop souvent ailleurs encore que dans la rhéto-

Digitized by Google

ture vaine et ridicule, comme celle de Lycimnius, qui, dans sa Rhétorique, « nous entretient d'irruption, de déviation et de branches. »

CHAPITRE XIV.

De l'exorde; comparaison de l'exorde avec les prologues en poésie, et avec les préludes en musique; éloge d'Isocrate; des exordes dans le genre démonstratif; citation de l'Olympique de Gorgias; citation de Chœrile; des diverses sources de l'exorde; des exordes dans le genre judiciaire; différence et rapport avec les exordes épiques et tragiques; des exordes personnels; exordes adressés directement à l'auditeur; des moyens de soutenir l'attention de l'auditoire; écueils à éviter en ce genre; défaut de Prodicus; citation d'Homère; citation du Ménexène; nécessité de l'exorde; il faut prendre garde qu'il ne soit trop brusque; critique de Gorgias.

§ 1. L'exorde est le début du discours, et il tient la même place que le prologue dans la poésie, et le prélude en musique. Le prélude, le prologue et l'exorde ne sont tous que des commencements, et comme des introductions, qui frayent le chemin à ce qui doit suivre. § 2. Ainsi, le prélude peut être comparé à l'exorde

rique. — *Nomenclature.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Lycimnius.* Voir plus haut sur Lycimnius, ch. XII, § 2. — *D'irruption.* Le mot grec est obscur, et l'on ne sait pas très-bien la signification qu'il peut avoir. Mais tous les mots qui sont cités ici ne laissent pas en effet d'être assez singuliers en rhétorique.

Ch. XIV, § 1. *Prologue dans la poésie.* C'est en effet le prologue dans la comédie; mais dans l'épopée, ce serait plutôt l'invocation. — *En musique.* L'expression du texte est moins étendue, et elle est restreinte à l'art de la flûte. — *Des introductions qui frayent le chemin.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte grec. Voir Quintilien, *De Instit. Orat.* l. IV, ch. I, pages 295 et suiv. édit. Pottier.

§ 2. *Le prélude.* Sous-entendu : « Musical. » — *Des discours dé-*

Digitized by Google

des discours démonstratifs ; car, de même que les flûtistes habiles, quand ils ont un grand morceau à jouer, le rattachent par quelques sons préliminaires au ton donné, de même aussi, dans les discours où il s'agit de démontrer quelque chose, l'orateur énonce tout d'abord le but qu'il se propose, et il rattache ce début au reste de son œuvre. § 3. C'est bien ce que tout le monde a le soin de faire. Un modèle en ce genre, c'est l'exorde de l'Éloge d'Hélène par Isocrate ; il n'y a en effet rien de commun entre les discussions des sophistes et la belle Hélène. Mais un autre avantage qu'ont aussi ces hors-d'œuvre, c'est qu'ils rompent

monstratifs. L'expression du texte est un peu plus vague. — *Les flûtistes habiles*. J'ai ajouté l'épithète, dont l'idée se trouve implicitement dans le texte. — *Quelques sons préliminaires*. Le texte n'est pas aussi formel. — *Au ton donné*. C'est à la fois le sens adopté par Hésychius, au mot dont le texte se sert ; et de plus, c'est la reproduction de l'étymologie elle-même. Il est certain qu'il y avait en Grèce, dès cette époque, des directeurs d'orchestre, qui donnaient le ton, comme on le fait aujourd'hui ; c'est là une nécessité inévitable. Voir Platon, *Cratyle*, page 97, trad. de M. V. Cousin, et page 202, ligne 6, de l'édition de Baitter et Orelli, où la même expression est employée. Voir aussi Cicéron, *de l'Orateur*, livre II, ch. LXXIX, page 432, édit. in-18 de Victor Leclerc. — *Au reste de son œuvre*. J'ai ajouté ceci pour rendre la force de l'expression grecque.

§ 3. *A le soin de faire*. Le texte n'est pas aussi précis. — *De l'Éloge d'Hélène par Isocrate*. Voir l'ouvrage d'Isocrate. Quintilien a reproduit et abrégé tout ce passage, *De Instit. Orat.* livre III, ch. VIII, pages 253 et suiv. édit. Pottier, 1812. — *De commun*. Les manuscrits et les éditions disent en général : « de particulier, » au lieu de «commun. » C'est M. Bonitz qui a proposé cette variante ; elle me paraît indispensable, comme elle l'a paru à M. Spengel, qui l'a adoptée dans son texte. — *Un autre avantage*. Le texte n'est pas aussi formel. — *Ces hors-d'œuvre*. L'étymologie même du mot grec justifie le mot que j'emploie dans ma traduction. Voir plus loin la note du § 15.

Digitized by Google

heureusement la monotonie que pourrait avoir le discours dans son ensemble.

§ 4. Pour les discours démonstratifs, les exordes peuvent être empruntés, soit à l'éloge, soit au blâme. C'est ainsi que commence Gorgias dans son Discours Olympique : « Citoyens de la Grèce, ils sont bien dignes » de l'admiration universelle... » disant cela pour louer les personnages qui ont institué ces grandes et solennelles réunions. Au contraire, Isocrate croit devoir les blâmer, en leur reprochant d'avoir honoré par des prix les qualités purement corporelles, sans avoir pensé à offrir des récompenses pour la sagesse et la vertu. § 5. Parfois, l'exorde peut prendre la forme d'un conseil. Ainsi, l'orateur déclare d'abord qu'on doit honorer les gens de bien, et il ajoute que c'est là ce qui le porte à faire l'éloge d'Aristide. Ou bien, il dira qu'il faut honorer

§ 4. *Gorgias dans son Discours Olympique*. Ce discours fort célèbre de Gorgias avait pour but, comme le Panégyrique d'Isocrate, de pousser les Grecs à la concorde contre les Perses. — *Universelle....* J'ai mis des points pour indiquer une citation incomplète. — *Grandes et solennelles*. J'ai ajouté ces mots, qui sont bien dans le sens du contexte. L'exorde de Gorgias est un éloge, tandis que celui d'Isocrate est un blâme. — *Au contraire*. Le texte n'est pas aussi explicite. — *Croit devoir les blâmer*. Même remarque. Aristote est revenu sur cette critique dans *les Problèmes*, section XXX, § 11 ; et il désapprouve la critique d'Isocrate, sans d'ailleurs le nommer. Voir l'édition de Berlin, page 956, 16. — *La sagesse et la vertu*. Il n'y a qu'un seul mot dans le texte.

§ 5. *Peut prendre la forme d'un conseil*. L'expression du texte est plus vague et moins claire ; mais ce sens me semble ressortir de tout le contexte. Voir plus bas, § 7. — *L'orateur*. Il est difficile de voir de qui précisément il s'agit ; ce peut être aussi bien d'Isocrate ou de Gorgias, ou même de tel autre orateur, qui n'est pas nommé ici. — *D'abord*. J'ai ajouté ce mot. — *Comme Pâris, le fils de*

Digitized by Google

ceux qui ne sont ni connus ni méchants, comme Pâris, le fils de Priam, mais qui sont restés obscurs, tout vertueux qu'ils étaient. C'est bien là aussi un conseil indirect que l'orateur se permet. § 6. On peut encore, dans son exorde, suivre les procédés habituels devant les tribunaux, et s'adresser personnellement à l'auditeur pour obtenir son indulgence, si l'on a quelque chose d'extraordinaire à lui dire, ou de trop difficile à lui faire entendre, ou même de trop vulgaire. C'est l'exorde de Chœrile :

« Aujourd'hui qu'il n'est plus de sujet qui soit neuf... »

§ 7. Ainsi, les sources de l'exorde, dans le genre démonstratif, sont les suivantes : l'éloge, le blâme, le conseil, qui pousse à faire une chose ou qui en détourne, et enfin les considérations personnelles relatives à l'auditeur. D'ailleurs, cette entrée en matière peut être étrangère au sujet, ou y tenir directement.

Priam. L'exemple est notoire et bien choisi ; car Pâris ne peut point passer pour vertueux. — *C'est bien là aussi.* J'ai dû paraphraser tout ce passage, qui est assez obscur dans le texte grec, à cause de son extrême concision.

§ 6. *On peut encore.* Le texte est beaucoup plus concis ; j'ai dû le développer, pour le rendre plus clair. — *Chœrile.* Poëte qui vivait quatre-vingts ans environ avant Aristote. Un scholiaste grec a, dans divers manuscrits, qu'ont cités Vettorio et M. Spengel, rappelé les vers de Chœrile au nombre de cinq. Celui que j'ai donné ne forme dans le texte grec qu'un hémistiche. Les vers d'ailleurs sont très-bien tournés et expriment une pensée juste, qui depuis lors a été mille fois reproduite, sans plus de raison ou moins de raison que du temps de Chœrile.

§ 7. *Ainsi.* Résumé exact, mais peut-être peu nécessaire de ce qui précède. — *L'éloge.* Voir plus haut, § 4, l'exemple tiré de Gorgias. — *Le blâme.* Voir, id. ibid., l'exemple tiré d'Isocrate. — *Le conseil.* Voir plus haut, § 5. — *Les considérations personnelles.*

Digitized by Google

§ 8. Dans le genre judiciaire, les exordes ont tout à fait le même rôle que les prologues dans les pièces de théâtre, et les préambules dans les poëmes épiques, tandis que les exordes des dithyrambes ressemblent davantage à ceux du genre démonstratif :

« Pour toi, pour tes bienfaits, pour tes riches pillages... »

§ 9. Dans les discours, comme dans les épopées, l'exorde est une indication sommaire du sujet, utile pour le faire connaître d'avance, et pour ôter toute hésitation à l'esprit, qui autrement resterait en suspens, et dans le vague qu'entraîne toute indécision. Mais quand on lui met comme en main ce fil conducteur dès le début, on lui permet de suivre avec une attention soutenue tout ce qu'on dit ensuite. De là, ces exordes épiques :

« Déesse, viens chanter l'affreux courroux d'Achille. »

Voir plus haut, § 6. — *Cette entrée en matière.* Le texte répète ici le mot dont il s'est servi plus haut, § 2, et que j'ai rendu par : « au ton donné. »

§ 8. *Les prologues.* Notre théâtre les a conservés quelquefois, comme on peut le voir dans Molière ; mais il en a toujours fait moins d'usage que l'antiquité, soit grecque, soit latine. — *Préambules.* Ce sont précisément les invocations. — *Les exordes des Dithyrambes.* Il nous est difficile d'en juger, parce qu'il n'est pas arrivé assez de dithyrambes jusqu'à nous. — *Pour toi, pour tes bienfaits.* On ne sait de qui est ce vers.

§ 9. *Dans les discours.* Ceci doit s'entendre probablement de tous les genres, et peut-être aussi de l'histoire, où les préambules sont tout aussi bien placés qu'en poésie. — *Sommaire.* J'ai ajouté ce mot. — *Utile pour le faire connaître d'avance.* Dans tout ce passage, j'ai dû un peu développer et paraphraser le texte. — *Resterait en suspens.* L'image est dans l'original. — *Ce fil conducteur.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Soutenue.* Le texte dit plutôt peut-être : « continue. » — *Déesse,*

Digitized by Google

ou bien :

« Muse, viens me conter les maux et le voyage... »

ou bien :

« Viens me dire à cette heure, en changeant de matière,
» Comment d'Asie en Grèce a pu passer la guerre. »

§ 10. Les poëtes tragiques annoncent aussi d'avance leur sujet, si ce n'est dès les premiers mots, comme le fait Euripide, du moins quelque part dans le prologue de leur pièce, comme Sophocle :

« Mon père était Polybe.... »

La comédie en use de même.

§ 11. Ainsi donc, l'office essentiel de l'exorde et son rôle spécial, c'est de montrer tout d'abord quelle est la fin dernière du sujet qu'on va traiter. Il s'ensuit que,

viens chanter. Début de l'*Iliade*. — *Muse, viens me conter*. Début de l'*Odyssée*. — *Viens me dire à cette heure*.... On croit que ces deux vers sont de Chœrile.

§ 10. *Comme le fait Euripide*. On peut le voir en effet dans plusieurs des pièces d'Euripide, qui sont parvenues jusqu'à nous. — *Dans le prologue de leur pièce*. Ceci ne paraît pas très-justement applicable à Sophocle ; et l'exemple cité un peu plus bas, loin d'être dans le prologue, est au milieu de la pièce tout au moins. Mais on peut croire que les mots : « dans le prologue de la pièce, » ont été déplacés, et qu'ils doivent être rapportés à Euripide. Il resterait seulement « quelque part » pour Sophocle, et alors tout serait exact. — *Mon père était Polybe*. Sophocle, *Œdipe-roi*, v. 774, édit. Firmin Didot. — *La comédie en use de même*. Les prologues sont bien plus fréquents dans la comédie que dans la tragédie ; on peut voir l'exemple des comiques grecs, latins et français.

§ 11. *L'office essentiel*. Le texte dit : « le plus nécessaire. » — *Tout d'abord*. J'ai ajouté ces mots, qui ressortent du contexte et qui me semblent indispensables pour que

Digitized by Google

si la chose est par trop claire, ou si l'on a peu de choses à dire, il ne faut pas user d'exorde. Les autres espèces d'exorde auxquels on peut recourir, sont des remèdes pour panser les blessures qu'on a reçues ; et ils sont communs à tous les genres. On les tire soit de la personne qui parle, soit de l'auditeur à qui l'on s'adresse, soit de la cause qu'on plaide, soit de la personne de l'adversaire qui vous est opposé. § 12. Si l'on se met soi-même en scène, ainsi que la partie adverse, il faut, pour tout ce qui touche à l'accusation, s'attacher à la repousser ou à l'établir. Mais il y a ici une différence, c'est que, si l'on se défend, on doit tout d'abord prendre soin de détruire la calomnie dont on est l'objet, au lieu que, si l'on accuse, il faut rejeter l'attaque personnelle dans la péroraison. On en voit sans peine le motif : c'est que, si l'on se défend, il faut, afin de se mettre bien avec

la pensée soit complète. — *Si la chose est par trop claire.* Excellent précepte. — *Peu de choses à dire.* Ou peut-être encore : « si la chose est de petite importance ; » ce qui revient à peu près au même. — *Pour panser les blessures qu'on a reçues.* Le texte n'est pas aussi explicite ; mais j'ai dû paraphraser le mot unique dont il se sert. « Ces blessures » peuvent être aussi les défauts des auditeurs, comme l'ont cru quelques commentateurs. — *Communs à tous les genres.* Cependant, d'après les détails qui suivent, on devrait croire qu'il ne s'agit ici que du genre judiciaire. Mais le texte dit seulement « communs ; » j'ai ajouté les autres mots.

§ 12. *Si l'on se met soi-même en scène.* Il semble bien que ceci ne concerne que le genre judiciaire. — *Mais il y a ici une différence.* Cette recommandation annonce une pratique consommée des choses judiciaires. — *Prendre soin.* Le texte n'est pas aussi formel. — *Dont on est l'objet.* J'ai ajouté ces mots, qui complètent la pensée. — *Dans la péroraison.* Le texte dit précisément : « l'épilogue. » — *C'est que si l'on se défend.* Observations pleines de finesse et de profon-

Digitized by Google

le juge, écarter nécessairement les obstacles qui empêcheraient sa faveur ; et par conséquent, le premier soin doit être de détruire l'accusation de fond en comble. Si au contraire on accuse, on doit réserver son attaque pour la péroraison, afin que les juges en conservent un souvenir plus vif.

§ 13. Les exordes qui s'adressent directement à l'auditeur, ont pour but de le rendre bienveillant ou d'exciter sa colère, et parfois aussi, de le rendre attentif, ou même de détourner son attention ; car ce n'est pas toujours un avantage que de trop éveiller l'attention de l'auditoire. Aussi, bien des orateurs cherchent-ils à le faire rire. § 14. Tous ces moyens, si on veut les employer, sont excellents pour arriver à persuader des auditeurs bienveillants. Mais un sûr moyen aussi, c'est de ne jamais cesser de se montrer honnête ; car c'est

deur. — *Se mettre bien avec le juge.* Le texte dit précisément : « s'introduire soi-même ; » j'ai cru devoir déterminer les choses un peu davantage. — *Qui empêcheraient sa faveur.* Le texte n'est pas aussi explicite. — *De fond en comble.* Même remarque. — *On doit réserver son attaque.* Même remarque.

§ 13. *Directement à l'auditeur.* Voir plus haut, § 11. — *Ou même de détourner son attention.* Le texte dit simplement : « contraire. » J'ai préféré expliquer nettement ce contraire. — *De trop éveiller.* Le texte n'est pas aussi précis. — *A le faire rire.* L'auditoire peut être très-attentif, tout en se laissant aller au rire ; et il semble qu'ici l'opposition n'est pas suffisamment exprimée. Aristophane avait déjà fait une remarque tout à fait analogue ; *Les Guêpes,* v. 567, édit. Firmin Didot ; voir aussi la *Rhétorique à Hérennius,* l. I, ch. VI, p. 150, édit. in-18 Victor Leclerc.

§ 14. *A persuader les auditeurs bienveillants.* Ou « à les rendre dociles. — *Un sûr moyen aussi.* Le texte n'est pas aussi explicite. — *De se montrer honnête.* Précepte qui est aussi utile qu'il est honnête. — *C'est toujours l'honnêteté.* Le texte n'est pas aussi

Digitized by Google

toujours l'honnêteté qui inspire le plus de confiance. Les choses auxquelles l'auditeur prête particulièrement attention sont celles qui ont par elles-mêmes de la grandeur, celles qui ont pour lui un intérêt personnel, celles qui excitent son admiration, et enfin celles qui lui plaisent. Il faut donc lui mettre dans l'esprit que les choses dont on lui parle sont de ce genre. § 15. Si l'on veut au contraire rendre les auditeurs inattentifs, il n'y a qu'à leur dire que la chose n'a presque aucune importance, qu'elle est sans intérêt personnel pour eux, qu'elle est fort triste, etc. Mais il ne faut pas se dissimuler que ce ne sont là que des hors-d'œuvre, faits uniquement pour un mauvais auditoire, qui écoute volontiers même des détails étrangers au sujet. Au contraire, avec des auditeurs plus sérieux, il n'est plus besoin d'exorde, si ce n'est ce qu'il en faut pour faire connaître sommairement la question, et pour que cette espèce de corps ait aussi une tête.

§ 16. Du reste, il est bon de ranimer l'attention de ses

formel. — *Par elles-mêmes.* J'ai ajouté ces mots. Tous ces préceptes ont été recueillis et reproduits par les divers auteurs qui ont écrit sur l'art oratoire.

§ 15. *Au contraire.* L'opposition n'est pas aussi marquée dans le texte. — *Il n'y a qu'à leur dire.* Ces préceptes ne sont pas moins bons que ceux qui précèdent. — *Et cætera.* J'ai ajouté ces mots. — *Des hors-d'œuvre.* C'est l'expression même de l'original. — *Pour un mauvais auditoire.* Quintilien a eu en vue tout ce passage, en répétant des idées tout à fait analogues; *De Instit. orat.* l. IV, ch. I, pages 283 et suiv., édit. Pottier, 1812, et aussi, l. XII, ch. x, pages 352 et suiv. — *Cette espèce de corps.* C'est là, je crois, le sens précis du texte.

§ 16. *Sans distinction.* C'est-à-dire, soit dans l'exorde, soit dans la démonstration, soit dans la péroraison. Le texte d'ailleurs n'est

Digitized by Google

auditeurs dans toutes les parties de son discours sans distinction, chaque fois qu'on en sent le besoin ; car l'attention leur fait défaut dans le reste bien plus qu'au début. Il serait donc assez ridicule de la leur recommander quand on commence, c'est-à-dire au moment même où tout le monde écoute avec l'application la plus vive et la plus soutenue. Ainsi, il faut bien choisir son temps pour débiter de ces phrases : « Prêtez-moi bien » votre attention entière ; car c'est votre affaire encore » plus que la mienne ; » ou bien :

« Je m'en vais donc vous dire, en ce même moment,

» quelque chose de si horrible ou de si admirable que » de votre vie vous n'avez rien entendu de pareil. »

§ 17. C'est là une ressource du genre de celle de Prodicus, qui, voyant ses auditeurs prêts à s'assoupir, leur cria « qu'il allait leur révéler une chose qu'il n'enseignait d'ordinaire qu'au prix de cinquante drachmes. » Il est par trop clair que ces moyens-là

pas tout à fait aussi précis. — *Dans le reste.* Ou bien : « partout ailleurs. » Voir Cicéron, *De l'Orateur*, l. II, ch. LXXIX, pages 430, édit. in-18°, de Victor Leclerc. — *La plus vive et la plus soutenue.* Il n'y a pas tout à fait autant de mots dans le texte. — *Il faut bien choisir son temps,* l'original n'est pas aussi précis. — *Je m'en vais donc vous dire en ce même moment.* J'ai mis ceci en forme rhythmique, parce que, dans la plupart des manuscrits, cette citation paraît être un vers ; on ne sait de quel poëte. M. Spengel a adopté aussi la forme de vers.

§ 17. *C'est là une ressource.* Le texte n'est pas aussi formel. — *Prodicus.* Sophiste suffisamment connu ; mort quatre-vingts ans environ avant Aristote. — *De cinquante drachmes.* Platon se moque aussi de la fameuse exposition à cinquante drachmes par tête, dans le *Cratyle*, page 3, trad. de M. V. Cousin ; et il ne paraît pas en faire plus de cas que n'en fait

Digitized by Google

s'adressent à un auditeur qui n'en est pas un, en ce sens qu'il ne vous écoute pas.

§ 18. Dans les vrais exordes, on doit toujours, ou lancer une accusation contre quelqu'un, ou chercher à détruire des craintes qu'on suppose à son auditoire :

« Prince, je vous dirai que ce n'est point par zèle... »

ou bien :

« Mais pourquoi tant parler ? »

Ces moyens sont à l'usage des gens qui ont ou semblent avoir une mauvaise cause ; car pour eux, il vaut mieux s'arrêter à toute autre question qu'à la question même qu'ils traitent. C'est la façon des esclaves, qui ne répondent jamais à ce qu'on leur demande, mais qui se perdent dans les circonlocutions et les préambules.

§ 19. Voilà donc comment on peut rendre l'auditoire

ici Aristote. Voir aussi Quintilien, *De Instit. Orat.*, l. IV, ch. I, § 73, pages 287 et suiv., édit. Pottier, 1812. — *Qui n'en est pas un.* Le texte dit simplement : « en tant qu'auditeur, » selon une formule habituelle à Aristote. — *En ce sens qu'il ne vous écoute pas*, c'est une paraphrase que j'ai dû ajouter en expliquant le mot grec.

§ 18. *Dans les vrais exordes.* J'ai ajouté l'épithète. — *Qu'on suppose à son auditoire.* J'ai ajouté ces mots, qui sont indispensables pour compléter la pensée. — *Prince, je vous dirai.* Sophocle, *Antigone*, vers 223, édit. Firmin Didot. La citation du texte d'Aristote n'est pas tout à fait exacte. — *Pourquoi tant parler.* Euripide, *Iphigénie en Tauride*, vers 1162, édit. Firmin Didot. — *Ces moyens sont à l'usage.* L'expression du texte est beaucoup plus vague. — *S'arrêter.* Il y a même dans le texte une nuance qui indiquerait l'idée de perdre son temps. — *Les circonlocutions.* C'est la paraphrase du mot grec ; voir la *Métaphysique*, l. XII, p. 1098, in-8°, édit. de Berlin, et Euripide, *Iphigénie en Aulide*, vers 213, édit. Firmin Didot.

§ 19. *Voilà donc.* C'est le résumé de ce qui précède, depuis le § 13. M. Spengel pense que ceci

Digitized by Google

bienveillant, et voilà quels sont les détails relatifs à l'exorde. C'est un mot bien juste que celui du poëte :

« O ciel ! fais que je trouve ou faveur ou pitié
» Chez les Phæaciens.... »

§ 20. Ce sont là les deux sentiments qu'il faut obtenir de son auditoire. Et pour cela, si l'on cherche à démontrer quelque chose, il faut faire croire à ceux qui vous écoutent qu'ils ont aussi leur part dans les louanges qu'on exprime, soit eux-mêmes directement, soit leur famille, soit même leur profession, ou de quelque autre manière que ce soit. Socrate dit une chose bien vraie dans l'*Oraison funèbre*, quand il remarque « qu'il n'est pas » difficile de louer les Athéniens devant des Athéniens, » mais devant des Spartiates. »

§ 21. Si l'on parle dans une assemblée délibérante, il faudra tirer son exorde des règles du genre judiciaire. Mais, dans ce cas, l'exorde tient naturellement

se rapporte à ce qui a été dit plus haut, l. II, ch. I. — *Relatifs à l'exorde*. J'ai cru devoir préciser la pensée, qui est exprimée bien plus vaguement dans le texte. — *Du poëte*. C'est Homère, *Odyssée*, chant VI, vers. 327, édit. Firmin Didot.

§ 20. *Les deux sentiments*. L'expression du texte est tout à fait indéterminée. — *Dans les louanges qu'on exprime*. L'original est beaucoup plus concis. — *Dans l'Oraison funèbre*. C'est le *Ménéxène* de Platon ; voir p. 188, de la traduction de M. V. Cousin. Ce mot de Socrate a été déjà cité plus haut, l. I, ch. IX, § 18, sans que l'Oraison funèbre ni le Ménéxène aient été indiqués.

§ 21. *Si l'on parle*. Le texte n'est pas aussi explicite ; et la pensée n'en est pas très-claire ; elle aurait exigé plus de développements. — *Il faudra tirer son exorde*. L'expression du texte est tout à fait vague ; mais il me semble qu'il s'agit toujours ici de l'exorde. — *Dans ce cas*. J'ai ajouté ceci. — *Très-peu de place*. Cette interprétation me paraît tout à fait d'accord avec le contexte. J'ai dû paraphraser tout ce passage, pour le rendre suffisamment

Digitized by Google

très-peu de place ; car l'auditoire sait parfaitement ce dont il s'agit. La discussion n'a donc pas besoin d'être précédée d'un exorde, à moins que l'orateur ne veuille mettre en scène, ou sa personne, ou celle de ses adversaires, ou à moins qu'il ne lui semble que l'auditoire ne se fait pas de la chose l'idée juste que l'on voudrait lui en donner, et qu'il y accorde plus d'importance, ou moins d'importance, qu'il ne faut. § 22. C'est alors une nécessité que l'orateur débute en attaquant son adversaire ou en se défendant lui-même, et en grossissant, ou en réduisant, la question qu'on discute. Ce sont là des raisons puissantes pour exiger un exorde. Parfois, l'exorde n'est qu'un simple ornement. Quand le discours en est privé, il peut paraître débuter avec trop de précipitation, comme on le reproche à l'Éloge des Éléens par Gorgias, où, sans le moindre préambule ni la moindre précaution, il commence tout d'un coup en s'écriant : « Élis, heureuse cité!.. »

intelligible. — *Que l'on voudrait lui en donner.* C'est la tournure même de l'original. Voir Quintilien, *De Instit. Orat.*, l. III, ch. VIII, p. 253 et suiv., édit. Pottier, 1812.

§ 22. *L'orateur débute.* Le texte n'est pas aussi formel. — *La question qu'on discute.* J'ai ajouté ces mots, qui m'ont paru un complément nécessaire. — *Ce sont là des raisons puissantes.* Le texte est bien moins précis. — *Trop de précipitation.* Ou peut-être aussi : « de brusquerie. » Le sens du mot grec n'est pas très-clair. Ce serait alors l'exorde : *Ex abrupto.* — *L'éloge des Éléens.* C'était peut-être le titre d'un ouvrage de Gorgias. — *Sans le moindre préambule ni la moindre précaution.* Les images du texte sont toutes matérielles, et se rapportent au mouvement des bras, et aux passes préliminaires qu'on faisait en gymnastique, avant de commencer les exercices. Platon se sert d'une expression pareille dans *Les Lois*, l. IV, p. 245 de la trad. de M. V. Cousin. — *Élis.* Sur les côtes de la Méditerranée, dans le golfe de Saros, au nord du Péloponnèse;

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

Des moyens de repousser une accusation; atténuation des faits reprochés; citation d'un mot de Sophocle; dénaturer les intentions; accuser son accusateur; le diffamer par l'exposé de sa conduite antérieure dans des causes analogues; force de la chose jugée; mot d'Euripide pour se défendre contre une accusation d'impiété; montrer les dangers de la calomnie; faire des suppositions imaginaires; discussion de Teucer et d'Ulysse; opposer le blâme de l'adversaire aux éloges qu'on en a faits antérieurement; déloyauté de ces moyens; prêter des intentions fausses à son adversaire; exemple d'Ulysse et de Diomède.

§ 1. Quand on doit repousser une accusation, une première règle, c'est de détruire au plus vite, comme un autre pourrait le faire, l'opinion fâcheuse qu'on peut avoir conçue de nous. Peu importe d'ailleurs qu'elle résulte ou ne résulte pas des paroles réellement prononcées; la règle générale, c'est de la faire disparaître. § 2. Un autre moyen, c'est d'aller au-devant du litige en soutenant tout d'abord que la chose n'est pas, ou

voir Strabon, l. VIII, ch. III, p. 289, édit. Firmin Didot.

Ch. XV, § 1. *Quand on doit repousser une accusation.* On peut trouver que les idées qui vont suivre ne tiennent pas assez directement à celles qui précèdent; et le sujet spécial qui est traité dans ce chapitre, semble en quelque sorte épuisé par ce qui vient d'être dit. Il y a ici une redondance qui n'est pas dans les habitudes d'Aristote, et l'on croirait lire un chapitre des Topiques. — *Une première règle.* Le texte n'est pas aussi précis dans tout ce passage. — *Au plus vite.* J'ai ajouté ceci. — *Réellement prononcées.* Le texte n'est pas aussi positif. — *La règle générale.* Le texte n'est pas aussi explicite.

§ 2. *Au-devant du litige.* C'est la force de l'expression grecque. — *En soutenant tout d'abord.* C'est ce qu'on pourrait appeler la position de la question; voir plus loin, ch. XVI, § 7, et ch. XVII,

Digitized by Google

qu'elle ne nuit pas à celui qui s'en plaint ; qu'elle n'est pas aussi grave qu'on le dit ; qu'elle n'a rien de coupable ; qu'elle est sans valeur ; qu'elle n'est pas honteuse, ou enfin qu'elle n'a pas l'importance qu'on lui prête ; car ce sont là les points possibles du procès. Ainsi, Iphicrate, répondant à Nausicratès, convenait avoir fait ce dont son adversaire l'accusait ; il ajoutait même qu'il lui avait causé un dommage ; mais il soutenait qu'il n'en était pas moins innocent. § 3. On peut dire encore que le dommage causé par le coupable a été compensé par un avantage ; que, si la chose est nuisible, elle est belle ; que si elle est affligeante, elle est utile ; et tels autres arguments de même espèce. Un autre lieu, c'est d'alléguer qu'il n'y a dans le fait énoncé qu'une simple faute, ou un malheur, ou une nécessité inévitable. § 4. C'est le mot de Sophocle disant « que, » s'il tremblait, ce n'était pas pour faire le vieillard, » comme le prétendait son accusateur, mais parce » qu'il y était contraint par l'âge, ne pouvant pas » faire qu'il n'eût pas ses quatre-vingts ans, bien mal-

§ 1, des idées analogues. — *Les points possibles du procès.* C'est ce que, dans le langage de la rhétorique ancienne, on a appelé les *Stases* ; voir M. Spengel sur ce passage. — *Iphicrate.* On ne sait pas précisément à quel acte de la vie d'Iphicrate ceci se rapporte. — *Nausicratès.* Plutarque parle de ce Nausicratès, disciple d'Isocrate, dans la vie de Cimon, à la fin, p. 587, lig. 2, édit. Firmin Didot.

§ 3. *Le dommage causé par le coupable.* Le texte n'est pas aussi précis. — *A été compensé par un avantage.* Même remarque. Ce sens me paraît résulter du contexte. Le même mot dont se sert ici le texte, est répété plus bas, § 5. — *Un autre lieu.* J'ai laissé le mot même du texte ; j'aurais pu mettre : « lieu commun. » — *Dans le fait énoncé.* J'ai ajouté ces mots pour être plus clair. — *Inévitable,*

Digitized by Google

» gré lui.» § 5. On peut substituer aussi une intention à celle qui vous est attribuée, et dire qu'on n'avait aucune volonté de nuire, qu'on a fait une autre chose, et non pas du tout celle que dénonce l'accusateur, et que soi-même on en a éprouvé un tort bien involontaire: « Je serais digne de toute votre haine, si j'avais agi en » vue de provoquer un tel résultat.»

§ 6. Un autre moyen de défense, c'est de soutenir que l'accusateur a été coupable du crime qu'il vous reproche, soit actuellement ou jadis, soit qu'il l'ait été lui-même personnellement, ou que quelqu'un de ses proches l'ait été. Un autre moyen encore, c'est de citer des gens qui sont également coupables du même fait, et qui, de l'aveu de tout le monde, ne peuvent être l'objet d'une accusation. Par exemple, si tel homme qui a commis un adultère est

cette épithète n'est pas dans le texte.

§ 4. *Son accusateur*. On sait que cet accusateur criminel était le fils même de Sophocle, Iophon. Voir le traité de Plutarque : *Si la vieillesse doit s'occuper de politique*, p. 959, lig. 3, édit. Firmin Didot. Cette réponse de Sophocle fait souvenir de la fameuse réponse de Bailly.

§ 5. *Substituer une intention*. Voir plus haut, § 3. Le texte dit précisément : « le pourquoi. » — *Soi-même*. J'ai ajouté ces mots, pour bien marquer une différence qui ne me paraît pas suffisamment exprimée dans l'original. — *Je serais digne de toute votre haine*. On ne sait de qui peut être cette citation. Il est possible aussi que ce soit une phrase qu'Aristote aura composée tout exprès.

§ 6. *Que l'accusateur a été coupable*. C'est alors attaquer pour se défendre; et c'est en effet un des meilleurs moyens qu'on puisse employer. — *A été coupable*. L'expression du texte est plus forte et signifie que l'accusateur a été Enveloppé, Englobé, dans la même faute que celle qu'il reproche à son adversaire. — *Un autre moyen encore*. Le texte n'a qu'un adjectif masculin, qui sous-entend nécessairement le mot de Lieu, employé plus haut, § 3. — *Qui sont également coupables*. C'est le même mot qui vient d'être employé un peu plus haut. — *Du*

Digitized by Google

innocent, l'accusé ne l'est pas moins que lui. § 7. C'est aussi un bon moyen que de montrer que l'adversaire a déjà accusé d'autres personnes, ou a été lui-même accusé par d'autres, ou enfin que d'autres, sans être accusés formellement, ont été soupçonnés, comme on l'est maintenant soi-même, bien que plus tard leur innocence ait été reconnue d'une manière éclatante. Le moyen le meilleur est d'accuser à son tour son propre accusateur ; car il serait absurde, peut-on dire, d'ajouter foi aux paroles d'un homme qui lui-même ne mérite pas qu'on ait en lui la moindre confiance.

§ 8. Un argument très-fort, c'est de dire qu'il y a chose jugée. Telle est la réponse d'Euripide à Hygiénon, qui,

même fait. J'ai ajouté ces mots, pour rendre toute la force de l'expression grecque. — *Est innocent.* Le texte dit précisément : « pur ; » ce qui peut vouloir dire simplement que les poursuites ne peuvent l'atteindre. Voir plus haut, l. II, ch. IV, § 7, et ch. XXIV, § 14. — *L'accusé.* Le texte dit : « un tel. » Il est clair que c'est de l'accusé qu'il s'agit.

§ 7. *Un bon moyen.* J'ai ajouté l'épithète. — *A déjà accusé d'autres personnes.* Sans plus de raison. — *Lui-même.* J'ai ajouté ceci, pour éclaircir la pensée. — *Sans être accusés formellement.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Plus tard.* J'ai ajouté ceci. — *D'une manière éclatante.* J'ai ajouté ces mots, pour rendre toute la force de l'expression grecque. — *Le moyen le meilleur.* J'ai ajouté l'épithète. — *Peut-on dire.* Ces mots qui ne sont pas exprimés formellement dans l'original, ressortent de tout le contexte. Ce lieu commun semble d'ailleurs rentrer dans celui qui a été indiqué au début du § précédent.

§ 8. *Un argument très-fort.* Le texte n'est pas aussi formel. — *Il y a chose jugée.* Le texte dit simplement et d'une manière un peu vague : « il y a jugement ; » ce qui peut s'entendre d'un jugement qui doit avoir lieu, aussi bien que d'un jugement passé. — *Hygiénon.* C'est le nom d'un personnage, comme le prouve la mention qu'en a faite le lexique d'Harpocration, citant un discours d'Hypéride contre lui ; mais on ne connaît pas autrement ce personnage. Quant au vers d'Euripide, il est tiré de l'*Hippolyte*, v. 612,

Digitized by Google

dans le Procès d'Échange, l'accusait d'impiété pour avoir recommandé le parjure par le vers où il dit :

« Ma langue a pu jurer ; mon cœur ne jura point. »

Euripide accuse son accusateur d'être coupable lui-même, en ce qu'il transporte, du concours de Bacchus aux tribunaux, des décisions déjà prises ; et quant à lui, il répond, si on veut le poursuivre devant les juges du concours, qu'il a déjà rendu ses comptes devant eux, ou qu'il est prêt à les rendre.

§ 9. Un autre moyen, c'est d'attaquer la calomnie en général, en montrant tous ses périls, et surtout en rappelant qu'elle dénature les jugements, et qu'elle ne convient qu'à celui qui ne croit pas à la bonté de sa cause.

§ 10. Un lieu commun dont les deux parties peuvent

p. 160, édit. de Firmin Didot. Aristophane avait déjà reproché cette sentence au poëte tragique, *Les Grenouilles*, v. 102 et 1516, édit. Firmin Didot. — *Dans le procès d'échange*. Le mot dont se sert le texte est : « *Antidose,* » qui est aussi le titre du fameux morceau d'Isocrate, p. 200 et suiv., édit. Firmin Didot. — *Accuse son accusateur*. Cette opposition n'est pas dans l'original. — *Du concours de Bacchus*. Il est difficile de savoir précisément à quoi ceci fait allusion. — *Déjà prises*. J'ai cru devoir ajouter ces mots, qui me semblent indispensables. — *Devant les juges du concours*. J'ai ajouté encore ceci, qui me paraît ressortir du contexte.

§ 9. *D'attaquer la calomnie en général*. Le texte n'est pas aussi explicite ; il est fort concis, et j'ai dû le paraphraser en partie, afin de le rendre plus intelligible et plus clair. — *En montrant tous ses périls*. Le texte n'a qu'un seul mot. — *Et surtout qu'elle dénature les jugements*. J'ai préféré ce sens, afin de donner à la pensée plus de continuité. Mais on pourrait comprendre aussi que ce serait un nouveau lieu commun, qui consisterait à soutenir que « l'adversaire déplace et dénature la question et qu'il a peu de confiance en la bonté de sa cause, puisqu'il la déserte. »

§ 10. *Des conjectures*. L'étymologie du mot grec est absolument

Digitized by Google

également se servir, c'est de faire des conjectures, qu'on donne pour des arguments. Ainsi dans le *Teucer*, Ulysse insinue que Teucer est parent de Priam, parce qu'Hésione, sa mère, est la sœur du roi Troyen. Teucer répond que son père Télamon était l'ennemi de Priam, et qu'il ne lui a pas révélé l'envoi des espions.

§ 11. Un autre procédé qui ne peut être employé que par l'accusateur, consiste, après des éloges interminables sur des choses de rien, à faire un reproche très-concis d'une chose très-considérable; ou bien, après avoir mis en avant bon nombre de choses à la louange de l'accusé, ne blâmer que celle qui est seule décisive dans la question à juger.

Ce sont là du reste les moyens les plus habiles sous

la même que celle de notre mot français; mais d'ordinaire le mot grec n'est pas pris tout à fait dans ce sens, et il signifie plutôt Rapprochements. Ce dernier mot pourrait aussi être employé ici. — *Qu'on donne pour des arguments.* J'ai ajouté ceci, pour compléter la pensée. — *Le Teucer.* On ne sait de qui est cette pièce; mais il est possible qu'elle soit de Sophocle; du moins le scholiaste d'Aristophane, *les Nuées*, vers 583, attribue un *Teucer* à Sophocle. Voir *les Scholies*, édit. Firmin Didot. — *L'envoi des espions.* Il n'est pas probable que ceci se rapporte à la Dolonée, de l'Iliade. Voir aussi une mention du *Teucer*, plus haut, l. II, ch. XXIII, § 9.

§ 11. *Un autre procédé.* Ou « lieu commun. » — *Par l'accusateur.* Il faudrait peut-être, pour rendre toute la force de l'expression grecque : « Qui veut user de calomnie » — *Après des éloges interminables sur des choses de rien.* Le texte n'est pas aussi précis; et j'ai un peu forcé la nuance pour la rendre plus sensible. Mais ce subterfuge se conçoit bien. On fatigue l'auditoire par des louanges sans fin, qui ne portent que sur des choses sans importance; et on lance un blâme d'autant plus vigoureux qu'il est plus concis; il frappe davantage l'auditeur par sa brièveté même. — *Celle qui est seule décisive.* Le texte n'est pas tout à fait aussi précis. — *Les plus habiles sous le rapport de l'art.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte grec. — *Les plus déloyaux.* On aime à trouver

Digitized by Google

le rapport de l'art, mais aussi les plus déloyaux; car ils s'efforcent de détruire l'effet du bien en le confondant avec le mal.

§ 12. Un moyen commun à l'accusation et à la défense consiste, comme une même action peut toujours avoir plusieurs motifs différents, à ne prendre la chose que du pire côté quand on accuse, et du côté le meilleur quand on repousse l'accusation. Ainsi, comme je l'ai déjà dit, on soutient d'une part que Diomède choisissait Ulysse parce qu'il le croyait le plus brave; et d'autre part, on prétend qu'il n'en est rien, et que Diomède ne le prend pour compagnon que parce qu'Ulysse, lâche comme il l'était, ne pouvait devenir un rival.

§ 13. Tels sont les moyens dont on peut user pour accuser et calomnier les gens.

cette réprobation après tous les développements qui précèdent. Voir un mouvement de pensées et une exposition tout à fait analogue en ce qui concerne la tyrannie, *Politique*, l. VIII, ch. IX, § 7, p. 462, de ma traduction, 2e édit.

§ 12. *Un moyen commun*. Ce moyen nouveau n'est guère plus louable que ceux qu'on vient de blâmer avec tant de raison. — *Comme je l'ai déjà dit*. J'ai ajouté ceci, parce qu'en effet l'exemple d'Ulysse et de Diomède a déjà été cité plus haut, l. II, ch. XXIII, § 29; mais l'auteur ne paraît pas s'être aperçu de cette répétition. C'est dans l'*Ajax de Théodecte* que cette pensée était exprimée.

§ 13. *Accuser et calomnier*. Il n'y a qu'un seul mot dans le texte, au lieu de deux.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

De la narration; conditions générales qu'elle doit remplir; éviter la monotonie et les longueurs; intervention de la personne de l'orateur dans la narration; citation d'Hérodote; rôle de la narration dans la défense; citation d'Homère; poëme cyclique de Phayllus et tragédie d'Oënée; indiquer avec soin les intentions qui ont fait agir; éloge de Socrate; citation et éloge de l'Antigone de Sophocle; manière de rendre la narration pathétique; citation d'Eschine; citation d'Homère; place de la narration dans le discours; citation de Carcinus et de Sophocle.

§ 1. Dans les discours où l'on veut démontrer quelque chose, la narration ne doit pas être continue, et elle ne doit venir que par parties successives. Il faut dérouler les faits qui forment le fond du sujet; car le discours se compose de deux parts très-distinctes : l'une, qui ne dépend pas de l'art, puisque celui qui parle n'est pas cause des faits qu'il a à exposer; l'autre, qui relève uniquement de l'art. L'art peut toujours intervenir,

Ch. XVI, § 1. *Où l'on veut démontrer*. Le texte n'est pas aussi formel. On pourrait traduire : « Dans les discours démonstratifs, ou dans le genre démonstratif. » — *Ne doit pas être continue*. Il faut qu'elle soit rompue en parties diverses, afin d'éviter la monotonie et la fatigue d'un trop long récit, qui exigerait une attention trop soutenue de la part de l'auditeur. — *Que par parties successives*. Ou peut-être aussi : « dans des parties successives. » J'ai du reste ajouté l'épithète, qui n'est pas dans l'original. — *Qui forment le fond du sujet*. Ou « dont il est question. » — *Très-distinctes*. J'ai ajouté ceci; mais cette idée ressort d'ailleurs du contexte. — *L'art peut toujours intervenir*. L'original n'est pas

Digitized by Google

soit qu'il faille prouver la réalité de la chose dans le cas où elle est incroyable, soit qu'il faille prouver qu'elle a tel caractère, ou telle importance, ou quelqu'une de toutes les autres qualités. § 2. Ce qui exige que parfois la narration ne soit pas tout d'une pièce, c'est qu'alors il serait fort difficile de se souvenir de choses ainsi démontrées. Ici, on prouve que le client a été courageux ; là, qu'il a été sage ou équitable. Mais une narration continue rend le discours trop simple ; en la divisant au contraire, il est varié et n'est point monotone. § 3. S'il s'agit de faits bien connus, il ne faut que les mentionner. Aussi, avec la foule, n'avez-vous pas besoin de narration, si, par exemple, vous voulez louer Achille ; car tout le monde sait ses actions ; et l'on n'a plus qu'à les mettre en œuvre. Mais quand on parle de Critias, il faut dire tout au long ce qu'il a fait ; car la foule n'en sait absolument rien.....

aussi explicite. — *La réalité de la chose.* Le texte dit : « que la chose est. » C'est la catégorie de la substance. — *Tel caractère.* C'est la catégorie de la qualité. — *Telle importance.* C'est la catégorie de la quantité. — *Quelqu'une de toutes les autres qualités.* Il s'agit évidemment ici du reste des catégories, dans lesquelles la chose peut rentrer.

§ 2. *Parfois.* La restriction est très-sensée ; car parfois la narration peut être faite tout d'une pièce, quand elle est courte. — *Ainsi démontrées.* Ou simplement : « montrées. » — *Une narration continue... en la divisant au contraire.* L'original n'est pas aussi explicite. — *Et n'est point monotone.* Le texte dit précisément : « unie. »

§ 3. *De faits bien connus.* Il y a des manuscrits qui disent avec l'article masculin : « de personnages bien connus. » J'ai préféré l'autre leçon comme plus générale. — *Il ne faut que les mentionner.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Si vous voulez louer Achille.* Il semblerait que ceci exige l'article masculin, dont je viens de parler au début du § ; mais « ses actions » qui suivent, attestent que

Digitized by Google

§ 4. Il est vraiment ridicule d'entendre dire de nos jours que la narration doit être rapide. C'est comme la réponse de quelqu'un à un boulanger qui lui demandait s'il devait faire sa pâte dure ou molle : — « Eh » quoi ! dit le maître, est-il donc impossible de la faire » bien ? » Il en est de même ici. § 5. La narration ne doit pas être longue, pas plus que l'exorde ne doit être long, pas plus que les preuves ne doivent être longues. Le bien non plus pour la narration, ce n'est pas d'être courte, ce n'est pas d'être longue ; c'est d'être dans la véritable mesure. Et la mesure, c'est de dire tout ce qui pourra expliquer la chose, tout ce qui pourra faire croire qu'elle a eu lieu, ou qu'elle a été nuisible, ou qu'elle a été coupable ; en un mot, qu'elle a eu toute

la leçon ordinaire est la meilleure. — *Absolument rien.....* J'ai mis des points à la suite de ce passage, comme l'ont fait presque tous les éditeurs depuis Vettorio, pour indiquer qu'il pourrait bien y avoir ici une lacune. La plupart des manuscrits font une répétition, qui ne peut s'être introduite que par la faute des copistes, et qui reproduit inutilement les §§ 21, 22, 23 et 24, du ch. IX, du l. I. Vettorio a supprimé cette redite déplacée ; et tous les éditeurs ont suivi son exemple.

§ 4. *Il est vraiment ridicule.* Tout ce qui suit appartient plus spécialement au genre judiciaire ; et c'est là ce qui peut faire supposer une lacune, puisqu'il n'y a point ici de transition. — *De nos jours.* Quintilien, *De Instit. Orat.* l. IV, ch. II, p. 312, édit. Pottier, 1812, pense que cette critique s'adresse à Isocrate. Platon, dans le *Phèdre*, prête tout à fait la même pensée à Prodicus. Voir la traduction de M. V. Cousin, p. 101. Cette pensée est d'ailleurs fort juste.

§ 5. *Être longue... être long... être longues.* Le texte n'est pas aussi précis ; mais j'ai cru devoir répéter plusieurs fois le même mot, pour que la pensée fût plus marquée et plus claire. — *Non plus.* Que pour la pâte d'être molle ou dure. — *Dans la véritable mesure.* C'est l'expression même dont se sert Platon dans le passage cité au § précédent. — *Et la mesure.* Le texte est beaucoup plus vague. —

Digitized by Google

l'importance que nous voulons y donner. Pour le contraire, on prendra naturellement le contre-pied.

§ 6. Il faut ajouter à la narration tout ce qui peut relever votre mérite personnel. Ainsi : « Je ne lui ai ja-
» mais donné que d'excellents conseils, le conjurant,
» au nom de la justice, de ne pas abandonner ses en-
» fants. » Ou bien, on ajoute tout ce qui peut mettre en lumière la méchanceté de l'autre : « Il me répondait
» que partout où il serait, il aurait d'autres enfants; »
réponse analogue à celle que, selon Hérodote, faisaient les Égyptiens rebelles. Il faut ajouter encore à la narration tout ce qui peut plaire aux juges.

§ 7. Quand on se défend, la narration doit être beaucoup plus courte. Comme alors les réponses ont toujours pour but d'établir que la chose n'a pas eu lieu, ou qu'elle n'a pas été dommageable, ou qu'elle n'est pas criminelle, ou qu'elle n'a pas la gravité qu'on y attribue, il n'y a point à perdre son temps sur des faits avérés,

Pour le contraire. On pourrait entendre aussi qu'il faut que « l'adversaire pour contredire prenne les arguments contraires. »

§ 6. *Ajouter à la narration.* L'expression grecque indique que les additions faites à la narration pourraient être même des hors-d'œuvre. — *Votre mérite personnel.* L'original dit : « vertu ; » j'ai ajouté « personnel, » pour rendre toute la force du mot grec. — *Au nom de la justice.* L'original n'est pas tout à fait si précis. — *La méchanceté de l'autre.* Le texte est aussi vague, et je n'ai pas cru devoir le préciser davantage. — *Hérodote.* Voir Hérodote, l. II, ch. xxx, pag. 81, ligne 41, édit. Firmin Didot. — *Les Égyptiens.* C'est la réponse d'un seul Égyptien, dans Hérodote. — *Tout ce qui peut plaire aux juges.* Ceci méritait d'être développé davantage.

§ 7. — *Que la chose n'a pas eu lieu.* Voir plus haut, ch. xv, § 2. — *A perdre son temps.* L'expression grecque n'est peut-être point aussi forte. — *Avérés.* J'ai ajouté ce mot pour compléter la pensée.

Digitized by Google

pour lesquels on est d'accord, à moins qu'on ne tende à démontrer que l'action en litige, qui a été réellement accomplie, n'est cependant coupable en rien. § 8. Parmi les faits du passé, on ne doit rappeler que ceux qui, même en dehors du moment où ils se sont accomplis, peuvent exciter encore la pitié et l'horreur. Un bel exemple est l'apologue d'Alcinoüs, où Ulysse raconte ses aventures à Pénélope en soixante vers. On peut citer encore Phayllus dans son poëme *Cyclique*, et le prologue de la tragédie d'Oënée.

§ 9. La narration doit peindre les mœurs et les caractères ; et pour obtenir ce résultat, il faut savoir comment

§ 8. *Parmi les faits du passé.* Je ne suis pas très-sûr d'avoir bien saisi la nuance de l'original ; la différence des deux mots dont il se sert, l'un au passé et l'autre au présent, est très-difficile à bien comprendre. Les explications qu'en ont données les divers commentateurs me paraissent peu satisfaisantes. — *L'Apologue d'Alcinoüs.* Voir l'Odyssée, chant XXIII, vers 320 à 341, édit. Firmin Didot. « L'Apologue d'Alcinoüs » signifie ici qu'Ulysse abrége pour Pénélope le récit qu'il a fait tout au long à Alcinoüs. Ce récit remplit quatre chants entiers, du IXe au XIIe. Il a toujours passé pour un exemple de prolixité. Voir Platon, République, l. X, pag. 279, trad. de M. V. Cousin. — *En soixante vers.* Il y a ici une erreur manifeste ; car les deux abrégés faits par Ulysse ont l'un 22 vers et l'autre 32. Les commentateurs ont essayé de concilier ces contradictions, et ils n'y ont guère réussi. Cette différence ne veut pas dire qu'Aristote eût sous les yeux une Odyssée différente de la nôtre ; mais il est très-possible, que même indépendamment de l'auteur, les copistes aient commis plus tard une faute qui a dénaturé le chiffre d'abord donné. — *Phayllus.* On ne connaît pas cet auteur. — *Cyclique.* Il y a quelques manuscrits qui lisent Cyclope, au lieu de Cycle. On ne sait rien d'ailleurs sur cet ouvrage, qui, d'après la citation faite ici, semble avoir dû être un abrégé d'ouvrages plus étendus. — *La tragédie d'Oënée*, d'Euripide. Voir les fragments, frag. I, p. 755, édit. Firmin Didot. Le scholiaste grec a cité les premiers vers de ce prologue. Sur Oënée, voir plus haut, l. II, ch. XXIII, § 7.

§ 9. *Doit peindre les mœurs et*

Digitized by Google

se forment le caractère et les mœurs. Un des premiers éléments du caractère, c'est tout ce qui révèle l'intention dans laquelle on a agi ; et le caractère ne se marque que par la nature même de l'intention qu'on a eue. La nature de l'intention consiste essentiellement dans la fin qu'on s'est proposée. Ce qui ôte tout caractère moral aux démonstrations des mathématiques, c'est qu'en elles il n'y a plus place pour l'intention ; car elles n'ont pas leur pourquoi moral. Au contraire, les démonstrations de Socrate sont éminemment morales, parce qu'elles ne roulent que sur les intentions humaines. § 10. D'autres éléments moraux de la narration sont les conséquences qu'entraînent les divers caractères. Ainsi, il suffit de dire de quelqu'un qu'il marchait tout en répondant, pour indiquer la violence et la gros-

les caractères. L'original dit en un seul mot : « doit être morale. » J'ai cru devoir, ici comme bien d'autre fois déjà, développer un peu davantage cette idée. — *Les caractères et les mœurs*. Le texte dit en seul mot : « le moral. » — *Un des premiers éléments*. Le texte n'est pas aussi précis. — *L'intention dans laquelle on a agi*. Sur la théorie de l'intention, voir la *Morale à Nicomaque*, l. III, ch. II et III, pag. 7 et 13, de ma traduction. — *Dans la fin qu'on s'est proposée*. Le texte n'est pas aussi explicite. — *Leur pourquoi*. C'est l'expression même de l'original. — *Moral*. J'ai ajouté ce mot. — *Les démonstrations de Socrate*. Comme il n'y a qu'un adjectif dans le texte grec, je crois qu'il faut sous-entendre le mot employé plus haut : « les démonstrations. » Mais quelques commentateurs ont cru que cet adjectif signifiait : « Les Socratiques, » et par cette désignation, ils ont entendu spécialement Platon et Xénophon. L'expression, « *Les Socratiques*, » me paraît postérieure au temps d'Aristote. — *Sur les intentions humaines*. Le texte est beaucoup plus vague.

§ 10. *D'autres éléments*. Le texte n'est pas aussi précis. — *De la narration*. J'ai ajouté ces mots, pour rappeler que ceci se rapporte à la narration et à la méthode qu'elle doit suivre. — *Il suffit de dire*. La nuance est moins mar-

Digitized by Google

sièreté du sentiment dont il était alors animé. § 11. Il faut laisser croire, non pas comme on le fait trop souvent aujourd'hui, que l'on a agi par calcul uniquement, mais qu'au contraire on n'a obéi qu'à une intention libre et spontanée. On dira : « Oui, je l'ai voulu ; car c'est » le parti que j'ai préféré prendre; et c'eût été mieux » encore, si je n'en avais retiré aucun profit. » Le calcul est le fait de la prudence; mais la spontanéité de l'acte est la preuve d'un cœur honnête. L'homme prudent se fait reconnaître en ce qu'il ne cherche que l'utile; et l'honnête homme, en ce qu'il ne songe qu'à ce qui est beau et bien.

§ 12. Si ce qu'on dit n'est pas acceptable sur-le-champ, il faudra en donner la raison et la cause. Sophocle peut en ceci servir de modèle, quand Antigone

quée dans l'original. — *Dont il était alors animé*. J'ai ajouté ces mots, pour préciser la pensée en la circonscrivant. C'est une grossièreté, en effet, de ne pas s'arrêter pour répondre à quelqu'un, qui vous aborde quand vous marchez.

§ 11. *Il faut laisser croire non pas*. Le texte n'est pas aussi explicite. — *Comme on le fait trop souvent aujourd'hui*. Le texte dit simplement : « Comme ceux d'aujourd'hui. » — *Par calcul*. Ou « réflexion. » — *Uniquement*. J'ai ajouté ce mot. — *Libre et spontanée*. J'ai ajouté ces deux épithètes, pour rendre toute la force du terme grec. — *On dira*. J'ai ajouté ceci, pour éclaircir et compléter la pensée. — *Oui, je l'ai voulu*. C'est peut-être une citation; mais on ne sait de quel auteur. C'est peut-être aussi une phrase faite tout exprès par Aristote. — *Le calcul est le fait*... Le texte dans tout ce passage n'est pas aussi précis. — *La spontanéité de l'acte*. Cette précision, qui n'est pas dans l'original, ressort de tout le contexte. — *Se fait reconnaître*. Même remarque. — *Beau et bien*. — Il n'y a qu'un seul mot dans le texte.

§ 12. *N'est pas acceptable*. Il me semble que cette nuance est plus marquée dans le texte, qui dit : « Si la chose est incroyable. » — *La raison et la cause*. Il n'y a qu'un seul mot dans l'original. — *Sophocle*. Voir l'*Anti-*

Digitized by Google

dit qu'elle avait pour son frère plus d'affection qu'elle n'en aurait eu pour son mari ou pour ses enfants; son motif, c'est qu'un époux et des enfants, si on les perd, peuvent être remplacés :

« Mais quand nous n'avons plus de père ni de mère,
» Il nous est interdit d'avoir jamais un frère. »

§ 13. Que si vous n'êtes point en mesure d'apporter la raison de ce que vous dites, il faut du moins faire remarquer que vous n'ignorez pas l'énormité de ce que vous avancez, mais que vous êtes de cette nature exceptionnelle ; car les hommes ne croient guère qu'on puisse jamais agir de son plein gré autrement que dans son propre intérêt.

§ 14. D'un autre côté, la narration pourra devenir pathétique, si l'on montre les conséquences que peut avoir le fait en question, si l'on rappelle des souvenirs bien connus de l'auditoire, et si l'on descend à des par-

gone, v. 911 et 912, édit. Firmin Didot. — *Peuvent être remplacés*. Le texte n'est pas aussi formel. — *Quand nous n'avons plus*. Il y a dans le texte que donne Aristote une petite variante, qui ne vaut pas le texte actuel de Sophocle. Voir Hérodote, l. III, ch. CXIX, p. 171, lig. 25, édit. Firmin Didot.

§ 13. *Que si vous n'êtes pas en mesure*. Le texte n'est pas aussi explicite. — *Il faut du moins faire remarquer*. Même observation. — *De cette nature exceptionnelle*. J'ai ajouté l'épithète, qui ressort du contexte. — *Ne croient guère*. Ou « ne veulent pas croire. »

§ 14. *D'un autre côté*. L'adverbe dont se sert l'original, n'a peut-être pas une nuance aussi marquée; un peu plus loin, j'ai préféré l'infinitif à l'impératif, qu'ont la plupart des éditions. — *Les conséquences que peut avoir le fait en question*. Le texte est beaucoup plus concis. — *Bien connus de l'auditoire*. J'ai dû développer un peu l'original. — *Si l'on descend à des particularités*. J'ai précisé les choses un

Digitized by Google

ticularités qui concernent, ou l'orateur lui-même, ou l'adversaire qu'il attaque : « Oui, cet homme s'éloigna » en me jetant un regard furieux. » § 15. C'est ainsi qu'Eschine descend à ces détails, en parlant de Cratyle : « Il soufflait de fureur ; il gesticulait des deux bras. » Des détails de ce genre inspirent la confiance ; et toutes ces minuties, que connaissent les auditeurs, sont pour eux autant de figures et de preuves de ce qu'ils ne connaissent pas. On pourrait en trouver une foule d'exemples dans Homère :

« ... Elle disait,
» Et la vieille portait les mains à son visage. »

Et en effet quand on se met à pleurer, on porte naturellement les mains à ses yeux. § 16. Vous devez en outre, dès l'abord, vous faire voir vous-même de votre auditoire sous un certain jour, afin qu'il y voie aussi votre adversaire. Mais c'est un soin que vous prendrez

peu plus que ne le fait le texte. — *L'adversaire qu'il attaque*. Même remarque. — *Oui, cet homme.....* C'est peut-être une citation ; mais on ne sait de qui. — *Un regard furieux*. J'ai ajouté l'épithète. Les commentateurs citent ce que Cicéron dit de Catilina, jetant sur Rome des regards de fureur, Catilinaire II, p. 112, édit. in-18 de Victor Leclerc.

§ 15. *Eschine*. On croit qu'il s'agit ici d'Eschine, le Socratique, et non de l'orateur. — *Cratyle*. Est celui dont Platon a donné le nom à son dialogue. — *De fureur*. J'ai ajouté ceci. — *Homère*, voir *Odyssée*, chant XIX, v. 361.

§ 16. *Vous devez en outre*. Cette tournure à la seconde personne a quelque chose qui paraît indiquer une époque plus récente que celle d'Aristote. Elle vient sans doute de l'habitude d'enseigner ; car il est assez naturel qu'en écrivant on s'adresse directement encore à l'auditoire, qu'on croit toujours avoir sous les yeux. — *Sous un certain jour*. Le texte n'est pas aussi précis. — *Aussi votre adversaire*. Qui nécessairement paraîtra sous un jour tout opposé

Digitized by Google

sans le dire. L'artifice est assez facile ; car c'est à peu près ce qui se passe quand on nous apporte quelque nouvelle ; nous ne savons encore rien de ce qu'on va nous dire ; mais cela ne nous empêche pas de nous en former une idée.

§ 17. Il est bon de faire des retours fréquents à la narration dans la suite de son discours ; mais parfois aussi, il ne faut pas la placer dès le début. Dans les délibérations politiques, la narration n'est jamais de mise, parce qu'on ne peut pas raconter l'avenir ; et si par hasard on fait une narration, elle ne peut s'adresser qu'à des faits accomplis. Alors, par le souvenir d'un passé qu'on blâme ou qu'on loue, les auditeurs prennent des résolutions plus éclairées sur l'avenir qu'ils discutent. Mais dans ce cas, l'orateur qui fait une nar-

au vôtre. — *C'est à peu près ce qui se passe.* Le texte n'est pas aussi explicite. J'ai dû le développer, pour le rendre plus clair. — *Une idée.* « Ou une hypothèse. » Les commentateurs citent comme exemple l'arrivée de la nourrice ou du messager, dans les *Trachiniennes* de Sophocle, v. 871, édit. Firmin Didot.

§ 17. *Des retours fréquents à la narration.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Dans la suite de son discours.* Même observation. — *Il ne faut pas la placer dès le début.* J'ai suivi la leçon de M. Spengel et des éditeurs les plus modernes. Mais bon nombre de manuscrits et d'éditions anciennes ont l'affirmation, au lieu de la négation. Cette leçon différente pourrait aussi se soutenir, bien que d'ordinaire ce soit au début qu'on place la narration ; mais le début peut signifier ici l'exorde, et il se peut alors en effet qu'on y place sa narration par exception. — *Dans les délibérations politiques.* Voir Denys d'Halicarnasse, de l'*Art oratoire*, l. X, ch. XIV, édition de M. Gros. — *Qu'on blâme ou qu'on loue.* Quelques éditeurs, et M. Spengel entre autres, ont proposé de retrancher ces mots ; mais il me semble qu'ils sont très-bien placés, en comprenant le texte comme je le fais. — *Qu'ils discutent.* J'ai ajouté ces

Digitized by Google

ration ne joue plus le rôle d'un simple conseiller. § 18. Si le récit contient quelque chose d'extraordinaire, il faut offrir d'en faire la preuve et la faire sur-le-champ, en proposant de s'en rapporter à qui l'on voudra. C'est ainsi que, dans l'Œdipe de Carcinus, Jocaste promet toujours de représenter son fils, quand on lui demande ce qu'elle en a fait; et c'est aussi ce que fait Hémon dans Sophocle.

CHAPITRE XVII.

Des preuves; elles ne peuvent porter que sur quatre objets; des preuves devant les tribunaux, et devant les assemblées politiques; de l'emploi des enthymèmes pour les preuves; rapport de la preuve et de la narration; différence des assemblées politiques et des tribunaux; citation d'Épiménide; citation d'Isocrate; emploi de la louange et de la flatterie; critique de Gorgias contre Isocrate; les enthymèmes sont bons surtout pour réfuter; citation de Callistrate; relation des preuves avec le caractère de l'orateur et de l'auditoire; citations d'Isocrate, d'Archiloque, de Sophocle; exemples d'enthymèmes changés en sentences.

§ 1. Les preuves doivent être démonstratives; et

mots. — *Qui fait une narration.* Même observation. La clarté m'a semblé exiger cette addition. — *D'un simple conseiller.* J'ai ajouté l'épithète.

§ 18. *D'extraordinaire.* Et il faut ajouter : « à quoi on refuse d'ajouter foi. » — *D'en faire la preuve.....* Le texte est plus concis. — *A qui l'on voudra.* « Ou à ceux qui voudront les juger. » — *Carcinus.* Poëte tragique, mort soixante ans à peu près avant Aristote. Il avait acquis une certaine réputation. — *Ce qu'elle en a fait.* J'ai ajouté ceci, pour compléter la pensée. — *Hémon dans Sophocle.* Voir l'*Antigone* de Sophocle, v. 635 et suiv., édit. Firmin Didot.

Ch. XVII, § 1. Je ne trouve pas qu'il y ait dans ce chapitre

Digitized by Google

comme le débat ne peut jamais rouler que sur quatre objets, il faut faire porter la démonstration aussi directement que possible sur le point en litige. Par exemple, si l'on soutient que le fait n'a pas eu lieu, c'est à cette négation qu'il faut particulièrement appliquer la démonstration qu'on essaie devant le tribunal ; si l'on soutient que le fait n'a pas été dommageable, c'est ce point précis que l'on doit traiter ; de même qu'on doit se borner également aux deux points suivants : si l'on prétend que la chose n'est pas aussi grave qu'on l'a dit, ou enfin, si l'on prétend qu'elle a été faite justement ; car là encore, le débat s'engage sur le point de savoir ce qui en est. § 2. On ne doit point perdre de vue que, dans cette sorte particulière de débat, il faut de toute nécessité qu'un des deux adversaires soit déloyal ; car alors, il n'est pas possible d'arguer d'ignorance, comme ce pourrait être le cas dans

tout l'ordre désirable ; les idées se suivent sans être suffisamment liées entre elles. Je m'étonne d'être le premier à faire cette remarque. — *Doivent être démonstratives*. Il semble qu'il y a là quelque tautologie, et que les preuves doivent toujours être démonstratives ; mais Preuves ne signifie sans doute qu'Arguments, et j'aurais peut-être pu adopter ce dernier mot. — *Quatre objets*. Qui sont énumérés dans les lignes suivantes. — *Aussi directement que possible*. Le texte n'est pas aussi précis. — *Le fait n'a pas eu lieu*. Premier des quatre objets de la preuve. — *Devant le tribunal*. Le texte dit : « dans le jugement. » — *Le fait n'a pas été dommageable*. Second objet de la preuve. — *La chose n'est pas aussi grave*. Troisième objet de la preuve. — *Elle a été faite justement*. Quatrième et dernier objet de la preuve. — *Le débat s'engage*. Le texte n'est pas tout à fait aussi formel.

§ 2. *Dans cette sorte particulière de débat*. Le texte dit plus précisément : « Dans ce débat seul. » — *Soit déloyal*. Ici au contraire, le texte n'est pas aussi précis, et l'expression dont il se sert est plus

Digitized by Google

une pure question de droit. On devra donc insister sur cette considération, tandis qu'il faudra s'arrêter moins sur les autres. § 3. Dans le genre démonstratif, il n'y a place ordinairement que pour l'amplification, qui exagère la beauté et le profit des choses dont on parle. Les faits eux-mêmes doivent inspirer toute confiance ; et si par hasard on en présente quelquefois la démonstration, c'est qu'ils sont peu vraisemblables, ou qu'on peut les expliquer d'une autre manière. Dans les délibérations politiques, le débat ne peut porter que sur ces deux points-ci : ou que la chose que l'on conseille n'aura pas lieu, ou qu'elle aura lieu, mais qu'elle n'a ni la justice ni l'avantage qu'on lui prête, ni toute l'im-

générale. — *Sur cette considération.* Même remarque. Il y a ici des variantes qui peuvent donner un sens un peu différent. Je les paraphrase plutôt que je ne les traduis. « Dans la question de » fait, on peut se servir de cet » argument qui consiste à atta- » quer la loyauté de l'adversaire ; » mais dans les autres genres de » questions, on ne doit pas en » user. » Voir la *Morale à Nicomaque*, l. V, ch. x, § 3, page 184 de ma traduction.

§ 3. *Dans le genre démonstratif.* On ne voit pas bien comment cette idée tient à celles qui précèdent. — *Pour l'amplification.* J'ai tâché, par la tournure de la phrase, d'établir un peu plus de liaison entre les idées. On vient de dire que, dans les questions de fait du genre judiciaire, il y a souvent lieu de mettre en suspicion la loyauté de l'adversaire. Cette question ne peut guère se poser dans le genre démonstratif, où l'on ne discute pas ordinairement les faits, parce qu'on est toujours d'accord à cet égard, soit pour louer, soit pour blâmer. — *Dont on parle.* J'ai ajouté ceci. — *Peu vraisemblables.* Le texte dit : « Incroyables. » — *Ou qu'on peut les expliquer d'une autre manière.* Il y a ici une variante qui consiste en une voyelle brève, au lieu d'une longue, en un adjectif au lieu d'un adverbe, et qui peut changer le sens assez notablement : « Ou qu'on les attribue faussement à un autre. » L'abbé Cassandre a adopté ce dernier sens dans sa traduction ; et cette leçon est la plus ordinaire. J'ai suivi celle de M. Spengel. — *Que l'on con-*

Digitized by Google

portance qu'on y attache. § 4. Il faut rechercher aussi avec soin si l'adversaire n'a pas fait quelque mensonge, en dehors même de la cause qu'on plaide ; car s'il a fait un mensonge dans un cas différent, ce sera un grave soupçon qu'il ment aussi dans les autres cas.

§ 5. Du reste les exemples conviennent surtout au genre délibératif, et les enthymèmes au genre judiciaire. La délibération ne peut regarder que l'avenir ; et alors on ne peut nécessairement emprunter ses exemples qu'au passé. Au contraire, les tribunaux ne prononcent que sur ce qui est ou n'est pas ; or ce sont là surtout les deux objets auxquels on peut appliquer la démonstration et l'idée de nécessité ; car il y a une nécessité vraie dans le passé, qui est irrévocable. § 6. D'ail-

seille. Le texte n'est pas aussi précis ; mais comme il s'agit du genre délibératif, j'ai cru pouvoir modifier un peu la nuance.

§ 4. *Il faut rechercher aussi.* Ceci revient aux idées exposées plus haut dans le § 1, et ne concerne que le genre judiciaire, et les cas où l'on peut attaquer la loyauté de l'adversaire. — *De la cause qu'on plaide.* Le texte dit simplement : « de la chose. » — *Un grave soupçon.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Dans les autres cas.* Il aurait peut-être mieux valu dire : « Dans la cause actuelle. »

§ 5. *Du reste, les exemples...* Ici encore, je trouve la liaison des idées insuffisante ; il semble que ces idées nouvelles sur les exemples et les enthymèmes ne suivent en rien celles qui précèdent, ou du moins ne s'y rattachent que de très-loin. — *Les enthymèmes.* Sur les exemples et les enthymèmes, voir plus haut, l. II, ch. xx. — *Au contraire.* J'ai précisé l'opposition plus que ne le fait l'original. — *Les tribunaux.* L'expression du texte est tout à fait indéterminée. — *Ce sont là surtout les deux objets.* Il n'y a dans le grec qu'un relatif singulier ; mais j'ai dû éclaircir la pensée en la précisant, et je crois que la grammaire ne s'oppose pas à l'interprétation que je donne. — *L'idée de nécessité.* Le texte dit simplement : « la nécessité. » — *Une nécessité vraie.* J'ai ajouté l'épithète. — *Qui est irrévocable.* J'ai ajouté ceci, qui est de toute évidence.

§ 6. *Accumuler les enthymèmes.* Les idées encore ne se sui-

Digitized by Google

leurs, il faut avoir soin de ne pas accumuler les enthymèmes à la suite les uns des autres, et de les entremêler au reste ; autrement, ils se nuisent réciproquement ; car il y a une limite dans toute quantité, quelle qu'elle soit :

« Ami, tu nous as dit autant qu'eût dit un sage. »

mais non pas ce qu'eût dit un sage. § 7. Il n'y a pas non plus à chercher des enthymèmes dans toute espèce de questions ; car alors, vous imiteriez certains philosophes qui s'appliquent à démontrer par syllogisme des propositions plus notoires et plus certaines que les propositions même d'où ils partent. Surtout n'employez pas d'enthymème quand vous en appelez à la passion ; ou il refroidira la passion que vous éveillez, ou il sera tout au moins inutile. C'est que les mouvements simultanés se contrarient mutuellement, et qu'ils s'annulent ou s'affaiblissent les uns les autres. Si l'on cherche, dans

vent pas assez. — *Quelle qu'elle soit.* J'ai ajouté ces mots. — *Ami, tu nous as dit.* C'est un vers d'Homère, *Odyssée*, chant IV, vers 204, édit Firmin Didot. L'idée du reste paraît subtile et peu exacte, même d'après la citation ; car Ménélas veut louer dans Antiloque non pas la quantité, mais la qualité des paroles qu'il a dites. Il le loue de sa sagesse.

§ 7. *Certains philosophes.* Cette critique est assez singulière ; mais elle se conçoit dans la bouche du philosophe qui a fait la théorie de la démonstration. — *S'appliquent à démontrer.* Le texte n'est pas aussi formel. — *Des propositions plus notoires.* C'est précisément le renversement de toute démonstration. Voir les *Derniers Analytiques*, l. I, ch. I, § 3, pag. 2, de ma traduction *et passim* dans *l'Organon.* — *Quand vous en appelez à la passion.* Le texte n'est pas aussi formel. — *Refroidira.... éveillez.* Ces images ne sont pas dans le texte. — *Les mouvements simultanés.* Sur les mouvements simultanés, voir la *Physique*, l. VIII, ch. III et suiv. pag. 419 et suiv. de ma traduction. — *S'an-*

Digitized by Google

le discours, à toucher au caractère moral, il ne faut pas en même temps chercher à y introduire un enthymème; car, dans une démonstration, il n'y a point de caractère de moralité, ni place au libre arbitre.

§ 8. La narration peut, comme la preuve, employer les sentences, parce qu'elles montrent le caractère de l'orateur: « Oui, je le lui ai donné, tout en sachant bien » qu'il ne faut pas se fier à lui.» — Et si l'on veut prendre le ton de la passion, on ajoutera: « Et je ne m'en » repens pas, malgré le tort que j'éprouve; car si cet » homme a pour lui le profit, j'ai pour moi le bon » droit.».

§ 9. Une délibération politique est toujours plus difficile à prendre qu'une décision judiciaire; et la raison

nulent. Le texte dit précisément: « disparaissent. » — *A toucher au caractère moral.* Le texte est encore plus vague. Il s'agit sans doute des cas où l'orateur veut donner aux auditeurs une certaine idée de son caractère personnel, ou agir sur le caractère présumé de ses auditeurs. — *Chercher à y introduire.* Le texte n'est pas aussi formel. — *De caractère de moralité.* Remarque très-juste. — *Ni place au libre arbitre.* Il n'y a qu'un mot dans le texte grec. En effet, dans une démonstration, il n'y a pas de choix; et la vérité s'impose, sans qu'il puisse y avoir place au moindre arbitraire.

§ 8. *La narration....* Même remarque que plus haut sur l'incohérence des idées. — *Elles montrent le caractère de l'orateur.* Il n'y a qu'un mot dans le texte; j'ai dû le paraphraser pour le faire mieux comprendre; le sens que je donne est d'accord avec le contexte. — *Oui, je le lui ai donné.* Si c'est une citation, on ne sait pas de qui elle est tirée. — *Se fier à lui.* J'ai circonscrit la pensée plus que ne le fait le texte. — *Le ton de la passion.* Ou « parler d'une manière pathétique. » — *Et je ne m'en repens pas.* Il est probable que ce sont là des phrases faites tout exprès; car autrement, les scholiastes auraient dit de quel auteur elles sont.

§ 9. *Une délibération politique.* Même incohérence d'idées. D'ailleurs, la pensée est fort juste, quoiqu'on puisse trouver qu'elle n'est pas ici très-bien à sa place.

Digitized by Google

en est bien simple. La politique ne s'occupe que de l'avenir, tandis que les tribunaux ne prononcent jamais que sur le passé, que tout le monde connaît, même les devins, comme le disait Épiménide de Crète. Aussi se gardait-il bien de s'expliquer sur l'avenir ; il ne s'expliquait que sur les faits passés qui étaient restés obscurs et mal compris. § 10. Devant les tribunaux, c'est la loi qui sert de fondement à la plaidoirie ; et dès qu'on a le principe et le point de départ, on trouve plus aisément la démonstration. Le genre délibératif n'admet pas toutes les digressions et les longs détours du genre judiciaire, où l'on peut, par exemple, s'emporter contre son adversaire, ou parler de soi-même, ou essayer d'émouvoir les passions des juges. § 11. La délibération ne peut absolument rien

— *Même les devins*. Le mot est très-joli ; et l'épigramme est fine et piquante. — *Épiménide de Crète*. Personnage étrange et fort équivoque. Voir *Diogène Laërce*, l. I, ch. x, pag. 28, Firmin Didot. On ne sait pas au juste la date de la mort d'Épiménide. — *Se gardait-il bien*. Quelquefois, mais pas toujours, dit M. Spengel, en regardant à une nuance grammaticale de temps, dans le verbe qu'emploie le texte grec. Il paraît constant, en effet, qu'Épiménide se risquait aussi à prédire l'avenir. — *Obscurs et mal compris*. Il n'y a qu'un seul mot et non deux dans l'original.

§ 10. *Devant les tribunaux*. Ou « dans les choses judiciaires. » — *De fondement à la plaidoirie*. Le texte n'est pas aussi formel. D'ailleurs, toutes ces observations sont d'une grande justesse. — *Le principe est le point de départ*. J'ai dû employer ces deux mots, parce que le mot unique, qui est dans le texte grec, peut avoir ces deux sens. — *Le genre délibératif*. J'ai dû rendre la pensée plus précise qu'elle ne l'est dans le texte. — *Toutes les digressions et les longs détours*. Il n'y a qu'un seul mot dans le grec. — *Du genre judiciaire*. J'ai ajouté ceci. — *Ou parler de soi-même*. C'est possible aussi dans le genre délibératif. — *D'émouvoir les passions*. Même remarque.

§ 11. *La délibération..... du*

Digitized by Google

admettre de tout cela, à moins que l'orateur ne franchisse toutes les bornes du genre. Il faut donc être à bout de ressources pour user de ces moyens, que se permettent les orateurs à Athènes; et par exemple, Isocrate, qui se permet, quoique ce soit une délibération, d'accuser les Lacédémoniens dans son *Panégyrique*, et d'attaquer Charès dans son *Discours pour les Alliés*.

§ 12. Dans les discours du genre démonstratif, il faut semer de temps à autre des éloges sur sa route, par manière d'épisodes, comme le fait Isocrate, qui a toujours une louange à distribuer à quelqu'un. C'est bien là aussi ce qu'insinuait Gorgias, quand il disait qu'il ne manquerait jamais de matière; car s'il parle d'Achille,

genre. J'ai dû développer et paraphraser en partie le texte, qui autrement aurait été trop obscur. — *Les orateurs à Athènes*. Et non pas les Orateurs Attiques, comme l'ont cru quelques commentateurs, qui ont trouvé l'expression peu convenable dans un ouvrage d'Aristote; elle le serait en effet, si elle était réellement dans le texte. Voir plus haut, ch. XXIII, § 11. — *Isocrate*. Voir le *Panégyrique*, ch. XV, pag. 26 et suiv., édit. Firmin Didot. — *Qui se permet*. Le texte n'est pas aussi précis. — *Bien que ce soit une délibération*. Même remarque. — *Et d'attaquer Charès*. Charès n'est pas nommé dans ce Discours pour les Alliés, appelé aussi Discours sur la Paix, § 27; mais si Charès n'est pas nommé, il est suffisamment indiqué pour que les contemporains pussent le reconnaître sans peine.

§ 12. *Semer..... d'épisodes*. J'ai développé le texte, où il n'y a qu'un seul mot. — *Une louange à distribuer à quelqu'un*. J'ai été plus précis que le texte, qui dit simplement : « il introduit toujours quelqu'un. » Voir *l'Éloge d'Hélène*, *le Busiris*, et *le Panathénaïque*. — *Ce qu'insinuait Gorgias*. » — Le texte dit simplement : « ce que disait Gorgias. » — *Quand il disait*. Gorgias vécut très-vieux, et mourut vers 380, c'est-à-dire cinquante ans environ avant Isocrate. — *Qu'il ne manquerait jamais de matière*. J'ai laissé l'équivoque, qui est aussi dans le texte; et grammaticalement, *Il* pourrait se rapporter à Isocrate aussi bien qu'à Gorgias lui-même. Mais dans ce dernier

Digitized by Google

il se met à louer Pélée, puis Éaque, puis ensuite Jupiter ; s'il parle du courage, il énumère tout ce que le courage fait faire, et ceci, et puis cela ; c'est toujours le même procédé.

§ 13. Quand on a tous les éléments d'une démonstration, on peut tout à la fois et se contenter de faire une impression morale, ou établir sa démonstration en règle. Si l'on n'a pas d'enthymèmes à sa disposition, il faut se borner à l'impression morale qu'on peut faire sur son auditoire ; car il convient mieux à un honnête homme de montrer la probité de son caractère que l'habileté de sa parole. § 14. D'ailleurs, les enthymèmes réussissent bien plus quand on les emploie à réfuter que quand on les fait servir à la démonstration. C'est que, dans la réfutation, le raisonnement avec toute sa force est bien plus apparent sous sa forme régulière ; et que les contraires sont bien plus frappants, lorsqu'on les rapproche et qu'on les met en parallèle.

cas, le texte aurait été plus correct en employant un pronom réfléchi. Isocrate, dans *l'Évagoras*, § 14, édit. Firmin Didot, remonte en effet jusqu'à Jupiter sans en avoir grande raison.

§ 13. *Quand on a tous les éléments d'une démonstration.* Ou bien : « quand on doit faire des démonstrations, » dans le genre démonstratif. — *Se contenter de faire une impression morale.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte, que j'ai dû développer pour être plus clair. — *Établir sa démonstration en règle.* Même remarque. — *A sa disposition.* J'ai ajouté ceci. — *Il faut se borner.... son auditoire.* J'ai développé le texte, qui est beaucoup plus concis. — *La probité de son caractère.* Ici aussi, j'ai ajouté quelque chose au texte, qui est obscur.

§ 14. *Quand on les emploie à réfuter.* Voir l. II, ch. XXIII, § 32. — *Sous sa forme régulière.* Le mot du texte rappelle celui de Syllogisme. — *Les rapproche et qu'on les met en parallèle.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte.

Digitized by Google

§ 15. Il n'y a pas une espèce particulière de preuves pour les attaques qu'on peut diriger contre la personne même de son adversaire; mais c'est toujours l'objet propre des preuves, de résoudre les difficultés en question, soit par une objection directe, soit par un syllogisme en forme. Mais devant une assemblée politique ou devant un tribunal, le premier soin doit être, si l'on ouvre le débat, d'exposer les preuves qu'on peut avoir pour soi, et ensuite d'aller au-devant des arguments contraires, pour y répondre ou pour en persifler d'avance la futilité. Si ces arguments opposés sont nombreux, c'est à les repousser qu'il faut s'appliquer tout d'abord. C'est ce que fit Callistrate dans l'assemblée des Messéniens; il commença par réfuter tout ce que ses adversaires pouvaient avoir à dire, et ce ne fut qu'après cette réfutation préalable qu'il exposa ses propres raisons. § 16. Si l'on parle le dernier, on doit d'abord répondre à ce qu'a dit l'adversaire, soit pour détruire ses arguments, soit pour lui en opposer d'au-

§ 15. *De preuves.* J'ai ajouté ceci, qui me semble ressortir du contexte. — *Contre la personne même de son adversaire.* On revient ici au genre judiciaire. — *Objection... Syllogisme.* Voir plus haut, l. II, ch. xxv, § 3. — *Si l'on ouvre le débat.* L'opposition est plus loin, § 16 : « Si l'on parle le dernier. » — *D'avance la futilité.* Le texte n'est pas aussi précis; mais il est clair qu'on ne peut persifler des arguments qu'en les trouvant faibles ou insuffisants; car s'ils ont quelque force, il ne faut pas s'en railler, mais les réfuter. — *Callistrate dans l'assemblée des Messéniens.* On ne sait pas précisément à quel événement ceci fait allusion. Xénophon, *Helléniques*, l. III, ch. vi, § 10, pag. 448, édit. Firmin Didot, rapporte un discours d'un Callistrate, qui s'adresse aux Lacédémoniens. — *Après cette réfutation préalable.* Le texte n'est pas aussi explicite.

§ 16. *Si l'on parle le dernier.* Dans le § précédent, on a exa-

Digitized by Google

tres, et surtout pour contre-balancer tout ce qui a produit de l'effet; car, de même que l'esprit de l'auditeur n'accueille pas bien l'homme qui a été antérieurement accusé d'un crime, de même il n'accueille pas avec faveur le nouveau discours quand l'adversaire semble avoir bien parlé. § 17. Il faut donc faire dans l'esprit des auditeurs la place du discours qu'ils vont entendre; et l'on y réussit en mettant à néant les arguments contraires. Ainsi, il faut répondre, ou à tous ceux qui ont été produits, ou aux plus importants, ou à ceux qui ont fait le plus d'impression, ou aux plus réfutables. C'est par cette lutte préliminaire qu'on donnera de l'autorité à ce qu'on dira soi-même :

« Je me ferai d'abord l'allié des déesses;
» Et j'ai pour moi Junon. »

Dans ce passage, l'interlocuteur n'a touché que le côté le plus facile.

§ 18. Après ces règles sur les preuves, en voici pour les mœurs, c'est-à-dire, l'impression morale qu'on veut

miné le cas où l'orateur ouvre le débat; voici maintenant le cas contraire. — *De l'auditeur*. J'ai ajouté ces mots. — *Accusé*. Ou « convaincu. »

§ 17. *Faire... la place*. C'est littéralement l'expression grecque; et notre idiotisme n'est qu'une imitation. — *Dans l'esprit des auditeurs*. Le texte dit simplement « dans l'auditeur. » — *Et l'on y réussit*. L'expression du texte est beaucoup plus vague. — *Je me ferai d'abord*. C'est un vers d'Euripide, *Les Troyennes*, vers 969, édit. Firmin Didot. C'est le discours d'Hécube répondant à Hélène. — *L'interlocuteur*. Le texte est tout à fait indéterminé. — *Le plus facile*. Je n'ai pas voulu préciser les choses plus que ne le fait l'original.

§ 18. *Après ces règles*. Le texte n'est pas aussi précis. — *C'est-à-dire..... sur ses auditeurs*. J'ai ajouté cette paraphrase pour ex-

Digitized by Google

faire sur ses auditeurs. Parler de soi-même en certains termes, c'est bien souvent s'exposer à exciter l'envie, à se faire trouver trop long et à se faire contredire; parler d'autrui peut donner à croire qu'on est injurieux et grossier. Le plus sûr, c'est de faire parler une autre personne à notre place, ainsi que le fait Isocrate dans son *Discours à Philippe* et dans son *Antidose*. § 19. Archiloque emploie le même détour pour produire ses invectives. Dans son *Iambe*, c'est un père qui dit, en parlant de sa propre fille :

« Il n'est rien que l'argent ne puisse procurer;
» Point de mensonge affreux qu'il ne fasse jurer. »

pliquer le mot de Mœurs, qui, restant seul, n'aurait pas eu un sens assez clair. — *Bien souvent.* J'ai ajouté ceci, qui est impliqué dans la tournure de la phrase grecque. — *A se faire trouver trop long.* Le texte est beaucoup plus concis. — *Peut donner à croire.* Même remarque. — *Grossier.* Le texte dit précisément, « rustre. » J'aurais pu ajouter : « comme un rustre. » — *A notre place.* J'ai ajouté ceci, pour que la pensée fût complète. — *Dans son Discours à Philippe.* On ne voit pas très-bien à quelle partie de ce discours se rapporte ce qu'Aristote dit ici. M. Spengel cite les §§ 73-78, d'après Vettorio; mais pour lui-même il préfère les §§ 4-7. Ces deux citations ne semblent pas péremptoires. — *Son Antidose.* M. Spengel cite encore les §§ 132-139 et 141-149. Mais il ajoute qu'il y a un exemple bien plus frappant de ce procédé dans le *Panathénaïque* d'Isocrate, §§ 199-265 ; et il paraît supposer que, si Aristote n'a pas cité de préférence ce dernier ouvrage, c'est qu'il ne le connaissait pas. Vettorio ne trouve rien non plus dans l'*Antidose* d'Isocrate; donc il croit qu'il y en a eu deux versions et que la citation d'Aristote se rapporte à la version perdue.

§ 19. *Archiloque emploie le même détour.* Le texte n'est pas aussi positif que ma traduction; mais j'ai cru pouvoir tirer cette tournure de tout le contexte. — *Un père.* Il paraît bien que c'est Lycambe dont Archiloque aimait la fille, et qu'il avait été dédaigné par elle. Pour se venger, il la fait injurier par son père, au lieu de l'injurier directement lui-même. — *Il n'est rien que l'argent....* La consé-

Digitized by Google

C'est aussi le langage qu'il fait tenir à Charon, l'ouvrier, dans l'Iambe qui commence par ces mots :

« Je n'ai point de Gygès les énormes richesses. »

Sophocle use du même artifice quand il montre Hémon parlant d'Antigone à son père, et empruntant le récit d'autres personnes.

§ 20. Il y a des cas où il sera bon de changer la forme des enthymèmes et d'en faire des sentences. Ainsi l'on dira : « Quand on est sage, on ne manque pas de traiter » après une victoire ; car c'est alors qu'on obtient les » conditions les plus avantageuses.» Sous forme d'enthymème, on dirait : « S'il faut contracter les traités » au moment où ils sont les plus avantageux et les » plus utiles, c'est après une victoire qu'il faut savoir » les conclure.»

quence est assez claire, et le père est prêt à vendre sa fille. — *C'est aussi le langage.* Le texte n'est pas aussi précis.— *Je n'ai point de Gygès.* Plutarque dans son Traité de la Sécurité, pag. 570, ligne 9, édit. Firmin Didot, donne le vers plus complet; et j'ai mis à profit cette citation pour dire un peu plus que le texte. — *Gygès.* Voir toute son histoire dans Hérodote, l. I, ch. VIII, pag. 3 et suiv. édit. Firmin Didot. — *Sophocle use du même artifice.* Le texte n'est pas aussi explicite. Voir l'*Antigone* de Sophocle, vers 693-700, édit. Firmin Didot.

§ 20. *Il y a des cas.* Ici encore, il y a quelque incohérence d'idées; et ceci ne se rapporte pas bien à ce qui précède ; voir plus haut.

§§ 5 et 8. *Quand on est sage.....* M. Spengel pense que ceci pourrait bien se rapporter à l'*Archidamus* d'Isocrate, § 50, pag. 80, édit. Firmin Didot. En effet, la même idée se retrouve dans ce passage d'Isocrate. — *Sous forme d'enthymème.* La nuance paraît bien délicate et bien subtile ; mais ce passage peut servir à faire mieux comprendre le caractère de l'Enthymème. Sur l'emploi des enthymèmes et des sentences, voir plus haut, l. II, ch. XXI, d'assez longues explications.

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

Des questions qu'on peut poser à l'adversaire ; exemple de Périclès ; exemple de Socrate, répondant à Mélitus ; ressources qu'on peut tirer de l'interrogation ; dangers qu'elle présente ; des réponses qu'on fait à l'adversaire ; citation des *Topiques* ; exemple de Pisandre et de Sophocle ; réponse d'un Spartiate ; emploi de la plaisanterie ; exemple de Gorgias ; citation de la *Poétique* ; éviter la bouffonnerie, qu'il ne faut pas confondre avec l'ironie.

§ 1. Si l'on doit poser une question à son adversaire, le moment le plus favorable, c'est quand l'une des deux parties de l'alternative a été déjà énoncée, et qu'il suffit d'ajouter un seul mot d'interrogation, pour que l'absurdité de la réponse apparaisse sur-le-champ. Par exemple, Périclès interrogeait Lampon sur les cérémonies des mystères sacrés de Cérès, la divinité protectrice. Lampon déclare « qu'on ne peut rien en dire à quelqu'un » qui n'est pas initié. — Les connais-tu toi-même ? de- » mande Périclès. — Oui sans doute, réplique Lampon. » — Eh quoi ! sans être non plus initié, » dit Périclès.

Ch. XVIII, § 1. *Si l'on doit poser une question.* Voir le fragment sur l'*Interrogation* et la *Réponse*, qui n'est qu'un développement d'Aristote, et que M. Spengel a reproduit dans le premier volume des *Rhetores græci*, pag. 165 et suivantes, édit. de 1853. — *L'une des deux parties de l'alternative.* Le texte n'est pas aussi explicite. — *De la réponse.* J'ai ajouté ceci. — *Périclès interrogeait Lampon.* Plutarque, *Vie de Périclès*, p. 185, ligne 18, édit. Firmin Didot, parle de ce Lampon. C'était, à ce qu'il paraît, un devin. — *Protectrice.* Le texte dit « Sauveur ; » mais ce mot n'a pas de féminin en français. — *Réplique Lampon.... dit Périclès.* Le texte n'est pas aussi explicite, et j'ai dû prendre ces formes, qui sont plus claires.

Digitized by Google

§ 2. En second lieu, on peut se servir encore de l'interrogation quand, un premier point étant de toute évidence, on est sûr qu'en questionnant l'adversaire il sera forcé de concéder l'autre ; car en posant une question unique, il est bien inutile de rappeler, dans une question nouvelle, ce qui est parfaitement clair, et l'on peut passer immédiatement à la conclusion. § 3. Par exemple, Socrate, répondant à Mélitus, qui l'accusait de ne pas croire aux Dieux, lui demande : « Penses-tu » du moins que je croie à l'existence des Démons? — » Oui, répond Mélitus. — Eh bien, ajoute Socrate, les » démons ne sont-ils pas eux-mêmes des enfants des » Dieux, ou quelque chose de divin? — Sans doute, » dit encore Mélitus. — Est-il donc possible, conclut » Socrate, qu'on croie que les Dieux ont des enfants et

§ 2. *On peut se servir encore de l'interrogation.* J'ai dû ajouter cette phrase, parce que le texte est trop concis. — *On est sûr.* L'original n'est pas aussi formel. — *Dans une question nouvelle.* J'ai ajouté ceci, pour rendre toute la force de l'expression grecque. — *Immédiatement.* J'ai ajouté ce mot, pour que la pensée fût plus claire et plus complète.

§ 3. *Par exemple, Socrate.* Tout ce qui suit se rapporte très-exactement à l'Apologie de Socrate par Platon, sans en être la reproduction textuelle. Mais d'après la glose d'un manuscrit d'Oxford, on pourrait croire que l'Apologie attribuée actuellement à Platon, n'est pas de lui, mais de Lysias. Je ne donne d'ailleurs cette conjecture que pour ce qu'elle vaut. Voir les *Animadversiones variorum de Aristotelis Rhetorica*, Oxford, 1830, pag. 473. D'après cette glose, Anytus, qui s'était enrichi dans le commerce des cuirs, et qui avait été souvent blessé des plaisanteries de Socrate, avait donné de l'argent à Mélitus pour accuser le philosophe. — *Penses-tu du moins.* Tout ce dialogue est dans l'Apologie, pag. 79 de la traduction de M. V. Cousin, et surtout pag. 87. Du reste Aristote ne prend pas ici la forme du dialogue aussi complétement que je le fais dans ma traduction.

Digitized by Google

» qu'on ne croie pas aux Dieux ? » § 4. Troisièmement, on fera bien d'employer la forme interrogative quand on devra prouver par là que l'adversaire se contredit lui-même, ou qu'il avance un paradoxe insoutenable. Enfin, on posera une question quand l'adversaire ne pourra se tirer d'embarras que par une réponse toute sophistique. S'il a le malheur de répondre alors : « Oui » et non, j'accorde ceci et je refuse cela ; c'est en par- » tie vrai, c'est en partie faux ; » l'orateur tout désorienté, ne sait plus où il en est. § 5. Dans tout autre cas que ceux qu'on vient d'indiquer, il ne faut pas essayer de l'interrogation ; car si l'adversaire y tient tête, on semble soi-même être vaincu, parce qu'on ne peut se permettre de multiplier les questions, à cause de la trop faible attention de l'auditoire ; et c'est là aussi ce qui doit engager à condenser et à serrer les enthymèmes le plus qu'on peut.

§ 4. *Troisièmement..... interrogative.* Le texte n'est pas aussi précis ; et j'ai dû le développer, pour que la pensée fût suffisamment claire. — *Enfin.* Le texte dit : « quatrièmement ; » j'ai préféré le mot Enfin, pour prouver que l'énumération est finie. — *S'il a le malheur.* Le texte n'est pas aussi formel. — *L'orateur tout désorienté... en est.* J'ai préféré ce sens, avec M. Spengel, et quelques autres éditeurs avant lui. On pourrait comprendre, d'après des variantes différentes, que c'est l'auditoire qui est désorienté, et qui ne sait plus où il en est ; il trouble alors l'orateur par sa propre inattention. Ce dernier sens s'accorderait moins bien avec le contexte, sans être tout à fait à repousser.

§ 5. *Dans tout autre cas..... indiquer.* Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. — *Essayer de l'interrogation.* L'expression grecque est plus vague. — *Trop faible attention.* Le texte dit simplement : « de la faiblesse. » — *Condenser.* C'est, à ce qu'il semble, le vrai sens du mot grec ; et celui qui s'accorde le mieux avec le contexte.

Digitized by Google

§ 6. Si l'on doit répondre soi-même à la question, au lieu de la faire, il faut éclaircir les assertions équivoques de l'adversaire, en divisant les choses et sans chercher à y mettre de concision. Pour les assertions qui sembleraient tout à fait contraires à notre cause, il faut y opposer sur-le-champ une solution par une réponse directe, avant que l'adversaire ne puisse continuer ses interrogations et conclure ; car il n'est pas difficile de voir à l'avance où ses raisonnements veulent en venir. § 7. Mais ce procédé et les solutions qu'il faut alors employer, ont été exposés tout au long dans nos *Topiques*. Si la question qu'on nous pose est la conclusion du discours, il faut, en concluant soi-même, ajouter à sa réponse la raison qui a fait agir. Ainsi, Pisandre demandait à Sophocle s'il n'avait pas voté, comme ses autres collègues, l'institution des Quatre-cents. — « Oui sans doute, répondit Sophocle. — Eh

§ 6. *Au lieu de la faire.* J'ai ajouté ceci, pour compléter la pensée. — *Les assertions équivoques de l'adversaire.* Le texte n'est pas aussi précis. — *Et sans chercher à y mettre de concision.* Le texte n'a que deux mots. Une scholie, citée par M. Spengel, donne à penser que quelques manuscrits avaient ici une affirmation, au lieu d'une négation ; et alors il faudrait traduire : « En cherchant à y mettre de la concision. » — *Tout à fait.* J'ai ajouté ceci. — *Avant que l'adversaire.* Le texte n'est pas aussi formel ; mais je crois qu'il s'agit ici de l'adversaire, qui a déjà fait une première question à laquelle on a répondu, et qui s'empresse d'en faire une seconde. La fin de la phrase me semble tout à fait justifier le sens que j'adopte.

§ 7. *Tout au long.* Le texte dit : « clairement, » — *Dans les Topiques.* Dans le l. VIII, ch. IV et suiv., p. 304 et suiv. de ma traduction. Selon le témoignage d'Alexandre d'Aphrodise, le VIIIe livre des *Topiques* était intitulé quelquefois : « De l'Interrogation et de la Réponse. » Dans le catalogue de Diogène de Laërte, il se trouve aussi un Traité particulier

Digitized by Google

» quoi ! dit Pisandre, ne trouvais-tu pas que c'était là » une mesure détestable ? — Certainement. — N'as-tu » donc pas fait là une détestable action ? — J'en con- » viens, conclut Sophocle ; mais il n'était pas possible » de faire mieux. » § 8. C'est encore une réponse de même genre que fit un Spartiate, obligé de rendre compte de son Éphorie. On lui demande « si l'exécution » de ses collègues condamnés à mort ne lui semble pas » très-juste. — Oui sans doute, répond-il. — Mais n'a- » vez-vous pas agi absolument comme eux ? — Cer- » tainement. — Ne mériteriez-vous donc pas de périr » ainsi qu'ils ont péri ? — Non certes ; car eux, ils ont » reçu de l'argent pour agir comme ils l'ont fait ; mais » moi, je n'en ai point accepté, et je n'ai agi que selon

sous ce nom ; voir l. VI, ch. I, p. 116, lig. 18, édit. Firmin Didot. M. Spengel croit pouvoir conclure des expressions dont se sert ici Aristote, que les *Topiques* n'ont été composés qu'après la Rhétorique. — *Pisandre.* On ne sait pas au juste ce qu'est le personnage dont il s'agit ici. — *A Sophocle.* Sans doute le poëte tragique, qui mourut assez longtemps après la tyrannie des Quatre-Cents. — *Oui sans doute.* La forme du dialogue n'est pas aussi marquée dans l'original ; mais je l'ai adoptée, pour que tout ce passage fût plus clair. On sait que les Quatre-Cents furent établis en l'année 411 avant Jésus-Christ, et que leur pouvoir fut aboli au bout de quelques mois. Ils avaient bien vite lassé la République par leur incapacité et leurs méfaits. Voir Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, ch. XXVII, p. 426, édit. Firmin Didot.

§ 8. *Un Spartiate.* On ne sait précisément de qui il s'agit dans ce passage. — *Éphorie.* Sur l'Éphorie à Sparte, voir la *Politique* d'Aristote, l. II, ch. VI, § 14, p. 98 de ma traduction, 2e édit. — *Oui sans doute, répond-il.* Ici encore, j'ai marqué la forme du dialogue plus vivement que ne le fait l'original. — *Ils ont reçu de l'argent.* L'Éphorie Lacédémonienne n'a pas été en effet à l'abri du soupçon, comme l'Aréopage d'Athènes. Sparte était en général fort avare ; et les concussions y ont été fréquentes.

Digitized by Google

» ma conscience.» § 9. On voit par ces exemples qu'il ne faut pas se permettre de faire soi-même une question nouvelle après la conclusion, ni de mettre sa conclusion dernière sous forme interrogative, à moins qu'on n'ait de reste la vérité et la raison de son côté.

§ 10. La plaisanterie elle-même peut n'être pas sans utilité dans les discussions qu'on soutient ; et Gorgias n'avait pas tort de dire qu'il faut réfuter les raisons sérieuses des adversaires par la plaisanterie, et leurs plaisanteries par de sérieuses raisons. Mais nous avons indiqué, dans la *Poétique,* les espèces diverses de plaisanteries auxquelles on peut recourir : l'une, qui convient à l'homme libre; l'autre, qui ne lui convient pas. Chacun choisira le genre qui lui sied. L'ironie a quelque chose de plus noble que la bouffonnerie ; car l'une est un plaisir qu'on se donne à soi-même ; mais le bouffon ne pense guère qu'au plaisir des autres.

§ 9. *Qu'il ne faut pas se permettre.* Le texte n'est pas aussi formel. — *Nouvelle.* J'ai ajouté ce mot, afin de rendre toute la force de l'expression grecque. — *La vérité et la raison.* Il n'y a qu'un seul mot dans l'original. Voir sur tout ce passage, les *Topiques*, l. VIII, ch. II, §§ 3 et suiv., p. 296 de ma traduction.

§ 10. *La plaisanterie elle-même.* Il manque ici une transition, pour rattacher les considérations qui suivent à celles qui précèdent. — *Gorgias.* Ainsi que le remarque M. Spengel, il y a quelque chose de cela dans le *Gorgias* de Platon, p. 210 et suiv. de la traduction de M. V. Cousin; voir aussi *Olympiodore*, commentaire sur le *Gorgias,* dans le passage cité par M. Spengel. — *Dans la Poétique.* Ceci se rapporte à une partie de la Poétique qui nous manque ; du moins dans ce que nous en avons, Aristote n'a point traité de la plaisanterie. Il en parlait peut-être dans les chapitres relatifs à la comédie, qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous. — *L'homme libre.* C'est autant dire : « l'homme comme il faut. » — *L'ironie a quelque chose de plus noble.* L'original dit précisément :

Digitized by Google

CHAPITRE XIX.

De la péroraison ; des quatre objets qu'elle peut se proposer : la disposition où l'on veut laisser l'auditoire ; l'amplification ou l'atténuation des choses ; l'influence sur les passions des auditeurs ; et enfin la récapitulation des arguments ; règles de la récapitulation. — Fin du traité.

§ 1. Quant à la péroraison, on doit s'y proposer quatre objets différents : bien disposer l'auditoire pour soi et le disposer mal pour l'adversaire ; amplifier ou atténuer les choses qui ont été dites antérieurement ; exciter les passions dans les auditeurs ; et enfin, récapituler ses arguments.

§ 2. Il est tout naturel, en effet, quand on a démontré qu'on est personnellement dans le vrai, et que l'adversaire est dans le faux, de se louer soi-même, et de blâmer son antagoniste, en donnant le dernier coup de main à son œuvre. Il y a ici deux résultats qu'il faut

« de plus libéral, de plus digne d'un homme libre. » La distinction entre l'ironie et la bouffonnerie est très-délicate et très-vraie.

Ch. XIX, § 1. *On doit s'y proposer*. L'original semblerait indiquer peut-être que les quatre objets dont il est ici question, sont des parties essentielles et indispensables de la péroraison ; j'ai été moins absolu dans ma traduction. — *Bien disposer l'auditoire*. Voir plus loin, le § 2. — *Amplifier*. Voir le § 3. — *Exciter les passions*. Voir le § 4. — *Récapituler*. Voir le § 5 et les §§ suivants.

§ 2. *Il est tout naturel*. C'est l'expression même de l'original. — *Le dernier coup de main à son œuvre*. J'ai pris cette métaphore, parce qu'elle est assez analogue à celle dont se sert le texte, qui rappelle le travail des forgerons. La même expression est employée par Aristophane, dans les *Nuées*, vers 422, quand Strepsiade remet

Digitized by Google

atteindre, l'un ou l'autre : ce sont, ou de paraître avoir raison dans le cas dont il s'agit, ou de l'avoir absolument partout ; ou bien, de faire en sorte que l'adversaire paraisse avoir tort dans la cause en question, ou d'une manière absolue. Mais nous avons déjà énuméré les lieux à l'aide desquels on peut obtenir ce résultat et donner aux gens, selon le besoin, une apparence de vertu ou d'improbité.

§ 3. Le second objet de la conclusion, en supposant toujours que la démonstration a été faite, c'est naturellement d'amplifier les choses ou de les atténuer. Pour apprécier en effet l'importance et le poids des choses, il faut d'abord nécessairement admettre qu'elles ont eu lieu. Il en est ici comme de l'accroissement des corps qui ne se développent qu'à la condition de certains éléments préalables. Mais nous avons aussi énuméré plus haut les lieux communs qui peuvent servir à am-

son fils à Socrate pour achever de le former et pour le polir. — *Deux résultats.* Ils sont très-rapprochés l'un de l'autre, quoique l'auteur s'efforce de les distinguer ; car si vous avez raison, votre adversaire est bien près d'avoir tort ; et réciproquement. Il y a, il est vrai, plus de différence entre le relatif et l'absolu ; car on peut très-bien avoir raison dans le cas particulier qu'on plaide, en même temps qu'on a tort d'une manière générale. — *Nous avons déjà énuméré.* Voir plus haut, l. I, ch. IX, § 16. — *Ou d'improbité.* Ou « de vice. »

§ 3. *Le second objet.* Le texte n'est pas aussi formel. — *En supposant toujours.* Il y a ici une sorte d'incorrection grammaticale dans le texte ; et M. Spengel pense avec raison qu'il doit y avoir quelque lacune. Le sens que j'ai adopté me paraît très-acceptable. — *Pour apprécier..... eu lieu.* L'original n'est pas aussi explicite ; et j'ai dû le développer, pour que la pensée fût aussi claire que possible. — *L'importance et le poids.* L'original n'a qu'un seul mot : « la quantité. » — *Il en est ici.* Cette phrase pourrait bien n'être qu'une glose intercalée après

Digitized by Google

plifier, ou à atténuer, ce qui a été dit de part et d'autre.

§ 4. Puis ensuite, quand on a fait voir bien clairement la nature et la véritable importance de la question, on peut, en troisième lieu, chercher à émouvoir les passions de l'auditoire. Ces passions, dont on a également indiqué plus haut les lieux communs, sont : la pitié, la terreur, la colère, la haine, l'envie, l'émulation, l'animosité, etc.

§ 5. Enfin, le quatrième objet de la conclusion, c'est de faire la récapitulation de tout ce qui a été dit. Ici, il faut procéder ainsi qu'on le recommande, mais sans une raison suffisante, pour les exordes, où l'on vous prescrit de vous répéter souvent pour bien mettre l'auditeur au courant du sujet. Il est très-vrai que, dans l'exorde, il faut exposer la question pour qu'on n'ignore pas le point précis qu'il s'agit de juger ; mais dans la péroraison, il ne faut que résumer les arguments qui ont servi à la démonstration. § 6. On doit commencer son résumé en disant qu'on a tenu tout

coup dans le texte. — *Plus haut.* Voir plus haut, l. II, ch. XIX, § 17, et ch. XXVI, §§ 1 et suiv.

§ 4. *En troisième lieu.* L'original n'est pas aussi précis. — *Chercher à émouvoir les passions.* Le texte dit précisément : « conduire l'auditeur aux passions. » — *Indiqué plus haut.* Les onze premiers chapitres du l. II, ont été consacrés à cette étude des passions, aussi profonde que délicate et pratique. — *Et cætera.* J'ai ajouté ceci, parce que l'énumération n'est pas complète.

§ 5. *Le quatrième objet.* L'original n'est pas aussi formel. — *Ainsi qu'on le recommande.* M. Spengel croit que cette critique est dirigée contre Isocrate. — *Au courant du sujet.* J'ai un peu développé le texte et précisé les choses. — *Dans l'exorde..... dans la péroraison.* Le texte n'est pas aussi précis, et il oppose de simples adverbes, au lieu d'opposer les idées elles-mêmes.

§ 6. *Son résumé.* Le texte n'est

Digitized by Google

ce qu'on avait annoncé; on dit ensuite l'objet même de la question et les moyens qu'on a employés pour la développer. On met son argument en regard de celui de l'adversaire. On peut opposer ainsi tout ce qu'en a dit l'un et l'autre sur le même sujet. Ou bien, sans le mettre sous forme d'opposition directe, on peut dire : « Voilà ce que l'adversaire a soutenu ; voilà ce que j'ai » répondu de mon côté, et pourquoi je l'ai répondu.» Ou bien, en se servant de l'ironie, on peut dire encore : « Voilà ce que cet homme a dit; voici ce que j'ai dit » pour mon compte. Qu'aurait-il fait, je vous prie, s'il » avait démontré tout le contraire, au lieu de ce qu'il » a démontré ? » Ou enfin, sous forme interrogative, on peut demander : « Quelle partie de la cause n'ai-je point » prouvée ? Et lui, qu'a-t-il pu prouver ? »

§ 7. On fera donc son résumé comme on vient de l'indiquer, en comparant les preuves les unes aux autres, ou tout naturellement, ainsi que je l'ai dit, en énu-

pas aussi précis. — *Annoncé*. Ou « promis. » — *Pour la développer*. J'ai ajouté ces mots. — *Ou bien sans le mettre sous forme d'opposition directe*. Il y a des manuscrits qui suppriment la négation, et le sens alors exige que ceci soit joint à la phrase précédente, au lieu de commencer une nouvelle phrase : « on peut opposer..... sous forme directe. » — *Directe*. J'ai ajouté ce mot. — *Voilà ce que l'adversaire a soutenu*. Il est bien probable que ce sont des phrases inventées tout exprès; mais il est possible aussi que ce soient des citations; on ne sait d'ailleurs de qui. — *Ou bien en se servant de l'ironie*. Le texte n'est pas aussi formel. — *Cet homme*. Le texte dit précisément : « celui-ci. » J'ai pris une forme plus dédaigneuse, pour faire sentir davantage l'ironie. — *Je vous prie*. J'ai ajouté ceci. — *On peut demander*. Le texte n'est pas si développé.

§ 7. *Comme on vient de l'indiquer*. Le texte dit simplement : « ainsi. » — *Ou*. M. Spengel propose de supprimer cette conjonc-

Digitized by Google

mérant seulement les siennes, et même, si on le veut, celles de l'adversaire, que l'on considérera isolément. Mais en terminant définitivement ce qu'on veut dire, il convient de supprimer les conjonctions et les liaisons de phrases, pour qu'on sache bien que c'est une péroraison et non plus une oraison : « J'ai dit ; vous m'avez » entendu ; vous savez tout. Jugez. »

tion, qui semble en effet gêner la suite des pensées. — *Ainsi que je l'ai dit.* Dans tout ce chapitre. — — *Seulement.* J'ai ajouté ce mot. — *Isolément.* Au lieu de les comparer aux siennes propres. — *Terminant définitivement.* Il n'y a qu'un mot dans le texte. — *Les conjonctions et les liaisons de phrase.* L'original n'a qu'un adjectif. — *Péroraison.... oraison.* J'ai conservé autant que possible l'opposition qui est dans l'original. — *J'ai dit ; vous m'avez entendu.* On ne sait si c'est une citation. Lysias a un mouvement tout pareil pour la fin de son Discours contre Ératosthène, *Oratores attici*, tome I, p. 97, édit. Firmin Didot. — *Jugez.* M. Spengel fait remarquer spirituellement que ce n'est pas sans intention probablement que la *Rhétorique* se termine par une formule qui peut servir à la juger elle-même. J'ajoute que l'Organon se termine à peu près de même, par une sorte d'allocution et de prière aux lecteurs ; voir les *Réfutations des Sophistes*, ch. XXXIV, § 10, p. 436 de ma traduction. Quoi qu'il en soit, il est certain que la *Rhétorique* finit de la manière la plus régulière et la plus naturelle, en traitant, en dernier lieu, de la péroraison, et de la récapitulation, à laquelle la péroraison est ordinairement consacrée.

FIN DE LA RHÉTORIQUE D'ARISTOTE.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE D'ARISTOTE A ALEXANDRE

(APOCRYPHE)

RHÉTORIQUE A ALEXANDRE

(APOCRYPHE)

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR LA

RHÉTORIQUE A ALEXANDRE

La Rhétorique à Alexandre est apocryphe, et il n'est personne aujourd'hui qui puisse l'attribuer au génie d'Aristote. Bien que cet ouvrage ne soit pas sans quelque mérite, du moins dans sa première partie, la forme et les idées ne sont pas dignes du philosophe, et elles ne rappellent quelque chose de lui que quand elles lui sont empruntées. Cependant, je n'ai pas cru qu'il me fût permis de ne point donner la traduction de la Rhétorique à Alexandre. Dès les premiers temps de l'ère chrétienne, elle était comprise parmi les œuvres Aristotéliques ; et depuis lors, elle n'a cessé d'y figurer, quoiqu'au seizième siècle l'erreur ait été reconnue et mise en lumière par Vettorio, un des

Digitized by Google

commentateurs les plus habiles et les plus savants du Péripatétisme.

Le titre que porte cette rhétorique est venu de la lettre qui la précède. Dans cette lettre, fraude évidente d'un faussaire très-peu adroit, Aristote est censé écrire à son élève Alexandre, qui est alors en Asie. L'ancien précepteur traite le vainqueur de la Perse et le vengeur de la Grèce comme un véritable écolier ; et les conseils qu'il lui donne, en lui recommandant l'étude de la rhétorique, sont pédantesques et ridicules. L'auteur inconnu qui a fabriqué cette pièce suppose qu'Alexandre, au milieu même de son expédition, a plusieurs fois écrit au philosophe pour le presser de lui envoyer cet ouvrage. Aristote cède enfin à des instances si honorables, et il remet à Nicanor, le dernier des messagers du roi, deux ouvrages, au lieu d'un seul qui lui est demandé. L'un de ces deux ouvrages est d'Aristote lui-même, et il prétend y avoir résumé tout ce qu'il a pu dire de mieux dans sa *Rhétorique à Théodecte*, d'après les travaux de ses prédécesseurs. L'autre ouvrage est de Corax, le Sicilien, l'inventeur fameux de la rhétorique.

Dans l'état où nous est parvenue la Rhétorique à Alexandre, elle compose un ouvrage unique, plus ou moins régulier ; et il semble au premier coup d'œil que l'ouvrage de Corax, dont parle la lettre,

Digitized by Google

a disparu. Cependant, en y regardant de plus près, on peut trouver que cette indication n'est peut-être pas tout à fait sans valeur. Ainsi que je le ferai voir un peu plus loin, la dernière partie de la Rhétorique à Alexandre se rattache assez mal à tout ce qui précède; et sans voir précisément dans cette partie le traité même de Corax, remis en langage attique au lieu du dialecte sicilien, il est possible d'y découvrir quelque trace d'un second ouvrage, mis à la suite du premier, pour le compléter sans doute, mais où parfois aussi on ne fait que répéter des idées déjà exposées.

Quant à la *Rhétorique à Théodecte*, que rappelle encore la lettre, c'était bien une œuvre d'Aristote; Cicéron la cite assez souvent, de même que Quintilien. Elle n'est pas arrivée jusqu'à nous. Mais la *Rhétorique à Théodecte* ne peut pas être confondue avec la Rhétorique à Alexandre, puisque cette dernière est manifestement apocryphe. Il serait difficile de se faire aujourd'hui une idée exacte du traité qu'Aristote avait adressé à son élève, et que lui-même il cite; mais cet ouvrage, comme tous ceux qui sont sortis de cette main puissante, devait en porter l'empreinte parfaitement reconnaissable; et cette empreinte n'est sensible à aucun degré dans l'œuvre qu'on voudrait faire passer pour celle que Théodecte avait inspirée.

Digitized by Google

Si la lettre qui précède la Rhétorique à Alexandre n'est pas d'Aristote; si cette Rhétorique n'est pas davantage de lui, qui en est l'auteur? Vettorio, dans sa préface à la Rhétorique d'Aristote, a supposé le premier que ce traité devait être d'Anaximène de Lampsaque, contemporain d'Aristote et élève d'Isocrate. Cette conjecture s'appuyait sur un passage de Quintilien, que voici[1] : «Anaximenes judicialem et concionalem generales partes » esse voluit; septem autem species: hortandi, dehortandi; laudandi, vituperandi; accusandi, » defendendi; exquirendi, quod ἐξεταστικὸν dicit. » Quarum duæ primæ deliberativi, duæ sequen» tes demonstrativi, tres ultimæ judicialis generis » sunt partes.» Ce passage s'applique en partie à la Rhétorique à Alexandre, et en partie il ne peut pas s'y appliquer. Quintilien dit qu'Anaximène ne reconnaissait que deux genres; et le premier mot de l'ouvrage prétendu d'Anaximène, tel que nous l'avons, indique formellement qu'il y a trois genres, et non deux. Sous ce rapport, notre Rhétorique à Alexandre n'est pas le traité d'Anaximène que Quintilien désignait, et qu'il avait sans doute sous les yeux en écrivant. Mais ce qu'ajoute Quintilien convient à la Rhétorique à Alexandre. Cette rhétorique

[1] Quintilien, *De Inst. orat.* Pottier, 1812. C'est l'édition de lib. III, ch. IV, p. 208, édit. Quintilien que je cite toujours.

Digitized by Google

reconnaît en effet les sept espèces que rappelle l'auteur latin; l'ordre est le même, et les dénominations sont identiques des deux parts. Quintilien ajoute encore, sans qu'il soit facile de voir si cette réflexion vient de lui ou d'Anaximène, que ces sept espèces se rapportent : les deux premières, au genre délibératif; les deux secondes, au genre démonstratif; et les trois autres, au genre judiciaire. Si cette division est d'Anaximène, il est clair qu'il admettait les trois genres, comme les admet aussi le traité actuel, et que, sous ce rapport, il n'avait point innové. Dans cette conformité, il y aurait, si l'on veut, une raison de plus pour croire que la Rhétorique à Alexandre pourrait être d'Anaximène, bien que même alors cette seule raison fût loin d'être décisive.

M. Léonard Spengel, qui, de tous les philologues contemporains, s'est le plus occupé de la rhétorique des anciens, n'a pas hésité à regarder la conjecture de Vettorio comme certaine, et il s'est appliqué à en démontrer la complète exactitude. Dès 1828, il soutenait cette opinion dans un mémoire soumis à l'Académie de Berlin [1]. Plus tard, une étude spéciale n'a fait que le confirmer dans cette pensée; et en 1844, seize ans après son pre-

[1] Συναγωγὴ τεχνῶν, sive artium scriptores, ab initiis usque ad editos *Aristotelis de Rhetorica libros, Stuttgartiæ,* 1828, in-8°, pag. 182 et suivantes. C'est la première publication de M. Spengel.

Digitized by Google

mier travail, il a donné une édition de la Rhétorique à Alexandre, en l'attribuant formellement à Anaximène[1], comme s'il était désormais hors de doute qu'Anaximène en fût l'auteur, et que l'ouvrage dont parlait Quintilien fût précisément celui que nous possédons. A cet égard, la conviction de M. Léonard Spengel est si ferme qu'il a reproduit la Rhétorique à Alexandre sous le nom d'Anaximène dans son édition des Rhetores Græci ; et que dans sa superbe édition de la Rhétorique d'Aristote donnée en 1867, il n'a pas changé de sentiment[2].

Les arguments sur lesquels s'appuie M. Spengel sont le passage de Quintilien, que je viens de citer, et deux passages d'un Anonyme et de Syrien, que j'examinerai un peu plus loin. Quintilien dit formellement qu'Anaximène n'admettait que deux genres ; et notre traité en énonce trois ; c'est par là tout d'abord qu'il débute. Voilà une objection grave et péremptoire contre le système de M. Spengel. Mais M. Spengel la supprime, en corrigeant, sans l'autorité d'aucun manuscrit, le texte grec. Il substitue Deux à Trois, pour se mettre d'accord avec Quintilien, et pour laisser Anaximène en possession de

[1] *Anaximenis ars Rhetorica, Turici et Vitoduri*, 1844, in-8°.

[2] *Rhetores græci*, tom. I, p. 171, et suiv. Cette édition fort commode est en trois volumes in-18, Leipsick, 1853. — *Aristotelis ars Rhetorica*, cum adnotatione Leonardi Spengel, Lipsiæ, 1867, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

l'ouvrage qu'il lui attribue. C'est là un changement tout gratuit, qu'on a blâmé avec raison [1]. Si les éditeurs se permettaient de modifier les textes aussi aisément, c'en serait fait de l'antiquité tout entière, dont chacun pourrait à son gré altérer les témoignages. Mais ce remède héroïque n'est pas seulement employé une première fois par M. Spengel. Après l'avoir appliqué au début du premier chapitre, il faut qu'il y ait recours encore un peu plus loin. Au chapitre dix-sept, paragraphe deuxième, il est de nouveau question des Trois genres ; et M. Spengel, pour rester conséquent avec lui-même, change une seconde fois les Trois genres en Deux genres, sans que cette fois non plus les manuscrits autorisent la licence.

C'est un procédé encore plus hasardeux, s'il est possible, que M. Spengel applique aux passages de l'Anonyme et de Syrien, allégués en faveur de son opinion. Un commentateur Anonyme sur la Rhétorique d'Hermogène affirme qu'Aristote n'admettait que deux genres, et qu'il les partageait en sept espèces. L'Anonyme énumère ces sept espèces, qui sont exactement celles de la Rhétorique à Alexandre et celles de Quintilien. Comme le nom d'Aristote est gênant dans cette citation, et qu'il est incontes-

[1] M. E. M. Cope, An Introduction to *Aristotle's Rhetoric*, London and Cambridge, 1867, in-8. pag. 407.

Digitized by Google

table qu'Aristote a reconnu trois genres et non point deux, M. Spengel change le nom d'Aristote en celui d'Anaximène. L'Anonyme devient ainsi un appui nouveau à l'hypothèse de l'éditeur allemand. Dans le passage de Syrien, emprunté à l'Anonyme, ou peut-être copié par l'Anonyme, le nom d'Aristote se répète encore. M. Spengel le remplace de même par celui d'Anaximène; et dès lors, l'Anonyme et Syrien sont l'un et l'autre en harmonie avec le début de la Rhétorique à Alexandre, altéré comme eux, et avec le passage de Quintilien.

Il suffit d'un mot, ce semble, pour faire tomber tout cet échafaudage, périlleux autant qu'arbitraire. Les Trois genres ne sont pas seulement indiqués, dans le premier chapitre et le chapitre dix-sept; ils sont exposés tout au long dans le cours entier de l'ouvrage. Ce n'est donc pas deux mots uniquement qu'il faudrait changer; ce sont des chapitres complets qu'il faudrait retrancher, par une opération qui ne serait pas plus violente, mais qui se ferait seulement sur une plus grande échelle. Que l'auteur, quel qu'il soit, de la Rhétorique à Alexandre, ouvre son traité en disant deux genres ou trois genres, il n'importerait guère; car dans le chapitre second, il expose avec développements le genre délibératif; dans le chapitre troisième, il expose le genre démonstratif; et dans les deux suivants, il

Digitized by Google

expose le genre judiciaire. Il est vrai que ces genres ne sont point désignés ici particulièrement sous leurs noms spéciaux, qui sont presque devenus des noms propres ; mais si le nom n'y figure pas, la pensée y est sans aucune omission ; et la Rhétorique à Alexandre, qu'elle soit ou ne soit pas d'Anaximène, admet et analyse les trois genres, tout aussi bien que la Rhétorique d'Aristote elle-même. C'est là un fait qu'on ne saurait nier, et qui doit avoir une importance essentielle dans toute cette discussion.

Il est donc plus prudent, du moins jusqu'à nouvel ordre, de déclarer que la Rhétorique à Alexandre est d'un auteur inconnu, et que les éditeurs n'ont pas encore le droit, en la publiant, de la mettre expressément sous un nom quelconque, celui d'Anaximène ou tout autre.

Avant d'aller plus loin et de juger cet ouvrage en lui-même, il faut se demander ce qu'est cet Anaximène, auquel on a voulu l'attribuer, à quelle époque il a vécu, quelles doctrines de rhétorique régnaient de son temps, et quel devait être nécessairement le caractère de son style et de son langage, au siècle où on le fait vivre. Le style d'un auteur trahit toujours d'une manière presque irrécusable le temps où il a écrit ; et M. Cope a très-bien fait, dans sa dissertation sur la Rhétorique à Alexandre, de consacrer un examen minutieux à

Digitized by Google

cette partie du sujet [1]. Personne n'y avait encore songé, quoique ce soit là peut-être le moyen le plus sûr de se décider, en évitant le danger des hypothèses.

On sait très-peu de choses sur Anaximène. Le premier auteur de l'antiquité qui en parle est Denys d'Halicarnasse, postérieur de trois siècles au moins. Denys s'occupe deux fois d'Anaximène, et il ne paraît pas en faire très-grand cas. Dans sa Seconde Lettre à Ammée, il rappelle qu'Anaximène de Lampsaque a écrit tout à la fois des ouvrages d'histoire et des livres de rhétorique ; il trouve ces ouvrages peu dignes de foi, et d'une faiblesse qui montre tout ce qui manquait à l'auteur. Dans son jugement sur Isée, chapitre dix-neuf, Denys d'Halicarnasse paraît un peu moins sévère, et il met Anaximène entre Isocrate et Alcidamas, parmi ceux qui ont contribué aux progrès de la rhétorique, et qui n'ont pas laissé tout à faire, comme on le croit ordinairement, à l'école Péripatéticienne. A ces renseignements que nous fournit Denys d'Halicarnasse, on ne peut ajouter que ceux de Suidas; il fait Anaximène de Lampsaque disciple de Diogène le Cynique, et de Zoïle le Grammairien, et il le donne

[1] M. Cope, *An introd.* etc., pag. 408-412. M. Cope insiste sur plusieurs expressions qui lui semblent d'une grécité douteuse, ou même tout à fait incorrecte; et il les discute tout au long.

Digitized by Google

aussi pour un des maîtres d'Alexandre le Grand, dont il partagea, dit-il, la faveur avec Aristote.

Ainsi l'Anaximène de Lampsaque, en qui l'on veut reconnaître l'auteur de la Rhétorique à Alexandre, était contemporain d'Aristote, d'Isocrate, de Démosthène et d'Eschine. A en juger par la langue, on peut affirmer que la Rhétorique à Alexandre n'est pas de ce temps ; et ce n'est pas aller trop loin que de croire le style de ce morceau beaucoup plus récent.

On peut laisser de côté les fautes de grammaire qu'il renferme, bien que ces fautes ne soient pas sans importance; l'inadvertance des copistes pourrait les expliquer, en les excusant. Mais ce qui est moins trompeur, c'est la nature des idées; c'est la doctrine, et le mode d'exposition. Or, la Rhétorique à Alexandre n'a rien des formes du siècle où on la place. Il nous reste assez de monuments de ce temps pour que nous puissions nous prononcer sans trop de chances d'erreur. Chaque époque a sa manière, sa couleur et son tour, en un mot sa physionomie. Nous pouvons voir, par notre propre littérature, combien il est facile de distinguer tout ce qui vient du XVIIe siècle, même en descendant aux plus médiocres productions. Sans doute, le discernement est beaucoup plus délicat pour le siècle d'Aristote et d'Alexandre, pour une langue morte et déjà si

Digitized by Google

loin de nous ; mais la mesure n'en est pas moins juste, quoique d'une application moins directe. Après une étude suffisamment attentive, on peut donc à coup sûr décider que tel ouvrage donné n'est pas du temps auquel on le rapporte. Seulement, comme ici le nombre des juges est beaucoup plus limité, la décision est moins généralement acceptée, et l'on n'est point unanime. Chacun peut avoir son opinion. C'est en quelque sorte le goût individuel qui fait loi, en l'absence d'un tribunal supérieur. Quant à moi personnellement, je déclare que la Rhétorique à Alexandre ne peut avoir été composée par un élève ou un émule d'Isocrate. Qu'elle ait été écrite à Athènes, ou à Alexandrie ou partout ailleurs, elle est certainement d'une époque où la langue avait déjà perdu beaucoup des qualités qui la distinguent, quand les grands orateurs grecs la font servir à leur éloquence, et que la philosophie Péripatéticienne l'applique à son vaste système. Malgré quelques apparences assez favorables, la Rhétorique à Alexandre ne peut être attribuée à Anaximène de Lampsaque, comme l'ont cru même des philologues moins hardis que M. L. Spengel [1].

[1] M. Cope, après avoir présenté et soutenu plusieurs objections très-fortes, incline cependant à l'opinion de M. Spengel, et il déclare que la somme des témoignages penche du côté d'Anaximène (*An introd. to Aristotle's rhetoric*, pag. 413). J'accepte toutes les objections de M. Cope ; mais j'en tire une conclusion contraire à la sienne.

Digitized by Google

Mais je quitte le champ des conjectures, pour en arriver au seul fait réel sur lequel on puisse asseoir un jugement beaucoup moins sujet à controverse, et peut-être même définitif. Ce fait, c'est l'ouvrage même dont il s'agit, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, quels qu'en soient l'auteur et la date. M. Cope a pris la peine d'analyser patiemment la Rhétorique à Alexandre, chapitre par chapitre. Je vais recommencer en partie ce travail, mais à un autre point de vue, et en traits beaucoup plus généraux. J'espère que, de cette analyse, sortira quelque lumière nouvelle, si ce n'est encore toute la lumière que nous pouvons désirer. Je ne m'occupe point de la Lettre d'envoi; elle avait pu tromper quelques éditeurs peu sagaces; aujourd'hui, elle ne fait plus d'illusion à personne; on ne peut pas être tenté de la réhabiliter.

Tout d'abord, l'auteur annonce qu'il reconnaît trois genres dans la rhétorique, et il nomme expressément ici les genres, qui sont ceux que tout le monde admet depuis Aristote : le délibératif, le démonstratif et le judiciaire. Il partage ces trois genres en sept espèces, qu'il se propose d'étudier une à une. Il s'occupe, en premier lieu, du genre délibératif; et, comme en général les conseils que l'on donne, soit pour exhorter à l'action, soit pour en détourner, portent sur certaines idées qui revien-

Digitized by Google

nent sans cesse dans la discussion, il croit devoir s'attacher à définir le plus clairement possible les idées de la justice, de la loi, de l'intérêt, de l'honneur, et quelques autres idées analogues. Après ces préliminaires, il aborde le genre délibératif; et il énumère les objets dont l'orateur politique peut avoir à entretenir l'assemblée des citoyens. Ces objets sont au nombre de sept : religion, lois, constitution, alliances, guerre, paix et finances. Il examine chacun de ces points principaux; et il indique comment on peut les traiter dans un sens ou dans l'autre. Il insiste beaucoup sur les choses religieuses, pour lesquelles il réclame le plus grand respect, soit qu'on propose d'accroître les dépenses du culte, soit qu'on propose au contraire de les réduire, si la situation financière de l'État l'exige impérieusement. Il passe ensuite aux lois et à la constitution, et il entre dans des détails prolixes, où disparaît trop souvent le sujet spécial qu'il traite, celui de la rhétorique. Bon nombre de ces considérations se rapprochent de celles qu'Aristote développe dans sa *Politique*, où elles ont leur place naturelle et spéciale.

Après le genre délibératif, longuement traité, l'auteur passe au genre démonstratif, où l'on a, soit à louer, soit à blâmer, de même que, dans le genre délibératif, on avait à persuader ou à dissuader son

Digitized by Google

auditoire. La méthode est la même, et l'auteur présente les lieux communs des arguments dans les deux sens contraires. Ce qu'il veut ici, comme plus haut, c'est de fournir à l'orateur, dont il semble faire l'éducation, toutes les ressources nécessaires, et de lui préparer comme un arsenal complet d'arguments puissants.

Ces armes à deux tranchants sont encore plus utiles dans le genre judiciaire; aussi l'auteur enseigne avec soin comment il faut s'en servir dans l'accusation et la défense. Quand on accuse ou qu'on défend, la passion et l'intérêt sont toujours en jeu ; et on les pousse le plus souvent à l'extrême. On veut se soustraire soi-même au châtiment qu'on redoute; et l'on cherche avec non moins d'ardeur à le faire infliger à l'adversaire qu'on poursuit. Il faut avant tout obtenir son propre acquittement, et empêcher celui de l'accusé. On passe donc assez légèrement sur les fautes qu'on a commises; et l'on exagère celles où l'antagoniste est tombé, serait-ce même par un malheur tout fortuit et par un simple accident.

Pour en finir avec les trois genres, l'auteur complète ce qu'il a dit du genre judiciaire, en indiquant la manière de soumettre la personne même de l'accusé, sa conduite, et toute sa vie, à une enquête sévère, où on ne laisse échapper aucune des cir-

Digitized by Google

constances qui, dans le passé et dans une affaire précédente, peuvent lui être défavorables.

L'auteur indique ensuite quelles sont les ressources communes aux trois genres à la fois, et les arguments qui appartiennent plus spécialement à chacun. Ainsi, les idées de justice, d'intérêt et d'honneur peuvent se présenter dans toute espèce de discours ; mais c'est surtout dans ceux du genre délibératif qu'elles trouvent plus souvent à figurer. De même, les preuves, avec toutes les nuances qu'elles offrent, serments et témoignages, spontanés ou arrachés par la torture, font surtout partie du genre où l'on accuse et où l'on défend. Les preuves comprennent les vraisemblances, les exemples, les indices, qu'on peut mettre sous forme d'enthymème, de sentence ou de réfutation, les signes, les dépositions des témoins, les aveux obtenus de quelque façon que ce soit, etc., etc.

L'auteur s'arrête longuement sur toute cette théorie des preuves. Quand il l'a terminée, il annonce déjà que son sujet est à peu près épuisé, et qu'il n'a plus qu'à le compléter par quelques considérations également applicables à tous les genres. Ici cependant, nous n'en sommes encore qu'à la fin du chapitre dix-sept, c'est-à-dire, à la moitié tout au plus d'un ouvrage qui contient trente-huit chapitres.

Digitized by Google

Ces considérations générales, qui sont assez confuses, portent sur les précautions oratoires qu'il faut prendre contre la turbulence malveillante de l'auditoire, ou contre les arguments de l'adversaire, sur les postulats ou concessions qu'on doit s'assurer selon les cas, sur les répétitions qu'on peut se permettre à la fin de chacune des parties de la discussion et à la conclusion définitive, sur l'ironie, sur l'élégance et la grâce des discours, qui consistent dans une juste concision, dans le choix des mots, et jusque dans l'arrangement des syllabes, sur la clarté qu'on peut obtenir par divers procédés; enfin, sur les antithèses qui peuvent être de plusieurs espèces.

Arrivé à ce point, l'auteur résume tout ce qu'il a dit précédemment, depuis le début de son traité; et il semble bien croire lui-même qu'il a complétement achevé son œuvre, d'ailleurs plus ou moins parfaite. Il reste néanmoins dix chapitres entiers pour arriver au terme de la Rhétorique à Alexandre (du chapitre vingt-huit, paragraphe quatre, à la fin du traité).

J'ai déjà indiqué plus haut que ces dix chapitres ne peuvent pas être, comme on l'a cru, l'ouvrage de Corax, le Sicilien [1], plus ou moins profondé-

[1] Voir l'ouvrage de M. Ch. Benoît, *Essai historique sur les premiers manuels d'invention oratoire avant Aristote*, in-8°, 1846.

Digitized by Google

ment remanié. On peut en donner deux raisons considérables : la première, c'est que ces dix chapitres ne forment point un ensemble, et qu'on y peut distinguer au contraire deux parties qui n'ont rien de commun entre elles que leur juxta-position ; la seconde raison, c'est que les matières traitées dans les chapitres vingt-quatre à trente-quatre sont indispensables à la rhétorique, et qu'elles correspondent exactement à celles qu'Aristote a traitées lui-même à la fin de son second livre et dans son livre troisième. Ces matières sont l'ordre et la disposition des parties essentielles du discours, à quelque genre qu'il appartienne : l'exorde, la narration, la confirmation et la récapitulation.

Ici encore, le traité semble finir une seconde fois. Avec le chapitre trente-quatre, c'est comme un autre ouvrage de rhétorique qui recommence, moins complet, moins ordonné même que le second, qui l'est déjà si peu, et trahissant une main différente, et de celle qui a composé les vingt-huit premiers chapitres, et de celle qui a composé les cinq chapitres suivants. En effet, dans le chapitre trente-quatre, il est question du genre délibératif, et il est facile de le reconnaître au milieu de beaucoup d'obscurités. Dans le chapitre trente-cinq, il est question du genre démonstratif ; et en traitant de l'éloge et du blâme, on s'étend démesurément sur

Digitized by Google

les considérations auxquelles peut donner lieu la généalogie du personnage qu'on blâme ou qu'on loue. Dans les chapitres trente-six et trente-sept, il est question du genre judiciaire, où l'enquête dirigée contre l'adversaire forme une partie essentielle de l'attaque ou de la défense. Enfin, le chapitre trente-huit et dernier contient des idées très-confuses, parmi lesquelles apparaît la théorie de l'épilogue ou péroraison, qui n'est point à sa place ; et le traité cesse tout à coup d'une manière si brusque qu'on peut le regarder comme inachevé.

De cette analyse, qui est, je crois, très-exacte, et que j'ai faite aussi concise que je l'ai pu, ressortent plusieurs conséquences évidentes, qui peuvent nous montrer, avec une certitude à peu près complète, ce qu'est réellement cette Rhétorique à Alexandre, qu'on a voulu faire quelquefois contemporaine de celle d'Aristote, et qui est si loin d'en être la rivale.

1° La Rhétorique à Alexandre n'est pas un ouvrage unique, et elle se compose de trois traités distincts tout au moins, qui sont de mains diverses, puisque des sujets déjà exposés avec une étendue suffisante y sont repris de nouveau sans aucun avantage.

2° La Rhétorique à Alexandre ne peut avoir été composée du temps d'Aristote, et à aucun titre

Digitized by Google

être l'ouvrage d'Anaximène de Lampsaque, en supposant même que cet auteur n'eût pas plus de talent que ne lui en trouve Denys d'Halicarnasse.

3° Mais voici une troisième conséquence qui ressort de l'analyse précédente avec plus de force encore que les deux autres, et qui, selon moi, est bien autrement grave : c'est que la Rhétorique à Alexandre, sans être une copie fort exacte de la Rhétorique d'Aristote, est faite d'après elle, et que sans ce secours, elle n'aurait pu être composée.

Je trouve que cette dernière conséquence est d'une irrésistible évidence. Il suffit de comparer les deux ouvrages pour être frappé de leur ressemblance, et pour être persuadé que l'un des deux a été l'original, et l'autre, une imitation plus ou moins intelligente [1]. Personne ne peut supposer, en présence des deux monuments, que celui d'Aristote soit une copie, et que le philosophe se soit inspiré d'idées autres que les siennes. Reste donc que le plagiat soit dans la Rhétorique à Alexandre ; et si quelque chose m'étonne, c'est que je sois le premier à signaler cette conformité, qui doit être désormais manifeste à tous les yeux. Il n'y a pas d'éditeur qui n'aurait dû s'en apercevoir ; et si on l'a laissé échapper, c'est qu'on n'a pas pensé à comparer d'assez

[1] Voir, dans la traduction qui suit, toutes les références indiquées en notes. J'aurais pu même les multiplier encore davantage.

Digitized by Google

près les deux œuvres, dont les rapports se seraient sur-le-champ révélés.

Partant de ce fait, que je regarde comme incontestable, il n'y aurait qu'un moyen d'expliquer cette presque identité dans les matières traitées de part et d'autre, et dans l'ordre où elles se suivent, du moins pour la première partie de l'œuvre apocryphe : ce serait de supposer que, dès le temps d'Aristote, toutes ces matières étaient en quelque sorte le domaine commun de tous les ouvrages de rhétorique, et qu'Anaximène de Lampsaque, élève de l'école d'Isocrate, aurait pu tout aussi bien les reproduire que le philosophe du Lycée, élève de Platon et fondateur du Péripatétisme. Cette supposition, qui a déjà contre elle l'objection péremptoire du style de la Rhétorique à Alexandre, style tout à fait en désaccord avec l'époque où on le place, a contre elle encore le génie d'Aristote. Admettre que le philosophe, dans sa Rhétorique, n'ait fait que répéter le vulgaire enseignement des écoles de son temps, et qu'il ait simplement marché dans l'ornière battue, ce n'est pas possible. Une simple lecture de sa Rhétorique suffit pour démontrer qu'elle est une des œuvres les plus parfaites et les plus personnelles de ce génie, qui a créé tant de sciences inconnues jusqu'à lui, et qui a tant innové dans les sciences

Digitized by Google

que d'autres avaient touchées auparavant. Pour la rhétorique en particulier, Aristote a consacré la première partie de son livre à bien établir en quoi il comptait se séparer de ses prédécesseurs et de ses contemporains. Ce n'était pas sans doute pour les suivre pas à pas et les imiter, en continuant à travailler sur le même canevas qu'employaient tous les rhéteurs et tous les maîtres d'éloquence de son siècle, Anaximène ou tel autre.

Entre ces deux hypothèses, je ne saurais balancer. Je ne pense pas qu'il y ait aucune témérité à croire qu'Aristote a fait faire de notables progrès à l'art de la rhétorique, et que c'est lui qui l'a constituée définitivement sous la forme où elle est arrivée jusqu'à nous, et où nous la pratiquons encore, sans donner d'ailleurs à cet art toute l'attention qu'il mériterait de nous.

Il est vrai qu'on a voulu trouver, entre Aristote et le prétendu Anaximène, des différences morales qui mettraient entre leurs deux systèmes l'immense intervalle de deux écoles ennemies. La Rhétorique à Alexandre représenterait l'école des sophistes rhéteurs, peu scrupuleux dans le choix des moyens pour persuader et séduire un auditoire, et corrupteurs de la jeunesse, dès le temps de Socrate, ou au temps d'Isocrate, leur adepte, et d'Aristote, leur adversaire. L'ouvrage apocry-

Digitized by Google

phe d'un anonyme acquerrait ainsi une importance considérable, qu'il n'a pas par lui-même; car alors il serait le seul monument subsistant d'une école fameuse, qui a fait beaucoup de bruit, et qui peut-être aussi a fait beaucoup de mal.

J'avoue que je ne sens pas ces différences profondes, et que la manière dont Aristote considère la rhétorique est très-peu éloignée de la manière de son émule supposé. Il est bien vrai que, dans la Rhétorique à Alexandre, l'auteur ne se fait jamais faute d'indiquer avec une égale attention les arguments en sens contraires, qui lui paraissent sans doute aussi bons les uns que les autres. Ceci tient essentiellement à la nature de la science elle-même. La rhétorique ne peut pas se confondre absolument avec la morale, bien que, dans la pratique, il ne lui soit pas plus permis qu'à qui que ce soit de s'en écarter. La Rhétorique à Alexandre n'est pas immorale et sophistique, comme on l'en accuse; elle expose seulement les deux côtés de la question. Aristote en a fait autant à vingt reprises, et, dans sa Rhétorique, on pourrait citer une foule de passages où il expose cette même doctrine. Seulement, Aristote a eu soin, dès ses premiers pas, et peut-être pour répondre au Gorgias de son maître Platon, de convenir que la rhétorique et la dialectique sont les deux seules

Digitized by Google

sciences qui soutiennent les contraires. Mais il s'est hâté d'ajouter, que bien que ces sciences enseignent le pour et le contre, « il ne s'ensuit » pas du tout que les sujets qu'on traite soient » indifférents. On doit être en état de discuter le » pour et le contre ; mais ce n'est pas assurément » pour faire les deux choses avec une coupable » indifférence. Il ne faut, sous aucun prétexte, » conseiller le mal, ou l'excuser ; mais il faut sa- » voir qu'il existe, et ne jamais ignorer ce qu'il » est, afin que, si un adversaire déloyal se ser- » vait de ces redoutables arguments contre la » vérité et le droit, on pût déjouer cette manœuvre » et la confondre. La rhétorique n'est pas respon- » sable de l'abus qu'on peut en faire. Si l'on dit » que celui qui fait un usage inique de cette » noble faculté de la parole, cause un grand mal, » on peut répondre que c'est là l'écueil commun » de tous les biens que l'homme puisse posséder, » même des plus précieux ; on abuse de l'élo- » quence comme on abuse aussi de la force, de » la santé, de la richesse et du courage. »

L'auteur de la Rhétorique à Alexandre n'a pas fait ces réserves, quelque naturelles qu'elles fussent ; et je conviens que parfois ses doctrines ont une couleur d'immoralité assez prononcée. Mais cette exagération est propre à tous les imitateurs ;

Digitized by Google

ils gardent les défauts de l'original, et ils les grossissent. Celui-ci a fait de même; il a pris la moitié de la pensée du maître, sans comprendre que ce qu'il omettait était destiné à corriger ce qu'il croyait devoir en reproduire. Aristote n'est pas immoral; le faux Anaximène ne l'est pas davantage au fond; mais il est moins complet et moins mesuré.

Il ne faut donc pas croire avec Westermann, dans son « Histoire de l'éloquence chez les anciens, » que la Rhétorique à Alexandre occupe une position intermédiaire entre les ouvrages des premiers auteurs, qui ont écrit sur l'art, et l'ouvrage d'Aristote, qui les a de beaucoup dépassés. Il ne faut pas croire non plus qu'elle lui soit antérieure de quelques années. En regardant aux événements historiques que mentionne la Rhétorique à Alexandre, on a remarqué que le plus récent, la victoire des Corinthiens sur les Carthaginois, était de 340 avant Jésus-Christ. On en a conclu qu'elle avait dû être composée entre 340 à 330, tandis que celle d'Aristote avait paru un peu après cette dernière date. Rien n'est moins certain que toutes ces conjectures appuyées sur une chronologie si douteuse. Il est incontestable que le fait le plus récent cité dans la Rhétorique à Alexandre est de 340, et que dans la *Rhétorique d'Aristote*, le fait le plus récent également est l'ambassade de Philippe aux Thébains, pour

Digitized by Google

leur demander passage sur leur territoire, en 338. On en peut tirer cette conclusion évidente, mais négative, que l'une a dû être composée, si l'on veut, après 340, et l'autre après 338. Mais ceci ne nous apprend absolument rien sur l'époque précise où toutes deux ont été écrites. Aristote a vécu jusqu'en 322, c'est-à-dire seize ans après le fait qui vient d'être cité. Mais dans cet intervalle, encore assez long, à quelle année correspond la publication, si ce n'est la rédaction de sa Rhétorique, c'est aujourd'hui pour nous une énigme, qui reste tout à fait obscure, si ce n'est à jamais insoluble. On a voulu aussi retrouver dans la Rhétorique à Alexandre des passages empruntés à l'ouvrage spécial d'Isocrate sur l'Art de la Rhétorique [1]; et l'on en a conclu qu'Anaximène, disciple d'Isocrate, avait profité de l'œuvre de son maître, et qu'il n'avait pas connu l'œuvre d'Aristote, puisqu'il n'en tire rien et qu'il ne la cite pas. Ces deux hypothèses me semblent encore tout à fait et également inadmissibles. Nous ne connaissons que très-imparfaitement l'*Art* d'Isocrate, dont de très-courts fragments nous ont été conservés par des auteurs assez récents; mais il n'y

[1] M. Cope, « *An introduction to Aristotle's Rhetoric,* » pag. 413 et 437. M. Benseler a fait des recherches spéciales sur l'*Art de la Rhétorique d'Isocrate,* avec les citations *de Planude* et de Jean de Sicile. Mais ces débris sont bien insuffisants.

Digitized by Google

avait pas besoin d'être l'élève direct d'Isocrate pour mettre ses doctrines à contribution; tout écrivain, venu après lui, fût-ce à plusieurs siècles d'éloignement, pouvait y puiser comme bon lui semblait, et en refléter les théories par des réminiscences plus ou moins exactes. Mais si l'on remarque ces analogies presque insaisissables entre le prétendu Anaximène et son maître hypothétique, Isocrate, comment n'a-t-on pas reconnu des rapports bien autrement nombreux, bien autrement frappants entre la Rhétorique à Alexandre et la *Rhétorique d'Aristote*? Je n'y reviens pas, puisque je les ai signalés déjà un peu plus haut, et que je les ai indiqués tout au long à leurs places spéciales. Mais, encore une fois, la Rhétorique à Alexandre, sans être une copie de la *Rhétorique d'Aristote*, la suit pas à pas, et a dû être faite certainement d'après ce modèle.

Mais comment se fait-il que, dans la Rhétorique à Alexandre, l'auteur, qui s'appuie sans cesse sur Aristote, ne le cite jamais? Ce silence n'a vraiment rien de surprenant; c'est là un fait si fréquent et si naturel, qu'il ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête davantage. Le nom d'Aristote ne figure pas dans la Rhétorique à Alexandre; mais sa pensée y est reproduite tout entière, avec peu d'intelligence, il est vrai, mais si claire-

Digitized by Google

ment qu'on ne peut pas en douter un seul instant.

Qu'est-ce donc que la Rhétorique à Alexandre? A mon sens, voici la réponse la plus probable, et la conjecture la moins hasardeuse. La Rhétorique à Alexandre est une œuvre très-postérieure, composée soit par un professeur d'Alexandrie, soit par un professeur d'Athènes, à l'usage de ses élèves; c'est une sorte de manuel qui a les mérites du genre, compensés par les défauts que le genre comporte; de la netteté, mais de la sécheresse; de la précision, mais aucune profondeur; de l'ordre, mais aucun système. Ce n'est pas même un résumé de leçons : c'est une imitation d'autres ouvrages, trop graves ou trop étendus pour être mis aux mains des élèves. S'il faut tenter d'assigner une époque à cette œuvre de peu d'importance, il serait difficile de la faire remonter plus haut que le premier ou le second siècle tout au plus avant l'ère chrétienne; peut-être même serait-il plus sûr de la placer après cette ère. Les professeurs de rhétorique que fréquentait Cicéron, soit dans l'Asie Mineure, soit en Grèce, offraient certainement à leurs auditeurs un enseignement plus substantiel. Le grand orateur, même dans sa jeunesse, n'aurait pas accepté des doctrines aussi peu sérieuses. Les maîtres qu'il a suivis avec tant d'intérêt et de profit devaient penser d'une façon

Digitized by Google

plus grave et écrire d'un meilleur style. Sans dédaigner tout à fait la Rhétorique à Alexandre, il n'y a pas à en faire grande estime ; et surtout rien ne permet de l'imputer à Anaximène de Lampsaque, qui, élevé aux meilleures écoles, dans le plus beau temps de l'esprit grec, aurait comme tout le monde pensé et écrit d'une tout autre façon, que nous discernerions aisément.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE D'ARISTOTE

A

ALEXANDRE

(APOCRYPHE)

ARISTOTE A ALEXANDRE, SALUT.

Tu me rappelles, dans tes dernières lettres, que, par l'intermédiaire de plusieurs personnes envoyées tout exprès vers moi, tu m'as fait souvent demander d'écrire à ton usage un traité méthodique sur l'art de l'éloquence politique. Si j'ai tardé jusqu'à ce moment à satisfaire ton désir, je te prie de croire que ce n'est point du tout négligence de ma part ; c'est uniquement parce que je voulais pour toi approfondir ce sujet d'une manière plus exacte et plus complète que personne ne l'avait fait jusqu'ici, parmi tous ceux qui se sont appliqués à cette étude. Une telle préoccupation était en moi bien naturelle et bien justifiée. De même, en effet, que tu cherches toujours à te distinguer du reste des hom-

Digitized by Google

mes, par le vêtement plus somptueux[1], il est tout simple aussi que tu vises à te rendre maître des plus glorieux effets de l'éloquence. Il est mille fois plus beau et plus royal d'avoir l'esprit éclairé que de charger son corps des ornements les plus splendides. Il serait bien étrange qu'étant le premier des mortels par tes grandes actions, tu le cédasses, en fait d'éloquence, aux premiers venus, tout en sachant bien que, si pour des citoyens qui vivent en démocratie c'est constamment au peuple qu'il faut en appeler dans toutes les affaires, pour les sujets qui sont placés sous le sceptre d'un roi, c'est la parole du monarque qui décide de tout. De même que, dans les États libres, c'est la loi seule qui régit toutes choses et les conduit le mieux possible, de même pour les peuples qui reconnaissent en toi leur chef et leur roi, c'est ta seule parole qui prononce sur tous leurs intérêts. La loi est, on peut dire, une parole fixe et déterminée, qui, du consentement de toute la cité, prescrit ce qu'on doit faire et la conduite qu'on doit tenir.

Je ne doute pas non plus que tu n'aies fait cette remarque que ceux qui se règlent sur la raison, et qui s'appliquent à ne faire rien que conformément à ce qu'elle conseille, sont regardés comme des gens honnêtes, et à ce titre reçoivent nos louanges, tandis que

[1] Ces idées semblent bien ridicules, quand on songe qu'il s'agit de deux personnages tels qu'Alexandre et Aristote. Le faussaire est bien maladroit, et connaît bien mal les choses.

Digitized by Google

ceux qui ne lui obéissent point s'attirent notre haine, comme des gens grossiers, qui se ravalent au rang des brutes. Aussi ne manque-t-on pas de punir les méchants, qui ont montré leur perversité par quelque action coupable, tandis qu'on cherche à imiter les bons, qui ont donné l'exemple de leur vertu. C'est par ces moyens qu'on parvient à détourner les maux qu'on redoute, et à s'assurer la jouissance des biens actuels que l'on possède. On évite ainsi les écueils dont on est menacé, et l'on se procure les choses utiles dont on sent le besoin.

Si l'on préfère toujours une existence qui soit à l'abri de toute douleur, on ne doit pas moins se plaire à développer son intelligence et sa raison. Il te faut bien savoir que, si la plupart des peuples ont pris la loi pour modèle, il en est d'autres aussi qui ne veulent pas avoir d'autre modèle que ta vie et ta raison. Ainsi donc, l'emportant d'une telle supériorité sur tous les Grecs et sur tous les Barbares, tu ne saurais veiller avec trop de soin à ce que ceux qui sont voués à ces études, et qui savent si bien décrire toutes les parties de la vertu, ne se bornent pas à une imitation stérile, et à ce que, loin de se laisser aller personnellement au vice, ils aient la passion de pratiquer eux-mêmes cette vertu dont ils font de si belles peintures pour les autres.

Tu peux encore te dire que, dans l'homme, il n'y a rien de plus divin que la réflexion, qui délibère et qui pèse les choses. Aussi dois-tu bien te garder de te donner de la

Digitized by Google

peine et de perdre ton temps à des choses superflues et qui ne méritent aucune estime. Ta réflexion doit te conduire à pénétrer tous les secrets d'une science qui est la source et la mère de toutes les réflexions sages. En effet, pour peu qu'on ait quelque intelligence, ne sait-on pas avec pleine évidence qu'agir sans réflexion, c'est la marque de l'ignorance et de la sottise, tandis que réaliser, sous la conduite suprême de la raison, les desseins qu'on s'est proposés, c'est le signe de l'instruction et de la prudence? Il est facile de s'en convaincre en observant les États les mieux gouvernés de la Grèce. Dans ces États, le premier soin des citoyens est toujours de délibérer avant d'agir. Parmi les Barbares eux-mêmes, ceux qui se distinguent le plus ne manquent jamais non plus de recourir à cet heureux procédé, avant toute entreprise, sachant fort bien que la citadelle du salut[1] dans les affaires, c'est l'examen et le discernement de ce qu'il importe de faire, obtenus grâce à la raison. C'est là la forteresse inexpuguable, mille fois plus sûre que celle qui croit trouver sa force et sa sécurité dans des constructions matérielles.

Mais je me garde d'insister davantage sur ce point. Je craindrais de faire acte de vanité personnelle en essayant de démontrer surabondamment des choses qui sont parfaitement connues, et de laisser croire que

[1] J'ai à peine besoin de dire que dans le texte; je ne fais que les ces absurdes métaphores sont reproduire fidèlement.

Digitized by Google

ce ne sont pas là des points unanimement accordés. Aussi, passant légèrement sur tout cela, je me bornerai simplement à dire, sur un sujet si vaste dont on pourrait parler durant sa vie entière, que, si c'est surtout par la raison que nous l'emportons sur le reste des animaux, c'est encore par elle que doivent l'emporter sur le reste des hommes ceux qui ont reçu de la divinité le privilége d'un tel honneur. Le désir, le courage et toutes les facultés de cet ordre sont le partage commun de tous les autres animaux; mais il n'y a que l'homme qui jouisse de l'avantage supérieur de la raison ; tous les autres êtres en sont privés. Ce serait donc une bien grande faute, si pouvant par cette supériorité unique mener une vie plus heureuse que tous les autres animaux, nous allions compromettre par notre négligence ce qui seul peut nous procurer une vie si honorable et si belle.

Voilà comment je te renouvelle mes exhortations déjà bien anciennes, et comment je te pousse à l'étude philosophique de l'éloquence. Si la santé est la sauvegarde du corps, les lumières de la science ne sont pas moins la sauvegarde de l'esprit. Tant qu'elle sera ton flambeau et ton guide, tu n'as point à craindre de faux pas dans toute ta carrière; tu sauras, grâce à elle, conserver infailliblement, on peut dire, tous les biens que tu possèdes. Sans même s'arrêter à cette considération, s'il est doux de regarder les choses par les yeux

Digitized by Google

du corps, c'est une merveille de les voir par les yeux de l'intelligence. De même encore que le général est le sauveur de l'armée qu'il commande, la raison, éclairée par la science, est la directrice de la vie tout entière.

Mais, pour le moment, je crois bien faire de laisser de côté ces réflexions et celles qui pourraient y ressembler. Tu m'as recommandé de ne communiquer le présent ouvrage à qui que ce soit, si ce n'est à toi ; car tu sais que, de même que les parents aiment les enfants à qui ils sont sûrs d'avoir donné le jour plus que ceux qu'ils supposent illégitimes, de même ceux qui ont découvert quelque chose l'aiment plus que tous ceux qui viennent à y participer[1]. Un auteur mourrait pour ses ouvrages, comme les parents meurent pour leurs enfants. Aussi, ces sophistes de Paros, comme on les appelle, qui ne produisent rien, n'aiment pas non plus leurs œuvres oubliées par eux dans une apathie que blâment les Muses. Ils se contentent de les réciter pour en tirer de l'argent. Mais pour les écrits que je t'envoie, je te recommande de les conserver de manière que, jeunes et récents comme je te les offre, ils ne soient jamais flétris par l'argent de qui que ce soit; que, partageant noblement ta vie, ils croissent avec toi, et qu'en prenant de l'âge, ils acquièrent aussi une gloire sans mélange[2].

[1] Le texte n'est pas plus clair que la traduction que j'en donne. Mais la phrase suivante prouve qu'il s'agit de la prédilection des auteurs pour leurs œuvres.

[2] Il serait difficile de pousser plus loin le mauvais goût, la fausseté des images et l'affectation

Digitized by Google

Ainsi que Nicanor nous en a prié, nous avons recueilli, pour ce livre, tout ce que les auteurs de traités spéciaux sur cette science avaient pu dire de plus brillant et de meilleur, dans leurs ouvrages sur le même sujet. Tu recevras donc ici deux ouvrages que je t'envoie. Dans l'un, qui est de moi, j'ai fait figurer tout ce que j'ai dit de mon propre fond dans les traités techniques que j'ai écrits pour Théodecte ; et l'autre est de Corax[1]. Du reste, tout ce qu'ils ont laissé de côté a été traité séparément, soit sur l'éloquence politique, soit sur l'éloquence judiciaire ; et pour chacun de ces deux genres, tu trouveras tout ce que tu peux désirer dans les dissertations suivantes que nous avons écrites à ton intention.

Bonne santé.

pédantesque. On a peine à comprendre comment, devant un pareil style, quelques éditeurs ont jamais pu se laisser prendre à un piége aussi grossier, et croire un instant que cette lettre pouvait être d'Aristote.

[1] C'est, sans doute, d'après ce passage, qu'on a cru quelquefois que la première partie du traité suivant (ch. I à XXIX) représentait la *Rhétorique à Théodecte* d'Aristote, mentionnée dans le catalogue de Diogène de Laërte, tandis que la dernière partie (ch. XXX à XXXVIII) représentait l'enseignement de *Corax*, remis sous forme attique. Aucune de ces deux hypothèses ne me paraît acceptable.

Digitized by Google

Digitized by Google

RHÉTORIQUE
A
ALEXANDRE

CHAPITRE I.

Des trois genres de discours : délibératif, démonstratif et judiciaire, qu'on peut diviser en sept espèces ; examen de chacune de ces espèces différentes ; définition du juste, du légal, de l'utile, du beau, de l'agréable, etc. ; lieux communs qu'on peut tirer de toutes ces idées, et particulièrement du juste, du légal et de l'utile.

§ 1. Il faut distinguer trois[1] genres de discours politiques : le délibératif devant les assemblées du peuple, le démonstratif et le judiciaire. Ces trois genres se divisent en sept espèces : selon qu'on exhorte à faire quelque chose, selon qu'on en détourne, selon qu'on loue,

[1] *Trois genres.* Quintilien, l. III, ch. IV, p. 208, édit. Pottier, dit positivement qu'Anaximène ne reconnaissait que deux genres : le judiciaire et le délibératif ; mais il ajoute que des sept espèces qu'il distingue, les deux premières se rapportent au genre délibératif, les deux suivantes au genre démonstratif, et les trois dernières au genre judiciaire. D'après ces indications générales et particulières, on voit qu'il y a ici quelque équivoque ; car si Anaximène ne distingue que deux genres, il est impossible qu'il partage ses sept espèces en trois genres, comme le dit Quintilien. Mais peut-être est-ce Quintilien lui-même qui fait la division des sept espèces entre les trois genres,

Digitized by Google

selon qu'on blâme, selon qu'on accuse, selon qu'on défend, et enfin selon qu'on fait une enquête, soit essentiellement pour la question elle-même qu'on débat, soit en vue d'une autre question. Tel est le nombre des espèces différentes auxquelles on peut rapporter tous les discours. § 2. Nous pourrons en faire l'emploi devant les assemblées générales des citoyens, ou dans les plaidoiries qui s'appliquent aux contrats, ou enfin dans les réunions particulières [1]. Nous serons d'autant mieux à même d'en parler pertinemment, si, nous attachant à chaque espèce l'une après l'autre, nous dénombrons les ressources qu'offrent chacune d'elles à part, l'usage qu'on en peut faire, et les résultats qu'elles peuvent donner. Nous nous occuperons d'abord des discours qui ont pour objet, soit d'exhorter à faire quelque chose, soit d'en détourner ; car c'est de ceux-là surtout qu'on se sert habituellement dans les réunions particu-

qu'il reconnaît comme tout le monde, mais que, selon lui, Anaximène ne reconnaissait point. Aussi M. Spengel, qui croit que la *Rhétorique à Alexandre* est d'Anaximène, en change-t-il le début, mettant deux genres au lieu de trois, pour que ce début soit conforme à la première assertion de Quintilien. Voir la *Dissertation sur la Rhétorique à Alexandre*, p. 155. Mais dans les ch. II, III et IV, il traite tout au long des trois genres, délibératif, démonstratif et judiciaire. Voir aussi plus loin la fin du ch. XVII.

[1] *Les réunions particulières.* Cette expression est de Platon, *Phèdre*, p. 83, trad. V. Cousin. Il faut entendre par ces mots le genre démonstratif, puisque les deux autres viennent d'être énumérés. Voir les ch. II, III et IV, consacrés en effet aux trois genres.

Digitized by Google

lières et dans les assemblées qui délibèrent sur les affaires publiques [1].

§ 3. Pour faire une définition générale, on peut dire que l'exhortation est une manière d'engager à prendre des résolutions, à prononcer certaines paroles, ou à accomplir certains actes; au contraire, la dissuasion est une manière d'empêcher des résolutions, des paroles ou des actes. Ces points préalablement fixés, il faut que celui qui exhorte à faire quelque chose, s'efforce de démontrer que les choses qu'il conseille et qu'il recommande sont justes, légales, utiles, honorables, agréables et faciles à faire. Tout au moins, s'il ne peut aller jusque-là, doit-il démontrer qu'elles sont possibles, quand c'est un objet difficile qu'il propose, et que c'est une nécessité à laquelle il faut obéir. Si, au lieu d'exhorter, l'on dissuade, on doit tirer ses objections de considérations contraires, et prouver que ce qu'on déconseille n'est ni juste, ni légal, ni utile, ni beau, ni agréable, ni même possible; ou tout au moins, que c'est une entreprise fort pénible, et qu'aucune nécessité ne l'exige. Toutes nos actions se rapportent à ces deux ordres d'arguments, de telle sorte que, du moment qu'on

[1] Il semble que cette idée n'est pas très-juste; le genre démonstratif n'a pas à persuader ni à dissuader. Mais c'est surtout dans les assemblées politiques et devant les tribunaux que l'orateur doit conseiller ou dissuader de faire quelque chose, soit qu'il s'adresse à des citoyens qui délibèrent, soit qu'il s'adresse à des juges qui doivent rendre une sentence.

Digitized by Google

possède l'un des deux, on ne saurait manquer de moyens de parler sur l'autre.

Voilà les ressources que doivent avoir à leur disposition et désirer ceux qui se chargent d'exhorter ou de dissuader les gens.

§ 4. Je vais [1] m'efforcer de bien définir chacun des termes que je viens d'indiquer, et d'exposer comment on peut en tirer abondamment tout ce qu'il faut pour bien discourir. Le juste, c'est la coutume non écrite de tous les peuples, ou du moins de la plupart des peuples, qui détermine ce qui est bien et ce qui est mal [2]. C'est, par exemple, d'honorer ses parents, de servir ses amis, et d'acquitter sa dette de reconnaissance envers ses bienfaiteurs. Ces devoirs et les devoirs analogues ne sont pas prescrits aux hommes par des lois formelles ; mais c'est une loi universelle qui, sans qu'on ait besoin de l'écrire, les prescrit à tout le monde. Tout cela, c'est ce qu'on appelle le juste.

[1] *Je vais.* M. E. M. Cope, *Introduction à la Rhétorique d'Alexandre* (anglais), p. 415, signale cet emploi de la première personne du singulier comme tout à fait contraire aux habitudes d'Aristote, qui, d'après lui, n'aurait jamais employé cette forme de style. Il est vrai qu'Aristote parle le plus ordinairement à la première personne du pluriel ; mais il parle quelquefois aussi à la première personne du singulier, comme on peut le voir dans la *Rhétorique* même, l. II, ch. XXI, § 18, et ch. XXII, § 6. Il y a d'ailleurs bien assez d'objections, sans celle-là, contre l'authenticité de la *Rhétorique à Alexandre*.

[2] Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. III, §§ 4 et 5 ; et ch. XIII, § 1.

Digitized by Google

§ 5. La loi, c'est la convention qui régit la cité, et qui indique, au moyen de documents écrits, comment chaque chose doit être faite. § 6. L'utile, c'est la conservation des biens que l'on a, et l'acquisition de ceux qu'on n'a point; ou bien encore, c'est d'écarter les maux dont on est atteint, et de prévenir ceux que l'on prévoit. Pour les individus, les biens et les maux se distinguent selon qu'ils touchent le corps, ou l'âme, ou l'extérieur. L'utile pour le corps, c'est la force, la beauté, la santé; les biens de l'âme, c'est le courage, la sagesse, la justice; les biens extérieurs sont les amis, les richesses, les propriétés. Tout ce qui est contraire à ces biens est nuisible, au lieu d'être utile. Les biens pour les États, c'est la concorde entre les citoyens, la puissance militaire, les trésors, l'abondance des impôts, la force et la valeur des alliés. En un mot, nous jugeons utile tout ce qui ressemble à ce que nous venons d'énumérer. Le nuisible est tout ce qui en est l'opposé. § 7. Nous entendons par belles choses toutes celles dont l'accomplissement procure à ceux qui les font bonne renommée et considération. § 8. On appelle agréables les choses qui causent de la joie. § 9. On entend par faciles les choses que l'on peut accomplir avec le moins de temps, de peine et de dépense. § 10. Toutes les choses possibles sont celles qui peuvent se produire. § 11. On entend par nécessaires les choses qui ne dépendent pas de nous, mais qui sont telles qu'elles sont par suite d'une néces-

Digitized by Google

sité divine ou humaine. Voilà ce qu'on entend par juste, légal, utile, beau, agréable, facile, possible et nécessaire [1].

§ 12. Nous aurons des arguments nombreux sur ces diverses questions, en les tirant des idées que nous venons de passer en revue, ou d'idées approchantes, ou d'idées contraires à celles-là, ou d'opinions qu'ont approuvées les Dieux, ou des hommes illustres, ou des juges compétents, ou même nos antagonistes. §13. Ainsi, nous venons de montrer ce qu'est le juste, et sous quelle forme il nous apparaît. Voici maintenant ce qui ressemble au juste. De même, en effet, que nous regardons comme un acte de justice d'obéir à ses parents, de même il n'est pas moins convenable que les fils imitent les actions de leurs pères. De même encore qu'il est juste de se montrer reconnaissant en rendant service pour service, de même il est juste de ne point faire de mal à ceux qui ne nous en ont point fait. C'est ainsi qu'il faut entendre ce qui ressemble au juste. § 14. On peut éclaircir l'exemple que l'on donne en le mettant en contraste avec ses contraires, et dire : de même qu'il est juste de se venger de ceux qui nous ont fait du mal, de même il ne l'est pas moins de rendre service à qui nous l'a rendu.

§ 15. Voici comment vous emploierez le juste consa-

[1] *Juste, légal.* On peut trouver celles-ci dans la *Rhétorique d'A-* beaucoup d'idées analogues à *ristote*, l. I, ch. VI, X et XIII.

Digitized by Google

cré par le jugement de quelques personnes illustres. « Ainsi, non-seulement nous détestons et nous poursui-
» vons nos ennemis pour les accabler; mais en outre, nous
» avons pour nous l'assentiment des Athéniens et des La-
» cédémoniens, qui regardent comme une chose juste de
» châtier ses ennemis. » C'est de cette façon que vous pourrez bien souvent considérer et présenter le juste.

§ 16. Nous venons de dire tout à l'heure ce qu'on entend par la loi prise en elle-même. Mais il faut, toutes les fois que ce peut être de quelque utilité, prendre la loi précise quand on parle en public; et il faut de plus prendre aussi ce qui ressemble à la loi écrite. Voici des exemples de ce procédé[1]. « De même que le législateur a frappé les vo-
» leurs de peines très-graves, de même il faut punir
» également sans pitié ceux qui trompent; car c'est un
» vol moral qu'ils font. » Ou bien : « De même que les
» législateurs appellent les plus proches parents à héri-
» ter de ceux qui meurent sans postérité, de même il
» est juste que j'hérite dans cette circonstance de tous
» les biens de cet affranchi; car je suis le plus proche
» parent des maîtres qui l'ont rendu libre et qui ne
» sont plus; et il est juste que je sois le maître de leurs
» affranchis à leur place. »

[1] *Voici des exemples.* M. E. M. Cope, p. 415, remarque que tous les exemples que donne le prétendu Anaximène sont évidemment fabriqués par lui, tandis que ceux que cite Aristote, sont empruntés ou à l'histoire, ou à des auteurs illustres.

Digitized by Google

§ 17. Si ce qui ressemble à la loi est ce que je viens de dire, voici ce qu'il faut entendre par son contraire. Si, par exemple, la loi défend de partager les biens du public, il est clair que le législateur a déclaré illégaux tous les partages qu'on pourrait en faire; car si les lois prescrivent d'honorer ceux qui ont géré honnêtement et justement les affaires communes, elles regardent également comme dignes de punition ceux qui dilapident les deniers de l'État.

§ 18. Ce qui est légal ressort avec évidence des contraires. Voici comment il ressort aussi des jugements antérieurs. « Je dis que le législateur a porté la présente » loi dans les vues que je lui prête; mais j'ajoute en » outre qu'antérieurement les juges, sur la proposi- » tion de Lysithide, ont rendu un arrêt tout à fait con- » forme à l'interprétation que je soutiens. » C'est en prenant la loi sous ces faces diverses qu'on pourra en faire des démonstrations différentes.

§ 19. Pour l'utile, nous avons expliqué, dans les considérations précédentes, ce qu'il est en lui-même. Mais pour le traiter en faisant un discours, on peut puiser à ce que nous avons dit sur l'utile, si ces arguments sont applicables; ou bien, en admettant des nuances analogues à celles que nous venons d'indiquer pour le légal et pour le juste, on montrera l'utile sous les différents aspects qu'il peut présenter.

§ 20. Maintenant voici ce qui ressemble à l'utile. « De

Digitized by Google

» même que dans les combats il est toujours utile de » placer les plus valeureux aux premiers rangs, de même » dans les États il ne l'est pas moins de mettre toujours » à la tête du peuple les plus intelligents et les plus hon- » nêtes. De même que, quand on est en santé, il est utile » de bien prendre garde à se rendre malade, de même » dans les États où règne la concorde, il est utile de pré- » venir avec soin tout ce qui peut amener les dissensions » civiles. » C'est par de tels moyens que vous réussirez à multiplier les points de vue sous lesquels on peut considérer l'utile. § 21. Les contraires rendront encore l'utile d'autant plus évident. Si c'est l'intérêt de l'État d'honorer les citoyens distingués, il n'est pas moins avantageux de réprimer les mauvais citoyens. « Si vous pensez qu'il » n'est pas de notre intérêt de combattre seuls contre les » Thébains, c'est qu'alors il est de notre intérêt de ne » penser à faire la guerre aux Thébains qu'après nous » être assurés de l'alliance de Lacédémone. » § 22. Voici comment il faut employer l'utile attesté par l'opinion des meilleurs juges : « Quand les Lacédémoniens furent » vainqueurs d'Athènes, ils pensèrent qu'il était de leur » intérêt de ne pas réduire la ville en esclavage. De » même aussi les Athéniens, se voyant en mesure de » détruire Sparte de fond en comble, trouvèrent que » leur intérêt était de la laisser subsister. »

§ 23. Voilà comment il faut considérer le juste, le légal et l'utile, pour en tirer des arguments aussi nom-

Digitized by Google

breux qu'on le désire. Pour le beau, le facile, l'agréable, le possible et le nécessaire, employez absolument les mêmes procédés ; et vous en tirerez aussi facilement tous les arguments dont vous pourrez avoir besoin.

CHAPITRE II.

Des divers objets dont on peut avoir à parler dans les assemblées politiques ; ils sont au nombre de sept : religion, légalité, constitution de l'État, alliances internationales, guerre, paix et finances ; procédés pour traiter chacun de ces sujets ; considérations qu'on peut faire valoir pour faire décider la question dans un sens ou dans l'autre.

§ 1. Maintenant, exposons les sujets qu'on peut traiter dans les réunions consultatives et dans les assemblées populaires, et disons le nombre, la qualité et la nature de ces différents sujets. Une fois que nous posséderons clairement cette matière, ce seront les affaires elles-mêmes qui nous offriront le langage spécial que nous aurons à tenir dans chacune de ces occasions. Si nous connaissons dès longtemps à l'avance les lieux communs et les idées générales, nous pourrons d'autant plus aisément les appliquer à chaque cause particulière. § 2. Pour résumer les choses, on peut dire qu'il n'y a que sept questions qu'on puisse aborder dans les discours publics. Si nous avons à voter ou à parler dans un sénat ou devant le peuple, il faut de toute nécessité que ce soit, ou sur la religion, ou sur la loi,

Digitized by Google

ou sur la constitution politique, ou sur les alliances et les conventions des États entre eux, ou sur la guerre, ou sur la paix, ou sur les finances[1]. Il n'y a guère que ces questions qu'on agite, ou dans l'enceinte d'un sénat, ou devant le peuple assemblé. Analysons chacune de ces questions, et voyons sous quelle forme il convient d'appliquer la parole à chacune d'elles.

§ 3. Il faut nécessairement parler des choses religieuses avec la plus grande attention. En en traitant, nous ne pouvons que proposer trois avis : ou de les maintenir telles qu'elles sont, ou de les mettre dans un état plus splendide, ou de les réduire à une situation plus modeste. Si nous prenons le parti de les soutenir telles qu'elles sont, nous en trouverons mille raisons, au nom de la justice, en disant que chez tous les peuples, c'est un crime de violer les vénérables coutumes des ancêtres; que tous les Oracles recommandent unanimement de faire les sacrifices conformément aux usages pratiqués par nos pères, et que, parmi les institutions des premiers fondateurs des États, et de ceux qui ont les premiers consacré des temples au culte des Dieux, c'est surtout leur sollicitude pour les choses divines qu'il faut imiter. Si l'on parle au nom de l'intérêt, on

[1] Voir dans la *Rhétorique d'Aristote* des idées tout à fait analogues, admirablement développées, l. I, ch. IV, pag. 43 et suivantes. Aristote se borne à indiquer seulement cinq questions, tout en convenant qu'il peut y en avoir davantage.

Digitized by Google

dira que, pour assurer la prospérité financière ou des simples particuliers ou de l'État, il est très-utile de faire les sacrifices selon les cérémonies anciennes, et que cette stricte observance contribuera aussi à donner plus de courage aux citoyens, qui se sentiront bien plus d'ardeur à armer des fantassins, des cavaliers, des troupes légères, quand ils se seront signalés par leur piété. Si l'on veut tirer ses arguments de l'idée du beau, on dira qu'il n'y a rien de plus magnifique à voir que ces fêtes splendides des Dieux. Si l'on argue du plaisir, on dira que c'est une chose fort agréable de contempler tous ces détails si variés des sacrifices offerts aux immortels. Si l'on veut s'en tenir à l'idée du possible, on recommandera de n'apporter aux choses saintes ni parcimonie mesquine, ni excès de pompe.

Ainsi donc, quand il s'agit de parler en public sur les choses de religion, il faut tirer ses arguments des considérations que nous venons d'indiquer, ou de considérations analogues, et conformer son argumentation aux circonstances de la cause [1].

§ 4. Si l'on veut conseiller d'accroître la splendeur et les dépenses du culte public, on trouvera de bons motifs de changer quelque chose aux traditions nationales, en disant qu'ajouter à ce qui existe, ce n'est pas du tout le détruire, et que c'est au contraire y donner

[1] Toutes ces idées sur la religion semblent devoir être très-postérieures au siècle d'Aristote et d'Alexandre.

Digitized by Google

plus d'importance. On peut faire remarquer que les Dieux montrent leur bienveillance en proportion même des soins qu'on leur rend, que les ancêtres n'ont pas toujours fait les mêmes sacrifices aux Dieux, mais qu'ils ont fixé les hommages qui leur sont dus, soit en particulier soit en public, selon les circonstances et selon les facilités qu'on pouvait avoir ; qu'au surplus, il faut en ceci conduire les cités, ou les familles de citoyens, comme en tant d'autres choses. Vous conclurez en disant que, si les choses sont faites comme on le propose, il en sortira pour la cité ou de l'utilité, ou de la gloire, ou du bonheur ; et vous donnerez les développements nécessaires par les procédés qu'on vient d'indiquer.

§ 5. Si au contraire on veut restreindre les dépenses religieuses à de plus modestes proportions, il faudra diriger l'attention de l'auditoire sur l'état présent des affaires, et expliquer comment les citoyens se trouvent actuellement dans une situation moins bonne. On dira ensuite qu'on doit croire que les Dieux se plaisent moins aux dépenses de leurs sacrifices qu'à la piété de ceux qui les offrent ; puis, que les Dieux et les hommes condamnent la déraison de ceux qui dépassent les bornes de leurs facultés ; qu'enfin, dans les dépenses publiques, il ne faut pas s'attacher aux individus uniquement, mais qu'il faut en outre tenir compte de la prospérité ou de la détresse de l'État. En traitant des sacrifices

Digitized by Google

religieux, ce sont là les motifs qu'il faut invoquer; ou ce sont des motifs semblables.

§ 6. Si nous voulons au contraire qu'on rende le culte des dieux aussi splendide que possible, et qu'on porte une loi en ce sens, il faut bien expliquer ce que nous entendons par le culte le plus beau et le sacrifice le plus magnifique. Le sacrifice préférable à tous les autres, c'est celui qui s'adresse aux Dieux de la manière la plus sainte et la plus pieuse. Or pour celui-là les dépenses doivent être modérées. S'il doit être fait en vue du succès de la guerre, les cérémonies en doivent être éclatantes. La piété envers les Dieux, c'est le maintien des anciens usages qu'on observe, la modération dans les dépenses; c'est de ne pas employer tout ce qu'on a préparé pour le sacrifice; l'éclat des cérémonies, c'est d'user avec une juste profusion des ornements d'or et des autres matières, qui ne sont pas consommées sur-le-champ. Pour contribuer au succès de la guerre, il faut faire accompagner les objets du sacrifice par des cavaliers et des hoplites bien équipés.

C'est par ces considérations que l'on montrera son respect pour les choses religieuses; et l'on saura, dans toutes les occasions où il s'agira de sacrifices, tirer des lieux précédemment indiqués tous les arguments dont on peut avoir besoin dans son discours.

§ 7. Traitons maintenant, par les mêmes procédés, ce qui regarde les lois et la constitution de l'État.

Digitized by Google

Les lois, pour en donner une définition sommaire, sont les conventions générales de la cité qui règlent par écrit et déterminent la manière dont toutes choses doivent être faites. Dans les démocraties[1], la loi doit établir des fonctions dont le pouvoir soit restreint, et qui pour la plupart soient distribuées au sort. C'est le moyen de prévenir les séditions. Pour les plus hautes magistratures, il faut les faire élire par le peuple entier, votant à mains levées. De cette façon, on empêche que le peuple, maître de conférer les honneurs à qui il veut, ne porte envie à ceux qui en sont revêtus. Les citoyens éminents s'appliqueront d'autant plus à la vertu, sachant que la considération qu'ils auront acquise auprès de leurs concitoyens ne leur sera pas inutile.

Voilà comment il faut régler légalement dans la démocratie le choix des magistratures.

§ 8. Entrer dans le détail minutieux de tout le reste de la constitution, ce serait se donner fort à faire[2]. Il suffira de dire, en quelques mots, qu'il faut arranger les choses de manière que la foule ne soit point portée à nuire à ceux qui sont riches, et que ceux qui sont riches se fassent un point d'honneur de consacrer leur

[1] Pour tous les détails qui vont suivre, sur les diverses espèces de gouvernements, voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. VIII. Mais ici l'auteur est beaucoup plus long que le philosophe, et il perd trop souvent de vue son sujet, qui est uniquement l'emploi que l'orateur peut faire de ces arguments.

[2] Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. VIII, § 5.

Digitized by Google

fortune aux dépenses de l'État. Pour atteindre plus sûrement ce but, il faut que les riches, en retour des dépenses qu'ils font dans l'intérêt commun, obtiennent, par les dispositions mêmes de la loi, certains honneurs bien connus. Il faut aussi que, dans les rangs des pauvres ceux qui cultivent la terre ou qui montent les navires, soient entourés de plus d'estime que les marchands de la place publique. Par ces moyens, on fera, et que les riches appliqueront plus volontiers leur fortune aux besoins de la cité, et que la foule s'occupera plutôt de ses travaux que d'intrigues et de cabales calomnieuses contre les citoyens supérieurs. On doit en outre porter les lois les plus énergiques pour empêcher que la propriété ne soit illégalement divisée, et pour qu'on ne mette pas en vente les biens des personnes mortes. Des peines sévères doivent être portées contre ceux qui enfreindraient ces prescriptions. Pour les guerriers morts dans les combats, il faut consacrer à leur mémoire, aux frais du public, un lieu spécial de sépulture en dehors de la ville, et assurer aux orphelins qu'ils laissent le secours de l'État jusqu'à leur majorité.

Voilà comment il faut considérer l'établissement des lois dans la démocratie.

§ 9. Dans les oligarchies, il faut que les lois répartissent également les fonctions et le pouvoir entre tous ceux qui ont part au gouvernement des affaires. Il faut que les fonctions soient pour la plupart désignées par

Digitized by Google

le sort; mais quant aux plus importantes, il convient qu'elles soient données par un vote secret. On fera prêter des serments solennels, et on les entourera de toutes les garanties possibles. C'est surtout dans les oligarchies qu'il faut frapper d'amendes considérables ceux qui se permettent d'insulter leurs concitoyens; car la foule est moins blessée d'être exclue des fonctions publiques que d'être insultée. Un soin qu'on doit avoir aussi, c'est d'apaiser le plus vite possible les dissensions des citoyens entre eux et d'empêcher qu'elles ne durent. Il faut prendre bien garde encore d'attirer la plèbe des champs dans la ville; car c'est d'ordinaire dans cette réunion du peuple qu'on trouve les moyens de changer l'opinion de la masse et de renverser les oligarchies. D'une manière générale, il faut, dans les démocraties, que la loi empêche la multitude de poursuivre les riches de sa jalousie; et dans les oligarchies, qu'elle empêche ceux qui gouvernent d'insulter les plus faibles et de se jouer des citoyens[1].

Ainsi, vous devez voir quel est le but des lois et de la constitution de l'État. Si donc on veut faire porter quelque loi, on devra démontrer que cette loi est égale pour tous les citoyens, qu'elle ne viole aucune des lois

[1] On pourrait retrouver dans la *Politique d'Aristote* beaucoup de considérations sur la démocratie et l'oligarchie tout à fait analogues à celles qui sont exposées ici; voir aussi la *Rhétorique d'Aristote*, tome premier, l. I, ch. IV, § 11.

Digitized by Google

antérieures, qu'elle est utile à tout le monde, et que surtout elle maintient la concorde. Si l'on ne peut pas dire cela, il faut dire au moins qu'elle contribue à accroître la vertu des citoyens, à augmenter les revenus de l'État, la gloire commune de la cité, et sa puissance politique, ou qu'elle procure tel autre avantage de ce genre.

Si l'on veut soutenir précisément le contraire, il faut examiner si en effet cette loi est bien égale pour tous les citoyens; si, d'accord avec quelques lois antérieures, elle n'en contredira pas d'autres; et surtout si elle procure aucun des avantages dont l'adversaire aura parlé, ou si elle ne froisse pas quelques intérêts qu'elle devrait avoir pour but de servir.

Voilà donc où il faut puiser ses idées et ses arguments quand il s'agit des lois et de la constitution.

§ 10. Essayons maintenant de parler des traités d'alliances militaires, ou de commerce, qu'on peut faire avec les autres États. Les traités et les conditions qu'ils contiennent doivent reposer sur des principes communs. Ainsi, l'on recherche des alliances dans les cas où l'on se sent faible soi-même, dans le cas où l'on a la guerre, et dans ceux où on la prévoit. On fait aussi une alliance avec des gens dont on redoute une défection prochaine. Ce sont là des motifs pour contracter des alliances; ou l'on a du moins des motifs qui se rapprochent de ceux-là.

Digitized by Google

§11. Si donc l'on a à discourir sur une alliance possible que l'on conseille, il faut démontrer que les circonstances requises sont en effet arrivées ; il faut prouver que ceux avec qui l'on va contracter cette alliance sont des gens à la loyauté desquels on peut se fier, qui ont déjà rendu des services à l'État, qui ont de puissantes ressources, et qui sont dans le voisinage. Si ce ne sont pas là précisément les faits, il faut employer ceux qu'on a sous la main.

Si l'on veut au contraire s'opposer à une alliance projetée, il faut s'attacher à démontrer qu'il n'est pas du tout nécessaire de la contracter dans les circonstances présentes ; ensuite, que les gens auxquels on veut s'adresser n'ont pas de sûreté, et qu'ils ont antérieurement fait grand mal à l'État. A défaut de ces arguments, il faut établir que ces futurs alliés sont trop éloignés, et qu'ils ne sont pas assez forts pour prendre part aux événements qui se préparent.

Soit donc que l'on contredise ou que l'on conseille, voilà précisément les sources d'où nous pourrons tirer nos arguments en ce qui regarde les alliés; ou nous les tirerons de sources à peu près pareilles.

§ 12. Pour la paix et la guerre, c'est encore aux mêmes considérations que nous emprunterons nos idées principales. Voici les motifs les plus graves qu'on peut avoir pour faire la guerre Antérieurement, on a éprouvé de grands dommages; et comme aujourd'hui les cir-

Digitized by Google

constances sont favorables, il faut rendre le mal qu'on a jadis reçu; ou bien, si c'est un dommage actuel qu'on souffre, il faut faire la guerre, ou pour soi-même, ou pour ceux qu'on doit défendre, pour ses bienfaiteurs ou pour ses alliés, qui sont attaqués injustement; ou bien, on fera valoir l'intérêt de l'État, sa gloire, sa fortune, sa puissance, ou telles autres considérations analogues.

§ 13. Si donc on veut pousser son auditoire à faire la guerre, on accumulera le plus qu'on peut des motifs de cet ordre. A la suite, on démontrera que ceux à qui l'on parle ont toutes les ressources qui promettent la victoire. En effet, on triomphe soit par la protection bienveillante des Dieux, ce qu'on appelle aussi le hasard heureux, soit par le nombre des soldats, et par leur vigueur, soit par l'abondance des richesses, soit par l'habileté du général, soit par le courage des alliés, soit par la forte disposition des lieux. C'est en s'adressant à des considérations de ce genre ou à des considérations semblables, qu'on soutiendra le conseil belliqueux qu'on donne; et l'on rabaissera les ressources des ennemis, en exaltant au contraire celles que l'on possède soi-même.

§ 14. Si, dans un sens opposé, on veut essayer de prévenir la guerre qui menace, il faudra d'abord tâcher de prouver du mieux qu'on pourra que la guerre n'a absolument aucun motif sérieux, ou que les griefs qu'on peut avoir n'ont pas grande impor-

Digitized by Google

tance ni grande valeur; ensuite, qu'il n'est pas avantageux de faire cette guerre; et pour le faire sentir, on rappellera tous les malheurs que la guerre cause aux sociétés. On démontrera en outre que toutes les probabilités du succès sont bien plutôt du côté de l'ennemi, et que ses ressources, qui promettent la victoire, sont celles qu'on vient d'énumérer. Voilà comment il faudra détourner ses auditeurs de la guerre qu'on veut empêcher et prévenir.

§ 15. Mais si la guerre a éclaté, et qu'on veuille y mettre fin, dans le cas où l'on s'adresse à des vainqueurs, il faut leur faire comprendre tout d'abord que, pour peu qu'on soit prudent, il ne faut pas pousser les choses jusqu'à cette extrémité que l'on tombe soi-même, et que c'est précisément quand on est victorieux qu'il faut faire la paix; ensuite, qu'il est de la nature même de la guerre que, tout en étant heureuse, elle coûte cependant des pertes cruelles; et que, si la paix fait le salut des vaincus, elle permet aussi aux vainqueurs de jouir du fruit de leur victoire. Il faut ajouter que la guerre a des retours aussi nombreux que terribles.

Voilà les arguments qu'il faut employer pour déterminer les vainqueurs à faire la paix. Quant à ceux, au contraire, qui ont le dessous, il n'y a qu'à considérer les faits eux-mêmes pour leur faire voir qu'il faut céder aux événements, et ne pas irriter davantage ceux qui leur ont déjà fait tant de mal; il faut rappeler

Digitized by Google

les dangers qu'on a courus pour n'avoir pas voulu faire antérieurement la paix; il vaut mieux céder quelque chose de ce qu'on a à ceux qui sont les plus forts, que de périr soi-même définitivement avec tout ce qu'on peut avoir.

En un mot, nous devons bien savoir que d'ordinaire on se résout à terminer la lutte, quand on finit par croire que les demandes de l'ennemi sont justes, quand la querelle regarde surtout les alliés, quand on est las de la guerre, quand on redoute ses adversaires, ou enfin quand on a la discorde dans son propre sein. C'est en adoptant toutes ces considérations, ou celles d'entre elles qui seront plus particulièrement adaptées aux circonstances, qu'on trouvera tous les arguments pour parler sur la guerre, ou sur la paix, devant le peuple qui vous écoute.

§ 16. Reste à dire quelques mots des ressources matérielles de l'État. Le premier soin qu'il faut prendre ici, c'est de voir si quelqu'une des sources de la richesse publique est négligée, si elle ne donne pas les produits qu'elle doit rendre [1], ou si elle n'est pas consacrée au culte des Dieux. Par exemple, il se peut fort bien qu'on ait négligé certains domaines qui, vendus ou loués à de simples particuliers, auraient pu constituer des revenus à l'État. C'est là, en effet, la

[1] Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. IV, § 5.

Digitized by Google

source d'impôt qui est la plus ordinaire. Si l'on n'a pas des biens-fonds de ce genre, il faut se créer des ressources par des taxes de diverses sortes. Ainsi, on imposera aux citoyens pauvres de servir de leur personne dans les dangers de la guerre; aux riches, on leur demandera une partie de leur fortune; les artisans seront tenus de fabriquer des armes. En un mot, il faudra dire, en recommandant des impôts, qu'ils portent également sur tous les citoyens, qu'ils sont déjà anciens, et qu'ils produisent des sommes considérables. Si l'on parle des impôts chez l'ennemi, il faudra les présenter sous un jour tout à fait contraire.

§ 17. Ce qui précède suffit pour nous apprendre quels sont les principaux sujets qu'on peut avoir à traiter devant le peuple, et quels sont les détails auxquels la discussion peut s'appliquer, soit que l'on conseille, soit qu'on dissuade de faire quelque chose[1].

Posons également quelques principes à la suite de ceux-ci, pour les discours où l'on a à faire un éloge ou à exprimer un blâme.

[1] Ce sont les deux premières espèces énumérées plus haut, ch. I, § 1. Il est évident que la plus grande partie des considérations développées dans ce chapitre sont empruntées à celles qu'Aristote a présentées sur les mêmes sujets, d'une manière plus concise.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Du genre démonstratif; procédés généraux pour louer ou pour blâmer tour à tour les personnes et les choses, les grandir ou les rabaisser; lieux communs correspondant à ces différents points de vue.

§ 1. Pour être bref, on peut dire que le genre de l'éloge consiste à exalter des résolutions, des actes et des discours qui ont déjà de la célébrité; ou même à faire la supposition bienveillante de qualités que la personne n'avait pas. Le genre du blâme consiste précisément dans le contraire, c'est-à-dire, à rabaisser et à amoindrir des choses illustres[1].

§ 2. Les choses sont louables quand elles sont justes, légitimes, utiles, belles, agréables, difficiles à accomplir. Nous avons déjà dit, un peu plus haut[2], ce que sont les choses de cet ordre, et comment nous pourrons en tirer un parti oratoire. § 3. Quand on veut faire un éloge et glorifier par son discours, il faut montrer, soit dans telle personne, soit dans telle chose, une des qualités qu'on vient de dire. Il faut affirmer que cette personne a accompli quelque action de cette sorte, ou qu'elle l'a fait accomplir, ou bien que telle chose est la

[1] *De l'éloge..., du blâme.* La louange et le blâme sont les deux secondes espèces énumérées plus haut, ch. I, § 1. Voir aussi pour tout ce chapitre la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. IX.

[2] *Plus haut.* Voir plus haut, ch. I, §§ 3 et suivants.

Digitized by Google

conséquence de telle autre, ou qu'elle a été faite en vue de telle autre, ou qu'elle ne l'aurait pas été sans la première. De même, mais à l'inverse, si l'on veut blâmer, on démontrera que c'est précisément dans les conditions contraires que se trouve la personne que l'on doit poursuivre de son blâme. § 4. La conséquence qui attire l'éloge ou le blâme, c'est, par exemple, la victoire, qui est la suite de la vigueur du corps acquise par un exercice assidu ; ou la lâcheté, qui est la suite de la paresse, ôtant l'amour du travail ; l'habileté intellectuelle, qui est la suite des études philosophiques ; ou la privation des choses nécessaires à la vie, qui est la suite de l'imprévoyance. Une chose est faite en vue d'une autre, quand, par exemple, on affronte les plus rudes fatigues et les dangers les plus menaçants pour recevoir des couronnes de la main de ses concitoyens ; ou qu'on néglige tout le monde uniquement pour faire plaisir aux personnes que l'on aime. Une chose ne peut pas être faite sans une autre, comme, par exemple, il n'y a pas de victoire navale sans matelots ; on n'est pas ivre sans boire de vin.

C'est en se servant de toutes ces considérations, ou de considérations analogues, qu'on aura les plus nombreux arguments, soit pour louer, soit pour critiquer les gens.

§ 5. Quant à amplifier les choses[1] ou à les rabaisser, je dirai, en résumé, qu'il faut se servir des moyens suivants. On devra d'abord, ainsi que je viens de le dire,

[1] Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. IX, § 25.

Digitized by Google

montrer tous les biens ou tous les maux qui ont été produits. C'est la première méthode d'amplification. En voici une seconde : c'est de citer ce qui a été jugé bien par les autres, si l'on fait l'éloge ; de citer ce qui a été jugé mal, si l'on blâme, au lieu de louer ; puis, d'ajouter ce qu'on en pense soi-même, et de rapprocher les deux opinions, en développant excessivement ce qu'on a dit soi-même, et en développant le moins possible ce qui a été dit par les autres. De cette façon, la chose qu'on soutient paraît bien plus grande. Troisièmement, c'est d'ajouter, à ce qu'on dit longuement soi-même, le moins possible de toutes les réflexions qui se rangent dans la même classe. De cette façon, ce qu'on dit soi-même gagne d'autant, de même que les hommes d'une taille médiocre paraissent plus grands si on les met auprès de gens qui sont au-dessous de la taille moyenne.

§ 6. Voici d'ailleurs les règles générales de l'amplification. S'il y a quelque bien qu'on ait jugé considérable, en disant quelque chose de contraire à ce lieu, le mal paraîtra d'autant plus grand. De même, s'il y a quelque mal qu'on regarde comme très-grand, si l'on dit quelque chose de bien qui y soit contraire, ce bien acquerra d'autant plus de valeur. On peut encore amplifier extrêmement le bien ou le mal[1], si l'on démontre qu'il

[1] Voir la *Rhétorique d'Aristote*, *loc. cit.* Le fond de toutes ces idées semble avoir été emprunté au philosophe ; seulement elles sont ici beaucoup plus longuement développées.

Digitized by Google

a été fait avec intention, en ajoutant que l'agent l'avait longuement prémédité; qu'il a fait bien des actes préparatoires pour y parvenir ; qu'il l'a fait pendant très-longtemps; que personne avant lui n'y avait songé; qu'il l'a fait par des moyens auxquels personne n'avait eu recours auparavant; qu'il l'a fait après telles circonstances que personne n'a osé mettre de côté avant lui ; qu'il l'a fait après une longue réflexion ; enfin, que, si tous les hommes agissaient comme lui, le monde serait dans le bonheur, ou dans la misère.

§ 7. On peut aussi faire des conjectures, et en les entassant les unes sur les autres, amplifier les choses de la manière suivante. Ainsi, quand quelqu'un aime vivement ses amis, il est bien probable qu'il n'a pas moins de respect pour ses parents. Il n'est pas moins clair que celui qui honore ses parents, s'appliquera aussi de toutes ses forces à rendre service à sa patrie. En un mot, si l'on montre que quelqu'un a fait une foule de choses, soit en bien soit en mal, les choses paraîtront d'autant plus grandes. Il faut bien examiner aussi l'aspect de la chose, selon qu'on divise ses arguments, ou qu'on les réunit, sous une idée générale; et l'on adoptera, pour ce qu'on veut dire, le moyen qui grandira le sujet. Pour les amplifications, voilà le moyen de les multiplier et de les grossir le plus possible.

§ 8. On rabaissera et l'on réduira le bien et le mal, dans le discours qu'on doit faire, en prenant les moyens

Digitized by Google

précisément contraires à ceux que nous venons d'indiquer pour l'amplification. Le principal sera de montrer que la chose n'a eu aucune conséquence, ou du moins qu'elle a eu les conséquences les moins nombreuses et les moins considérables possible.

Ainsi donc, nous connaissons maintenant les procédés pour agrandir ou rapetisser les choses, soit qu'on ait à louer, soit qu'on ait à blâmer. D'ailleurs, les motifs d'amplification ne sont pas moins utiles dans les espèces autres que celles que nous avons indiquées. Mais ils le sont plus particulièrement quand on loue ou quand on blâme. En puisant à ces sources, les arguments ne nous feront jamais défaut.

CHAPITRE IV.

Du genre judiciaire; procédés généraux pour l'accusation; trois cas possibles pour la défense : disculper tout à fait l'accusé, montrer que son action est conforme à la loi, montrer que son action est sans importance; lieux communs pour ces trois positions.

§ 1. Traitons, par des méthodes tout à fait analogues, ce qui regarde l'accusation et la défense, deux espèces qui se rapportent au genre judiciaire; et disons de quels éléments elles se composent, et comment il faut en user.

§ 2. Sommairement, l'accusation est l'exposé des

Digitized by Google

fautes et des délits qui ont été commis ; la défense, c'est la justification des fautes et des délits dont on accuse, ou dont on soupçonne quelqu'un. § 3. Comme ces deux espèces ont la même force, toutes différentes qu'elles sont, il faut quand on accuse et qu'on admet la perversité des adversaires, démontrer qu'ils ont commis des actes coupables et illégaux, qui font le plus grand tort à la majorité des citoyens. Si l'on n'accuse que la brutalité des coupables, il faut dire que l'acte est fâcheux aussi pour celui qui l'a commis, qu'il est honteux, repoussant, et qu'il est impossible qu'on puisse l'excuser. Tels sont les arguments, ou d'autres arguments analogues, dont on peut se servir, soit contre la perversité du crime, soit contre la grossière ignorance des accusés.

§ 4. Il faudra également, quand on accuse, rechercher avec soin quels sont des délits contre lesquels la loi elle-même a prononcé directement des peines, et quels sont ceux contre lesquels les juges peuvent déterminer eux-mêmes les peines qu'ils infligent. Si c'est la loi elle-même qui a déterminé un châtiment précis, l'accusateur n'a plus absolument qu'une seule chose à faire, c'est de démontrer que le fait a eu lieu. Une fois que les juges ont acquis la certitude du fait, il faut grossir les délits et les fautes des adversaires, en s'attachant surtout à établir que l'accusé les a commises de son plein gré et avec préméditation ; que ce n'est point

Digitized by Google

par un pur hasard, mais que c'est au contraire après de longues machinations. § 5. S'il n'est pas possible d'obtenir ce résultat, mais si vous pensez que tout au moins la partie adverse pourra démontrer qu'elle n'a été coupable que dans une certaine mesure, et que voulant bien faire elle n'a échoué que par accident, il faut aller au-devant du pardon qu'on pourrait lui accorder, en disant à l'auditoire que les gens n'ont pas le droit de s'excuser, après avoir agi, en prétendant qu'ils se sont trompés, mais qu'ils auraient dû prendre toutes leurs précautions avant d'agir. On peut ajouter encore que, soit que l'accusé ait mal fait ou qu'il ait été malheureux, il doit être puni de ses fautes ou de ses imprudences, bien plutôt que celui qui n'a commis ni les unes ni les autres. Un autre argument à rappeler, c'est que le législateur n'a pas absous les gens qui se trompent, mais qu'il les rend responsables, pour empêcher que tout le monde ne se trompe comme eux. Dites encore aux juges que, s'ils accueillent un tel système de défense, ils pousseront une foule de gens à commettre le délit. Si l'on a réussi, on aura fait alors ce qu'on voulait; mais si l'on échoue et qu'on puisse s'excuser en disant que c'est un accident, on ne subira plus la peine.

C'est donc ainsi, quand on accuse, qu'on devra essayer de prévenir un acquittement; et comme on l'a indiqué tout à l'heure, il faut exagérer, en démontrant que les délits des adversaires ont été cause d'une foule de

Digitized by Google

maux. Telles sont les différentes parties du genre de l'accusation.

§ 6. Quant au genre de la défense, il y a trois méthodes diverses dont on peut se servir pour la soutenir : ou il faut démontrer, au profit de l'accusé que l'on défend, qu'il n'a commis aucune des fautes dont on l'accuse; ou, si l'on est forcé de reconnaître qu'il a accompli, en effet, l'acte qu'on discute, il faut démontrer que cet acte est légal, juste, honorable et utile à l'État; enfin, si l'on ne peut même pas soutenir cela, il faut alors réduire l'acte commis à une simple faute ou à un pur accident; et en montrant qu'il n'a pas eu de fâcheuses conséquences, s'efforcer d'obtenir l'indulgence des juges.

§ 7. En définissant ce que c'est que le délit, la faute et le malheur[1], il faut établir que le délit consiste à faire quelque chose de propos délibéré ; et alors, accorder que, dans ces cas, il faut frapper de la peine la plus grave ; que faire du mal sans le savoir, c'est une simple faute ; que, quand on n'agit point par soi-même, mais par la contrainte de quelques autres personnes, ou qu'on ne réussit dans aucun des louables projets qu'on avait conçus par suite d'un hasard, c'est un accident et un malheur ; et déclarer sans détour qu'être coupable, c'est le propre des criminels; mais

[1] *Le délit, la faute et le malheur.* Rapprocher tout ceci de la *Rhétorique d'Aristote*, tome premier, l. I, ch. IX.

Digitized by Google

que se tromper et échouer dans ses entreprises, ce n'est pas là une chose spéciale à votre client, mais que les juges eux-mêmes sont exposés à ces mécomptes aussi bien que lui, et que c'est le sort commun de l'humanité. Vous pourrez alors demander un acquittement, si vous avez été forcé de faire un aveu de ce genre, en attribuant aux auditeurs eux-mêmes une part de faute et de malheur.

§ 8. Quand on est chargé de la défense, il faut examiner une à une toutes les dispositions de la loi qui ont prononcé des peines contre les délits, et les motifs qu'ont les juges d'arbitrer des châtiments. Dans le cas où la loi spécifie des peines déterminées, il faut prouver que l'accusé n'a rien fait absolument, ou qu'il n'a fait que des choses justes et légales. Quand la loi a laissé aux juges le soin de fixer eux-mêmes les amendes, il ne faut pas nier absolument que l'accusé ait fait ce qu'on lui reproche; mais il vaut mieux dire qu'il n'a causé à l'adversaire qu'un très-léger dommage, et qu'il n'y a pas mis la moindre intention.

Voilà des sources abondantes d'arguments, soit pour l'accusation, soit pour la défense. Il nous reste à parler de l'espèce où l'on interroge et où l'on questionne l'adversaire[1].

[1] Voir plus haut, ch. I, § 1.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

De l'enquête et de l'interrogatoire de l'adversaire; questions qu'on peut lui adresser; manière de les lui poser, et recherches qu'il convient de faire pour l'embarrasser.

§ 1. Pour être bref, nous définirons l'enquête en disant qu'elle est l'exposé des intentions, des actes, des discours et du reste de la vie de quelqu'un, en vue de le mettre en contradiction avec lui-même. § 2. Il faut donc que celui qui fait cet examen et cette enquête cherche avec soin si les discours, si les actes, si les intentions de celui qu'il examine ont pu se trouver en contradiction les uns avec les autres. Voici le procédé. En remontant au passé, il faut voir, par exemple, si ayant été d'abord l'ami de quelqu'un, il n'est pas ensuite devenu son ennemi; ou bien, si, tout en étant l'ami de quelqu'un, il n'a pas commis contre lui un de ces actes qui ne peuvent venir que de la malveillance la plus perverse; ou bien, s'il ne serait pas capable de le commettre dans le cas où les circonstances s'y prêteraient, en faisant tout le contraire de ce qu'il a fait jusque-là. § 3. Voyez de même si dans ce qu'il dit actuellement, il ne dit pas le contraire de ce qu'il a dit dans d'autres occasions; ou s'il ne serait pas capable de démentir plus tard

Digitized by Google

ce qu'il vient de dire actuellement; si même ce ne serait pas pour lui une préférence de dire un jour le contraire de ce qu'il a dit jusque-là, pour peu que les circonstances vinssent à l'exiger. C'est de la même façon qu'en prenant dans la vie de celui qu'on examine certains actes, on les mettrait en contradiction avec des actes d'un tout autre caractère.

§ 4. En suivant cette méthode dans le genre inquisitif, vous ne laisserez de côté aucune partie de l'enquête que vous désirez faire.

CHAPITRE VI.

Des ressources communes aux trois genres; mélange habile qu'on peut en faire; exemples pris sur quelques lieux communs.

§ 1. Pour toutes les espèces[1] que nous avons déjà décrites, on peut se servir de chacune en particulier selon ses convenances; mais on peut aussi les employer en réunissant les ressources spéciales que chacune d'elles présente, et en en formant un habile mélange. Les différences qui les séparent sont considérables; mais elles ont des rapports entre elles par l'emploi

[1] Les sept espèces indiquées au ch. I, § 1. J'ai légèrement changé la division des chapitres, et je commence le sixième à cet endroit. Cette coupure me semble évidente, quoique plusieurs éditeurs ne l'aient point faite comme je la fais.

Digitized by Google

qu'on peut en faire. Elles sont absolument comme les variétés des hommes, qui sont si différents les uns des autres. A certains égards, ils sont tous semblables; mais en même temps ils sont aussi tous dissemblables, par le visage, par les sensations, etc. De même pour les espèces que nous avons étudiées antérieurement, nous allons énumérer leurs lacunes, et nous compléterons ainsi en général l'usage qu'il faut faire de chacune d'elles.

§ 2. Nous dirons donc d'abord que les idées de juste, de légal, d'utile, de beau, d'agréable, avec toutes les conséquences qu'on en peut déduire, sont applicables et communes à toutes les espèces, ainsi que nous l'avons déjà dit. Mais c'est surtout dans le cas où l'on exhorte à agir que ces idées sont d'un bon emploi. § 3. En second lieu, amplifier les choses ou les rapetisser selon l'occasion, ce sont des moyens également communs à tous les genres; mais il est clair qu'ils le sont surtout quand on a à faire un éloge ou à infliger un blâme. § 4. En troisième lieu, viennent les preuves, qui trouvent aussi leur place dans toutes les espèces de discours, mais qui sont très-particulièrement utiles quand on accuse ou quand on défend; car c'est là surtout que surgissent les contradictions et les discussions les plus vives. Il y a en outre les précautions oratoires, les concessions qu'on se fait faire, les répétitions, les développements plus ou moins prolixes, la concision,

Digitized by Google

l'explication, etc. Ce sont là des moyens qui, de façon ou d'autre, trouvent leur utile et commun emploi dans tous les genres indistinctement, ceux-là ou des moyens analogues. J'ai antérieurement traité de ce que c'est que le juste, le légal, et toutes les idées de même ordre, et j'ai parcouru tous les emplois qu'on peut en faire. J'ai expliqué également ce que c'est que grandir ou amoindrir les choses[1].

CHAPITRE VII.

Des preuves; il y en a de deux ordres, intrinsèques et extrinsèques; méthodes à appliquer à chacune de ces preuves; définition de la probabilité et de la vraisemblance; vraisemblable pour les choses; vraisemblable pour les personnes, soit pour l'attaque, soit pour la défense.

§ 1. Maintenant, je vais exposer les autres matières, en commençant par les preuves. Il y a deux ordres de preuves[2]. Les unes ressortent des discours mêmes qu'on tient, des actions, et des personnes. Les autres sont la conséquence indirecte de ce qu'on dit et de ce qu'on fait. Ainsi, les vraisemblances, les exemples, les témoignages, les enthymèmes, les sentences, les

[1] Ceci est une répétition de ce qui vient d'être dit aux §§ 2 et 3; et ce résumé peut paraître bien inutile et bien insuffisant.

[2] Voir, sur toute la théorie des preuves, la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. xv, p. 158 et suivantes.

Digitized by Google

indices et les réfutations sont des preuves ressortant directement des discours, des actes, et des personnes. Au contraire, les témoignages, les serments, les tortures sont des moyens de preuves extrinsèques. § 2. Pour chacune de ces preuves, il nous faut étudier ce qu'elle est en elle-même, les sources où nous puiserons nos arguments pour la faire valoir, et les différences qu'elles présentent entre elles. Une chose a de la vraisemblance, lorsqu'à peine dite, elle suscite dans l'esprit des auditeurs une foule d'exemples analogues. Par exemple, si l'on dit qu'on veut la grandeur de sa patrie, la prospérité de ses proches, la ruine de ses ennemis, et si l'on exprime tels autres sentiments semblables, tout cela paraît fort vraisemblable ; car il n'y a pas un auditeur qui n'ait aussi la conscience d'éprouver les mêmes sentiments, et qui ne pense sur tous ces points absolument comme celui qui manifeste ces passions. Par conséquent, il faut rechercher toujours dans les discours que nous prononçons, si nous aurons la sympathie de l'auditoire pour ce que nous disons ; car il est bien à supposer que dans ce cas, il ajoutera une foi entière à ce que nous exprimerons. Telle est la nature du vraisemblable.

§ 3. Nous le diviserons en trois nuances. La première, c'est de toujours admettre dans notre discours, soit pour l'accusation, soit pour la défense, les sentiments de tout ordre qui sont le partage ordinaire de

Digitized by Google

l'humanité. Par exemple, il faut voir si l'auditoire n'a pas, pour la personne en question, du mépris ou de la crainte, si les auditeurs n'ont pas fait mille fois la même chose, s'ils n'éprouvent pas du plaisir, de la peine, de l'espérance, s'ils n'ont pas renoncé à tout désir de la chose, s'ils sont riches ; en un mot, s'ils n'ont pas éprouvé, soit dans leur esprit, soit dans leur personne, quelque passion de ce genre, ou s'ils n'ont pas aussi quelqu'un des sentiments que nous éprouvons nous-mêmes. Tous les sentiments de cet ordre avec tous ceux qui leur ressemblent, et qui sont communs à la nature humaine en général, sont par cela même très-bien connus des auditeurs. Ce sont là des sentiments qui se rencontrent habituellement dans le cœur de tous les hommes ; et voilà pourquoi nous recommandons de toujours les faire figurer dans les discours qu'on prononce. Il y a aussi une autre nuance du vraisemblable : c'est la coutume, qui fait que chacun agit selon les habitudes contractées. En troisième lieu, il y a enfin l'idée du lucre, qui bien souvent fait violence à la nature et aux mœurs.

§ 4. Ceci fixé, il faut, en cas que l'on conseille ou que l'on détourne, démontrer pour la chose en question que ce que nous recommandons, ou déconseillons, est bien comme nous le faisons voir. Sinon, il faut tout au moins établir qu'une foule de choses toutes pareilles se passent de la manière que nous disons, si ce n'est

Digitized by Google

dans tous les cas, au moins dans la majorité des cas.

§ 5. Voilà comment il faut comprendre le vraisemblable en ce qui concerne les choses. Pour ce qui regarde les personnes, il faut, quand on accuse, prouver que l'adversaire a fait cent fois la même chose dans une foule d'autres cas, ou si ce n'est pas tout à fait la même chose, au moins des choses bien semblables. Il faut ajouter qu'il lui était fort utile d'agir ainsi qu'on le dit. En effet, la majorité des hommes mettent l'intérêt avant tout, et ils pensent que les autres hommes ne font non plus jamais que le suivre. Si c'est des adversaires mêmes qu'on doit tirer le vraisemblable, telle est la manière dont il faut s'y prendre. Sinon, n'hésitez pas à exposer le cours habituel des choses, d'après des personnes qui leur ressemblent. Je m'explique. Par exemple, si celui que vous poursuivez est jeune, il faut affirmer qu'il a fait ce que font d'ordinaire tous les jeunes gens de son âge. Ce qu'on dira de lui dans ce cas inspirera de la confiance, parce que ce sera fort vraisemblable. De même encore, on prouvera que ses amis ont aussi le caractère qu'on lui attribue ; et alors par sa liaison même avec eux, il semblera tout naturel qu'il partage leurs goûts.

§ 6. Si c'est là la manière dont le vraisemblable doit être employé par ceux qui attaquent, il faut que ceux qui défendent démontrent tout au contraire que leurs clients n'ont jamais fait, dans le passé, rien de ce dont

Digitized by Google

on les accuse, qu'aucun de leurs amis ne l'a fait non plus, qu'aucun de ceux qui leur ressemblent ne l'a fait davantage, et qu'ils n'avaient aucun intérêt à le faire. Si par hasard vous avez déjà fait antérieurement l'acte qu'on vous reproche, il faut alors s'excuser sur l'âge, ou trouver telle autre échappatoire qui explique et justifie la faute commise. Dites encore que ce que vous avez fait alors ne vous a pas servi, et que dans le cas nouveau dont il s'agit, vous n'en auriez pas profité davantage. Si vous-même vous n'avez rien fait, mais si ce sont quelques-uns de vos amis qui ont fait des choses analogues, dites que c'est une iniquité de vous accuser à cause d'eux; et montrez que tous les autres amis que vous avez sont d'honnêtes gens. Vous rendrez par là fort douteuse l'accusation portée contre vous. Si l'adversaire prétend que certaines personnes ont fait aussi ce dont on vous accuse, dites qu'il est insensé, parce que d'autres ont fait une faute, de supposer que vous aussi vous ayez commis l'acte qu'on vous reproche. Si donc vous niez le fait dont on vous accuse, il faut vous défendre par ces arguments vraisemblables; et vous ébranlerez ainsi la foi qu'on pourrait ajouter à l'accusation portée contre vous.

§ 7. Si vous êtes forcé d'avouer une faute, il faut assimiler votre action à celles de la plupart des hommes, et établir que la majorité des hommes ou même tous les hommes font aussi des actes tout à fait pareils à celui

Digitized by Google

qu'il vous est arrivé de commettre. S'il n'est pas possible de soutenir et de prouver cette thèse, alors on se rejette sur un malheur, sur une erreur ; et l'on essaie d'obtenir un acquittement, en rappelant toutes ces passions, si communes dans l'humanité, qui nous enlèvent à l'empire de la raison : l'amour, la colère, l'ivresse, l'ambition, et tant d'autres passions qui égarent nos cœurs.

§ 8. Tel est le procédé le plus habile que l'art recommande pour l'emploi du vraisemblable.

CHAPITRE VIII.

Des exemples ; définition de l'exemple ; occasions où il faut employer les exemples ; deux formes de l'exemple ; exemples vraisemblables et invraisemblables ; examen des uns et des autres ; citations de quelques faits historiques dans les deux sens ; procédés à suivre.

§ 1. L'exemple, c'est le souvenir d'actions pareilles, ou contraires, à celles que nous discutons actuellement[1]. Il faut en faire usage quand vous voulez rendre évident ce que vous dites, et qu'on ne vous croit pas, parce que vous n'avez pas pu faire sortir la conviction de la simple vraisemblance. Vous employez alors l'exemple, pour que les auditeurs, voyant un fait absolument

[1] Voir la définition et la théorie développée de l'exemple dans la *Rhétorique d'Aristote*, l. II, ch. xx, § 2, tome Ier, p. 301.

Digitized by Google

pareil à celui que vous alléguez, ajoutent alors plus de croyance à ce que vous avez dit. § 2. Il faut distinguer deux formes de l'exemple. Il y a des choses qui arrivent selon toute raison ; d'autres, au contraire, qui sont parfaitement contraires à ce que la raison peut prévoir. Celles qui sont conformes à la raison inspirent toute confiance ; celles qui n'y sont pas conformes provoquent, au contraire, une défiance légitime. Je cite une idée spéciale. Par exemple, quelqu'un soutient que les riches sont en général plus justes que les pauvres, et il cite en effet quelques actions tout à fait justes qu'ont faites des gens riches. Ce sont là des exemples qui peuvent sembler entièrement d'accord avec la raison ; car c'est en effet une opinion très-répandue, que les riches ont plus de justice et d'honnêteté que les pauvres. Tout à l'inverse, si quelqu'un démontre que des gens riches ont commis des actes iniques, comme il se sert là d'un exemple qui sort de l'ordre vulgaire du vraisemblable, il rend aussitôt défiants ceux de ses auditeurs qui peuvent être riches. Il en est de même si l'on tire son exemple des événements qui semblent les plus raisonnables. Ainsi, l'on soutient que les Lacédémoniens ou les Athéniens, ayant pour eux une foule d'alliés, sont parvenus à vaincre leurs adversaires. Par cet exemple, on pousse les auditeurs à se faire le plus d'alliés qu'ils peuvent.

§ 3. C'est qu'en effet ces exemples sont absolument

Digitized by Google

conformes à la raison. Il n'y a personne qui ne pense qu'à la guerre le grand nombre des alliés ne pèse d'un poids considérable dans la balance, pour assurer la victoire. Mais si l'on a besoin de démontrer que ce n'est pas là ce qui garantit le succès, il faut alors recourir à des exemples de faits qui sont arrivés contre toute raison. Ainsi, l'on peut rappeler qu'à Athènes, des exilés s'étant d'abord emparés de Phylé avec une cinquantaine d'hommes, et s'attaquant ensuite à la garnison de la place, qui était beaucoup plus nombreuse, et qui avait l'appui des Lacédémoniens, finirent néanmoins, après un combat heureux, par entrer dans la ville elle-même[1]. De même, les Thébains, faisant tête à eux seuls aux Lacédémoniens qui envahissaient la Béotie, suivis de presque tout le Péloponnèse, furent vainqueurs à Leuctres, et ruinèrent toute la puissance Lacédémonienne[2]. De même encore, Dion fit voile contre Syracuse, avec une faible troupe de trois mille hoplites, et n'en triompha pas moins de Denys, qui avait rassemblé des forces bien plus grandes[3]. On pourrait encore citer les Corinthiens, qui venant au secours de Syracuse avec neuf trirèmes, n'en défirent pas moins les Carthaginois, qui avaient jusqu'à 150 vaisseaux dans les ports syra-

[1] Cet événement est de la 1re année de la XCIVe olympiade, 403 ans avant J.-C.

[2] La bataille de Leuctres fut livrée dans la seconde année de la CIIe olympiade, 371 ans avant J.-C.

[3] L'expédition de Dion contre Denys est de la 3e année de la CVe olympiade, 358 ans avant J.-C.

Digitized by Google

cusains, et qui de plus étaient maîtres de toute la ville, à l'exception de la citadelle[1].

En un mot, les exemples qui viennent d'être rappelés ou des exemples analogues, peuvent ordinairement contribuer à mettre l'auditoire en défiance contre les faits qui se passent selon toute vraisemblance.

§ 4. Il faut se servir de ces moyens dans les deux sens. Quand c'est nous qui citons les exemples de faits arrivant dans l'ordre de la raison, il faut affirmer que c'est ainsi que les choses se passent le plus ordinairement. Quand, au contraire, ce sont des exemples contre l'ordre rationnel des choses, il faut alléguer tous les faits qui ont l'air de se passer contre la raison, et qui y sont cependant entièrement conformes. Si au lieu de vous, ce sont vos adversaires qui se servent de ces arguments, il faut prouver que ce ne sont là que d'heureux hasards, et que des faits du genre de ceux qu'on allègue sont excessivement rares, tandis qu'au contraire, les faits que vous citez sont très-communs.

C'est donc là la façon d'employer les exemples; et quand nous alléguons des choses qui ne se produisent pas selon les prévisions ordinaires, il faut accumuler le plus grand nombre possible de faits analogues, et soutenir que les uns n'ont pas lieu plus fréquemment que les autres.

[1] Le combat naval des Syracusains et des Carthaginois est de la 1re année de la CIXe olympiade, 340 ans avant J.-C.

Digitized by Google

§ 5. Il ne faut pas seulement produire ces exemples d'une façon directe, on peut encore les tirer des contraires. Ainsi, par exemple, si l'on doit démontrer qu'en se conduisant mal avec ses alliés, on risque de perdre leur appui et leur affection, il faut ajouter : « Mais nous, si nous savons nous bien conduire avec » eux, et leur faire une part égale dans la fortune, nous » conserverons à jamais cette précieuse alliance. » Si, dans un autre sens, vous avez démontré que certains États ont fait la guerre sans être suffisamment prêts, et que cette imprudenee leur a coûté une défaite, vous ajouterez : « Si nous ne faisons la guerre qu'après des » préparatifs suffisants, nous aurons des espérances de » victoire bien autrement justifiées. »

§ 6. On pourra puiser un grand nombre d'exemples indifféremment, soit dans l'histoire du passé, soit dans les faits contemporains[1] ; car, en réalité, la plupart des faits qui se passent sont en grande partie semblables, ou en grande partie dissemblables, les uns aux autres. C'est donc par ces moyens que nous trouverons autant d'exemples que nous pourrons le désirer, ou que nous renverserons sans trop de peine ceux qui nous seraient opposés par les adversaires.

Par conséquent, nous savons et les différentes ma-

[1] M. Spengel, en examinant les dates des événements rapportés dans ce chapitre, en a conclu que ce traité avait dû être composé entre 340 et 330. La conclusion n'est pas absolument rigoureuse. Voir plus haut la Dissertation, p. 158 et suiv.

Digitized by Google

nières d'user des exemples, leurs diverses espèces, et les sources où nous pouvons les puiser.

CHAPITRE IX.

Des indices; définition de l'indice; lieux communs des indices; procédés pour s'en servir.

§ 1. Les indices sont tous les faits qui se sont passés d'une manière opposée à celui dont il est question, et tous ceux où le discours prononcé se contredit lui-même[1]; car la plupart des auditeurs, tirant argument de tout ce qui est contraire au discours ou au fait dont il s'agit, en déduisent cet indice, qu'il n'y a rien d'exact ni dans ce qu'on a dit, ni dans ce qu'on a fait. Un moyen d'avoir de nombreux indices de ce genre, c'est de rechercher si les allégations de l'adversaire ne sont pas en contradiction avec elles-mêmes, ou si le fait allégué n'est pas précisément le contraire de l'exposé qu'on en a fait.

§ 2. Voilà ce que sont les indices, et tel est le moyen de s'en ménager le plus grand nombre possible.

[1] Cette définition de l'indice est bien étrange et bien insuffisante. Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. II, ch. xxv, §§ 7 et 13.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Des enthymèmes; définition; procédé pour en avoir à sa disposition, selon qu'on attaque l'adversaire, ou qu'on se défend soi-même; nécessité de la concision quand on se sert des enthymèmes.

§ 1. Les enthymèmes sont tout ce qui est opposé, non pas seulement au discours prononcé par l'adversaire et au fait qu'il allègue, mais encore à tout le reste[1]. Une manière d'avoir beaucoup d'enthymèmes et d'en faire usage, c'est de suivre le procédé que nous avons indiqué dans le genre inquisitif[2], et d'examiner si le plaidoyer de l'adversaire n'est pas en contradiction avec lui-même, ou si les faits ne sont pas contraires à la justice, à la loi, à l'intérêt, au bien, au possible, au facile, au convenable, à l'habitude de celui qui parle, ou au caractère même des faits énoncés. Les enthymèmes de ce genre doivent être empruntés aux contraires. § 2. C'est précisément l'opposé de tout cela qu'il faut nous appliquer à nous-mêmes, en démontrant que nos paroles et nos actions sont tout le contraire de l'injustice, de l'iniquité, de l'inutilité, des habitudes des méchants, en

[1] Cette définition n'est pas moins singulière que celle de l'indice; voir sur l'Enthymème la *Rhétorique à Aristote*, l. II, ch. XXII, XXIII, XXIV et XXV.

[2] Voir plus haut, ch. V, p. 225.

Digitized by Google

un mot, le contraire de tout ce qu'on regarde comme mauvais. Il faut du reste en tout ceci apporter le plus de concision qu'on peut, et employer le moins de mots possible.

§ 3. Voilà comment nous pourrons multiplier les enthymèmes selon que nous le voudrons, et en faire le meilleur usage.

CHAPITRE XI.

De la sentence; définition; deux espèces de sentences; sentence admise par tout le monde; sentence paradoxale; caractère propre de la sentence; exemples de diverses sentences tirées de la nature propre du sujet en question, ou hyperboliques, ou par similitude.

§ 1. La sentence, pour le dire sommairement, est l'expression d'une opinion qui s'applique spécialement aux choses dont on traite[1]. Il peut y avoir deux espèces de sentence : l'une qui est vulgairement reçue ; l'autre qui est paradoxale et contre l'opinion courante. Quand on ne fait qu'énoncer une opinion vulgaire, il n'est pas besoin de remonter aux causes et de les indiquer ; car ce qu'on dit n'est ignoré de personne, et n'inspire de doute à qui que ce soit. Au contraire, quand on avance un paradoxe, on doit en exposer

[1] Pour la définition et toute la *Rhétorique d'Aristote*, l. II, théorie de la Sentence, voir la ch. XXI, p. 307.

Digitized by Google

brièvement les motifs, afin de ne point se donner les apparences de la prolixité et de ne point exciter la défiance. § 2. Les sentences qu'on allègue doivent s'appliquer exactement aux choses dont il s'agit ; car autrement, on semblerait n'énoncer que des idées étrangères à l'objet en question, ou que des idées peu ordonnées. On pourra d'ailleurs les tirer en grand nombre, ou de la nature même du litige, ou des proportions exagérées qu'on lui donne, ou de la comparaison qu'on en fait avec d'autres objets analogues.

§ 3. Voici par exemple des sentences tirées de la nature même de l'objet discuté : « Je déclare qu'il n'est pas » possible de devenir un bon général sans une expé- » rience consommée des choses de la guerre. » En voici encore une autre : « Il est digne d'hommes raison- » nables et prudents de mettre à profit les leçons du » passé, pour tâcher d'éviter toutes les fautes qui nais- » sent de l'irréflexion. » Ce sont là des sentences tirées de la nature même des objets qu'on discute. § 4. En voici d'autres qu'on forme par hyperbole, en exagérant les choses : « Les voleurs me semblent encore plus cou- » pables que les brigands à main armée ; car les uns » dérobent en secret, tandis que les autres du moins » pillent au grand jour. » C'est en suivant cette manière de procéder qu'on tirera beaucoup de sentences de l'hyperbole et de l'exagération. § 4. Enfin, voici des sentences qu'on forme par assimilation et par ressem-

Digitized by Google

blance : « Il me paraît que ceux qui dérobent le bien » d'autrui ressemblent de très-près aux traîtres qui » vendent les États. Les uns et les autres, en effet, abu- » sent également de la confiance que l'on a en eux, » pour nuire à ceux qui la leur accordent. » Sous une autre forme, on peut encore dire : « Les adversaires qui » plaident contre nous ne font guère autre chose que » ce que font les tyrans, et ils leur ressemblent. Ainsi, » les uns ne s'inquiètent jamais de la souffrance des » victimes qu'ils font, tandis qu'ils tirent une ven- » geance éclatante des prétendues injures qu'ils reçoi- » vent. Les autres, s'ils retiennent quelque partie de » mon bien, ne me le rendent jamais, non plus que les » intérêts, tandis que, si je leur dois au contraire quel- » que chose, ils exigent rigoureusement et le capital » et les intérêts en sus. »

§ 5. C'est en adoptant ces procédés que nous pourrons multiplier les sentences à notre gré.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Du signe; sa définition; le signe peut également s'appliquer à ce qui est et à ce qui n'est pas; signe qui fait simplement supposer les choses; signe qui les fait savoir précisément; sources d'où l'on peut tirer les signes; lieux communs.

§ 1. Le signe est une chose qui s'applique à une autre, non pas la première chose venue s'appliquant au hasard, ni une chose tout entière s'appliquant à une autre chose tout entière également; mais c'est une chose qui le plus ordinairement en précède une autre, ou qui l'accompagne, ou qui la suit[1]. Une chose qui est peut être le signe d'une chose qui est, et en outre le signe d'une chose qui n'est pas. De même encore, une chose qui n'a pas été peut être non-seulement le signe de ce qui n'est pas, mais aussi, de ce qui est.

§ 2. Il y a tel signe qui fait supposer une chose; il y a tel signe aussi qui révèle la chose et la fait savoir. Le signe le meilleur est celui qui fait qu'on sait précisément la chose qu'on cherche. Le second rang est à celui qui rend seulement très-probable l'opinion qu'on a déjà. § 3. Pour le dire en peu de mots, on peut tirer bon nombre de signes de chaque fait accompli, ou de

[1] Voir l'usage du Signe dans ch. XXIV, § 11, et livre II, la *Rhétorique d'Aristote*, livre II, ch. XXV, §§ 7 et 13.

Digitized by Google

mots prononcés, ou de choses vues, en les accommodant, selon les cas, soit à l'importance, soit à l'insignifiance des biens ou des maux qui sont les conséquences de la chose. § 4. On peut encore tirer des signes des dépositions faites par les témoins, soit en notre faveur, soit en faveur des adversaires, des déclarations qu'ils ont faites eux-mêmes, des réclamations qu'on a élevées, des temps où les choses se sont passées, et d'une foule de circonstances analogues.

§ 5. Voilà les sources où nous puiserons abondamment les signes dont nous pouvons avoir besoin.

CHAPITRE XIII.

De la réfutation; sa définition; des choses naturellement nécessaires; des choses qui ne sont nécessaires que dans la pensée de l'homme et non dans la nature; impossibilités résultant de la nature des choses.

§ 1. La réfutation est l'argument qui ne peut pas être autrement que nous ne le disons nous-mêmes[1]. On la tire soit de la nature même des choses qui sont nécessairement ce qu'elles sont, de la manière que nous les avons représentées, ou que les présente l'adversaire On la tire également de ce qui est naturellement possible, ou impossible, d'après le dire de la partie adverse.

[1] Voir, pour la Réfutation et l'emploi des enthymèmes réfutatifs, la *Rhétorique d'Aristote*, l. II, ch. XXIII, § 32.

Digitized by Google

§ 2. Voici ce qu'on entend par des choses qui sont naturellement nécessaires : Les êtres vivants ont besoin de se nourrir ; et autres assertions pareilles. Selon l'opinion des hommes, et non plus dans l'ordre de la nature, on dit qu'il est nécessaire que les gens qu'on fait fouetter finissent par faire des aveux, dans la voie où le veulent ceux qui les fustigent. Au contraire, il est naturellement impossible qu'un tout jeune enfant ait dérobé une masse d'argent telle qu'il ne pourrait la porter, et qu'il ne pourrait faire un seul pas en la soulevant. Si l'on s'en tient à réfuter le dire de l'adversaire, il sera impossible, par exemple, que nous ayons pu conclure telle affaire à Athènes, à telle époque ; et nous aurons alors à démontrer à notre auditoire qu'à la même époque nous étions dans une autre ville.

§ 3. Voilà les sources d'où nous tirerons des réfutations ; ou bien, ce sera de sources à peu près pareilles.

CHAPITRE XIV.

Des différences entre ces divers arguments ; du vraisemblable et de l'exemple ; des enthymèmes et des indices ; des sentences et des enthymèmes ; des autres espèces d'arguments et des sentences ; de la réfutation et du signe ; examen des arguments secondaires, fondés sur l'opinion personnelle des orateurs.

§ 1. Le vraisemblable diffère de l'exemple en ce que les auditeurs ont déjà par eux-mêmes une certaine no-

Digitized by Google

tion de la vraisemblance, tandis que l'on peut tirer les exemples, et de choses contraires, et de choses semblables qu'ils ne connaissent pas[1]. Les indices ne peuvent être empruntés qu'aux faits contraires, soit à ce qu'on a dit, soit à ce qu'on a fait. Les enthymèmes diffèrent des indices en ce que l'indice est quelque chose d'opposé, soit au discours prononcé, soit à l'action qu'on a commise, tandis que l'enthymème admet aussi les oppositions à toutes les autres espèces d'idées[2]. On peut encore établir entre eux cette différence qu'il ne dépend pas de nous d'établir l'indice, s'il n'y a pas, soit dans les paroles soit dans les actes, une contradiction réelle, tandis qu'il ne dépend que de ceux qui portent la parole de faire naître l'enthymème à leur gré, d'une foule de manières.

Les sentences diffèrent des enthymèmes en ce que ces derniers ne peuvent se composer que d'oppositions, tandis que les sentences peuvent à la fois s'accommoder très-bien des oppositions quelles qu'elles soient, et qu'il est très-possible de les énoncer purement et simplement, avec la valeur qu'elles ont en elles-mêmes. Quant aux signes, voici comment ils diffèrent des sentences et de toutes les autres propositions dont nous

[1] Voir, sur ces différences, la *Rhétorique d'Aristote*, livre II, ch. xx, § 9, et ch. xxi, § 3.

[2] Le mot qu'emploie ici le texte paraît d'une grécité très-postérieure au temps d'Aristote. Voir la *Dissertation*, plus haut, p. 163 et suivantes.

Digitized by Google

venons de parler. Toutes les autres propositions ne donnent aux auditeurs qu'une opinion d'un certain genre, tandis que, parmi les signes, il en est quelques-uns qui font très-clairement savoir aux auditeurs ce que sont les choses qu'on discute. De plus, pour les autres propositions, il est impossible que, dans la plupart des cas, les auditeurs puissent les connaître directement par eux-mêmes, tandis qu'il leur est assez facile de se figurer à eux seuls la plus grande partie des signes.

La réfutation diffère du signe, en ce qu'il y a des signes qui ne font que donner aux auditeurs une notion assez vague, tandis que toute réfutation met les juges en possession complète et directe de la vérité.

Ainsi, on peut bien voir, d'après ce qui précède, comment les paroles ou les actes peuvent inspirer de la confiance, de quelle nature est la confiance donnée par ces arguments, quelles sont les sources où l'on peut abondamment les puiser, et enfin comment ils diffèrent les uns des autres.

§ 2. Examinons maintenant la série des arguments accessoires et secondaires[1]. L'opinion est le droit qu'a toujours celui qui parle, d'exprimer ce qu'il pense personnellement sur les choses dont il s'agit. Il

[1] Voir plus haut cette division formellement indiquée, ch. VII, § 1, p. 228. Cette division appartient tout entière à Aristote, comme tant d'autres idées de ce traité ; voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. II, § 2, p. 14, et ch. XV, § 1, p. 158.

Digitized by Google

faut alors que l'orateur montre toute son habileté et sa connaissance profonde des choses dont il parle, et qu'il prouve qu'il vous importe de connaître pertinemment la vérité sur ces choses. Quant à l'adversaire, il doit s'efforcer de faire croire que celui qu'il combat n'a pas la moindre notion de ce dont il traite, et que l'opinion qu'il en exprime est dénuée de toute valeur. Si l'on ne peut pas établir directement cette assertion, il faut rappeler tout au moins combien de fois il est arrivé aux plus habiles de commettre une erreur ; et si l'on ne peut même se permettre d'aller jusque-là, il faut soutenir que les adversaires n'ont pas le plus léger intérêt à savoir la vérité sur la question, et qu'elle serait au contraire dangereuse pour eux si on la divulguait.

§ 3. C'est ainsi qu'on peut faire usage des opinions personnelles de l'orateur, soit qu'on ait à exposer la sienne, soit qu'on ait à combattre celle des autres.

CHAPITRE XV.

Des témoignages et des témoins ; caractères des témoins et des témoignages, selon qu'ils méritent plus ou moins de confiance ; manière de contraindre les témoins à être sincères ; manière d'attaquer la valeur d'un témoignage et de le rendre suspect aux juges ; moyens de détourner les témoignages, et de les surprendre.

§ 1. Le témoignage est l'aveu que fait quelqu'un qui sait la chose à quelqu'un qui reçoit de plein gré

Digitized by Google

cette confidence[1]. Nécessairement le fait dont on témoigne est croyable, ou il est incroyable, ou bien même il est douteux et peu digne de foi. De même aussi, le témoin qui dépose peut être digne de confiance, ou indigne de confiance, ou bien douteux. § 2. Quand le fait dont on témoigne est croyable, et que le témoin est sincère, de tels témoignages n'ont pas besoin de confirmation, à moins qu'on ne veuille aussi ajouter son opinion personnelle, ou exprimer brièvement un enthymème, uniquement par politesse et bonne grâce. Mais si, par hasard, le témoin donne prise à quelque soupçon, il faut alors démontrer que, ni par affection, ni par haine, ni par intérêt, un témoin ne doit faire un faux témoignage. Il faut en outre lui rappeler que le mensonge ne serait d'aucune utilité dans le cas dont il s'agit; car on en tirerait un très-faible profit, et l'on courrait grand risque d'être découvert; et que s'il est convaincu de mensonge, les lois décrètent non pas seulement une pénalité en argent, mais la déconsidération et le déshonneur, qui ôte désormais toute espèce de crédit. C'est en faisant valoir de tels arguments qu'on obtiendra la sincérité des témoins.

§ 3. Si l'on doit attaquer un témoignage et le contredire, il faut s'en prendre au caractère du témoin, et

[1] Sur les témoignages et sur les témoins, voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. xv, § 9, p. 162 et suivantes.

Digitized by Google

le décrier s'il est peu honorable; ou bien, examiner le fait allégué, pour prouver qu'il n'est pas acceptable; ou bien, il faut tout à la fois arguer le témoin et le témoignage, et condenser en une seule récrimination l'insuffisance de la partie ou de l'assertion adverse. Un point qu'il ne faut pas non plus perdre de vue, c'est de savoir si le témoin est l'ami de celui pour qui il dépose, ou s'il a une part quelconque dans l'affaire, ou s'il est l'ennemi de celui contre qui il dépose, ou enfin s'il est dans la pauvreté. Car, dans tous ces cas divers, le témoignage peut être soupçonné d'être faux, tantôt par affection, tantôt par haine, et tantôt par avidité. Il faudra rappeler alors que le législateur a porté des peines tout exprès contre les faux témoins; et l'on en conclura que, si le législateur a dû montrer cette défiance contre les témoins, il serait bien impossible que les juges, après leur serment de juger selon les lois, pussent avoir plus de confiance que le législateur lui-même.

Tels sont les moyens de rendre les témoins suspects, et de leur enlever tout crédit.

§ 4. Il y a encore moyen de dérober un témoignage, et voici le procédé : « Lysiclès, viens déposer ici » ton témoignage. — Non, par les Dieux, je n'en ferai » rien; car l'accusé a agi malgré mon opposition. » De cette manière, le témoin qui vient de se parjurer par une simple négation et un simple refus, ne pourra en-

Digitized by Google

courir la peine du faux témoignage. Aussi, quand il y aura quelque avantage pour nous à dérober ainsi une déposition, c'est là le procédé qu'il faudra mettre en usage. Si ce sont, au contraire, nos adversaires qui l'emploient à leur profit, il faudra mettre à nu leur déloyauté; et nous leur porterons le défi de prouver leur témoignage par des pièces authentiques.

§ 5. Voilà donc ce qui peut nous apprendre à employer comme il convient les témoins et les dépositions qu'ils peuvent faire.

CHAPITRE XVI.

De la torture; définition; manière de faire valoir la justice et l'efficacité de la torture; manière opposée de lui ôter tout crédit et toute valeur; arguments en sens contraires; tortures appliquées aux esclaves et aux hommes libres.

§ 1. La torture est la confession arrachée par la violence à quelqu'un qui connaît le fait dont il s'agit[1]. Quand nous avons intérêt à prouver que la torture est toute-puissante pour la découverte du vrai, il faut rappeler que les simples particuliers, dans les circon-

[1] Voir la *Rhétorique d'Aristote* qu'en peut tirer l'orateur, l. I, sur la torture, et les arguments ch. xv, p. 169 et suivantes.

Digitized by Google

stances les plus graves, et les États, pour les affaires les plus considérables, n'hésitent pas à chercher les preuves dont ils ont besoin dans les tortures, et que ce sont là des motifs qui doivent faire attacher d'autant plus de foi à la torture des témoins. En effet, les témoins ont bien souvent tout intérêt à mentir, tandis que les gens soumis à la torture ont le plus grand intérêt à dire la vérité, puisqu'ils font cesser alors en un instant les douleurs qu'ils endurent.

§ 2. Si l'on veut, dans un sens inverse, ôter tout crédit à la torture, on dira d'abord que les esclaves soumis aux tourments deviennent naturellement les ennemis des maîtres qui les ont livrés, et que c'est ainsi que bien souvent les esclaves font contre leurs maîtres des dépositions tout à fait fausses. Ensuite, on dira que très-fréquemment les malheureux ainsi torturés disent à ceux qui les tourmentent tout le contraire de la vérité, afin de suspendre au plus vite leurs souffrances. Il faut même ajouter que bien des hommes libres, soumis à ce mal affreux, ont porté de faux témoignages contre eux-mêmes, pour se soustraire à l'instant même aux maux qu'ils redoutaient. Il est donc bien plus présumable que des esclaves, portant de faux témoignages contre leurs maîtres, veulent se soustraire par là à leurs propres douleurs, plutôt que de croire qu'ils vont supporter des tortures de corps et d'âme, afin de les épargner à d'autres,

Digitized by Google

et afin de ne pas faire eux-mêmes un mensonge[1].

§ 3. C'est ainsi qu'en ce qui concerne les tortures nous leur donnerons, ou leur ôterons, toute importance et tout crédit, par les moyens qui viennent d'être indiqués, ou par des moyens qui se rapprochent de ceux-là.

CHAPITRE XVII.

Du serment; définition; arguments pour démontrer l'importance ou l'insignifiance du serment, selon qu'on attaque ou qu'on se défend. Indication sommaire des matières qui vont suivre.

§ 1. Le serment est une affirmation sans preuves, dans laquelle on invoque la puissance des Dieux[2]. Si nous avons à faire valoir le serment, et à y donner grande importance, voici les arguments : « Personne » ne voudrait prêter un faux serment dans la crainte » d'attirer sur sa tête la vengeance des Dieux, et de » se déshonorer aux yeux des hommes. » On doit ajouter en analysant les choses, qu'on peut à toute force se soustraire aux yeux humains ; mais qu'il est impossible d'échapper aux regards des Dieux. Si c'est, au

[1] Toutes ces idées sont empruntées à celles que développe Aristote sur le même sujet, comme il est facile de s'en convaincre en rapprochant les unes des autres.

[2] Pour le serment, voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. xv, § 23, p. 170 et suivantes. La seule différence entre les deux ouvrages, c'est qu'ici les idées sont exprimées avec un peu plus de concision.

Digitized by Google

contraire, la partie adverse qui a recours au serment, et que nous ayons intérêt à le déprécier, nous dirons que les mêmes gens qui s'inquiètent peu de commettre le mal, ne s'inquiètent pas davantage de le dissimuler en se parjurant; car si l'on s'est imaginé, tout en faisant un acte coupable, qu'on échappera à la vengeance des Dieux, à plus forte raison pensera-t-on y échapper en faisant un serment faux.

C'est en plaidant ainsi qu'on vient de le dire, dans les deux sens contraires, que nous apprendrons à tirer bon parti du serment dans l'un ou l'autre sens, selon le besoin de la cause.

§ 2. Nous voici donc arrivés, pour nous résumer ici, à avoir parcouru tous les genres de preuves, comme nous nous étions proposé de le faire[1]; et nous avons montré non-seulement la valeur propre de chacune d'elles, mais aussi leurs différences mutuelles, et l'usage qu'on en doit faire. Maintenant, nous allons tâcher de traiter de tout ce qui nous reste à dire sur les trois[2] genres, et peut s'ap-

[1] Voir plus haut, ch. VII.

[2] M. Spengel propose de changer Trois en Deux, comme il l'a fait déjà au début du traité, pour que le tout soit d'accord avec le passage de Quintilien. Mais il n'y a pas de manuscrit qui autorise ce changement. Voir plus haut la première note du ch. I, et la *Dissertation*, p. 161. Au lieu de Genres, le texte dit précisément Espèces; mais évidemment il s'agit ici des trois genres, puisque les espèces admises par l'auteur sont au nombre de sept. Voir plus haut, ch. I, § 1 et la *Dissertation*.

Digitized by Google

pliquer en général à toutes sortes de discours quels qu'ils soient.

CHAPITRE XVIII.

Des précautions oratoires; manière de les prendre dans les assemblées politiques contre des auditeurs qu'on croit peu bienveillants ou turbulents; précautions oratoires devant les tribunaux et dans les plaidoiries, si l'agitation se produit au début du discours ou vers le milieu; concision nécessaire; emploi des sentences et des enthymèmes; précautions à prendre contre les arguments des adversaires, selon qu'on parle le premier ou le second; citation du Philoctète d'Euripide.

§ 1. La précaution oratoire, ou préoccupation, consiste à aller au-devant des impressions défavorables de l'auditoire, ou au-devant des arguments des adversaires, afin de détruire ainsi et de prévenir les difficultés qui pourraient se présenter [1].

§ 2. Voici, par exemple, comment on peut se prémunir contre les dispositions peu bienveillantes qu'on craint dans les auditeurs : « Peut-être en est-il » parmi vous qui seront étonnés que, malgré ma jeu- » nesse, je me risque à parler sur si grands inté- » rêts. » Ou bien encore : « Qu'on ne vienne pas » m'objecter avec malveillance que je veux vous parler » de choses dont bien d'autres hésitent à parler de-

[1] Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. II, ch. I, p. 176 et suivantes.

Digitized by Google

» vant vous, avec toute la franchise qu'elles exigent. » Quand le sujet dont on a à traiter doit déplaire aux auditeurs auxquels on s'adresse, ce sont là les précautions qu'il faut prendre en recourant aux motifs qui pourront donner la meilleure tournure à vos conseils, en démontrant l'inanité des arguments produits par ceux qui ont parlé avant vous, en appuyant sur l'imminence du danger, sur l'utilité commune, ou sur telle autre considération qui pourra le mieux amoindrir et éluder la difficulté que vous redoutez. Si les auditeurs n'en sont pas moins dans l'agitation, il ne faut ajouter que quelques paroles très-brèves sous forme de sentence ou d'enthymème : « Rien n'est » plus insensé, direz-vous, que de se donner l'air de » venir délibérer le plus sérieusement qu'on peut, et » de s'imaginer qu'on discute convenablement les » choses en refusant d'écouter ceux qui vous en par- » lent. » Ou bien, on peut dire encore : « Ce qui est » convenable, c'est ou de vous lever sur-le-champ, et » de prononcer directement vous-mêmes; ou bien, » après avoir écouté ceux qui ont la parole, de décider » ce que bon vous semble, en passant au vote par » mains-levées. »

Voilà comment, dans les assemblées politiques, il faut prendre les précautions oratoires, et prévenir les tumultes qui empêchent d'entendre les orateurs.

§ 3. Devant les tribunaux et dans les causes judi-

Digitized by Google

ciaires, ce sont bien encore des précautions analogues qu'il faut prendre en suivant les préceptes qui ont été donnés. Si, par hasard, l'agitation vient à se produire au début même de la plaidoirie, voici comment il faut la combattre : « Quand le législateur » a prescrit avec tant de soin qu'on laissât chacun » des adversaires parler à son tour, et même répli- » quer, n'est-il pas inique que vous, juges, qui avez » juré de prononcer selon les lois, vous ne vouliez » pas même entendre un seul discours? Quand le » législateur, dans sa sollicitude pour vous, a décidé » que vous ne pourriez rendre votre sentence qu'a- » près avoir prêté le serment, est-il admissible que » vous ayez, vous, si peu de souci de ces disposi- » tions prudentes que vous ne puissiez pas même » tolérer le début d'un discours que vous ne con- » naissez point, et que vous vous figuriez connaître » déjà la vérité tout entière? Quand le législateur a » voulu qu'en cas de partage l'accusé fût absous, » n'est-il pas absurde que vous ayez sur ces points » essentiels des opinions tellement contraires aux » siennes, que vous ne laissiez pas même les inno- » cents se défendre contre les calomnies dont on les » poursuit? Comme les accusés courent toujours plus » de péril, le législateur a voulu leur garantir au » moins cet avantage dans la manière de compter » les votes; et vous, vous faites bon accueil à ceux

Digitized by Google

» qui ne risquent rien à porter leurs accusations,
» et vous réservez ce tumulte effrayant contre ceux
» qui, venant ici pour repousser ces attaques, sont
» saisis de crainte et entourés de périls. »

Si c'est au début de la plaidoirie que le bruit se produit, voilà comment il faut le conjurer et le combattre.

Si c'est au contraire lorsque le discours est déjà assez avancé que le trouble a lieu, quand les perturbateurs sont en petit nombre, il faut leur en faire honte et leur dire : « Il est indispensable que vous écoutiez
» maintenant ce qu'on vous dit, pour ne pas empêcher
» les autres de juger en connaissance de cause. Après
» que vous aurez écouté, vous déciderez comme vous le
» trouverez bon.» Si c'est la majorité qui fait du bruit, il faut vous en prendre non plus aux juges, mais à vous-même. Faire des reproches à la foule, c'est susciter de nouvelles colères, tandis que s'en prendre à soi et reconnaître qu'on a eu tort, c'est un moyen de rentrer en faveur et de se faire excuser. Il faut aussi dans ce cas s'adresser aux plus distingués de l'auditoire et leur demander d'entendre ce qu'on leur dit avec bienveillance, et de se laisser expliquer clairement les choses sur lesquelles ils vont tout à l'heure porter un vote secret.

En résumé, il faut combattre et réprimer le désordre en quelques mots, soit par des sentences, soit par des enthymèmes, en essayant de faire voir que ceux qui font ce bruit s'opposent à une chose juste, aux lois, à

Digitized by Google

l'intérêt de l'État, ou même au bien en général. Ce sont là les procédés les plus efficaces pour apaiser le tumulte de l'auditoire ; et ce que nous venons de dire suffit pour nous montrer comment il faut prendre ses précautions à l'égard de ses auditeurs, et réprimer le bruit qu'ils peuvent faire.

§ 4. Je vais expliquer maintenant comment on doit prévenir l'effet des choses vraisemblables que les antagonistes peuvent avoir à dire : « Peut-être viendra-t-il » déplorer devant vous sa pauvreté, dont je ne suis pas » cause apparemment, et qu'il a amenée lui-même par » sa conduite.» Ou bien encore : « Je sais bien qu'il va » dire que... qu'il va dire que...» Dans le cas où l'on doit parler le premier, c'est sous ces formes qu'on peut aller au-devant des arguments spécieux dont les adversaires auront à faire usage, et par là, les affaiblir et les rendre impuissants ; car, en supposant même que les accusations doivent être ensuite des plus graves, elles feront toujours moins d'effet et sembleront moins fortes, auprès de juges qui les auront déjà entendues une première fois.

§ 5. Si, au contraire, on ne parle qu'en second lieu, et que ce soient les adversaires qui aient pris les devants contre nous, en dévoilant ce que nous allons dire, il faut repousser cette attaque en allant à son tour au-devant de ce qu'on pourrait répliquer, et l'on s'y prend de cette façon : « Non-seulement cet homme vous a fait

Digitized by Google

» contre moi une foule de mensonges ; mais sachant
» fort bien que je le réfuterais, il est allé au-devant de
» mes arguments et a commencé par me déchirer pour
» que vous ne m'écoutiez pas comme vous l'avez écouté
» lui-même, ou que je ne puisse pas également parler
» contre lui, parce qu'il m'a préalablement décrié au-
» près de vous. Mais je pense que c'est de moi et non
» pas de lui que vous devez apprendre ce que j'ai à
» vous dire. S'il a tâché de prendre ainsi les devants,
» j'affirme que c'est là une preuve bien manifeste qu'il
» n'avait absolument rien de bon à dire. »

Euripide, dans son Philoctète, se sert de ce procédé ; voici le passage :

« Sous ces préventions, je parle en ce moment,
» Bien qu'il m'ait accablé pour se faire innocent.
» Vous allez donc savoir par moi ma propre affaire ;
» Lui-même il a montré ce qu'est son caractère. »

§ 6. Ainsi donc, nous savons maintenant comment il faut user des précautions oratoires, soit à l'égard des juges, soit contre les adversaires.

Digitized by Google

CHAPITRE XIX.

Des postulats; définition; division des concessions que l'orateur peut demander à son auditoire, justes et injustes; utilité de cette division dans la pratique.

§ 1. Les postulats sont, en fait de discours, les concessions que les orateurs demandent de la part de ceux qui les écoutent. De ces concessions, les unes ne sont pas justes; les autres sont légitimes. Par exemple, il est bien juste de demander aux auditeurs qu'ils prêtent leur attention à ce qu'on leur dit, et qu'ils écoutent avec bienveillance. On peut demander non moins justement que les juges soutiennent l'accusé qui a la loi pour lui, qu'ils ne prononcent aucune sentence contraire à la légalité, et même qu'ils aient de l'indulgence pour des fautes qui ne tiennent qu'au hasard de la fortune. Si la concession qu'on se permet de demander est contraire aux lois, elle est injuste; si elle n'y est pas contraire, elle est juste.

Tels sont les postulats qu'on peut avoir à faire.

§ 2. Nous les avons disposés selon leurs espèces en justes et en injustes, afin que nous sachions les employer les uns et les autres selon les cas, et que nous puissions bien dénoncer la manœuvre des adversaires demandant une iniquité aux juges. Ce que nous avons dit suffit pour éviter toute ignorance sur ce point.

Digitized by Google

CHAPITRE XX.

De la répétition; définition; quatre formes diverses de la répétition : en reproduisant les arguments de l'adversaire; en reprenant ses propres raisonnements; en se bornant à énumérer de nouveau les choses; en interrogeant l'antagoniste; exemples de ces différentes formes.

§ 1. La répétition est une récapitulation concise de ce qu'on a dit, faite en vue de rafraîchir la mémoire des auditeurs. Il faut en faire usage soit dans les conclusions des parties différentes de son discours, soit tout à fait à la fin, quand on termine l'ensemble de ce qu'on avait à dire. On peut se servir de la répétition dans ses résumés, soit en tirant ses raisonnements de ceux qu'on a déjà présentés, soit en en choisissant un seul qu'on fait prédominer, soit en posant des questions à l'adversaire, soit en énumérant ce qu'on a déjà dit [1]. Je vais montrer ce que sont toutes ces formes une à une.

[1] Les expressions dont se sert le texte pour dénommer chacune des quatre formes de la répétition, sont peu claires par elles-mêmes; et les exemples qu'il y ajoute ne les éclaircissent pas beaucoup. Voir la fin du ch. XXXIII, § 2. J'ai dû paraphraser ces expressions pour les faire un peu mieux comprendre. Mais toutes ces différences sont trop peu marquées, et elles paraissent bien subtiles. Ici, l'auteur n'indique que quatre formes de la répétition; mais la fin du ch. XXI, comme celle du ch. XXIII, prouve qu'à ces quatre formes il faut joindre aussi l'ironie, qui est alors la cinquième. Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. III, ch. XIX, § 5.

Digitized by Google

§ 2. Voici d'abord pour celle où l'on s'en tient à ses propres raisons : « Je ne saurais, moi non plus, ce qu'ils » ont pu faire, s'ils n'avaient pris soin de se démasquer » eux-mêmes ouvertement, quand ils nous ont aban- » donnés déjà une première fois. Mais ils ont été con- » vaincus d'avoir pris les armes contre notre cause, » puisqu'ils n'ont jamais rien tenu des promesses solen- » nelles qu'ils nous avaient faites. » C'est là la forme dans laquelle on raisonne pour son propre compte.

§ 3. Quand on ne veut qu'énumérer ce qu'on a déjà dit, voici la forme qu'on peut adopter : « J'ai démontré » qu'ils avaient été les premiers à rompre l'alliance » contractée avec nous, et à nous attaquer quand nous » avons été en guerre avec les Lacédémoniens ; et j'ai » démontré par là qu'ils avaient tout fait pour infliger » à notre cité la défaite et l'esclavage. » C'est ainsi qu'on énumère ce que soi-même on a déjà dit.

§ 4. Voici maintenant ce que c'est que rappeler avec intention un souvenir utile : « Il faut bien se dire que, » du moment que nous avons contracté une alliance » avec eux, nous avons été à l'abri de tous les coups de » l'ennemi; qu'en venant plus d'une fois à notre secours » ils ont empêché les Lacédémoniens de ruiner cette » ville, et qu'ils ne cessent de nous fournir d'abon- » dants subsides et des ressources de tout genre. » Voilà comment on peut réveiller le souvenir d'une résolution antérieure.

Digitized by Google

§ 5. Enfin, si nous interrogeons, voici la formule : « Je voudrais bien leur poser une question : Pourquoi » ne nous payent-ils plus les tributs qu'ils avaient pro- » mis solennellement? En effet, ils n'oseraient pas sou- » tenir qu'ils n'ont pas de quoi les payer, quand chaque » année ils tirent eux-mêmes de leur pays tant de res- » sources, qu'ils ne peuvent dissimuler. Ils n'oseraient » pas même prétendre qu'ils ont fait de grandes » dépenses pour leur propre administration; car on » peut leur démontrer que ce sont eux qui, parmi tout » le reste des insulaires, ont fait les dépenses les plus » faibles [1]. »

§ 6. Voilà comment on peut se répéter en présentant les choses sous forme de question.

CHAPITRE XXI.

De l'ironie; définition; deux formes de l'ironie; exemples de l'une de l'autre.

§ 1. L'ironie consiste à dire quelque chose qu'on feint de ne pas exprimer, ou bien à faire comprendre les choses en leur donnant des noms contraires à ce qu'elles sont. Voici la forme qu'elle peut revêtir : par exemple, afin

[1] Il est bien probable que tous ces exemples sont imaginés par l'auteur lui-même, comme le remarque M. Cope.

Digitized by Google

de rappeler en peu de mots tout ce qui a été dit : « Je » crois à peine nécessaire de le répéter : ces gens qui » prétendent avoir rendu tant de services à l'Etat, ne » nous ont presque jamais fait que du mal; et nous, » qu'ils osent accuser d'ingratitude, nous leur avons » cent fois porté secours; et nous n'avons jamais fait de » mal à qui que ce soit de nos autres alliés. »

C'est ainsi qu'en rappelant brièvement les choses, on peut les dire tout en ayant l'air cependant de les passer sous silence.

§ 2. Voici ce que c'est que de faire comprendre les choses, et de les indiquer en leur donnant des noms contraires : « Ces braves gens ont fait mille maux à leurs » alliés, tandis que nous, les gens malhonnêtes, nous » ne leur avons jamais fait que du bien. »

§ 3. Voilà comment, par une énumération concise, nous rappelons les choses, et usons de répétitions, soit à la fin des parties diverses du discours, soit à la conclusion définitive du discours entier[1].

[1] Voir plus haut, ch. xx, § 1 et la note. Sur l'Ironie, voir aussi la *Rhétorique d'Aristote*, livre III, ch. xviii, § 10.

Digitized by Google

CHAPITRE XXII.

De la manière de dire des choses gracieuses et d'allonger les discours; éviter les répétitions, si l'on tient à l'élégance; moyens spéciaux de développer le discours; emploi des répétitions; moyens d'être concis et bref; procédés pour les discours qui ne sont ni trop concis ni trop longs; pour plaire en écrivant, il faut surtout s'attacher à reproduire les mœurs de son temps, dans ce qu'elles ont de mieux.

§ 1. Nous allons encore expliquer par quels procédés on peut dire des choses gracieuses, et donner à son discours toute l'ampleur et le développement qu'on désire [1]. Voici le lieu commun pour la bonne grâce et l'élégance du discours : c'est d'exprimer les enthymèmes en totalité, ou de ne les dire qu'à demi pour que les auditeurs devinent d'eux-mêmes le reste [2]. Il faut aussi les entremêler de sentences. Il convient de répandre ces ornements dans tout le courant du discours en changeant les expressions, et de ne jamais faire la faute de répéter plusieurs fois la même chose sous une forme semblable. C'est le moyen de donner à ce qu'on dit de la grâce et de l'élégance.

§ 2. Quand on veut développer et allonger ce qu'on doit dire, il faut faire de nombreuses divisions dans la

[1] Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. III, ch. x, p. 62 et suiv.

[2] Ceci est emprunté d'Aristote presque textuellement, l. III, ch. x, § 5; voir aussi, dans le l. III, tout le chapitre xi.

Digitized by Google

chose, et énoncer pour chaque division tous les éléments qui la composent, en exposer la nature tout au long, en montrer l'utilité particulière et publique, et en faire saillir toutes les faces. Si nous voulons même allonger davantage notre discours, il faut désigner chaque chose par plusieurs mots, qu'on accumule. Il faut aussi se répéter pour chaque partie du discours, et résumer même ensuite ses propres répétitions. A la fin du discours et pour conclure, on condense en masse tout ce qu'on a dit sur chaque point qu'on a traité, et l'on parle de l'ensemble général de son sujet. C'est le moyen de donner aux discours qu'on prononce tout le développement possible.

§ 3. Si l'on veut, au contraire, être bref, on dit la chose tout entière en un seul mot, qui la résume; et l'on va même jusqu'à choisir le mot le plus court possible qui exprime cette chose. Il faut employer rarement les conjonctions, et réunir dans une seule phrase le plus de choses qu'on peut. Pour les mots, il faut tâcher d'en employer un seul au lieu de deux, retrancher la répétition, quelque concise qu'elle soit, dans les divisions secondaires du discours, et la réserver exclusivement pour la conclusion. C'est par ces procédés qu'on arrivera à la brièveté qu'on recherche. § 4. Si vous voulez prendre un moyen terme entre la concision et la prolixité, il vous faudra choisir les points les plus importants et ne vous attacher absolument qu'à ceux-là. Il

Digitized by Google

conviendra alors aussi de ne prendre que des mots de moyenne dimension, qui ne soient ni trop longs ni trop courts, de ne pas vous arrêter trop longtemps à une seule chose, et de n'en parler que dans une juste mesure. Quant aux épilogues et aux réflexions, il ne faudra ni les éviter complétement dans les parties intermédiaires, ni les introduire dans toutes les parties indistinctement. Mais pour les points qu'on veut plus spécialement signaler à l'attention des auditeurs, il ne faudra pas craindre de se répéter, surtout dans la conclusion définitive.

C'est donc ainsi qu'on pourra développer à son gré le discours qu'on prononce, en employant les moyens indiqués[1].

§ 5. D'ailleurs, quand on prétend à l'élégance et à l'urbanité du style, le soin le plus important, c'est de conformer ce qu'on dit au caractère des mœurs qui règnent généralement parmi les hommes. On y parviendra en reproduisant surtout ce que les mœurs peuvent avoir de grand, de distingué et de mesuré.

§ 6. Sur ce sujet, ce que nous venons de dire suffit pour nous éclairer; et nous allons traiter de l'arrangement des mots; car c'est là aussi un point essentiel.

[1] Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. II, ch. XII, § 13.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIII.

Des nuances des mots : simples, composés, ou métaphoriques ; arrangement des syllabes selon les consonnes, ou les voyelles, du début ou de la fin du mot ; quatre ordres différents pour la disposition des mots.

§ 1. D'abord, il faut compter trois espèces diverses dans les mots : ils sont, ou simples, ou composés, ou métaphoriques[1]. De même aussi, il y a trois dispositions possibles : ou les syllabes finissent par des voyelles, après avoir commencé par des consonnes ; ou bien, après avoir commencé par une consonne, on finit aussi par une consonne ; ou en troisième lieu, on entremêle les consonnes et les voyelles. Il y a quatre ordres différents dans lesquels on peut disposer les mots : l'un, c'est de mettre parallèlement les mots qui se ressemblent les uns à côté des autres, ou de les disperser ; le second, c'est de se servir des mêmes mots qu'on a déjà employés, ou de les changer pour d'autres ; le troisième, c'est de prendre, selon les cas, ou un seul mot ou plusieurs ; enfin, le dernier, c'est d'énoncer les choses dans l'ordre où elles se sont passées à la suite les unes des autres, ou d'en déplacer quelques-unes.

[1] Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. III, ch. v, p. 62 et suiv.

Digitized by Google

§ 2. Maintenant, nous allons dire comment on arrivera à être clair, et à présenter, lorsqu'il le faut, l'explication [1] la plus belle possible.

CHAPITRE XXIV.

Des explications et des distinctions que l'orateur peut faire entre lui et l'adversaire; six cas possibles; énumération et exemple de chacun de ces six cas; de la clarté d'expression qu'on peut donner à ces distinctions.

§ 1. D'abord, il faudra faire une double part dans ce qu'on doit dire, et ensuite on s'efforcera d'être clair dans ce qu'on dit de l'un et l'autre côté [2]. Voici les formes que peut présenter cette division en deux parts. Premièrement, on dit qu'on peut faire soi-même ceci, et puis aussi l'autre chose; secondement, que telle personne ne peut pas faire, mais que l'autre personne le peut; troisièmement, que telle personne peut faire ceci et qu'elle peut aussi faire l'autre chose; quatrièmement, que soi-même on n'est pas capable de faire, et que l'autre ne l'est pas davantage; cinquièmement, que soi-même on peut et que l'autre ne peut pas; sixièmement, enfin,

[1] Ce mot d'Explication est assez obscur; mais le mot du texte grec ne l'est pas moins. J'ai cru devoir ajouter : « A être clair. »

[2] Sur le style et la clarté de l'expression, voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. III, ch. II et les chapitres suivants.

Digitized by Google

que soi-même on peut faire l'autre chose, et que l'adversaire ne le peut pas.

§ 2. Voici des exemples de toutes ces nuances, qu'on peut étudier. Pour le premier cas, où l'on peut soi-même faire telle chose et faire aussi l'autre : « Voilà non-seu-
» lement ce que j'ai fait pour vous ; mais, en outre, je
» suis parvenu à arrêter la marche de Timothée [1], qui
» allait vous faire la guerre. » Pour le second cas, où l'adversaire ne peut pas agir, mais où l'autre le pourrait : « Pour lui, il est hors d'état de négocier pour vous ;
» mais l'autre est dans les meilleurs termes avec la ré-
» publique de Sparte ; et il est parfaitement en mesure
» de faire ce que vous désirez. » Pour le troisième cas, où l'on peut soi-même faire les deux choses, celle-ci et l'autre : « Non-seulement il s'est montré aussi vigou-
» reux que possible à la guerre ; mais, en outre, il n'est
» personne parmi les citoyens qui soit plus capable de
» donner un bon conseil. » Pour le quatrième cas, où soi-même on ne peut pas faire et où l'autre ne le peut pas davantage : « Si avec aussi peu de forces, il est
» hors d'état de vaincre les ennemis, il n'y a pas un
» seul autre citoyen qui puisse le faire plus que lui. »
Pour le cinquième cas, où tel autre peut agir, et où soi-même on ne le peut pas : « Cet homme a une force de
» corps prodigieuse ; mais moi je me trouve sans aucune

[1] Ceci est probablement un exemple fictif, comme la plupart de ceux que cite ce traité. Voir plus haut, ch. XVIII, § 3.

Digitized by Google

» vigueur. » Pour le sixième cas, enfin, où l'on peut soi-même faire l'une des choses, et où l'adversaire ne le peut pas : « Moi, je suis capable de tenir et de diriger le » gouvernail ; lui, ne saurait pas même tenir une rame. »

§ 3. Tels sont les procédés par lesquels on divisera en deux parts distinctes ce qu'on a à dire de deux personnes différentes. On pourra observer ces procédés dans toute espèce de sujets. § 4. Voici maintenant comment on arrivera à une expression claire, et c'est ce que nous allons expliquer.

CHAPITRE XXV.

De la clarté du discours ; se servir du mot propre ; éviter les amphibologies ; parallélisme régulier des conjonctions, qui se correspondent ; de l'arrangement des mots, où il faut éviter la confusion et la recherche ; emploi régulier des articles ; causes de l'ambiguïté ; moyens de l'éviter.

§ 1. La première règle, c'est de toujours se servir dans ce qu'on dit du mot propre et d'éviter toute expression équivoque[1]. Il faut bien prendre garde, dans les lettres, à l'emploi des voyelles, pour ne pas en mettre plusieurs à la suite les unes des autres. Un autre soin, c'est de bien employer comme il convient ce qu'on appelle les

[1] Voir, pour la clarté du discours et du style, les admirables préceptes de la *Rhétorique d'Aristote*, l. III, ch. II et V, p. 9 et suivantes. Tout ceci semble en être comme un extrait.

Digitized by Google

articles. Quant à l'arrangement des mots, il y a à le bien soigner, pour qu'il ne soit ni confus ni affecté ; car les mots mal ordonnés ont l'inconvénient d'être obscurs et difficiles à comprendre. Après les conjonctions qu'on a précédemment employées, il faut faire suivre exactement les particules qui y correspondent.

§ 2. Voici ce que j'entends par faire suivre les conjonctions de celles qui s'y rapportent régulièrement : « Pour moi, je suis venu au rendez-vous dans le temps » que j'avais indiqué ; mais toi, qui avais annoncé ton » arrivée, tu n'y es pas venu. » Parfois, c'est la même conjonction qui doit venir à la suite et se répéter : « Oui, » c'est toi qui as été cause de ces premiers malheurs ; et » c'est encore toi qui es cause de ces malheurs nou- » veaux. »

Voilà ce que nous avions à dire des conjonctions ; et d'après ces détails, on peut aisément suppléer les autres.

§ 3. Il faut que l'arrangement des mots ne soit ni confus ni affecté. Il y a confusion évidente, lorsque l'on s'exprime, par exemple, de cette façon : « Il est odieux » que cet homme frappe cet homme ; » car alors il est impossible de savoir clairement quel est celui qui a frappé l'autre. Si, au contraire, on veut être parfaitement clair, on dira : « Il est odieux que celui-ci ait été » frappé par celui-là. »

Voilà donc ce qu'on entend par faire une confusion de mots.

Digitized by Google

§ 4. Quand je recommande d'employer régulièrement les articles et de les exprimer toujours avec soin, voici ce que j'entends : « L'homme que voici a fait un grand » tort à l'homme que voilà. » Les articles ainsi bien employés donnent au style une clarté qu'il n'aurait pas sans eux. Si on les supprime, on rendra l'expression obscure. Il est vrai que quelquefois c'est précisément tout le contraire.

Telles sont les règles qui concernent l'emploi des articles.

§ 5. Quant aux voyelles, il faut avoir soin d'éviter leur rencontre et leur rapprochement, à moins qu'il n'y ait nécessité absolue de le faire pour rester clair, ou qu'il n'y ait une pause [1] dans la phrase, ou telle autre division indispensable.

§ 6. Voici ce que j'entends lorsque je recommande d'éviter toute ambiguïté. Il y a des mots qui peuvent être employés à désigner plusieurs choses différentes; par exemple, le mot de Marche, qui s'applique à la fois et à la Marche d'une porte, et à la Marche que l'on fait quand on est en route. Il faut toujours, dans ce cas, choisir exclusivement le mot propre à la chose en question. On obtiendra toute la clarté désirable dans les

[1] J'ai adopté ici la variante proposée par M. Knebel, et adoptée déjà par M. Cope. Ou il faut prêter au mot ordinaire du texte un sens qu'il n'a pas ; ou, il faut, comme je le fais ici, lui en donner un qui s'accorde avec le contexte; ce qui vaut beaucoup mieux.

Digitized by Google

mots dont on se sert, en observant les règles qu'on vient de prescrire ; et l'on s'expliquera dans les deux sens, en observant la méthode que nous avons indiquée.

CHAPITRE XXVI.

Des antithèses ou oppositions; elles peuvent être dans le fond des idées, et dans la forme des mots, ou simultanément, ou isolément ; trois espèces d'antithèses; première espèce.

§ 1. Parlons maintenant des antithèses, des égalités et des ressemblances. Ce sont là des procédés dont on peut avoir également besoin [1].

§ 2. On entend par antithèse une expression qui a une forme et aussi une valeur contraire aux choses auxquelles elle est opposée, ou du moins qui a l'une des deux, ou le sens, ou la forme. Voici un exemple où tout à la fois la forme et le sens sont contraires : « Il n'est » pas juste que cet homme s'enrichisse en me dépouil- » lant de mes biens qu'il usurpe, et que moi je sois ré- » duit à la pauvreté, en perdant ce qui m'appartient. » Voici une antithèse qui est uniquement dans les mots : « Que le riche et l'heureux sache généreusement don- » ner au pauvre et à l'infortuné qui est dans le besoin. » Voici une antithèse dans le sens et l'idée : « Je l'ai soi-

[1] Pour les Antithèses, voir la ch. IX, § 15, p. 59 et suivantes. *Rhétorique d'Aristote*, l. III, Ceci semble encore un extrait.

Digitized by Google

» gné quand il était malade; et lui, il m'a fait, en retour, » tout le mal qu'il a pu. » Dans cette phrase, ce ne sont pas les mots qui sont en opposition; ce sont les faits et les actes. L'antithèse est d'autant plus forte et plus belle qu'elle s'applique tout ensemble, et aux mots et aux idées, au sens et à la forme.

§ 3. Restent encore deux formes de l'antithèse.

CHAPITRE XXVII.

Seconde espèce de l'antithèse; de l'égalité entre les divers membres de la phrase; procédés pour l'obtenir.

§ 1. L'égalité consiste à énoncer deux membres de phrase qui sont égaux l'un à l'autre. Beaucoup de petites choses réunies peuvent être, par leur assemblage, égales à certaines choses peu nombreuses, mais grandes. Il y a aussi des égalités de nombre et des égalités de grandeur. L'assimilation, ou parité, peut avoir la forme suivante : « Ou par le défaut d'argent, ou par » l'importance de la guerre. » On ne peut pas dire que ces deux choses se ressemblent; on ne peut pas dire qu'elles soient contraires entre elles; mais seulement, elles deviennent réciproquement égales.

Digitized by Google

CHAPITRE XXVIII.

Troisième espèce de l'antithèse ; l'assimilation ; procédés pour l'établir. Récapitulation des règles précédentes ; indication de ce qui va suivre sur la composition générale du discours.

§ 1. L'assimilation est le dernier degré de l'égalité; car, non-seulement elle fait que les deux membres de phrases sont égaux; mais encore elle fait qu'ils sont semblables, par les mots semblables qui les composent : « Autant tu as besoin d'imiter la raison que tu n'as pas, » autant laisse voir les ruses de la passion que tu as. » C'est la fin des mots surtout qu'il faut rendre la plus pareille possible ; car ils produisent ainsi une ressemblance d'autant plus forte.

§ 2. Les mots peuvent être semblables en ce sens qu'ils ont un nombre pareil de syllabes, qui ont la plupart des lettres pareilles aussi. Par exemple : « En » nombre, faiblement ; en valeur, fortement. »

§ 3. Quant aux expédients qui sortent du domaine de l'art, il faudra les improviser soi-même selon les cas [1]. On a toujours assez de ressources, parce que l'on sait de reste ce que sont le juste [2], le bien, l'utile et les

[1] Voir plus haut, ch. XIV, § 2, avec les références à la *Rhétorique d'Aristote*. Ce paragraphe n'est qu'un résumé de tout ce qui a été exposé précédemment, depuis le commencement de ce traité.

[2] Plus haut, ch. I, § 3.

Digitized by Google

autres choses de cet ordre, qu'on connaît suffisamment, et qu'on peut amplifier autant qu'on le veut, en puisant aux sources que l'on sait. Nous possédons également les méthodes pour exagérer les choses ou pour les atténuer; nous savons ce que sont ces méthodes, et les moyens de nous en servir, dans l'occasion, avec toute l'abondance désirable. C'est encore de la même manière que nous avons expliqué les précautions oratoires, les concessions qu'il faut demander aux auditeurs à qui l'on s'adresse, les répétitions, les élégances de style, les procédés pour développer ce qu'on doit dire, et enfin tout l'agencement de l'expression. Connaissant ainsi, par tout ce qui précède, les ressources communes qu'offrent ces diverses formes, leurs différences, et l'emploi qu'on peut en faire, c'est à nous de nous y former par l'habitude, et de nous exercer à les mettre en usage dans nos études préparatoires; et nous verrons tout le profit que nous en tirerons, soit pour parler, soit pour écrire [1].

§ 4. Pour les diverses parties d'un discours, les méthodes qu'on vient d'indiquer sont les plus exactes qu'on puisse avoir. Mais pour ce qui concerne la disposition matérielle des discours, dans les espèces que nous avons énumérées, je vais exposer quelles sont les parties qu'il

[1] Il semble que l'ouvrage finit ici, et que le plan de l'auteur est complétement rempli. Ce qui suit aura été ajouté; et c'est peut-être le second des deux ouvrages dont il est parlé plus haut dans la Lettre d'envoi, p. 191. Postérieurement, on aura réuni les deux ouvrages en un, au risque de nombreuses redites.

Digitized by Google

faut placer en premier lieu, et l'usage qu'il faut faire de chacune d'elles. Je mets en première ligne les exordes; et ce que je vais en dire s'applique également aux sept genres de discours que j'ai constatés, et à tous les sujets, quels qu'ils soient [1].

CHAPITRE XXIX.

De l'exorde; définition; objets de l'exorde; de l'emploi et de la nature de l'exorde dans les discours politiques; s'interroger soi-même pour juger des dispositions de l'auditoire; manière de se concilier la bienveillance de ses auditeurs, selon l'état d'esprit où sont les auditeurs à votre égard, ou à l'égard du discours qu'on prononce, ou à l'égard de la question qu'on discute; manière de repousser la malveillance ou de dissiper la froideur; griefs présents et griefs passés que l'auditoire peut avoir; ses préventions contre l'âge, ou trop jeune ou trop avancé; contre la question débattue; contre le discours qu'il entend. De l'ordre du discours après l'exorde.

§ 1. D'une manière générale, l'exorde a pour but de disposer les esprits des auditeurs et de leur indiquer en peu de mots le sujet qu'ils ne connaissaient pas, afin

[1] Il est bien vrai que tout ceci est une suite nécessaire de ce qui précède, et un complément indispensable. Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. III, ch. XIV, p. 98 et suivantes, où les mêmes matières sont traitées. Mais il ne s'ensuit pas que cette fin du traité (ch. XXIX à XXXVIII) soit tout entière un seul ouvrage, dont on puisse attribuer le fond, si ce n'est la forme, au vieux Corax, de Sicile, l'inventeur de la rhétorique; car, à partir du ch. XXXIV, c'est encore comme un troisième ouvrage, où le sujet recommence dans son ensemble, d'une façon d'ailleurs très-peu régulière. Voir

Digitized by Google

qu'ils apprennent ce dont il va être question et qu'ils suivent mieux les intentions de l'orateur [1]. On excite ainsi leur attention à être plus constante, et par là on se les rend favorables, autant du moins que le peut la simple parole. C'est là tout ce que doit faire et préparer l'exorde.

§ 2. Je vais indiquer d'abord comment on doit l'employer dans les discours politiques, où l'on conseille de prendre une résolution. Exposer la question à son auditoire et lui faire clairement comprendre ce dont il s'agit, voici ce que c'est : « Je me lève pour vous expliquer com- » ment, à mon avis, vous pouvez secourir les Syracu- » sains. » Ou bien : « Je me lève pour vous conseiller » de ne prêter aucun aide à la cause de Syracuse. » C'est là ce qu'on entend par exposer sommairement la question.

§ 3. Pour fixer l'attention et l'exciter, il faut se représenter quels seraient les arguments et les faits qui produiraient sur nous-mêmes le plus puissant effet, si nous avions à nous prononcer sur quelque question analogue. Ne sont-ce pas, en effet, tels et tels arguments, quand nous avons à décider une affaire considé-

plus loin, la première note, sur le ch. XXXIV ; voir aussi la *Dissertation*, p. 172.

[1] Voir la *Rhétorique d'Aristote*, l. III, ch. XIII, p. 95. M. Cope, p. 332, a déjà remarqué combien toute cette partie de la *Rhétorique à Alexandre* se rapproche de la *Rhétorique d'Aristote*, pour l'exorde, la narration, la confirmation, et la récapitulation, ou épilogue.

Digitized by Google

rable, ou terrible, ou une affaire personnelle? Ceux qui veulent nous convaincre ne nous disent-ils pas qu'ils vont nous démontrer que les actes auxquels ils nous engagent sont justes, beaux, avantageux, faciles et vrais? Est-ce qu'ils ne nous demandent pas de les écouter avec la plus grande attention? Ainsi donc, de même que nous répondons à l'appel d'autrui, de même aussi en prenant, dans tout ce qui vient d'être dit, ce qui convient le plus directement à la cause que nous soutenons, et en le faisant voir à ceux qui nous entendent, nous obtiendrons l'attention que nous réclamons d'eux.

§ 4. Quant à la bienveillance, nous nous la concilierons en discernant d'abord avec soin comment l'auditoire est disposé à notre égard, s'il est favorable ou hostile, ou bien s'il est indifférent à notre égard, sans affection ou sans haine. Quand les auditeurs sont bien disposés, il serait tout à fait superflu de faire appel à leur bienveillance. Si, cependant, nous le voulons à toute force, il faut alors le faire en quelques mots d'un ton un peu ironique et de cette façon : « Comme j'ai » toujours été dévoué à la République, et que mes con- » seils, écoutés par vous, vous ont été bien souvent » profitables; comme je me suis toujours montré ex- » clusivement occupé du bien général, et que je suis » disposé à sacrifier mes intérêts personnels plu- » tôt qu'à rien demander aux intérêts publics, je crois

Digitized by Google

» bien inutile de vous le dire, puisque vous le savez » aussi clairement. Tout ce que j'ai à vous faire voir, » c'est que, si dans cette circonstance vous suivez encore » mon conseil, vous vous déciderez aussi sagement que » jamais. »

C'est ainsi que, dans les assemblées politiques, on peut toucher à son auditoire quelques mots de la bienveillance, quand on est sûr de la posséder déjà. Quand, au contraire, on a affaire à des gens qui ne sont ni hostiles, ni favorables, il faut leur dire qu'il y a justice et profit à écouter avec bienveillance ceux de leurs concitoyens qui n'ont pas encore eu l'occasion de se faire connaître. Il faut, après ce début, flatter les auditeurs en les louant d'apprécier toujours, comme ils en ont l'habitude, avec équité et attention, tous les discours qu'on leur adresse. Il faut, en outre, employer certains ménagements qui atténuent les choses, et dire par exemple : « Si je me suis levé pour prendre la parole, » ce n'est pas du tout que j'aie confiance en mon habi- » leté; mais c'est que j'ai cru de mon devoir d'exposer » ce qui me paraît être dans l'intérêt public. »

Tels sont les moyens de capter la bienveillance d'un auditoire indifférent, qui n'est ni favorable, ni hostile.

§ 5. Quand on est décrié auprès de son auditoire, il faut nécessairement que cette défaveur tienne à l'orateur lui-même, ou aux choses dont il doit parler, ou au discours même qu'il prononce. Les calomnies qui

Digitized by Google

indisposent ainsi l'auditoire, ou sont actuelles, ou se rapportent au passé. Si donc le soupçon qui s'attache à quelqu'un remonte au passé, il faut tout d'abord effacer les préventions des auditeurs, et dire, par exemple : « Je n'ignore pas les calomnies dont j'ai été » l'objet; mais je vais vous démontrer que toutes ces » accusations sont fausses. » Puis, après ces premières paroles, il ne faut pas manquer de faire brièvement son apologie, dans l'exorde, si l'on a quelque chose à dire sur soi-même, et d'attaquer les jugements dont on a pu être l'objet. Car, nécessairement, que l'accusation ait été publique ou privée, il faut toujours qu'il y ait eu un jugement, ou qu'il y en ait un plus tard, ou que les promoteurs de l'accusation ne veulent pas qu'elle soit jamais l'objet d'une sentence. S'il y a un jugement, il faut dire qu'il a été surpris à l'équité des juges, et que ce sont nos ennemis qui l'ont obtenu frauduleusement. Si l'on ne peut pas se servir de cet argument, alors vous devez dire : « Que c'est bien assez pour vous » d'un ancien malheur et qu'il ne serait pas équitable, » puisque les choses ont été déjà jugées, d'être encore » exposé à une nouvelle accusation pour des faits désor- » mais effacés. »

Si l'on redoute un jugement qui menace, il vous faut déclarer « que vous êtes tout prêt à discuter, devant l'au- » ditoire qui vous écoute, les accusations dont on vous » poursuit, et de payer de votre vie le dommage que vous

Digitized by Google

» serez convaincu d'avoir fait à l'État. » Que si les accusateurs n'insistent pas, il faut, de cette circonstance même, tirer la preuve qu'ils n'ont porté contre nous que de pures calomnies; « car il n'est pas présumable que des » gens qui auraient en mains un véritable grief renon- » çassent à le faire juger. » En tout état de cause, il faut flétrir énergiquement la calomnie et rappeler tout ce qu'elle a d'odieux, quelque commune qu'elle soit, et tout ce qu'elle a fait de mal. Il faut ajouter, en outre, que bien des innocents ont déjà succombé à des accusations non moins iniques. Une autre leçon qu'on peut tirer du passé, c'est qu'il serait bien peu sage de vouloir décider de l'intérêt public dont on s'occupe, sans avoir entendu l'avis de tout le monde, et de s'en tenir aux vaines accusations de quelques personnes qui cherchent à indisposer les esprits. Il faut même aller plus loin, et l'on doit alors se vanter et promettre solennellement de ne dire que des choses justes, utiles, et honorables, sur les questions discutées.

Voilà comment, devant des assemblées politiques, il faut effacer l'effet redoutable d'accusations qui remontent dans le passé.

§ 6. Si la calomnie est actuelle et s'attache au présent, il faut d'abord faire attention à l'âge que l'on a. Si l'on est très-jeune ou si l'on est trop vieux, on peut également déplaire à son auditoire; car il pense dans un cas que l'orateur ne devrait pas encore commencer

Digitized by Google

à parler en public ; et, dans l'autre cas, qu'il y a déjà longtemps qu'il aurait dû cesser de le faire. On se rend désagréable encore en parlant trop souvent; car, de cette façon, on importune bien vite; ou bien en n'ayant pas encore antérieurement parlé; car il semble alors que c'est un intérêt personnel qui vous pousse à prendre la parole, dans un âge où d'ordinaire on s'en abstient.

Voilà les motifs des griefs actuels que l'auditoire peut avoir contre l'orateur, quand il parle devant une assemblée politique.

§ 7. Il faut répondre à tous ces griefs, réels ou imaginaires. Si l'on est trop jeune, on s'excuse en disant qu'on n'a pris la parole qu'à défaut d'autres orateurs qui ne se présentent pas, et que, d'ailleurs, le sujet convient à l'âge qu'on a. Je veux dire, par exemple, que si l'on parle de la fête des lampes, du gymnase, des armes, des soldats, de la cavalerie ou même de la guerre, on peut alors soutenir que de telles matières peuvent être traitées par un jeune homme aussi convenablement que par qui que ce soit, puisque tout cela regarde la jeunesse. On peut dire encore que, si l'on n'est pas assez âgé pour avoir de la sagesse, on peut, ou l'avoir déjà par un don de la nature, ou par une longue application. Il faut expliquer, en outre, que si l'on se trompe, il n'y aura dommage que pour celui qui aura fait cette faute, et que l'intérêt public a beaucoup à gagner si l'on réussit.

Digitized by Google

Voilà les apologies que peut présenter un jeune homme qui se risque à parler.

§ 8. Dans le cas où c'est un vieillard qui parle, il peut s'excuser, tout ensemble, et sur le défaut d'autres orateurs et sur sa propre suffisance. Il peut se retrancher aussi sur l'importance de la question, sur l'imminence et la nouveauté des dangers, et sur une foule de considérations de ce genre. Si l'on a l'habitude de parler souvent, on peut s'excuser encore sur la connaissance particulière qu'on a de la question, et sur la conviction où l'on est, qu'ayant déjà parlé dans d'autres occasions, il serait honteux de se taire dans celle-ci sans donner encore son opinion. Si l'on n'a pas l'habitude de parler, on peut alléguer la grandeur des périls qu'on voudrait conjurer, et la nécessité pressante où se trouve tout bon citoyen qui s'intéresse à la chose publique, de prendre la parole et de dire son avis dans les circonstances actuelles.

C'est par tous les moyens qui viennent d'être indiqués que l'on essaie, devant les assemblées politiques, de repousser toutes les défaveurs qui peuvent s'élever contre la personne même de l'orateur.

§ 9. Les dispositions défavorables de l'auditoire sont produites par la question même qu'on discute, quand l'orateur conseille la guerre [1] contre des voisins qui

[1] *L'orateur conseille la guerre.* Le texte dit précisément le contraire, et il n'y a pas de variante qui permette de le modi-

Digitized by Google

n'ont fait aucun mal à l'État, ou contre des voisins plus puissants, ou bien, quand il propose une paix honteuse, ou qu'il propose des dépenses mesquines pour les sacrifices publics, ou qu'il donne quelque conseil analogue. Dans toutes ces occasions, il faut avoir soin d'aller soi-même au-devant du mécontentement des auditeurs. Puis, il faut ensuite rejeter le conseil qu'on donne sur la nécessité urgente, sur la fortune, sur les circonstances où l'on se trouve, même sur l'intérêt public, qui exige impérieusement qu'on se décide en ce sens; et ajouter que ce ne sont pas les orateurs, mais les choses elles-mêmes qui sont cause d'extrémités pareilles.

Tels sont les moyens par lesquels on pourra combattre, dans l'esprit des auditeurs les préventions, qui peuvent naître de la chose elle-même.

§ 10. Dans les assemblées politiques, le discours que prononce l'orateur devient importun s'il est trop long, ou s'il remonte à des faits trop anciens, ou s'il inspire trop de défiance. Si l'on sent qu'on trouve le discours trop long, il faut se rejeter sur la multitude des choses dont on doit parler. Si on le trouve arriéré, il faut démontrer qu'il est encore tout à fait de circonstance. Si

fier; mais la raison exige absolument le changement que j'ai fait. J'ai cru devoir me le permettre, parce que la pensée vraie est d'une telle évidence qu'il n'y a pas moyen de s'y méprendre; car l'auditoire n'aurait pas à se fâcher qu'on lui conseillât la paix envers des voisins qui n'ont fait aucun dommage à l'État.

Digitized by Google

l'on s'en défie, il faut promettre que l'on va tout à l'heure en prouver l'exacte vérité.

C'est ainsi que, dans les assemblées populaires, il faudra se tirer d'embarras.

§ 11. Mais quel sera l'ordre du discours et sa disposition générale[1]? Si nous n'avons à faire face à aucun grief, à aucune accusation que l'auditeur pourrait porter, soit contre l'orateur, soit contre son discours, soit contre la question même qu'on discute, il faut, dès les premiers mots de son début, poser tout d'abord la thèse qu'on doit soutenir; et puis ensuite, réclamer l'attention de l'auditoire, et sa bienveillance à écouter ce qu'on veut lui dire. Mais si les auditeurs avaient quelque prévention du genre de celles qu'on vient d'indiquer, il faudrait, même avant de poser la question, circonvenir les esprits, et présenter brièvement ses réponses et ses motifs sur les faits dont on est accusé. Puis, après avoir annoncé son sujet, on pourrait faire appel à l'attention des auditeurs.

Voilà comment, dans les réunions populaires et politiques, l'orateur peut se faire une situation forte et solide.

[1] Voir plus haut, ch. XXVIII, § 4.

Digitized by Google

CHAPITRE XXX.

De la narration; cas où l'on a à rendre compte d'une mission, selon qu'on a échoué ou qu'on a réussi; narration de faits qui n'ont rien de personnel; faits accomplis; faits actuels; faits à venir; clarté, concision, vraisemblance; moyens d'obtenir ces effets; procédés pour atténuer la défiance que les faits racontés peuvent susciter.

§ 1. Après l'exorde, il y a nécessité, ou d'exposer les faits antérieurement accomplis, ou d'en raviver la mémoire, ou d'expliquer l'état présent des choses, en y faisant les divisions qu'elles comportent, ou en prédisant les événements qui devront se produire plus tard.

§ 2. Si nous avons à expliquer des négociations que nous avons faites, comme ambassadeurs, il faut porter la clarté la plus complète sur tous les pourparlers, afin que, dès le début, le discours ait toute l'ampleur désirable. Il ne sera d'ailleurs qu'une simple énonciation; et il ne faudra, pour le moment, faire usage d'aucune autre figure de discours. Que si nous avons à raconter un échec pour nous, il faudra faire en sorte que les auditeurs n'attribuent pas notre revers à notre inhabileté, mais à toute autre cause quelconque. Si, au contraire, nous avons réussi, il faudra leur faire croire que ce n'est pas du tout par hasard, mais par suite d'une résolution antérieure, qui ne dépendait absolument que de

Digitized by Google

nous. Ils ont alors pleine confiance à ce que nous leur disons, puisqu'ils n'ont pas assisté eux-mêmes aux faits comme témoins, et qu'ils voient, par nos paroles, que c'était bien de propos délibéré que nous avons agi, que nous n'avons commis aucune négligence, et que nous rendons compte de tout exactement, dans les plus minutieux détails.

Si donc nous devons parler d'une négociation dont nous avons été chargés, il nous faut expliquer de cette façon, et avec des développements complets, tout le cours des choses qui se sont succédé.

§ 3. Si, parlant en notre propre nom, nous avons à raconter des faits passés, ou si nous expliquons des faits actuels, ou si nous annonçons des faits qui s'accompliront dans l'avenir, il faut, dans tous ces cas, parler en termes concis et clairs, afin que les auditeurs comprennent à fond ce qu'on leur a exposé; en termes concis, pour qu'ils n'aient pas de peine à retenir ce qu'on leur a dit; en termes qui leur inspirent confiance, afin qu'ils n'aillent pas suspecter le récit que nous leur avons fait, avant même que nous n'ayons pu leur exposer les preuves et les pièces juridiques sur lesquelles nous pouvons l'appuyer.

§ 4. La clarté peut venir soit des mots dont on se sert, soit des choses elles-mêmes. La clarté qui vient des choses se produira, si nous racontons sans confusion et sans désordre les faits eux-mêmes, et si nous traitons

Digitized by Google

régulièrement, en premier lieu, les choses qui ont été faites, qui sont faites actuellement ou qui seront faites dans l'avenir aussi en premier lieu; classant ensuite le reste dans l'ordre même où le tout se sera produit, sans rien changer à l'ordre que nous avons primitivement adopté, pour passer à un ordre différent. Voilà comment nous obtiendrons la clarté qui vient des choses. § 5. Quant à celle qui vient des mots, c'est d'indiquer les faits en se servant des expressions qui rendent le plus directement les choses qui sont les plus ordinaires, et en plaçant successivement les choses dans l'ordre naturel qu'elles ont entre elles. C'est en observant sûrement ces règles que nous arriverons à nous exprimer clairement. § 6. Quant à la concision, nous serons brefs si nous retranchons, soit des mots, soit des choses, tout ce qui n'est pas indispensable, et en ne conservant que ce dont l'absence ôterait au discours la clarté qu'il doit toujours présenter. C'est à ces conditions que nous serons concis.

§ 7. Pour dissiper la défiance, il faut expliquer les causes des faits incroyables dont nous aurions à parler; et, grâce à ces éclaircissements, les faits allégués par nous finiront par sembler acceptables. Il faut, d'ailleurs, laisser dans l'ombre les événements qui paraîtraient hors de toute croyance. Si l'on est forcé de s'occuper de choses de cet ordre, il faut bien faire voir qu'on s'en rend compte, et ne les admettre, en passant légèrement

Digitized by Google

dessus, que comme indispensables à l'ensemble du discours, d'où l'on voudrait pouvoir les retrancher. Vous devez, en outre, promettre que, dans ce qui va suivre, vous ne direz que le vrai, en insinuant que vous voulez démontrer que les choses dites précédemment sont vraies, ou justes, ou d'une nature qui s'éloigne peu de la justice et de la vérité.

§ 8. C'est ainsi qu'on portera remède aux défiances qu'on pourrait éveiller. En résumé, on voit, d'après tout ce qui précède, comment on rendra les relations, les expositions, et même les prédictions, claires, brèves et croyables.

CHAPITRE XXXI.

De l'ordre dans les narrations; on peut les confondre avec l'exorde même, et les y mettre quand les faits sont peu nombreux; s'ils sont très-nombreux, il faut les traiter à part en les enchaînant fortement les uns aux autres; s'ils sont en nombre ordinaire, on peut encore les confondre dans l'exorde.

§ 1. Il y a trois manières de classer les narrations. Si les choses dont il est question sont peu nombreuses, et si elles sont bien connues des auditeurs, on pourra les joindre à l'exorde, de peur que cette partie du discours, étant absolument isolée, ne paraisse par trop brève. Si, au contraire, les faits sont trop nombreux, et s'ils ne sont pas connus de l'auditoire, il fau-

Digitized by Google

dra soigneusement les enchaîner les uns aux autres, et démontrer qu'ils sont tout à la fois utiles et honorables. Et cela, non pas seulement pour que notre propre discours soit simple et n'ait pas plusieurs tons disparates, mais aussi pour nous gagner l'esprit des auditeurs.

§ 2. Si les faits sont en nombre ordinaire et inconnus, il faut mettre la relation, l'exposition et la prédiction qu'on fait dans l'exorde, avec lequel elles feront corps; et nous y parviendrons si nous nous contentons de raconter les faits, du début jusqu'à la fin, sans y ajouter quoi que ce soit en dehors de l'énumération pure et simple des faits eux-mêmes.

§ 3. Ces règles nous montrent comment nous pouvons classer les narrations même dans les exordes.

CHAPITRE XXXII.

De la confirmation; définition; considérations qu'il faut présenter pour confirmer ce qu'on a dit; opinion personnelle de l'orateur; cours ordinaire des choses; exemples, sentences; ordre qu'il faut mettre dans ces diverses considérations, et manière de les présenter à son auditoire.

§ 1. Après la narration qui expose les choses, viennent les confirmations, par lesquelles nous confirmons et certifions les faits antérieurement exposés par toutes les considérations qui peuvent les faire croire et

Digitized by Google

les faire trouver justes et utiles, au point de vue où nous nous sommes placés afin de les démontrer.

§ 2. Pour bien enchaîner les confirmations les unes aux autres, les preuves qui, devant les assemblées politiques, conviennent le mieux, ce sont le cours habituel des choses, les exemples, les surenthymèmes [1], et l'opinion personnelle de celui qui parle. Il faut recourir à ce genre de preuves quand même d'autres preuves encore pourraient venir à la traverse. Voici, en outre, l'ordre qu'il faut mettre entre elles. La première à employer, c'est l'opinion particulière de l'orateur ; et si l'on ne peut pas la produire, il faut recourir à la coutume et au cours habituel des choses, en démontrant que les choses que nous disons, ou du moins des choses tout à fait analogues, ne cessent de se produire journellement. Après ces deux premières espèces de preuves, on peut se servir des exemples ; et pour peu qu'il y ait de ressemblance, il faut les rapprocher de ce que nous disons nous-mêmes. Toutefois, il faut choisir toujours des exemples qui s'adaptent à la question, et qui sont le plus à la portée des auditeurs, soit par le temps, soit par les lieux où les faits se sont produits. Si l'on n'a pas de ces exemples voisins, il faut prendre, parmi les autres, les plus considérables et les plus

[1] Ce mot paraît appartenir exclusivement à l'auteur de ce traité ; et il doit signifier probablement des enthymèmes Supplémentaires. Voir, sur cette expression, M. Spengel et M. Cope, p. 445.

Digitized by Google

connus. Ces moyens épuisés, il faudra recourir aux sentences. Pour les parties où l'on n'a pu employer que les vraisemblances et les exemples, il faut, à la péroraison, mettre des enthymèmes et des sentences qui terminent les phrases.

Voilà la manière dont il faut mettre les preuves à la suite des faits et avant d'aller plus loin dans sa harangue.

§ 3. Si les faits qu'on a exposés sont tels que la confiance s'y attache déjà suffisamment, on peut laisser les preuves de côté; et alors il n'y a plus qu'à confirmer les faits racontés, en montrant qu'ils s'appuient sur la justice, sur la loi, sur l'intérêt, sur le bien, sur l'agréable, le facile, le possible et même sur le nécessaire. Dans le cas où l'on a recours à ces considérations, c'est toujours la justice qu'il faut mettre au premier rang, en tirant ses arguments, et de la justice elle-même telle qu'on la présente, et de ce qui ressemble à la justice, ou de son contraire, ou bien enfin de ce qui a été décidé comme juste par quelque document judiciaire. Il faut aussi tâcher de faire voir que les exemples qu'on allègue sont conformes aux idées de justice qu'on a soi-même développées. On pourra emprunter beaucoup d'arguments à la manière dont chaque peuple peut avoir envisagé le droit, et aussi à la manière dont on l'envisage dans la cité où l'on parle, et dans les autres cités qu'on connaît.

§ 4. Lorsque nous avons parcouru tous ces arguments

Digitized by Google

et employé tous ces moyens, il faut, pour terminer, énoncer ses opinions personnelles, et mettre en avant des enthymèmes sans aucune exagération, et qui aient entre eux d'assez grandes différences. Si cette portion de notre discours est de quelque longueur, et que nous sentions le besoin de ranimer le souvenir des faits, nous ne craindrons pas de faire quelques répétitions en termes concis. Si cette portion de la harangue est de dimension assez courte, et qu'on en ait pleinement la mémoire, il faudra se borner à cette partie même et la clore, afin d'en présenter une autre à la suite. Voici, par exemple, comment on pourrait s'y prendre: « Qu'il » y ait toute justice de votre part à porter secours à » Syracuse, c'est là ce que je crois avoir démontré dans » tout ce que je viens de vous dire; que ce soit, en » outre, votre intérêt manifeste de le faire, c'est ce que » je vais essayer de vous faire voir. »

§ 5. Après avoir traité du juste par la méthode qu'on vient d'exposer, il faudra passer à la considération de l'intérêt et en traiter d'après les mêmes principes. Quand on sera à la fin d'une des parties du discours, on pourra ou y faire une répétition ou simplement s'en tenir à ce qu'on a dit, pour y joindre telle autre partie dont on aura à parler. C'est de cette façon qu'on enchaînera une partie du discours à une autre partie, et qu'on fera de l'ensemble une trame serrée et compacte. Quand on aura ainsi épuisé tout ce qu'on a d'argu-

Digitized by Google

ments pour confirmer la thèse qu'on a préalablement exposée, on démontrera sommairement, à l'aide d'enthymèmes, de sentences et de figures diverses, qu'il y aurait injustice, dommage, honte, et même douleur, à ne pas faire ce qu'on conseille. Ou bien, tout à l'inverse, il faut démontrer qu'il est juste, utile, beau et agréable de prendre le parti que vous recommandez. Puis, quand on a suffisamment accumulé de sentences, il faut terminer, par une conclusion nette, la proposition que l'on a faite.

§ 6. C'est par tous ces moyens que l'on pourra confirmer la thèse qu'on a mise en avant et qu'on soutient. Après cette partie, nous allons parler de la préoccupation.

CHAPITRE XXXIII.

De la préoccupation ou moyen de rétorquer à l'avance les arguments contraires; manières diverses de grouper ces arguments dans un sens ou dans l'autre; récapitulation nécessaire.

§ 1. La préoccupation consiste à aller aù-devant des contradictions qu'on pourra opposer à vos affirmations personnelles, et à ôter ainsi toute force à ces contradictions. Il faut, dans ce cas, amoindrir autant qu'on le peut les arguments de l'adversaire, et enfler les siens propres, ainsi qu'on l'a vu un peu plus haut [1], quand

[1] Voir plus haut, ch. III, § 5. Il semble d'ailleurs que le sujet

Digitized by Google

il a été traité des amplifications. Il faut même opposer un à un, argument à argument, quand on a pour soi un argument plus fort; ou bien il faut opposer plusieurs arguments en masse à plusieurs arguments, ou bien encore un seul à plusieurs, ou enfin, plusieurs à un seul, et recourir à tous ces moyens divers, selon l'occurrence, en ayant toujours bien soin de grandir tout ce qu'on a dit soi-même, et de rapetisser et de diminuer tout ce qu'ont dit les adversaires.

C'est ainsi qu'on devra faire usage de la préoccupation, considérée à ces divers points de vue.

§ 2. Une fois qu'on les aura su mettre à profit, il faudra répéter à la fin les choses qu'on aura discutées, en prenant les formes de récapitulation dont nous avons antérieurement[1] parlé : l'exposition de ses propres raisonnements, l'énonciation, le choix d'un seul argument, l'interrogation, et enfin l'ironie.

de ce chapitre a été déjà traité dans le ch. XVIII; voir plus haut, p. 255, ce qui est dit des précautions oratoires.

[1] Voir plus haut, ch. XX, pour les quatre premières formes, et ch. XXI, pour l'ironie spécialement. Les termes qu'emploie ici le texte sont les mêmes que ceux qui ont été déjà employés. Mais ces expressions paraissent peu régulières et peu exactes, dans le langage technique de la rhétorique ordinaire. Il est très-difficile de trouver des termes équivalents et clairs dans notre langue. Voir aussi plus loin, ch. XXXVIII, § 7.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXIV.

Des moyens de pousser l'auditoire à une résolution; sentiments préalables qu'a l'auditoire pour les clients qu'on soutient; services antérieurement rendus; éléments de sympathie et de pitié; moyens contraires pour dissuader l'auditoire d'agir; réfutation des arguments présentés par l'adversaire; moyens d'exciter dans l'auditoire des sentiments de jalousie, de haine et de colère, ou d'exciter, selon l'occasion, des sentiments opposés.

§ 1. Si l'on doit conseiller de prêter secours, dans certaines occasions, soit à de simples particuliers, soit à des États, il sera convenable de le faire en quelques mots concis, surtout si les gens auxquels on veut porter de l'aide sont aimés de l'auditoire, ou s'ils ont sa faveur, ou même sa pitié; car on est toujours fort disposé à prendre la défense des gens pour lesquels on a ces sentiments[1]. § 2. On aime toujours ceux dont on croit avoir reçu un service, dans la mesure qui convenait de part et

[1] Il semble que dans ce chapitre et dans les suivants, l'auteur recommence en quelque sorte son ouvrage. Ainsi dans ce chapitre, c'est du genre délibératif qu'il traite; dans le chapitre suivant, XXXV, il traite du genre démonstratif; enfin, dans le ch. XXXVI, il achève l'étude des trois genres par celle du genre judiciaire. Au ch. XXXVII, il s'occupe du genre Inquisitif, qu'il a déjà étudié plus haut, ch. V, p. 225. Il est évident qu'il y a dans tout ceci un grand désordre; mais il serait très-difficile de faire disparaître toutes ces taches; et pour rétablir quelque régularité, il faudrait risquer bien des suppressions. Ce serait là d'ailleurs un travail qui serait à peu près aussi inutile qu'arbitraire. Voir la *Dissertation*, p. 17.

Digitized by Google

d'autre, ceux dont on le reçoit actuellement, ou ceux dont on espère le recevoir, soit que les gens pour qui l'on est ainsi disposé aient agi par eux-mêmes, ou que le service soit venu de leurs amis, et qu'on ait profité soi-même de ce service, ou que des gens qu'on aime en aient profité à votre place [1]. On a de la gratitude envers les personnes qui ne vous devaient rien et qui vous ont rendu service, ou qui vous le rendent actuellement, ou qui doivent vous le rendre, soit par eux-mêmes directement, soit par l'influence de leurs amis, qu'on en profite soi-même personnellement ou qu'on en fasse profiter les personnes à qui l'on tient.

S'il y a quelque chose de ce genre, il ne faut pas manquer de le faire savoir aux auditeurs, afin d'exciter leur sympathie; et, s'il le faut, leur pitié. Il y aura, d'ailleurs, mille moyens d'émouvoir la pitié de l'auditoire dans toutes les occasions où l'on croira devoir le faire, si l'on se rappelle que tout le monde se laisse aller à la commisération et à la sympathie pour ceux dont on connaît les bonnes dispositions à notre égard, de même que pour ceux qu'on croit frappés de malheurs immérités. Il faudra toujours exposer soigneusement ces considérations si l'on a des clients pour qui la pitié des auditeurs soit nécessaire; et il faudra mettre dans le plus grand jour l'iniquité dont ils ont été, ou dont

[1] Voir des idées tout à fait pareilles dans la *Rhétorique d'Aristote*, l. II, ch. IV, § 4, Tome I, p. 201 et suivantes.

Digitized by Google

ils sont, ou dont ils seront les victimes, dans le cas où l'auditoire auquel vous vous adressez déciderait de les abandonner.

Si l'on n'a pas à présenter des considérations de cette sorte, il faut démontrer que ceux pour qui vous parlez sont privés durement des biens qui appartiennent à tout le monde, ou du moins à la majorité des hommes, ou bien qu'ils n'ont jamais eu, qu'ils ne peuvent avoir actuellement, ou qu'ils ne pourront avoir dans l'avenir les biens qu'ils méritent, si ceux qui vous écoutent ne les prennent pas à présent en commisération.

Tels sont les moyens de pousser son auditoire à ressentir la pitié et la sympathie qu'on désire exciter dans les cœurs.

§ 3. Quand on veut, au contraire, détourner les auditeurs de faire quelque chose, il faut prendre des moyens tout opposés à ceux-là, en commençant d'ailleurs de la même façon, en racontant d'abord les faits, en les confirmant par les preuves qu'on en peut donner, et en démontrant ensuite à ceux qui vous écoutent que ce qu'ils veulent faire est défendu par la loi, réprouvé par la justice, redoutable à leur intérêt, honteux, pénible, impossible, ou tout au moins plein de difficultés, et que ce n'est nécessaire absolument en rien.

Du reste, l'ordre pour dissuader sera tout à fait identique à ce qu'il était quand on voulait pousser l'auditoire à faire quelque chose. Ce sont là les procédés qu'il

Digitized by Google

faut suivre, quand on veut dissuader en son propre nom de faire quelque chose.

§ 4. Si l'on a, tout au contraire, à combattre un discours où l'on a voulu persuader aux auditeurs quelque entreprise, il faut tout d'abord exposer bien clairement dans son exorde les arguments qu'on se propose de repousser; et ensuite, on peut prouver tout le reste, d'après les règles ordinaires de l'exorde, en prenant les faits pour ce qu'ils sont en eux-mêmes. Une fois l'exorde achevé, il faut prendre successivement et un à un les points auxquels on doit répondre, et prouver, pour chacun d'eux en particulier, qu'ils ne sont pas justes, qu'ils ne sont pas davantage légaux, ni utiles, et qu'ils n'ont aucun caractère de ce genre, malgré les affirmations de l'adversaire, qui pousse si imprudemment les gens à agir.

Vous y parviendrez en prouvant, ou que les raisons alléguées par l'antagoniste sont iniques, ou qu'elles sont nuisibles et qu'elles ont des inconvénients de cet ordre, ou bien qu'elles sont contraires à la loi, à l'intérêt et aux jugements antérieurement prononcés dans les mêmes questions. Ce sera de la même façon que vous parcourrez tous les points à discuter. C'est là sans contredit le moyen le plus puissant de détourner les gens de ce qu'ils sont près de faire. Si l'on ne peut pas employer directement ce moyen, il faut essayer de détourner l'auditoire par les moyens qu'on a toujours à

Digitized by Google

sa disposition ; et, par exemple, on procède ainsi. Dans le cas où l'adversaire a exposé une chose juste et vraie, on s'efforce de prouver qu'elle est honteuse, désavantageuse, pleine d'obstacles ou impossible, ou qu'elle a tout autre inconvénient que vous pourrez citer. Si l'antagoniste a pour lui l'intérêt bien compris, vous montrerez que cet intérêt repose sur une injustice; et vous ajouterez telle autre considération qui pourra être invoquée convenablement.

Il faut toujours ici rabaisser tout ce que l'adversaire peut avoir dit, et rehausser tout ce qu'on a soi-même avancé, ainsi qu'on l'a expliqué quand il s'agissait d'un discours qui devait pousser l'auditoire à l'action [1]. Il faut ici, comme dans cet autre cas encore, citer des sentences, apporter des enthymèmes, réfuter les arguments au-devant desquels on a dû aller, et terminer par une récapitulation où l'on répète les choses. Il faut, en outre, quand on pousse l'État à faire quelque chose, prouver qu'il y a des relations d'alliance et d'amitié entre les gens pour qui nous demandons aide et secours et entre les gens que nous exhortons à suivre nos conseils, et qui, d'après nous, ont le devoir de se montrer accessibles aux prières que nous leur adressons. Par opposition, on établit que ceux auxquels nous voulons faire refuser tout appui, ne sont dignes que de colère, de rancune et de haine.

[1] Voir plus haut, § 1.

Digitized by Google

§ 5. Nous exciterons les sentiments hostiles de l'auditoire en affirmant que ceux que nous poussons à refuser ont, sans aucun motif, éprouvé de grands dommages de la part de ces gens-là, ou dans la personne de leurs amis, ou dans leur propre personne, ou dans celle de leurs parents. C'est la colère que nous pourrons éveiller en montrant que, contre toute justice, les auditeurs ont été outragés ou lésés, soit dans leurs amis, soit eux-mêmes, soit dans les parents qui leur sont chers. Quant à la haine, nous l'exciterons, pour le dire en quelques mots, contre les gens que nous montrerons comme ayant réussi, ou réussissant, ou devant réussir, sans l'avoir mérité, et qui ont su s'arranger pour avoir toujours satisfait leur intérêt, pour le satisfaire toujours, ou devoir toujours le satisfaire avec succès; ou bien encore, qui n'ont jamais été atteints par le malheur, qui ne le sont pas dans le présent, et qui ne le seront jamais à l'avenir.

Voilà par quelles considérations nous parviendrons à provoquer dans l'auditoire l'envie, l'inimitié et la colère. Quant à l'affection, à la bienveillance et à la gratitude, on les excitera par les considérations dont nous avons parlé en traitant des moyens de pousser l'auditoire à agir[1]. Nous combinerons ces considérations, et nous les ordonnerons, d'après toutes les règles que nous venons de tracer.

[1] Voir plus haut, § 1.

Digitized by Google

§ 6. Tel est donc le genre exhortatif; nous savons maintenant ce qu'il est, de quels éléments il se compose, et comment il faut se servir de ces éléments divers.

CHAPITRE XXXV.

De l'éloge et du blâme; règles de cette espèce de discours; considérations générales à présenter sur la vertu et sur la nature diverse des biens personnels et extérieurs; généalogie des personnes qu'on loue ou qu'on blâme; manière de la présenter selon les cas; des actes particuliers de la personne qu'on blâme ou qu'on loue; prendre le personnage dès son enfance; le suivre dans sa jeunesse et son âge mûr; soins à donner à son style pour l'éloge ou le blâme; choix des expressions.

§ 1. Examinons ce que c'est que le genre des discours dans lesquels on doit louer ou blâmer; et recommençons à exposer les choses dès le début [1]. Il y aura donc un exorde à faire aussi dans ce genre de discours; et dans cet exorde, nous poserons tout d'abord la thèse que nous entendons soutenir. Ici encore, nous aurons à répondre aux accusations antérieures, comme nous l'avons indiqué pour les discours où il s'agissait de persuader. Nous inviterons les auditeurs à bien prêter leur

[1] L'auteur semble reconnaître lui-même qu'il se répète en traitant de nouveau des sujets déjà traités plus haut, ch. III, p. 216, et suivantes. Ici encore le genre démonstratif est le second, comme il l'est ordinairement, entre le délibératif et le judiciaire.

Digitized by Google

attention, d'après les règles que nous avons tracées pour les assemblées politiques. Il faudra ajouter en outre, ici, qu'on va dire des choses surprenantes et dignes du grand jour, et qu'on a fait soi-même des choses de cet ordre, ou bien qu'elles ont été faites par ceux qu'on se propose de louer ou de blâmer. Dans la plupart des cas, les discours de cette espèce sont bien plutôt une représentation qu'une lutte. Ainsi, on ordonnera tout d'abord son exorde, comme dans les discours où il s'agit de persuader ou de dissuader.

§ 2. Une fois l'exorde achevé, il faut, par des divisions régulières, rappeler quels sont les biens qui peuvent se trouver en dehors de la vertu, et quels sont les biens dont se compose la vertu elle-même. Les biens extérieurs et qui ne dépendent pas de la vertu sont : la naissance, la force, la beauté et la richesse[1]. La vertu peut se diviser en sagesse, justice, courage et nobles sentiments. C'est avec toute raison qu'on loue les biens de vertu. Mais quant aux biens extérieurs, ce n'est qu'une louange frauduleuse qu'on peut leur adresser. En effet, il n'y a pas raison de louer les gens d'être forts, d'être beaux, d'avoir une naissance illustre ou d'être riches. Tout ce qu'on peut faire à leur égard, c'est de les féliciter des avantages qu'ils possèdent.

[1] Toutes ces idées sont en grande partie empruntées à Aristote; voir sa *Rhétorique*, l. I, ch. v, § 5; voir aussi ch. vi, §§ 7 et suivants; et ch. ix, §§ 6 et suivants.

Digitized by Google

§ 3. En tenant bien compte de ces réflexions, aussitôt après l'exorde, nous aborderons la généalogie[1]; car l'origine peut être ou illustre, ou obscure pour les hommes, de même que pour le reste des êtres. On a donc toute raison de vouloir faire connaître la race d'un homme, ou de tel autre être dont on s'occupe. Si c'est une passion, un acte, une parole, ou une qualité quelconque que nous avons à louer, nous pourrons exprimer de justes louanges, en les tirant des biens actuellement et dignement possédés. § 4. Voici maintenant pour la généalogie proprement dite. S'il y a des ancêtres honorables, il faut les prendre tous l'un après l'autre, jusqu'à leur descendant dont on fait l'éloge, et faire saillir quelque chose d'illustre dans la vie de chacun de ces ancêtres, en y apportant, d'ailleurs, une certaine concision. Si les premiers ancêtres sont réellement honorables, et que les autres par hasard n'aient rien fait qui soit digne d'être rappelé, il faut s'arrêter aux premiers, comme on vient de le dire, et passer les autres sous silence, en donnant pour prétexte que les ancêtres sont si nombreux que ce serait dépasser les bornes et allonger bien inutilement son discours, que de vouloir parler de tous sans aucune exception. Il faut dire, ensuite, que tout le monde admet que, quand on sort d'une race illustre, il y a grande apparence qu'on

[1] Aristote, *Rhétorique*, liv. I, ch. v, § 7, indique aussi cette idée; mais il y insiste beaucoup moins qu'on ne le fait ici.

Digitized by Google

ressemblera à ses aïeux et qu'on égalera leurs vertus.

Si les ancêtres les plus reculés ont été peu honorables, et que les ancêtres les plus voisins soient illustres, c'est uniquement de ces derniers qu'il faut faire la généalogie, en ajoutant qu'il serait bien inutile de s'adresser un peu longuement aux prédécesseurs. Mais quant à ceux qui avoisinent le temps de la personne qu'on doit louer, on fera valoir toutes les vertus qu'ils ont montrées : « Il » est clair, dira-t-on, que les ancêtres ont été nécessai- » rement honorables ; car on ne croira jamais que des » gens aussi vertueux, aussi dignes que ceux dont on » parle aient pu sortir d'ancêtres sans honneur. »

S'il n'y a rien de remarquable à rapporter des ancêtres, dites que la personne dont vous entretenez votre auditoire a elle-même toutes les vertus, et ajoutez qu'on est toujours bien né quand la nature nous a comblés de toutes les vertus requises. Il faut aller plus loin et critiquer les gens qui se rejettent toujours sur leurs aïeux pour en faire l'éloge, en ajoutant qu'il y a bien des gens qui, sortis d'une race illustre, n'ont pas su s'en montrer dignes. Dites aussi que c'est telle personne de ce temps que vous avez entrepris de louer, et non pas ses ancêtres.

C'est par les mêmes procédés qu'on ferait la généalogie d'ancêtres déshonorés ; et voilà comment il faut employer les considérations de race dans les éloges, ou dans les blâmes, qu'on peut avoir à faire.

Digitized by Google

§ 5. Si le personnage dont vous voulez présenter l'éloge a fait personnellement, par hasard, quelque action d'éclat, il ne faut absolument s'attacher qu'à cette action isolée; et dire de la personne, en termes très-brefs, tout ce qui peut se rapporter à ses différents âges. Ainsi, il est certain que les enfants sont appliqués et sages bien moins par eux-mêmes que grâce à la surveillance dont ils sont l'objet. Il faudra donc ne parler de l'enfance de votre personnage qu'en termes très-brefs. § 6. Quand vous aurez ainsi parcouru le début de la vie, en plaçant à la fin de cette partie de votre éloge un enthymème ou une sentence, il sera bon de la terminer à l'âge de la jeunesse. Il faudra alors indiquer le but qu'on se propose; et après avoir exposé ou les actions de celui qu'on veut louer, ou son caractère, ou ses occupations, on les fera valoir et on les amplifiera par les moyens que nous avons indiqués plus haut, quand nous avons traité du genre de l'éloge. Ainsi, on dira que tel ou tel acte de la personne qu'on loue et qui n'avait encore que tel âge, est devenu illustre, et que cet acte a été tout individuel, ou qu'il a été la suite des occupations habituelles de la personne, ou qu'il en est résulté, ou qu'il a été fait en vue de ces occupations honorables. Pour relever cet acte, il faut mettre en parallèle les actions illustres de quelques autres jeunes gens, et démontrer que l'acte de votre jeune homme l'emporte de beaucoup sur tous les autres, en ne disant

Digitized by Google

que le moindre côté de ces autres actions, et en mettant au contraire en relief les côtés les plus grands de l'acte qu'on veut louer. Dans les actions qu'on emprunte à la vie des autres pour les comparer à ce qu'on dit soi-même, il faut avoir soin de choisir toujours des actions de peu d'importance, quoique illustres; on grandit de cette manière, par la comparaison, les choses que l'on veut exposer à son auditoire.

C'est ainsi qu'en faisant allusion à certains actes, on réussira toujours à les grandir, en montrant que, si dans cette circonstance et dans de telles conditions, un jeune homme s'est montré si ami de la sagesse, si philosophe, à plus forte raison a-t-il dû ajouter à sa vertu en prenant de l'âge; car ce jeune homme qui prend avec tant d'énergie les fatigues et les travaux du gymnase et sait les supporter si bien, n'aimera pas avec moins d'ardeur les labeurs de la philosophie.

Tel est le moyen d'amplifier les choses en en faisant des comparaisons avec d'autres choses analogues.

§ 7. Après que nous en avons fini avec la jeunesse de notre personnage, il faudra placer encore, à la fin de cette partie spéciale, des sentences et des enthymèmes, soit en récapitulant sommairement ce qu'on a dit jusque-là, soit en réservant pour la fin tout ce qu'on a de pratique et de réel à dire. Venant ensuite à ce que la personne qu'on loue peut avoir fait comme homme et dans toute sa maturité, nous indiquerons que c'est

Digitized by Google

là le point que nous allons traiter. En premier lieu, nous parlerons de sa justice. Puis, en amplifiant les choses par les moyens que nous venons d'indiquer tout à l'heure, nous passerons à sa sagesse, si toutefois il en a. Après avoir ainsi exposé la sagesse du personnage que nous louons, nous en viendrons à son courage, s'il en a montré. Après avoir vanté son courage par les mêmes moyens, lorsque nous arriverons à la fin de cette partie de notre discours, nous nous résumerons, en répétant brièvement tout ce que nous avons dit jusque-là; et pour clore tout le discours, nous y mettrons soit une sentence, soit un enthymème.

§ 8. Un soin très-convenable à prendre dans les éloges qu'on prononce, ce sera de donner au style plus de solennité, en accumulant les mots pour rendre chacune des choses que l'on touche. C'est par les mêmes procédés qu'ayant à exposer des actions, mauvaises ou répréhensibles, nous soutiendrons les accusations que nous avons à porter. Il ne faut jamais se moquer de celui que nous avons à blâmer; il suffit d'exposer sa vie. Les discours sérieux et les simples récits ont ce double avantage de persuader l'auditoire beaucoup plus que ne le feraient des plaisanteries, et de faire plus de peine à ceux qu'on blâme; car les plaisanteries ne s'adressent guère qu'aux choses extérieures[1] et à la

[1] Les mots dont se sert ici l'auteur ne sont pas d'une bonne grécité; et ils sembleraient indiquer une époque très-posté-

Digitized by Google

façon d'être qu'a donnée la nature, tandis qu'un récit sérieux est une image fidèle des mœurs et des habitudes de la personne.

Ayez aussi bien soin, quand l'action est vilaine par elle-même, de ne pas recourir à de vilains mots pour l'exprimer, de peur que vous ne paraissiez faire une calomnie en dépeignant le caractère. Les actions de cet ordre ne doivent être indiquées que par des expressions énigmatiques, et la chose ne doit être expliquée que par des mots qui conviennent à d'autres. Quand on critique et qu'on blâme quelqu'un, il ne faut plaisanter et ridiculiser l'adversaire que dans les avantages dont se targue sa vanité; et si on le déshonore, que ce soit en particulier et seulement devant quelques personnes. Devant la multitude, si l'on porte des accusations, il faut qu'elles concernent surtout l'intérêt commun. Il faut d'ailleurs amplifier ou diminuer le blâme par les mêmes procédés que pour l'éloge.

§ 9. Voilà donc les règles qui nous apprendront à parler dans les sujets que nous venons d'indiquer.

rieure au IVe siècle avant notre ère.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXVI.

De l'accusation et de la défense; exordes propres à cette situation de l'orateur, selon les dispositions de l'auditoire à son égard, bienveillantes, malveillantes ou indifférentes; préventions contre l'orateur, ou contre la question en litige, ou contre le discours même; à la suite de l'exorde, présenter la confirmation de ce qu'on a dit; puis aller au-devant des arguments dont l'adversaire se servira probablement; discuter le sens de la loi et l'interpréter à son profit; aveux des adversaires; manière de s'en servir à son propre avantage; récapitulations; procédés divers selon qu'on est le premier à parler ou qu'on est le second, soit dans l'attaque, soit dans la défense; aveux de l'orateur lui-même; manière de les tourner à son profit; reproches secondaires sur les discours écrits qu'on vous accuse de réciter, sur les études assidues que vous avez faites de l'art de la parole; vénalité de l'orateur; motifs divers qu'il peut avoir de plaider; questions et réponses à préparer d'avance; emploi des récapitulations pour capter la faveur de l'auditoire et pour l'exciter contre l'adversaire; motifs de bienveillance ou de haine, de jalousie, de colère; considérations par lesquelles on peut atteindre ces buts divers.

§ 1. Il nous reste à parler de l'accusation, et de l'interrogatoire qu'on peut faire subir à l'adversaire. Nous traiterons ces deux procédés comme nous l'avons fait dans le genre judiciaire, les classant et les étudiant par la même méthode [1].

§ 2. D'abord, nous exposerons la question dans les

[1] L'auteur ne semble pas s'apercevoir que tous ces sujets ont été déjà traités fort amplement, plus haut, ch. II, III et IV; et qu'il ne fait que se répéter. Après le genre délibératif et le genre démonstratif, il en revient encore ici au genre judiciaire. Toutes ces répétitions, aussi inutiles que fatigantes, semblent bien prouver

Digitized by Google

exordes; et nous aurons à bien faire comprendre ici, comme pour les autres espèces, ce dont il s'agit dans l'accusation, ou dans la défense, que nous comptons présenter. § 3. Puis, nous ferons appel à l'attention de l'auditoire par les mêmes moyens qui ont été indiqués, quand on veut persuader quelque chose ou dissuader de quelque action. § 4. C'est encore de la même manière qu'il faudra se concilier la bienveillance de ses auditeurs. Si l'on est bien placé auprès de ses auditeurs, soit à cause du passé, soit à cause des circonstances présentes, et qu'on n'ait rien à craindre de leurs dispositions, soit à l'égard de l'orateur, soit à l'égard du sujet en discussion, soit à l'égard de ce qu'on leur dit, on doit employer dans ce cas, pour capter leur faveur, les mêmes moyens que l'on a exposés plus haut[1]. Si l'on a un auditoire dont on n'est connu ni en bien ni en mal, il faut s'efforcer de conquérir la bienveillance dont on a besoin en remontant au passé et aux faits antérieurs, ou en s'en tenant au présent, et de l'éveiller, soit pour l'orateur personnellement, soit pour le sujet qu'il traite, soit pour le discours qu'il prononce et pour les choses qu'il dit. Si enfin on est mal placé auprès de ses auditeurs et qu'on soit décrié, on tâchera de regagner la faveur perdue, soit en em-

qu'il y a ici un second ouvrage, accolé assez maladroitement à celui qui précède. Mais il serait trop hasardeux de faire une séparation un peu exacte. Voir la *Dissertation*, p. 172.

[1] Voir cette théorie, plus haut, ch. XXXIV, § 1.

Digitized by Google

ployant les deux moyens ensemble, soit en employant l'un des deux particulièrement.

Voilà donc le moyen de se concilier l'esprit des auditeurs dans les cas que l'on vient d'indiquer.

Si les auditeurs sont indifférents et ne sont ni bien ni mal disposés, il faut les louer d'abord en quelques mots et déverser le blâme sur leurs ennemis. Il faut, pour les louanges qu'on leur adresse, présenter les considérations qui leur sont les plus familières et les plus sensibles; par exemple, on les loue de leur patriotisme, de leur fidélité à leurs amis, de leur pitié généreuse envers les malheureux, et de toutes les autres qualités analogues à celles-là. Pour décrier les ennemis des auditeurs, il faut choisir les faits qui peuvent exciter surtout la colère de l'auditoire; et représenter ces adversaires comme détestant la patrie, trahissant leurs amis, ingrats et impitoyables.

§ 5. Il faut aussi flatter adroitement les juges par les éloges qu'on leur adresse, et les représenter comme des juges pleins d'équité et dont on redoute la justice. Il faut en outre profiter des côtés faibles de l'antagoniste, et en tirer parti, s'il lui manque quelque chose et s'il fait quelque faute soit en parole, soit en action, soit dans tel autre détail qui se rapporte au procès. Il faut, de plus, ajouter les considérations qu'on connaît déjà, sur la justice, sur la légalité et sur l'intérêt, avec toutes les conséquences que l'on peut signaler.

Digitized by Google

Si l'on n'est ni bien ni mal avec les juges, voilà les moyens qu'on peut employer pour se les concilier.

§ 6. Dans le cas où l'on est mal posé auprès d'eux, et où les calomnies portées contre vous remontent à un temps assez éloigné, on les repoussera par les moyens que nous avons indiqués précédemment et qu'on connaît. Si, au contraire, les griefs sont tout actuels, il faut nécessairement qu'ils se fondent sur un de ces trois motifs : ou l'orateur ne convient pas à la cause qu'il plaide, ou il mérite en partie les accusations qu'on porte contre lui, ou enfin il est notoirement coupable de ce dont on l'accuse. On convient mal à la cause qu'on plaide, si l'on est par trop jeune, ou par trop vieux, relativement au client qu'on défend. On sera suspect si, par exemple, c'est un homme très-vigoureux qui se plaint d'avoir été frappé par un homme faible; ou bien, si, étant soi-même d'habitudes violentes, on accuse de violence un homme ordinairement sage et pacifique; ou bien encore, si étant d'une pauvreté absolue, on vient réclamer de l'argent d'un homme qui est excessivement riche. Dans tous ces cas, en effet, on fera suspecter l'accusation que l'on porte, et l'on paraîtra bien plutôt la mériter soi-même.

Dans un sens contraire, on sera convaincu d'être coupable si c'est un homme très-fort qui est accusé de violence par un homme chétif; ou bien, si quelqu'un qui est connu pour un voleur avéré vient se défendre

Digitized by Google

contre une accusation de vol. En un mot, on paraîtra convaincu à l'avance des délits qu'on vous impute, si l'on a réllement les habitudes et la conduite que tout le monde vous attribue, et dont l'auditoire a la pleine conscience.

Voilà comment au moment même où l'on plaide on se trouve, dans sa personne, exposé à des accusations qui vous perdent.

§ 7. Au lieu de l'orateur, ces préventions peuvent s'adresser à la question qui se débat : par exemple, si l'on plaide contre ses propres amis, ses parents, ou bien contre les amis et les parents de ses hôtes. On est aussi fort mal posé quand on plaide pour des choses sans valeur ou des choses honteuses; car ces circontances-là sont faites pour déconsidérer ceux qui plaident.

§ 8. Je vais expliquer comment nous pourrons combattre les griefs et les accusations dont je viens de parler. Je pose d'abord ici deux principes. S'il y a des considérations par lesquelles vous supposez qu'on essayera de frapper les juges, il faut s'emparer soi-même de ces considérations et en émouvoir l'esprit des juges à son profit. En second lieu, il faut reporter les faits qu'on nous reproche sur le compte des adversaires; et si l'on ne peut les leur imputer directement, il faut tout au moins les rejeter sur d'autres que nous, en ayant bien soin de dire que ce n'est pas de son plein

Digitized by Google

gré qu'on plaide, et que, si l'on descend dans la lice, c'est uniquement parce qu'on y a été forcé par les provocations de la partie adverse.

§ 9. Pour chaque accusation, il faut avoir une réponse qui la prévienne. Si l'on est trop jeune[1], on dira qu'on ne plaide qu'à défaut d'amis plus âgés, qui auraient dû combattre à votre place; ou bien, on alléguera l'énormité du crime qu'on poursuit, ou l'urgence du temps, ou l'éloignement des faits, ou telle autre considération du même genre. Si, jeune homme, vous parlez pour un autre que pour vous-même, vous direz que c'est l'amitié qui vous force à parler, ou bien l'implacable inimitié de l'adversaire; ou bien, que, si vous prenez la parole, c'est parce que vous avez vu personnellement les faits, ou parce que la question est d'un intérêt général, ou bien parce que le client que vous défendez est isolé et qu'il a éprouvé une cruelle injustice.

Que si vous confessez l'accusation portée contre vous, ou si simplement vous paraissez suspect et coupable du grief qui vous est reproché, il faudra aller au-devant de cette prévention; et il faudra faire bien ressortir qu'il n'est ni juste, ni légal, ni utile, de condamner les gens par suite de préventions et de soupçons, avant d'avoir

[1] Tout ceci a déjà été exposé plus haut, ch. XXIX, § 7. Le désordre continue et s'accroît dans toute cette partie du traité et jusqu'à la fin. Voir la *Dissertation*, p. 172 et suivantes.

Digitized by Google

écouté l'exposition des faits et avant de les avoir vérifiés.

Ce sont là les moyens pour repousser les griefs qui peuvent s'adresser à la personne de l'orateur.

§ 10. Quant aux préventions que peut provoquer la question elle-même[1], voici comment on les repoussera. On fera retomber les faits sur l'adversaire seul; on lui reprochera d'avoir lui-même proféré des injures, d'avoir été inique, rapace, processif, et d'une excessive violence dans sa colère; et l'on ajoutera, pour s'excuser des attaques auxquelles on se livre, qu'on n'a pas d'autre moyen d'arriver à se faire rendre justice.

Pour tous les griefs particuliers, devant les tribunaux, voilà les moyens que nous aurons à employer; et quant aux griefs généraux et communs à toutes les formes de discussion, nous les repousserons par les règles que nous avons antérieurement posées.

§ 11. Les exordes judiciaires pourront être présentés dans le même ordre que les exordes dans le genre délibératif. Nous joindrons, par la même méthode et dans une même partie du discours, les narrations de faits à l'exorde; et nous ferons voir que ces narrations sont, pour les parties diverses du discours, vraies et justes; ou bien nous leur donnerons à chacune à part tout le corps qu'elles doivent avoir et qu'elles peuvent avoir par elles seules, indépendamment des autres parties.

[1] Les répétitions continuent. haut avec des développements Tout ceci se trouve déjà plus analogues, ch. XXIX, § 9.

Digitized by Google

§ 12. Vient ensuite la confirmation, au cas où les adversaires contestent les faits allégués[1]. On confirme le récit qu'on en a fait par les pièces qui les démontrent. Si les faits sont accordés par l'antagoniste, on ne tire alors ses arguments que de la considération de la justice ou de l'intérêt, ou de considérations de ce genre, sortant aussi de celles-là. Quant aux pièces par lesquelles on peut confirmer ce qu'on a dit, il faut mettre en première ligne les témoignages; et si l'on a des aveux obtenus par la torture, il faut aussi en faire usage. Si les faits allégués sont déjà par eux seuls dignes de foi, il faut confirmer ce qu'on a dit par des sentences et par des enthymèmes. Si les faits ne sont pas absolument évidents par eux-mêmes, il faut les confirmer par des arguments tirés de la vraisemblance. Ensuite, on a recours aux exemples, aux indices, aux signes, et aux réfutations déjà faites par d'autres. Mais c'est à la fin seulement qu'il faut employer les enthymèmes et les sentences. Si les faits sont avérés et que l'adversaire les confesse, il n'y a point à s'occuper des preuves; il ne faut alors penser qu'à la question de droit, comme nous l'avons dit dans ce qui précède.

Voilà comment nous emploierons la confirmation.

§ 13. Après la confirmation de ce que nous avons dit nous-mêmes, nous en venons aux accusations que nous portons contre les adversaires, et nous allons

[1] La confirmation a été déjà traitée plus haut, ch. XXXII.

Digitized by Google

d'abord au-devant de ce qu'ils auront à dire, selon toute probabilité. Si l'on suppose qu'ils nient les faits allégués, il faut d'abord accroître encore la force des arguments que nous avons apportés, et réduire, au contraire, autant qu'on le pourra, les arguments qui devront être produits par eux[1]. Si les adversaires acceptent les faits sans les contester, il faudra démontrer que les faits sont justes et légitimes, conformément à toutes les lois du pays. Il faudra ajouter que les lois sur lesquelles nous nous appuyons, et toutes celles qui ont le même sens, sont justes, équitables, et que, de l'aveu de tout le monde, elles sont éminemment utiles à l'État. On tâchera de démontrer ce point, en soutenant que les lois invoquées par les adversaires ont précisément des caractères tout opposés.

§ 14. Dans le cas où il ne serait pas possible de plaider cette thèse, on peut tout au moins rappeler aux juges qu'ils n'ont pas à juger une loi, mais le fait en question, puisqu'ils se sont engagés par serment à ne donner leurs suffrages que conformément aux lois établies[2]. Il faut leur faire également observer que ce n'est pas en ce moment, ni au tribunal, qu'ils ont à faire des lois, mais seulement dans les moments et dans les jours consacrés à ce devoir spécial. Si l'on est dans la néces-

[1] Nouvelles et inutiles répétitions.

[2] Voir dans la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. xv, §§ 4 et suivants, p. 159, des considérations tout à fait semblables.

Digitized by Google

sité de plaider contre des lois qui sont tout à fait mauvaises et qui le paraissent, vous pouvez vous risquer à dire que la loi que vous attaquez n'est pas une véritable loi, mais plutôt une illégalité. « Car la loi, direz-vous, » est faite uniquement en vue de l'utilité publique, et » la loi que j'attaque n'est bonne qu'à faire du tort à » l'État. » Il faut aller plus loin encore et ajouter que les juges ne manqueront pas à la loi, et ne commettront pas une illégalité, en déposant un vote contraire à cette loi critiquée par vous ; mais qu'au contraire, ils feront acte de véritables législateurs, en montrant qu'on ne doit pas accepter des idées fausses et d'une illégalité dangereuse. Il faudra encore insister, en protestant qu'il n'y a pas de loi qui puisse défendre de se dévouer à l'intérêt de l'État ; et qu'en un mot, ôter toute force quelconque à des lois mauvaises, c'est rendre à l'État un service des plus grands.

§ 15. Quand le sens des lois est parfaitement clair, quelles qu'elles soient d'ailleurs, nous en tirerons toujours de nombreux arguments de contradiction, en prenant les précautions que nous venons d'indiquer. Lorsque le sens de la loi est douteux, si les juges interprètent la loi en votre faveur et dans le sens qui vous convient, il n'y a qu'à démontrer en sous-ordre cette interprétation. Si le juge est du côté de l'adversaire pour interpréter la loi contre vous, il faut dire que le législateur n'a pas eu la pensée qu'on lui prête, et qu'il

Digitized by Google

importe même aux juges de comprendre la loi de la manière où vous le faites vous-même. S'il n'est pas possible d'arriver à l'interprétation contraire que vous voulez faire prévaloir, démontrez que la loi qu'on vous oppose ne peut pas vouloir dire autre chose que ce que vous dites vous-même et lui faites dire.

§ 16. Voilà donc le parti qu'on pourra tirer des lois; et en suivant les règles qui viennent d'être indiquées, il est clair qu'on aura toujours des arguments en abondance. D'une manière générale, quand les adversaires sont d'accord pour reconnaître le fait qui leur est imputé, et qu'ils cherchent à se défendre en recourant aux lois et aux considérations de justice, on ira au-devant de tout ce qu'ils peuvent dire sur ce point, selon la méthode qui vient d'être exposée ci-dessus.

§ 17. Si les adversaires, tout en confessant le fait, soutiennent qu'ils n'en méritent pas moins l'indulgence du tribunal, voici comment il faut prévenir l'effet de cet argument, quand on peut aussi prévoir que les adversaires s'en serviront. D'abord il faut dire que le fait est par lui-même plus coupable qu'on ne le prétend, et que les accusés ne sont convenus de leur crime que quand ils ont senti qu'ils étaient reconnus pour ce qu'ils étaient : « Si donc, ô juges, vous avez de » l'indulgence dans cette circonstance, il n'y aura pas » de crime que vous ne deviez absoudre tout aussi bien » que celui-ci. » Ensuite ajoutez : « Mais si vous absol-

Digitized by Google

» vez des gens qui confessent leur crime, à quel titre » pourrez-vous jamais condamner des gens qui nieront » le leur, et ne conviendront pas d'être coupables? » On peut même dire encore : « Mais si cet homme a été » coupable, ce n'est pas une raison pour que ce soit » moi qui paie la faute qu'il a commise. » Autres considérations : « Le législateur lui-même n'a pas prétendu » avoir tant d'indulgence pour les coupables de cet » ordre. Il n'est donc pas juste non plus que des juges » aient tant de facilité, après avoir juré de ne prononcer » leurs sentences que d'après les lois de leur pays. »

Tels sont les moyens qu'il faut employer pour aller au-devant des acquittements que nous prévoyons, ainsi que nous l'avons dit au début. En résumé, nous préviendrons, d'après les procédés qui viennent d'être exposés, l'effet des arguments dont les adversaires pourraient se servir, soit pour faire croire à leurs déclarations, soit pour prouver la justice de leur cause, soit pour se concilier l'indulgence du tribunal.

§ 18. Après avoir ainsi exposé la cause qu'on plaide, il faut reprendre, en le résumant, tout le discours qu'on a prononcé ; et aussi brièvement qu'on le peut, exciter contre les antagonistes les passions des juges, leur hostilité, leur colère et leur envie, et en notre faveur les passions contraires, la bienveillance, la sympathie et l'indulgence. Nous avons dit à quelles sources on peut puiser, dans ce cas, les arguments convenables, quand

Digitized by Google

nous avons traité du genre délibératif, et que nous avons indiqué les moyens de persuader ou de dissuader l'auditoire; et dans le genre apologétique, c'est-à-dire celui où l'on a à se défendre, nous les avons également indiqués, vers la fin.

§ 19. Si donc, dans les plaidoiries judiciaires, on a le premier la parole, et qu'on accuse, voilà l'ordre de composition qu'il sera bon d'adopter pour son discours. Si nous avons, au contraire, à nous défendre, nous présenterons notre exorde de la même façon que dans le cas où l'on accuse. Nous laisserons de côté les accusations portées contre nous, et qui ont pu éclairer les auditeurs sur le fait en discussion. Mais quant aux allégations qui peuvent laisser quelques doutes, nous les exposerons, et nous les réfuterons après l'exorde ; puis, par les moyens qui ont été enseignés plus haut, nous tâcherons d'ôter tout crédit aux témoins, aux tortures, aux serments, qui auront été rappelés contre nous. Si le fait est avéré, il faudra se borner, pour l'excuser, au lieu commun de l'omission[1]. Si les témoins qui ont fait des aveux sous la pression des tortures, sont

[1] Le texte ici est obscur ; et même il n'est pas très-correct grammaticalement. L'auteur veut seulement recommander de passer les choses sous silence, quand on ne peut pas se justifier, et que le fait est avéré. C'est ce qu'il appelle « le lieu commun des omissions, » qui consiste à laisser les choses de côté, et à n'y pas répondre. M. Cope trouve, dans cette recommandation, une grande immoralité ; le plaideur peut se servir de ce subterfuge ; mais la science ne devrait pas en faire une règle, et le conseiller.

Digitized by Google

irrécusables, il faut alors se rejeter sur la manière dont les choses ont été rendues et exprimées, sur le fait pris en lui-même, ou sur telle autre circonstance, dont on peut tirer quelque parti pour soutenir la thèse opposée, et qu'on croit la plus capable de déterminer la conviction des juges qui vous écoutent.

§ 20. Si l'on vous accuse en insistant surtout sur l'utilité publique, ou sur la coutume, et sur le cours ordinaire des choses, défendez-vous surtout en démontrant que l'acte dont on vous accuse a été, au contraire, éminemment utile au public. Si vous ne le pouvez pas, dites que ce n'est pas une habitude pour vous, ni pour ceux qui vous ressemblent, de faire des actes du genre de ceux dont on parle, ou bien, que ce n'est pas du moins de cette façon que vous les feriez, si vous étiez capable de les faire.

Voilà comment vous repousseriez l'accusation, en ne recourant qu'à des considérations de vraisemblance.

S'il s'agit d'un exemple, attachez-vous à démontrer d'abord, si vous le pouvez, que l'exemple allégué n'est pas du tout pareil au fait dont on vous accuse. Si vous ne pouvez employer cet argument, apportez alors vous-même un autre exemple pris en sens contraire, et qui se sera produit contre toute probabilité. Si c'est un indice qu'on allègue, repoussez-le en disant par quelles causes il pourrait avoir un sens tout à fait différent de celui qu'on lui prête. Expliquez et analysez les sen-

Digitized by Google

tences, les enthymèmes, les assertions paradoxales, et les arguments équivoques, dont on se sera servi contre vous. Quant au signe, démontrez que le signe sur lequel on s'appuie pour vous accuser, peut s'appliquer à bien d'autres choses encore que celle qu'on vous reproche. C'est ainsi qu'en donnant une signification contraire à des choses qui sont contraires, ou bien en les rendant tout au moins douteuses, et en leur prêtant un double sens, on les rendra suspectes aux yeux des juges et indignes de confiance.

§ 21. Si nous devons convenir que nous avons, en effet, commis l'acte dont nous sommes accusés, il faut s'adresser aux considérations de justice et de légalité, et faire voir, autant du moins que nous le pourrons, que notre conduite est plus juste et plus légale que celle des adversaires. Si l'on ne peut soutenir et prouver cette thèse, il faut s'abriter sous le hasard qui a fait commettre une erreur, ou nous a infligé un malheur déplorable, et montrer que le dommage commis est insignifiant, et qu'on mérite ainsi toute l'indulgence du tribunal. Il faut ajouter que l'erreur est le partage de tous les hommes, et que le crime n'est dans les habitudes que d'un petit nombre de natures perverses, qui s'y plaisent. Ajoutez qu'il y a convenance, justice, légalité et profit à savoir excuser les erreurs involontaires ; car personne dans le monde ne sait s'il n'en commettra pas lui-même une toute pareille. Démontrez encore que

Digitized by Google

l'adversaire, ayant aussi commis une erreur de même ordre, n'a pas manqué de se déclarer digne de la même indulgence.

Après ces préliminaires, il faut examiner les objections par lesquelles les adversaires ont prétendu aller au-devant des nôtres ; et nous aurons ensuite grande facilité à repousser les objections qui pourraient sortir des faits eux-mêmes.

§ 22. Si par hasard on venait à nous reprocher de ne réciter que des discours écrits[1], ou d'avoir consacré trop de soins au discours que nous prononçons, ou bien encore si l'on nous objectait que nous plaidons pour quelque salaire, il faut aborder de front et tout ensemble ces reproches, les repousser par l'ironie, et dire que, en ce qui concerne les écrits, la loi n'empêche pas plus de réciter soi-même des discours qu'on a écrits, qu'elle n'empêche les adversaires d'improviser des choses non écrites ; que la loi ne permet pas de faire de si singulières critiques, et que chacun est bien libre apparemment de parler comme bon lui semble. On peut ajouter : « L'adversaire se sent donc bien cou-
» pable lui-même, puisqu'il pense que je n'aurais pas
» pu porter contre lui une accusation dans toute l'é-
» tendue qu'elle comporte, si je ne l'avais pas écrite à

[1] La transition est bien brusque, et il semble que les idées qui vont suivre ne méritent pas toute l'attention que leur donne l'auteur. Ce sont là des minuties peu intéressantes.

Digitized by Google

» l'avance, et si je n'y avais pas consacré des études » longues et pénibles. »

Voilà ce qu'il faut répondre si l'on nous reproche de ne faire que réciter des discours écrits.

§ 23. Si l'on nous reproche de cultiver l'art de bien parler et d'y donner des études assidues, il faudra confesser qu'en effet nous prenons bien ce soin scrupuleux, et nous en vanter : « Nous, qui apprenons l'art de » parler, comme tu le dis, nous ne nous plaisons pas à » faire des procès ; et toi qui ne sais pas parler, on t'a » vu cent fois nous attaquer, et aujourd'hui et aupa- » ravant, en portant contre nous des accusations odieu- » ses. » En tournant les choses de cette façon, on peut dire qu'on rend un service au public en apprenant l'art de l'éloquence ; car ces études ne vous ont rendu ni pervers, ni calomniateur comme l'est votre adversaire.

§ 24. Nous userons encore du même genre d'ironie, si l'on nous reproche de ne parler que pour le salaire que nous recevons ; il faudra en convenir, et démontrer que celui qui nous attaque, en fait tout autant de son côté, et qu'il n'y a personne qui ne fasse aussi de même. Il faut bien distinguer en fait de salaires, et l'on peut rappeler que les orateurs prêtent leur concours, les uns pour de l'argent, ceux-là par bienveillance et sympathie pour leurs clients, d'autres par esprit de vengeance, et d'autres par ambition. Il faut donc déclarer qu'on ne plaide soi-même que par l'affection qu'on

Digitized by Google

porte à celui qu'on défend ; et quant à l'adversaire, il faut dire que ce n'est pas pour peu de chose qu'il prête son ministère ; car il ne plaide que pour recevoir de l'argent, et non pas du tout pour servir le client qu'il soutient. C'est encore par des arguments analogues qu'il faut répondre, si l'on nous reproche d'apprendre aux autres à plaider, ou bien d'écrire des plaidoiries. Il suffira de rappeler qu'il n'est personne qui ne cherche à aider ses amis autant qu'il le peut, en leur donnant des leçons et des conseils de tout genre, et que, par conséquent, tout le monde fait ce que vous faites.

Voilà les moyens par lesquels vous repousserez, selon toutes les règles de l'art, des accusations de ce genre, qui seraient portées contre vous.

§ 25. Un autre soin qu'il ne faut pas négliger[1], c'est de se préparer aux questions et aux réponses qui peuvent se présenter dans ces sortes de discours. Il faut bien distinguer, dans les réponses qu'on a à faire, les affirmations ou les négations que l'on peut risquer. Voici des exemples où l'on convient du fait dont on est accusé : « Tu as tué mon fils. — Sans doute, je l'ai tué ; » mais il avait d'abord tiré l'épée contre moi. — Tu as » frappé mon fils. — Oui, je l'ai frappé, j'en conviens : » mais c'est lui qui le premier avait osé porter violem- » ment la main sur moi. — Tu m'as fracassé la tête. —

[1] Les idées qui vont suivre semblent encore ici peu conséquentes à celles qui précèdent. Voir plus haut, § 22.

Digitized by Google

» Je ne le nie pas ; mais c'est au moment où, de nuit, tu » essayais de forcer la porte de ma maison. » Voilà des aveux qu'on peut faire, parce qu'on s'appuie alors sur la parfaite légalité de l'acte qu'on a commis. D'autres négations se rejettent sur la loi également : « Tu as tué » mon fils. — Ce n'est pas moi qui l'ai tué; c'est la » loi qui le frappait. » Voilà les tournures qu'il faut prendre, quand on se trouve en présence de deux lois dont l'une permet, et l'autre défend l'acte qui a été commis.

Telles sont les sources diverses où l'on pourra puiser des arguments, pour répondre à des adversaires devant les tribunaux.

§ 26. Après tous ces procédés, on peut employer aussi la répétition, qui n'est pas autre chose qu'un souvenir concis de tout ce qu'on a dit antérieurement[1]. La répétition est de mise pour tous les moments du temps; et voilà comment on peut s'en servir, et dans chaque partie de son discours, et dans les discours de toute espèce. Mais là où elle est le plus convenablement employée, c'est dans les accusations et dans les défenses. Elle peut figurer encore dans les discours où il s'agit de pousser à quelque action ou d'en détourner, de persuader ou de dissuader. Et ici, nous ne devons pas seulement rappeler ce que nous avons dit antérieurement,

[1] Même remarque que plus haut sur l'incohérence des idées.

Digitized by Google

comme pour les éloges ou les blâmes qu'on peut avoir à faire de quelqu'un ; il faut de plus essayer de bien disposer en notre faveur l'esprit des juges, en même temps que de les indisposer contre les adversaires. C'est pour arriver à ce résultat que nous plaçons la répétition à la fin de toutes les parties qui peuvent composer notre harangue.

§ 27. Quand on veut réveiller la mémoire des auditeurs par le résumé qu'on leur présente, on peut s'attacher à défendre ce qu'on a dit et à le justifier, ou bien à le laisser voir sous un nouveau jour, ou bien mettre sous forme d'interrogation nouvelle les choses les plus fortes qu'on a pu dire, et les plus faibles qu'ont dites les antagonistes. D'ailleurs la forme d'interrogation est ici facultative, et on ne l'emploie que si l'on veut. Nous savons, du reste, par tout ce qui précède, quelle est la nature et la force de chacun de ces procédés.

§ 28. Pour nous bien poser auprès des juges, et pour créer auprès d'eux une fausse position à nos adversaires, nous emploierons encore ici les moyens indiqués[1] pour persuader ou dissuader, selon qu'on pousse à agir ou que l'on détourne d'agir. Nous aurons à citer sommairement les services que nous avons rendus aux adversaires, et ceux que nous leur rendons actuellement, ou ceux que nous pourrons leur rendre à

[1] Voir plus haut, ch. II, § 17.

Digitized by Google

l'avenir, soit par nous-mêmes directement, soit par l'intermédiaire de nos amis, que ces services s'adressent aux antagonistes personnellement, ou à ceux qu'ils aiment, ou que même ces services s'adressent aussi aux juges, ou à des personnes pour qui les juges ont de l'affection. Nous leur dirons que le moment est venu de se montrer reconnaissants pour tous les bienfaits qu'on a reçus de nous. Ce sont là des considérations qu'il faut surtout faire valoir, quand nous voulons nous présenter comme dignes de toute la sympathie et de la pitié des juges. Dans ce cas, le moyen le plus puissant, c'est de montrer que nous sommes nous-mêmes pleins d'affection pour ceux qui nous écoutent ; que notre malheur est absolument immérité ; que nous avons déjà souffert, que nous souffrons actuellement, et que nous souffrirons encore à l'avenir des maux injustes, si l'on ne veut point venir à notre aide. Si ces arguments-là ne sont pas de mise dans les circonstances où nous sommes, il faut au moins rappeler de quels avantages nous avons été privés, ou sommes privés actuellement, ou serons privés à l'avenir, si l'auditoire repousse notre requête ; ou bien, dire que nous n'avons jamais pu acquérir le bien que nous avons cherché, que nous cherchons, ou que nous chercherons, si ceux qui veulent bien nous écouter ne consentent pas à nous accorder leur appui dans la circonstance présente.

Digitized by Google

Voilà les moyens par lesquels nous nous concilierons la sympathie et la pitié des auditeurs, et nous nous placerons bien dans leur esprit.

§ 29. C'est par des procédés contraires à ceux qui viennent d'être exposés que nous décrierons nos adversaires, et que nous exciterons contre eux la jalousie et la haine de l'auditoire. Pour y parvenir, nous dirons que les antagonistes, ou leurs amis, ou leurs parents, ont fait jadis, ou font actuellement, ou feront bientôt le mal le plus grand et le plus inique à ceux qui nous écoutent. C'est ainsi qu'on parviendra à exciter la haine et la colère contre les adversaires que l'on combat. Si l'on ne peut pas employer ces premiers procédés, il faut chercher à réunir toutes les autres raisons par lesquelles nous pourrons enflammer l'envie des auditeurs contre eux. L'envie est bien près de la haine. Voici en quelques mots comment on peut provoquer l'envie : c'est en montrant que le succès de nos antagonistes est tout à fait inique, qu'ils en sont indignes, et que leurs sentiments envers les auditeurs qui les écoutent sont pleins de malveillance. On le prouve en rappelant tous les services qu'on leur a rendus, qu'on leur rend ou qu'on leur rendra, sans qu'ils les méritent, ou bien en montrant qu'antérieurement ils n'ont jamais été privés, qu'ils ne sont pas actuellement privés, et qu'ils ne seront pas davantage privés à l'avenir des biens qu'ils pouvaient désirer. Nous ajou-

Digitized by Google

terons encore qu'ils n'ont jamais éprouvé de mal, qu'ils n'en éprouvent pas actuellement, et qu'ils n'en éprouveront jamais, à moins que les juges ne se chargent de les punir comme il convient.

§ 30. Voilà donc par quels moyens nous pourrons, en terminant nos discours, disposer bien les auditeurs pour nous, et les disposer mal pour nos antagonistes. C'est aussi d'après toutes les règles qui viennent d'être tracées, que nous pourrons ordonner régulièrement tous nos arguments, soit pour accuser les autres, soit pour nous défendre nous-mêmes.

CHAPITRE XXXVII.

De l'enquête qu'on fait subir à son adversaire; l'emploi de ce procédé est rare; mais il ne faut pas l'ignorer tout à fait; de l'exorde dans l'enquête, et des précautions à prendre dans les causes publiques et les causes privées; procédés à suivre après l'exorde; n'apporter aucune amertume dans l'enquête et la résumer en finissant.

§ 1. Le genre inquisitif[1], c'est-à-dire l'interrogatoire qu'on fait subir soi-même à l'adversaire, n'est pas fréquemment employé, isolé et réduit à lui-même. Mais on le mêle le plus souvent à tous les autres procédés dont nous avons parlé; et il est surtout utile pour les contradictions qu'on veut opposer aux allégations des

[1] Ce sujet a été déjà traité tout au long, plus haut, ch. v, § 1.

Digitized by Google

antagonistes. Cependant, quelque rare que soit l'emploi de ce procédé, nous ne voudrions pas qu'on ignorât l'usage qu'on pourrait en faire, si l'on a l'occasion de parler sous cette forme, à propos soit d'un discours qu'on a prononcé, soit de la vie de quelqu'un, soit de ses actes, soit de l'intérêt de l'État. C'est là ce qui me détermine à en traiter au moins sommairement.

§ 2. L'exorde doit être ici à peu près semblable à celui qu'on fait pour repousser les calomnies dont on est l'objet, et pour les examiner en détail. De même que dans le début de notre discours nous avons dû d'abord, pour repousser les accusations, exposer les motifs qui nous ont conduits à faire ce que nous avons fait, de même nous devons procéder dans l'examen et l'enquête que nous avons l'intention d'instituer. Ces précautions seront utiles dans les discours politiques, pour faire voir que nous ne recourons pas à ce procédé par un esprit de dispute, mais uniquement pour que les auditeurs puissent voir clairement ce dont il s'agit. Nous ajouterons que ce sont les adversaires qui nous y ont amenés, en nous attaquant et en nous chicanant les premiers. Dans les causes privées, nous nous excuserons en alléguant l'inimitié implacable de nos adversaires, ou leur conduite abominable, ou notre affection pour ceux que nous scruterons ainsi, afin que, se corrigeant de leurs habitudes passées, ils ne recommencent plus ce qu'ils ont fait une première

Digitized by Google

fois. Dans les causes publiques, il faudrait s'excuser sur la légalité de ce qu'on fait, sur la justice, à laquelle on doit obéir, et sur l'intérêt de l'État, qu'on doit servir avant tout.

§ 3. Une fois que nous aurons fini notre exorde, appuyé sur ces considérations-là ou sur des considérations de cet ordre, nous soumettrons à une scrupuleuse enquête ce qui a été dit, ce qui a été fait, et même ce qui a été pensé par l'antagoniste, en démontrant, pour chaque chose en particulier, qu'elle est en opposition avec la justice, avec la loi, avec tous les intérêts ou publics ou particuliers, et en recherchant si, parmi tous les faits allégués, il n'y en a pas qui se contredisent eux-mêmes, et s'ils ne sont pas en contradiction flagrante avec les mœurs des gens honnêtes ou avec toute vraisemblance. § 4. Afin de ne pas trop allonger notre discours, en nous arrêtant sur chacun de ces détails spécialement, plus nous pourrons démontrer irréfutablement aux auditeurs que la conduite des adversaires que nous scrutons s'éloigne de la conduite, des actes, des paroles et des mœurs de la majorité des honnêtes gens, plus les adversaires seront déconsidérés auprès des juges qui auront à prononcer.

§ 5. Il faut faire d'ailleurs cette enquête sans aucune amertume, et y apporter plutôt de la douceur; car, sous cette forme, les assertions que nous avancerons paraîtront d'autant plus vraisemblables aux auditeurs;

Digitized by Google

les orateurs, en y mettant cette modération, se feront d'autant moins de tort à eux-mêmes. § 6. Quand vous aurez parcouru tous les points de cette enquête avec la plus sévère exactitude, grandissez-en encore l'effet en les résumant avec concision, à la fin de votre discours; et réveillez la mémoire des auditeurs sur tous les sujets que vous avez traités jusque-là.

§ 7. En suivant l'ordre régulier que nous venons d'indiquer pour toutes les espèces de discours, nous saurons les présenter suivant tous les préceptes de l'art.

CHAPITRE XXXVIII[1].

De l'épilogue; l'orateur doit avoir la vie la plus honnête possible pour conférer d'autant plus d'autorité à sa parole; qualités générales qu'il faut donner à ses discours : concision, clarté, vraisemblance; règles de l'épilogue. — Traité inachevé.

§ 1. Il faut, soit qu'on écrive, soit qu'on parle, s'appliquer à représenter le mieux qu'on peut, par les mots dont on se sert, les choses telles qu'elles sont; et il faut s'habituer à pouvoir trouver les mots sans la moindre peine, et les improviser dès qu'il en est besoin. C'est même cette habitude qui nous fournira les ressources

[1] Tout ce chapitre paraît encore plus en désordre que les précédents; les idées sont tout à fait confuses; et le ton général diffère de nouveau et très-notablement de tout ce qui précède.

Digitized by Google

les plus nombreuses, les plus efficaces et les plus habiles, pour parler conformément à toutes les règles de l'art, soit dans les procès privés, soit dans les discussions publiques, soit dans toutes les autres rencontres, quelles qu'elles soient.

§ 2. Mais le soin qu'on donne à ses paroles ne suffit pas; il ne faut pas moins s'appliquer à régler comme il convient sa vie et sa propre conduite, en tâchant de l'orner d'après toutes les indications que nous avons antérieurement présentées; car la vie et la conduite que l'on tient contribuent beaucoup à l'autorité qu'on exerce sur ses auditeurs pour les persuader, et à la considération dont on jouit[1]. § 3. Il faut donc tout d'abord diviser les faits dont on s'occupe dans toute l'étendue du sujet qu'on veut traiter, et bien fixer ce qu'on doit présenter en première ligne, puis en seconde, en troisième, en quatrième, etc. Ensuite, il faut s'occuper d'obtenir pour soi-même toutes les conditions qu'il est bon de se procurer à l'avance, ainsi que nous l'avons dit en parlant des règles de l'exorde[2]. § 4. Une manière assurée de conquérir pour soi-même la bienveillance nécessaire, c'est de rester toujours fidèle à la parole qu'on donne; c'est de conserver les

[1] Voir, dans la *Rhétorique d'Aristote*, l. I, ch. VIII, § 4, quelques idées qui ont beaucoup de rapport avec celles-ci.

[2] Ce § 3, qui ne tient en rien au contexte, semble une interpolation; il arrête tout à fait la suite des pensées.

Digitized by Google

mêmes amitiés durant toute sa vie; en un mot, de ne jamais paraître mobile dans tous les goûts qu'on peut avoir, et de demeurer constant dans tout ce qu'on fait. Les auditeurs seront toujours assez attentifs si vous ne les entretenez que de faits considérables, et qui sont intéressants pour le public tout entier. Une fois que les auditeurs sont disposés à la bienveillance, du moment que vous en viendrez à l'exposition des faits, ils regarderont comme leur étant personnellement utiles tous ceux qui pourront tendre à détourner d'eux le mal, et à amener leur bien; ils repousseront avec non moins de vivacité tous les faits qui pourraient les menacer des contraires, c'est-à-dire qui produiraient le mal qu'ils craignent, et qui éloigneraient le bien qu'ils désirent.

§ 5. Pour que le récit que vous ferez soit rapide, clair et persuasif, vous choisirez les faits du genre de ceux qu'on vient d'indiquer. Vous serez bref et rapide, si vous ne vous laissez pas aller à vouloir tout faire à la fois, et si vous dites en premier lieu ce qui doit être dit en premier, et si tout le reste vient à la suite dans un ordre régulier. Vous serez clair si, sans abandonner trop vite le fait en question, vous ne passez point à d'autres choses avant de l'avoir suffisamment et complétement éclairci. Vous n'inspirerez point de défiance, si vous ne faites rien qui soit contraire au caractère qu'on vous connaît.

Digitized by Google

§ 6. Parmi les preuves, nous prendrons celles dont nous avons personnellement la certitude; et en partant de celles-là, nous tâcherons de compléter la connaissance des faits que nous exposons[1]. Quant aux preuves que nous ignorons, nous nous en tiendrons au cours ordinaire des choses; car, en regardant aux choses qui arrivent le plus habituellement, ce sera le moyen le plus sûr de traiter comme il faut celles qui nous occupent. Dans une discussion qui s'élève contre les antagonistes, nous confirmerons ce que nous disons par ce que nous avons déjà dit; et c'est ainsi que nous fortifierons notre propre argumentation. S'il s'agit de contrats, nous produirons le même effet en présentant les choses selon les principes des lois écrites et des lois non écrites, et en provoquant, selon les temps précis, les témoins les plus autorisés et les plus importants que nous pourrons trouver.

§ 7. Arrivés à l'épilogue[2], nous rappellerons aux auditeurs ce que nous leur avons déjà dit, en récapitulant brièvement les arguments tels qu'ils ont été présentés. Quand il s'agit d'arguments et de faits tout actuels, il suffit, pour rafraîchir la mémoire des auditeurs, de traiter de nouveau les mêmes faits, ou du moins des faits pareils à ceux qu'on a traités antérieu-

[1] Ici encore il y a du désordre dans les pensées, qui ne sont pas fausses, mais qui ne se suivent pas suffisamment entre elles.

[2] Il semble que l'épilogue, ou récapitulation, devrait venir à la fin du ch. XXXIII, plus haut, p. 298, où ce sujet est déjà indiqué.

Digitized by Google

rement. Les auditeurs auront toujours grande disposition à nous entendre, quand nous leur parlerons de choses qu'ils croient leur avoir été utiles dans le passé, ou leur être utiles actuellement, ou devoir leur être utiles dans un temps à venir. Nous réussirons d'autant mieux que nous aurons à parler de faits qui peuvent avoir le plus grand nombre de conséquences utiles et honorables[1].

§ 7. Voilà sous quel jour l'orateur doit présenter sa propre vie et sa conduite personnelle pour se préparer la bienveillance de ses auditeurs. Il faut s'exercer à la parole d'après l'ordre qui a été précédemment indiqué[2].....

[1] Même remarque que plus haut.

[2] L'auteur revient ici en partie à l'ordre régulier des pensées; mais le traité cesse tout à coup, et évidemment il est inachevé. Il n'est pas probable d'ailleurs que la suite destinée à le compléter pût être très-considérable; car l'auteur semble dès longtemps avoir épuisé son sujet tout entier, d'après le plan qu'il s'était proposé lui-même; il ne manque sans doute ici que quelques phrases de peu d'importance. M. Cope croit que cette dernière partie de l'ouvrage, c'est-à-dire le ch. XXXVIII tout entier, a été ajoutée après coup par quelque main étrangère. M. Spengel lui-même trouve cette fin peu sérieuse, et il raille les singuliers préceptes qui y sont donnés. Voir, plus haut, la *Dissertation*, p. 172 et suivantes.

FIN DE LA RHÉTORIQUE A ALEXANDRE.

Digitized by Google

APPENDICE

SUR L'ENTHYMÈME

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

SUR L'ENTHYMÈME

Qu'est-ce que l'Enthymème? Quel est précisément le sens qu'Aristote donne à ce mot, qu'il répète très-fréquemment, qu'il a peut-être créé, et que tout au moins il emploie autrement qu'on ne l'avait fait avant lui? Ce mot, qui tient une très-grande place dans la rhétorique des anciens, ne se trouve pas dans Platon, qui s'est très-souvent servi du verbe dont ce substantif est dérivé, mais qui ne s'est jamais servi du substantif lui-même. Le verbe à étymologie identique ne signifie jamais que Réfléchir, Penser à part soi, Examiner dans son propre esprit, Juger dans son cœur et sa conscience. Par suite, le mot d'Enthymème, pris au sens platonicien, ne semblerait signifier que Réflexion, Jugement réfléchi, Conviction que l'esprit acquiert après mûr examen.

Aujourd'hui, le sens du mot d'Enthymème est très-

Digitized by Google

clair, et très-restreint. Pour nous c'est un syllogisme qui n'a qu'une seule prémisse et qui sous-entend l'autre, comme évidente de soi et comme inutile à exprimer en forme, parce que tout le monde la supplée spontanément. Ainsi que le dit très-bien M. Victor Leclerc : « On entend le plus souvent par Enthymème un ar-
» gument qui ne comprend que deux propositions,
» l'antécédent et le conséquent. C'est un syllogisme
» parfait dans l'esprit, mais imparfait dans l'expres-
» sion. Par exemple : « On doit des éloges à toutes les
» vertus ; donc on doit des éloges à la tempérance.» Si, dans la rhétorique d'Aristote, la signification du mot d'Enthymème était aussi simple et aussi nette, il n'y aurait pas besoin de s'y arrêter ; mais comme elle est assez obscure, et que cette expression revient dans une foule de passages, elle exige une attention particulière ; il convient de l'analyser pour arriver, s'il se peut, à une clarté plus grande, à défaut d'une clarté absolument complète.

J'interrogerai d'abord Aristote lui-même ; puis, Cicéron et Quintilien, sans oublier tout à fait quelques autres rhéteurs de moindre renom. Dans la rhétorique d'Aristote, je noterai les passages principaux qui peuvent nous mener à notre but, en nous montrant les nuances diverses qu'a prises le langage du philosophe.

Dès ses premiers pas, Aristote s'empresse d'indiquer la haute importance qu'il attache à l'Enthymème. Il commence son ouvrage par la définition de la rhétorique, pour bien faire comprendre la nature et l'objet

Digitized by Google

de cet art, fort controversé de son temps; puis tout de suite, il ajoute :

Livre I, ch. I, § 2. Aujourd'hui ceux qui prétendent nous enseigner les arts de la parole ne nous en ont présenté qu'une très-faible portion. Il n'y a guère que les preuves qui fassent le fond de la rhétorique; et tout le reste ne paraît qu'un accessoire. Or ils ne nous disent rien des enthymèmes, qui forment cependant le corps de la preuve elle-même, et la plupart de leurs travaux ne portent que sur des choses qui sont tout à fait étrangères à la question.

Ibid., § 8. On ne cherche en effet dans tout cela qu'à inspirer au juge telle ou telle disposition d'esprit. Mais on n'explique en rien les moyens de persuasion qui dépendent de l'art lui-même; c'est-à-dire précisément ce qui apprend à l'orateur à se rendre maître des enthymèmes [1].

Livre I, ch. I, § 10. Ce qui est bien évident, c'est que le procédé vraiment digne de l'art tend à la conviction. Or la conviction est une sorte de démonstration; car nous sommes surtout convaincus quand nous croyons que la chose est démontrée. La démonstration oratoire est un enthymème, et l'enthymème est, on peut dire, la plus décisive des preuves. Mais l'enthymème est une espèce de syllogisme; et comme étudier le syllogisme sous toutes ses formes appartient, soit à la dialectique générale, soit seulement à une de ses branches, il en résulte clairement que l'orateur qui saura le mieux de quels éléments se compose le syllogisme et comment il se produit, saura le mieux aussi faire des enthymèmes, connaissant tout ensemble à quoi les enthymèmes s'appliquent, et quelles différences ils présentent avec les syllogismes purement logiques.

Ces deux passages suffisent déjà pour faire voir tout

[1] J'ai changé la traduction que j'avais donnée plus haut, et qui n'était pas assez rapprochée du texte.

Digitized by Google

l'intérêt qu'Aristote met à l'emploi de l'Enthymème. A ses yeux, l'Enthymème est tout au moins la moitié de la rhétorique; l'art sérieux et utile ne s'appuie que sur les preuves, qui font jaillir la vérité et la justice, en présence des juges et de l'aveu même des adversaires; et l'Enthymème est la plus décisive des preuves. Il est presque la preuve unique; il occupe dans l'art oratoire la place essentielle que le syllogisme occupe en dialectique. Si l'on ne sait pas faire d'Enthymèmes, c'est à peine si l'on peut se flatter d'être un orateur. Il n'est pas sûr que le fond de l'éloquence soit l'Enthymème, ainsi qu'Aristote semble l'insinuer, et il est possible que ce soit là surfaire un peu l'Enthymème. Mais il ne s'agit pas ici de critiquer le philosophe, il s'agit uniquement de connaître sa pensée.

Aristote confirme de nouveau tout ce qu'il vient de dire sur la portée de l'Enthymème; et il fait quelques pas de plus dans la définition de ce terme :

Livre I, ch. II, §§ 7, 8, 9, 10. Quant aux moyens de démontrer ou de paraître démontrer, ils se divisent ici, comme dans la dialectique, en induction et en syllogisme, soit réel, soit apparent. Il en est absolument de même dans la rhétorique, puisque l'exemple n'est en réalité qu'une induction, et que l'enthymème n'est qu'un syllogisme. A mon sens, l'enthymème n'est qu'un syllogisme oratoire, tout comme l'exemple n'est qu'une induction de rhétorique. Or, l'on ne détermine jamais les convictions de ceux qui écoutent la démonstration qu'en employant, soit des exemples, soit des enthymèmes; et l'on peut dire qu'il n'y a rien de plus. § 8. Il s'ensuit que, s'il faut toujours nécessairement raisonner par syllogisme ou par induction, quand on veut faire une démonstration relative à

Digitized by Google

une chose ou à une personne, ainsi que nous l'avons fait voir dans les *Analytiques*, il faut aussi que chacune de ces deux formes corresponde identiquement à l'un ou à l'autre des deux arguments de la rhétorique. On peut demander aux *Topiques* la différence qui distingue l'enthymème et l'exemple. Dans cet ouvrage, en effet, nous avons traité du syllogisme et de l'induction, et nous avons fait voir que démontrer qu'une chose est parce que bien d'autres qui lui ressemblent sont aussi, c'est en dialectique ce qui s'appelle l'induction, et en rhétorique, l'exemple. § 9. D'autre part, nous avons expliqué encore que démontrer que, certaines choses étant, il doit résulter de leur existence quelque chose de différent d'elles, et qui est plus qu'elles, soit d'une manière générale, soit dans la plupart des cas, c'est ce qu'on appelle en rhétorique l'enthymème, et en dialectique le syllogisme. § 10. Il est évident que la rhétorique a l'avantage de réunir ces deux espèces d'arguments utiles; car ce que nous avons dit dans notre traité sur la *Méthode* trouve à s'appliquer tout à fait ici, puisque, dans les discours de rhétorique, les uns procèdent par des exemples, les autres par des enthymèmes; et que par suite, les orateurs également se servent tantôt d'exemples et tantôt d'enthymèmes pour arguments. Les discours où l'on raisonne à l'aide d'exemples ne sont pas moins convaincants que les autres; mais les discours enthymématiques remuent plus profondément les auditeurs. Nous analyserons plus tard la cause de ces influences diverses, et nous dirons comment il faut user de chacune de ces deux espèces d'argumentations.

Ainsi dans la rhétorique, dont le but essentiel est la persuasion, il n'y a que deux moyens de convaincre les auditeurs : ou des raisonnements qui, sous forme d'Enthymèmes, vont droit à leur conscience dont ils déterminent la décision ; ou bien des exemples, qui connus de ceux à qui on les rappelle, éclaircissent le sujet

Digitized by Google

qu'on discute. A l'aide des exemples et des Enthymèmes, l'orateur dispose de son auditoire. Ce sont ses deux instruments principaux. Les autres sont secondaires et moins puissants ; ils dérivent des deux premiers.

Aristote explique ensuite quelle est la matière ordinaire des exemples et des Enthymèmes. Comme la rhétorique s'occupe exclusivement des actes humains et des délibérations qui ne dépendent que de notre volonté, les sujets qu'elle traite sont purement contingents, et ils n'ont presque jamais rien de nécessaire ; car on ne délibère pas sur la nécessité, on s'y soumet ; et quand on cherche à discuter les choses, c'est qu'elles peuvent être autrement qu'elles ne sont. Ce caractère général de contingence est bien établi pour les matières de rhétorique.

Livre I, ch. II, § 14. Une conséquence non moins nécessaire, c'est que l'exemple et l'enthymème ne s'appliquent qu'à des choses qui peuvent indifféremment être d'une certaine façon dans la plupart des cas, et qui peuvent aussi être autrement. L'exemple n'est qu'une induction ; et l'enthymème, un syllogisme. Les propositions d'où on les tire sont en petit nombre, et souvent moins nombreuses que celles d'où l'on tirerait le premier syllogisme. Si, en effet, une de ces propositions est notoire, il n'est plus besoin de l'énoncer ; car c'est l'auditeur lui-même qui la supplée spontanément. Ainsi, par exemple, si l'on veut dire que Doriée a remporté une victoire qui lui a valu une couronne, il est suffisant de dire qu'il a vaincu aux Jeux Olympiques ; et il n'est pas nécessaire d'ajouter que le vainqueur Olympique obtient une couronne ; car c'est ce que tout le monde sait parfaitement bien.

Digitized by Google

§ 16. Il s'ensuit clairement que les enthymèmes seront parfois des principes nécessaires, mais que pour la plupart ils seront seulement ordinaires et contingents. En effet, les enthymèmes ne se forment que d'après des vraisemblances et d'après de simples signes; et dès lors, il faut nécessairement que l'une de ces deux choses soit identique à l'autre.

§ 22. Telles sont les sources diverses d'où l'on tire les arguments qui semblent être démonstratifs. Mais il y a une très-grande différence entre les enthymèmes; et elle a échappé presque à tout le monde, bien qu'elle se retrouve aussi dans la science dialectique des syllogismes. Cette différence consiste en ce que ceux-ci appartiennent à la rhétorique, comme il y a des syllogismes qui n'appartiennent qu'à la dialectique, tandis que ceux-là relèvent d'autres arts et d'autres sciences, qui sont déjà toutes faites, ou qui ne sont pas encore régulièrement constituées. De là vient que ces enthymèmes échappent aux auditeurs; et que si les orateurs s'y attachent plus qu'il ne faut, ils sortent du rôle qui est le leur. § 23. Mais ceci demande à être éclairci par des explications un peu plus détaillées. Je dis d'abord qu'il faut distinguer les syllogismes dialectiques et les syllogismes oratoires, pour lesquels nous exposons la théorie des lieux communs. Les lieux communs sont ceux qui s'appliquent indifféremment aux matières judiciaires, à celles de la physique, de la politique, et à une foule d'autres matières d'espèces très-différentes. Tel est, par exemple, le lieu commun du Plus et du Moins, d'où l'on pourra tirer un syllogisme formel tout aussi bien qu'un enthymème sur des questions judiciaires ou physiques, ou sur tel autre objet, quoique cependant ces questions soient d'espèces fort diverses. Quant aux arguments spéciaux, ce sont tous ceux qui sont tirés de propositions propres à chaque espèce de choses et à chaque genre. Par exemple, il y a pour les choses de la nature des propositions d'où l'on ne pourrait tirer ni des enthymèmes ni des syllogismes pour des questions de morale; et réciproquement, il y en a dans la morale d'où l'on ne pourrait rien tirer pour la physique. Et pour ceci, il en est de même

Digitized by Google

en tout. § 24. Les arguments de ce premier genre n'apprendront rien à personne et ne rendront qui que ce soit habile dans un genre spécial, attendu qu'ils n'ont pas de sujet qui leur soit propre. Mais quant aux autres, mieux on choisira les propositions qu'on soutient, plus on sera entraîné sans le savoir soi-même à faire une tout autre science que celles de la rhétorique et de la dialectique. Si l'on remonte jusqu'aux principes, ce ne sera plus de la rhétorique et de la dialectique que l'on fera, mais la science dont on exposera alors les principes particuliers. § 25. La meilleure partie des enthymèmes qu'on exprime sont empruntés de ces espèces particulières et propres, et ce n'est que le plus petit nombre qui viennent des principes communs. De même donc que dans les *Topiques*, ici encore il faut diviser les enthymèmes selon leurs espèces, et selon les lieux communs d'où l'on peut les faire sortir. J'entends d'ailleurs par espèces les propositions propres à chaque genre de sujets, et par lieux communs, celles qui peuvent également et sans distinction s'appliquer à tous. Nous traiterons des espèces avant de traiter des lieux.

Aristote n'a pas traité des espèces aussi complétement qu'il l'annonce ; et cela se conçoit bien, puisque c'est en effet chaque sujet particulier qui les fournit ; pour les exposer, il ne faudrait rien moins que parcourir l'universalité des questions en nombre infini que les orateurs peuvent avoir à discuter. Mais il a étudié très-longuement les lieux communs ; et sous ce rapport, sa rhétorique est d'une abondance qui ne laisse rien à désirer. Il n'y a qu'à la parcourir pour en être certain. Les espèces, ce sont, par exemple, les cinq grands sujets que l'orateur politique doit posséder à fond avant de se présenter devant l'assemblée du peuple : les finances, la guerre, la législation, les traités et

Digitized by Google

l'histoire. Les lieux communs, ce sont par exemple les généralités sur le juste et l'utile, sur les âges, sur les passions, sur les caractères, etc. Dans tout cela, il y a moyen de recueillir des Enthymèmes tout faits, ou d'en inventer selon le besoin de la cause.

Après avoir défini les trois genres, Délibératif, Judiciaire et Démonstratif, et justifié ces distinctions réelles et profondes, Aristote ajoute :

Livre I, ch. III, § 8. On voit donc clairement, d'après le peu qui vient d'être dit, qu'il faut d'abord avoir des propositions sur ces sujets ; car les preuves, les vraisemblances et les indices ne sont que des propositions oratoires. Or, d'une manière générale, tout syllogisme se compose de propositions ; et l'enthymème est un syllogisme composé des propositions que nous venons d'énumérer.

Livre II, ch. I, § 1. Nous venons d'exposer les arguments dont on peut se servir pour persuader ou dissuader, pour blâmer ou pour louer, pour accuser ou pour défendre. Nous avons indiqué les maximes et les propositions qui sont de nature à déterminer les convictions ; car, à nos yeux, c'est là la matière et la source des enthymèmes, qui peuvent s'appliquer particulièrement, on peut dire, à chaque espèce de discours.

Livre II, ch. XVIII, § 7. Une fois que nous aurons déterminé ces lieux communs, nous essaierons de traiter d'une manière générale des enthymèmes, si nous avons encore quelque chose à en dire ; et aussi nous parlerons des exemples, afin qu'ajoutant à ces études celles qui en sont la suite, nous épuisions complétement le sujet que nous nous sommes proposé au début de cet ouvrage.

Livre II, ch. XX, § 1. Après avoir parlé des moyens de conviction spéciaux à chaque genre, il nous reste maintenant à parler des moyens communs à tous les genres sans exception.

Digitized by Google

Ces moyens eux-mêmes ne sont réellement qu'au nombre de deux, l'exemple et l'enthymème, la maxime n'étant qu'une partie de l'enthymème. Ainsi donc, nous nous occuperons d'abord de l'exemple; car l'exemple ressemble fort à l'induction, et l'induction est le principe d'où vient tout le reste.

Toutes les généralités précédentes sur l'Enthymème et sur sa fonction oratoire ne nous apprennent pas encore au juste ce qu'il est dans la pensée d'Aristote; mais en étudiant l'Enthymème directement et non plus d'une manière accessoire, il est amené peu à peu à préciser et à éclaircir davantage les choses. Je ne m'arrête pas à la définition et à l'emploi de l'exemple; cette notion n'a pas besoin qu'on l'analyse. Tout le monde sait ce qu'on entend par un exemple. Les rapports de l'exemple et de l'Enthymème sont faciles à saisir. L'Enthymème est au cœur même de la question ; l'exemple est à côté ; c'est une analogie et une ressemblance d'où peuvent sortir des conclusions excellentes; mais à lui seul, l'exemple ne signifierait rien, tandis que l'Enthymème peut se suffire sans aucun secours étranger.

Livre II, ch. xx, § 9. Il faut employer les exemples comme démonstrations, quand on est à court d'enthymèmes, parce qu'ils peuvent convaincre aussi ; et quand on a des enthymèmes, on peut toujours user des exemples, qui sont alors des témoignages, et les y joindre comme épilogues. Placés en première ligne, les exemples ressemblent à l'induction ; et l'induction ne convient pas spécialement à la rhétorique, si ce n'est dans des cas fort rares. Placés au contraire à la suite, les exemples sont des témoignages; et le témoin se fait toujours croire.

Digitized by Google

La comparaison de la sentence et de l'Enthymème nous fournira encore plus de lumières.

Livre II, ch. XXI, § 2. La sentence est une énonciation puisée à ces généralités qui se rapportent aux actions humaines, et qui nous apprend, quand nous agissons, à rechercher certaines choses et à en fuir certaines autres. § 3. Comme au fond les enthymèmes ne sont que le syllogisme qui s'applique aux choses de cet ordre, il en résulte que les sentences ne sont guère que des conclusions ou des commencements d'enthymème, moins la forme du syllogisme, qui a disparu. Ainsi quand on dit :

« L'homme bien avisé, qui se voit des enfants,
» Doit souvent empêcher qu'ils ne soient trop savants. »

c'est une pure sentence. Mais si l'on ajoute à la sentence la cause et le pourquoi de la chose qu'on énonce, le tout devient un véritable enthymème. Ainsi :

« Outre qu'ils ne font rien durant toute leur vie,
» De leurs concitoyens ils excitent l'envie. »

§ 4. Et encore :

« Il n'est pas de mortel qui soit heureux en tout. »

Ou bien encore :

« Il n'est pas de mortel qui soit libre vraiment. »

Sous cette forme, c'est une simple sentence; complétée par ce qui suit, c'est un enthymème :

« Esclave du hasard, esclave de l'argent. »

Livre II, ch. XXI, § 7. Parmi les sentences qui sont suivies d'épilogue, tantôt c'est une simple partie d'enthymème, comme celle qu'on vient de citer :

« L'homme bien avisé, etc. »

Digitized by Google

Tantôt ce sont des enthymèmes entiers, et non des fragments d'enthymème. Les sentences de ce dernier genre ont le plus de poids et d'autorité, parce qu'on y voit la cause de ce qu'elles énoncent. En voici une de ce genre :

« Mortel, ne garde pas un immortel courroux. »

Dire tout uniment qu'il ne faut pas toujours garder sa colère, c'est là une sentence; mais le simple mot ajouté, Mortel, indique le pourquoi.

Ces derniers passages sont précieux en ce qu'ils nous révèlent enfin quelle est la composition de l'Enthymème, sa nature propre et ses éléments. Ainsi qu'on le voit, il n'y a là ni forme syllogistique, ni suppression d'une des prémisses, au moins formelle; il y a seulement et comme matière intrinsèque de l'Enthymème un jugement énoncé sur un sujet quelconque, et qui, dans ce cas-ci, est contingent comme l'est d'ordinaire le sujet des Enthymèmes; plus, l'indication de la cause et du pourquoi de ce jugement. Si le jugement est seul, c'est une sentence; si l'on y ajoute le motif sur lequel il s'appuie, c'est un Enthymème véritable. Voilà donc le raisonnement, le syllogisme de rhétorique. Il est réduit au fait et à la cause, sans le moyen terme qui les unit. Dans l'exemple que cite Aristote, si l'on voulait substituer le syllogisme à l'Enthymème, il faudrait dire :

« Un père prudent ne doit pas désirer pour ses enfants ce qui exciterait contre eux une envie redoutable;

Or la science excite l'envie;

Digitized by Google

Donc un père prudent ne désire pas la science pour ses enfants. »

A y bien regarder, on découvre comment, de ce passage d'Aristote, on a pu faire sortir plus tard la théorie de l'Enthymème qui a été rappelée plus haut, et qui a cours dans tous nos manuels de rhétorique. Mais Aristote ne va pas encore tout à fait aussi loin ; pour lui, l'Enthymème est une sentence, avec l'indication du principe sur lequel elle s'appuie. Pour traduire son langage et le préciser plus encore qu'il ne le fait, nous pouvons en conclure que l'Enthymème est un jugement motivé.

C'est là la définition à laquelle on doit se tenir, si, laissant de côté celle qui est adoptée aujourd'hui généralement, nous voulons nous renfermer dans les limites aristotéliques.

Mais outre tous les passages cités plus haut et qui aboutissent en définitive à ce dernier passage décisif, il en est encore dans la *Rhétorique* un très-grand nombre d'autres qu'il ne faut pas négliger. La fin du livre II est consacrée presque tout entière à la théorie spéciale des Enthymèmes ; nous y prenons quelques citations assez remarquables.

Livre II, ch. XXII, § 1. Maintenant, parlons des enthymèmes en général ; et expliquons d'abord la manière de les chercher, et ensuite les lieux communs qu'on leur peut appliquer, deux choses qui sont fort distinctes l'une de l'autre.

§ 2. Antérieurement, nous avons dit que l'enthymème est un syllogisme, et nous avons fait voir comment il l'est, et en

Digitized by Google

quoi il diffère des syllogismes dialectiques. L'enthymème ne doit pas être pris de trop loin, et il ne doit pas vouloir tout embrasser dans sa conclusion; car ou la distance produit l'obscurité dans un cas; ou dans l'autre, c'est un bavardage, parce qu'on ne dit alors que des choses par trop évidentes.

§ 4. La conclusion de l'enthymème doit se former non de propositions nécessaires, mais de propositions qui ne sont vraies que dans la majorité des cas.

Livre II, ch. XXII, § 16. Étudions maintenant les éléments des enthymèmes; et quand je dis Élément, je n'entends pas autre chose que lieu commun. Commençons par ce qui doit être nécessairement le commencement. Les enthymèmes sont de deux sortes : les uns sont démonstratifs et prouvent que la chose est ou n'est pas; les autres sont réfutatifs. La différence des uns et des autres est comme celle de la réfutation et du syllogisme en dialectique. § 17. L'enthymème démonstratif est celui qui conclut en partant de données accordées par l'adversaire; l'enthymème réfutatif, partant aussi de ces données, arrive au contraire à une conclusion qu'il conteste. Nous possédons déjà tous les lieux à peu près qui peuvent être utiles ou nécessaires dans chaque espèce d'enthymèmes. Pour chacune, on a recueilli des propositions choisies; et les lieux communs d'où l'on peut tirer des enthymèmes sur le bien et le mal, sur le beau et le honteux, sur le juste et l'injuste, se confondent avec ceux que nous avons antérieurement développés sur les caractères et les mœurs des auditeurs, sur leurs passions et sur leurs dispositions morales.

§ 18 Mais nous allons encore considérer tous les enthymèmes en généra sous un autre aspect; et en distinguant toujours les réfutatifs et les démonstratifs, nous signalerons de plus ceux des enthymèmes qui ne sont qu'apparents, et qui ne sont pas de vrais enthymèmes, parce qu'ils ne sont pas des syllogismes. § 19. Après ces explications, nous aurons à traiter des solutions et des objections à l'aide desquelles on peut combattre les enthymèmes.

Digitized by Google

Livre II, ch. XXIII, § 1. Pour les enthymèmes démonstratifs, le premier lieu commun est celui qui se tire des contraires. Ainsi, l'on examinera si le contraire est bien attribué au contraire. Pour réfuter, il faudra prouver qu'il n'y est pas attribué; pour établir sa propre thèse, il faudra prouver qu'il y est attribué. Par exemple, on soutiendra que la sagesse est un bien; car la folle intempérance est un mal. Ou bien, comme dans l'oraison sur Messène : « Si la guerre est la cause » de tous les désastres actuels, on dira que la paix seule peut » réparer tous les maux. » Ou bien encore :

« Si le mal qu'à l'insu quelqu'un a pu vous faire
» Ne doit pas provoquer une injuste colère,
» De la reconnaissance on n'a point le devoir
» Pour qui, contraint, vous fit du bien sans le vouloir. »

Ou cet autre adage :

« Si les faibles humains accueillent le mensonge,
» Il faut bien dire aussi qu'en compensation
» Ils rejettent le vrai dans mainte occasion. »

Ces derniers exemples confirment tout ce que nous savons de l'Enthymème. La forme hypothétique y fait même saillir plutôt qu'elle n'y cache les éléments qui le constituent. On voit que l'Enthymème dans ces exemples n'est pas un syllogisme expressément énoncé avec les deux prémisses et la conclusion ; mais en changeant légèrement la tournure matérielle de l'énonciation, on en extrairait, si l'on voulait, le syllogisme qu'elle renferme. En outre, l'hypothèse atteste que la matière de l'Enthymème est du contingent et non point du nécessaire ; car du moment qu'on suppose simplement que la chose est de telle façon, sans aller jusqu'à l'affirmer, on peut supposer aussi qu'elle est d'une façon tout autre. Or le caractère essentiel du contin-

Digitized by Google

gent, c'est précisément de pouvoir être indifféremment, soit tel qu'il est, soit de manière contraire. C'est là ce qui fait que plus tard Cicéron a placé le signe distinctif de l'Enthymème dans l'opposition des contraires. Cette théorie, qu'on verra plus loin dans les citations empruntées à Cicéron, n'est pas absolument vraie ; mais on doit reconnaître aussi qu'elle n'est pas tout à fait fausse.

Voici quelques autres citations d'Aristote :

Livre II, ch. XXIII, § 11. La définition peut fournir un autre lieu commun d'enthymèmes. Par exemple, si l'on admet que les Démons ne sont que des dieux eux-mêmes ou des enfants d'un Dieu, il faut bien convenir que celui qui croit aux enfants des dieux doit nécessairement aussi croire à l'existence des dieux.

§ 28. Un autre lieu, c'est celui où l'on fait voir que les mêmes personnes n'ont pas toujours conservé la même conduite après qu'auparavant, et qu'elles agissent à l'inverse. Tel est cet enthymème : « Si dans notre exil, nous avons » combattu pour rentrer dans la patrie, une fois rentrés, » nous exilerons-nous par peur de combattre? » Ainsi tantôt, ils ont préféré rentrer dans leur patrie au prix d'une bataille; et tantôt ils ont préféré au contraire ne pas combattre, au prix d'un exil nouveau.

Livre II, ch. XXIII, § 29. Les enthymèmes qui servent à réfuter font plus d'effet que les enthymèmes démonstratifs, parce que l'enthymème réfutatif resserre en peu de mots les contraires, qui frappent d'autant plus l'auditeur qu'ils sont mis côte à côte, l'un auprès de l'autre. Mais de tous les enthymèmes, soit réfutatifs, soit démonstratifs, ceux-là remuent plus fortement l'auditoire qui sont devinés dès qu'on les annonce, sans être d'ailleurs superficiels. Alors les auditeurs sont heureux de les pressentir eux-mêmes dans leur propre

Digitized by Google

esprit dès qu'on les leur indique. On peut y ajouter tous les enthymèmes que l'on ne devine pas tout à fait aussi vite, mais qui sont compris aussitôt qu'ils sont développés.

Livre II, ch. XXIV, § 1. Nous savons que, parmi les syllogismes, il y en a qui concluent et sont de vrais syllogismes, tandis que d'autres n'en ont que l'apparence. Il en résulte nécessairement que, parmi les enthymèmes aussi, les uns sont réels et les autres simplement apparents, parce que l'enthymème n'est qu'une espèce de syllogisme.

§ 2. Voici des lieux communs d'enthymèmes apparents. Un de ces lieux s'adresse uniquement à l'expression dont on se sert. Il est de deux genres. D'abord on peut, comme dans les syllogismes dialectiques, terminer sous forme de conclusion, sans avoir d'ailleurs réellement raisonné, en disant : « Donc » telle ou telle chose n'est pas. Donc nécessairement telle ou » telle chose n'est pas. » § 3. Dans ce cas, on paraît faire un enthymème, en prenant l'inverse et l'opposé des enthymèmes véritables; car l'expression ainsi tournée semble contenir un réel enthymème; et la conclusion amenée de cette façon paraît venir de la forme même de la phrase. § 4. Pour réussir dans cette illusion d'un syllogisme tout verbal, il est bon d'énoncer les conclusions et les éléments capitaux de plusieurs syllogismes, et de dire, par exemple : « Il a sauvé les » uns; il a vengé les autres; il a affranchi la Grèce. » Chacun de ces points ont été démontrés séparément par d'autres propositions; mais en les réunissant, on semble en faire sortir une conclusion nouvelle.

§ 5. Le second genre de l'enthymème purement verbal, c'est de s'attacher à l'identité fortuite des mots, et de dire, par exemple, que le rat, en grec *mys*, est un animal admirable, puisque c'est de lui qu'est appelée la plus solennelle des fêtes, les Mystères étant la fête la plus vénérable de toutes. C'est encore comme si, voulant faire l'éloge du chien, on le comparait à la constellation du Chien, ou au dieu Pan, dont Pindare a dit :

« Lui que les immortels appellent l'heureux chien
» De la grande déesse.... »

Digitized by Google

Ou bien, comme selon le proverbe : « Il est honteux de n'a-» voir pas même un chien, » on en conclut que le chien est une très-noble bête.

Livre II, ch. XXIV, § 17. De même que, dans les controverses de pure sophistique, le syllogisme apparent s'applique à l'existence absolue ou non absolue de la chose et à son existence purement conditionnelle ; comme, par exemple, dans la dialectique, on prétend démontrer que le non-être existe, en soutenant que le non-être existe en qualité de non-être ; ou que l'inconnu est connu, en soutenant que l'inconnu est connu en qualité d'inconnu ; de même aussi, en rhétorique, l'enthymème apparent peut être tiré, non pas de la probabilité absolue de la chose, mais de sa probabilité relative.

Livre II, ch. XXV, § 7. Nous avons dit que les enthymèmes peuvent être pris à quatre sources diverses : ce sont la vraisemblance, l'exemple, la preuve et l'indice. Les enthymèmes dérivent de la vraisemblance, quand ils sont empruntés à des faits qui ont lieu ou qui paraissent avoir lieu dans la plupart des cas. Ceux qui dérivent de l'exemple viennent de l'induction du semblable, soit par un seul terme, soit par plusieurs, et quand après avoir posé le général, on en fait sortir une conclusion particulière par l'exemple qu'on cite. Ceux qui dérivent de la preuve viennent du nécessaire et du réel. Ceux enfin qu'on emprunte aux indices viennent du général ou du particulier, soit vrai, soit faux.

Livre III, ch. XVII, § 5. Du reste, les exemples conviennent surtout au genre délibératif, et les enthymèmes au genre judiciaire. La délibération ne peut regarder que l'avenir ; et alors on ne peut nécessairement emprunter ses exemples qu'au passé. Au contraire, les tribunaux ne prononcent que sur ce qui est ou n'est pas ; or ce sont là surtout les deux objets auxquels on peut appliquer la démonstration et l'idée de nécessité ; car il y a une nécessité vraie dans le passé, qui est irrévocable. § 6. D'ailleurs, il faut avoir soin de ne pas accumuler les enthymèmes à la suite les uns des

Digitized by Google

autres, et de les entremêler au reste. Autrement, ils se nuisent réciproquement; car il y a une limite dans toute quantité, quelle qu'elle soit :

« Ami, tu nous as dit autant qu'eût dit un sage. »

mais non pas Ce qu'eût dit un sage. § 7. Il n'y a pas non plus à chercher des enthymèmes dans toute espèce de questions; car alors, vous imiteriez certains philosophes qui s'appliquent à démontrer par syllogisme des propositions plus notoires et plus certaines que les propositions même d'où ils partent. Surtout n'employez pas d'enthymème quand vous en appelez à la passion; ou il refroidira la passion que vous éveillez, ou il sera tout au moins inutile. C'est que les mouvements simultanés se contrarient mutuellement, et qu'ils s'annulent ou s'affaiblissent les uns les autres. Si l'on cherche, dans le discours, à toucher au caractère moral, il ne faut pas en même temps chercher à y introduire un enthymème; car, dans une démonstration, il n'y a point de caractère de moralité, ni de place à un libre choix.

Livre III, ch. XVII, § 13. Quand on a tous les éléments d'une démonstration, on peut tout à la fois et se contenter de faire une impression morale, ou établir sa démonstration en règle. Si l'on n'a pas d'enthymèmes à sa disposition, il faut se borner à l'impression morale qu'on peut faire sur son auditoire; car il convient mieux à un honnête homme de montrer la probité de son caractère que l'habileté de sa parole. § 14. D'ailleurs, les enthymèmes réussissent bien plus quand on les emploie à réfuter que quand on les fait servir à la démonstration. C'est que, dans la réfutation, le raisonnement avec toute sa force est davantage apparent sous sa forme régulière; et que les contraires sont bien plus frappants, lorsqu'on les rapproche et qu'on les met en parallèle.

§ 20. Il y a des cas où il sera bon de changer la forme des enthymèmes et d'en faire des sentences. Ainsi l'on dira : « Quand on est sage, on ne manque pas de traiter après une » victoire ; car c'est alors qu'on obtient les conditions les

Digitized by Google

» plus avantageuses. » Sous forme d'enthymème, on dirait : « S'il faut contracter les traités au moment où ils sont les » plus avantageux et les plus utiles, c'est après une victoire » qu'il faut savoir les conclure. »

Outre toutes les citations qu'on vient de parcourir, il serait possible d'en trouver d'autres encore dans la *Rhétorique ;* mais celles-là sont les principales, et l'on peut s'y borner pour se rendre un compte assez exact de ce qu'est l'Enthymème dans la pensée d'Aristote et dans sa langue logique. Mais la *Rhétorique* n'est pas le seul ouvrage où il en ait parlé ; et à la fin des *Premiers Analytiques*, il y a un chapitre entier consacré à l'Enthymème, et à l'explication des propositions dont il est formé. Il était difficile, en effet, de traiter du syllogisme sans toucher à l'Enthymème, qui est un syllogisme d'une certaine espèce, et qui diffère uniquement par la nature des propositions qui le composent.

Premiers Analytiques, livre II, ch. XXVII, pages 343 et suivantes de ma traduction.

§ 1. Il ne faut pas confondre le vraisemblable et le signe ; le vraisemblable n'est qu'une proposition probable ; et l'on entend par probable ce qui, dans la plupart des cas, arrive ou n'arrive point, est ou n'est point. Par exemple, voici des propositions probables : Les hommes haïssent ceux qui les envient ; ils aiment ceux qui les aiment. § 2. Le signe, au contraire, tend à être précisément la proposition démonstrative, soit nécessaire, soit probable. La chose dont l'existence ou la production entraîne l'existence d'une autre chose, soit antérieure, soit postérieure, c'est là ce qu'on appelle le signe, indiquant que l'autre chose est arrivée ou qu'elle existe.

Digitized by Google

§ 3. L'enthymème est donc un syllogisme formé de propositions vraisemblables ou de signes.

§ 4. Le signe, d'ailleurs, peut avoir trois fonctions diverses, autant que le moyen terme peut avoir de positions dans les figures, soit comme dans la première, soit comme dans la seconde, soit comme dans la troisième. § 5. Par exemple, c'est la première figure, quand on démontre qu'une femme est grosse parce qu'elle a du lait; car le terme moyen, c'est avoir du lait. A, représente être grosse; B, avoir du lait; et C, la femme. § 6. Mais, quand on prouve que les sages sont vertueux, parce que Pittacus est vertueux, c'est la dernière figure qu'on emploie. A, représente vertueux; B, les sages; et C, Pittacus. Il est certainement vrai d'attribuer A et B à C; seulement on supprime l'une des propositions, parce qu'on la connaît; et l'on ne conserve que l'autre.

§ 7. Si l'on prouve qu'une femme est grosse, parce qu'elle est pâle, on emploie la figure moyenne. En effet, c'est parce que la pâleur vient à toutes les femmes grosses, et qu'elle vient aussi à cette femme, que l'on croit avoir démontré que cette femme est grosse. La pâleur représentée par A; être grosse, par B; et femme, par C.

§ 8. Si donc l'on n'exprime qu'une seule proposition, c'est seulement le signe; et, si l'on ajoute la seconde, c'est un syllogisme. Par exemple, Pittacus est généreux; car les ambitieux sont généreux; et Pittacus est ambitieux. Ou bien encore : Les sages sont bons; car Pittacus est bon; et, de plus, il est sage. C'est donc ainsi que l'on forme tous ces syllogismes. § 9. Seulement le syllogisme qui se produit par la première figure est irréprochable, s'il est vrai, parce qu'il est universel. Celui qui se forme par la dernière peut être attaqué, bien que la conclusion soit vraie; car ce syllogisme n'est pas universel, et il n'est pas directement relatif à la question. En effet, de ce que Pittacus est vertueux, il ne s'ensuit pas nécessairement que les autres sages soient vertueux comme lui. Quant au syllogisme qui se forme par la figure moyenne, il est toujours parfaitement attaquable; car il n'y a jamais de syllogisme possible quand les termes sont ainsi disposés.

Digitized by Google

Par exemple; de ce que la femme grosse est pâle, et de ce que telle femme est pâle, il ne s'ensuit pas nécessairement que cette femme soit grosse.

§ 10. Ainsi donc on pourra conclure le vrai dans toutes les figures; mais ce sera avec les différences que je viens de dire.

§ 11. Peut-être pourrait-on aussi établir la division suivante entre les signes. Parmi eux, on appellerait Preuve celui qui est moyen ; car on dit que la Preuve est ce qui fait savoir; et c'est surtout le moyen qui a cette propriété. On réserverait alors le nom de signe pour ceux qui occuperaient les positions extrêmes, tandis que la preuve serait le signe même, tiré de la position moyenne ; car le signe le plus probable et le plus vrai est celui qui prouve par la première figure.

Dans le reste du chapitre, Aristote applique cette théorie du signe à l'étude intime des êtres de la nature; car si un signe spécial correspondait toujours à telle qualité spéciale aussi, il serait possible de connaître la qualité par le signe, c'est-à-dire le mystère du dedans par la manifestation extérieure. Cette théorie est fort ingénieuse; mais nous ne devons pas la reproduire ici, parce qu'elle nous éloignerait trop de notre sujet.

Je termine ces citations d'Aristote par un passage des *Derniers Analytiques ;* la très-grave autorité de cet ouvrage mettra comme le sceau à tout ce que nous savons de l'Enthymème.

Derniers Analytiques. — Livre I, ch. I, § 3. C'est encore le procédé de tous les raisonnements de la dialectique, aussi bien de ceux qui sont formés par syllogisme que de ceux qui sont formés par induction. Les uns et les autres, en effet, tirent

Digitized by Google

toujours l'instruction qu'ils donnent de notions antérieures; les premiers, en supposant ces notions comprises et accordées; les autres, en démontrant l'universel par l'évidence même du particulier. C'est également par cette méthode que les raisonnements de rhétorique produisent la persuasion; car ils y arrivent, soit par des exemples, ce qui n'est que l'induction; soit par des enthymèmes, ce qui n'est que le syllogisme.

D'Aristote, nous passons à d'autres auteurs qui ont reçu de lui la théorie de l'Enthymème, et qui tantôt n'ont fait que la répéter et qui tantôt l'ont changée. Ces auteurs sont rangés ici selon l'ordre chronologique. Le premier en date est Démétrius de Phalère, si toutefois le *Traité de l'Élocution* mis sous son nom est bien de lui, et non du sophiste Démétrius qui vivait sous les Antonins. Démétrius de Phalère était, comme on sait, élève de Théophraste, et il aurait pu entendre aussi les leçons d'Aristote. Mais que ce morceau sur l'Enthymème lui appartienne ou ne lui appartienne point, il importe assez peu; et tout ce que prouve ce fragment, c'est que, même après Aristote, la théorie de l'Enthymème présentait encore assez d'obscurités, pour que les professeurs mêmes de rhétorique s'en rendissent compte d'une manière fort imparfaite.

Démétrius de Phalère, *Traité de l'élocution*, ch. xv; *Rhetores græci* de Spengel, tome III, page 269. Différence de la période et de l'enthymème. « En résumé, l'enthymème est un syllogisme de rhétorique ; la période n'est point un raisonnement syllogistique; elle n'a que sa propre teneur. On peut mettre des périodes dans toutes les parties de son discours,

Digitized by Google

et par exemple dans les exordes ; mais on ne saurait employer des enthymèmes partout. L'enthymème ne peut jamais être qu'une sorte d'épilogue et de conclusion ; la période peut être énoncée sur-le-champ et pour elle seule. L'enthymème est un syllogisme incomplet, tandis que la période n'a rien du syllogisme, ni complet ni incomplet. L'enthymème peut bien être aussi une période parce qu'il est composé sous forme périodique ; mais ce n'est pas une période proprement dite.

Je passe à Cicéron, qui avait non-seulement étudié Aristote, mais qui de plus avait fait plusieurs ouvrages de rhétorique, pour approfondir scientifiquement les principes du grand art auquel il devait sa gloire. Dans les *Topiques*, qu'il donne pour un abrégé de ceux du philosophe grec, l'orateur romain est amené à parler de l'Enthymème ; et ce qu'il en dit n'est ni très-développé ni très-exact. Il n'est que faire d'y insister après toutes les explications qui ont été antérieurement données.

Cicéron, *Topiques*, ch. XIII, et XIV. Les propositions déduites des contraires sont appelées enthymèmes par les rhéteurs ; non que tout raisonnement ne soit véritablement un enthymème ; mais ainsi qu'Homère est appelé par excellence le poëte, de même l'argument qui tire sa conclusion des contraires, plus vif et plus pénétrant que tous les autres, prend seul le nom d'Enthymème. En voici des exemples :

« Pourquoi craindre l'un si vous ne craignez pas l'autre ? » — Vous condamnez celle à qui vous ne reprochez rien ; vous » reconnaissez qu'elle mérite des récompenses ; et vous pré- » tendez qu'il faut la punir. — Ce que vous savez est inutile ; » et ce que vous ne savez pas ne peut être ignoré sans dan- » ger. »

XIV. Vous autres jurisconsultes, vous avez quelquefois re-

Digitized by Google

cours à cette argumentation dans vos réponses; mais les philosophes en font encore un plus grand usage. Les orateurs emploient comme les philosophes la conclusion tirée des contraires, que les rhéteurs appellent enthymème, et dont les dialecticiens font leur troisième mode d'argumentation.

Avec Quintilien, précepteur des neveux de Domitien, nous en arrivons à un auteur qu'on peut appeler, dans toute la force du terme, un homme du métier. Quintilien a voué sa vie entière à l'enseignement, à la culture, à l'étude de la rhétorique; et l'unique ouvrage qu'il ait composé et qui l'immortalise, est un traité complet de tout ce que doit faire et savoir l'orateur, depuis les premiers débuts de la vie jusqu'à cette époque virile et définitive où il se produit sur la scène, soit au Forum, soit au barreau, pour y livrer les combats de l'éloquence, et y assurer le triomphe de la justice et de la vertu. Si quelqu'un a dû connaître la valeur de tous les termes techniques, c'est bien lui; et cependant on peut trouver encore qu'en parlant de l'Enthymème il n'a pas toute la précision et la netteté désirables. Ce n'est pas un reproche à faire à Quintilien; mais c'est une preuve de plus de la difficulté du sujet, puisqu'un rhéteur habile et consommé n'a pas su l'élucider davantage.

Voici deux citations; ce sont les plus importantes.

Quintilien, *De Institutione oratoria*, livre V, ch. x, page 24. Passons maintenant à l'étude des arguments. Sous ce mot général, nous réunissons tout ce que les Grecs appellent Enthymèmes, Épichérèmes et démonstrations. Ce n'est pas que, pour les Grecs, ces mots ne présentent bien quelque différence;

Digitized by Google

mais leur signification tend à être à peu près pareille. Ainsi l'enthymème, qui répond à ce que nous nommons Réflexion (*Commentum* ou *Commentatio*), à défaut d'une expression meilleure pour rendre le terme grec, a d'abord un sens; et c'est tout ce que l'esprit conçoit. Mais dans ce moment nous ne parlons pas de ce sens spécial. Ce mot a encore un autre sens pour exprimer une sentence avec la raison qui la justifie; enfin, il en a un troisième, où il exprime une certaine conclusion d'arguments tirée, soit des conséquences de la chose, soit de ses contraires. De là vient que sur l'enthymème il y a peu d'accord. Ainsi, les uns préféreraient l'appeler un Épichérème; d'autres plus nombreux encore ne veulent appeler Enthymème que la conclusion obtenue après controverse; c'est même là ce qui fait que Cornificius lui donne le nom de Contraire. Tantôt on l'a appelé un syllogisme de rhétorique, tantôt, un syllogisme imparfait, parce que la conclusion y est tirée d'éléments qui ne sont ni distincts ni aussi nombreux; ce qui n'est pas toujours un désavantage aux yeux de l'orateur.

Dans la seconde des définitions que rapporte Quintilien, on reconnaît celle qu'a donnée Aristote, et que nous avons résumée en disant que l'Enthymème est un jugement motivé. Les deux autres définitions, la première et la troisième, sont moins claires. La dernière en particulier revient à peu près à celle que l'on applique aujourd'hui à l'Enthymème, en en faisant un syllogisme incomplet où l'une des deux prémisses est supprimée.

Dans les deux passages de Quintilien que je veux encore citer après celui-ci, il donne des exemples ; et par cela même, il nous permet de mieux juger ce qu'il entend par Enthymème.

Digitized by Google

Quintilien, *De Institutione oratoria*, livre V, ch. XIV, page 95. On appelle Enthymème à la fois et l'argument lui-même, c'est-à-dire la chose qu'on emploie à en prouver une autre, et l'énonciation de l'argument. Cette énonciation, ainsi que je l'ai dit, peut être double. Ainsi, d'abord, elle se compose des Conséquents, si elle renferme tout ensemble la proposition elle-même et la preuve qui y est immédiatement jointe ; tel est cet exemple dans le plaidoyer pour Ligarius : « La cause » était douteuse au début, parce que chacune des parties pou- » vait y apporter des preuves ; mais maintenant la cause la » meilleure est celle que les Dieux mêmes ont défendue. » Il y a dans cet exemple la proposition et sa preuve ; il n'y a pas de conclusion. C'est donc un syllogisme imparfait. Mais l'énonciation peut en second lieu être tirée des contraires ; et il est quelques auteurs qui réservent spécialement la désignation d'Enthymème à cette preuve, qui est alors beaucoup plus forte. Telle est cette phrase de Cicéron dans le ploidoyer pour Milon : « Ainsi vous allez venger la mort d'un homme » que vous ne voudriez pas rendre à la vie quand même vous » en auriez le pouvoir. » Bien souvent on accumule des idées de cette sorte, ainsi que le fait Cicéron dans la même cause : « Et cet homme qu'il n'a pas voulu tuer quand sa mort eût » été approuvée de tout le monde, il l'a tué quand cette mort » révoltait tout au moins quelques personnes ! Celui qu'il n'a » pas osé tuer malgré l'impunité certaine, quand il avait pour » lui le droit, quand il avait pour lui le lieu, quand il avait » pour lui l'occasion, il n'a pas hésité à le tuer au péril de » sa vie, quand il avait contre lui la loi, quand il avait contre » lui le lieu, quand il avait contre lui le moment ! » (ch. XVI). Le meilleur genre d'enthymème est encore celui où le motif vient s'ajouter à une idée dissemblable et même contraire, par exemple dans ce passage de Démosthène : « Non, certes, » parce qu'on a jadis violé la loi et parce que tu as imité ce » délit, ce n'est pas une raison pour que tu sois à l'abri du » châtiment ; c'est au contraire une raison de plus pour que » ta peine soit encore plus sévère. Car si ton prédécesseur » eût été condamné, tu n'aurais pas fait la loi que tu as

Digitized by Google

» provoquée ; et si tu es condamné, personne ne portera dé-
» sormais de loi pareille.»

Quintilien, *De Institutione oratoria*, liv. V, ch. XIV, page 102. D'autres appellent l'enthymème un syllogisme oratoire ; d'autres disent qu'il n'est qu'une partie de syllogisme, attendu que le syllogisme a toujours la conclusion et la proposition, et qu'il remplit son sujet dans toutes ses parties, tandis que l'enthymème se contente de faire comprendre ce qu'on pense. Ainsi, par exemple, voici un syllogisme : « La vertu est le » seul bien ; car il n'y a de bon en définitive que ce dont on ne » peut mal user ; or on ne peut user mal de la vertu ; donc la » vertu est le bien.» Voici un enthymème par les conséquents : « La vertu est un bien dont personne ne peut mésuser. » Et dans un sens contraire : « L'argent n'est pas un bien ; car une » chose n'est pas un bien quand tout le monde peut en mal » user ; or on peut user mal de l'argent ; donc l'argent n'est » pas un bien.» Voici un enthymème par les opposés : « Est-» ce que c'est un bien que l'argent dont tout le monde peut » mésuser ? — Si la monnaie marquée de son coin est de l'ar-» gent, celui qui a légué tout son argent a légué aussi toutes » ses espèces monnayées ; or il a légué tout son argent ; donc » il a également légué la monnaie, qui est de l'argent aussi.» Cet enthymème a la forme d'un syllogisme ; mais l'orateur se borne à dire : « Puisqu'il a légué tout son argent, il est » clair qu'il a légué ses espèces, qui sont aussi de l'argent. »

Pour clore cette trop longue série de citations, nous en rappellerons encore deux : ce seront les dernières : l'une est d'Apsinès, de Gadare en Cilicie ; l'autre, d'un rhéteur peu connu, Minutianus. Apsinès et Minutianus sont du IIIe siècle de notre ère ; et ils ont écrit en grec tous les deux.

Apsinès, *L'art de la Rhétorique*, ch. x. *Rhetores Græci* de

Digitized by Google

Spengel, tome I, page 376. J'ai déjà dit que l'épichérème se divise en deux espèces, l'exemple et l'enthymème. Il me reste donc à parler des enthymèmes. Tout enthymème est tiré des lieux communs suivants : le moindre, le semblable, le contraire, le plus, etc. etc. Ainsi le lieu tiré du Moindre sert à amplifier les choses. Par exemple, en parlant d'un accusé qu a perdu la flotte qu'il commandait, on peut dire : « Si c'est un » acte coupable de perdre un seul vaisseau, c'est un crime » bien plus grave encore de perdre une flotte tout entière.» Le lieu commun du Moindre peut être pris aussi de la personne. Par exemple : « S'il n'avait insulté qu'un esclave, il ne » tomberait pas sous le coup de la loi. Si cependant c'est un » délit d'insulter des esclaves, combien le délit n'est-il pas » plus grave quand l'insulte s'adresse à des hommes libres! »

Apsinès donne successivement des exemples de tous les lieux communs, qu'il a énumérés d'abord ; et parmi ces lieux communs, voici le dernier qu'il cite ; il est tiré de la contradiction, qui met aux prises des idées qui se combattent et se repoussent mutuellement :

« Vous élevez dans la place publique une statue d'airain à » ce fameux Solon, qui a rédigé les lois ; et vous violez pré- » cisément ces sages lois qui lui ont valu un tel honneur de » votre part. » Ou bien encore : « Comment une telle conduite » ne serait-elle pas le comble de la déraison si dans vos lois » vous poursuivez le crime, et si dans la pratique vous ab- » solvez les criminels pris en flagrant délit ! » Il y a en effet contradiction entre honorer le législateur et déshonorer les lois en les violant, de même qu'il y en a une entre détester les scélérats et les laisser échapper au châtiment.

Voici enfin la définition que Minutianus donne de l'Enthymème. Elle mérite quelque attention en ce

Digitized by Google

qu'elle essaie de remonter à l'étymologie et de tirer de cette source l'explication d'un mot qui, même après un usage de plusieurs siècles, semble encore présenter quelque difficulté.

Minutianus, *Traité des Épichérèmes*, *Rhetores Græci* de M. Spengel, tome I, page 419. Les enthymèmes sont ainsi nommés, soit parce que l'orateur lui-même les a trouvés et qu'il y réfléchit dans son cœur, soit parce qu'il laisse aux juges le soin d'y réfléchir, et d'y suppléer s'il y a quelque lacune dans le raisonnement. Les syllogismes de rhétorique ont de ces lacunes; et c'est là ce qui les distingue des syllogismes philosophiques. Ces derniers donnent leurs conclusions entières, tandis que les autres abandonnent au cœur des juges le soin de tirer ce qui est à conclure des propositions émises et des développements présentés. Voici par exemple un enthymème : « Car cet homme en usant de moyens qui » me feraient arrêter si je commençais de tels préparatifs, est » à mon sens déjà en guerre contre nous, bien qu'il n'ait pas » encore lancé ni un seul trait, ni une seule flèche. » On laisse de côté l'induction qui rend le syllogisme complet : « Mais » Philippe fait tout ce qu'il faut pour nous surprendre ; donc » Philippe nous attaque déjà.» Il y a des auteurs qui croient que l'induction, résumée d'après les premiers faits établis, est un enthymème; et ici les premiers faits seraient les suivants : « Ce que j'ai rapporté, c'est précisément ce dont tu n'as pas » écrit un mot ; et ce que tu oses poursuivre, ce sont précisé- » ment les actes que m'attribue le sénat, au lieu de ceux que » tu m'imputes.» Ainsi l'orateur détournait l'induction sur ces actes qu'il regardait comme démontrés.

Il serait possible, après les rhéteurs anciens, de faire une moisson non moins ample dans les rhéteurs modernes. Mais ce soin serait peu fécond ; et comme il ne

Digitized by Google

nous importe que de pénétrer la pensée du philosophe, c'est à lui d'abord et à l'antiquité qu'il fallait s'adresser. Le reste pourrait n'être pas sans quelque intérêt pour l'histoire de la rhétorique prise dans toute sa généralité; mais dans la *Rhétorique* d'Aristote, et pour l'interprétation de ses théories, le secours serait fort mince et très-douteux. Il vaut mieux terminer ici cette étude, et je la résume dans les points suivants :

1° Dans la langue d'Aristote, le mot d'Enthymème n'a pas tout à fait le même sens qu'il a maintenant parmi nous.

2° Pour Aristote, et d'après les définitions diverses qui se rencontrent dans ses œuvres, l'Enthymème n'est qu'un jugement appuyé sur la cause qui le motive. C'est l'énonciation ordinaire d'une pensée, que l'on fait suivre de la raison sur laquelle elle s'appuie.

3° Aristote considère l'Enthymème comme un syllogisme ; mais ce syllogisme est d'une espèce toute particulière ; et l'auteur le caractérise en l'appellant le syllogisme de la rhétorique. En effet, le syllogisme, au sens strict de ce mot, avec ses deux prémisses et sa conclusion, serait insupportable dans l'art oratoire ; et, sauf des cas excessivement rares, il n'est personne qui songe à s'en servir. L'auditoire en serait encore plus vite fatigué que les orateurs eux-mêmes.

4° Mais un jugement où l'on énonce la raison qui le justifie, contient les éléments essentiels du syllogisme, et il est facile de les dégager. Le fait d'un côté, la raison de l'autre, voilà deux parties sur trois. Il ne manque

Digitized by Google

que l'une des prémisses pour que le syllogisme soit complet, non pas dans sa forme rigoureuse, mais dans sa matière, qu'on pourrait, si on le voulait, mettre en forme.

5° C'est là ce qui fait que plus tard on a pu, sur les traces d'Aristote, et en restant fidèle à ses traditions, établir que l'Enthymème est un syllogisme imparfait, et répéter, comme nous le faisons encore, que l'Enthymème est un vrai syllogisme avec une des deux prémisses de moins.

6° La définition qui a cours aujourd'hui n'est pas celle du philosophe ; mais elle n'y est pas contraire ; et l'on peut suivre pas à pas les transformations que l'idée a subies depuis le point de départ jusqu'à son état actuel.

7° Aristote attache une immense importance à l'emploi de l'Enthymème, sans lequel l'art de la rhétorique lui semble à peu près impossible. Aujourd'hui, l'Enthymème est relégué à un rang très-secondaire ; et cette différence peut à elle seule nous montrer l'intervalle énorme qui sépare le point de vue des Anciens et le nôtre. L'art oratoire était pour eux l'Art par excellence ; il est chez nous presque oublié. Aussi ne doit-on pas se trop étonner si la signification des mots techniques dont ils se servaient couramment nous échappe, et si, malgré tous nos efforts, l'explication de l'Enthymème peut laisser encore des doutes dans les meilleurs esprits.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

Les premiers chiffres romains indiquent le livre et le chapitre de la *Rhétorique*; le chiffre arabe indique le paragraphe; D indique la Dissertation; A indique la Rhétorique à Alexandre; E indique l'appendice sur l'Enthymème; Pr. signifie la préface; *n.* signifie note.

A

Abnégation, condition de la vertu, I, IX, 10, et 10, *n.*

Académie de Bavière, ses Mémoires, cités pour un travail de M. Spengel, II, XVIII, 1.

Acception détournée des mots, III, II, 2.

Accessoires, ont une énorme importance en rhétorique comme ailleurs, III, I, 6 et 7.

Accident, n'est pas un délit, I, XIII, 12; — lieu commun qu'il peut fournir, II, XXIV, 12.

Accumulation d'enthymèmes, pour faire illusion à l'auditoire, II, XXIV, 4.

Accusation, moyens divers de la repousser, III, XV, 1 et suiv.

Accusation et défense, dans le genre judiciaire, I, X, 1 et suiv.; — règles de l'une et de l'autre dans le genre judiciaire, A., 313.

Accuser et défendre, dans le genre judiciaire, I, III, 3.

Achille, loué d'avoir vengé Patrocle, I, III, 7; — exalté par Homère, I, VI, 13; — son ressentiment pour l'insulte qui lui a été faite, II, 2, 6; — acharné sur le cadavre d'Hector, II, 3, II; — pris pour exemple, II, XXII, 10; — ses exploits spéciaux, II, XXII, 14; — origine supposée de sa colère à Ténédos, II, XXIV, 12; — opposé à Critias, III, XVI, 3.

Acropole d'Athènes, sa colonne, où étaient inscrits les noms des citoyens sous les Trente, II, XXIII, 34.

Acte d'accusation contre Socrate, lui reproche d'employer la rhétorique à faire triompher l'iniquité, Pr. IX.

Actes de raisonnement, leur définition, I, X, 12.

Actes justes, de deux espèces comme les délits, I, XIII, 9.

Actes humains, leur classification à divers points de vue, I, X, 9.

Acteur, effets dramatiques que son

Digitized by Google

jeu produit sur la scène, Pr. LXX; — habile, produit de grands effets de scène par une simple répétition de mots, III, XII, 5; — leur influence sur les auditeurs, III, I, 5; — recherchent surtout les pièces pathétiques, III, XII, 2; — sont ridicules hors de la scène, s'ils veulent rester dramatiques, III, XII, 4.

Action probable dans certains cas, II, XIX, 12.

Action dramatique, emploi qu'on en peut faire en rhétorique, III, XII, 6; — dans l'orateur, exclut la précision, et la remplace, III, XII, 11.

Action oratoire, sujet neuf au temps d'Aristote, III, I, 3; — décrite par Cicéron, III, I, 5, *n.*; — peut faire le sujet d'un art véritable, III, I, 9; — son importance d'après Aristote, Pr., LXX.

Actions honteuses, énumérées, II, VI, 2 et suiv.

Actions volontaires, actions involontaires, II, X, 6.

Admiration, plaisir qu'elle nous cause, I, XI, 15; — s'attache surtout aux actes qui ne sont pas des devoirs légaux, I, XIII, 9; — est toujours mêlée de plaisir, III, II, 2, *n.*

Adultère, est un délit privé, I, XIII, 3.

Adultères, se révèlent par leur toilette et leurs courses de nuit, II, XXIV, 14.

Æginètes, opprimés par les Athéniens, II, XXII, 8.

Æsésidème envoie le prix du Cottabe à Gélon, I, XII, 20; — tyran de Léontium, I, XII, 20, *n.*

Æsion, son mot sur l'expédition de Sicile, III, X, 12.

Affectation du style est à éviter, III, II, 4.

Agathon, deux de ses vers cités, II, XIX, 8; — ses vers supposés, II, XXIII, 1, *n.*; — ses vers cités, II, XXIV, 18; — cité dans le *Banquet* de Platon, III, III, 4, *n.*

Age, la jeunesse ouvre le cœur à la pitié, II, VIII, 3; — son influence sur les caractères, II, XII, 1 et suiv.

Age mûr, peinture de la maturité de l'homme, II, XIV, 1 et suiv.

Ages, fameuse peinture des trois âges par Aristote, II, XII, 2, *n.*; — copiée par Horace, traduite par M. Villemain, II, XII, 2, *n.*; — analyse admirable de l'influence des âges, par Aristote, Pr. LXIV.

Agésilas, son expédition en Asie, II, 3, 8, *n.*

Aggravation du délit selon les circonstances, I, XIV, 4; — du crime, qui a pu violer plusieurs lois à la fois, I, XIV, 5.

Agneau, fable du Loup et de l'Agneau, I, XII, 16, *n.*

Agora d'Athènes, on y voit une statue d'Harmodius et d'Aristogiton, I, IX, 26.

Agréables, influence des choses agréables sur nous, I, VI, 6; — l'habitude rend les choses plus agréables, I, X, 14.

Agrément et **élégance** du style, moyens de l'obtenir, III, XI, 21.

Agriculture, glorifiée par Aristote, II, IV, 6, *n.*

Aimé, être aimé et aimer; ces deux expressions définies, II, IV, 1 et suiv.

Aimer, définition de cette idée, II, IV, 1 et suiv.

Air du visage, doit être doux quand on dit des choses pénibles, III, VII, 7.

Aisément, sens de ce mot, I, VI, 14.

Ajax, tragédie de Sophocle, citée sur l'amitié, II, XIII, 2, *n.*

Ajax, tragédie de Théodecte, II, XXIII, 29; — II, XXIII, 33; — citée, III. XV, 12, *n.*

Digitized by Google

Alcée, sa prière à Sappho, I, IX, 12.

Alcibiade, caractère transmis par lui à ses descendants, II, XV, 4.

Alcidamas, dans son *Messéniaque*, cité sur la défense de manger la chair des animaux, I, XIII, 2; — vivait du temps d'Isocrate, probablement, *id. n.*; — son discours appelé *Le Messéniaque*, II, XXIII, 1, *n.*; citation d'un de ses arguments, II, XXIII, 18; — mots qu'il forge et qui sont mal faits, III, III, 1; — mots ridicules dont il se sert, III, III, 2; — critiqué pour le choix de ses épithètes, III, III, 3; — ridicule définition qu'il donne de la philosophie, III, III, 17.

Alcinoüs, apologue d'Alcinoüs, raconté par Ulysse, III, XVI, 8.

Alcméon, tragédie de Théodecte, cité, II, XXIII, 4.

Alexandre, lettre d'Aristote qui est censée lui être adressée, pages 185 à 191; — lettre d'Aristote à Alexandre, apocryphe, D., 156.

Alexandre d'Aphrodise, cité sur le titre du VIIIe livre des *Topiques*, III, XVIII, 7, *n.*

Alexandre, ou **Pâris**, titre d'un discours, II, XXIII, 12, *n.*

Allusion à des auteurs inconnus, faite par Aristote, I, II, 16, *n.*

Alphésiboé, femme d'Alcméon, dans la tragédie de Théodecte, II, XXIII, 4.

Althée, mère de Méléagre, II, 2, 13, *n.*

Amants, se plaisent à s'occuper de l'objet aimé, I, XI, 9.

Amasis, insensible à la mort de son fils, pleure la misère d'un de ses amis, et pourquoi, II, VIII, 9; — nommé par erreur au lieu de Psamménite, son fils, II, VIII, 9, *n.*

Amatorius de Plutarque, cité sur Denys le poëte, III, II, 14, *n.*

Ambigus, il faut éviter les mots ambigus, III, V, 4.

Ambitieux, sont sujets à être envieux, II, X, 2.

Ambition, porte à s'indigner aisément, II, IX, 14.

Ame, l'étude de l'âme est indispensable à l'orateur, Pr. XLIII.

Ami, définition de l'ami, I, V, 20; — II, IV, 2 et suiv.; — à quelles conditions on est ami, II, IV, 3.

Amis, on s'irrite davantage contre eux quand ils nous trahissent, II, 2, 13 et suiv.; — quelles sont les personnes à qui l'on peut donner ce nom, II, IV, 4.

Amis des amis, on aime les amis de ses amis, II, IV, 4.

Amitié, plaisir qu'elle nous cause, I, XI, 14; — sa définition; lieux communs qu'elle peut fournir à la rhétorique, II, IV, 1 et suiv.; — ses conditions, II, IV, 2; — se fonde sur la communauté, II, IV, 3, *n.*; varie selon les personnes, II, IV, 6 et suiv.; — ses nuances nombreuses, II, IV, 17.

Amitiés, faciles dans la jeunesse, II, XII, 8.

Ammée, lettre de Denys d'Halicarnasse à ce personnage, I, I, 13, *n.*; citée, II, XXIII, 5, *n.*; citée, II, XXIII, 8, *n.*

Amour, ses illusions sur les qualités de l'objet aimé, I, IX, 16, *n.*; — ses débuts et ses indices, I, XI, 9; exclut la crainte, II, IV, 16.

Amour-Gaunien, ce que c'est, II, XXV, 4.

Amour du travail, I, V, 8.

Amour propre, se blesse aisément, II, 2, 11 et suiv.

Amour de soi, explication de ce qu'il est, I, XI, 19.

Amphiaraüs, mot de Pittacus contre lui, II, XII, 3; tué par sa femme Ériphyle, II, XXIII, 4, *n.*

Digitized by Google

Amphibologie à éviter, III, v, 3, *n.*

Ampleur et pompe de style, moyens de l'obtenir, III, vi, 1 et suiv.

Amplification, manière de la faire servir à la louange, I, ix, 25; — convient surtout au genre démonstratif, I, ix, 28;—lieu commun applicable à tous les genres de la rhétorique, II, xviii, 6;—son emploi en rhétorique, II, xviii, 8;—moyens divers de l'employer, II, xix, 17; — II, xxvi, 1 et suiv.; — emploi qu'on peut en faire en supprimant la liaison des phrases, III, xii, 7; — ce qu'elle fait dans le genre démonstratif, III, xvii, 3; — bien placée dans la péroraison, III, xviii, 3.

Anaboles, sens obscur de ce mot appliqué aux Dithyrambes, III, ix, 1.

Anacréon, Socrate s'inspire de ses poésies, Pr. xxxviii.

Analogie, lieu commun qu'elle peut fournir, II, xxiii, 26.

Analogies, sont les éléments de l'antithèse, III, ix, 16.

Analytiques, *Premiers et Derniers*, cités sur l'enthymème et sur la démonstration, I, i, 11, *n.*; — cités par Aristote, sur le syllogisme et l'induction, I, ii, 8; —*Premiers* et *Derniers*, cités sur le syllogisme et l'induction, I, ii, 8, *n.*; — à citer plutôt que les *Topiques*, I, ii, 8, *n.*;—cités par Aristote sur les propositions nécessaires, I, ii, 16; — cités par Aristote sur le signe et la preuve, I, ii, 20; — consacrés à la théorie du syllogisme, I, iv, 3, *n.*; — *Premiers* et *Derniers*, cités sur les propositions nécessaires, II, xxii, 4, *n.*; — cités sur les indices, II, xxv, 13; cités sur la solution des objections, II, xxv, 15.

Voir : *Premiers Analytiques* et *Derniers Analytiques*.

Anaxagore, tombeau que lui élève Lampsaque, II, xxiii, 18; — maître de Périclès, Pr. xliii.

Anaxandride, ses vers sur ses filles à marier, III, x, 11;—sa belle sentence sur la mort, III, xi, 13; — poëte de Rhodes ou de Colophon, id., *n.*;— sa comédie des *Vieux fous*, III, xii, 5.

Anaxilas, cité par Héraclide de Pont, III, ii, 20, *n.*

Anaximène, n'est pas l'auteur de la *Rhétorique à Alexandre*, D. 158; — quelques détails sur lui, pour prouver qu'il n'est pas l'auteur de la *Rhétorique à Alexandre*, D. 163.

Ancienne langue du temps d'Homère, invoquée par Aristote à l'appui de l'emploi qu'il fait d'un mot, I, ii, 17, *n.*

Anore et **Crémaillère**, comparées, III, xi, 5.

Andocide, orateur du temps de Socrate, Pr. xlviii.

Androclès de Pitthée, citation d'un de ses arguments, II, xxiii, 31.

Andromaque, tragédie d'Euripide, citée peut-être, III, vi, 2, *n.*

Androtion, sa comparaison sur Idriée, III, iv, 2 et *n.*

Animadversiones variorum, de Aristotelis rhetorica, recueil cité, III, xviii, 3, *n.*

Animaux, on ne rougit pas devant les animaux, II, vi, 19.

Anonyme, cité par M. Spengel pour attribuer à Anaximène la *Rhétorique à Alexandre*, D. 160.

Anonyme de Ménage, cité sur le traité de la *Méthode* d'Aristote, I, ii, 10, *n.*

Antécédents, arguments divers qu'on en peut tirer, II, xix, 16.

Antérieur. Voyez Postérieur.

Antidose ou **Antidosis**, ouvrage d'Isocrate cité, II, xxi, 14, *n.*; citée, II, xxii, 7, *n.*; —citée, II, xxiii, 22, *n.*;— citée, II, xxiii, 27, *n.*;—citée pour une prosopopée, III, xvii, 18.

Digitized by Google

Antigone, défend les principes éternels de la justice, I, XIII, 2; — ensevelit Polynice malgré la défense de Créon, I, XV, 3; — tragédie de Sophocle, ses belles maximes, I, XV, 3; — citée pour un exorde, III, XIV, 18, *n.*; — citée, III, XVI, 12; — citée, III, XVII, 19, *n.*

Antiloque et Ménélas dans l'*Odyssée*, III, XVII, 6, *n.*

Antimaque, son procédé d'énumération, III, VI, 4; — poëte de Claros ou de Colophon, III, VI, 4, *n.*

Antiope, vers de cette tragédie d'Euripide, I, XI, 21, *n.*

Antiphon, sa tragédie de *Méléagre*, II, II, 13; — le poëte ou l'orateur, II, VI, 23, *n.*; — le poëte, son mot en marchant à la mort, II, VI, 23; — sa fière réponse à Denys le Tyran, II, VI, 23, *n.*; — sa tragédie de *Méléagre*, citée, II, XXIII, 29.

Antiphon de Rhamnuse, habile rhéteur du temps de Socrate, Pr. XXXII; — ses plaidoyers parvenus jusqu'à nous, Pr. XXXIII; — pour Aristophon, II, XXIII, 9, *n.*

Antiquité, garantissait beaucoup moins la sûreté des personnes que ne le fait notre civilisation, I, I, 16, *n.*

Antisthène, sa charmante comparaison sur Céphisodote, III, IV, 4; — date de sa mort, III, IV, 4, *n.*

Antistrophe, opposée à Prélude, III, IX, 8.

Antistrophes, des vieux poëtes, III, IX, 1, *n.*; — opposées aux Anaboles, III, IX, 1, *n.*

Antithèse, sa définition, III, IX, 15; — ses diverses espèces, III, IX, 15; — au début de la phrase et à la fin, III, IX, 16 et 17.

Antithèses, théorie des antithèses ou oppositions, A. 275; — ses trois espèces, A. 275 et suiv.

Anytus, paye Mélitus pour accuser Socrate, III, XVIII, 3, *n.*

Apaisement de la colère; moyen de l'obtenir, II, 3, 4.

Aphrodite, sens étymologique de ce nom, II, XXIII, 38, *n.*

Apologie de Socrate par Platon, citée sur les démons, II, XXIII, 11, *n.*

Apologie de Socrate par Platon, citée dans la *Rhétorique*, III, XXIII, 3, *n.*

Apologie de Socrate dans Platon, Pr. IX.

Apologie de Socrate par Théodecte, II, XXIII, 21, *n.*

Apophthegmes des Lacédémoniens, leur emploi en rhétorique, II, XXI, 10; — d'où vient leur charme, III, XI, 7.

Apparence, lieu commun qu'elle peut fournir, II, XXIII, 31.

Appétit du bien, ou volonté, I, X, 6.

Apprendre, plaisir qu'on a à apprendre, I, XI, 15; — III, X, 2.

Approbation des honnêtes gens ou de nos proches, nous fait toujours plaisir, I, XI, 13.

Apsinès, rhéteur, cité sur l'enthymème, E., page 373.

Arbitraire des juges, la loi doit lui laisser le moins possible, I, I, 5.

Arbitre, ne juge qu'en équité, I, XIII, 13; — comparé à un autel, par Archytas, III, XI, 5.

Archélaüs, ses offres à Socrate, qui les refuse, II, XXIII, 13; — roi de Macédoine, invite Socrate à se rendre à sa cour, II, XXIII, 13, *n.*

Archibius, raillé par Platon, le Comique, I, XV, 12.

Archibius, ou Artibius, ou Argibius, ou Agyrrhius, I, XV, 12, *n.*

Archidamas, comparé à Euxène, par Théodamas, III, IV, 2.

Archidamus, ouvrage d'Isocrate, cité, III, XVII, 20, *n.*

Archidicé, fille d'Hippias le Pisis-

Digitized by Google

tratide, vers faits en son honneur par Simonide, I, IX, 19, *n*.

Archiloque, honoré par les habitants de Paros, II, XXIII, 18; — son *Iambe* cité sur un père parlant de sa fille, III, XVII, 19; — début d'un de ses Iambes, III, XVII, 19.

Archytas, sa comparaison d'un arbitre et d'un autel, III, XI, 5.

Ardeur excessive de la jeunesse, II, XII, 2 et 3.

Aréopage, sa sévérité envers les orateurs qui plaident devant lui, I, I, 3; — les Déesses, les Euménides, n'ont pas dédaigné de comparaître devant lui, II, XXIII, 19; — son intégrité fameuse, III, XVIII, 8, *n*.; — son austérité; limites qu'il impose aux orateurs, Pr. V; — impose aux orateurs de s'en tenir aux faits de la cause, Pr. LI.

Argent, pierre de touche pour en reconnaître le titre, I, XV, 4; — mesure de la valeur des choses, II, XVI, 1.

Argos, loi qu'elle porte contre les novateurs, I, XIV, 4.

Argument rétorqué contre l'adversaire, II, XXIII, 9.

Argument cagneux, II, XXIII, 24.

Argumentations, en sens contraire sur la validité des contrats, I, XV, 17 et suiv.

Arguments de rhétorique, ne sont que des exemples et des enthymèmes, I, II, 10; — résumé des arguments pour persuader ou dissuader, I, VII, 30; — pour l'accusation et la défense dans le genre judiciaire, I, X, 1 et suiv.; — sophistiques pour ou contre le serment, I, XV, 23 et suiv.; — à tirer de l'étude des passions, II, I, 7; — à tirer de la haine ou de l'amitié des gens, II, IV, 21; — à tirer de la crainte et du désespoir, II, V, 15; — à tirer de la honte et de l'effronterie, II, VI, 24; — à irer des services rendus et des bienfaits, II, III, 4; — à choisir selon les auditeurs, II, XXII, 4; — spéciaux, sont les meilleurs, II, XXII, 13; — méthode pour le choix des arguments, II, XXII, 15; — style et composition du discours, III, I, 1; — trois sources où l'on peut les puiser, III, I, 2; — pris pour Preuves, III, XVII, I, 1, *n*.

Aristide, ne peut être soupçonné, II, XXIII, 10; — son honnêteté proverbiale, III, XIV, 5.

Aristippe, sa réponse à Denys, d'après Diogène Laërce, II, XVI, 3, *n*.; — son jugement sur le style de Platon et la simplicité de Socrate, II, XXIII, 20.

Aristocratie, un des quatre gouvernements, I, VIII, 2; — origine politique de ce mot, I, VIII, 2; — bien définie dans la *Politique*, I, VIII, 2, *n*.

Aristogiton et **Harmodius**, eurent les premiers une statue dans l'Agora, I, IX, 26; — leur noblesse vient de leur courage, II, XXIII, 12; — renverse la tyrannie d'Hipparque, II, XXIV, 11.

Aristophane, cite trois fois le nom de Diopithe, II, VIII, 7, *n*.; — un de ses vers dans les *Grenouilles*, II, XXI, 4, *n*.; — sa comédie de la *Paix*, citée sur Carcinus, II, XXIII, 37, *n*.; — se plaît à créer des diminutifs, III, II, 21; — ses critiques contre Euripide, III, II, 5, *n*.; — sa comédie des *Babyloniens*, III, II, 21, *n*.; — cité sur une comparaison, III, IV, 4, *n*.; — un des mots dont il se sert, pour nommer les entraves dont les prisonniers sont enchaînés, III, X, 12; — ses *Guêpes*, citées, III, XIV, 13, *n*.; — un de ses scholiastes attribue une tragédie de *Teucer* à Sophocle, III, XV, 10, *n*.; — ses *Nuées*, citées sur une expression remarquable, III, XIX, 2, *n*.

Digitized by Google

Aristophon, argument d'Iphicrate contre lui, II, XXIII, 9.

Aristote critique les maîtres de rhétorique de son temps, I, I, 2; — expose admirablement les rapports de la loi et du juge, I, I, 6 et 7, *n.*; — blâme l'art de la rhétorique tel qu'il est enseigné de son temps, I, I, 8; — son témoignage en opposition avec celui de Platon sur l'art de la rhétorique de son temps, I, I, 8, *n.*; — cherche la vraie méthode de la rhétorique, 1, I, 19; — formule habituelle à son style, I, I, 19, *n.*; — invoque l'ancienne langue pour une expression dont il se sert, I, II, 17; — imite Platon dans la définition du bien, I, VI, 2, *n.*; — cite deux vers de l'*Odyssée* avec des variantes, I, XI, 7, *n.*; — justifié du reproche de subtilité, I, XII, 23, *n.*; — justifié relativement à la torture, I, XV, 21, *n.*; — donne des conseils assez dangereux à l'orateur, I, XV, 24, *n.*; — sa méthode habituelle d'exposition, II, I, 7, *n.*; — en désaccord avec Hérodote sur Amasis, II, VIII, 9, *n.*; — se trompe d'Amasis à son fils Psamménite, II, VIII, 9, *n.*; — devancé par Platon dans la théorie de l'amitié, II, IV, 4, *n.*; — ses *Thèses*, d'après Diogène Laërce, II, XXII, 13, *n.*; — est peut-être en désaccord avec Homère sur la colère d'Achille, II, XXIV, 12, *n.*; — se trompe sur la patrie d'Hérodote, III, IX, 1, *n.*; — se trompe sur une citation de Lysias, qu'il attribue à Isocrate, III, X, 13, *n.*; — sa lettre à Alexandre est apocryphe, D. 156; — fondateur de la rhétorique, Pr. II; — son témoignage sur les sophistes et sur les débuts de la rhétorique, Pr. II; — atteste que Corax et Tisias, les Siciliens, sont les inventeurs de la rhétorique, Pr. IV; — cité par Cicéron sur l'origine de la rhétorique en Sicile, Pr. V; — son rôle dans l'art et l'histoire de la rhétorique, Pr. XLVI; — ses recherches sur les travaux antérieurs aux siens, Pr. XLIX; — définit la rhétorique, Pr. LI; — son admirable analyse des passions, Pr. LXII; — de l'influence des différents âges, Pr. LXIII et LXV; — son style, Pr. LXIV; — ses théories sur le style et la composition, Pr. LXIX; — a le mérite d'avoir fondé la rhétorique, Pr. LXXIV; — et la logique, Pr. LXXXIII; — moins original en rhétorique qu'en logique, Pr. LXXXI; — il n'est pas sûr qu'il ait parlé de Démosthène, Pr. LXXVII; — motif politique de son silence, Pr. LXXVIII; — a professé vingt ans de sa vie, Pr. LXXXIV; — citations diverses extraites de ses ouvrages sur l'emploi et le sens de l'enthymème, E., pages 343 à 376.

Aristoteles pseudepigraphus, ouvrage de M. Valentin Rose, cité sur le IIIe livre de la *Rhétorique*, II, XXVI, 4, *n*; — *Voir* Valentin Rose.

Aristotelia de Stahr, citées, II, VII, 2, *n*.

Arithmétique, sa méthode et son esprit propre, I, II, 1.

Armée, l'homme d'Etat doit connaître précisément la force de l'armée dont il peut disposer, I, IV, 8.

Armes, les belles armes conviennent à l'homme de courage, II, IX, 10.

Art, ne peut se produire que s'il a des fondements dans la nature, I, I, 1; — ne traite jamais des cas particuliers, I, II, 11; — devoir et limites de l'art en rhétorique, III, XVI, 1.

Art, titre présumé d'un ouvrage de rhétorique, II, XXIII, 22, *n*.

Art ou **méthode** de rhétorique, par Corax, II, XXIV, 20, *n*.

Art, titre de l'ouvrage d'Isocrate sur la rhétorique, D. 180.

Art du comédien, consiste presque

Digitized by Google

tout entier dans l'action, III, I, 8.

Art de la parole, poussé très-loin chez les anciens, III, I, 5, *n*.

Artaxerxès III, peut être désigné par Aristote, II, XX, 3, *n*.

Artiste, plaisir qu'il prend à produire son œuvre, I, XI, 21.

Artistes de Denys, ou flatteurs de Denys, III, II, 12, *n*.

Asie, comparée à la Grèce, est très-inférieure, Pr. C; — n'a jamais connu l'idée de l'histoire, Pr. C; — n'a pas conçu l'art de l'éloquence, Pr. CII.

Aspasie, son essai d'oraison funèbre dans le Ménéxème de Platon, Pr. XXXIII; — admirée par Socrate, Pr. XXXIII.

Assassin, mérite la mort et l'horreur, II, IX, 4.

Assemblée politique, on ne parle pas devant elle comme devant le tribunal, III, XII, 1.

Assemblée populaire, n'impose pas à l'orateur de grands raffinements, Pr. LXXI.

Assemblées délibérantes, deviennent souvent des tribunaux, III, XIII, 3; — les sujets qu'on y peut traiter sont au nombre de sept, A., 202.

Assemblées politiques, leur différence avec les tribunaux, II, I, 2, *n*.

Assurance, contraire de la crainte, II, V, 16 et suiv. — produite par la colère, II, V, 23. *Voir* SÉCURITÉ.

Atalante, aimée par Méléagre, II, II, 13, *n*.

Athénée, son *Banquet des Sophistes*, cité sur les flatteurs de Denys, III, II, 12, *n*.; — a conservé deux vers, dont un seul est cité par Aristote, III, II, 15; — cité sur Denys, le poëte, III, II, 14, *n*.; — cité sur l'acteur Philémon, III, XII, 6, *n*.

Athènes, sa corruption effrontée, selon Platon, le Comique, I, XV, 12.

Athènes, l'endroit de la Grèce où l'on jouit de la plus grande liberté de parler, Pr. IV; — sa gloire en tout genre à l'époque des guerres Médiques, Pr. VI; — la société y était extrêmement polie au temps de la guerre Médique et au siècle de Périclès, Pr. LXXXVII.

Athéniens, mot de Socrate sur eux, I, IX, 18; — invoquent le témoignage d'Homère sur Salamine, I, XV, 19; — doivent rougir de se répartir les terres de Samos, II, VI, 21; — manière de les louer, II, XXII, 6 et suiv.; — leur despotisme sur les autres Grecs, II, XXII, 8; — heureux sous les lois de Solon, II, XXII, 18.

Athlètes du Pentathle, sont les plus braves, I, V, 15.

Athurma, sens de ce mot grec, III, III, 2, *n*.

Attaque plus fréquente contre ceux qui ne sont pas sur leurs gardes, I, XII, 15.

Attaque personnelle à rejeter dans la péroraison, III, XIV, 12.

Attention, moyens divers d'agir sur l'attention des auditeurs, III, XIV, 13 et suiv.

Atténuation des idées par la nuance des mots, III, II, 13.

Atténuations, que le coupable cherche à donner de sa faute, I, XIII, 7.

Auditeur est la fin dernière de tout discours, I, III, 1; — il ne peut être que de trois espèces, I, III, 2; — est la fin dernière du discours, puisque c'est lui qui doit être persuadé, Pr. LIV; — de trois espèces et pas plus, Pr. LV; — origine des trois genres, Pr. LV.

Auditoire, manière de capter sa bienveillance, III, XIV, 14.

Autel, comparé à un arbitre par Archytas, III, XI, 5.

Digitized by Google

Augures, nous donnent de l'assurance ou de la crainte, II, v, 22.

Auguste figue, expression ridicule, III, vii, 1, *n*.

Aurore aux doigts de rose, ou l'Aurore aux doigts rouges, III, ii, 19.

Auteurs comiques, font métier de déchirer leur prochain, II, vi, 15.

Auteurs tragiques, jouant eux-mêmes leurs pièces, III, i, 4.

Authenticité de la **Rhétorique** d'Aristote, prouvée par son silence sur Démosthène et par une foule de témoignages, Pr. lxxvii.

Autochthones, ce qu'on doit entendre par là, I, v, 7, *n*.

Autoclès, son argument contre Mixidémide, II, xxiii, 19, — orateur vanté par Xénophon, II, xxiii, 19, *n*.

Avares, proverbes sur les avares, II, xxiv, 5, *n*.

Avenir, est l'objet propre du genre délibératif, I, iii, 4; — arguments divers qu'on en tire, II, xix, 15; — n'est guère qu'une répétition du passé, II, xx, 8.

Aveu du coupable porte sur le fait, mais non sur l'intention, I, xiii, 7.

Avocats, ont grand plaisir à plaider, I, xi, 12; — s'efforcent de bien définir les délits, I, xiii, 7, *n*.; — conseils que leur donne Quintilien, Pr. xciv.

B

Babyloniens, comédie d'Aristophane, citée sur l'emploi des diminutifs, III, ii, 21, *n*.

Bacchantes, tragédie d'Euripide, citée, II, xxiii, 39, *n*.

Bacchus et **Denys**, III, ii, 12, *n*.

Bacchus, fêtes ou concours en l'honneur de ce dieu, III, xv, 8.

Bailly, sa réponse plus belle encore que celle de Sophocle, III, xv, 4, *n*.

Balle, jeu de balle, I, xi, 11.

Banquet de Platon, loue Achille d'avoir vengé Patrocle, I, iii, 7; — cité sur l'amour, I, xi, 14, *n*.; — cité sur Agathon, II, xix, 8, *n*.; — cité sur la légitimité des lois, III, iii, 4, *n*.; — cité sur Prodicus de Céos, Pr. xvii.

Banquet des Achéens, tragédie de Sophocle, II, xxiv, 12, *n*.

Banquet ou **Les Lapithes**, ouvrage de Lucien, cité, III, ix, 4, *n*.

Banquet des Sophistes d'Athénée, cité sur les flatteurs de Denys ou de Bacchus, III, ii, 12, *n*.; — cité sur Denys, le poëte, III, ii, 14, *n*.; — cité sur Philémon, l'acteur, III, xii, 6, *n*.

Barbare, combattu par les Grecs et les Athéniens, II, xxii, 8.

Barbares, exagèrent les marques de politesse et d'humilité, I, v, 13.

Barreau, l'éloquence du barreau distincte de celle de la tribune, Pr. lvi.

Bavards, on se cache d'eux, II, vi, 14; — les vieillards sont en général bavards et prolixes, II, xiii, 9.

Beau, sens restreint de ce mot, I, vi, 6, *n*.

Beau moral ou **l'honnêteté**, sa définition, I, ix, 31; — est la fin du genre démonstratif, I, iii, 5.

Beau, fondement du genre démonstratif, Pr. lv.

Beaucoup et **peu**, sens spécial de ces mots, I, vii, 2.

Beauté, varie avec les âges, I, v, 15; — varie selon les peuples, I, ix, 15; — mise au-dessus de la santé, II, xi, 5.

Digitized by Google

Beauté morale des choses, à quelles conditions elle se produit, I, IX, 10.

Beauté des mots, en quoi elle consiste, III, II, 17.

Bekker admet une variante, II, XXIII, 30, *n.*; — son heureuse conjecture sur un passage de la *Rhétorique*, III, XI, 4, *n.*

Benoît (M. Charles), son Essai historique sur les premiers manuels d'invention oratoire avant Aristote, D. 171.

Benseler, son ouvrage sur la *Rhétorique* d'Isocrate, D. 180.

Béotiens comparés par Périclès à des chênes verts, III, IV, 4.

Besoin, cause fréquente du délit, I, XII, 12.

Beuchot, son édition de Voltaire, *I*, IV, 4, *n.*

Bias, son précepte sur l'amitié, II, XIII, 2.

Bien, lieux communs du bien, I, VI, 1 et suiv.; — définition du bien, I, VI, 2; — I, VI, 12; — I, VII, 3; — plus petit ou plus grand, en quoi il consiste, I, VII, 12; — est ce que désire tout le monde, I, VII, 20; — sens divers de ce mot expliqués dans les *Topiques*, II, XXIII, 15.

Bienfaisance, son étendue, I, V, 13; — sens spécial de ce mot, I, V, 13, *n.*; — sa définition, II, VII, 1.

Bienfait, sa définition, II, VII, 1.

Bienfaits, trop nombreux sont une honte, II, VI, 6.

Biens, on peut abuser de tous les biens, I, I, 16; — biens personnels, biens extérieurs, I, V, 5; — classification des biens, I, V, 5.

Biens libéraux, ce qu'on entend par là, I, V, 10.

Biens productifs, biens de jouissance, I, V, 11; — énumération des principaux biens, I, VI, 7; — classification des biens entre eux, I, VII, 8; — leur valeur comparative, I, VII, 19; — subordination des biens entre eux, I, VII, 20 et suiv.; — comparables les uns avec les autres, I, VII, 26; — quels sont les biens qui provoquent l'envie, II, V, 4.

Biens de la fortune, leur influence sur le caractère, II, XV, 1 et suiv.

Biens, l'homme peut abuser de tous les biens, Pr. LIII.

Bienveillance, influence de la bienveillance sur les auditeurs, II, I, 4.

Biographie des orateurs, de Plutarque, citée sur Callistrate et Mélanope, I, XIV, 1, *n.*

Blâme et **éloge** dans le genre démonstratif, I, IX, 1 et suiv.; — leurs sources principales, 1, IX, 29.

Boeckh, ses fragments de Pindare, cités, II, XXIV, 5, *n.*

Boileau, cité sur la convenance du style, III, VII, 2 *n.*; — sa traduction du *Traité du Sublime* de Longin, III, VIII, 2, *n.*

Bonheur, but commun de toutes les actions humaines, I, V, 1; — sens très-large de ce mot, I, V, 2, *n.*; — sa définition, I, V, 3; — ses parties diverses, I, V, 4; — sa définition dans la *Morale à Nicomaque*, I, V, 3, *n.*

Bonitz, propose une bonne variante, III, XIV, 3, *n.*

Bonne humeur, la bonne humeur d'autrui fait mal à ceux qui souffrent, II, II, 14.

Bons, définition de ce mot, I, VI, 12.

Bons mots, cités avec un éloge et admiration, III, XI, 5.

Bouclier, c'est une honte de jeter son bouclier, II, VI, 2, et 2, *n.*

Bouclier est la coupe de Mars, III, IV, 5; — III, XI, 17.

Bouffonnerie, diffère de l'ironie; ses inconvénients, III, XVIII, 10.

Digitized by Google

Bouffons, déchirent leur prochain, II, VI, 15.

Boulevard des lois, titre qu'Alcidamas donne à la philosophie, III, III, 7.

Bourseouflure, des auteurs de dithyrambes, III, III, 6.

Broncher, en parlant de l'auditeur, qu'une phrase trop courte surprend et déroute, III, IX, 6.

Bruit, tient souvent lieu d'éloquence aux orateurs, III, VII, 2.

Brutus, sa vie par Plutarque, citée, II, VIII, 12.

Brutus, ouvrage de Cicéron, cité sur Théodore, II, XXIII, 37, *n.*; — cité sur Aristote, Pr. IV; — cité sur les études de Démosthène, Pr. LXXVI; — cité, Pr. LXXXII.

Bryson, son opinion grossière sur la valeur des mots, III, II, 17; — sa théorie fausse sur l'emploi indifférent des mots, Pr. LXVII.

Budget des dépenses et des revenus de l'État, I, IV, 5.

Buhle, propose une bonne variante, II, XIII, 5, *n.*

Busiris, ouvrage d'Isocrate, II, XXIV, 9, *n.*

But, est moins l'objet de la délibération que le choix des moyens, I, VI, 1.

Byblis, sœur de Caunus, II, XXV, 4, *n.*

C

Cadavre, tondre sur un cadavre, proverbe, II, VI, 3.

Cagneux, nom donné à une sorte d'argument, II, XXIII, 24.

Calcul, n'est pas naturel à la jeunesse, II, XII, 7; — on ne doit pas laisser voir le calcul qu'on a pu faire, III, XVI, 11.

Callias, nom dédaigneux que lui donne Iphicrate, III, II, 12; — hôte de Protagore à Athènes, Pr. XXIII.

Callicles, nature de ses arguments dans le *Gorgias* de Platon, II, XXIII, 25, *n.*; — sa discussion avec Socrate dans le *Gorgias* de Platon, sur la définition de la rhétorique, Pr. XIX; — Il prédit à Socrate le sort qui l'attend, Pr. XX.

Calliope, Denys a dit que la poésie était le Cri de Calliope, III, II, 13.

Callippe, son traité de rhétorique, II, XXIII, 22; — II, XXIII, 30; — ses écrits de rhétorique d'après Aristote, Pr. I; — sa rupture avec Dion, I, XII, 19; — ami de Platon et de Dion, I, XII, 19, *n.*

Callisthène, sa mort sauve Ergophile, II, III, 8; — général des Athéniens condamné à mort, II, III, 8, *n.*

Callistrate, poursuivi par Laodamas, I, VII, 10; — orateur habile; un de ses discours conservé par Xénophon, I, VII, 10, *n.*; — son accusation contre Mélanope, I, XIV, 1; — son discours dans l'assemblée des Messéniens, III, XVII, 15.

Calme, opposé à la colère, II, III, 5.

Calme et douceur, analyse de cette disposition d'esprit, II, 3, 1 et suiv.

Calomnie, il faut tout d'abord dans la défense repousser la calomnie, III, XIV, 12; — ses dangers, III, XV, 9.

Calydon, partie du royaume de Pélops, III, IX, 4.

Camaraderie, nuance de l'amitié, II, IV, 17.

Campagnards, parlant toujours par sentences, II, XXI, 11.

Digitized by Google

Caractère, manière dont il se manifeste, I, VIII, 4; — de l'orateur, a grande influence sur l'auditoire, I, IX, 1.

Caractères qui sont le plus à craindre, II, V, 9.

Caractères et **mœurs**, influences diverses qu'ils subissent, II, XII, 1 et suiv.

Carcinus, sa tragédie de *Médée*, citée, II, XXIII, 37; — sa tragédie d'*Œdipe*, III, XVI, 18.

Caractère des hommes, subit une foule d'influences, Pr. LXII.

Carpathien et son **lièvre**, proverbe; ce qu'il signifie, III, XI, 20.

Carré par la base, sens de cette expression, III, XI, 1.

Carthage, au lieu de Chalcédoine, I, XII, 14, *n*.

Carthaginois pillés par des Grecs, I, XII, 14; — vaincus par les Syracusains, A. 235.

Cas, sens spécial de ce mot, II, XXIII, 2, *n*.

Cassandre, poëme de Lycophron de Chalcédoine, III, III, 1, *n*.

Cassandre, sa traduction de la *Rhétorique*, II, XVIII, 1; — vers empruntés à sa traduction, II, XXI, 3, *n*.; — adopte une variante, III, XVIII, 3, *n*.

Catégories ou classes générales d'idées, II, VII, 5; — diverses, énoncées sous formes peu précises, III, XVI, 1, *n*.; — d'Aristote, citées, II, VII, 5, *n*.; — citées sur les contraires, II, XIX, 1; — citées sur le postérieur et l'antérieur, II, XIX, 4, *n*.; — citées sur le genre et l'espèce, II, XIX, 7, *n*.; — citées sur les relatifs, II, XXIII, 3, *n*.; — citées sur les contraires, II, XXIII, 23, *n*.; — citées sur l'homonymie, II, XXIV, 5, *n*.; — citées sur l'homonymie, III, II, 8, *n*.

Catilinaires de Cicéron, citées, III, XVI, 14, *n*.

Caton, cité par Cicéron sur la définition de l'orateur, Pr. LXXIV.

Caunus, aimé de sa sœur Byblis, II, XXV, 4, *n*.

Cause, paralogisme de la cause; ce que c'est, I, IX, 17; — lieu commun qu'elle peut fournir, II, XXIII, 34; — qui n'est pas cause, lieu commun qu'on en tire, II, XXIV, 15.

Causes, les mêmes causes produisent les mêmes résultats, I, IV, 7; — diverses, qui font que l'orateur persuade son auditoire, au nombre de trois, II, I, 4.

Céphale, Sicilien, père de Lysias, l'orateur, Pr. XXXVI.

Céphisodote, comparé à l'encens par Antisthène, III, IV, 4; — son attaque contre Charès, III, X, 10; — son mot sur les galères, III, X, 12; — son mot sur les assemblées populaires, III, X, 13.

Cercle, sa définition, III, VI, 1.

Céréales, question des céréales en Angleterre, I, IV, 9, *n*.

Cérès, ses mystères sacrés, III, XVIII, 1.

Cerf, fable du Cheval voulant se venger du Cerf, II, XX, 5.

Chabrias poursuivi par Laodamas, I, VII, 10; — ses exploits appréciés par Xénophon, I, VII, 10, *n*.; — défendu par Lycoléon, III, X, 14.

Chagrins, les vieillards sont naturellement chagrins, II, XIII, 2.

Chaire, l'éloquence de la chaire distincte de celle du barreau et de la tribune, Pr. LVI; — l'éloquence de la chaire sous Louis XIV, Pr. CIV; — cause de sa grandeur, Pr. CIV.

Chalcédoine, au lieu de Carthage, I, XII, 14, *n*.

Chance favorable est une partie du bonheur, I, XV, 5.

Changement, plaisir qu'il nous procure, I, XI, 15.

Digitized by Google

Charès attaqué par Eubule, I, xv, 12; — général et démagogue du temps d'Aristote, I, xv, 12, *n.*; — attaqué par Céphisodote, III, x, 10; — attaqué par Iphicrate, III, x, 14; — attaqué à tort par Isocrate, III, xvii, 11, *n.*

Charité, pressentie dans l'antiquité, I, ix, 11, *n*; — païenne, charité chrétienne, II, iv, 3, *n.*; — chez les païens, II, xxi, 14, *n.*

Charon, l'ouvrier, dans un Iambe d'Archiloque, III, xvii, 19.

Chasse, plaisir qu'elle cause, I, xi, 2.

Chassie du Pirée, épithète appliquée à l'île d'Égine par Périclès, III, x, 2, *n.*

Châtiment, les conséquences qu'il entraîne sont honteuses, I, ix, 9; — tardif, fait espérer l'impunité, I, xii, 14; est un remède et une guérison morale, I, xiv, 2.

Châtiment et **vengeance**, leurs différences, I, x, 13.

Chaussure, et ses diverses parties, II, xix, 6.

Chênes verts, leur bois est assez dur pour qu'on en fasse des coins qui les fendent, III, iv, 4, *n.*

Chérémon, cité sur le mot de Penthée, II, xxiii, 38; — auteur tragique et un des auditeurs de Socrate, II, xxiii, 38, *n.*; — poëte, qui n'est bon qu'à lire et qui est correct comme un prosateur, III, xii, 2.

Chéronée, date de cette bataille, II, xxiii, 8, *n.*

Cheval, fable du Cheval voulant se venger du Cerf, II, xx, 5.

Chevaliers, comédie d'Aristophane, citée, II, viii, 7, *n.*; citée pour une comparaison, III, iv, 4, *n.*; — citée sur un mot spécial, III, x, 12, *n.*

Chevaliers d'industrie, sens de cet euphémisme, III, ii, 13, *n.*

Cheveux flottants des Spartiates, I, ix, 15.

Chicane judiciaire, cas où elle se produit, I, xii, 22.

Chien, constellation du Chien, II, xxiv, 5.

Chiens, ne mordent plus quand on se couche à terre, II, iii, 4; — détachés de leur chaîne, mordent tout le monde, III, iv, 2.

Chilon, son précepte sur la modération, II, xii, 9; — honoré par les Spartiates, II, xxiii, 18.

Chios, honore Homère, II, xxiii, 18.

Chœrile, exorde d'un de ses poëmes, cité, III, xiv, 6; — cinq de ses vers sont cités dans un scholiaste grec, III, xiv, 6, *n.*; — ses vers présumés, III, xiv, 9, *n.*

Chose jugée, force de l'argument qu'on en peut tirer, III, xv, 8.

Choses agréables, choses pénibles, I, xi, 22.

Christianisme, a adouci les mœurs et les sentiments, I, ix, 14, *n.*— a rendu la civilisation des peuples chrétiens tout à fait différente de la civilisation asiatique, Pr. cii.

Chronotribein, sens de ce mot grec, III, iii, 5.

Cicéron, cite dans l'*Orateur* un passage de la *Rhétorique* d'Aristote, I, i, 1, *n.*; — substitue le mot de Causes à celui de Genres pour les discours de rhétorique, I, iii, 1, *n.*; — nous a conservé un vers d'Euripide, I, xi, 7, *n.*; — rappelle un proverbe contre les Mysiens, I, xii, 15, *n.*; — son admirable définition de l'amitié, II, iv, 1, *n.*; — ses théories admirables sur l'amitié, II, iv, 4, *n.*; — cité sur l'envie et l'indignation, II, ix, 3, *n.*; — ses *Tusculanes*, citées sur le châtiment des scélérats, II, ix. 4, *n.*; — ses *Tusculanes*, citées sur l'émulation, II, xi, 1,

Digitized by Google

n.; — cité sur Bias, II, XIII, 2, *n.*; — le *De Oratore*, cité sur les lieux communs des enthymèmes, II, XXIII, 1, *n.*; — *Partitions oratoires*, II, XXIII, 1, *n.*; — le *De Inventione*, cité sur les relatifs, II, XXIII, 4, *n.*; — cité sur la Partition, II, XXIII, 16, *n.*; — cité sur l'objection, II, XX, 1, *n.*; — L'*Orateur*, cité sur le style, III, I, 1, *n.*; — de l'*Orateur*, cité sur l'action oratoire, III, I, 5, n.; — de l'*Orateur*, cité sur l'ouvrage de Thrasymaque, III, I, 8, *n.*; — son *Brutus*, cité sur le style de Lysias, III, I, 10, *n.*; — l'*Orateur*, cité sur la métaphore, III, II, 7, *n.*; — ses *Lois*, citées sur le culte de Cybèle, III, II, 12, *n.*; — ses *Lettres familières*, citées sur Bryson, III, II, 17, *n.*; — de l'*Orateur*, cité sur la beauté des mots, III, II, 17, *n.*; — de l'*Orateur*, cité sur l'aurore aux doigts de rose, III, II, 20, *n.*; — de l'*Orateur*, cité sur la froideur du style, III, III, 1, *n.*; — cité sur la périphrase, III, V, 3, *n.*; — *De Divinatione*, cité sur l'obscurité des oracles, III, V, 4, *n.*; — *De Finibus*, cité sur Héraclite, III, V, 7, *n.*; — cite un vers d'Antimaque, III, VI, 4, *n.*; — son *Brutus*, cité sur Antimaque, III, VI, 4, *n.*; — son traité : L'*Orateur*, cité sur la convenance du style, III, VII, 1, *n.*; — son traité : L'*Orateur*, cité sur le rhythme du style, III, VIII, 1, *n.*; — ses traités : L'*Orateur* et *De l'Orateur*, cités sur le rhythme, III, VIII, 4, *n.*; — reproduit un passage de la *Rhétorique*, sur le rhythme du style, III, VIII, *n.*; — son traité : L'*Orateur*, cité sur l'emploi de l'iambe, III, VIII, 5, *n.*; — son traité : L'*Orateur*, cité sur le trochée, III, VIII, 5, *n.*; — son traité : L'*Orateur*, cité sur la métrique, III, VIII, 6, *n.*; — son traité : L'*Orateur*, cité sur les deux espèces de Pæan, III, VIII, 8, *n.*; — son traité : L'*Orateur*, cité sur le paraphe des copistes, III, VIII, 9, *n.*; — son traité : *De l'Orateur*, cité sur les expressions brillantes, III, X, 1, *n.*; — le *De Natura Deorum*, cité sur Lacédémone, III, X, 9, *n.*; — le *De Natura Deorum*, cite Théodore de Cyrène, III, XI, 8, *n.*; — *De l'Orateur*, cité sur un vers d'un poëte inconnu, III, XI, 8, *n.*; — *De l'Orateur*, cité sur les parties du discours, III, XIII, 2, *n.*; — *De l'Orateur*, cité sur le ton qu'on donnait dans les concerts de musique, III, XIV, 2, *n.*; — *De l'Orateur*, cité sur la manière de soutenir l'attention de l'auditoire, III, XIV, 16, *n.*; — ses *Catilinaires* citées, III, XVI, 14, *n.*; — citation de son *Brutus*, sur Aristote, Pr. IV; cité sur la collection des anciens rhéteurs faite par Aristote, Pr. XLIX; — cité avec Caton sur la définition de l'Orateur, Pr. LXXII; — son *Brutus*, cité sur les études de Démosthène, Pr. LXXVI; — considéré comme rhéteur, Pr. LXXX; — et comme orateur, Pr. LXXXI; — ses mérites et ses défauts, Pr. LXXXII; — sa vanité dans le *Brutus*, Pr. LXXXIII; — n'a pas professé comme Aristote, Pr. LXXXIV; — sa passion pour l'éloquence, Pr. LXXXVII; — son admiration pour Aristote et pour Démosthène, Pr. LXXXVII; — n'a pas fait avancer la rhétorique, Pr. LXXXIV; — et Démosthène vivront perpétuellement par leurs écrits, Pr. CXI; — cité sur l'enthymème, E. page 366.

Cigales, réduites à chanter à terre, II, XXI, 10.

Cimon, caractère transmis par lui à ses descendants, II, XV, 4; — *Vie de Cimon*, par Plutarque, citée, III, XV, 2, *n.*

Circonlocutions, surprennent les auditeurs, III, V, 4.

Citation d'un orateur inconnu dans

Digitized by Google

la *Rhétorique*, I, xv, 30; — d'un auteur inconnu sur le jugement de Socrate, II, xxiii, 27; — probable, de quelque auteur inconnu, III, v, 2, *n*.

Clarté, premier mérite du style, III, ii, 1.

Classification peu précise des motifs d'action, I, x, 9.

Clément d'Alexandrie, cité sur une maxime, II, xxi, 13, *n*.; — cité sur Xénophane, II, xxiii, 36, *n*.; — cité sur Héraclite, III, v, 7, *n*.

Cléon, son nom pris pour raillerie par les enfants contre les crieurs publics, III, viii, 2; — démagogue et flatteur du peuple, III, viii, 2, *n*.

Cléophon, attaque Critias en citant les *Élégies* de Solon, I, xv, 10; — condamné à mort par l'Aréopage, I, xv, 10, *n*.; — monotonie et emphase de son style, III, vii, 1; — poëte tragique, qu'il ne faut pas confondre avec l'orateur, III, vii, 1, *n*.

Clepsydre, règle la durée des plaidoiries, Pr. xxxi.

Colère, habituelle à la jeunesse, I, x, 7, *n*.; est moins vive contre les gens plus forts que nous, I, xi, 8; — sa définition, II, ii, 1 et suiv.; — analyse de ses causes et de ses effets, II, ii, 2 et suiv.; — ses motifs divers, II, ii, 8; — ses causes très-nombreuses et très-simples, II, ii, 9; — personnes contre lesquelles elle s'exerce, II, ii, 10 et suiv.; — plus ou moins vive selon les témoins de l'insulte que nous éprouvons, II, ii, 15; — exclut la crainte, II, iii, 5; — s'apaise par le temps, II, iii, 7; — s'apaise contre les morts, II, iii, 11; — a toujours un objet individuel, II, iv, 19; — donne de l'assurance, II, v, 23.

Colère d'Achille, origine singulière que des légendes lui attribuaient, II, xxiv, 12, *n*.

Colères des vieillards, très-vives, mais sans force, II, xiii, 9.

Coller une ventouse, explication de cette expression grecque, III, ii, 15.

Colonne de l'Acropole, où étaient inscrits les noms des citoyens, II, xxiii, 34.

Colonnes d'Hercule, extrémités du monde grec, II, x, 6.

Comédie, exorde et prologue qu'elle emploie, III, xiv, 10.

Comédien, son talent est presque entièrement un don de nature, III, i, 9; — art particulier du comédien, III, i, 10; — comparés avec les orateurs, par Démosthène, III, i, 5, *n*.

Commencement et **fin**, s'impliquent dans le lieu commun du possible, II, xviii, 3.

Commerce, traités et conventions de commerce avec les peuples voisins, I, iv, 9; — doit être étudié par l'homme d'État, Pr. lviii.

Commode à vivre, on aime les gens qui sont commodes à vivre, II, iv, 8.

Communauté, fait l'amitié, II, iv, 3, *n*.

Comparaison des proportions du nez avec le reste du visage, assez familière à Aristote, I, iv, 11, *n*.; — des choses entre elles, fournit de nombreux arguments, I, vii, 1 et suiv.; — ou parabole, procédé ordinaire à Socrate, II, xx, 4; — très-rapprochée de la métaphore; leur différence, III, iv, 1; — plaît moins que la métaphore, III, x, 3; — fausse, est un grave défaut, III, xi, 19.

Comparaisons changées en métaphores; et réciproquement, III, iv, 5; — sont toujours des espèces de métaphores, III, xi, 17.

Complices, le coupable craint ses complices, II, v, 5.

Composés, mots mal composés, exemples divers, III, iii, 1.

Digitized by Google

Composition, son importance, II, XXVI, 4; — style et arguments du discours, III, I, 1 et suiv.; — règles générales de la composition, III, XIII, 1 et suiv.; — règles de la composition tracées par Socrate dans le *Phèdre*, Pr. XXXIX; — théories d'Aristote sur la composition et le style, Pr. LXVII.

Conclusion insuffisante, tirée de syllogismes irréguliers, II, XXIV, 2.

Concours de musique, émulation qu'ils causent, I, XI, 11; — où l'on donne des prix, III, I, 5.

Concours dramatiques, III, I, 5, *n*.

Condensé, opposé à Continu, en parlant du style, III, IX, 1 et 3.

Conduite contradictoire, lieu commun qu'elle peut fournir, II, XXIII, 28.

Conférences publiques à Athènes, par les Sophistes, Pr. XXV.

Confiance, en soi, motifs divers qui nous l'inspirent, II, V, 21 et suiv.; — excessive de la jeunesse, II, XII, 4. *Voir* SÉCURITÉ et ASSURANCE.

Confirmation, règle de la confirmation oratoire, A., 293; — partie essentielle du discours, Pr. XL.

Conjonctions, emploi régulier qu'il faut en faire, III, V, 2; — sens spécial de ce mot, III, IX, 1, *n*.

Conjugués, termes conjugués, sens spécial de ce mot, I, VII, 19; — arguments tirés des termes conjugués, II, XXIII, 2.

Conon, accepte l'asyle que lui offrait Évagore, II, XXIII, 20; — sa défaite à Ægos-Potamos, et sa retraite chez Évagore en Chypre, II, XXIII, 20, *n*.; — son jeu de mots sur le nom de Thrasybule, II, XXIII, 38.

Conscience, juger selon sa conscience quand il n'y a pas de loi, I, XV, 13, *n*.; — juger en conscience et en équité, II, XXV, 11.

Conséquutions, sens spécial de ce mot, I, VII, 19.

Conseil et **louange**, leurs rapports, I, IX, 23.

Conseiller, déconseiller, dans le genre délibératif, I, III, 3.

Conséquence, simultanée et postérieure, I, VII, 5; — lieu commun qu'elle peut fournir, II, XXIV, 13; — deux espèces de conséquences à distinguer, simultanée et postérieure, I, VI, 3; — lieux communs qu'elles peuvent fournir, II, XXIII, 22.

Conservation personnelle, est l'objet propre de la tyrannie, I, VIII, 3.

Considération, recherchée par tout le monde, II, VI, 11 et suiv.

Constitution parfaite, son mérite supérieur, I, IV, 11.

Constitutions politiques, causes de leur ruine, I, IV, 11.

Constitutions, *Recueil des Constitutions*, par Aristote, Pr. XLIX.

Continu, opposé à Condensé, en parlant du style, III, IX, 1 et 3.

Contra Aristocratem, discours de Démosthène, cite Ergophile, II, 3, 8, *n*.

Contradiction des lois entre elles, I, XV, 5; — nuance du mépris, II, 2, 5; — lieu commun qu'elle peut fournir, II, XXIII, 25.

Contradictions des temps, des actes et des paroles, fournissent des lieux communs, II, XXIII, 32.

Contradictoire, syllogisme contradictoire, II, XXV, 2.

Contrainte, est un motif d'action, I, X, 6; — actions de contrainte ou involontaires; leur définition, I, X, 12.

Contraires, sont étudiés par la rhétorique, mais toujours en vue de la vérité, I, I, 14; — s'impliquent mutuellement dans le lieu commun du

Digitized by Google

possible, II, XIX, 1; — le rapprochement des contraires fait comprendre mieux les choses, III, IX, 14; — la rhétorique et la dialectique s'occupent à la fois des contraires, Pr. LI.

Contraste d'idées et de mots, peut produire de l'effet, III, X, 6.

Contrats, manières dont l'orateur peut les considérer, I, XV, 16; — leur caractère plus ou moins obligatoire, I, XV, 17; — stipulations des contrats opposées aux lois écrites, I, XV, 20; — peuvent être discutés, Pr. LXI.

Contre-confirmation, partie du discours recommandée par la rhétorique vulgaire au temps de Platon, Pr. XL.

Contre les Sophistes, traité d'Isocrate, cité sur l'abus des diminutifs, III, II, 21, *n.*

Contre-épreuve, la rhétorique est une contre-épreuve de la dialectique, I, II, 6.

Contre-réfutation, division inutile que Théodore a introduite dans la rhétorique, III, XIII, 5.

Contre-imitateur, mot forgé pour répondre à un mot grec, III, III, 4, *n.*

Controverse, plaisir qu'elle cause, I, XI, 11.

Convenance du style, à quelles conditions on l'obtient, III, VII, 1 et suiv. ; — nécessaire des épithètes, III, 2, 10.

Conventions et traités de commerce, I, IV, 9.

Conversation, le ton de la conversation doit être adopté quelquefois dans le style oratoire, III, II, 5; — se sert souvent de métaphores, III, II, 7.

Conversations licencieuses à éviter, II, VI, 68, *n.*

Conviction, est le but de l'art véritable de la rhétorique, I, I, 11.

Cope, M.-E.-M. — son Introduction à la *Rhétorique* d'Aristote, citée, *passim*, et D. 161; — son examen du style de la *Rhétorique à Alexandre*, D. 163; — estime que la *Rhétorique à Alexandre* peut bien être d'Anaximène, D. 166; — son analyse de la *Rhétorique à Alexandre*, D. 167; — sa remarque sur le style de la *Rhétorique à Alexandre*, A. 196; — sur les exemples qui y sont cités, A. 199; — adopte une variante proposée par M. Knebel, A. 274; — ses remarques sur les rapports frappants de la *Rhétorique à Alexandre*, avec la *Rhétorique* d'Aristote, A. 280; — sa remarque sur le mot de Surenthymème, A. 294; — sa remarque sur l'immoralité d'un passage de la *Rhétorique à Alexandre*, A. 325.

Copiste, erreur probable de copiste dans le texte de la *Rhétorique*, II, VIII, 9, *n.*

Corax, et sa méthode, II, XXIV, 20; — cité dans le *Phèdre* de Platon, II, XXIV, 20, *n.*; — citation possible d'un de ses ouvrages, II, XXIV, 20, *n.*; — le Sicilien, son prétendu ouvrage de rhétorique, D. 156; — n'est pas l'auteur des dix derniers chapitres de la *Rhétorique à Alexandre*, D. 171; son ouvrage mentionné dans la lettre apocryphe d'Aristote à Alexandre, D. 191; — son ouvrage ne se retrouve pas dans la *Rhétorique à Alexandre*, A. 279; — inventeur de la rhétorique, Pr. IV; — ses écrits de rhétorique d'après Aristote, Pr. L.

Corinthe, vers de Simonide contre cette ville, I, VI, 12.

Corinthiens, se croient insultés par un vers de Simonide, I, VI, 12; — leur victoire sur les Carthaginois, A. 235.

Cornelius Nepos, cité sur Chabrias, III, X, 14, *n.*

Digitized by Google

Corps, son principal mérite, c'est la santé, I, v, 15; — le corps est dans toute sa vigueur de 30 à 35 ans, II, xiv, 3.

Correction, est un des premiers principes du style, III, v, 1 et suiv.; — inutile, quand on parle à la foule, III, vii, 9.

Costume des acteurs sur la scène, II, viii, 11.

Cottabe, prix du Cottabe, I, xii, 20.

Cottabe, jeu de table, I, xii, 20, *n.*

Coupe, est le bouclier de Bacchus, III, iv, 5.

Courage, préférable à la force, I, vii, 17; — estime particulière que cette vertu inspire, I, ix, 4; — naturel à la jeunesse, II, xii, 5.

Coureur, qualités d'un bon coureur, I, v, 17.

Coureurs, essoufflés quand ils ne voient plus le but, III, ix, 2.

Couronne, donnée aux vainqueurs des jeux Olympiques, I, ii, 14.

Cousin (Victor), sa traduction de Platon, citée, *passim*.

Crainte, exclut la colère, II, 3, 5; — exclut l'amour, II, iv, 16; — sa définition, II, v, 1 et suiv.; — choses qui l'inspirent, II, iv, 3; — ses principaux effets, II, v, 5; — disposition où sont ceux qui l'éprouvent, II, v, 12.

Crainte et assurance, contraires l'une à l'autre, II, v, 24.

Crainte et pitié, leurs rapports, II, v, 10.

Créon, défend d'ensevelir Polynice, I, xv, 3.

Cresphonte, tragédie d'Euripide, citée, II, vi, 13, *n.*

Crésus, mot que lui dit Cyrus, d'après Hérodote, I, xv, 11, *n.*; — oracle ambigu qui le concerne, III, v, 4.

Cratyle, sa fureur dépeinte par Eschine, III, xvi, 15; — a donné son nom à un dialogue de Platon, III, xvi, 15, *n.*

Cratyle de Platon, cité sur les qualités de la voix, III, i, 10, *n.*; — cité sur le ton qu'on donnait dans les concerts de musique, III, xiv, 2, *n.*; — cité sur Prodicus et sa leçon à cinquante drachmes, III, xiv, 17, *n.*

Crémaillère et ancre comparées, III, xi, 5.

Crieurs publics, raillés par les enfants, III, viii, 2.

Crime, circonstances qui le favorisent ou le provoquent, I, xii, 8; — récidive favorisée par une première impunité, I, xii, 10; — a des degrés selon les circonstances, I, xiv, 1; — causes ordinaires du crime parmi les hommes, Pr. lx.

Crimes imprévus à cause de leur énormité, I, xii, 6.

Criminels, cause de leur sécurité dans certains cas, I, xii, 6; — leurs dispositions ordinaires quand ils commettent leur faute, I, xii, 13.

Critias, attaqué par Cléophon, qui cite les *Élégies* de Solon, I, xv, 10; — un des trente tyrans établis par les Lacédémoniens à Athènes, I, xv, 10, *n.*; — opposé à Achille, III, xvi, 3.

Critique d'Aristote sur la rhétorique de son temps, I, i, 2; — plaisir que cause la critique, I, xi, 16, *n.*

Criton, de Platon, cité sur la vertu de Socrate, II, xxiii, 13, *n.*

Culpabilité, résulte de l'intention, I, xiii, 8; — apparente et non réelle, I, xiii, 11; — a des degrés selon les circonstances, I, xiv, 1.

Cupidité, cause fréquente du crime, I, xii, 8.

Cybèle, ses quêteurs et ses porte-flambeaux, III, ii, 12, *n.*

Digitized by Google

Cyclique, poème de Phayllus, III, XVI, 8.

Cyclope, mot pris pour Cyclique, III, XVI, 8, *n.*

Cycnus, tué par Achille, II, XXII, 14.

Cydias, sa harangue sur la répartition des terres de Samos, II, VI, 21.

Cynisme, n'est permis avec personne, II, IV, 16, *n.*; — **assez ordinaire à la vieillesse**, II, XIII, 6, *n.*

Cyrus, son mot à Crésus, d'après Hérodote, I, XV, 11, *n.*

D

Dadmonis, pour Dodonis, II, XXIII, 17, *n.*

Dalogénès ou Délogénès, III, VIII, 8, *n.*

Dames, jeu de dames, I, XI, 11.

Danger, l'habitude du danger nous y rend insensibles, II, V, 19.

Darius, conquiert l'Égypte, II, XX, 3.

Davantage, sens spécial de ce mot, I, VII, 2.

De Amicitia, de Cicéron, cité sur Bias, II, XIII, 2, *n.*

Débauche, produit la honte, II, VI, 9.

De Chersoneso, discours de Démosthène, cité sur Diopithe, II, VIII, 7, *n.*

Déclamations, leur effet sur le théâtre, III, I, 19.

Déclinaison, sens spécial de ce mot, I, VII, 19, *n.*

Déconsidération, rend les attaques plus faciles, I, XII, 16.

Décordé, barbarisme, forgé pour rendre un mot grec, III, VI, 5, *n.*

Dédain, nuance du mépris, II, 2, 5; — **sens général de ce mot**, II, 2, 16, *n.*

De Divinatione, de Cicéron, cité sur la périphrase, III, V, 3, *n.*

Déesses, les déesses respectent le jugement de Pâris, I, VI, 13.

De Falsâ legatione, discours de Démosthène, cite Ergophile, II, 3, III, *n.*; — **cité sur un décret prétendu de Miltiade**, III, X, 10, *n.*

Défense du pays, à étudier par les orateurs politiques, I, IV, 4.

Défense matérielle, défense par la parole, I, I, 16.

Défense, diverses manières de la présenter, III, XV, 2 et suiv.

Défense et accusation, dans le genre judiciaire, I, X, 1 et suiv.

Défiance, naturelle aux vieillards; ses causes, II, XIII, 1 et suiv.

Définition de la rhétorique, I, II, 1; — **peut être un lieu commun de l'enthymème**, II, XXIII, 11; — **essentielle, prise pour argument**, II, XXIII, 14; — **et mot, pris tour à tour l'un pour l'autre**, III, VI, 1.

Définitions, sont suffisantes quand elles ne sont ni obscures, ni trop rigoureuses, I, X, 16; — **précises ou équivoques du délit**, I, XIII, 8; — **attribuées à Platon**, II, V, 1, *n.*; — **citées sur la honte**, II, VI, 1, *n.*; — **citées sur l'envie**, II, X, 1, *n.*

De Finibus, traité de Cicéron, cite un vers d'Euripide, I, XI, 7, *n.*

Délassement, cause de plaisir, I, XI, 4.

Délibératifs, un des trois genres en rhétorique, I, III, 3; — **principaux objets que traite le genre délibératif**, I, IV, 13; — **le genre délibératif, comparé au genre judiciaire**, III,

Digitized by Google

XVII, 9 et suiv.; — théorie du genre délibératif, A. 202 à 216; — explication du genre délibératif, Pr. LIV.

Délibération, à quoi elle s'applique, I, II, 12; — objets sur lesquels elle porte, I, II, 15; — limites dans lesquelles elle est nécessairement renfermée, I, IV, 1; — l'objet propre de la délibération est le choix des moyens plutôt que le but, I, VI, 1; — politique, plus difficile qu'une décision judiciaire, III, XVII, 9.

Délibérations politiques et tribunaux, comparés, I, I, 9.

Délit, sa définition, I, X, 3 et suiv.; — I, XIII, 12; — ce qui le cause souvent, c'est la facilité de le commettre, I, XII, 7; — vulgaire, paraît plus facile à commettre, I, XII, 21; — a divers degrés, selon les circonstances, I, XIV, 1; — plus ou moins grand, plus ou moins punissable, I, XIV, 8; — résulte de l'intention, I, XIII, 8; — publics, délits privés, I, XIII, 3; — de deux espèces, comme les actes justes, I, XIII, 9; — la loi ne peut les énumérer dans tous leurs détails, I, XIII, 10; — causes ordinaires des délits parmi les hommes, Pr. LX.

De l'Orateur. *Voir* CICÉRON.

Déloyauté de certains moyens de plaidoirie, III, XV, 11.

Délyré, barbarisme forgé pour rendre un mot grec, III, VI, *n*.

Démadé, son accusation contre Démosthène, II, XXIV, 15.

Démétrius de Phalère, cité sur une antithèse, III, IX, 17, *n*.; — cité sur une expression de Théognis, III, XI, 17, *n*.; — emprunte un exemple à Aristote, III, IX, 18, *n*.; — son ouvrage de l'*Élocution*, cité sur les poëtes qui ne sont bons qu'à lire, III, XII, 2, *n*.; — cité sur l'Enthymème, E., page 364.

Démocrate, sa comparaison sur les orateurs, III, IV, 4; — cité par Plutarque, III, IV, 4, *n*.

Démocratie, ses causes dernières, I, IV, 11; — un des quatre gouvernements, I, VIII, 2.

Démocrite, maître de Protagore, d'Abdère, Pr. XV.

Démocrite de Chios, sa raillerie contre Mélanippide, III, IX, 8; — différent de Démocrite d'Abdère, III, IX, 8, *n*.

Démons, sont fils des dieux, II, XXIII, 11.

Démonstratifs, un des trois genres en rhétorique, I, III, 4; — sens spécial de ce mot en rhétorique, I, III, 3, n.; — l'amplification convient surtout au genre démonstratif, I, IX, 28; — le style démonstratif est surtout fait pour être lu, III, XII, 12; — théorie du genre démonstratif, A. 216 à 220; — explication du genre démonstratif, Pr. LIII, LIV et LXI; — sens vrai de ce mot, Pr. LXI; — enthymèmes démonstratifs, II, XXII, 16.

Démonstration oratoire, est l'enthymème, I, I, 11; — se fait par induction ou syllogisme, I, II, 7; — définie en dialectique et en rhétorique, I, II, 9; — facilitée par des arguments spéciaux à la question, II, XXII, 13; — une des deux parties essentielles du discours, III, XIII, 2; — ne peut jamais être arbitraire, III, XVII, 7.

Démosthène, admire l'éloquence de Laodamas, I, VII, 10, *n*.; — cité sur Chabrias et Callistrate, I, VII, 10, *n*.; — son Discours contre Timocrate, cité sur une loi des Locriens, I, VII, 29, *n*.; — parle de Philocrate dans son Discours sur la Couronne, II, III, 7, *n*.; — parle deux fois d'Ergophile, II, III, 8, *n*.; — cité sur Diopithe, II, VIII, 7, *n*.; — et les meurtriers de Nicanor,

Digitized by Google

II, XXIII, 5; — cité pour le *Discours sur la Couronne*, II, XXIII, 8, *n.*; — indiqué peut-être dans la *Rhétorique*, II, XXIII, 27, *n.*; — accusé par Démade, II, XXIV, 15; — son mot sur les orateurs et les comédiens, III, I, 5, *n.*; — fait usage de diminutifs, III, II, 21, *n.*; — sa comparaison sur le peuple, III, IV, 4; — cité sans doute par Aristote, III, IV, 4, *n.*; — son discours contre Théocrine, cité sur Mœroclès, III, X, 11, *n.*; — *De Falsâ legatione*, cité sur le prétendu décret de Miltiade, III, X, 19, *n.*; — son discours contre Néæra, cité sur Pitholaüs, III, X, 10, *n.*; — sa *Fausse ambassade*, citée sur une métaphore, III, X, 12, *n.*; — cité sur une métaphore, III, X, 12, *n.*; — est peut-être nommé par Aristote, Pr. XLVIII; ne s'est pas formé par l'étude de la *Rhétorique* d'Aristote, Pr. LXXIX; — ses études et ses travaux, Pr. LXXX; — sa gloire, Pr. LXXXI; — n'est peut-être pas nommé par Aristote, Pr. LXXXI.

Démosthène et Cicéron, vivront perpétuellement par leurs écrits, Pr. CXI.

Démosthène, le général, compagnon de Nicias, II, XXVIII, 5, *n.*

De natura deorum, traité de Cicéron, cité sur l'amitié, II, IV, 1, *n.*; — cité sur Pamphile, II, XXIII, 30, *n.*

Denys et **Bacchus**, III, II, 12, *n.*

Denys, le tyran, a demandé une garde personnelle, I, II, 21; — fait mettre à mort le poëte Antiphon, II, VI, 23; — caractère transmis par lui à ses descendants, II, XV, 4; — réponse que lui fit Aristippe, d'après Diogène Laërce, II, XVI, 3, *n.*; — est un tyran et un voleur, II, XXIV, 11; — ses flatteurs et sa cour, III, II, 12; — autre Denis, surnommé l'homme d'airain, III, II, 14.

Denys d'Halicarnasse cite un passage de la rhétorique d'Aristote, dans sa lettre à Ammée, I, I, 13, *n.*; — donne une variante en citant un passage d'Aristote, I, I, 14, *n.*; — donne une variante en reproduisant un passage de la *Rhétorique*, I, II, 7, *n.*; — reproduit un passage de la *Rhétorique*, II, XXXIII, 4, *n.*; — son erreur sur Démosthène, II, XXIII, 5, *n.*; — cite un passage de la *Rhétorique*, II, XXIII, 8, *n.*; cité sur un passage de Lysias, II, XXIII, 28, *n.*; — reproduit un passage de la *Rhétorique*, II, XXIV, 15, *n.*; — sa *Lettre à Pompée*, citée sur Gorgias et son style, I, 10, *n.*; — cité sur Lycimnius, III, II, 17, *n.*; — cité sur la métaphore, III, X, 9, *n.*; — cité sur les assemblées délibérantes, III, XVI, 17, *n.*; — cité sur Anaximène, D. 164; — cité sur la date et l'influence de la rhétorique d'Aristote, Pr. XCIV.

De Oratore, de Cicéron, cité sur les enthymèmes, II, XXIII, 1, *n.*; — cité sur la partition, II, XXIII, 16, *n.*

Dépôt, nier un dépôt est une infamie, II, VI, 2.

Derniers Analytiques, cités sur la démonstration, I, I, 11, *n.*; — cités sur le syllogisme démonstratif, II, XXII, 17, *n.*; — sur les syllogismes apparents, II, XXII, 18, *n.*; — cités sur Bryson, III, II, 17, *n.*; — sur la démonstration, III, XVII, 7, *n.*; — cités sur l'Enthymème, E. page 364. *Voir* ANALYTIQUES.

Dés, jeux de dés, I, XI, 11.

Descriptions de voyages sur toute la terre, I, IV, 12.

Désertion militaire, est un délit public, I, XIII, 3.

Désintéressement, condition de la vertu, I, IX, 10, *n.*; — ordinaire de la jeunesse, II, XII, 3.

Digitized by Google

Désir, son influence sur nos actions, I, x, 7; — est l'appétit du plaisir, I, xi, 5; — mêlé au plaisir, I, xi, 9.

Désir et volonté, opposé l'un à l'autre, II, xiv, 11, *n.*

Désirs des choses, proportionnels à leur valeur, I, vii, 15; — raisonnables, désirs sans raison, I, xi, 5; — ardents de la jeunesse, II, xii, 2 et suiv.

Désordre, probable dans deux chapitres de la *Rhétorique*, I, viii, 1, *n.*

Despotisme, ses effets désastreux sur l'éloquence, Pr. cvii; — stérilise tout et particulièrement l'esprit, Pr. civ.

Détails, trop minutieux à éviter dans la rhétorique, I, iv, 2; — trop minutieux, dans la *Rhétorique* d'Aristote, I, v, 17 et suiv., *n.*

Déviation, sens spécial que Lycimnius donnait à ce mot, III, xiii, 5.

Deviner, grand plaisir des auditeurs à deviner ce qu'on va leur dire, II, xxiii, 39.

Devins, leur habileté à parler toujours obscurément, III, v, 4; — raillés par Épiménide de Crète, III, xvii, 9.

Dévots, Les Dévots, titre d'une comédie, III, xii, 5.

Diagoras, chanté par Pindare, I, ii, 14, *n.*

Dialecticien, sa différence avec le sophiste, I, i, 18.

Dialectique, est la contre-partie de la rhétorique, I, i, 1; — définie dans les *Topiques* et dans les *Réfutations des Sophistes*, I, i, 1, *n.*; — étudie le syllogisme, I, i, 10; — comprend les *Premiers Analytiques* et les *Topiques*, I, i, 11, *n.*; — est le seul art avec la rhétorique qui étudie les contraires, I, i, 15; — son objet n'est pas borné à un genre spécial, I, i, 17; — étudie le syllogisme vrai et le syllogisme apparent, I, i, 18; — est le tronc de la rhétorique, I, ii, 5; — et rhétorique, ne sont que des méthodes, I, ii, 6; — et rhétorique, comparées, I, ii, 6; — comme tous les arts ne s'occupent que des cas généraux, I, ii, 12; — ne concerne que la parole, I, iv, 3; — son objet spécial indiqué par Socrate, dans le *Phèdre*, Pr. xl; — ses rapports étroits avec la rhétorique, Pr. l.

Dialogue, inconvénients et avantages de la forme du dialogue, Pr. xc.

Diamètre, incommensurable avec le côté, II, xix, 3.

Diction, ou style, son importance, II, xxvi, 4; — III, i, 9, *n.*; — est une partie secondaire de l'art oratoire, III, i, 5; — son importance, bien que ce ne soit qu'un accessoire, III, i, 6 et 7; — théorie de la diction oratoire, III, i, 3.

Dictionnaire philosophique de Voltaire, admire Aristote, I, iv, 4, *n.*

Dieux, leur protection nous rassure, II, v, 22; — leur éternité d'après Xénophane, II, xxiii, 27.

Dignité, qu'inspire la possession du pouvoir, II, xviii, 3.

Diminutifs, leur emploi bon et mauvais, III, ii, 21.

Diodore de Sicile, cité sur Épaminondas, II, xxi, 13, *n.*

Diogène, appelle les cabarets des Phidities ou sobriétés, III, x, 12; — surnommé le Chien, III, x, 12, *n.*

Diogène de Laërte, cité sur le traité de la *Méthode* d'Aristote, I, ii, 10, *n.*; — cité sur Bias, II, xiii, 2, *n.*; — cité sur une réponse d'Aristippe à Denys, II, xvi, 3, *n.*; — cité sur les Thèses d'Aristote, II, xxii, 13, *n.*; — cité sur Protagore, II, xxiv, 21, *n.*; — cité sur Glaucus ou Glaucon, III, i,

Digitized by Google

5, *n.*; cité sur Zénon de Cittium, III, v, 1, *n.*; — cité sur la *Rhétorique à Théodecte*, III, ix, 18, *n.*; — son catalogue des ouvrages d'Aristote, cité, III, xviii, 7, *n.*; — cité sur Épiménide de Crète, III, xvii, 9, *n.*; — son catalogue mentionné pour la *Rhétorique à Théodecte*, D. 191.

Diomède, petit-fils d'Œneus, II, xxiii, 7, *n.*; — comment il a pris Ulysse pour compagnon, II, xxiii, 29; — motif qui lui fait choisir Ulysse pour compagnon, III, xv, 12.

Diomédon, fermier des impôts, ne rougit pas de son métier, II, xxiii, 3.

Dion, sa rupture avec Callippe, I, xii, 19; — son expédition contre Denys, A. 235.

Diopathès, pour Diopithe, II, viii, 7, *n.*

Diopithe, les présents que le grand roi lui envoyait n'arrivent qu'après sa mort, II, viii, 7; — nom qui se trouve trois fois dans Aristophane, II, viii, 7, *n.*

Discours, l'exorde, la narration et ses autres parties, I, i, 8; — enthymématiques, I, ii, 10; — peuvent être de trois genres en rhétorique, I, iii, 1; — il y a trois genres de discours, comme il y a trois espèces d'auditeurs, I, iii, 3; — but général que le discours se propose, II, xviii, 1 et suiv.; — conforme aux mœurs des auditeurs, II, xviii, 3; — moraux, ce qu'il faut entendre par là, II, xviii, 3, *n.*; — trois choses le composent essentiellement, III, i, 1; — écrits, valent plus par le style que par la pensée, III, i, 9; — ne peut avoir que deux parties dans son ensemble, III, xii, 1; — écrit, est déplacé dans un débat, III, xii, 3; — qui font peu d'effet à la lecture, quoiqu'ils en aient produit beaucoup sur l'auditoire, III, xii, 3; — règles pour sa clarté, A. 272; — parlés ou écrits, inférieurs aux discours intimes de l'âme, Pr, xliv; — les trois genres du discours, délibératif, judiciaire et démonstratif, Pr. liv; — écrits, discours parlés, Pr. lxx.

Discours olympique de Gorgias, son exorde cité, III, xiv, 4, *n.*

Discours pour les alliés, d'Isocrate, cité, III, xvii, 11.

Discours sur la paix, d'Isocrate, cité, III, x, 16, *n.*

Discours à Philippe, ouvrage d'Isocrate, cité sur une métaphore, III, xi, 2, *n.*; — cité pour une prosopopée, III, xvii, 18.

Discours contre Leptine de Démosthène, cité sur Chabrias, I, vii, 10, *n.*

Discours de la Couronne, parle du traité de Philippe avec les Thébains, II, xxiii, 8, *n.*; — chef-d'œuvre de Démosthène, Pr. cvi.

Discours contre Ctésiphon d'Eschine, cité sur Laodamas, I, vii, 10, *n.*

Discours pour Flaccus, de Cicéron, cité sur les Mysiens, I, xii, 15, *n.*

Discussion, plaisir qu'elle cause, I, xi, 12; — style de la discussion, opposé au style écrit, III, xii, 2.

Disposition morale, où est le coupable quand il commet le délit, I, xii, 1 et suiv.; — naturelles, contribuent au bonheur, I, vi, 8.

Dissertation sur la Rhétorique à Alexandre, D. pages 155 à 183.

Distinctions, plaisir qu'elles causent, I, xi, 13; — distinctions, au nombre de trois, à faire dans l'étude des passions, II, i, 6 et 7.

Distinctions que l'orateur peut faire entre lui et son adversaire, A. 270.

Dithyrambes, les auteurs de dithyrambes sont en général très-boursouflés, III. iii, 6; — font des préludes,

Digitized by Google

III, IX, 1; — leurs exordes, III, XIV, 8, *n*.

Division, lieu commun qu'elle fournit, II, XXIII, 16.

Dodonis, femme de Thèbes, déclare le père d'un enfant, II, XXIII, 17.

Domestiques, châtiés par les maîtres, II, 3, 3; — ou esclaves, II, 3, 3, *n*.

Donner la terre et l'eau, signifie qu'on se fait esclave, II, XXIII, 27.

Dons de terres, marque publique d'honneur, I, V, 13.

Doriée, vainqueur aux jeux olympiques, I, II, 14.

Douceur, envers qui elle s'exerce, II, 4, 1, et 2; — analyse de cette disposition d'esprit, II, 3, 1 et suiv.; — opposée à la colère, II, 4, 5.

Douleur, sa définition, I, XI, 1; — ses nuances diverses, I, XI, 2 et suiv.

Dracon, ses lois impitoyables, II, XXIII, 38; — jeu de mots sur son nom, II, XXIII, 38, Dracon, Dragon.

Dragon, Dracon, jeu de mots sur Dracon, le législateur, II, XXIII, 38.

Droit, fondé sur la nature, I, XV, 19.

Droit réel, droit apparent, I, XV, 4.

Droit de nature, éternel et immuable, I, XIII, 2.

Durand, jeu de mots sur ce nom propre, III, XI, 12.

Durée de la vie, I, V, 18.

E

Éclair, précurseur du tonnerre, II, XIX, 12.

École, importance des études de l'école, Pr. XC.

Éducation, objet propre de l'aristocratie, I, VIII, 3; — c'est une honte de n'avoir pas l'éducation commune, II, VI, 8.

Éducation de la richesse, II, XVI, 5, *n*.

Effort, cause toujours de la peine, I, XI, 4.

Effroi et pitié, leur différence, II, VIII, 10.

Effronterie, est une marque de mépris, II, I, 1.

Égalité, n'est pas le but de la démocratie moderne, I, VIII, 3, *n*.; — provoque l'envie, II, X, 1; — motif et occasion de l'envie, II, X, 6, *n*.; — antithèse par égalité et par similitude, III, IX, 15.

Égine, mot de Périclès sur cette île, III, X, 11.

Égoïsme, peut paraître la règle générale des actions humaines, I, XV, 7.

Égypte, conquise par Darius, II, XX, 3.

Égyptiens rebelles, leur réponse sur leurs enfants, selon Hérodote, III, XVI, 6, *n*.; — pour Éléates, II, XXIII, 36, *n*.

Éléates, leur question à Xénophane sur Leucothée, II, XXIII, 36.

Éléates, pour Éléens, III, XIV, 22, *n*.

Éléens, pour Éléates, III, XIV, 22, *n*.

Élégance du style, conditions auxquelles on l'obtient, III, XI, 15; — et agrément du style, moyens de l'obtenir, III, XI, 21.

Élégances du discours, manière de les produire, A. 266.

Élégies de Solon, invoquées en témoignage, I, XV, 10.

Digitized by Google

Élégies de Denys, surnommé l'Homme d'airain, III, 2, 14.

Élément et lieu commun, pris l'un pour l'autre, II, XXVI, 1.

Élément, définition de l'élément, dans la *Métaphysique*, II, XXII, 16, *n.*

Élis, ville du Péloponnèse, à ne pas confondre avec Élée, III, XIV, 22, *n.*

Éloge et blâme, dans le genre démonstratif, I, IX, 1; — leurs sources principales, I, IX, 29; — emploi ordinaire qu'on en peut faire dans le genre démonstratif, A. 305.

Éloge des Éléates, par Gorgias, III, XIV, 22.

Éloge d'Hélène, d'Isocrate, cité sur Thésée, II, XXIII, 7, *n.*; — cité, II, XXIII, 20, *n.*; — son début, III, XIV, 3.

Éloges, leur objet spécial, c'est la vertu, I, V, 23.

Éloquence, sa beauté, ses dangers, II, XXIII, 23; remplacée par le bruit chez bien des orateurs, III, VII, 3; — son importance à Athènes, Pr. XLVI et XCVII; — ses genres divers, Pr. LVI; — de la tribune, du barreau, de la chaire religieuse, du professorat, Pr. LVII; — l'art de l'éloquence inconnu à l'Asie, Pr. CII; — l'art de l'éloquence négligé par les modernes, Pr. CIV.

Éloquence romaine, son histoire exposée par Cicéron, Pr. LXXXIV; — à quelle époque elle a paru, Pr. CV.

Empédocle, recommande de ne jamais tuer un être vivant, I, XIII, 2; — ses fragments cités, I, XIII, 2, *n.*; — ses tournures poétiques, cachent la stérilité des idées, III, V, 3.

Emportements du cœur, provoquent à la faute et au crime; I, XIII, 6.

Émulation, sa définition; ses causes, son objet, II, XI, 1 et suiv.; — est un sentiment honnête, II, XI, 2; — personnes à l'égard desquelles on la ressent, II, XI, 6.

Encens, se consume en parfumant l'autel, III, IV, 4.

Enfants, nombreux et distingués, contribuent à la noblesse et au bonheur de la famille, I, V, 8; — explication de l'amour qu'on leur porte, I, XI, 19; — pudeur qu'il faut garder devant eux, II, VI, 19; — égorger les enfants de ses ennemis, II, XXI, 13; — raillent les crieurs publics, III, VIII, 2.

Enflure du style, III, VI, 1, *n.*

Engelures, emploi comique de ce mot par un poëte, III, XI, 8.

Énigme, sur les ventouses, III, II, 15.

Énigmes et métaphores, leur ressemblance, III, II, 16; — d'où vient leur charme, III, XI, 7; — emploi des énigmes en rhétorique, II, XXI, 10.

Enquête, théorie de l'enquête judiciaire faite contre l'adversaire, A. 225 à 226; — que l'orateur fait subir à son adversaire, A. 335.

Enquêtes ou tortures, usitées dans les procès chez les anciens, I, II, 2, *n.*

Enrichis, les nouveaux enrichis ont des défauts choquants, II, XVI, 5.

Enseignement vulgaire de la rhétorique au temps de Platon, Pr. XLII; utilité de l'enseignement pour le maître lui-même, Pr. LXXXV.

Enthousiasme de l'orateur, se communique à son auditoire, III, VII, 10.

Enthymématique, sens de ce mot, I, I, 8, *n.*

Enthymème, forme le corps de la preuve, I, I, 2; — est une démonstration oratoire, I, I, 11; — comparé au syllogisme, I, I, 14; — n'est que le syllogisme de la rhétorique, I, II, 7; — est la démonstration de la rhétorique, I, II, 9; — est un syllogisme, I, II, 14; — sa définition ordinaire, I, II, 14, *n.*; — ses diverses espèces, I, II, 25; — composé de propositions d'une certaine espèce, I, III, 8; — moyen

Digitized by Google

commun aux trois genres de rhétorique, II, xx, 1; — son rôle dans la démonstration, II, xx, 9, *n.*; — n'est qu'un syllogisme, II, xxi, 3; — son rapport à la sentence, II, xxi, 3; — expliqué par Quintilien, II, xxi, 3, *n.*; — — ce qui le constitue, II, xxi, 7; — est une sorte de syllogisme, II, xxii, 2; — propositions spéciales qui doivent le former, II, xxii, 4; — démonstratif, sa définition, II, xxii, 17; — réfutatif, II, xxii, 17; — et syllogisme, apparents, II, xxiv, 17; — peut valoir quelquefois, par les mots qui l'expriment, III, x, 7; — appendice sur le sens et l'emploi de ce mot dans Aristote et les rhéteurs anciens, E. pages 343 à 376; — définition ordinaire de ce mot, E. page 344; — explication résumée de ce mot dans la langue d'Aristote, E. page 375.

Enthymèmes et exemples, seuls moyens de démonstration en rhétorique, I, ii, 7; — sont les seuls arguments de la rhétorique, I, ii, 10; — se tirent surtout de principes contingents, I, ii, 16, *n.*; — différence peu connue qu'ils présentent, I, ii, 21; — de rhétorique et des autres sciences, I, ii, 22; — viennent des principes propres de chaque sujet, I, ii, 25; — conviennent surtout au genre judiciaire, I, ix, 28; — fournis par les lieux communs, I, xv, 15; — d'où on peut les tirer, II, i, 1; — théorie générale des enthymèmes; leur place en rhétorique, II, xviii, 7; — suppléés par des exemples, II, xx, 9; — théorie générale de leur emploi en rhétorique, II, xxii, 1 et suiv.; — éléments dont ils se composent, II, xxii, 16; — de deux espèces, II, xxii, 16; — apparents; enthymèmes vrais, II, xxii, 18; — démonstratifs; leurs lieux communs, II, xxiii, 1 et suiv.; — réfutatifs, font plus d'effet, II, xxiii, 39; — apparents, II, xxiv, 1 et suiv.; — résumé sur la théorie des enthymèmes, II, xxiv, 22; — théorie de leur solution, II, xxv, 1 et suiv.; — leurs quatre sources différentes, II, xxv, 7; — résolutifs, II, xxvi, 2, *n.*; — spéciaux opposés aux lieux communs, III, i, 2; — élégants et de bon goût, III, x, 4; — enthymèmes vulgaires, III, x, 4; — obscurs, à éviter avec soin, III, x, 5; — enthymèmes clairs, sont fort élégants, III, x, 5; — conviennent surtout au genre judiciaire, III, xvii, 5; — il ne faut pas les accumuler dans certains cas, III, xvii, 6; — circonstances dans lesquelles il faut les employer, III, xvii, 7; — emploi qu'on en peut faire selon les cas, III, xvii, 13 et 14; — changés en sentences, III, xvii, 20; — emploi des enthymèmes en rhétorique, A. 239.

Voir l'Appendice sur l'Enthymème, pages 343 à 376.

Entretien aux frais de l'Etat, est une marque d'honneur, I, v, 13.

Énumération, complète des délits est impossible, I, xiii, 10.

Énumération des parties, lieu commun qu'elle peut fournir, II, xxiii, 21; — procédé d'énumération négative, III, vi, 4.

Envie, sa définition et sa différence avec l'indignation, II, ix, 2; — sa définition et ses causes, II, x, 1 et suiv. — s'accorde bien avec la petitesse d'âme, II, x, 3; — à quelles personnes elle s'attache plus facilement, II, x, 5; — est un sentiment mauvais, II, xi, 2.

Envieux, quels ils sont, II, x, 2 et suiv.

Épaminondas, blâmé de ne pas savoir jouer de la lyre, II, vi, 8, *n.*; — répète, à la bataille de Leuctres, un vers admirable d'Homère, II, xxi, 13,

Digitized by Google

n.; — désigné peut-être par Aristote, II, XXIII, 18, n.

Éphores, leur vénalité un peu trop fréquente, III, XVIII, 8, n.

Éphorie, on en rendait compte, III, XVIII, 8.

Épicharme, entasse les mots un peu confusément, I, VII, 23; — un de ses vers cité peut-être, II, XXI, 5, n.; — critiqué pour une antithèse fausse, III, XX, 18; — ses fragments cités, III, IX, 18, n.

Épicure, sa critique contre Platon, III, II, 12, n.

Épidaure, traité qu'Athènes fait avec cette ville, III, X, 10.

Épigramme contre un vainqueur aux jeux olympiques, I, VII, 24.

Épilogue, à quoi il sert, II, XXI, 15; — pris pour péroraison, III, XIII, 3.

Épilogues, formés par des exemples, II, XX, 9.

Épiménide de Crète, son bon mot contre les Devins, III, XVII, 9.

Épithètes, règle pour choisir les épithètes convenables, III, 2, 10; — prises en bonne part ou en mauvaise part, III, II, 20; — mal choisies, donnent de la froideur au style, III, III, 3; — ridicules d'Alcidamas, III, III, 4; — il faut éviter l'accumulation des épithètes, Pr. LXVIII.

Équité, son rôle pour compléter la justice, I, XIII, 9; — objets auxquels elle s'applique, I, XIII, 12; — en quoi elle consiste, I, XIII, 13; — son admirable rôle, I, XIII, 13; — théorie admirable qu'en donne Aristote, I, XIII, 14, n.; — ses lois sont immuables, I, XV, 2; juger en conscience et en équité, II, XXV, 11.

Équivoques de la loi, dont l'orateur profite, I, XV, 5.

Équivoques, il faut éviter les mots équivoques, III, V, 4.

Érasme, ses *Proverbes*, cités, III, XI, 19, n.

Ergophile sauvé par la mort de Callisthène, II, 3, 8; — assez maltraité par Démosthène, II, 3, 8, n.

Ériphyle, mère d'Alcméon, tué par son frère pour avoir trahi Amphiaraüs, II, XXIII, 4, n.

Erreur, plus difficile à faire croire que la vérité, I, I, 15.

Erreur sur un nom propre pris pour un autre dans la *Rhétorique*, II, VIII, 9, n.

Éristique, confondue avec la rhétorique, II, XXIV, 21.

Éristiques ou **sophistiques**, II, XXIV, 19, n.

Eschine, le Socratique, III, XVI, 15, n.; — sa description de la fureur de Cratyle, III, XVI, 15.

Eschine, l'orateur, met son maître Laodamas au-dessus de Démosthène, I, VII, 10, n.; — parle de Philocrate dans son Discours contre Ctésiphon, II, 3, 7, n.; — son discours *De male gestâ legatione*, cité sur Démosthène, II, 3, 8, n.; — reproche à Démosthène ses comparaisons, III, IV, 4, n.; — son admiration pour Démosthène, Pr. LXXVII.

Eschyle, vers qui lui est attribué, II, X, 6, n.

Esclaves ou **domestiques**, II, 3, 3, n.; — leurs subterfuges pour s'excuser d'une faute, III, XIV, 18.

Esclaves du Lucre, métaphore employée par Aristote, II, XIII, 9, n.

Ésope, son apophthegme sur la langue de l'homme, I, I, 16, n.; — ses fables citées, II, XX, 2; — sa fable sur la démagogie, II, XX, 5; — son conseil aux habitants de Samos sur les démagogues, II, XX, 6; — était peut-être citoyen de Samos et non esclave, II, XX, 6, n.

Espèce et genre, s'impliquent mutuellement dans le lieu commun du possible, II, XIX, 7.

Digitized by Google

Espèces, supériorité des unes sur les autres, I, VII, 4.

Espèces judiciaires, I, XII, 23, *n.*; —sens spécial de ce mot, I, II, 25.

Espérance, souvenirs attrayants qu'elle donne, I, XI, 7; — apaise la colère, II, 3, 6; — facile dans la jeunesse, II, XII, 4; — difficile aux vieillards, II, XIII, 7.

Espoir, conditions pour qu'il se produise, II, V, 14; reste toujours dans le cœur de l'homme, II, V, 14, *n.*

Esprit, l'esprit est dans toute sa vigueur vers 50 ans, II, XIV, 4.

Esprit philosophique, saisit aisément les ressemblances des choses, II, XX, 7.

Esprit des lois de Montesquieu, cité sur le nombre des gouvernements, I, VIII, *n.*

Esquisse, un discours politique ne doit pas être plus raffiné qu'une esquisse, III, XII, 9.

Estime, à qui elle s'adresse plus particulièrement, I, V, 12; —plaintes qu'elle cause, proportionnées au mérite de ceux qui nous l'accordent, I, XI, 13; — s'attache surtout aux actes qui ne sont pas des devoirs obligatoires et légaux, I, XIII, 9, *n.*; — on la recherche en proportion de la valeur morale des gens qui nous l'accordent, I, XI, 13, *n.*

État, ses dépenses et ses revenus à étudier par les orateurs politiques, I, IV, 5.

États voisins, à étudier par les hommes politiques, I, IV, 6.

États, châtiments qu'ils encourent comme les particuliers, III, X, 16.

Éternels, principes éternels de droit et de justice, I, XIII, 1 et suiv.

Étrangers, faciles à attaquer devant les tribunaux, I, XII, 18.

Étrangeté d'un mot, III, II, 8.

Être, vaut mieux que paraître en certains cas, I, VII, 29.

Étude, est conforme à la nature de l'homme, I, XI, 15.

Eubée, décret de Miltiade sur cette île, III, X, 10.

Eubule, attaque Charès avec des vers de Platon, le Comique, I, XV, 12; — l'orateur, adversaire de Démosthène, I, XV, 12, *n.*

Euménides, appelées les Déesses les plus vénérables, II, XXIII, 19, *n.*

Euphémismes, que le coupable emploie pour pallier ou cacher sa faute, I, XIII, 7.

Euphron, massacré à Thèbes par la populace, II, XXIII, 5, *n.*

Euripide, un de ses vers sur le souvenir des maux passés, I, XI, 7, *n.*; — un de ses vers cité, I, XI, 15, *n.*; — ses vers cités sur le plaisir que l'artiste prend à son œuvre, I, XI, 21; — vers de ses *Phéniciennes* sur l'ambition, I, XII, 8, *n.*; — sa tragédie de *Cresphonte*, citée sur la pudeur, II, VI, 13, *n.*; — sa réponse aux Syracusains, II, XI, 17; — deux vers tirés de sa *Médée*, II, XXI, 3, *n.*; — vers de sa tragédie d'*Hécube*, cité, II, XXI, 4, *n.*; — un vers admirable de ses *Troyennes*, II, XXI, 6, *n.*; — sa tragédie de *Philoctète*, citée, II, XXI, 7, *n.*; — sa tragédie d'*Hippolyte*, citée, II, XXIII, 3, *n.*; — sa tragédie de *Thyeste*, II, XXIII, 1, *n.*; — ses vers supposés, II, XXIII, 1, *n.*; — son *Hécube*, citée, II, XXIII, 38; — sa tragédie des *Bacchantes*, citée, II, XXIII, 38, *n.*; — sa tragédie d'*Iphigénie en Aulide*, II, XXIV, 16, *n.*; — a pris le ton de la conversation dans ses tragédies, III, II, 5; — fait une métaphore inexacte, III, II, 13; — sa tragédie de *Télèphe*, III, II, 13, *n.*; — du *Cyclope* et d'*Hélène*, id., id., id.; — critiqué peut-être par Aristote, III, II, 20, *n.*; — sa tragédie d'*Andromaque*, citée peut-être, III, VI, 2, *n.*; — sa tragédie d'*Iphigénie en Tauride*, citée, III, VI,

Digitized by Google

3, n.;— sa tragédie de *Méléagre*, citée, III, IX, 4, n.; — un de ses vers est attribué à Sophocle par Aristote, III, IX, 4, n.;—un de ses vers cité, sans qu'on nomme l'auteur, III, XI, 2, n.;—sa tragédie d'*Œnée*, III, XVI, 8, n.; — son *Iphigénie en Tauride*, citée pour un exorde, III, XIV, 18, n.;— sa tragédie d'*Hippolyte*, citée sur le parjure, III, XV, 8, n.;— accuse son accusateur Hygiénon, III, XV, 8;—sa tragédie des *Troyennes*, citée, III, XVII, 18, n.;—sa tragédie de *Philoctète*, citée, A. 260.

Europe, éloquence chez les peuples modernes, Pr. LXXV.

Eustathe, cité sur un passage de la *Rhétorique*, II, XXIII, 17, n.;— fait allusion à un passage de la *Rhétorique*, II, XXIII, 38, n.

Euthydème, son faux raisonnement sur la galère, II, XXIV, 7;—ses écrits de rhétorique d'après Aristote, Pr. L.

Euthymus pour Euthynus, II, XIX, 8, n.

Euthynus, mis au-dessus d'Isocrate, II, XIX, 9.

Euthyphron, de Platon, cité, II, XXIII, 4, n.

Euxène, comparé à Archidamas, par Théodamas, III, IV, 2.

Évagore, offre un asile à Conon, II, XXIII, 20.

Évagoras, ouvrage d'Isocrate, cité, II, XXIII, 20, n.; — cité sur Gorgias, III, I, 10, 11;—cité pour des louanges exagérées que l'auteur y prodigue, III, XVII, 12, n.

Évangile, cité sur la poutre et la paille, II, VI, 14, n.

Événus de Paros, un de ses vers cité par Aristote, I, XI, 3, n.; — se vante d'avoir inventé de nouvelles divisions du discours, Pr. XL.

Exagération des choses, lieu commun qu'elle peut fournir, II, XXIV, 10; — excusable dans certains cas, III, VII, 9.

Excès, est toujours un mal, I, VI, 11; — des choses, proportionnel à leur grandeur, à leur bonté, I, VII, 14, n.

Exemple, n'est qu'une induction, I, II, 7; — appartient surtout à la rhétorique, comme l'induction à la dialectique, I, II, 8, n.; — est une induction, I, II, 14; — et enthymème, ne s'appliquent qu'à des choses contingentes, I, II, 14; — sa nature spéciale, I, II, 50; — sa définition, I, II, 21; — ressemble à l'induction, II, XX, 1; — ses deux espèces, II, XX, 2; — citation d'une de ses espèces, II, XX, 3; — est une sorte de témoignage, II, XX, 9; — ses rapports avec l'induction, II, XX, 19; — fournit des enthymèmes, II, XXV, 7; — enthymèmes qu'on en peut tirer, II, XXV, 14.

Exemples et **Enthymèmes**, seuls moyens de démonstration à l'usage de la rhétorique, I, II, 7; — sont les deux seuls arguments de la rhétorique, I, II, 10; — théorie générale des exemples; leur place en rhétorique, II, XVIII, 7; — employés en place d'enthymèmes, II, XX, 9; accumulés ou isolés, II, XX, 10; — leurs emplois en rhétorique, II, XX, 11; — conviennent surtout au genre délibératif, III, XVII, 5; — théorie des exemples en rhétorique, A. 233 à 238.

Exercices du gymnase, plaisir qu'ils procurent, I, XI, 11, n.

Exorde, trop minutieusement étudié par certains rhéteurs que blâme Aristote, I, I, 9; — place qu'il peut avoir dans les discours politiques, III, XIII, 3; — et péroraison, deux parties secondaires du discours, III, XIII, 4; — théorie de l'exorde, III, XIV, 1 et suiv.; dans les discours démonstratifs, peut être tiré du blâme ou de l'éloge, III, XIV, 4;— ses sources diverses dans le genre démonstratif, III, XIV, 7; — dans le genre judiciaire, II, XIV, 8; — ce que

Digitized by Google

c'est, III, XIV, 9; — exorde de l'*Iliade*, cité, III, XIV, 9; — et de l'*Odyssée*, III, XIV, 9; — dans Euripide, III, XIV, 10; — ses limites étroites quand on parle à un auditoire sérieux, III, XIV, 15; — n'est pas toujours nécessaire dans les discours politiques, III, XIV, 21; — théorie de l'exorde, sa définition; son emploi, A. 279; — étudié déjà dans l'enseignement de la rhétorique, au temps de Platon, Pr. XX.

Exordes, diverses sources des exordes, III, XIV, 11; — adressés directement à l'auditoire, III, XIV, 13; — exemples de quelques exordes, III, XIV, 18 et suiv.

Expérience, ouvre le cœur à la pitié, II, VIII, 3.

Exposition et **preuve**, les deux seules parties nécessaires du discours, III, XIII, 4; — la première partie du discours, III, XIII, 2.

Expression, propriété de l'expression fait la clarté du style, III, II, 2.

Expressions brillantes, III, X, 1 et suiv.; — élégantes et de bon goût, III, X, 17.

F

Fable, espèce d'exemple qu'emploie l'orateur, II, XX, 2.

Fable du Loup et de l'Agneau, I, XII, 16, *n.*; — du Cheval voulant se venger du Cerf, II, XX, 5; — du Renard mangé par les mouches, II, XX, 6.

Fables, leur utilité dans les discours, II, XX, 8.

Fables d'Ésope, Fables Libyennes, II, XX, 2.

Facile, on préfère le facile au difficile, I, VI, 14.

Faiblesse humaine, mérite de l'indulgence, I, XIII, 13; — connue des moralistes de l'antiquité et du christianisme, II, V, 6, *n.*; — d'âme, habituelle aux vieillards, II, XIII, 5.

Familiarité, nuance de l'amitié, II, IV, 17.

Famille, noblesse et puissance de la famille; ses causes, I, V, 8; — variétés dans les membres d'une même famille, I, V, 22.

Familles, s'éteignent ou s'altèrent de diverses manières, II, XV, 4.

Faiseurs de discours critiqués, III, VII, 4, *n.*

Fait, la question de fait est laissée nécessairement à l'arbitraire du juge, I, I, 7.

Fausse ambassade, discours de Démosthène, cité sur une métaphore, III, X, 12, *n.*

Fausse honte, de l'auditeur qui acquiesce sans être convaincu, III, VII, 6.

Faute, sa définition, I, X, 1 et suiv.

Fautes légales, fautes non légales, I, XIII, 9; — arguments, qu'elles peuvent fournir, II, XXIII, 37.

Faux et vrai, on ne doit pas traiter indifféremment le vrai ou le faux, Pr. LII.

Faux sages, sont ambitieux de sagesse, II, X, 2.

Faux témoins, leur délit est aggravé par la présence du tribunal, I, XIV, 6.

Félicitation, ressemble à la louange, I, IX, 22.

Femme; il faut savoir se contenter de l'amour d'une seule femme, II, XXIII, 13; — est le seul juge de la paternité d'un enfant, II, XXIII, 17.

Femmes, leur situation générale en Grèce, I, V, 7, *n.*; — insuffisance de

Digitized by Google

leur éducation en général, I, v, 9; — et hommes, leurs rapports de taille et de grandeur, I, vii, 4.

Fin, le caractère de fin donne aux choses une grande importance, I, vii, 7.

Fin et commencement, s'impliquent mutuellement dans le lieu commun du possible, II, xix, 3.

Fin et preuve, analogie de ces deux mots en grec, I, ii, 17.

Finances de l'État, à étudier par les orateurs politiques, I, iv, 4; — doivent être étudiées par l'homme politique, Pr. lxi.

Fins, sens étendu de ce mot, I, vii, 11, *n.*

Firmin Didot, ses excellentes éditions des auteurs grecs, citées *passim*.

Flatterie, est honteuse, II, vi, 5.

Flatteurs, s'appellent des artistes par euphémisme, III, ii, 12.

Flûtes, nom donné à la chaîne des prisonniers, III, x, 12, *n.*

Flûtistes habiles, se livrent à des préludes indispensables pour prendre le ton, III, xiii, 2.

Force, abus de la force, très-blâmable, I, i, 16; — corporelle, ses diverses espèces, I, v, 16; — est préférable à la santé, I, vii, 6; — inférieure au courage, I, vii, 17.

Fortune, son influence dans le monde, I, v, 21; — rapide, excite l'envie, II, x, 7; — est peu estimable sans la vertu, II, xi, 8; — son influence sur les caractères, II, xii, 1 et suiv.; — II, xv, 1 et suiv.; — ancienne ou récente, n'a pas la même influence sur le caractère, II, xvi, 5.

Fortune ou hasard, maux qu'elle cause, II, viii, 7.

Foule, cas qu'il faut faire de son opinion, I, ix, 18, *n.*; — n'exige pas de grands raffinements de la part de l'orateur, Pr. lxxi.

Frais de l'État, entretien de quelques citoyens aux frais de l'État, I, v, 13.

France, pourra produire des modèles d'éloquence, Pr. cvii; — n'a jamais été libre assez longtemps pour produire des chefs-d'œuvre, Pr. cviii; — produira des chefs-d'œuvre d'éloquence plutôt que les autres nations; et pourquoi? Pr. cix; — son rôle dans la civilisation moderne, Pr. cix.

Franchise, provoque l'affection, II, iv, 16.

Frère, cause de l'amour qu'on a pour lui, III, xvi, 12.

Froideur du style, a quatre causes, III, iii, 1 et suiv.; — expression du temps d'Aristote, III, iii, 1, *n.*

G

Galère Paralienne, appelée la Massue d'Athènes, III, x, 10.

Gélon, son mot sur la jeunesse comparée au printemps, I, vii, 25, *n.*; — reçoit d'Ænésidème le prix du cottabe, I, xii, 20; — tyran de Syracuse, I, xii, 20, *n.*; — son mot cité par Hérodote, III, x, 9, *n.*; — époque où il vivait, III, x, 9, *n.*

Généralité, la généralité est toujours l'objet de la science et de l'art, I, ii, 11; — qu'on applique à des cas particuliers, I, ii, 21.

Généralités, leur emploi suppose toujours certaines lumières, II, xxii, 3; — plus utiles que les particularités, II, xix, 18; — manière de les employer adroitement, II, xxi, 18.

Digitized by Google

Génération des animaux, traité d'Aristote, cité par M. Spengel, II, XXIV, 18, *n.*

Génération des animaux, d'Aristote, cite Épicharme, I, VII, 23, *n.*

Génie, est honoré partout, II, XXIII, 18.

Genre et **espèce**, s'impliquent mutuellement dans le lieu commun du possible, II, XIX, 7.

Genres de la rhétorique, I, II, 26; — théorie des trois genres de discours, I, III, 1; — les trois genres de rhétorique ont chacun une fin différente, I, III, 5; — diffèrent par les auditeurs, par l'objet, par le temps, I, III, 3 et 4; — judiciaire, comparé au genre délibératif, III, XVII, 9 et suiv.; — les trois genres de la rhétorique se proposent chacun une fin différente, I, III, 5; — grammaticaux des mots, III, IV, 5; — les trois genres dans la *Rhétorique à Alexandre*, A. 193; — ressources communes aux trois genres, en rhétorique, A. 226 à 228; — les trois genres de discours, délibératif, judiciaire et démonstratif, Pr. LIV; — analyse des trois genres, Pr. LV et LVI; — défense de la théorie des trois genres, Pr. LVI; — les trois genres adoptés par Quintilien et Cicéron, Pr. XCII.

Gens, faciles à dépouiller et à attaquer; quels sont-ils? I, XII, 17 et 18.

Gens de la campagne, parlant toujours par sentences, II, XXI, 11.

Géographie, utile à connaître pour les hommes d'État, I, IV, 12.

Géométrie, sa méthode et son objet propre, I, II, 1; — s'enseigne autrement que la rhétorique, III, I, 8.

Gérontomanie, pièce d'Anaxandride, III, XII, 6, *n.*

Glace de l'âge, métaphore employée par Aristote, II, XIII, 4, *n.*

Glaucon, frère de Platon, son entretien avec Socrate sur les études nécessaires à l'homme d'État, Pr. LIX.

Glaucon de Téos, son traité sur l'action oratoire, III, I, 5; — ses écrits de rhétorique, d'après Aristote, Pr. L.

Glaucus ou **Glaucon**, III, I, 5, *n.*

Gorgias, de Platon, cité, I, I, 1, *n.*; — cité sur un vers de l'*Antiope* d'Euripide, I, XI, 21, *n.*; — cité sur les effets de l'éloquence, I, XII, 3, *n.*; — cité sur Polus, II, XXIII, 38, *n.*; — cité, II, XXIV, 21, *n.*; — cité sur la convenance du style, III, II, 3, *n.*; — cité sur la liberté de parler à Athènes, Pr. VI; — impitoyable contre la rhétorique, Pr. VII; — ne donne pas la définition de la rhétorique, Pr. XXI.

Gorgias, cité, III, VII, 11; — cité sur l'emploi de la plaisanterie, III, XVIII, 10.

Gorgias, le Sophiste, recherche le style poétique, III, I, 10; — mot qu'il forge pour nommer un mendiant, III, III, 1; — ses métaphores mal choisies, III, III, 7; — son reproche à une hirondelle, III, III, 8; — exorde de son discours Olympique, cité, III, XIV, 4, *n.*; — son *Éloge des Éléates*, commence trop brusquement, III, XIV, 22; — emploie trop souvent la louange, et y est très-prolixe, III, XVII, 12.

Gorgias, de Léontium, son portrait, son rôle à Athènes, Pr. XI; — croit que le vraisemblable vaut mieux que le vrai, Pr. XLI.

Gouvernements, leurs diverses espèces à étudier par l'homme d'État, I, IV, 11; — au nombre de quatre, I, VIII, 2, — il n'y a que trois espèces de gouvernements et non pas quatre, I, VIII, 2, *n.*

Grâces du style, d'où elles viennent, III, XI, 6.

Grand-Roi, le Grand-Roi envoie des présents à Diopithe, II, VIII, 7.

Digitized by Google

Grande morale, ouvrage d'Aristote, citée sur la définition du bonheur, I, v, 4, *n.*; — citée sur la division des biens, I, v, 5, *n.*; — citée sur l'indignation, II, ix, 1, *n.*; — citée sur les divers proverbes, I, xi, 18, *n.*; — citée sur les lacunes inévitables de la loi, I, xiii, 10, *n.*; — citée sur la brutalité, I, xiv, 4, *n.*

Grandeur et petitesse des choses, propositions générales sur ces deux idées, I, iii, 19; — peut être double, I, vii, 9; — lieu commun applicable à tous les genres de rhétorique, II, xviii, 6.

Grandeur d'âme, pousse à l'émulation, II, xi, 3.

Gravité qu'inspire la possession du pouvoir, II, xvii, 2.

Grèce, son merveilleux génie, Pr. lxxiii;—son rôle providentiel; c'est elle qui la première a eu l'idée de la science, Pr. xcix; — comparée à l'Asie, et très-supérieure, Pr. cii.

Grecs, pillant des Carthaginois, I, xiii, 14.

Grecs, notre parenté intellectuelle avec eux est fort étroite, I, iv, 13, *n.*

Grecs et Romains, notre parenté intellectuelle avec eux, Pr. ci.

Grenouilles, comédie d'Aristophane, citée, II, xxi, 4, *n.*; — Euripide y est critiqué, III, xv, 8, *n.*

Gros, son édition et sa traduction de divers ouvrages littéraires de Denys d'Halicarnasse, I, i, 13, *n.*; — son édition et sa traduction de Denys d'Halicarnasse, II, xxiii, 4, *n.*

Grote, son Histoire de Grèce, citée sur Samos, II, xxii, 8, *n.*

Guêpes, comédie d'Aristophane, citée, II, viii, 7, *n.*; — citées sur une habileté oratoire, III, xiv, 13, *n.*

Guerre, études qu'il faut faire avant de pouvoir la conseiller, II, xxii, 6.

Gygès, célèbre par ses richesses, III, xvii, 19.

Gymnastique, importance de la gymnastique, I, v, 17.

H

Habitude, son influence, I, x, 12; — rend les choses plus agréables, I, x, 14; — est cause de plaisir, I, xi, 3; — ses rapports avec la nature, I, xi, 3; — plaisir qu'elle procure, I, xi, 15; — du danger, nous y rend insensible, II, v, 19, *n.*

Habitudes, définition des habitudes, II, xii, 1; — leur influence sur les caractères, II, xii, 1 et suiv.

Haine, peut s'adresser à des classes entières de gens, II, iv, 19; — est incurable, II, iv, 19; — n'est pas pénible, II, iv, 20; — et ne s'adoucit jamais, II, iv, 20.

Halys, fleuve franchi par Crésus, III, v, 4.

Harangue politique et plaidoirie, comparées, I, i, 9.

Harangues solennelles, admirées par Socrate, Pr. xxiii.

Harmodius et **Aristogiton**, eurent les premiers une statue dans l'Agora, I, ix, 26; — leur gloire vient de leur courage, II, xxiii, 12; — renversent la tyrannie d'Hipparque, II, xxiv, 16.

Digitized by Google

Harmodius, discours d'Iphicrate contre lui, II, XXIII, 8; — adversaire d'Iphicrate, II, XXIII, 8, *n.*

Harpocration, cité sur Doriée, l'athlète, I, II, 14, *n.*; — son lexique cité sur Hygiénon, III, XV, 8, *n.*

Hasard, sa part d'influence dans les choses humaines, I, V, 22; — exemples divers de ce que peut faire le hasard, I, V, 22; — est une occasion d'agir, I, X, 6; — sa définition, I, X, 10.

Hécube, son mot sur Vénus, II, XXIII, 38.

Hécube, tragédie d'Euripide, citée, II, XXI, 4, *n.*

Hégésipolis, au lieu d'Hégésippe, II, XXIII, 20, *n.*

Hégésippe, consulte l'oracle d'Olympie et celui de Delphes, II, XXIII, 20.

Hélène, admirée par Thésée, I, VI, 13; — jugements divers portés en faveur de sa vertu, II, XXIII, 20; — excusée d'avoir suivi Pâris, II, XXIV, 16; — exorde de l'*Éloge d'Hélène*, par Isocrate, III, XIV, 3.

Helléniques, de Xénophon, citées, II, XXIII, 19, *n.* Voir XÉNOPHON.

Hémon, personnage de l'*Antigone* de Sophocle, III, XVI, 18; — III, XVII, 19.

Héraclide de Pont, cité sur Simonide, III, II, 20, *n.*

Héraclides, ce que les Athéniens ont fait pour eux, II, XXII, 7.

Héraclite, critiqué pour ses phrases difficiles à ponctuer, III, V, 7; — début d'un de ses livres, III, V, 7.

Héraclite, surnommé le Ténébreux, III, V, 7, *n.*

Hercule, les colonnes d'Hercule, sont à l'extrémité du monde grec, II, X, 6, *n.*

Herméneia, citée sur les lieux communs, I, XII, 2, *n.*; — citée sur le possible et l'impossible, II, XIX, 1 et suiv.

Hérodicus, soins minutieux qu'il donnait à sa santé, I, V, 15; — son jeu de mots sur le nom de Thrasymaque, II, XXIII, 38; — ses écrits de rhétorique d'après Aristote, Pr. L.

Hérodote, cité sur la tyrannie de Pisistrate, I, II, 21, *n.*; — cité sur un mot de Gélon, I, VII, 25, *n.*; — cité sur les « Murs de bois » de l'oracle interprété par Thémistocle, I, XV, 11, *n.*; — cité sur un mot de Cyrus à Crésus, I, XV, 11, *n.*; — cité sur Psamménite, II, VIII, 9, *n.*; — cité, II, XXIII, 27, *n.*; — en désaccord avec Aristote sur Amasis, II, VIII, 9, *n.*; — cité sur des rats qui rongent les cordes des arcs, II, XXIV, 12, *n.*; — cité sur Crésus et l'Halys, III, V, 4, *n.*; — appréciation de son style, par Aristote, III, IX, 1, *n.*; — de Thurium, ou d'Halicarnasse, III, IX, 2, *n.*; — début de son ouvrage, III, IX, 2, *n.*; — cité sur Gélon, III, X, 9, *n.*; — cité sur la réponse des Égyptiens rebelles, III, XVI, 6; — cité, III, XVI, 12, *n.*; — cité sur Gygès, III, XVII, 19, *n.*

Hésiode, son vers sur la jalousie des potiers, II, IV, 13, *n.*; — un de ses vers cité, tiré des *Œuvres et les Jours*, III, IX, 8, *n.*

Hésychius, cité sur le ton qu'on donnait dans les concerts de musique, III, XIV, 2, *n.*

Hexamètres, vers employé par quelques poëtes, III, I, 11.

Hiéron, question de la femme d'Hiéron à Simonide, II, XVI, 3; — époque où il régnait en Sicile, II, XVI, 3, *n.*

Himère, sous la tyrannie de Phalaris, II, XX, 5.

Hipparque, fils de Pisistrate, ren-

Digitized by Google

versé par Harmodius et Aristogiton, II, XXIV, 11, *n.*

Hippocrate, jeune ami de Socrate, enthousiaste de Protagore, Pr. XV.

Hippias d'Élée, compagnon et élève de Protagore, Pr. XXIV; — son portrait; son ouvrage sur les belles occupations de la jeunesse, Pr. XVI; — s'enrichit par son enseignement, Pr. XXX.

Hippias, le Pisistratide; sa fille Archédicé, I, IX, 19, *n.*

Hippolochus, a été le premier l'objet d'un éloge public, I, IX, 26.

Hippolyte, tragédie d'Euripide, citée, II, XXII, 3, *n.*; — citée, sur le parjure, III, XV, 8, *n.*

Histoire, l'étude de l'histoire est nécessaire à l'homme d'État, I, IV, 5, *n.*; — nationale, indispensable à l'homme d'État, I, IV, 12; — la connaissance de l'histoire appartient à la politique plus encore qu'à la rhétorique, I, IV, 12.

Histoire, doit être étudiée par l'homme d'État, Pr. LIX.

Histoire, la science de l'histoire inconnue à toute l'Asie, Pr. C.

Histoire des animaux, d'Aristote, citée sur l'influence de la race, II, XV, 3, *n.*; — citée sur les cigales, II, XXI, 10, *n.*

Homère, ou le poëte, cité, I, VI, 9; — exalte Achille, I, VI, 13; cité sans être nommé, I, VII, 22, *n.*; — deux vers de l'*Odyssée*, cités par Aristote, mais avec des variantes, I, XI, 7, *n.*; — cité sur la douceur du ressentiment et de la vengeance, I, XI, 8; — cité sur la douceur de la colère, I, XI, 8, *n.*; — citation d'un de ses vers par Aristote sur le plaisir et la douleur des souvenirs, I, XI, 9; — son Margitès, dans la *Poétique* d'Aristote, I, XI, 22, *n.*; — son témoignage sur Salamine invoqué par les Athéniens, I, XV, 10; — cité sur le plaisir de la colère, II, II, 3, *n.*; — deux vers de l'*Iliade*, cités, II, II, 7; — cité sur les chiens, II, III, 4, *n.*; — désigné sous ce nom: le Poëte, II, III, 10, *n.*; — cité sur Hector évitant Ajax, II, IX, 11, *n.*; — a parfaitement peint la prolixité des vieillards, II, XIII, 8, *n.*; — cité sur la prospérité humaine, II, XV, 4, *n.*; — pensée héroïque qu'il met dans la bouche d'Hector, II, XXI, 13, *n.*; — l'*Iliade* citée sur Œnéus, II, XIII, 7, *n.*; — honoré par les habitants de Chios, II, XXIII, 18; — cité sur le mot *Athurma*, III, III, 2, *n.*; — dit souvent: Le lait blanc, en ajoutant cette épithète peu utile, III, III, 3, *n.*; — variante d'un de ses vers dans Aristote, III, IV, 1, *n.*; — l'*Iliade* citée pour une antithèse, III, IX, 16, *n.*; — allusion à un des vers de l'*Odyssée*, III, X, 2, *n.*; — ses métaphores admirables, III, XI, 2 et suiv.; — cité sur Philoctète, III, XI, 18, *n.*; — cité pour la répétition d'un même mot, produisant grand effet, III, XII, 8; — récit d'Ulysse à Pénélope, dans l'*Odyssée*, III, XVI, 8; — cité pour une peinture admirable de sentiments, III, XVI, 15; — un de ses vers cité sans qu'il soit nommé, III, XVII, 6, *n.*; — la rhétorique dans Homère, d'après Télèphe de Pergame, Pr. XLVI; — admirables discours dans l'*Iliade*, Pr. XLVI; — vante la puissance d'une parole éloquente, Pr. XLVII.

Homme, son privilége est de se servir de son intelligence, I, I, 16; — plaît à l'homme, I, XI, 18; — sa faiblesse, connue par les moralistes de l'antiquité, II, V, 6, *n.*

Homme bien élevé, ne parle pas comme les rustres, III, VII, 5.

Homme d'État, ses études d'après Aristote, Pr. LIX.

Digitized by Google

Homme d'airain, surnom donné à Denys le poëte, III, II, 14, *n.*

Hommes, disposés naturellement pour la vérité, I, I, 12; — leur caractère subit une foule d'influences, Pr. LXIV.

Hommes et Femmes, leurs rapports de taille et de grandeur, I, VII, 4.

Homonymie, heureux emploi qu'on peut en faire, III, XI, 12.

Homonymies, employées surtout par les sophistes, III, II, 8.

Honnête, définition du beau et de l'honnête, I, IX, 3.

Honnête homme, carré par la base, III, XI, 2; à qui est due cette métaphore remarquable? *ibid. n.*

Honnêtes, définition des choses honnêtes, I, IX, 11 et suiv.

Honnêtes gens, inspirent confiance, I, II, 3 et 4; — plaisir que cause leur approbation, I, XI, 13; — doivent avoir en partage tous les biens sociaux, II, XI, 3.

Honnêteté, la croyance à l'honnêteté des hommes nous dispose à la pitié, II, VIII, 5.

Honnêteté de l'Orateur, a grande autorité sur les auditeurs, III, XIV, 14.

Honnêteté et vertu confondues, I, IX, 8.

Honneur recherché par les ambitieux, I, V, 14;— définition de ce mot, I, VII, 21;— le sentiment de l'honneur bien compris ennoblit les actions, I, IX, 10;— sa définition, I, IX, 10, *n.*

Honneurs publics, en quoi ils consistent, I, V, 13.

Honte, sa définition, II, VI, 1 et suiv.; — ses causes ordinaires, II, VI, 2 et suiv.; — devant qui elle se produit surtout, II, VI, 14 et suiv.; — de parler des plaisirs de l'amour, II, VI, 18; — avoir toute honte bue, II, VI, 24 et 24, *n.*; — naturelle à la jeunesse, II, XII, 6; — peu sentie par les vieillards, II, XIII, 6.

Horace, imite Aristote dans la peinture des trois âges, II, XII, 2, *n.*; — imite une fable de Stésichore, II, XX, 5, *n.*; — son *Art poétique*, cité sur l'ïambe, III, I, 11, *n.*; — cité sur la convenance du style, III, VII, 2, *n.*; — son *Art poétique*, cité sur les caractères et les mœurs, III, VII, 3, *n.*; — son *Art poétique*, cité sur l'ïambe, III, VIII, 5, *n.*; — a copié le tableau des trois âges par Aristote, Pr. LXIV.

Hygiénon, accuse Euripide d'impiété, III, XV, 8.

Hyperbole dans Homère, citée, III, XI, 22; — forme qu'elle prend, III, 11, 22.

I

Iambe, mètre le plus rapproché du langage ordinaire, III, I, 11; — est le rhythme du langage ordinaire, III, VIII, 5;—début d'un ïambe d'Archiloque, III, XVII, 19.

Iambes, employés par les auteurs tragiques, III, III, 6.

Ida, retraite de Pâris, II, XXIV, 13.

Idéa, sens spécial de ce mot, II, 2, 11, *n.*

Idées, polémique sur cette théorie de Platon, II, 2, 11, *n.*

Identité, lieu commun qu'elle peut fournir, II, XXIII, 27.

Identité de mots qui ont des sens

Digitized by Google

différents, lieu commun qu'on en peut tirer, II, XXIV, 5.

Idriée, raillé par Androtion, disciple d'Isocrate, III, IV, 2.

Iliade, citée, I, VI, 9, *n.* et 11, *n.*;— citée avec une variante, sans être nommée, I, VII, 22; — citée par Aristote sur le plaisir de la colère, I, XI, 8, *n.*;— citée sur l'effet du souvenir, I, XI, 9, *n.*;— son importance comparée à celle d'archives nationales, I, XV, 9, *n.*;—citée sur Salamine, I, XV, 10, *n.*;—citée sur la barbarie d'Achille, II, III, 11, *n.*; —citée sur le plaisir de la colère, II, II, 4, *n.*;—citée sur la colère d'Achille, II, II, 6, *n.*;— sur la fierté des rois, II, II, 7, *n.*; — citée sur la Dolonée, II, XXIII, 29, *n.*; — citée sur la puissance de la parole, Pr. XLVI; — mon introduction à l'Iliade, citée, Pr. XCVIII. V. HOMÈRE.

Illusion, qu'on peut se faire et qu'on peut faire aux autres en louant ou en blâmant les choses, I, IX, 16.

Images incohérentes, III, V, 8.

Images qui mettent les choses sous les yeux de l'auditeur, III, XI, 1 et suiv.

Imagination, source de plaisir, I, XI, 6;— jouissance qu'elle donne, II, 2, 3.

Imitation, plaisir qu'elle procure, I, XI, 17.

Immodération naturelle à la jeunesse, II, XII, 9.

Impitoyable, on l'est pour divers motifs, II, VIII, 2.

Importation et exportation, à étudier par les orateurs politiques, I, IV, 4.

Impossible et possible, propositions générales sur ces deux idées, I, III, 8; —lieu commun applicable à tous les genres de rhétorique, II, XVIII, 5.

Impossible, lieux communs qu'on en tire, II, XIX, 9.

Impôts, fermier des impôts à Athènes, II, XXIII, 3, *n.*

Improbité, cause de honte, II, VI, 2.

Improvisation oratoire, II, XXII, 13.

Impunité, l'espérance de l'impunité encourage le crime, I, XII, 2.

Incorrections grammaticales dans le texte de la *Rhétorique*, III, II, 9, *n.*

Incultes, les gens incultes ne parlent pas par généralités, II, XXII, 3.

Indice, lieu commun qu'il peut fournir, II, XXIV, 11; — fournit des enthymèmes, II, XXV, 7.

Indices qui font naître la crainte, II, X, 4;—arguments qu'on en peut tirer, II, XXV, 13.

Indices, théorie des indices, A. 238.

Indigence est souvent la cause de l'impunité, I, XII, 7.

Indignation, explication de ce mot, II, IX, 1 et suiv.;—sentiment commun aux dieux et aux hommes, id.;—comparée à l'envie, II, IX, 2 et 3;—ses causes et ses motifs les plus ordinaires, II, IX, 6;—sa définition, id., 7;—quelles sont les personnes qui la ressentent plus particulièrement, II, IX, 14.

Induction et syllogisme, servent à la démonstration, I, II, 7;— appartient à la dialectique, comme l'exemple à la rhétorique, I, II, 8;—principe de l'exemple et par suite de l'enthymème, II, XX, 1;— ses rapports avec l'exemple, II, XX, 9;—lieux communs qu'elle peut fournir, II, XXIII, 17.

Indulgence, espérance de l'indulgence provoque à la faute, I, XII, 12; — nécessaire dans certains cas, I, XIII, 12.

Inexpérience, ses effets, II, V, 19.

Inférieur, ne doit pas lutter contre son supérieur, II, IX, 12.

Inimitié commune, rapproche ceux qui l'éprouvent, II, IV, 5.

Inimitié, naît du simple soupçon, II, IV, 18; — arguments qu'en peut tirer l'orateur, II, IV, 18.

Digitized by Google

Iniquité, est très-dangereuse, I, I, 16.

Iniquités, restent parfois impunies à cause de leur énormité, I, XII, 6.

Injustice, il vaut mieux la souffrir que la commettre, I, VII, 17;—sa définition, I, X, 3 et suiv.;—circonstances ordinaires où on la commet, I, X, 5; —quelles sont en général les victimes de l'injustice; I, XII, 1 et suiv.;—on ne craint pas le mal de l'injustice qu'on se fait à soi-même, II, V, 2; — facile à commettre, II, V, 6.

Innocence, excite la pitié, II, VIII, 13.

Innocent, qui se tue de désespoir, I, XIV, 3.

Ino, autre nom de Leucothée, fille de Cadmus, II, XXIII, 36, *n*.

Inquisitif, genre inquisitif, ajouté aux trois genres ordinaires, A. 225 et 335.

Inscriptions publiques en vers et en prose, I, V, 13.

Insolence provoquée par la prospérité, II, V, 13 ;—habituelle à la richesse, II, XVI, 6.

Institution oratoire, ou Éducation de l'orateur, ouvrage de Quintilien, appréciée, Pr. XCI.

Insulte, nuance du mépris, II, 2, 5; —sa définition, II, 2, 6.

Intempérance, son caractère le plus ordinaire, I, XII, 11.

Intempérant, n'est jamais maître de lui-même, I, X, 8.

Intention, il faut surtout regarder à l'intention des gens quand on les loue, I, IX, 20 ;—élément nécessaire du délit, I, X, 3 ;—élément essentiel du délit, I, XIII, 4 ;—fait la culpabilité et le délit, I, XIII, 8 ;—est un élément essentiel de l'acte, III, XVI, 9.

Intérêt, guide les vieillards presque exclusivement, II, XIII, 5; —paraît le mobile presque unique des actions humaines, III, XVI, 13.

Interpolation possible dans un passage de la *Rhétorique*, I, II, 4, *n*.; — possible, I, II, 12, *n*.;— probable, I, IX, 2, *n*.; probable, I, II, 5, *n*.;—probable, II, V, 20;— autre interpolation, II, V, 23, *n*.;—probable, II, X, 4, *n*.;—probable, II, XIII, 7, *n*.;— probable, II, XIX, 18, *n*.;—possible, II, XX, II, *n*.; —possible, II, XXII, 9, *n*.;—possible, II, XXIII, 15, *n*.; — probable, II, XXV, 7, *n*.; — possible, III, IV, 6, *n*.; — probable, III, X, 13, *n*.; — probable, III, XI, 15, *n*.

Interrogation, moyens divers de s'en servir contre son adversaire, III, XVIII, 1 et suiv.; — danger de conclure son discours par une interrogation, III, XVIII, 9.

Interrogation et réponse, titre que reçoit quelquefois le VIIIe siècle, livre des *Topiques*, III, XVIII, 7, *n*.

Interrogation et réponse, fragment donné par M. Spengel dans les *Rhetores græci*, III, XIII, 7, *n*.

Interrogations, manière d'éluder les interrogations que vous fait l'adversaire, III, XVIII, 6.

Invention, traité de l'*Invention*, ouvrage de Cicéron, Pr. LXXXII.

Invraisemblance de l'acte, fait espérer l'impunité, I, XII, 5 ;—argument qu'on en peut tirer, II, XXV, 12.

Iophon, fils de Sophocle, accuse son père, III, XV, 4, *n*.

Iphicrate, compliment modeste qu'il s'adresse à lui-même, I, VII, 25;—son mot sur lui-même, I, IX, 19;— cité en exemple, II, XXI, 2;—citation de son discours contre Harmodius, II, XXIII, 8;— son argument contre Antiphon, II, XXIII, 9;—une de ses maximes, II, XXIII, 12; —défend son fils pour l'empêcher de servir, II, XXIII, 26;—nom dédaigneux qu'il donne à Callias, III, II, 12;—son mot piquant contre les Athéniens, III, X, 10;—repousse l'accusation de Nausicratès, III, XV, 2.

Digitized by Google

Iphigénie en Aulide, tragédie d'Euripide, citée sur une métaphore, III, XI, 2, *n.*

Iphigénie en Tauride, tragédie d'Euripide, citée, III, VI, 2, *n.*; — tragédie d'Euripide, citée, III, VI, 5, *n.*; — citée pour un exorde, III, XIV, 19, *n.*; — en Aulide, id., ibid. Voir EURIPIDE.

Irascibilité, ses causes selon la position des gens, II, II, 8.

Ironie, plus noble que la bouffonnerie, III, XVIII, 10; — son usage en rhétorique, A. 264.

Irritation que nous cause le mépris selon les personnes qui en sont témoins, II, II, 15.

Irruption, sens spécial que Lycimnius donnait à ce mot, III, XIII, 5.

Isménias et Stilbon, se disputent à Thèbes la paternité d'un enfant, II, XXIII, 17.

Isocrate, son procédé ingénieux pour louer les gens, I, IX, 27; — se mettant au-dessus d'Euthynus, II, XIX, 8; — cité sur le despotisme des Athéniens, II, XXI, 14, *n.*; — cité peut-être dans un passage de la *Rhétorique*, II, XXIII, 7, *n.*; — son Éloge d'Hélène, cité, II, XXIII, 20; — cité contre Callimaque, II, XXIII, 32, *n.*; — cité sur Polycrate, le Sophiste, II, XXIV, 9, *n.*; — son préambule de l'*Éloge d'Hélène*, II, XXIV, 14, *n.*; — son *Évagoras*, cité sur Gorgias, III, I, 10, *n.*; — son *Évagoras*, cité sur la propriété des expressions, III, II, 2, *n.*; — son *Évagoras*, cité sur le style de la poésie, III, II, 3, *n.*; — cité sur l'abus des diminutifs, III, II, 21, *n.*; — son *Antidose*, citée pour une expression, III, VII, 9, *n.*; — son *Panégyrique*, cité et loué, III, VII, 10; — son *Panégyrique*, cité deux fois, III, VII, 10, *n.*; — son *Antidose*, citée sur le paraphe des copistes, III, VIII, 9, *n.*; — une de ses phrases citée peu exactement par Aristote, III, IX, 11, *n.*; — son *Discours à Philippe*, cité, III, X, 6, *n.*; — son mot contre les assemblées populaires, III, X, 13; — oraison funèbre que lui attribue Aristote, tandis qu'elle est de Lysias, III, X, 13; — son *Discours sur la paix*, cité, III, X, 16, *n.*; — son *Discours à Philippe*, cité, III, X, 13, *n.*; — son *Discours à Philippe*, cité peut-être, III, XI, 5, *n.*; — un de ses jeux de mots cité, III, XI, 10; — plusieurs de ses discours cités sur un jeu de mots, III, XI, 10, *n.*; — son *Panégyrique*, cité, III, XII, I, *n.*; — son *Panégyrique*, cité, sur l'importance de la voix dans l'orateur, III, XII, 11, *n.*; — exorde de son *Éloge d'Hélène*, III, XIV, 3; — exorde d'un de ses discours, III, XIV, 4, *n.*; — peut-être indiqué, III, XVI, 4, *n.*; — va trop loin dans son *Panégyrique* en accusant les Lacédémoniens, III, XVIII, 11; — son *Discours pour les alliés*, cité, III, XII, 11; — c'est plutôt *Discours sur la paix*, ib., ibid., *n.*; — est très-louangeur, III, XVII, 12; — artifice qu'il emploie dans son *Discours à Philippe* et dans son *Antidose*, III, XVII, 18.

Isocrate, exalté par Socrate, Pr. XLV.

Isocrate au lieu de Socrate, II, XXIII, 27, *n.*

Isocrate, son ouvrage sur la rhétorique, D. 80.

Italiotes, ont honoré Pythagore, III, XXIII, 18; — ce que c'est, II, XXIII, 18, *n.*

J

Jactance, est honteuse, II, VI, 7.

Jambes, tordues comme du persil, expression singulière employée par un poëte, III, XI, 19.

Digitized by Google

Jason accusé par Médée, II, XXIII, 37.

Jason le Thessalien, sa maxime politique, I, XII, 20.

Jean de Sicile, ses citations de l'Art d'Isocrate, D. 180.

Jeunes gens, leur portrait, II, XII, 2, et suiv.; — comparés à des malades, II, XII, 2, *n.*

Jeunesse, ses passions, I, X, 7;—comparée à la fleur du printemps par Périclès, I, VII, 25; — portée à l'insulte et pourquoi, II, II, 6; — l'espérance fait sa force, II, V, 2, *n.*;— ressent l'émulation, II, XI, 3;—portrait de la jeunesse; son caractère distinctif, II, XII, 2 et suiv.;—vit d'espérance, II, XII, 4; — est une sorte d'ivresse, II, XII, 4, *n.*; — vit surtout par l'instinct, II, XII, 7.

Jeu de pair ou non, III, V, 4.

Jeux, causes de plaisir, I, XIV, et 11.

Jeux de mots comiques, d'où vient leur effet, III, XI, 8.

Jeux de mots sur les noms propres, II, XXIII, 38; — conditions qu'ils doivent remplir pour être bons, III, XI, 9.

Jeux olympiques, cités, I, II, 14.

Joueur de flûte, comparé à un singe, III, XI, 18.

Jouissance, biens de jouissance, I, V, 11.

Judiciaire, un des trois genres en rhétorique, I, III, 3 et suiv.; — le genre judiciaire comparé au genre délibératif, III, XVII, 9 et suiv.;— théorie du genre judiciaire, A. 220 à 224; — explication, du genre judiciaire, Pr. LV.

Juge, ses fonctions propres, I, I, 4; ses rapports avec la loi, I, I, 6 et 7, *n.*; — la loi doit restreindre son arbitraire, I, I, 7;— ne peut qu'appliquer la loi, I, XIII, 13;—est comme la pierre de touche; il doit discerner la vraie loi, I, XV, 4; — quel est le juge véritable, II, XVIII, 2.

Juge unique, plus difficile à persuader que des juges nombreux, III, XII, 10.

Juge, doit rester impassible, et ne tenir compte que des faits, Pr. LII.

Jugement des juges fait loi, I, VII, 16, *n.*; — des hommes célèbres, est digne de considération, II, XXV, 6; — lieu commun qu'il peut fournir, II, XXIII, 19.

Juger en conscience et en équité, II, XXV, 11.

Juges, sont partiaux pour leurs amis, I, XII, 4;—prêtent serment de prononcer selon leur conscience, I, XV, 6;— leur intérêt peut être parfois en opposition avec celui que l'orateur défend, I, XV, 20.

Jury, rôle du jury dans les temps modernes, pour représenter l'équité à côté de la justice, I, XIII, 10, *n.*;—son verdict tient compte des circonstances, I, XIII, 13, *n.*

Juste, est la fin du genre judiciaire, I, III, 5; — fondement du genre judiciaire, Pr. LV.

Justesse des mots, plus ou moins grande, III, II, 18.

Justice, importance de la justice pour le bonheur, I, XI, 8; — estime particulière que cette vertu inspire, I, IX, 4; — définition de la justice et de l'injustice, I, XIII, 1; — est souvent à compléter par l'équité, I, XIII, 9.

K

Knebel, propose une bonne variante sur un passage de la *Rhétorique à Alexandre*, A. 274.

Digitized by Google

L

Lacédémone, a négligé l'éducation des femmes, I, v, 9.

Lacédémoniennes, leur mot sur le bouclier qu'elles donnent à leurs fils, II, vi, 2, *n*.

Lacédémoniens, portent leurs cheveux flottants, I, ix, 15; — leurs apophthegmes, II, xxi, 10.

Lâcheté, ses tristes conséquences, I, ix, 5; — cause de honte, II, vi, 2.

Lacune, probable dans la *Rhétorique*, III, xvi, 3, *n*.

Lacunes de la loi, comblées par l'équité, I, xiii, 9.

La Fontaine, son sentiment profond de l'amitié, II, iv, 4, *n*.

Laideur des mots, en quoi elle consiste, III, ii, 17.

Lampon, interrogé par Périclès sur les mystères, III, xviii, 1.

Lampsaque, élève un tombeau à Anaxagore, II, xxiii, 18.

Langage ordinaire, emploie surtout des Iambes, III, viii, 5.

Langage recherché, est abandonné même par les auteurs tragiques, III, i, 11.

Langue, ancienne de la Grèce, invoquée par Aristote, I, ii, 17.

Langue, on doit connaître parfaitement sa langue, quand on veut parler en public, III, xii, 1.

Langue française, ses avantages, sa supériorité sur les autres langues modernes, Pr. cvii.

Langue de l'homme, apophthegme d'Ésope, I, i, 16, *n*.

Lectures publiques à Athènes par les sophistes, Pr. xxv.

Législateurs, leur impuissance à certains égards, I, xiii, 10.

Législation, à étudier par les orateurs politiques, I, iv, 4; — est à étudier profondément par les hommes d'État, I, iv, 10; — ses bornes nécessaires et sa méthode habituelle, I, xiii, 11; — doit être étudiée par l'homme d'État, Pr. lviii.

Léodamas, sa poursuite contre Callistrate, I, vii, 10; — et contre Chabrias, I, vii, 10; — maître d'Eschine, qui le met au-dessus de Démosthène, I, vii, 10, *n*.; — accusé par Thrasybule, II, xxiii, 34.

Leptine, son mot brillant sur Lacédémone, un des yeux de la Grèce, III, x, 9.

Lettre d'Aristote à Alexandre, apocryphe, D. 156, 167, 185 à 191.

Lettre à Ammée, de Denys d'Halicarnasse, I, i, 13, *n*.; — reproduit un passage de la *Rhétorique*, II, xxiv, 15, *n*.; — citée sur un passage de la *Rhétorique*, qu'elle reproduit, III, x, 9, *n*.

Lettre à Pompée, de Denys d'Halicarnasse, citée sur Gorgias, III, i, 10, *n*.

Lettres de Cicéron à Atticus, citées sur la différence de l'envie et de l'indignation, II, ix, 3, *n*.

Leucothée, fille de Cadmus, II, xxiii, 36, *n*.; — honorée par les Éléates, II, xxiii, 36.

Leuctres, victoire des Thébains à Leuctres, A. 235.

Libéralité, estime que cette vertu inspire, I, ix, 5.

Libéraux, sens spécial de ce mot appliqué aux biens, I, v, 10, *n*.

Liberté, objet propre de la démocratie, I, viii, 3.

Liberté chez les modernes, inspire

Digitized by Google

des chefs-d'œuvre d'éloquence, Pr. CVIII.

Libre, l'homme libre doit vivre de son propre fonds, I, IX, 15.

Libyenne, Fables Libyennes dans le genre de celles d'Ésope, II, XIX, 2.

Lieux communs, emploi des lieux communs d'après les *Topiques*, I, I, 14; — servent au syllogisme oratoire, I, II, 23; — leur définition, I, II, 25; — donnent naissance à des enthymèmes, I, II, 25; — sur l'utile, le juste, le beau, le possible, sur la proportion des choses, I, III, 8 et suiv.; — des biens, I, VI, 1 et suiv.; — sur le bien, I, VI, 9; — tirés du plus ou du moins, I, VII, 1 et suiv.; — semblables dans les *Topiques* et dans la *Rhétorique*, I, VII, 19, *n.*; — fournissent des enthymèmes, I, XV, 15; — pour apaiser la colère de l'auditoire, II, 3, 12; — applicables aux trois genres, II, XVIII, 4; — pour les enthymèmes démonstratifs, II, XXIII, 1 et suiv.; — leur emploi suppose toujours des lumières, II, XXII, 3; — opposés aux enthymèmes spéciaux, III, I, 2; — mal placés dans la rhétorique d'Aristote, Pr. LXV.

Lièvre et **Carpathien**, proverbe; et ce qu'il signifie, III, XI, 20.

Littré (M. E.), son édition et sa traduction de Pline, II, XXIII, 30, *n.*

Locriens, citation d'une de leurs lois, I, VII, 29; — énigme que leur propose Stésichore, II, XXI, 10.

Logique, d'Aristote, citée, II, VII, 5, *n.*

Loi, qui restreint les plaidoiries dans certaines limites, I, I, 3; — condition des lois bien faites, I, I, 5; — ne prononce jamais d'une manière générale, I, I, 6; — ses rapports avec le juge, I, I, 6, *n.*; — qui défend à l'orateur de sortir de sa cause, I, I, 10; — contre celui qui crève l'œil d'un borgne, I, VII, 29; — le maintien des lois est l'objet propre de l'aristocratie, I, VIII, 3; — loi particulière, loi commune, I, X, 3; — I, XIII, 1 et suiv.; — ses limites nécessaires l'empêchent de préciser tous les détails, I, XIII, 10; — d'Argos contre les novateurs, I, XIV, 4.

Loi commune, loi naturelle, est immuable, I, XV, 2; — usage en sens contraires que l'orateur peut en faire, I, XV, 2 et suiv.

Loi, *La loi*, titre d'un ouvrage de Théodecte, II, XXIII, 18.

Loi de Théodecte, citée, II, XXIII, 26.

Lois naturelles, la violation en est plus grave que celle des lois écrites, I, XIV, 7.

Lois positives ou écrites, I, XV, 4, *n.*

Lois qui se contredisent entre elles, I, XV, 5; — nécessité de les appliquer tant qu'elles subsistent, I, XV, 7; — l'orateur peut la défendre ou l'attaquer selon le besoin de sa cause, I, XV, 8.

Lois écrites, lois naturelles, Pr. LXI.

Lois de Platon, citées sur l'exposé des motifs, II, III, 10, *n.*; — citées sur l'art de la parole, III, 1, 5, *n.*; — citées sur le sens spécial d'un mot, III, XIV, 22, *n.*

Lois de Cicéron, citées sur le culte de Cybèle, III, II, 12, *n.*

Longévité, ses conditions exceptionnelles, I, V, 18.

Longin, son *Traité du Sublime*, cité sur le rhythme du style, III, VIII, 2, *n.* — son *Traité du Sublime*, Pr. LXXXIX.

Louange, manière adroite de la présenter, I, IX, 16; — ses divers motifs, I, IX, 17 et suiv.; — sa définition et son objet, I, IX, 21; — son rapport avec la félicitation, I, IX, 22.

Digitized by Google

Louange et conseil, leurs rapports, I, IX, 23.

Louange et maxime, leurs rapports, I, IX, 24.

Louange, Isocrate abuse de la louange, ainsi que Gorgias, III, XVIII, 12; — louer ou blâmer dans le genre démonstratif, I, III, 3.

Loup, fable du Loup et de l'Agneau, I, XII, 16, *n.*

Lucien, cité sur un vers d'Euripide, III, IX, 4, *n.*

Lucre, les vieillards sont esclaves du lucre, II, XII, 9, *n.*

Lutte, plaisir qu'elle procure, I, XI, 11.

Luttes politiques, où la parole décide de tout, III, I, 5.

Lutteur, qualités d'un bon lutteur, I, V, 17.

Lycambe, mis en scène par Archiloque, III, XVII, 19, *n.*

Lycée, homme du Lycée qui donna une simple natte, II, VII, 2.

Lycimnius, sa théorie sur la beauté des mots, III, II, 17; — avait écrit sur l'art oratoire; disciple de Gorgias, III, II, 17, *n.*; — poëte dithyrambique, lourd et correct, III, XII, 2; — sa rhétorique et ses divisions inutiles, III, XIII, 5; — poëte et rhéteur, élève de Gorgias, Pr. XLI; — ses écrits de rhétorique, d'après Aristote, Pr. L; — maître de Polus, sa théorie sur la beauté des mots, Pr. LXVII.

Lycoléon, défend Chabrias, III, X, 14.

Lycoléon, froideur de son style, d'où elle vient, III, III, 1; — ses mots étranges, critiqués, III, III, 2.

Lycophron de Chalcédoine, sous Ptolémée Philadelphe; obscurité de son style poétique, III, III, 1, *n.*

Lycophron et Pitholaüs, attaqués devant un tribunal pour leur vénalité, III, IX, 13.

Lycophron et Pitholaüs, frères de Thébé, femme d'Alexandre de Phères, assassinent le tyran, III, IX, 13, *n.*; — leurs rapports avec Philippe et la république d'Athènes, III, IX, 13, *n.*

Lycurgue, sa vie par Plutarque, citée, I, IX, 15, *n.*

Lysias, passage d'un de ses discours, cité, II, XXIII, 28, *n.*; — inaugure le vrai style oratoire, III, I, 10, *n.*; — *Oraison funèbre* qu'il compose, III, X, 13; — citation de son *Discours* contre Ératosthène, III, XIX, 7, *n.*; — son discours sur l'Amour, Pr. XXXV; — son portrait, son rôle à Athènes, Pr. XXXVI; — n'est pas citoyen, malgré le décret de Thrasybule, Pr. XXXVII; — ses œuvres diverses, Pr. XXXVII.

Lysis, de Platon, cité sur l'amitié, II, IV, 1, *n.*

M

Machiavel, dédicace du *Prince*, à Laurent le Magnifique, I, IV, 5, *n.*

Magnanimité, sa définition, I, IX, 6, *n.*

Magnificence, sa définition, I, IX, 6.

Maîtres de rhétorique, du temps d'Aristote, s'attachent trop exclusivement à la plaidoirie, I, I, 13.

Mal, rendre le mal pour le mal, II, V, 7.

Malades, n'ont que des appétits faibles et peu durables, II, XII, 2, *n.*

Digitized by Google

Maladresse, n'est pas un délit, I, XIII, 12.

Maladresse et **malheur**, leur différence, I, XIII, 12.

Malheur, un malheur commun réunit les hommes, I, VI, 10.

Malheur, n'est pas un délit, I, XIII, 12.

Malheur et **maladresse**, leur différence, I, XIII, 12.

Manœuvre, ouvrier qui gagne sa vie de ses mains, I, XII, 18, *n*.

Mantias, l'orateur, à Athènes, II, XXIII, 17.

Marais, acheter le marais et le sel, proverbe, II, XXIII, 24.

Marathon, glorieuse bataille pour Athènes, II, XXII, 7.

Margitès d'Homère, I, XI, 22, *n*.

Mariage, sa sainteté, I, XIV, 5, *n*.

Mariages, les grands mariages conviennent aux gens de haute naissance, II, IX, 10.

Maturité, l'homme dans toute sa maturité doit être propre surtout aux travaux de la guerre, I, V, 15; — peinture de l'âge de la maturité, II, XIII, 1 et suiv.

Mauvaise langue, on aime ceux qui n'ont pas une mauvaise langue, II, IV, 11.

Mauvaise nouvelle, on en veut à celui qui vous l'apporte, II, 2, 14.

Mauvaises langues, ce sont surtout les bouffons et les auteurs comiques, II, VI, 15.

Maux, qu'on ne craint pas, II, V, 2; — causés par le hasard ou la fortune, II, VIII, 7.

Maux et **biens**, à repousser et à rechercher, I, VI, 4.

Maxime, est une partie de l'enthymème, II, XX, 1.

Maxime et **louange**, leurs rapports, I, IX, 24.

Méchanceté, n'a besoin que d'un prétexte, I, XII, 16.

Méchants, définition de ce mot, I, VI, 12.

Médecine, comparée à la rhétorique, I, I, 17; — sa méthode et son objet propre, I, II, 1.

Médée, tragédie de Carcinus, citée, II, XXIII, 37.

Médée, tragédie d'Euripide, citée, II, XXI, 3, *n*.

Mégariens, réclament Salamine contre Athènes, I, XV, 10, *n*.

Mélanope, accusé par Callistrate, I, XIV, 1.

Méléagre, dans l'*Iliade*, I, VII, 22.

Méléagre, tragédie d'Antiphon, II, II, 13; — II, VI, 23, *n*.; — citée, II, XXIII, 29.

Méléagre, tragédie d'Euripide, citée, III, IX, 4, *n*.

Mélicerte, fils de Leucothée, fille de Cadmus, II, XXIII, 36, *n*.

Mélissus, défend Samos contre Périclès, II, VI, 21, *n*.

Mélitus, interrogé par Socrate, III, XVIII, 3.

Membre, d'une période dans le style, III, IX, 5.

Mémoire, choses dignes de mémoire, I, IX, 14, *n*.

Mémoires sur Socrate, de Xénophon, cités relativement à l'Aréopage, I, I, 3, *n*.; — cités sur les principes éternels de justice, I, XIII, 2, *n*.; — cités, II, XX, 4, *n*.; —cités sur la piété de Socrate, II, XXIII, 21, *n*.; — cités sur le don de la parole fait à l'homme par les dieux, Pr. VIII; — cités sur un entretien de Socrate et d'Hippias d'Élée, Pr. XXV.

Ménage, Anonyme de Ménage, cité sur le traité de la Méthode, d'Aristote, I, II, 10, *n*.

Digitized by Google

Ménalippide, raillé par Démocrite de Chios, III, IX, 8.

Ménalope ou **Mélanope**, son accusation contre Callistrate, I, XIV, 1, *n*.

Mendier et **prier**, nuances de ces deux mots, III, II, 11.

Ménélas et **Antiloque**, dans l'*Odyssée*, III, XVII, 6, *n*.

Ménexène, de Platon, cité sur un mot de Socrate, I, IX, 17, *n*.; — cité sous le nom de l'*Oraison funèbre*, III, XIV, 20, *n*.; — favorable à la rhétorique, Pr. VII.

Ménexène, ami de Socrate, Pr. XXXIII.

Mensonge, lieu commun qu'il peut fournir, II, XXIII, 29.

Mépris, sa définition, II, II, 4; — ses trois nuances, II, II, 5,

Mercure, surnom qu'on lui donne, II, XXIV, 6.

Messène, *Oraison sur Messène*, ouvrage d'Alcidamas, II, XXIII, 1.

Messéniaque, discours d'Alcidamas, I, XIII, 2; — il n'en reste rien, I, XIII, 2, *n*.

Messéniens, discours de Callistrate dans leur assemblée, III, XVII, 15.

Mesure et vigueur de tous les sentiments dans l'âge mûr, II, XIV, 2 et suiv.

Mesure et rhythme, leur différence dans le style, III, VIII, 4.

Métaphore, peut être employée en prose, III, II, 7; — cause de l'agrément qu'elle produit, III, II, 9; — règles pour les bien choisir, III, II, 11; — mal faite, critiquée, III, II, 14; — et énigmes, leur ressemblance, III, II, 16; — doivent être exprimées noblement, III, II, 19; — il ne faut pas en abuser, III, III, 7; — très-rapprochée de la comparaison; leur différence, III, IV, 1; — changées en comparaisons, et réciproquement, III, IV, 5; — d'où vient le plaisir qu'elle cause, III, X, 2; — plaît plus que la comparaison, III, X, 3; — ses quatre espèces, III, X, 9; — nombreux exemples de métaphores brillantes et justes, III, X, 12 et suiv.; — qui peint les objets, III, X, 12; — ce que doit être l'emploi de la métaphore dans le discours, Pr. LXVI.

Métaphysique d'Aristote, citée sur les mots de Principe et de Cause, I, VII, 8; — citée sur l'excellence du sens de la vue, I, VII, 14, *n*.; — citée sur un vers, I, XI, 3, *n*.; — citée sur le plaisir d'apprendre, I, XI, 15, *n*.; — citée sur l'antérieur et le postérieur, II, XIX, 4, *n*.; — sur le genre et l'espèce, II, XIX, 7, *n*.; — citée sur la définition de l'élément, II, XXII, 16, *n*.; — citée sur les plaisirs de la science, III, X, 2, *n*.; — citée sur le sens spécial d'un mot, III, XIV, 18.

Météorologie d'Aristote, citée sur les descriptions géographiques de la terre, I, IV, 12, *n*.

Méthode, vraie méthode de la rhétorique annoncée par Aristote, I, I, 19; — ou science dialectique, I, II, 22, *n*.; — générale, pour les arguments oratoires, II, XXII, 11; — traité de la *Méthode*, cité par Aristote, I, II, 10, et *n*.

Méthodes, la rhétorique et la dialectique ne sont que des méthodes, I, II, 6.

Mètres, leur variété et leur emploi, III, VIII, 5; — convenables au style de la prose, III, VIII, 10.

Métrique, au temps d'Aristote, III, VIII, VI, *n*.

Meurtrier de sa mère, vengeur de son père, différence de ces deux expressions, III, II, 20.

Miltiade, son décret sur l'Eubée, III, X, 10.

Minerve, protége Ulysse, I, VI, 13;

Digitized by Google

— plaide devant l'Aréopage, Pr. III.

Minoïde Mynas, critiqué par M. Spengel, II, XXV, 4, *n.*

Minutianus, rhéteur, cité sur l'enthymème, E. page 374.

Mirabeau, son éloquence ne peut servir de modèle, Pr. CVIII.

Misanthrope, de Molière, cité sur les illusions de l'amour, I, IX, 16, *n.*; — cité sur les haines vigoureuses, II, IV, 18, *n.*

Misanthropie, son origine la plus ordinaire, II, VIII, 5, *n.*

Miserationes, titre d'un ouvrage de Thrasymaque, cité par Cicéron, III, I, 8, *n.*

Misère, rend plus sensible aux services qu'on reçoit, II, VII, 2.

Mitylène, honore Sappho, II, XXIII, 18.

Mixidémide, attaqué par Autoclès, II, XXIII, 19.

Mnémotechnie, étudiée par Événus de Paros, au temps de Platon, Pr. XL.

Modèle, gens qu'on prend pour modèles, II, XI, 7.

Modernes, les modernes ne sont que les continuateurs des anciens, Pr. XCIV.

Modestie, naturelle à la jeunesse, II, XII, 6.

Mœroclès, son mot piquant contre une personne à qui il se compare, III, X, 11.

Mœurs ou **caractères**, influences diverses qu'elles subissent, II, XII, 1.

Mœurs, sens spécial de ce mot, III, XVII, 18, *n.*

Moins et **plus**, lieu commun qu'ils fournissent, II, XXIII, 6.

Molière, son *Misanthrope*, cité sur les illusions de l'amour, I, IX, 16, *n.*; — cité sur les haines vigoureuses, II, IV, 18, *n.*; — a quelquefois des prologues dans ses comédies, III, XIV, 8, *n.*

Mollesse, est honteuse, II, VI, 6; — paraît encore plus blâmable chez les anciens que chez nous, II, VI, 6, *n.*

Monarchie, un des quatre gouvernements, I, VIII, 2.

Monotonie, et emphase du style, III, VII, 1.

Montesquieu, *Voir* ESPRIT DES LOIS.

Morale, ses propositions spéciales, I, II, 23; — ses rapports à la rhétorique, I, IV, 2, *n.*

Morale à Nicomaque, d'Aristote, citée sur le bonheur, I, V, 5, *n.*; — citée sur la définition du bonheur, I, V, 3, *n.*, et 4, *n.*; — citée sur la division des biens, I, V, 5, *n.*; — citée sur la richesse, I, V, 11, *n.*; — citée sur le grand nombre des amis, I, V, 20, *n.*; — citée sur le plaisir de vivre, I, VI, 8, *n.*; — citée sur la définition du bien, I, VII, 20, *n.*; — citée sur les parties diverses de la vertu, I, IX, 4, *n.*; — sur la libéralité, I, IX, 5, *n.*; — citée sur l'intention, I, IX, 20, *n.*; — citée sur l'intention et la volonté, I, X, 3, *n.*; — citée sur le plaisir, I, XI, 1, *n.*; — cite un vers d'Événus de Paros, sur l'habitude, I, XI, 3, *n.*; — citée sur l'amour, I, XI, 14, *n.*; — cite un vers d'Euripide sur le changement, I, XI, 15, *n.*; — citée sur divers proverbes, I, XI, 18, *n.*; — citée sur l'amour de soi, I, XI, 19, *n.*; — citée sur l'intempérance, I, XII, 11, *n.*; — citée sur les lacunes de la loi, I, XIII, 10, *n.*; — citée sur l'analyse des vertus, II, I, 5, *n.*; — citée sur la définition de la colère, II, III, 1, *n.*; — citée sur l'amitié, II, IV, 1, *n.*; — citée sur la crainte, II, V, 1, *n.*; — citée sur l'habitude du danger, II, V, 19, *n.*; — citée sur la honte, II, VI, 1, *n.*; — citée sur la honte, II, VI, 3, *n.*; — citée sur les infirmités, II, VIII, 7, *n.*; — citée sur l'indignation, II, IX, 1, *n.*; — citée sur la cupidité des vieillards,

Digitized by Google

II, XIII, 3, n.; — citée sur une variante, III, XVII, 2, n.; — citée sur la faiblesse de l'homme, II, XXI, 8, n.; — citée sur le Magnanime, II, XXIV, 13, n.; — citée sur Pittacus, II, XXV, 6, n.; — citée sur une expression empruntée à Simonide, III, XI, 1, n.; — citée sur la théorie de l'induction, III, XVI, 9, n.

Morale d'Aristote, ma préface citée, I, II, 5, n.; — ma préface citée, Pr. LXXXVI.

Morale à Eudème, d'Aristote, citée sur la division des biens, I, V, 5, n.; — cite un vers d'Événus de Paros, I, XI, 3, n.; — citée, I, XI, 18, n.; — citée sur la crainte, II, V, 4, n.; — citée sur l'amitié, II, IV, 1, n.

Moralistes de l'antiquité, ont connu la faiblesse de l'homme, II, V, 6, n.

Moralité, de l'orateur inspire grande confiance, I, II, 3; — exerce une grande influence sur l'auditoire, I, VIII, 4; — a une grande action sur son auditoire, III, XVII, 13; — des parties, jugée d'après les témoignages, I, XV, 14; — de la *Rhétorique*, D. 177.

Moraux, sens spécial de ce mot, II, XVIII, 3, n.

Moroses, les vieillards sont moroses, II, XII, 2.

Mort, les hommes y pensent fort peu, II, V, 2.

Motifs, divers qui poussent l'homme au mal, I, X, 4; — d'action, au nombre de sept, I, X, 6; — lieu commun qu'ils peuvent fournir, II, XXIII, 30.

Mot propre, mot usité, à employer toujours en prose, III, II, 7.

Mot et définition, pris tour à tour l'un pour l'autre, III, VI, 1.

Mots, de forme identique et de sens différent, lieux communs qu'on en peut tirer, II, XXIV, 5.

Mots locaux, mots à double sens, mots forgés; l'emploi en doit être très-restreint, III, II, 6.

Mots, peuvent être beaux ou vilains, III, II, 17; — en quoi consiste leur beauté, III, II, 17; — leur beauté, leur laideur, leurs nuances diverses, III, II, 17 et 18.

Mots étrangers, cause de froideur dans le style, III, III, 2.

Mots composés, dont les éléments sont mal choisis, III, III, 1.

Mots forgés par les poëtes, et mal composés, III, VI, 5.

Mots, choix très-important des mots, Pr. LXVIII.

Moyens, communs aux trois genres de rhétorique, II, XX, 1 et suiv.

Mules, sont des demi-baudets, ou bien les filles de coursiers plus légers que les vents, selon Simonide, III, II, 20.

Mûr, peinture de l'âge mûr, II, XIV, 1 et suiv.

Mûres, comparées à un visage meurtri, III, XI, 21.

Muret, commentateur de la *Rhétorique*, cité, I, II, 16, n.; — signale une interpolation probable, I, IX, 6, n.

Murs de bois, interprétation de cette expression d'un oracle par Thémistocle, I, XV, 11.

Musée du Rhin, recueil d'érudition, cité sur M. Spengel, I, II, 1, n.

Musique, plaisir que causent les concours de musique, I, XI, 11; — concours de musique où l'on donne des prix, III, I, 5.

Myopes, les yeux myopes comparés à une lampe qui s'éteint, III, XI, 18.

Mys, jeu de mots sur ce nom, II, XXIV, 5.

Mysiens, proverbe qui les concerne, I, XII, 15; — leur lâcheté passée en proverbe, I, XII, 15, n.

Digitized by Google

Mystères, la plus solennelle des fêtes, II, XXIV, 5.

Mystères sacrés de la déesse Cérès, III, XVIII, 1.

N

Naissance, influence d'une haute naissance sur le caractère, II, XV, 2.

Narration, trop minutieusement étudiée par certains rhéteurs que blâme Aristote, I, I, 8;—attribuée à tort exclusivement au genre judiciaire, III, XIII, 2;—ses règles dans le genre démonstratif, II, XVI, 1 et suiv.;—ne doit pas être trop continue ni trop longue, III, XVI, 2;—doit varier selon les sujets; son étendue convenable, III, XVI, 4;—doit être courte dans la défense, III, XVI, 7;—ses éléments moraux, III, XVI, 9 et 10;—comment elle peut être pathétique, III, XVI, 13;—ne peut guère figurer dans les discours politiques, III, XVI, 17;—peut employer des sentences, III, XVII, 8;—règles de la narration oratoire, A. 289.

Nature, les biens qu'elle nous accorde sont indépendants de nous, I, V, 21, *n.*;— est un motif d'action, I, X, 6;—sa définition, au point de vue des actions humaines, I, X, 11;—ses rapports avec l'habitude, I, XI, 3;—fait que les êtres de même espèce se plaisent entre eux, I, XI, 18;— lois éternelles que la nature elle-même a établies, I, XIII, 1 et suiv.;—fondement du droit et de la justice, I, XV, 19;—les lois naturelles sont le fondement des lois écrites, I, X, 3, *n.*

Nature, lois naturelles, Pr. LXI.

Natte, le don d'une simple natte peut avoir, selon les cas, un grand mérite, II, VII, 2.

Navire à trois rangs de rames, II, XIX, 7.

Nécessaires, propositions nécessaires et propositions contingentes, I, II, 15.

Nécessité hypothétique, ce que c'est, II, XIX, 16, *n.*

Néoptolème, instruit par Nestor dans l'ouvrage d'Hippias d'Élée, Pr. XXIV.

Nestor instruisant Néoptolème dans l'ouvrage d'Hippias d'Élée, Pr. XXIV.

Neutres, terme grammatical peu connu du temps d'Aristote, III, V, 6, *n.*

Nez, ses justes proportions, I, IV, 11.

Nicanor, ses meurtriers et Démosthène, II, XXIII, 5.

Nicanor, prétendu messager d'Alexandre à Aristote, D. 156 et 191.

Nicanor, erreurs diverses commises sur ce nom, II, XXIII, 5, *n.*

Nicérate, mot de Thrasymaque sur ce personnage, III, XI, 18.

Nicon, mot de Théodore sur lui, III, XI, 9.

Nirée, dans Homère, qui l'a immortalisé, III, XII, 8.

Noblesse, ce qu'est la noblesse, I, V, 7;— haute influence de la noblesse sur le caractère, II, XV, 2.

Noblesse de naissance, noblesse de cœur, comparées et opposées, II, XV, 3.

Noblesse de naissance, influe sur le caractère des hommes, Pr. LXV.

Nom propre, arguments qu'il peut fournir, II, XXIII, 38.

Nombre dans le style, d'où il vient, III, IX, 4.

Nombres grammaticaux des mots, III, V, 6.

Nouveaux, témoins nouveaux;

Digitized by Google

ce qu'on entend par là, I, xv, 12.
Novateurs, loi d'Argos qui les punit, I, xiv, 4.
Nuances des mots, à observer, III, ii, 11; — leur importance; leur analyse, A. 269.
Nuées, comédie d'Aristophane, citée, III, xviii, 2, *n*.

O

Objection de quatre espèces différentes, II, xxv, 3; — tirée du contraire ou du semblable, II, xxv, 5; — peut s'appuyer sur le temps et sur les choses, II, xxv, 12; — résolvant les enthymèmes, II, xxvi, 2; — définie dans les *Topiques*, II, xxvi, 3.
Obliger les autres est un grand plaisir, I, xi, 16.
Obscurité du style; ses causes, III, v, 7 et suiv.
Odyssée, d'Homère, citée, I, vii, 25, *n*.; — citée sur la sociabilité de l'homme, I, x, 18, *n*.; — citée sur les chiens, II, iii, 4, *n*.; — sur le cyclope, III, iii, 10, *n*.; — un de ses vers cité, sans qu'Homère soit nommé, III, xvii, 6, *n*.
Œdipe, tragédie de Carcinus, III, xvi, 18.
Œdipe-Roi, tragédie de Sophocle, citée, III, xiv, 10, *n*.
Œil, crever l'œil d'un borgne est plus grave que de crever l'œil à quelqu'un qui en a deux, I, vii, 29.
Œnée, titre d'une tragédie, III, xvi, 8.
Œneus, perd son fils, II, xxiii, 7; — père de Méléagre et mari d'Althée, II, xxiii, 7, *n*.; — nommé plusieurs fois par Homère, id.
Oiseaux, comédie d'Aristophane, II, viii, 7, *n*.
Oisiveté, sorte de plaisir, I, xi, 4.
Œuvres et Jours, poëme d'Hésiode, un de ses vers cité en proverbe, II, iv, 13, *n*.; — cité, III, ix, 8, *n*.
Œuvres, amour que chacun ressent pour ses œuvres, I, xi, 19.
Oligarchie, un des quatre gouvernements, I, viii, 2.
Olympiodore, son Commentaire sur le *Gorgias* de Platon, III, xviii, 10, *n*.
Olynthe, guerre d'Olynthe rappelée par Aristote, III, x, 10.
Omission, lieu commun qu'elle peut fournir, II, xxiv, 14.
Opinion publique, tient déjà une grande place chez les anciens, I, x, 4, *n*.; — puissance de l'opinion, II, iv, 16; — son importance, II, vi, 11; — arguments qu'on peut tirer de la fausse opinion, II, xxiii, 33.
Opinions, communes aux trois genres de la rhétorique, II, xviii, 4.
Opposition ou **antithèse**, fait mieux comprendre les choses, III, xi, 14; — exemples divers qui en sont donnés, III, ix, 10 et suiv.
Or, moins utile que le fer, l'emporte sur lui comme plus rare, I, vii, 11.
Oracle, ambigu et obscur, III, v, 4; — d'Olympie, de Delphes, II, xxiii, 20.
Oracles, interprètes des oracles consultés dans les cas graves, I, xv, 11; — nous donnent de l'assurance ou de la crainte, II, v, 22; — toujours obscurs, III, v, 4.
Oraison funèbre, ouvrage de Lysias, III, x, 13.
Oraison funèbre, ou **Ménéxène**, de Platon, citée, III, xiv, 20.

Digitized by Google

Oraison sur Messène, titre d'un discours d'Alcidamas, II, XXIII, 1.

Oraisons funèbres, chefs-d'œuvre de Bossuet, Pr. CVI.

Oral, le débat oral ne comporte pas de discours écrit, III, XII, 3.

Orateur, son rôle restreint devant les tribunaux, I, I, 4; — doit étudier le syllogisme et l'enthymème, I, I, 11; — ce qui le caractérise, I, I, 18; — doit connaître toutes les règles du raisonnement, I, II, 5; — et les passions des hommes, id.; — politique, doit connaître toutes les espèces de gouvernements, I, XIII, 1; — ses moyens oratoires et moraux de persuader l'auditoire, I, VIII, 4; — doit connaître les motifs les plus ordinaires qui poussent l'homme au mal, I, X, 1 et suiv.; — doit étudier toutes les nuances du plaisir et de l'intérêt, I, X, 16; — profite des contradictions et des équivoques de la loi, I, XV, 5; — peut attaquer ou défendre les lois selon le besoin de sa cause, I, XV, 8; — peut considérer l'autorité des contrats sous deux points de vue différents, I, XV, 16; — peut considérer l'effet des tortures sous deux points de vue différents, I, XV, 21; — peut considérer le serment sous deux points de vue tout différents, I, XV, 23 et suiv.; — inconnu, cité dans la *Rhétorique*, I, XV, 30; — doit montrer son caractère, sous un certain jour, à ses auditeurs, II, I, 2; — persuade son auditoire par trois causes principales, II, I, 4; — doit quelquefois irriter ses auditeurs, II, 2, 17; — arguments qu'il doit employer pour provoquer ou pour repousser la pitié, II, IX, 17; — arguments qu'il peut tirer de l'envie, II, X, 10; — doit changer de caractère, selon qu'il parle à des jeunes gens ou à des vieillards, II, XIII, 12; — doit conformer son discours aux mœurs des auditeurs, II, XVIII, 3; — dangers de cette profession, II, XXIII, 24; — son style être tout autre que celui du poète, III, 11; — doit observer avec le plus grand soin les dispositions de son auditoire, III, VII, 5; — ne doit pas toujours mettre d'accord sa voix et son visage avec ce qu'il dit, III, VII, 7 et 8; — réunit bien rarement toutes les qualités désirables, III, XII, 11; — portrait de l'orateur par Socrate dans le Phèdre, Pr. XLIV; — qualités diverses et séparées des orateurs, Pr. LXIV; — sa définition par Caton, Pr. LXIV; — son éducation d'après Quintilien, Pr. XC; — est vite oublié quand il n'écrit pas, Pr. CXI.

Orateurs politiques, étendue des études qu'ils doivent faire, I, IV, 4; — leur méthode habituelle pour composer leurs discours, II, XXII, 12; — comparés avec les comédiens par Démosthène, III, I, 5, *n*.

Orateurs Athéniens, font un fréquent usage de l'hyperbole, III, XI, 23; — au lieu d'Orateurs attiques, id., ibid., *n*.; — sortent souvent de toutes les bornes en plaidant, III, XVII, 11.

Orateurs attiques, sens spécial de ces mots, III, XVII, 11, *n*.

Orator, l'*Orator*, ouvrage de Cicéron, Pr. LXXXII.

Oratore, le *De oratore*, ouvrage de Cicéron, cité sur l'objection, II, XXV, 1, *n*., et Pr. LXXXII.

Ordre ou **composition**, règles générales, III, XII, 14 et XIII, 1 et suiv.

Ordre de la narration oratoire, règles qui y sont applicables, A. 292.

Oreste d'Euripide, un de ses vers cité, I, XI, 15, *n*.; — cité, III, II, 20, *n*.

Oreste, tragédie de Théodecte, citée, II, XXIV, 9.

Orfèvre, qui touche l'argent, I, XV, 4.

Orgueil de la richesse, fait commettre bien des délits, II, XVI, 6; — insup-

Digitized by Google

portable qu'inspire la prospérité, II, XVII, 5.

Osselets, jeux des osselets, I, XI, 11.

Ostentation, défaut des riches, II, XVI, 2.

Oubli, signe de mépris, II, 2, 16.

Oubli, du temps et des circonstances, lieu commun qu'on en tire, II, XXIV, 16.

Outrages et violences aux femmes, I, XII, 22.

Ouvriers, faciles à attaquer devant les tribunaux, I, XII, 18.

Ovide, ses *Métamorphoses* citées sur Caunus, II, XXV, 4, *n.*

P

Pæan, espèce de rhythme, mis à la mode par Thrasymaque, III, VIII, 6;— avantages de ce mètre, III, VIII, 7;—ses deux espèces différentes, III, VIII, 8.

Paganisme, nous ne sommes pas séparés de l'antiquité païenne autant qu'on le croit, Pr. CI.

Pair ou non, espèce de jeu, III, V, 4.

Paix et guerre à étudier par les orateurs politiques, I, IV, 4; — Pr. LVIII.

Pamphile, son traité de rhétorique, II, XXIII, 30; — disciple de Platon et professeur à Samos, selon Cicéron, II, XXIII, 30, *n.*; — ses écrits de rhétorique d'après Aristote, Pr. L.

Panathénaïque d'Isocrate, cité, III, XVII, 18, *n.*

Panorace, ce qu'on entend par ce nom, I, V, 17.

Pan, comparé à la constellation du Chien, II, XXIV, 5.

Panégyrique, ouvrage d'Isocrate, cité par Aristote, qui ne le nomme pas, III, X, 15, *n.*, et 16, *n.*; — son début cité, III, IX, 10, *n.*, et 11, 12, *nn.*; — cité sur l'importance de la voix dans l'orateur, III, XII, 11, *n.*; — cité, III, XVII, 11.

Parabole, espèce d'exemple qu'emploie l'orateur, II, XX, 2.

Parabole ou **comparaison**, procédé ordinaire à Socrate, II, XX, 4.

Paralogisme de la cause, ce que c'est, I, IX, 17; — sa définition, II, XXIV, 9; — de la vraisemblance, plus utile à la défense qu'à l'accusation, II, XXV, 10.

Paraphe du copiste, montrant la fin de l'ouvrage, III, VIII, 9.

Parenté, nuance de l'amitié, II, IV, 17.

Paresse, sorte de plaisir qu'elle donne, I, XI, 4; — on ne craint pas le mal qu'on se fait à soi-même par la paresse, II, V, 2.

Paresseux, faciles à attaquer, I, XII, 15.

Pâris, fils de Priam, son jugement respecté par les déesses, I, VI, 13; — son éloge, II, XXIV, 13; — excusé d'avoir enlevé Hélène, II, XXIV, 16; — n'est ni un bon ni un méchant personnage, III, XIV, 5.

Pâris, titre d'un discours, II, XXIII, 13.

Parjure, en quoi il consiste, I, XV, 29.

Parlements, nos Parlements n'ont jamais produit de grand orateur et pourquoi, Pr. CIV.

Parler soulage la colère, II, III, 10.

Parole, abus très-blâmable qu'on peut faire de la parole, I, I, 16; — art de la parole poussé très-loin chez les Anciens, III, I, 5, *n.*; — privilége accordé

Digitized by Google

à l'homme par les dieux, Pr. VIII; — abus blâmable de la parole, Pr. LII.

Paros, a honoré Archiloque, II, XXIII, 18.

Parricide, mérite l'horreur et la mort, I, IX, 4.

Particularités, plus utiles que les généralités, II, XIX, 18.

Particuliers, les cas particuliers sont l'objet de la pratique et non de l'art, I, II, 11.

Partie. Voir TOUT.

Partition, mot technique emprunté à Cicéron, II, XXIII, 16, *n*.

Partitiones oratoriæ, de Cicéron, citées sur les enthymèmes démonstratifs, II, XXIII, 1, *n*.

Partitions oratoires, ouvrage de Cicéron, Pr. LXXXII.

Parvenus, leur prospérité choque plus que les succès des vieilles et illustres familles, II, IX, 8.

Pâte de boulanger, qualités qu'elle doit avoir, III, XVI, 4.

Patrocle, ami d'Achille, I, III, 7.

Passé, est l'objet propre du genre judiciaire, I, III, 4.

Passé, présent et avenir, arguments divers qu'on en tire, II, XIX, 10 et suiv.; — se reproduit dans l'avenir, II, XX, 8.

Passions, ne font pas partie de la cause qu'on plaide, I, I, 2; — leur influence sur nos jugements, I, II, 4; — toutes les passions des hommes doivent être connues de l'orateur et étudiées par lui, I, II, 5; — nous poussent à mal faire, I, X, 4; — leur influence sur nos actions, I, X, 7; — emportement habituel à la jeunesse, I, X, 6, *n*.; — éteintes dans la vieillesse, I, XIII, 9; — comment elles sont coupables, I, XIII, 12; — leur définition, II, I, 6; — à étudier sous trois aspects différents, l'agent, la victime et le motif, II, I, 6 et 7; — leur influence sur nos jugements, II, I, 3; — résumé et fin de l'analyse des passions prises au point de vue de l'orateur, II, XI, 9; — un des objets de la péroraison, c'est d'émouvoir les passions de l'auditoire, III, XIX, 4; — les passions du juge ne doivent pas être excitées par l'orateur, Pr. LI; — l'étude des passions est nécessaire à l'orateur, Pr. LXIII.

Paternité, est attestée uniquement par les femmes, II, XXIII, 17.

Pathétique, ce qui rend le style pathétique, III, VII, 2; — le pathétique du discours émeut toujours l'auditeur, III, VII, 3; — comment on obtient le pathétique dans le discours, III, VII, 9.

Patois, ou **mots locaux**, III, II, 6, *n*.

Pausanias, sa trahison, I, XII, 12, *n*.

Pauvreté et **richesse**, leur influence sur nos actions, I, X, 7; — influe sur le caractère des hommes, Pr. LXIII.

Pêche, plaisir qu'elle cause, I, XI, 11.

Pédantisme, plaisir qu'il cause, I, XI, 16, *n*.

Peine, le retard prolongé de la peine provoque au délit, I, XII, 11.

Peinture, plaisir qu'elle procure, I, XI, 17.

Pélopidas, désigné peut-être par Aristote, II, XXIII, 18, *n*.

Pentathle, les athlètes du Pentathle sont les plus beaux, I, V, 15; — définition de ce nom d'exercice gymnastique, I, V, 17.

Penthée, jeu de mots sur ce nom propre, II, XIII, 38; — sens de ce mot en grec, II, XXIII, 38, *n*.

Péparèthe, une des Cyclades, II, XXIII, 17, *n*.

Péparéthienne, titre d'une harangue, II, XXIII, 17.

Perdiccas, roi de Macédoine, trêve conclue avec lui par Callisthène, II, 3, 8, *n*.

Périandre de Corinthe, son témoignage invoqué par les habitants de

Digitized by Google

Ténédos contre ceux de Ségée, I, xv, 10; — vivait deux siècles avant Aristote, I, xv, 10, n.

Périclès admirait l'Aréopage, I, i, 3, n.; — charmante comparaison dont il se sert dans un de ses discours, I, vii, 24; — attaque et réduit Samos, II, vi, 21, n.; — caractère transmis par lui à ses descendants, II, xv, 4; — Aristote l'avait peut-être en vue en parlant des hommes d'État en général, II, xvii, 2, n.; — deux de ses comparaisons citées par Aristote, III, iv, 4; — son mot charmant sur la jeunesse, III, x, 9; — son mot sur l'île d'Égine, III, x, 11; — sa question à Lampon, sur les mystères, III, xviii, 1; — son siècle est supérieur à tous les autres en chefs-d'œuvre, Pr. vii; — ami d'Aspasie est aidé par elle dans ses discours, Pr. xxxiii; — a beaucoup appris à l'école d'Anaxagore, Pr. xliii; — rapport de Pitt avec Périclès, Pr. cx.

Période, sens spécial de ce mot, III, ix, 2, n.; — définition de la période dans le style, III, ix, 3; — à plusieurs membres, période simple, III, ix, 4, n.; — simple dans le style; ce que c'est, III, ix, 5; — à plusieurs membres, exemples divers qui en sont donnés, III, ix, 9; — ses deux espèces, III, xx, 9 et 10.

Périodes monotones du style, fatiguent les auditeurs qui devinent la fin par le commencement, III, viii, 2.

Périodique, style périodique ou continu, opposé au style condensé ou haché, III, ix, 1, n.

Péripéties, plaisirs qu'elles procurent aux spectateurs, I, xi, 17.

Périphrases, sens de ce mot, III, v, 3, n.

Péroraison, emploi qu'on peut en faire, III, xii, 3; — et exorde, deux parties secondaires du discours, III, xiii, 3; — son emploi et ses quatre objets, III, xviii, 1 et suiv.

Persai, sens double de ce mot grec, III, xi, 10.

Perses, sont excessifs dans leurs démonstrations d'humilité, I, v, 13, n.

Personnages illustres, invoqués comme témoins, I, xv, 9.

Personne, nom que se donne Ulysse auprès de Polyphème, II, iii, 10, n.

Personnels, biens personnels, biens extérieurs, I, v, 5.

Persuasion, but de la rhétorique selon Aristote, I, i, 8; — but spécial de la rhétorique, I, ii, 1; — trois sources de persuasion, I, ii, 3; — résulte du vrai ou de ce qui paraît tel, I, ii, 4; — quel serait le moyen parfait de l'obtenir, III, i, 6; — but véritable de la rhétorique, d'après Socrate, Pr. xlii.

Persuasif, emploi spécial de ce mot, I, ii, 11, n.

Perversité, rare chez la jeunesse, II, xii, 9; — assez fréquente chez les vieillards, II, xiii, 10.

Petitesse et grandeur des choses, propositions générales sur ces deux idées, I, iii, 9; — lieu commun applicable à tous les genres de rhétorique, II, xviii, 6.

Petitesse d'âme, contraire de la magnanimité, I, ix, 6; — s'accorde bien avec l'envie, II, x, 3.

Peu et **beaucoup**, sens spécial de ces mots, I, vii, 2.

Peuples, ont chacun des types divers de la beauté, I, ix, 15, n.

Phalaris, fable de Stésichore sur lui, II, xx, 5.

Phavorinus, voit l'acte d'accusation de Socrate dans le temple de Cybèle, à Athènes, Pr. x.

Phaylus, son poëme cyclique, III, xvi, 8.

Phèdre de Platon, cité sur Héro-

Digitized by Google

dicus, I, v, 15, n.; — cité sur Théodore de Byzance, II, xxiii, 37, n.; — cité sur Hérodicus, II, xxiii, 38, n.;— cite Corax, II, xxiv, 20, n.; — cité sur Thrasymaque, orateur et sophiste, III, i, 8, n.; — cité sur la théorie de l'enthousiasme, III, vii, 11; — cité sur Théodore de Byzance, III, xi, 8, n.; — cité sur les parties du discours, III, xiii, 2, n.; — cité sur le mot de Récapitulation, III, xiii, 3, n.; — de Platon, cité sur Théodore, III, xiii, 5, n.; — prête à Prodicus une théorie sur la narration, III, xvi, 4, n.; — favorable à la rhétorique, Pr. vii; — son objet est une leçon de rhétorique, Pr. xxxiv.

Phères, ville dont Jason, le Thessalien, est le tyran, I, xii, 20, n.

Phidities, ou sobriétés, nom que Diogène donnait aux cabarets, III, x, 12.

Phidestrate, son école à Athènes, Pr. xvii.

Philammon, luttant contre son ballon, III, xi, 19; — vainqueur aux jeux olympiques, III, xi, 19, n.

Philanthropie, ou amour de l'humanité, naturelle à la jeunesse, II, xiii, 10.

Philèbe de Platon, cite un vers d'Homère sur le plaisir de la colère, I, xi, 8, n.; — cité sur les espèces du plaisir, I, xi, 9, n.; — cité sur l'amour, I, xi, 14, n.

Philémon, acteur dans une comédie d'Anaxandride, III, xii, 5.

Philippe, demande aux Thébains de passer en Attique, II, xxiii, 8; — allusion possible à un de ses traités de paix, II, xxiii, 27.

Philocrate, sa réponse ingénieuse, II, 3, 7; — orateur, adversaire de Démosthène, II, 3, 7, n.; — traité qu'il fait conclure avec Philippe, II, 3, 7, n.

Philoctète, mordu par Cratys, III, xi, 18.

Philoctète, tragédie d'Euripide, II, xxi, 7, n.

Philosophe, n'aime pas qu'on attaque la philosophie, II, ii, 11; — profession qui n'est pas à blâmer, II, xxiii, 7.

Philosophes, pris pour les vrais juges des choses, I, ix, 18; — chefs de l'État à Thèbes, II, xxiii, 18; — raillés, parce qu'ils font quelquefois des démonstrations inutiles, III, xvii, 7.

Philosophie, appelée par Alcidamas le Boulevard des lois, III, iii, 7; — confond d'abord la rhétorique et la sophistique, Pr. ii.

Philosophie de l'histoire, le destin de la rhétorique ne lui est pas indifférent, Pr. xcvii.

Philosophique, un esprit — saisit aisément les ressemblances des choses, II, xx, III, xi, 5.

Phocéens, Philippe secourt les Thébains contre eux, II, xxiii, 8.

Phrase, doit finir par une voyelle longue, III, viii, 9; — sans fin, ce que c'est, III, xx, 2, n.; — ou idée, III, ix, 1, n.; — concise et claire, plaît davantage à l'auditeur, III, ix, 3; — trop courte, ses inconvénients, III, ix, 6; — trop longues, ses inconvénients, III, ix, 7.

Phrases mal construites, citées comme exemples, III, v, 9; — coupées et très-concises, font beaucoup d'effet dans certains cas, III, xii, 6.

Phylé, bourg de l'Attique, dont les citoyens s'emparent, avant de reprendre Athènes sur les Lacédémoniens, A. 235.

Physique, ses propositions spéciales, I, ii, 23.

Physique d'Aristote, citée contre le système du hasard, I, v, 22, n.; — citée sur le système du hasard, I, x, 11, n.; — et sur la nature, I, x, 11,

Digitized by Google

n.; — citée sur la régularité des lois de la nature, I, xi, 3, n.; — citée sur la nécessité hypothétique, II, xix, 16, n.; — citée sur les mouvements simultanés, III, xvii, 7, n.

Pierre de touche pour l'or et l'argent, I, xv, 4.

Piété, provoquée parfois par la prospérité, II, xvii, 5.

Pindare, chante la gloire de Diagoras, I, ii, 14, n.; — cité sans être nommé autrement que le Poëte, I, vii, 11, n.; — ses digressions ingénieuses, I, ix, 27; — cité sur la fragilité humaine, II, xv, 4, n.; — cité sur le Chien, constellation, II, xxiv, 5; — son épithète sur les lois, III, iii, 4, n.

Piquant, jeu de mots piquant, III, xi, 9.

Pisandre, sa question à Sophocle, III, xviii, 7.

Pisistrate, demande une garde personnelle pour préparer sa tyrannie, I, ii, 21.

Pitholaüs et **Lycophron**, attaqués devant un tribunal pour leur vénalité, III, ix, 13; — frères de Thébé, femme d'Alexandre de Phères, assassinent le tyran, III, ix, 13, n.

Pitholaüs, son mot sur la Galère Paralienne, III, x, 10.

Pitié et **crainte**, leurs rapports, II, v, 10.

Pitié, sa définition, ses causes, ses objets divers, II, viii, 1 et suiv.; — dispositions qui empêchent de l'éprouver, II, viii, 2; — on ne la ressent que dans une situation moyenne, II, viii, 4; — implique la croyance à l'honnêteté des hommes, II, viii, 5; — ses causes les plus ordinaires, II, viii, 6; — personnes auxquelles la pitié s'adresse, II, viii, 9; — et effroi, leur différence, II, viii, 10; — s'attache plus volontiers à ceux qui nous ressemblent, II, viii, 10, n.; — diminue avec l'éloignement des temps, II, viii, 11; — excitée au théâtre par tous les moyens dont la scène dispose, II, viii, 11; — motifs qui la repoussent, II, ix, 5; — facile, des jeunes gens, II, xii, 10; — traité de Thrasymaque sur les moyens de l'exciter, III, i, 8.

Pitt, ses rapports avec Périclès, Pr. cx.

Pittacus, cité au lieu de Socrate, I, ii, 18, n.; — son mot contre Amphiaraüs, II, xii, 3; — punit de peines doubles les délits commis dans l'ivresse, II, xxv, 6.

Pitthée, bourg de la tribu Cécropide en Attique, II, xxiii, 31, n.

Plaider, le pour et le contre, I, xv, 13, n.

Plaideurs, ne conviennent jamais qu'ils ont tort, I, iii, 6.

Plaidoirie et harangue politique, comparées, I, i, 9; — doit être plus correcte qu'un discours politique, III, xii, 10; — quelques règles pour la manière de la conduire, III, xvii, 15 et suiv.; — doit être plus soignée qu'un discours politique, Pr. lxxi.

Plaintes perpétuelles des vieillards, II, xiii, 11.

Plaisanterie, réserve avec laquelle il faut en user, III, xviii, 10.

Plaisir, est un bien, puisque tous les êtres le recherchent, I, vi, 6; — mêlé au désir, I, xi, 9; — de la vengeance, I, xi, 10; — de la victoire, I, xi, 10; — sa définition, I, xi, 1; — ses nuances diverses, I, xi, 2 et suiv.; — l'amour du plaisir est un des défauts de la richesse, II, xvi, 2.

Plaisirs, se rapportent aux trois moments du temps, I, xi, 7.

Plaisirs de l'amour, pudeur qu'ils exigent et qu'ils inspirent, II, vi, 18.

Digitized by Google

Planude, ses citations de l'Art d'Isocrate, D. 180.

Platon, son *Premier Alcibiade*, cité sur les études de l'homme d'État, I, IV, 4, *n.*; — imité par Aristote, pour la définition des biens, I, VI, 2, *n.*; — cité sur l'injustice qu'il vaut mieux souffrir que commettre, I, VII, 17, *n.*; — cité sur le plaisir de l'imitation, I, XI, 17, *n.*; — demande un exposé des motifs en tête des lois, II, III, 10, *n.*; — a devancé Aristote dans la théorie de l'amitié, II, V, 4, *n.*; — *Définitions* qui lui sont attribuées, citées, II, V, 1, *n.*; — cité sur le désintéressement de la jeunesse, II, XII, 3, *n.*; — cité sur les fils de Périclès, II, XV, 4, *n.*; — fait allusion à un mot de Simonide, II, XVI, 3, *n.*; — fait parler Socrate trop emphatiquement, au jugement d'Aristippe, II, XXIII, 20; — cite Corax dans le *Phèdre*, II, XXIV, 20, *n.*; — son *Cratyle*, cité sur la voix, III, I, 10, *n.*; — sa *République*, citée sur le style de la poésie, III, II, 3, *n.*; — quelques-unes de ses comparaisons, citées par Aristote, III, IV, 3; — sa *République*, citée par Aristote, III, IV, 3, *n.*; — la *République*, citée; le *Phèdre*, cité, III, VII, 11, *n.*; — son *Protagoras*, cité pour une métaphore, III, XI, 1; — critique les divisions que Théodore introduisait dans la rhétorique, III, XIII, 5, *n.*; — ses *Lois*, citées sur le sens spécial d'un mot, III, XIV, 22, *n.*; — blâme la prolixité du récit d'Ulysse chez Alcinoüs, III, XVI, 8, *n.*; — atteste que Corax et Tisias sont les inventeurs de la rhétorique, Pr. IV; — son témoignage sur les Sophistes et sur Socrate, Pr. IV; — a sur la rhétorique deux opinions différentes, Pr. VII; — n'a pas fondé la rhétorique, Pr. LXXII; — cause principale de la beauté de ses dialogues, Pr. LXXXVI; — n'emploie jamais le mot d'Enthymème, E. page 345; — le comique, ses vers contre Archibius, I, XV, 12.

Plexippe, sa parole à *Méléagre*, tragédie d'Antiphon, II, II, 13; — frère d'Althée, mère de Méléagre, II, 2, 13, *n.*

Pline, cité sur Pamphile, II, XXIII, 30, *n.*

Pluriel, pris pour le singulier, III, VI, 2.

Plus et moins, lieu commun, I, II, 23; — lieu commun qu'ils fournissent, II, XXIII, 6.

Plutarque, cité sur la tyrannie de Pisistrate, I, II, 21, *n.*; — cité sur la chevelure flottante des Spartiates, I, IX, 15, *n.*; — raconte la trahison de Callippe contre Dion, I, XII, 19, *n.*; — cité sur Callistrate et Mélanope dans sa *Vie de Démosthène*, I, XIV, 1, *n.*; — la *Vie de Solon*, citée sur Salamine, I, XV, 10, *n.*; — ses *Vies des Orateurs*, citées sur Antiphon, II, VI, 23, *n.*; — cité sur la mort de César, II, VIII, 12, *n.*; — sa *Vie d'Homère*, citée sur un vers de l'*Iliade*, II, IX, 11, *n.*; — cité sur les enfants de Socrate, II, XV, 4, *n.*; — son traité sur les *Apophthegmes Lacédémoniens*, II, XXI, 10, *n.*; — cité sur Xénophane, II, XXIII, 36, *n.*; — cité sur une tragédie de Sophocle, II, XXIV, 12, *n.*; — *Vie de Solon*, citée sur les auteurs jouant eux-mêmes leurs pièces, III, I, 4, *n.*; — cite un mot de Démosthène, III, I, 5, *n.*; — son *Amatorius*, cité sur Denys le poëte, III, II, 15, *n.*; — ses *Questions de Table*, citées sur Gorgias, III, III, 8, *n.*; — ses *Préceptes politiques*, cités sur Démocrate, III, IV, 4, *n.* — *Préceptes politiques*, cités sur de belles sentences, III, X, 9, *n.*; — cité sur Polyeucte, du bourg de Sphettie, III, X, 12, *n.*; — sa *Vie de Lycurgue*, l'orateur, citée, sur Polyeucte,

Digitized by Google

III, x, 12, *n.*; — son ouvrage *Oracles de la Pythie*, cité, III, xi, 4, *n.*; — sa *Vie de Cimon*, citée sur Nausicratès, disciple d'Isocrate, III, xv, 2, *n.*; — cité sur l'accusation portée par le fils de Sophocle contre son père, III, xv, 4, *n.*; — son *Traité de la Sécurité*, cité sur un vers d'Archiloque, III, xviii, 19, *n.*; — sa *Vie de Périclès*, citée, III, xviii, 1, *n.*; — sa *Vie d'Alcibiade*, citée sur les Quatre Cents, III, xviii, 7, *n.*

Poëme cyclique de Phayllus, III, xvi, 8.

Poésie, plaisir qu'elle procure, I, xi, 17; — comparée à la prose, III, ii, 3; — est le cri de Calliope, selon Denys, III, ii, 14; mauvaise expression blâmée par Aristote, id., ibid.; — est un enthousiasme et un souffle divin, III, vii, 11.

Poëte, le Poëte, synonyme d'Homère, I, vi, 9 et 11; — I, vii, 22; — I, vii, 25; — I, xi, 9; — II, ii, 3; — II, ii, 7; — pour désigner Homère, II, iii, 10; — et II, iii, 11; II, ix, 11; — ou Homère, citation d'un de ses vers, III, xiv, 19; — Odyssée citée, id., ibid., *n.*

Poëte, son style est tout autre que celui de l'orateur, III, i, 11.

Poëte, le Poëte pour désigner Pindare, I, vii, 11.

Poëte inconnu, peut-être Événus de Paros, I, xi, 3; — ses vers cités, II, xxiii, 7.

Poëtes, sont de vieux témoins que l'orateur peut attester, I, xv, 9; — leur autorité chez les Anciens, I, xv, 9, *n.*; — jouant eux-mêmes leurs tragédies, III, i, 4; — ont été les premiers à étudier le style, III, i, 10.

Poëtes épiques, ont conservé seuls l'hexamètre, III, i, 11, *n.*

Poëtique, d'Aristote citée, I, xi, 17, *n.*; — sur les péripéties, id.; — citée pour un passage qui ne s'y trouve plus, sur le ridicule, I, xi, 22; — n'a rien sur la théorie du ridicule, I, xi, 22, *n.*; — citée sur les effets de scène, II, viii, 11; — citée sur l'extravagance et la fureur, II, xv, 4, *n.*; — citée sur le lieu commun de la conséquence, II, xxiv, 13, *n.*; — citée sur la fausseté de la cause, II, xxiv, 16, *n.*; — citée à propos d'Agathon, II, xxiv, 18, *n.*; — citée sur Glaucon de Téos, III, i, *n.*; — citée sur l'étude du style, III, i, 12; — et 11 et 12, *nn.*; — citée sur l'ïambe, id., ibid.; — citée sur la clarté du style, III, ii, 1, *n.*; — citée sur l'emploi de certaines expressions, III, ii, 2; — citée sur la propriété des expressions, III, ii, 7; — citée sur les éléments du discours, III, ii, *n.*; — citée sur l'homonymie et la synonymie, III, ii, 9; — citée sur l'emploi de la métaphore, III, ii, 9, *n.*; — citée sur une énigme répétée dans la *Rhétorique*, III, ii, 15, *n.*; — citée sur l'emploi des ïambes, III, iii, 7, *n.*; — citée sur Théognis, III, iv, 5, *n.*; — citée sur le poëte Cléophon, III, vii, 1, *n.*; — citée sur l'emploi de l'ïambe, III, viii, 5, *n.*; — citée sur la longueur et la brièveté des phrases, III, ix, 2, *n.*; — citée sur la métaphore, III, x, 9, *n.*; — citée sur les métaphores, III, xi, 5, *n.*; — citée sur les expressions simples et composées, III, xi, 17, *n.*; — citée sur Chérémon, III, xii, 2, *n.*; — citée sur une expression qu'on retrouve aussi dans la *Rhétorique*, III, xii, 4, *n.*; — ne parle pas de la plaisanterie, III, xviii, 10, *n.*; — citée sur l'emploi de la plaisanterie, III, xviii, 10; — il ne faut pas employer d'expression, poétiques en prose, III, iii, 5.

Point en litige, ne doit jamais être perdu de vue par l'orateur, III, xvii, 1

Politique d'Aristote, citée sur les conditions de la loi et les fonctions des

Digitized by Google

juges, I, I, 5, *n.*; — citée sur les lieux communs à employer avec la multitude, I, I, 14, *n.*; — citée au livre des *Topiques*, par Denys d'Halicarnasse, I, I, 14, *n.*; — ma préface citée, I, II, 5, *n.*; — citée sur Théagène de Mégare, I, II, 21, *n.*; — citée sur Denys l'ancien, I, II, 21, *n.*; — citée sur les diverses espèces de gouvernement, I, IV, 11, *n.*; — citée sur la noblesse, I, V, 7, *n.*; — citée sur l'éducation des femmes à Lacédémone, I, V, 9, *n.*; — citée sur la richesse, I, V, 10, *n.*; — citée sur le superflu, I, VI, 15; — citée sur la définition du bien, I, VII, 20, *n.*; — ne reconnaît que trois gouvernements au lieu de quatre, I, VIII, 2, *n.*; — citée sur la souveraineté, I, VIII, 2, *n.*; — citée par Aristote lui-même, I, VIII, 5; — citée sur l'esclavage, I, IX, 13, *n.*; — citée sur les occupations de l'homme libre, I, IX, 15, *n.*; — citée contre la communauté des biens, I, XI, 16, *n.*; — citée sur la sociabilité de l'homme, I, XI, 18, *n.*; — citée sur le superflu et le besoin, I, XII, 12; — citée sur les esclaves par nature, I, XIII, 2, *n.*; — citée sur les lacunes de la loi, I, XIII, 10, *n.*; — citée sur la haine et la colère, II, IV, 19, *n.*; — citée sur les effets de la crainte, II, V, 5, *n.*; — citée sur les septenaires, II, XIV, 4, *n.*; — citée sur la définition de la noblesse, II, XV, 2, *n.*; — citée sur Dracon, II, XXIII, 38, *n.*; — citée sur Pittacus, II, XXV, 6, *n.*; — citée sur Théodore, l'acteur, III, II, 5, *n.*; — cité sur Lycophron, le sophiste, III, III, 1, *n.*; — citée sur les Phidities, III, X, 12, *n.*; — citée pour une tournure de phrase sur la tyrannie, III, XV, 11, *n.*; — citée sur l'Éphorie, III, XVIII, 8, *n.*

Politique, de Platon, cité sur les enfants de Socrate, II, XV, 4, *n.*

Politique, études de l'homme politique d'après Aristote, Pr. XLI.

Polus, jeu de mots d'Hérodicus sur le nom de Polus, II, XXIII, 38; — d'Agrigente, sophiste, élève de Gorgias; sa discussion avec Socrate, sur la définition de la rhétorique, Pr. XV; — son ouvrage sur la rhétorique, Pr. XV; — sophiste, aime surtout l'harmonie des périodes, Pr. XLI; — ses écrits de rhétorique d'après Aristote, Pr. L.

Polycrate, son mot sur Thrasybule, II, XXIV, 9; — sophiste, qui avait fait l'éloge de Busiris, II, XXIV, 9, *n.*; — son mot sur les rats, II, XXIV, 12.

Polyeucte, son mot sur un goutteux, III, X, 12.

Polynice, enseveli par Antigone, I, XIII, 2.

Polyphème, s'irrite d'autant plus vivement en apprenant le vrai nom d'Ulysse, II, III, 10, *n.*

Pompe et ampleur du style; moyen de l'obtenir, III, VI, 1 et suiv.

Ponctuation, soin qu'elle exige, III, V, 7; — du copiste dans les manuscrits, III, VIII, 9, *n.*

Porte-flambeau, de Cybèle, sens de ce nom, III, II, 12, *n.*

Position sociale, influe sur le caractère des hommes, Pr. XLVI.

Possession et usage des choses, I, V, 11.

Possible, impossible, propositions générales sur ces deux idées, I, III, 8; — lieu commun applicable à tous les genres de rhétorique, II, XVIII, 5; — lieux communs; leur emploi, arguments qu'on en tire, II, XIX, et suiv.; — lieu commun que le possible peut fournir, II, XXIII, 35.

Postérieur et **antérieur**, s'impliquent mutuellement dans le lieu commun du possible, II, XIX, 4.

Digitized by Google

Post-narration, pré-narration, etc., divisions inutiles que Théodore a introduites dans la rhétorique, III, XIII, 4.

Postulats, théorie des postulats en rhétorique, A. 261.

Potidéens, opprimés par les Athéniens, II, XXII, 8.

Potier, sa jalousie contre le potier, II, IV, 13; — envie des potiers les uns contre les autres, passée en proverbe, II, X, 6.

Pottier, son édition de Quintilien, citée, *passim*. *Voir* QUINTILIEN.

Poulain et **Polus**, jeu de mots, II, XXIII, 38, *n*.

Pour et **contre**, étudiés par la rhétorique, mais toujours en vue de la vérité, I, I, 14.

Pourpre, sied bien à la jeunesse, III, II, 10.

Pourvoyeurs, nom que les voleurs se donnent par euphémisme, III, II, 13.

Poutre, proverbe sur celui qui porte la poutre, III, XII, 6, *n*.

Pouvoir, est une partie du bonheur, I, V, 5; — plaisir qu'il cause, I, XI, 20; — inspire l'espérance de l'impunité, I, XII, 3; — produit l'insolence, II, V, 13; — corrompt le cœur des hommes, II, VIII, 2, *n*.; — son influence sur les caractères, II, XVII, 1 et suiv.; — influe sur le caractère des hommes, Pr. LXV.

Pratys, vainqueur de Nicérate dans un concours de Rhapsodes, III, XI, 18.

Préambules des poëmes épiques, sont des exordes, III, XIV, 8.

Précautions oratoires, qui sont utiles à prendre, III, XVI, 16; — théorie des —, A. 255.

Préceptes poétiques de Plutarque, cités sur Jason le Thessalien, I, XII, 20, *n*.; — cités sur Démocrate, III, IV, 4, *n*.; — cités sur les belles sentences, III, X, 9, *n*.

Préceptes d'hygiène de Plutarque, cités sur Jason le Thessalien, I, XII, 20, *n*.

Précision nécessaire dans la qualification des délits, I, XIII, 8; — peu nécessaire dans le discours purement oratoire, III, XII, 10.

Préférence, motifs divers de préférence, I, VI, 13, 14 et suiv.; — entre les choses, I, VII, 18; — motifs divers qui peuvent la déterminer, I, VII, 27.

Prélude opposé à Antistrophe, III, IX, 8; — en musique, III, XIV, 1.

Préludes des dithyrambes, III, IX, 1 et 7.

Préméditation, aggrave le crime et le constitue réellement, I, XIII, 6.

Premier Alcibiade, de Platon, cité sur les études de l'homme d'État, I, IV, 4, *n*.; — cité sur les fils de Périclès, II, XV, 4, *n*.

Premiers analytiques d'Aristote, cités sur l'Enthymème, I, I, 11, *n*.; — cités sur le vraisemblable, I, I, 12, *n*.; — cités sur l'induction, I, II, 7, *n*.; — et sur l'exemple, id.; — cités sur l'exemple, I, II, 8, *n*.; — et sur la définition du syllogisme, I, II, 9, *n*.; — cités sur les propositions nécessaires, I, II, 16, *n*.; — cités sur la définition du Signe, I, II, 17, *n*.; — cités pour un passage analogue à un passage de la *Rhétorique*, I, II, 18, *n*.; — cités sur l'exemple, I, II, 20, *n*.; — cités sur l'exemple et l'induction, II, XX, 11, *n*.; — cités sur l'enthymème, II, XXII, 1, *n*.; — cités sur l'enthymème, II, XXI, 3, *n*.; — cités sur l'étude à faire de la question qu'on traite, II, XXII, 5, *n*.; — cités, II, XXII, 13, *n*.; — cités sur la réfutation, II, XXII, 16, *n*.; — cités sur la solution des syllogismes, II, XXII, 19, *n*.; — cités sur l'induction, II, XXIII, 17, *n*.; — cités sur le syllogisme, II, XXIV, 1, *n*.; — cités sur la fausseté de

Digitized by Google

la cause, II, XXIV, 15, *n.*; — cités sur l'objection, II, XXV, 1, *n.*; — cités sur l'objection, II, XXV, 6, *n.*; — cités sur l'exemple et l'induction, II, XXV, 7, *n.*; — cités sur la solution des indices, II, XXV, 13, *n.*; — id. des exemples, II, XXV, 14, *n.* — Voir ANALYTIQUES; — cités de l'Enthymème, E. page 362.

Préoccupation, sens spécial de ce mot en rhétorique, A. 297.

Présent, est l'objet propre du genre démonstratif, I, III, 4; — passé, avenir, arguments divers qu'on en tire, II, XIX, 10 et suiv.

Présents, sont des marques d'honneur, I, V, 14.

Prétexte, tout prétexte est bon à la méchanceté, I, XII, 16.

Preuve et **Fin**, analogie de ces deux mots en grec, I, II, 17; — est irréfutable quand elle est vraie, I, II, 18; — fournit des enthymèmes, II, XXV, 7; — une des deux parties essentielles du discours, III, XIII, 2; — et exposition, les deux seules parties nécessaires du discours, III, XIII, 4; — son objet propre dans le genre judiciaire, III, XVII, 15.

Preuves formant le fonds de la rhétorique, I, I, 2; — les maîtres de rhétorique du temps d'Aristote ne s'en occupent pas assez, I, I, 2; — dépendantes de l'art, et indépendantes de l'art, I, II, 2; — indépendantes de l'art de la rhétorique, I, XV, 1 et suiv.; — enthymèmes qu'on en peut tirer, II, XV, 15; — pris pour arguments, III, XVII, 1, *n.*; — théorie générale des preuves, III, XVII, 1 et suiv.; — théorie des preuves, A. 228 à 223; — partie essentielle du discours, Pr. XXXIX; — sont le fonds du discours, Pr. L; — qui relèvent de l'art, preuves qui n'en dépendent pas, Pr. LXI.

Prier et **Mendier**, nuance de ces deux mots, III, II, 11.

Prince de Machiavel, dédié à Laurent le Magnifique, I, IV, 5, *n.*

Principe, importance que le caractère de principe donne aux choses, I, VII, 1.

Principes, nécessaires, principes contingents, I, II, 16; — subordination des principes les uns aux autres, I, VII, 8; — éternels, de droit et de justice, I, XIII, et suiv.

Printemps, comparaison du printemps et de la jeunesse attribuée à Périclès, I, VII, 25.

Privés, délits privés, délits publics, I, XIII, 3.

Privilége, ce qu'on doit entendre par ce mot, I, VI, 15, *n.*

Probabilité, arguments divers qu'on en tire, II, XIX, 11 et suiv.; — des choses improbables, lieu commun qu'elle peut fournir, II, XXIV, 18.

Probité, influence de la probité sur les auditeurs, II, I, 4.

Problèmes d'Aristote, cités sur la puissance de l'enthymème, I, II, 10, *n.*; — cités sur le refroidissement de la vieillesse, II, XIII, 4, *n.*; — cités sur l'exemple, II, XX, 9, *n.*; — cités sur les flatteurs de Denys, III, II, 12, *n.*; — cités sur le rhythme, III, VIII, 4, *n.*; — cités sur l'exorde, III, XIV, 4, *n.*

Procès de l'Échange, où Hygiénon accusait Euripide d'impiété, III, XV, 8.

Prochain, on se plaît à critiquer son prochain, I, XI, 21; — expression remarquable dans le grec d'Aristote, II, IV, 9, *n.*; et 11, *n.*

Prodicus de Céos, ses leçons à cinquante drachmes, III, XIV, 17; — compagnon et élève de Protagore, Pr. XXVI; — son portrait, son allégorie sur Hercule entre le vice et la vertu, Pr. XXVI; — s'occupe de l'étude des synonymes, Pr. XXVI; — s'enrichit par son enseignement, Pr. XXX.

Digitized by Google

Production des choses, traité d'Aristote, Pr. XCVIII.

Professeurs, de rhétorique du temps d'Aristote, critiqués par lui, I, II, 4.

Progrès, sa loi générale, Pr. LXXI.

Proie des Mysiens, sens de ce proverbe, I, XII, 15.

Prologue, en poésie, répond à l'exorde en rhétorique, III, XIV, 1.

Propositions, de diverses espèces, I, II, 14 et 15; — propres à chaque art et à chaque science, I, II, 23; — générales, qu'il faut avoir à l'avance sur l'utile, le juste et le beau, I, III, 8; — communes aux trois genres de la rhétorique, II, XVIII, 4.

Propriété, définition de la propriété, I, V, 21; — vertu de la propriété, et sens de ce mot, I, VI, 7, *n.*; — de l'expression, fait la clarté du style, III, II, 2; — des mots, à ne pas négliger, III, V, 3; — du style, influe sur l'esprit de l'auditeur, III, VII, 3.

Prose, comparée à la poésie, III, II, 3; — a moins de ressources que la poésie, III, II, 9; — doit éviter les expressions poétiques, III, III, 5; — ne doit employer la comparaison qu'avec réserve, III, IV, 2; — se retient moins aisément que les vers; et pourquoi, III, IX, 4.

Prospérité inspire l'insolence, II, V, 13; — son influence sur les caractères, II, XVII, 4; — porte parfois les hommes à la piété, II, XVII, 5; — aveugle les hommes, Pr. XLVI.

Prosternations sans fin des barbares, I, V, 13, *n.*

Protagoras, de Platon cité, II, XXIV, 21, *n.*; — cité pour une métaphore, III, XI, 1, *n.*; — impitoyable contre la rhétorique, Pr. VII; — ne donne pas la définition de la rhétorique, Pr. XXI; — cité sur la définition de la rhétorique, Pr. XXI.

Protagore, veut d'une mauvaise cause en faire une bonne, II, XXIV, 21; — distingue avec soin les genres grammaticaux des mots, III, V, 5; — sensation que son arrivée produit dans Athènes, Pr. XXI; — son système métaphysique, Pr. XXVII; — s'enrichit par son enseignement, Pr. XXX; — son estime pour Socrate, qui la lui rend, Pr. XXIX; — s'attache surtout à la justesse et à la propriété des expressions, Pr. XLII.

Protection des dieux, inspire de la confiance, II, V, 22.

Proverbe, casser sa cruche à la porte, I, VI, 11; — sur la méchanceté, I, XII, 16; — qui conseille de tuer les enfants après le père, I, XV, 11; — sur la jalousie du potier contre le potier, II, IV, 13; — sur la pudeur, II, VI, 13; — sur l'envie des parents, II, X, 5; — est parfois une sentence, II, XXI, 14; — acheter le marais et le sel, II, XXIII, 24; — sur la nécessité de se corriger soi-même, III, VII, 6; — cité, II, XXIII, 1.

Proverbes divers, sur l'affection des êtres de même espèce les uns pour les autres, I, XI, 18; — invoqués en témoignages, I, XV, 11; — divers, II, XXI, 14; — sont parfois des métaphores, III, XI, 20.

Prudence, sa définition, I, IX, 7.

Psamménite, fils d'Amasis; son histoire attribuée à son père, II, VIII, 9, *n.*

Publics, délits publics, délits privés, I, XIII, 3.

Pudeur, « la pudeur est dans les yeux, » proverbe, II, VI, 13; — est dans l'âme plus que dans les yeux, II, VI, 13, *n.*; — naturelle à la jeunesse, II, XII, 6, *n.*

Pugilat, sorte de lutte, I, V, 17.

Puissance et ressources de l'État,

Digitized by Google

à étudier par les hommes politiques, I, IV, 6; — synonyme de possibilité, I, VII, 6.

Pythagore, défend de manger la chair des animaux, I, XIII, 2, *n.*; — honoré par les Italiotes, II, XXIII, 18; — son importance historique, Pr. XCIX.

Q

Qualification judiciaire et précise du délit, I, XIII, 7, *n.*

Question de fait, laissée nécessairement au juge, I, I, 7; — posséder à fond les éléments de la question qu'on traite, II, XXII, 5; — une des deux parties essentielles du discours, III, XIII, 2.

Questions qu'on peut poser à son adversaire, III, XVIII, 1 et suiv.; — manière d'éviter les questions que nous fait l'adversaire, III, XVIII, 6.

Quêteur de Cybèle, sens de ce nom, III, II, 12, *n.*

Quintilien, loue Cicéron d'avoir substitué le mot de Causes à celui de Genres, pour les discours de rhétorique, I, III, 1, *n.*; — cite un passage de la *Rhétorique*, avec quelques différences, II, XII, 1, *n.*; — son résumé du second livre de la *Rhétorique*, II, XVII, 6, *n.*; — cité sur l'enthymème, II, XXI, 3, *n.*; — reproduit un passage de la *Rhétorique*, II, XXI, 11, *n.*; — cite un passage de la *Rhétorique*, II, XXIII, 9, *n.*; — cité sur l'ouvrage de Thrasymaque de Chalcédoine, III, 1, 8, *n.*; — cité sur la propriété des expressions, III, II, *n.*; — cité sur Bryson, III, II, 17, *n.*; — cité sur la comparaison et la métaphore, III, IV, 1, *n.*; — cité sur la périphrase, III, V, 3, *n.*; — cite un vers d'Antimaque, III, VI, 4, *n.*; — commente un passage de la *Rhétorique*, III, VII, 6, *n.*; — cité sur les différents mètres, III, VIII, 5, *n.*; — reproduit une expression de la *Rhétorique*, III, VIII, 5, *n.*; — cité sur Thrasymaque, inventeur du Pæan, III, VIII, 6, *n.*; — cité sur le paraphe des copistes, III, VIII, 9, *n.*; — cité sur la période, III, IX, 5, *n.*; — cité sur la *Rhétorique* à *Théodecte*, III, IX, 18, *n.*; — cité sur les expressions brillantes, III, X, 1, *n.*; — cité sur certaines divisions de la rhétorique, III, XIII, 4, *n.*; — cité sur les discours écrits ou prononcés d'abondance, III, XII, 12, *n.*; — cité sur les parties du discours, III, XII, 2, *n.*; — cité sur l'exorde, III, XIV, 1, *n.*; — cité sur un passage de la *Rhétorique* qu'il reproduit, III, XIV, 3, *n.*; — allusion qu'il fait à un passage de la *Rhétorique*, III, XIV, 15, *n.*; — cité sur les leçons de Prodicus à cinquante drachmes, III, XIV, 17, *n.*; — cité sur l'exorde dans les discours politiques, III, XIV, 21, *n.*; — cité pour sa conjecture sur un passage de la *Rhétorique*, III, XVI, 4, *n.*; — cité sur Anaximène, D. 158; — cité sur les deux genres adoptés par Anaximène, A. 193; — cité sur les deux opinions de Platon à l'égard de la rhétorique, Pr. X; — cité sur le sens du mot démonstratif, Pr. LVII; — appréciation de son ouvrage, Pr. XC; — les trois derniers livres de son ouvrage sont les plus intéressants, Pr. XCIII; — ses excellents conseils, Pr. XCIV; — est déjà un moderne, Pr. XCV; — cité sur l'enthymème, E. page 367.

Digitized by Google

R

Rabaissés, les vieillards sont rabaissés par la vie, II, XIII, 3.

Races humaines, ont diverses aptitudes et des développements différents, II, XV, 4.

Raillerie, il faut savoir la supporter et la rendre, II, IV, 9.

Raison, accompagne ou n'accompagne pas le désir, I, XI, 5; — influence de la raison sur les auditeurs, II, I, 4.

Raisonnement, difficile à suivre quand il est trop long, I, II, 13; — toutes les règles du raisonnement doivent être connues de l'orateur, I, II, 5.

Rancune, on aime les gens qui n'ont pas de rancune, II, IV, 10.

Rareté, plaisir qu'elle nous cause, I, XI, 15.

Rats, rongeant les cordes des arcs, II, XXIV, 12.

Réalité, sens spécial de ce mot, III, X, 8, *n.*

Récapitulation, emploi qu'on en peut faire, III, XIII, 3; — le dernier des quatre objets de la péroraison, III, XIX, 5; — partie essentielle du discours, Pr. XL.

Recherche du langage, abandonnée même par les auteurs tragiques, III, I, 11.

Récidive, provoquée par l'impunité, I, XII, 10.

Réciprocité des comparaisons et des métaphores, III, IV, 5.

Récompenses publiques, I, V, 13.

Reconnaissance, moyens peu loyaux de s'en dispenser, II, VII, 7.

Recueil des Constitutions d'Aristote, perdu, Pr. XLIX.

Réfutatifs, enthymèmes réfutatifs, II, XXII, 16.

Réfutation, théorie de la réfutation, A. 244; — partie essentielle du discours, Pr. XLI.

Réfutations des Sophistes, ouvrage d'Aristote, citées sur la définition de la dialectique, I, I, 1, *n.*; — citées sur les maîtres de rhétorique au temps d'Aristote, I, I, 2, *n.*; — citées sur les enthymèmes, I, II, 25, *n.*; — citées, II, XXII, 16, *n.*; — citées sur les syllogismes apparents, II, XXII, 18, *n.*; — citées sur les paradoxes, II, XXIII, 25, *n.*; — citées sur Théodore de Byzance, II, XXIII, 37, *n.*; — citées sur les syllogismes dialectiques, II, XXIV, 2, *n.*; — citées sur Euthydème, II, XXIV, 7, *n.*; — citées sur l'indice, II, XXIV, 11, *n.*; — citées sur le lieu commun de la conséquence, II, XXIV, 13, *n.*; — citées sur la fausseté de la cause, II, XXIV, 15, *n.*; — citées sur l'omission du temps, II, XXIV, 16, *n.*; — citées sur la sophistique, II, XXIV, 17, *n.*; — citées sur la solution des syllogismes, II, XXV, 1, *n.*; — citées sur les homonymies, III, II, 8, *n.*; — citées sur Bryson, III, II, 17, *n.*; — citées sur Lycophron, le sophiste, III, III, 1, *n.*; — citées sur l'obscurité des oracles, III, V, 5, *n.*; — citées sur la division dans le style, III, IX, 4, *n.*; — citées pour les indications historiques de leur fin, III, XIX, 7, *n.*

Règle, à mesurer, I, I, 3.

Régner sur les rames, fausseté de cette métaphore, III, II, 13.

Relatifs, lieu commun sur les enthymèmes, II, XXIII, 3.

Relations de grandeur et de petitesse des choses entre elles, I, VII, 4 et suiv.

Digitized by Google

Renommée, ce que c'est que la bonne renommée, I, v, 12; — plaisir que cause la bonne renommée, I, xi, 13.

Répétition, peut être fort élégante, III, xi, 10; — usage qu'on en peut faire en rhétorique, A. 262; — d'une phrase dans la *Rhétorique*, II, xxvi, 4, *n*.

Repos, plaisir qu'il procure, I, xi, 16.

Reprendre son prochain est un grand plaisir, I, xi, 22.

République de Platon, citée sur Hérodicus, I, v, 15, *n*.; — citée sur la conformité des caractères dans les États et les particuliers, I, viii, 4, *n*.; — citée sur le désintéressement de la jeunesse, II, xii, 3, *n*.; et sa confiance aveugle, id., 4, *n*.; — citée sur un mot de Simonide, II, xvi, 3, *n*.; — citée par Aristote, III, iv, 3, *n*.; — blâme la prolixité d'Homère, III, xvi, 8, *n*.

République de Lacédémone, de Xénophon, citée, I, ix, 15, *n*.

Réputation, une bonne réputation pousse quelquefois au crime, I, xii, 12.

Résolutifs, enthymèmes résolutifs, II, xxvi, 2, *n*.

Respect, qu'on attend des inférieurs, II, ii, 7.

Ressemblance, plaisir qu'elle cause, I, xi, 18.

Rester court, on peut quelquefois rester court dans ce qu'on dit, III, xii, 1.

Résumé, règles générales sur le résumé qu'on doit faire en terminant son discours, III, xviii, 6.

Retard du châtiment, fait croire à l'impunité, I, xii, 14.

Rétorquer l'argument, II, xxiii, 9; — l'accusation, contre l'accusateur, III, xv, 6.

Réunion des choses, peut fournir matière à des lieux communs, II, xxiv, 7.

Rhapsode, art particulier du Rhapsode, III, i, 10.

Rhapsodie, l'action joue un grand rôle dans l'art de la rhapsodie, III, i, 4.

Rhéteurs s'attachent à l'art de plaider plus qu'à l'éloquence politique, I, i, 8.

Rhétorique, est la contre-partie de la dialectique, I, i, 1; — son fondement dans la nature, I, i, 1; — et dialectique, sont naturellement employées par tout le monde, I, i, 1; — la fausse rhétorique doit être proscrite devant les tribunaux, I, i, 2; — justifiée par Aristote, I, i, 13; — est le seul art, avec la dialectique, qui étudie les contraires, I, i, 15; — son objet n'est pas borné à un genre spécial, I, i, 17; — son but propre est de découvrir les arguments, I, i, 17; — comparée à la médecine, I, i, 17; — sa vraie méthode d'après Aristote, I, i, 19; — différence qui la distingue de tous les autres arts, I, ii, 1; — sa définition, I, ii, 1; — est un rejeton de la dialectique, I, ii, 5; — et dialectique, ne sont que des méthodes, I, ii, 6; — et dialectique, comparées, I, ii, 6; — est une branche et une contre-épreuve de la dialectique, I, ii, 6; — s'occupe des objets ordinaires des délibérations humaines, I, ii, 12; — et dialectique, à éviter dans certains cas, I, ii, 24; — doit éviter les détails trop minutieux, I, iv, 2; — ses rapports à la morale, à la politique, à la sophistique et à la dialectique, I, iv, 3; — ne concerne que la parole, I, iv, 3; — tombe parfois dans la sophistique, I, xv, 5, *n*.; — l'action y est aussi nécessaire qu'en poésie, III, i, 5;

Digitized by Google

— s'enseigne autrement que la géométrie, III, I, 8; — importance qu'y a le style, III, I, 8; — doit attacher une grande importance à la forme, III, I, 8; — se borne à l'apparence et à l'opinion, III, II, 6; — résumé de son histoire générale, Pr. I; — depuis son origine en Sicile jusqu'à nos jours, id.; — cultivée ardemment par les anciens, presque abandonnée par les modernes, Pr. III; — son origine d'après Aristote, Pr. IV; — professée à Athènes peu après les guerres médiques, Pr. VI; — essayée et esquissée dans le *Phèdre* de Platon, Pr. IV; — peut être considérée en elle-même ou dans son emploi ordinaire, Pr. VII; — sa définition dans le *Gorgias* de Platon, Pr. XIII; — plan d'une rhétorique tracé dans le *Phèdre* par Socrate, Pr. XXXIV; — vulgaire, au temps de Socrate, Pr. XLI; — son état au moment où Aristote l'étudie, Pr. XLV; — ses rapports avec la dialectique, Pr. LI; — abus blâmable de la rhétorique, Pr. LII; — dans Cicéron, dans Quintilien, Pr. LXXX; — vues sur son avenir, Pr. XCVI et XCVII; — résumé de son histoire, Pr. XCIII; — dans Homère, d'après Télèphe de Pergame, Pr. XLVI.

Rhétorique d'Aristote, désordre probable dans deux chapitres, I, VIII, 1, *n.*; — déplacement proposé pour plusieurs chapitres, II, XVIII, 1, *n.*; — résumé du second livre par Quintilien, un peu différent de celui que nous possédons, II, XVII, 6, *n.*; — date de sa composition, II, XXIV, 15, *n.*; — répétition d'une phrase à la fin du second livre et au commencement du troisième, II, XXVI, 4, *n.*; — justification de l'ordre qu'y a suivi Aristote, II, XXVI, 4, *n.*; — le troisième livre en fait bien partie, id., ibid.; — il a peut-être été rédigé par un élève, II, XXVI, 4, *n.*; — contradiction que présentent le deuxième et le troisième livre, III, I, 3, *n.*; — incorrections grammaticales que le texte présente, III, II, 8, *n.*; — lacune signalée par les commentateurs, III, VIII, 7, *n.*; — passage où le style d'Aristote ne se reconnaît pas bien, III, XV, 1; — désordre probable dans un chapitre, III, XVII, 1 et suiv., *n.*; — sa fin est très-naturelle et très-régulière, III, XIX, 7, *n.*; — il y a peut-être quelque désordre dans certaines parties, Pr. LXV; — manière dont elle finit, Pr. LXXII; — son caractère particulier, Pr. LXXIIII; — son influence souveraine, Pr. LXXV; — époque où elle a été rédigée, d'après Denys d'Halicarnasse, Pr. LXXVI; — son authenticité prouvée par le silence qu'elle garde sur Démosthène, Pr. LXXIX. Voir ARISTOTE.

Rhétorique à Théodecte, citée dans la *Rhétorique* d'Aristote, III, IX, 18; — ne doit pas être confondue avec la Rhétorique à Alexandre, D. 156; — citée par Cicéron et Quintilien, D. 157; — citée dans la lettre apocryphe d'Aristote à Alexandre, D. 191.

Rhétorique à Alexandre, est apocryphe, D. 155 et suiv.; — examen du style de cet ouvrage, D. 165; — analysée, D. 168 et suiv.; — ce qu'elle est dans ses diverses parties, D. 173; — copie et extrait de la *Rhétorique* d'Aristote, D. 174; — conjectures peu soutenables sur le style, les doctrines et le mérite de cet ouvrage, D. 175 et suiv.; — sa date, D. 179; — tirée de la *Rhétorique* d'Aristote, D. 181; — ce qu'elle est, D. 182; — ses incohérences, A. 278, *n.*; — composée sans doute de plusieurs ouvrages mal réunis, A. 299, *n.*; — répétition et incohérences qu'elle présente, A. 313.

Digitized by Google

Rhétorique d'Hermogène, citée, D. 161.

Rhétorique à Hérennius, de Cicéron, citée, III, XIV, 13, *n.*; — citée, Pr. LXXII.

Rhythme du style, en quoi il consiste, III, VIII, 1 et suiv.; — et mesure, leur différence dans le style, III, VIII, 4; — héroïque; ses qualités, III, VIII, 5; — ou balancement des phrases en prose, indépendamment de la mesure, III, VIII, 10, *n.*

Rhythmes divers, à employer dans les discours, III, I, 5.

Riches, sont portés à l'insulte, et pourquoi, II, II, 6; — défauts habituels des riches, II, XVI, 2.

Richesse, abus de la richesse très-blâmable, I, I, 16; — de quoi elle se compose, I, V, 10; — consiste bien plus dans l'usage que dans la possession, I, V, 11; — et santé, semblent les premiers des biens, I, VII, 28; — objet propre de l'oligarchie, I, VIII, 3; — et pauvreté, leur influence sur nos actions, I, X, 7; — provoque l'insolence, II, V, 13; — imméritée, cause l'indignation, II, IX, 8; — son influence sur le caractère, II, XV, 1 et suiv.; — trop accusée par Aristote, II, XVI, 4, *n.*; — son influence sur le caractère des hommes, Pr. LXV.

Ridicule, citation de la *Poétique* sur le ridicule, I, XI, 22.

Rire, plaisir qu'il cause, I, XI, 22; — habituel à la jeunesse, II, XII, 10; — parfois, il faut chercher à faire rire son auditoire, III, XIV, 13.

Rivalité, excite l'envie, II, X, 5; — est honorable dans certains cas, II, XI, 4.

Rivaux, il faut craindre ses rivaux, II, V, 8.

Rois, leur fierté résultant de leur situation, II, 2, 7.

Rollin, comparé à Quintilien, Pr. LXXXIX; — s'est inspiré de Quintilien, Pr. XCVI.

Romains et Grecs, notre parenté intellectuelle avec eux, Pr. LXX.

Rondement, emploi de ce mot, II, XXI, 10.

Ronsard, mots qu'il forge et qu'il compose, III, III, 1, *n.*

Rougir, choses qui nous font rougir, II, VI, 9 et suiv.

Royauté, est la monarchie vraie et pure, I, VIII, 2.

Ruines, haillons des édifices, III, XI, 18.

Rustre, emploi de ce mot, II, XXI, 11, *n.*; — ne parle pas comme un homme bien élevé, III, VII, 5.

S

Sacrifice de soi-même, condition de la vertu, I, IX, 10 et 10, *n.*

Sacrifices solennels, en être chargé est une marque d'honneur, I, V, 13.

Sage, plaisir de passer pour sage, I, XI, 40.

Sages, importance de leur jugement, I, VII, 16; — on recherche leur estime, II, VI, 12; — les faux sages sont ambitieux de sagesse, II, X, 2.

Sagesse, donne du pouvoir et de l'autorité, I, XI, 20; — apparente des vieillards, II, XIII, 9.

Saint Mathieu, cité pour le Sermon sur la montagne, II, IV, 17, *n.*

Salaire donné aux poëtes, et en particulier, à Simonide, III, II, 20.

Salamine, témoignage d'Homère sur

Digitized by Google

cette île, invoqué par les Athéniens, I, xv, 10; — glorieuse bataille pour Athènes, II, xxii, 7.

Samiens, comparés par Périclès à des enfants qui pleurnichent, III, iv, 4.

Samos, répartition des terres de Samos blâmée par Cydias, II, vi, 21; — attaquée par Périclès et défendue par Mélissus, II, vi, 21, *n.*; — fable d'Ésope sur les démagogues de Samos, II, xx, 6; — opprimée et ruinée par les Athéniens, II, xxii, 8, *n.*

Sans prix, sens de cette expression, II, xxiv, 6.

Santé, abus de la santé très-blâmable, I, i, 16; — est le grand mérite du corps, I, v, 15; — ne mérite pas des soins trop minutieux, I, v, 15; — prix très-grand de la santé, I, vi, 7; — est inférieure à la force, I, vii, 6; — et richesse, semblent les premiers des biens, I, vii, 28.

Sapho, sa réponse à Alcée, I, ix, 12; — honorée par Mitylène, II, xxiii, 18; — sa maxime sur la mort et les dieux, II, xxiii, 20; — Socrate s'inspire de ses poésies, Pr. xxxviii.

Savants, attendant humblement à la porte des riches, II, xvi, 3.

Scélératesse est pleine de sagacité, I, xii, 6, *n.*

Scène, moyens dont elle dispose, II, viii, 11; — les effets dramatiques sont ridicules hors de la scène, III, xii, 4.

Scepticisme, de Gorgias, Pr. xi.

Schneider, sa conjecture sur Nicérate, le rhapsode, III, xi, 18, *n.*

Scholiaste, cité sur la réponse d'Euripide aux Syracusains, II, vi, 17, *n.*; — cité sur Bryson, III, ii, 17, *n.*; — sa remarque sur un vers attribué à Sophocle, tandis qu'il est d'Euripide, III, ix, 4, *n.*; — cité sur un décret de Miltiade relatif à l'Eubée, III, x, 10, *n.*; — d'Aristophane, attribue à Sophocle une tragédie de *Teucer*, III, xv, 10, *n.*

Science des choses, proportionnelle à la valeur de ces choses, I, vii, 15; — sa beauté; son danger, II, xxiii, 22; — l'idée de la science appartient à la Grèce, Pr. xcix; — la science n'a jamais été conçue par l'Asie, Pr. c.

Science dialectique des syllogismes, I, ii, 21.

Sciences, toutes les sciences modernes ne sont que la suite de la science grecque, Pr. lxx.

Scipion, repousse le précepte de Bias sur l'amitié, II, xiii, 2, *n.*

Sciron, homme-fléau selon Lycophron, III, iii, 2.

Sculpture, plaisir qu'elle procure, I, xi, 17.

Scythes, pris comme exemple d'un peuple barbare, I, ix, 18.

Seconde lettre à Ammée, de Denys d'Halicarnasse, citée, D. 164.

Sécurité, causes de la sécurité des criminels dans certains cas, I, xii, 6; — sa définition, II, v, 16 et 17; — ses conditions, ses motifs divers, II, v, 18 et 19.

Ségée, témoignage invoqué contre les habitants de Ségée par ceux de Ténédos, I, xv, 10.

Sel, acheter le marais et le sel, proverbe, II, xxiii, 24.

Semblables, définition de ce qu'on doit entendre par Nos semblables, II, vi, 8; — les semblables s'impliquent naturellement dans le lieu commun du possible, II, xix, 2.

Sénat de Rome, sa profonde politique, I, iv, 7, *n.*

Sentence, sa définition, son emploi, ses espèces, II, xxi, 1 et suiv.; — n'est qu'une partie d'enthymème, II, xxi, 3; — son rapport à l'enthymème, II, xxi, 3; — citations de diverses

Digitized by Google

sentences, II, XXI, 3 et suiv.; — ses quatre espèces, II, XXI, 5; — sans épilogue, II, XXI, 6; — avec épilogue, id., 7; — avec enthymème, id., ibid.; — employée avec épilogue quand la pensée est controversable, II, XXI, 9; — parler par sentences convient à la vieillesse, II, XXI, 11; — est parfois un proverbe, II, XXI, 14; — leur puissante influence, II, XXI, 17; — montrent bien le caractère de l'orateur qui s'en sert, II, XXI, 19; — changées en enthymèmes, III, XVII, 20; — théorie de l'emploi de la sentence en rhétorique, A. 240.

Sépartion et **union des idées**, dans le style, III, VI, 3.

Septénaires, division de la vie humaine chez les anciens, II, XIV, 4, *n.*

Sérieux, le sérieux qu'on garde provoque celui des autres, II, III, 4.

Serment prêté par les juges de prononcer selon leur conscience, I, XV, 6; — peut être interprété en sens contraires par l'orateur, I, XV, 23; — qu'on défère, ou qu'on refuse, I, XV, 27 et suiv.; — manières diverses de l'apprécier et d'en faire un usage oratoire, A. 253.

Sermon sur la Montagne, dans saint Mathieu, cité, II, IV, 17, *n.*

Serrure à cinq cadenas, métaphore sur la goutte, III, X, 12.

Service, sa définition, II, VII, 1.

Serviles, les cœurs serviles ne s'indignent jamais, II, IX, 15.

Sestos, appelée le Grenier du Pirée, III, X, 10.

Sextus Empiricus, cité sur la défense de manger de la chair des animaux, I, XIII, 2, *n.*; — cité pour une comparaison, III, IV, 6, *n.*; — cité sur Héraclite, III, V, 7, *n.*

Sidéro, jeu de mots de Sophocle sur ce nom, II, XXIII, 38; — nom de femme; sens étymologique de ce nom, II, XXIII, 38, *n.*

Siècle de Périclès, sa supériorité sur tous les autres, Pr. VII.

Signe, définition du signe, I, II, 17; — ses rapports avec la preuve, id.; — ses deux espèces analysées, I, II, 17; — peut être une proposition nécessaire, I, II, 18; — peut être réfutable, tout en étant vrai, I, II, 19; — théorie de l'emploi du signe en rhétorique, A. 243.

Signes, servent à former des enthymèmes, I, II, 16.

Similitude, antithèses par similitude, et par égalité, III, IX, 15.

Simonide, son vers injurieux contre Corinthe, I, VI, 12; — supposé l'auteur d'une épigramme, I, VII, 24, *n.*; — citation d'un de ses vers, I, IX, 19; — époque où il a vécu, I, IX, 19, *n.*; — son mot sur les sages et les riches, II, XVI, 3; — un de ses vers cité peut-être, II, XXI, 5, *n.*; — sa palinodie en raison du salaire qu'il reçoit, III, II, 20; — son expression sur l'honnête homme, III, XI, 1, *n.*; — un de ses vers discuté par Socrate et par Protagore, Pr. XXIX.

Simplicité, est à rechercher autant que l'affectation est à éviter, III, II, 4.

Sincérité, provoque l'affection, II, IV, 16.

Singe, joueur de flûte comparé à un singe, III, XI, 18.

Singulier, pris pour le pluriel, III, VI, 2.

Sinnis, brigand fameux, III, III, 2; — sens de ce mot, III, III, 2, *n.*

Sisyphe et son rocher, III, XI, 3 et 4.

Sociabilité de l'homme, I, XI, 18; — naturelle à l'homme, surtout dans la jeunesse, II, XII, 8, *n.*

Socrate, admirait l'Aréopage, I, I,

Digitized by Google

3, *n.*; — était sage et juste, I, II, 18; — ses conseils sur les études des orateurs politiques, I, IV, 4, *n.*; — son mot sur les Athéniens, I, IX, 18; — sa lutte contre les Sophistes sur l'éternité des principes de la justice, I, XIII, 1, *n.*; — sa définition de l'envie, dans Xénophon, II, X, 1, *n.*; — caractère transmis par lui à ses descendants, II, XV, 4; — emploie souvent la parabole, II, XX, 4; — refuse les offres d'Archélaüs, II, XXIII, 13; — mal compris peut-être, II, XXIII, 13, *n.*; — est plus simple, d'après le jugement d'Aristippe, que ne le faisait Platon, II, XXIII, 20; — son Apologie par Théodecte, II, XXIII, 21, *n.*; — son mot sur l'éloge des Athéniens dans l'*Oraison funèbre*, III, XIV, 20; — ses démonstrations sont essentiellement morales; et pourquoi, III, XVI, 9; — ses interrogations à Mélitus, III, XVIII, 3; — causes de son irritation contre les Sophistes, Pr. VIII; — son admiration et sa reconnaissance pour le don de la parole, privilége accordé à l'homme par les dieux, Pr. VIII; — sa discussion avec Gorgias sur la définition de la rhétorique, Pr. XIII; — ses violentes attaques contre la fausse rhétorique, Pr. XIV; — sa discussion avec Polus, Pr. XV; — son paradoxe sur l'impuissance des orateurs, Pr. XVII; — sa discussion avec Protagore, Pr. XXIV; — son entretien avec son jeune ami Hippocrate, Pr. XXIII; — applaudit l'ouvrage d'Hippias d'Élée sur les belles occupations de la jeunesse, Pr. XXIV; — son estime pour Protagore, qui la lui rend, Pr. XXIX; — admire Aspasie, Pr. XXXIII; — sa critique trop violente de la rhétorique, Pr. XXXIV; — son désintéressement et sa pauvreté, Pr. XXXI; — admire certaines harangues solennelles, Pr. XXXIII; — trace le plan d'une rhétorique dans le *Phèdre*, Pr. XXXVIII; — exalte le mérite d'Isocrate, Pr. XLV; — ses idées sur les études nécessaires à l'homme d'État, Pr. LIX; — *Socrate*, titre d'un ouvrage de Théodecte, cité, II, XXIII, 21.

Socratiques, les Socratiques, pour désigner Platon et Xénophon, III, XVI, 9, *n.*

Solécisme, cité par Aristote; sens spécial de ce mot, III, V, 8.

Solon, son vers sur le blond Critias, I, XV, 10; — Ses *Élégies*, invoquées en témoignage, I, XV, 10; — passe pour avoir ajouté un vers à l'*Iliade*, I, XV, 10, *n.*; — cité sur les *Septénaires*, II, XIV, 4, *n.*; — ses lois rendent Athènes heureuse, II, XXIII, 18.

Solution des enthymèmes, II, XXV, 1 et suiv.; — incomplète, des enthymèmes, II, XXV, 9; — des enthymèmes tirés de l'indice et de l'exemple, II, XXV, 13 et 14; — par une objection, II, XXVI, 2.

Sophismes, sur l'être et le non-être, II, XXIV, 17.

Sophiste, c'est l'intention qui le caractérise, I, I, 18; — méritent les accusations portées contre eux, Pr. VIII; — leur enseignement varié, Pr. XII; — se vantent de pouvoir répondre à toutes les questions, Pr. XXII; — leur profession est assez dangereuse, Pr. XXVII; — leur cupidité les rend méprisables, Pr. XXX; — ont suscité le goût de la rhétorique, Pr. XLVIII.

Sophistique, employée dans la rhétorique, I, XV, 16, *n.*; — appliquée à contester les services reçus, II, VII, 5 et suiv.; — ses dangers, Pr. VIII.

Sophistiques, arguments sophistiques pour ou contre le serment, I, XV, 23 et suiv.

Sophocle, sa tragédie d'*Antigone*, citée sur les principes éternels de la

Digitized by Google

justice, I, XIII, 2; — sa tragédie d'*Ajax*, citée sur l'amitié, II, XIII, 2, *n.*; — ses belles maximes dans son *Antigone*, I, XV, 3; — a fait peut-être une tragédie de *Teucer*, II, XXIII, 9, *n.*; — cité sur Sidéro, II, XXIII, 38; — II, XXIII, 38, *n.*; — sa tragédie du *Banquet des Achéens*, II, XXIV, 12, *n.*; — ses ïambes cités comme exemple de concision, III, IX, 4, *n.*; — un vers qui lui est attribué par Aristote est d'Euripide, III, IX, 4, *n.*; — ses exordes et ses prologues, III, XIV, 10; — son *Antigone*, citée pour un exorde, III, XIV, 18, *n.*; — son noble mot sur son tremblement involontaire, III, XV, 4; — une tragédie de *Teucer* lui est attribuée par un scholiaste, III, XV, 10, *n.*; — cité comme modèle à certains égards, III, XVI, 12; — sa tragédie des *Trachiniennes*, citée, III, XVI, 16, *n.*; — le personnage d'Hémon dans sa tragédie d'*Antigone*, III, XVI, 18, *n.*; — son *Antigone*, citée, III, XVII, 19; — interrogé par Pisandre sur l'établissement des Quatre-Cents, III, XVIII, 7; — plaidant contre Euctémon, I, XIV, 3; — l'orateur, et non le poëte tragique, id., *n.*; — florissait à la fin de la guerre de Péloponnèse, I, XIV, 3, *n.*

Soucieux, variante au lieu de sérieux, II, III, 4, *n.*

Soupçon, produit l'inimitié, II, IV, 18.

Soupçonneux, les vieillards sont naturellement soupçonneux, II, XIII, 2.

Sous-réfutation, partie du discours selon quelques rhéteurs, Pr. XL.

Souvenir, plaisirs qu'il donne, I, XI, 7; — vers relatifs à la douceur du souvenir, I, XI, 7; — des morts, est très-louable et provoque l'affection, II, IV, 15; — les vieillards vivent de souvenirs, II, XIII, 7.

Souveraineté, varie avec les États, I, VIII, 2.

Sparte, l'éducation des femmes y a été très-négligée, I, V, 9, et *n.*

Spartiate, réponse d'un — obligé de rendre compte de son Éphorie, III, XVIII, 8; — opposé à Thessalien, III, VII, 4.

Spartiates, morts aux Thermopyles, leur épitaphe, I, IX, 5, *n.*; — portent leurs cheveux flottants, I, IX, 15; — pris pour bons juges de certaines choses, I, IX, 18; — ont honoré Chilon, II, XXIII, 18.

Spengel, M. — Sa superbe édition de la *Rhétorique;* critique une expression d'Aristote, I, I, 18, *n.*; — variante qu'il adopte, I, I, 18, *n.*; — sa longue note sur la définition de la rhétorique, I, II, 1, *n.*; — signale une interpolation probable, I, IX, 6, *n.*; — bonne variante qu'il propose, I, IX, 27, *n.*; — propose une variante peu utile, I, X, 6, *n.*; — cité sur la sociabilité de la jeunesse, I, XI, 18, *n.*; — sa remarque sur un oubli d'Aristote, II, IV, 1, *n.*; — propose une suppression, II, IV, 7, *n.*; — adopte une variante, II, IV, 16, *n.*; — signale un oubli d'Aristote, II, IV, 18, *n.*; — critique une analyse trop subtile, II, V, 8, *n.*; — propose une suppression, II, V, 23, *n.*; — bonne variante qu'il adopte, II, VI, 14, *n.*; — propose un déplacement qui n'est pas nécessaire, II, X, 7, *n.*; et 9, *n.*; — propose un déplacement peu acceptable pour plusieurs chapitres de *la Rhétorique*, II, XVIII, 1, *n.*; — son résumé de diverses citations d'Aristote, II, XIX, 3, *n.*; — son recueil de diverses définitions de la Sentence, II, XXI, 2, *n.*; — son tableau sur les quatre espèces de Sentences, II, XXI, 5, *n.*; — sa remarque sur la Sentence, II, XXI, 14, *n.*; — croit à tort qu'il y

Digitized by Google

a une répétition dans un passage, II, XXII, 8, *n.*; — cité sur une allusion de la *Rhétorique* à la *République* de Platon, II, XXII, 11, *n.*; — signale une expression habituelle à Aristote, II, XXII, 16, *n.*; — sa conjecture sur Timothée, II, XXIII, 7, *n.*; — propose une variante, II, XXIII, 27, *n.*; — veut supprimer une négation, II, XXIII, 29, *n.*; — admet une variante, II, XXIII, 30, *n.*; — cite un passage d'Isocrate, II, XXIII, 32, *n.*; — propose une bonne variante, II, XXIII, 35; — signale dans la *Rhétorique* une allusion à l'*Évagoras* d'Isocrate, II, XXIV, 4, *n.*; — propose diverses corrections, II, XXIV, 10, *n.*; — approuve une remarque de Vettorio, II, XXIV, 14, *n.*; — croit qu'Aristote a pris Démade pour Eschine, II, XXIV, 15, *n.*; — cite le traité *De la Génération des animaux*, II, XXIV, 18, *n.*; — critique M. Mynoïde Mynas, II, XXV, 5, *n.*; — propose un retranchement, II, XXV, 7, *n.*; — repousse un retranchement, II, XXV, 8, *n.*; — propose un retranchement nécessaire, II, XXVI, 1, *n.*; — propose un retranchement admis déjà par Vettorio, II, XXVI, 4, *n.*; — propose un changement sans le faire, III, I, 5, *n.*; — cite des exemples de Diminutifs dans Démosthène, III, II, 21, *n.*; — cité sur une variante d'Homère, III, IV, 1, *n.*; — son opinion sur un passage où, selon lui, Aristote parle de Démosthène, III, IV, 4, *n.*; — sa conjecture sur un vers d'Euripide, III, VI, 2, *n.*; — cite plusieurs exemples de mètres Pæans, empruntés à Isocrate, III, VIII, 6, *n.*; — son opinion sur une erreur d'Aristote, III, IX, 1, *n.*; — son explication d'une erreur d'Aristote, III, IX, 4, *n.*; — cité sur la *Cyropédie* de Xénophon, III, IX, 16, *n.*; — ses *Rhetores Græci*, cités, III, IX, 17, *n.*; — cité sur un passage de Valère Maxime, III, IX, 18, *n.*; — cité sur Tacite et Florus, III, X, 14, *n.*; — cite un passage d'Aristote sur l'âme et l'intelligence, III, X, 15, *n.*; — adopte une conjecture de Bekker, III, XI, 4, *n.*; — suppose une interpolation, III, XI, 23, *n.*; — propose une bonne variante, III, XII, 7, *n.*; — cité sur la vieille traduction latine de la *Rhétorique*, III, XI, 8, *n.*; — cite différents exemples sur un jeu de mots d'Isocrate, III, XI, 10, *n.*; — propose une variante, III, XI, 12, *n.*; — cite une bonne variante, III, XI, 12, *n.*; — trouve un passage obscur, III, XI, 15, *n.*; — son recueil des *Rhetores Græci*, cité, III, XI, 17, *n.*; — propose une variante, III, XI, 17, *n.*; — propose la restitution d'un passage assez long de la *Rhétorique*, III, XII, 3, *n.*; — propose une addition, III, XIII, 1, *n.*; — sa remarque sur les parties du discours dans le Phèdre, III, XIII, 2, *n.*; — adopte une variante, III, XIV, 3, *n.*; — cite, d'après Vettorio, cinq vers de Chœrile, III, XIV, 6, *n.*; — adopte la forme d'un vers dans une citation, III, XIV, 17, *n.*; — sa conjecture sur un passage de la *Rhétorique*, III, XIV, 19, *n.*; — cité sur les Stases, III, XV, 2, *n.*; — bonne leçon qu'il adopte, III, XVI, 17, *n.*; — propose un retranchement, id., ibid. — cité sur un passage d'Isocrate, III, XVII, 18, *n.*; — adopte une bonne variante, III, XVII, 3; — sa remarque sur Épiménide, III, XVII, 9, *n.*; — sa conjecture relative à l'*Archidamus* d'Isocrate, III, XVII, 20, *n.*; — ses *Rhetores Græci*, cités, pour un fragment, III, XVIII, 1, *n.*; — signale une lacune probable, III, XVIII, 2, *n.*; — croit qu'une critique est dirigée contre Isocrate, id., ibid., 5, *n.*; — propose une bonne variante, III, XVIII, 4, *n.*; — cite une scholie sur la *Rhétorique*, III,

Digitized by Google

XVIII, 6 *n.*; — croit que les *Topiques* n'ont été composés qu'après la *Rhétorique*, III, XVIII, 7, *n.*; — sa remarque vraie sur le *Gorgias* de Platon, III, XVIII, 10, *n.*;—sa remarque sur la fin de la *Rhétorique*, III, XIX, 7, *n.*;—propose la suppression d'une conjonction, III, XIX, 7, *n.*;—attribue à Anaximène de Lampsaque la *Rhétorique à Alexandre*, D. 159; — ses nombreux travaux sur la *Rhétorique*, D. 160; — hardiesse de ses corrections, D. 160; — ses conjectures sur la date de la *Rhétorique à Alexandre*, A. 237; — sa remarque sur le mot de Surenthymème, A. 294.

Speusippe, goutteux, dont on se moque, n'est pas le neveu de Platon, III, X, 12, *n.*

Stahr, ses *Aristotelia*, citées, II, VII, 2, *n.*

Stases, sens spécial de ce mot, III, XV, 2, *n.*

Stasinus, vers de ce poëte, I, XV, 11, *n.*; — un de ses vers, II, XXI, 13, *n.*

Stésichore, sa fable sur Phalaris, II, XX, 5; — son énigme aux Locriens, II, XXI, 10; — son mot sur les cigales, III, XI, 7.

Stilbon et **Isménias** se disputent à Thèbes la paternité d'un enfant, II, XXIII, 17.

Stobée, cité sur un mot de Simonide, II, XVI, 3, *n.*

Strabon, cité sur Gorgias et son style, III, I, 10, *n.*; — cite un vers d'Antimaque, III, VI, 4, *n.*; — cité sur Hérodote, III, IX, 1, *n.*; — cité sur les Carpathes, III, XI, 19, *n.*; — cité sur Élis, III, XIV, 22, *n.*

Strombichide, père d'Autoclès, l'orateur, sous les Trente, II, XXIII, 19, *n.*

Style, arguments et composition du discours, III, I, 1; — son importance, III, I, 7; — fait presque tout le mérite des discours écrits, III, I, 9; — ou diction, III, I, 9, *n.*; — poétique, recherché par Gorgias, III, I, 10; — son premier mérite est la clarté, III, I, 1; — ses qualités essentielles, III, II, 1; — oratoire, quel est son premier mérite, III, II, 8; — poétique, il faut l'éviter en prose, III, III, 5 et suiv.; — doit être toujours correct, III, V, 1 et suiv.; — brillant, ses conditions, III, VI, 2; — de la comédie, à éviter dans un discours, III, VII, 1; — sa convenance, conditions auxquelles on l'obtient, III, VII, 1 et suiv.; — à mettre en rapport avec l'auditoire à qui s'adresse l'orateur, III, VII, 4; — en quoi consiste le rhythme du style, III, VIII, 1 et suiv.; — continu ou condensé, III, IX, 1 et suiv.; — haché, III, IX, 1, *n.*; — ancien, style nouveau, III, IX, 2; — brillant, III, X, 1 et suiv.; — grâces qu'il peut avoir, III, XI, 6; — ses différences selon les sujets, III, XII, 1 et suiv.; — écrit, opposé au style de la discussion, III, XII, 2; — politique, comparé à une simple esquisse, III, XII, 9; — doit être agréable et noble, III, XII, 12; — démonstratif, est fait surtout pour être écrit, III, XII, 12; — conditions générales qu'il doit remplir pour charmer les lecteurs, III, XII, 13 et 14; — doit avant tout plaire aux lecteurs et aux auditeurs, III, XII, 13; — particulier d'Aristote, Pr. LXIV; — et composition, théories d'Aristote à cet égard, Pr. LXVI; — qualités principales du style, Pr. LXVII; — ses défauts à éviter, Pr. LXVIII; — ses qualités diverses, Pr. LXIX.

Subsistances publiques, une des questions les plus importantes pour l'homme d'État, I, IV, 9.

Suidas, cité sur Anaximène, D. 164.

Digitized by Google

Supérieur, s'indigne de la concurrence de son inférieur, II, IX, 12.

Surenthymème, mot spécial à la *Rhétorique à Alexandre*, A. 294, *n*.

Succès, adoucit les passions et les humeurs, II, III, 6; — des succès trop rapides ou immérités provoquent l'indignation, II, IX, 9.

Superflu, pourquoi on le préfère, I, VI, 14; — prix qu'il donne aux choses, I, IX, 15 et 15, *n*.

Superstition, traité de la — de Plutarque, cité sur Xénophane, II, XXIII, 36, *n*.

Sylburge, variante qu'il propose, III, XI, 19, *n*.

Syllogisme comparé à l'enthymème, I, I, 11; — et induction, servent à la démonstration, I, II, 7; — est la démonstration de la dialectique, I, II, 9; — vrai, syllogisme apparent, étudiés par la dialectique, I, I, 18; — emploi des syllogismes qui se succèdent, I, II, 13; — dialectiques, et syllogismes oratoires, I, II, 23; — composé de propositions, I, III, 8; — apparents, II, XXII, 18, *n*.; — et enthymème, apparents, II, XXIV, 17; — contradictoire, II, XXV, 2; — de deux espèces, vrais et apparents, II, XXIV, 1 et suiv.

Synonymes, étude des synonymes par Prodicus de Céos, Pr. XXVI.

Synonymies, employées surtout par les poëtes, III, II, 8.

Syracusains, fière réponse que leur fait Euripide, II, VI, 17.

Syrianus, cité par M. Spengel pour attribuer à Anaximène la *Rhétorique à Alexandre*, comme le font quelques auteurs, D. 160.

T

Talent militaire, abus très-blâmable du talent militaire, I, I, 16.

Talion, demandé contre un coupable, cause de la mort de sa victime, I, XIV, 3.

Tautologie, dans un passage de la *Rhétorique*, II, II, 4, *n*.

Télamon, père de Teucer, III, XV, 10.

Télèphe, tragédie d'Euripide, citée, III, II, 13.

Télèphe de Pergame, son ouvrage sur la rhétorique dans Homère, Pr. XLVI.

Témérité, sa définition, I, IX, 17, *n*.

Témoignage, peut faire juger de la moralité des parties, I, XV, 14.

Témoignages incorruptibles; quels sont-ils, I, XV, 12; — de l'emploi des témoignages en rhétorique, A. 248.

Témoins, le délit des faux témoins est aggravé par la présence du tribunal, I, XIV, 6; — anciens et nouveaux; partis divers que l'orateur peut en tirer, I, XV, 9; — leurs diverses espèces, id.; — nouveaux, ce qu'on entend par là, II, XV, 12; — n'ont qu'à déposer sur le fait et non à l'apprécier, I, XV, 12; — remplacés par les vraisemblances, I, XV, 13; — peuvent être contestés, Pr. LXI.

Tempérance, sa définition, I, IX, 6.

Tempérant, l'homme tempérant est toujours maître de lui, I, X, 8.

Temps apaise la colère, II, III, 7 — grande importance du temps en toutes choses, I, VII, 19, *n*.; — l'éloignement des temps diminue la pitié, II, VIII, 11.

Ténédos, les habitants de Ténédos

Digitized by Google

invoquent le témoignage de Périandre de Corinthe, I, xv, 10; — lieu où Achille conçut d'abord sa colère, II, xxiv, 12.

Tenue et **toilette**, font plaisir à voir, II, iv, 10.

Terre et **eau**, donner la terre et l'eau; sens de cette formule, II, xxiii, 27.

Territoire, étudés de l'homme d'État sur la défense du territoire, I, iv, 8; — la défense du territoire doit être étudiée par l'homme d'État, Pr. lviii.

Tétramètre, quitté par les auteurs tragiques pour l'ïambe, III, i, 11; — rhythme sautillant, III, viii, 5.

Teucer, calomnié par Ulysse, III, xv, 10; — tragédie, II, xxiii, 9; — peut-être de Sophocle, id.; — titre d'une tragédie, III, xv, 10.

Teumesse, nom d'une montagne, III, vi, 4; — ou Telmesse, en Béotie, id., *n.*

Textes de lois, allégués dans les plaidoiries, Pr. lxi.

Thalès, son importance historique, Pr. xcix.

Théagène, tyran de Mégare, I, ii, 21.

Théâtre, causes de l'effet qu'il produit, II, viii, 12, *n.*; — art du théâtre, est digne d'être cultivé, III, i, 9.

Thébains permettent, à Philippe de passer en Attique, II, xxiii, 8.

Thèbes, exemple de l'homme qui mourut à Thèbes, II, xxiii, 5; — a des philosophes pour chefs, II, xxiii, 18.

Thémistocle, sa trahison, I, xii, 12, *n.*; — interprète un oracle, I, xv, 11.

Théodamas, sa comparaison sur Archidamus et Euxène, III, iv, 2.

Théodecte, ses vers supposés, II, xxiii, 1, *n.*; — de Phasélis, disciple de Platon et de Socrate, II, xxiii, 4, *n.*; — son ouvrage intitulé : *La Loi*, II, xxiii, 18; — son ouvrage intitulé : *Socrate*, II, xxiii, 21; — citation de sa *Loi*, II, xxiii, 26; — sa tragédie d'*Ajax*, II, xxiii, 29 et 33; — sa tragédie d'*Oreste*, citée, II, xxiv, 9; — *Rhétorique à Théodecte* ou de Théodecte, III, ix, 18, *n.*; — disciple d'Aristote, id., ibid. Voir Rhétorique a Théodecte.

Théodore, son traité de rhétorique, cité, II, xxiii, 37; — de Byzance, dans le *Phèdre* de Platon, II, xxiii, 37, *n.*; — son premier traité de rhétorique, II, xxiii, 37, *n.*; — nommé dans les *Réfutations des Sophistes*, id., ibid.; — une de ses remarques sur les grâces du style, III, xi, 8; — son mot sur Nicon, III, ix, 9; — divisions ridicules et inutiles qu'il a introduites dans l'art de la rhétorique, III, xiii, 5; — ses divisions minutieuses du discours, Pr. xl; — ses écrits de rhétorique d'après Aristote, Pr. l.

Théodore, admirable voix d'un comédien de ce nom, III, ii, 5.

Théodore de Cyrène, cité par Cicéron, III, xi, 8, *n.*

Théognis, un de ses vers sur l'habitude, I, xi, 3, *n.*; — cité sur une comparaison, III, iv, 5, *n.*; — une de ses expressions citée par Démétrius de Phalère, III, xi, 17, *n.*

Théophraste, ses *Thèses*, d'après Diogène Laërce, II, xxii, 13, *n.*

Thésée, admire Hélène, I, vi, 13; — II, xxiii, 20.

Thèses, titre d'un ouvrage d'Aristote, II, xxii, 13, *n.*; — de Théophraste, d'après Diogène Laërce, II, xxii, 13, *n.*

Thessalien, opposé à Spartiate, III, vii, 4.

Thessaliens, nom d'un enfant, II, xxiii, 17.

Thraes, Tracasse, essai de jeu de mots, III, xi, 9, *n.*

Digitized by Google

Thrasybule accuse Léodamas, II, XXIII, 34; — jeu de mots sur son nom, II, XXIII, 38; — sens étymologique de ce nom propre, II, XXIII, 38, *n.*; — destructeur des tyrans, II, XXIV, 9; — veut faire Lysias citoyen d'Athènes, Pr. XXXVII.

Thrasymaque, jeu de mots d'Hérodicus sur son nom, II, XXIII, 38; — son traité sur les moyens d'exciter la pitié, III, I, 8; — de Chalcédoine, orateur et sophiste, III, I, 8, *n.*; — met à la mode l'emploi du Pæan, III, VIII, 6; — inventeur du Pæan, III, VIII, 6, *n.*; — son mot sur Nicérate, III, XI, 18; — de Chalcédoine, sophiste et rhéteur, est surtout habile à exciter les passions de la foule, Pr. XXVIII; — ses écrits de rhétorique d'après Aristote, Pr. L.

Thucydide, cite Doriée, vainqueur aux Jeux Olympiques, I, II, 14, *n.*; — cité sur un mot de Périclès, I, VII, 25, *n.*; — cité sur l'épitaphe d'Archédicé, fille d'Hippias, le Pisistratide, I, IX, 19, *n.*; — cité sur Harmodius et Aristogiton, I, IX, 26, *n.*; — cité sur Antiphon, II, VI, 23, *n.*; — cité sur les inscriptions publiques à Athènes, II, XXIII, 34, *n.*; — cité sur Périclès, III, IV, 4, *n.*

Thyeste, tragédie d'Euripide, II, XXIII, 1, *n.*

Timidité, naturelle à la vieillesse, II, XIII, 4.

Tisias, le Sicilien, inventeur de la rhétorique, Pr. IV; — croit que le vraisemblable vaut mieux que le vrai, Pr. XLI; — ses écrits de rhétorique d'après Aristote, Pr. XLIX.

Tite-Live, cité sur une maxime, II, XXI, 13, *n.*; — cité sur Péparèthe, II, XXIII, 17, *n.*

Toilette et tenue, font plaisir à voir, II, IV, 10.

Ton du style, doit toujours être approprié au sujet, III, II, 3.

Tondre sur un cadavre, proverbe, II, VI, 3.

Tonnerre, précédé de l'éclair, II, XIX, 12.

Topiques d'Aristote, cités sur la définition de la dialectique, I, I, 1, *n.*; — cités par Aristote sur les lieux communs, I, I, 14; — confondus avec la *Politique*, I, I, 14, *n.*; — cités sur la dialectique, I, I, 17, *n.*; — cités sur la définition de la rhétorique, I, II, 7, *n.*; — cités par Aristote sur l'exemple et l'enthymème, I, II, 8, *n.*; — cités peut-être à tort au lieu des Analytiques, I, II, 8, *n.*; — cités sur la définition du syllogisme, I, II, 9, *n.*; — cités sur le lieu commun du plus et du moins, I, II, 23, *n.*; — cités par Aristote sur les enthymèmes, I, II, 25; — cités sur les enthymèmes, I, II, 25, *n.*; — traitent de la syllogistique, I, IV, 3, *n.*; — cités sur les lieux communs du plus et du moins, I, VII, 1, *n.*; — cités sur l'importance du jugement des sages, I, VII, 16, *n.*; — cités sur les termes conjugués, I, VII, 19, *n.*; — cités sur les lieux communs, I, VII, 30, *n.*; — cités sur les lieux communs, I, XII, 2, *n.*; — cités sur la définition de la colère, II, III, 1, *n.*; — cités sur l'envie et l'indignation, II, IX, 3, *n.*; — répertoire de lieux communs, II, XVIII, 8, *n.*; — cités sur les contraires, II, XIX, 1; — cités, II, XXII, 13, *n.*; — cités sur la méthode à suivre par les orateurs, II, XXII, 13; — cités sur les lieux communs des enthymèmes, II, XXIII, 1, *n.*; — cités sur les contraires, II, XXIII, 1, *n.*; — cités sur le mot Cas, II, XXIII, 2, *n.*; — cités sur les relatifs, II, XXIII, 3, *n.*; — cités sur le lieu commun du plus et du moins, II, XXIII, 6, *n.*; — cités sur le

Digitized by Google

lieu commun du temps, II, XXIII, 8, *n.*; — cités sur la définition du Bien, II, XXIII, 15; — lacune qu'on y peut trouver, II, XXIII, 15, *n.*; — cités sur l'induction, II, XXIII, 17, *n.*; — cités sur le jugement des sages, II, XXIII, 19, *n.*; — cités sur l'énumération des parties, II, XXIII, 21; — cités sur l'énumération des parties, II, XXIII, 21, *n.*; — cités sur les syllogismes dialectiques, II, XXIV, 2, *n.*; — cités sur la solution des enthymèmes, II, XXV, 1, *n.*; — cités sur les quatre formes des objections, II, XXV, 3; — cités sur l'objection; sens plus général de ce mot, II, XXV, 3, *n.*; — cités sur la définition de l'objection, II, XXVI, 3; — sens général de ce mot, II, XXVI, 3, *n.*; — cités sur les interrogations de l'adversaire, III, XVIII, 7; — titre qu'a parfois le VIIIe livre, III, XVIII, 7, *n.*; — cités sur l'interrogation, III, XVIII, 9, *n.*

Topiques, ouvrage de Cicéron, Pr. LIX.

Torts, l'aveu des torts est un moyen d'apaiser la colère, II, III, 2.

Torture, n'a été abolie en France que sous Louis XVI, I, XV, 21, *n.*; — sa définition; arguments oratoires qu'on peut tirer de ses résultats, A. 251.

Tortures ou enquêtes, usitées dans les procès chez les anciens, I, II, 2, *n.*; — leur valeur interprétée en sens contraires par les orateurs, I, XV, 21; — ne prouvent ni la vérité ni l'erreur, Pr. LXI.

Tournants de la lice, dans les courses à pied ou en chars, III, IX, 2.

Tournure de phrase, assez singulière dans le style de la *Rhétorique*, III, XVI, 16, *n.*

Tout et **partie**, s'impliquent mutuellement dans le lieu commun du possible, II, XIX, 6.

Traccasse, Thrace, essai de jeux de mots, III, XI, 9, *n.*

Trachiniennes de Sophocle, citées, III, XVI, 16, *n.*

Traduction, vieille traduction latine de la *Rhétorique* d'Aristote, au moyen âge, II, XII, 1, *n.*; — citée pour une bonne variante, II, XX, 6, *n.*; — citée sur une variante, III, XI, 8, *n.*

Tragédie, importance de l'action dans la tragédie, III, I, 4; — exorde et prologue qu'elle emploie, III, XIV, 10.

Traité de l'Âme, d'Aristote, cité sur les divers mouvements de l'âme, II, XXIII, 21, *n.*

Traité sur Xénophane, Mélissus et Gorgias, d'Aristote, cité, II, XXIII, 27, *n.*; — III, III, 1, *n.*

Traité des Études, de Rollin, excellent ouvrage où l'auteur s'inspire de l'antiquité, Pr. XCVI.

Travail, amour du travail, I, V, 8.

Traités et **conventions** de commerce, I, IV, 9.

Tribunal, on ne parle pas devant le tribunal comme devant une assemblée politique, III, XII, 1.

Tribunaux et délibérations publiques, comparés, I, I, 9; — leur différence avec les assemblées politiques, II, I, 2, *n.*

Tribune, l'éloquence de la tribune est distincte de celle du barreau, Pr. LVI.

Tribune anglaise, ses mérites, Pr. CIX.

Trochée, est un mètre sautillant, III, VIII, 5.

Troupes, l'homme d'État doit savoir la force des troupes dont il peut disposer, I, IV, 8.

Troyennes, tragédie d'Euripide, citée, II, XXI, 6, *n.*; — citée, II, XXIII, 38, *n.*; — un de ses vers cité, III, XVII, 17, *n.*

Digitized by Google

Tusculanes, de Cicéron, citées sur Épaminondas, II, vi, 8, *n.*; — citées sur le châtiment des scélérats, II, ix, 4, *n.*; — citées sur l'émulation, II, xi, 1, *n.*

Tydée, fils d'Œnéus et père de Diomède, II, xxiii, 7, *n.*

Tyrannie, corruption de la monarchie, I, viii, 2.

U

Ulysse protégé par Minerve, I, vi, 18; — se nomme au Cyclope pour compléter sa vengeance, II, iii, 10; — pris pour compagnon par Diomède, II, xxiii, 29; — défend sa propre bravoure dans une tragédie de Théodecte, II, xxiii, 33; — pourquoi Diomède le prend-il pour compagnon, III, xv, 12; — calomnie Teucer, III, xv, 10; — récit de ses aventures chez Alcinoüs, III, xvi, 8.

Union et **séparation** des idées, dans le style, III, vi, 3.

Universel, est l'objet de la science, I, ii, 11, et *n.*

Universels, principes universels de justice, I, xiii, 1, *n.*

Usage et possession des choses, I, v, 11.

Utile, est la fin du genre délibératif, I, iii, 5; — confondu avec le bien, I, vi, 2; — n'est le bien que relativement, II, xiii, 5; — fondement du genre délibératif, Pr. lv.

Utilitaire, école utilitaire de nos jours, I, vi, 1, *n.*

V

Vainqueur, aux jeux olympiques, indiqué sans être nommé, I, vii, 24; — inconnu, I, ix, 19.

Valentin Rose (M.), son *Aristoteles Pseudepigraphus*, cité sur l'authenticité du IIIe livre de la *Rhétorique*, II, xxvi, 4, *n.*; — son *Aristoteles Pseudepigraphus*, cité sur Diogène, le cynique, III, x, 12, *n.*

Valère Maxime, cité sur la *Rhétorique à Théodecte*, III, ix, 18, *n.*

Valeur relative des choses, I, vii, 18.

Variante, proposée, I, ii, 4, *n.*; — proposée, I, ii, 6; — proposée, mais peu utile, I, x, 9, *n.*; — possible, I, xiii, 7, *n.*; — possible, I, xiv, 3, *n.*; — indiquée, II, iv, 21, *n.*; — possible, II, vi, 19, *n.*; — par quelques éditeurs, II, viii, 7, *n.*; — inacceptable, II, xv, 4, *n.*; — non adoptée, II, xvii, 5, *n.*; — non acceptée, II, xix, 15, *n.*; — citée, mais non acceptée, II, xxiii, 30, *n.*; — sur Théodore, II, xxiii, 37, *n.*; — admise, malgré la vieille traduction latine, III, xi, 8, *n.*; — de quelques manuscrits, III, xvi, 3, *n.*; — diverses, indiquées, III, xvii, 2, *n.*; — adoptée par l'abbé Cassandre, III, xvii, 3, *n.*; — possible de traduction, I, xiii, 13, *n.*; — II, ii, 8, *n.*; — II, iv, 6, *n.*; — II, vi, 22, *n.*; — II, viii, 4, *n.*; — II xi, 7, *n.*; — II, xiii, 2; — III, xv, 9, *n.*; — III, i, 8, *n.*; — III, ii, 3 et 4, *nn.*; — III, ii, 10, *n.*

Variante, nécessaire à introduire dans

Digitized by Google

le texte de la *Rhétorique à Alexandre*, A. 286.

Vater, commentateur de la *Rhétorique*, cité, I, II, 16, *n*.

Vengeance, éloge de la vengeance, I, IX, 14; — actes de vengeance; leur définition, I, X, 13; — et châtiment, leurs différences, I, X, 13; — plaisir qu'elle cause, I, XI, 10.

Ventouses, décrites d'une manière énigmatique, III, II, 15.

Vérité, les hommes sont disposés naturellement pour la vérité, I, I, 12; — plus facile à faire croire que l'erreur, I, I, 15.

Verrines, chef-d'œuvre de Cicéron, Pr. CVI.

Vers, se retiennent plus aisément que la prose, III, IX, 4.

Vers d'Homère, rejeté à tort comme apocryphe, II, IX, 12, *n*.

Vers de Solon, sur Critias, I, XV, 10.

Vers d'Empédocle, cités, I, XIII, 2.

Vers d'Euripide, sur le souvenir des maux passés, I, XI, 7.

Vers d'un poëte inconnu, sur la peine que cause la contrainte, I, XI, 3; — et II, XXIII, 7.

Vertu, objet spécial des éloges, I, V, 23; — inspire la confiance, I, IX, 1; — ses conséquences excellentes, I, IX, 3; — ses parties diverses, I, IX, 4; — et honnêteté, confondues, I, IX, 8; — doit être récompensée, II, IX, 11; — sa définition dans le *Protagoras* de Platon, Pr. XXIX.

Vertus, avantages des diverses vertus, I, VI, 5; — énumération des vertus principales, I, VI, 7; — leur beauté et leur grandeur selon les individus, I, IX, 13.

Vêtements des victimes d'un crime, suffisent à exciter la pitié, en réveillant les souvenirs, II, VIII, 12.

Vêtements, convenance des vêtements selon les âges, III, II, 10.

Vettorio, commentateur de la rhétorique, critique une expression d'Aristote, I, I, 18, *n*.; — propose une variante, II, XIII, 7, *n*.; — cité pour une allusion à l'*Éloge d'Hélène*, d'Isocrate, II, XXIV, 14, *n*.; — fait une bonne correction, II, XXV, 4, *n*.; — essaie de justifier un passage de la *Rhétorique*, II, XXV, 5, *n*.; — propose un retranchement admis par M. Spengel, II, XXVI, 4, *n*.; — cite, d'après un manuscrit, cinq vers de Chœrile, III, XXIV, 6, *n*.; — signale une lacune probable, III, XVI, 3, *n*.; — suppose deux éditions de l'*Antidose* d'Isocrate, III, XVII, 18, *n*; — cité sur un passage d'Isocrate, III, XVII, 18, *n*.; — nie l'authenticité de la *Rhétorique à Alexandre*, D. 155 et suiv.; — attribue à Anaximène de Lampsaque la *Rhétorique à Alexandre*, D. 158.

Vice, nous pousse à mal faire, I, X, 4.

Victimes du crime, leur position ordinaire dans la société, I, XII, 14; — pitié qu'excitent tous les souvenirs qui se rapportent à elles, II, VIII, 12.

Victoire, plaisir qu'elle cause, I, XI, 10.

Victor Leclerc, son édition et sa traduction de Cicéron, I, XII, 15, *n*.; citées *passim*; — son Manuel de rhétorique cité avec éloge, Pr. XCVI.

Vie, la durée de la vie tient du hasard, I, V, 18; — la vie est à elle seule un bien, I, VI, 8; — les vieillards tiennent en général beaucoup à la vie, II, XIII, 5.

Vie de Caton, de Plutarque, citée sur les enfants de Socrate, II, XV, 4, *n*.

Vie de Démosthène, par Plutarque, citée sur Callistrate et Mélanope, I, XIV, 1, *n*.

Digitized by Google

Vie de Dion, de Plutarque, citée sur Callippe, I, XII, 19, *n*.

Vie de Lycurgue, par Plutarque, citée sur la chevelure flottante des Spartiates, I, IX, 15, *n*.

Vie de Lysias, de Denys d'Halicarnasse, citée sur Lycimnius, III, II, 17, *n*.

Vie de Solon, de Plutarque, citée sur Salamine, I, XV, 10, *n*.; — citée, III, I, 4, *n*.

Vies des Orateurs, de Plutarque, citées sur Antiphon, II, VI, 23, *n*.; — citées sur un mot de Démosthène, III, I, 5, *n*.

Vieillard, proverbe qui recommande de ne jamais obliger un vieillard, I, XV, 11; — envient les jeunes gens, II, X, 7; — sont rabaissés par la vie, II, XIII, 3.

Vieille traduction latine de la *Rhétorique*, citée pour des variantes, II, XII, I. — Voir Variante.

Vieillesse, sa beauté relative, I, V, 15; — ce qu'on entend par une belle vieillesse, I, V, 18; — portrait des vieillards, II, XIII, 1 et suiv.; — peut parler par sentences, II, XXI, 11; — comparée à une paille desséchée, III, X, 2.

Vieux fous, titre d'une comédie d'Anaxandride, III, XII, 5.

Villemain (M.), traduit la peinture des trois âges dans la *Rhétorique*, II, XII, 2, *n*.; — le maître le plus savant de la critique littéraire de notre temps, Pr. LXIV.

Violations accumulées de la loi par le criminel, I, XIV, 5.

Violences et outrages aux femmes, I, XII, 21.

Visage meurtri, comparé à un panier de mûres, III, XI, 21.

Vivacité excessive de la jeunesse, II, XII, 2 et 3.

Voisins, l'homme d'Etat doit connaître les peuples voisins comme son propre pays, I, IV, 6.

Voix, importance de la voix pour l'effet du discours, III, I, 5; — humaine, son admirable flexibilité, III, I, 10; — il faut adoucir sa voix pour dire des choses pénibles, III, VII, 7; — importance de la voix dans l'orateur, pour produire certains effets sur l'auditoire, III, XII, 11.

Vol, circonstances qui le rendent plus facile, I, XII, 21.

Voleur, s'appelle un emprunteur, III, II, 13.

Volontaire, définition de ce mot appliqué aux actions, I, XIII, 4.

Volonté, sa définition, I, X, 6; — libre, élément essentiel du délit, I, XIII, 4; — vive, mais peu constante, chez les jeunes gens, II, XII, 2; — son action probable dans certains cas, II, XIX, 11; — et désir, opposés l'un à l'autre, II, XIX, 11, *n*.

Voltaire, admirateur d'Aristote, I, IV, 4, *n*.

Voyages, descriptions de voyages dans toute la terre, I, IV, 12.

Vrai et faux, on ne doit pas traiter indifféremment le vrai et le faux, Pr. LII.

Vrai et vraisemblable, étudiés par un seul et même art, I, I, 12; — sources d'arguments dans les trois genres, II, XXII, 9 et suiv.

Vraisemblable, doit être étudié par l'art qui étudie aussi le vrai, I, I, 18; — signe, preuve; leurs ressemblances et leurs différences, I, II, 20; — lieu commun qu'il peut fournir, II, XXIV, 19.

Vraisemblance, fournit des enthymèmes, II, XXV, 7; — sa définition, son emploi en rhétorique, II, XXV, 8.

Vraisemblances, servent à former

Digitized by Google

des enthymèmes, I, II, 16; — invoquées par l'orateur dans un sens ou dans l'autre, I, XV, 13; — invoquées à la place des témoins, I, XV, 13; — partie essentielle du discours selon quelques rhéteurs, Pr. XLI.

W

Westermann, son *Histoire de l'Éloquence;* sa conjecture beaucoup trop favorable sur la *Rhétorique à Alexandre*, D. 179.

X

Xénophane, son mot sur le serment, I, XV, 26; — une de ses sentences omise dans l'édition de ses fragments, I, XV, 26, *n.*; — son opinion sur l'éternité des dieux, II, XXIII, 27; — sa réponse aux Éléates sur Leucothée, II, XXIII, 36; — son importance historique, Pr. XCIX.

Xénophon, *Mémoires sur Socrate*, cités relativement à l'Aréopage, I, I, 3, *n.*; — cités, I, IV, 4, *n.*; — cité sur un discours de Laodamas, I, VII, 10, *n.*; — cité sur Chabrias, I, VII, 10, *n.*; — cité sur la chevelure flottante des Spartiates, I, IX, 15, *n.*; — ses *Mémoires sur Socrate*, cités pour les principes éternels de justice, I, XIII, 1, *n.*; — cités sur la définition de l'envie par Socrate, II, X, 1, *n.* — cités sur les paraboles de Socrate, II, XX, 4, *n.*; — ses *Helléniques*, citées, II, XXIII, 5, *n.*; — cité sur Autoclès, l'orateur, II, XXIII, 19, *n.*; — cité sur Hégésipolis, II, XXIII, 20, *n.*; — cité sur la piété de Socrate, II, XXIII, 21, *n.*; — cité sur Callias, III, II, 12, *n.*; — cité sur Leptine, III, X, 9, *n.*; — cité sur Charès, III, X, 10, *n.*; — et sur Céphisodote, id. ibid.; — sur Épidaure, id. ibid.; — ses *Helléniques*, citées sur Iphicrate, III, X, 14, *n.*; — ses *Helléniques*, citées sur Callistrate, III, XVII, 15, *n.*; — son témoignage sur les sophistes et sur Socrate, Pr. IV; — ses *Mémoires sur Socrate*, cités relativement au don de la parole fait à l'homme par les dieux, Pr. VIII; — cité sur un entretien d'Hippias d'Élée et de Socrate, Pr. XXV; — cité sur les études nécessaires à l'homme d'État, Pr. LIX.

Xerxès, conquiert l'Égypte, II, XX, 3; — homme colossal, selon Lycophron, blâmé pour cette mauvaise expression, III, III, 2.

Y

Yeux, expression pittoresque qui met la chose sous les yeux, III, X, 7.

Z

Zénon d'Élée, se coupe la langue plutôt que de répondre au tyran, I, XV, 22, *n.*

Zénon de Cittium, sa théorie sur le style, III, V, 1, *n.*

Zénon, venge d'un seul coup son père et sa mère, I, XII, 9.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES

PREMIER VOLUME.

Préface..... I à CXI
Rhétorique d'Aristote. — Livre I..... 1 à 174
— Livre II..... 175 à 377

DEUXIÈME VOLUME.

Rhétorique d'Aristote. — Livre III..... 1 à 151
Dissertation sur la Rhétorique à Alexandre..... 155 à 183
Lettre d'Aristote à Alexandre (apocryphe)..... 185 à 191
Rhétorique à Alexandre (apocryphe)..... 193 à 342
Appendice sur l'Enthymème..... 345 à 376
Table générale des matières..... 379 à 458
Table sommaire des deux volumes..... 459

FIN.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE Mme Ve BELIN.

Digitized by Google

12

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google